

**ÉCOLE
DES HAUTES ÉTUDES
COMMERCIALES
DE MONTRÉAL**


BIBLIOTHÈQUE

NO _____

COTE _____

1965





Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa





LA
SCIENCE SOCIALE

SUIVANT LA MÉTHODE D'OBSERVATION

Directeur : M. EDMOND DEMOLINS

18^e Année. — Tome XXXVI

PARIS

BUREAUX DE LA REVUE

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56.

—
1903



QUESTIONS DU JOUR

UNE ÉCOLE

D'APPRENTIS IMPRIMEURS A LONDRES¹

(SAINT-BRIDE FOUNDATION INSTITUTE)

I

Dans les dernières années du XIX^e siècle, les conditions du travail dans les imprimeries ont été modifiées de fond en comble. Les causes de ces changements sont diverses : le goût public, stimulé par les innombrables spécimens étrangers que les relations internationales et les expositions ont répandus partout, s'est orienté définitivement vers la composition artistique ; la machine à composer a bouleversé les pratiques traditionnelles des typographes ; les machines à imprimer ont conquis la précision et la vitesse ; la photographie et les arts dérivés de la photographie se sont mêlés à tous les procédés d'impressions.

A ces constatations d'ordre technique et qui ont un caractère général, il faut ajouter quelques remarques économiques pour se faire une idée exacte des conditions actuelles de la profession d'imprimeur en France. Les imprimeurs étrangers, allemands,

(1) Communication faite au Congrès des Maîtres Imprimeurs, à Rennes.

américains, anglais, considérés dans leur ensemble, ont sur nous une avance de dix ans. Grâce à leur esprit d'initiative, grâce à leur intelligence des nécessités commerciales, grâce aux capitaux qui, dans leur pays, ne se refusent jamais aux entreprises industrielles pratiquement conduites, ils ont, dès la première heure, remplacé leur ancien outillage par un outillage perfectionné : ils ont imprimé plus vite et à meilleur marché que nous : ils ont tiré parti et profit des applications de la photographie à l'art de l'imprimeur. La clientèle va à eux : ils nous disputent notre propre marché.

Ces observations ne sont pas nouvelles : elles ont inspiré nombre d'imprimeurs français qui, eux aussi, s'appliquent à transformer leur outillage et qui, aujourd'hui, peuvent lutter contre leurs rivaux étrangers. Si la partie n'est pas encore égale, c'est qu'à ces questions d'ordre technique et d'ordre économique se mêle une question d'ordre social : le matériel de nos principales imprimeries est en voie de transformation ; mais notre personnel ouvrier, pris dans sa masse, et en dépit de louables efforts isolés, n'a pas sensiblement progressé. Il est, sans doute, excellent, mais il est routinier. On s'étonne d'autant plus de cette inertie qu'il est indiscutable que l'ouvrier français, particulièrement dans notre profession, est intelligent, laborieux, apte à devenir un praticien et un technicien hors de pair.

Quoi qu'il en soit, les ouvriers, dressés au goût nouveau et aux méthodes nouvelles, manquent chez nous. Nous pouvons, je le sais, en emprunter aux ateliers étrangers, mais, à quelque point de vue qu'on l'envisage, ce pis-aller provisoire n'est pas une solution. Nous sommes tous d'accord pour reconnaître que c'est à l'apprentissage que nous, patrons français, nous devons la demander.

Former des ouvriers qui, à la connaissance *pratique* de leur métier, joignent l'éducation *technique* professionnelle exigée par les conditions présentes de l'imprimerie en France, c'est la question de l'apprentissage. Elle n'est pas facile à résoudre. L'Union des Maîtres Imprimeurs, qui l'a soumise aux enquêtes les plus sérieuses, en cherche encore la solution.

Les patrons d'un côté, les ouvriers de l'autre, semblent s'être donné le mot pour la retarder.

Beaucoup de patrons, sous couleur de former des apprentis, ont simplement multiplié le nombre des « petites mains ». Ils ont pensé que les difficultés de la concurrence leur créaient une obligation de faire faire par des apprentis les travaux dont ils devraient payer plus cher l'exécution par des ouvriers émérites. Nous connaissons tous des imprimeries qui ne vivent que de l'exploitation systématique et presque exclusive des soi-disant apprentis. Ces imprimeries ont peut-être trouvé là un moyen de gagner de l'argent pendant un temps; elles ont sûrement trouvé le moyen de « gâcher les prix ». On peut dire avec certitude qu'elles ont, par ces pratiques, empêché le développement et l'ascension des ouvriers qu'elles emploient et enrayé le progrès de notre métier, sans compter que l'expérience déjoue ces calculs intéressés. Le patron a souvent à se repentir d'avoir trop poursuivi le bon marché de la main-d'œuvre. En offrant des salaires trop bas, il écarte de ses ateliers les ouvriers les meilleurs, fait ainsi une sélection à rebours et arrive à se constituer un personnel ouvrier inférieur qui travaille mal.

Ajoutez cette autre considération, que l'introduction des femmes dans les ateliers typographiques a détourné beaucoup de patrons du souci de constituer leur pépinière, je veux dire de former des apprentis pour renouveler leur personnel ouvrier. Il était naturel que les apprentis fussent employés aux travaux d'exécution facile et payés à bas prix. Du jour où ces « petites mains » ont été remplacées par les femmes, le patron n'ayant plus cet intérêt immédiat et terre à terre qui l'obligeait à se préoccuper de l'apprentissage, afin de s'assurer un personnel ouvrier au rabais, a supprimé, pour le personnel masculin, l'apprentissage et l'apprenti, et le personnel ouvrier d'élite ne se renouvelle plus.

Justement inquiets de cette déchéance de leur noble métier, quelques patrons, mieux inspirés, ont organisé des écoles d'apprentis dans leurs propres ateliers. C'était, à ne voir les choses que de loin, un moyen pratique de s'assurer le recrutement d'un

personnel choisi. L'événement n'a pas justifié ces prévisions. Dans ces écoles fermées, l'éducation professionnelle est donnée exclusivement par des ouvriers des maisons où elles sont établies. Qu'ils le veuillent ou non, ces ouvriers, choisis parmi les plus anciens de chaque maison, sont plus préoccupés de dresser leurs élèves aux habitudes de travail de leur atelier que de les initier aux méthodes nouvelles ou de favoriser le progrès général du métier. Cette conception un peu étroite de l'apprentissage a fait ses preuves d'insuffisance.

En tout cas, au point de vue professionnel, les deux systèmes que je viens d'esquisser ont eu des conséquences déplorables sur lesquelles ce n'est pas ici le lieu d'insister.

Les ouvriers n'ont pas eu, sur ce sujet, des vues plus justes. Les plus habiles gardent jalousement leurs tours de mains. D'autres, par dédain des nouveautés qui bouleverseraient de vieilles habitudes, ou par crainte de se voir supplantés ou « concurrencés », se sont refusés et se refusent obstinément à rien apprendre ou à rien enseigner.

Enfin, les apprentis eux-mêmes ont paralysé toutes les bonnes volontés des patrons à leur endroit. A peine au courant des rudiments de leur métier, sans se rendre compte qu'ils ont un intérêt capital à témoigner leur attachement à une maison dont ils sont devenus les familiers, sans considérer que leur éducation a parfois coûté cher à leur patron, et au mépris des engagements pris en leur nom par les parents, ils se sont donné le genre de « lâcher l'atelier » auxquels ils doivent leur instruction professionnelle.

Quant aux écoles d'apprentissage plus ou moins officielles qu'on a tenté d'établir en France, elles n'ont donné, pour des raisons que vous savez, que des résultats insignifiants ou fâcheux.

Toutes ces difficultés, tous ces insuccès, nul de nous ne les ignore.

Aussi bien pour mon instruction personnelle que dans l'intérêt collectif de notre corporation, j'ai voulu savoir si on a résolu et comment on a résolu le problème de l'apprentissage

à l'étranger. J'ai poursuivi une longue enquête en Allemagne et en Angleterre. Je veux vous faire connaître ce que j'ai vu à Londres où fonctionne une sérieuse école d'apprentis imprimeurs. On l'appelle l'*Institut de la fondation Saint-Bride*.

II

L'Institut de la fondation Saint-Bride est une des curiosités de Londres. On ne trouverait pas, dans le monde entier, un autre établissement qui puisse lui être comparé. C'est à la fois une école professionnelle et une institution sociale de bien public qui a été créée par l'initiative privée, qui vit de ses seules ressources, dont les revenus sont appliqués à d'incessantes améliorations dans l'intérêt général, qui se développe par sa valeur propre, qui s'administre elle-même dans l'indépendance la plus complète des pouvoirs officiels.

L'Institut de la fondation Saint-Bride donne un enseignement professionnel qui est entièrement et exclusivement consacré à l'imprimerie. Il mérite bien son nom d'Institut *monotechnique*.

Tous les efforts de son comité de direction (*Board of management*) tendent à donner aux apprentis imprimeurs que l'Institut reçoit, une éducation théorique et pratique complète. Ces hautes visées, d'ailleurs pratiquement réalisées, ont fait de Saint-Bride la première école d'imprimerie d'Angleterre.

Ainsi se trouve marqué le caractère général de la fondation en même temps que son but précis et pratique. Il n'est pas sans intérêt de savoir comment et dans quelles circonstances l'Institut a été créé.

Il était autrefois d'usage courant, en Angleterre, pour les hommes et pour les femmes riches, de faire don, de leur vivant ou après leur mort, aux églises, fabriques ou paroisses, de propriétés foncières, de valeurs mobilières en titres ou en argent. Les biens attribués de cette façon étaient destinés, dans l'esprit des bienfaiteurs, ou suivant leur expresse volonté, à des œuvres d'intérêt général pour les paroisses, à pourvoir aux frais du culte,

à l'entretien des édifices paroissiaux. Souvent aussi, le legs ou la donation avait une destination déterminée, plus précisément charitable : les revenus en devaient être employés en pensions pour des habitants de la paroisse âgés ou infirmes, en secours dans les cas graves de maladie ou dans les accidents.

Telles ont été, à quelques variantes près, les conditions dans lesquelles des propriétés de grande valeur ou des sommes importantes ont été laissées aux fabriques de la Cité de Londres. Quelques-uns de ces legs, authentiquement constatés, sont antérieurs à l'an 1500.

Depuis ce temps lointain, les mœurs publiques et la situation de Londres ont subi de grands changements.

Toutes les paroisses ne sont plus, comme autrefois, riches en fidèles; on en trouve maintenant dans la Cité qui sont dépourvues de paroissiens « résidants ». Le développement des affaires et une nouvelle conception de la vie pratique ont fait qu'aujourd'hui il n'y a plus guère, dans les maisons de la Cité, que des ateliers et des bureaux (offices). Les hommes d'affaires et les ouvriers n'y passent que les heures de la journée consacrées au travail; eux et leurs familles, c'est-à-dire à peu près toute la population, ont émigré dans la banlieue de Londres où ils vivent dans de meilleures conditions d'hygiène, d'économie et de moralité. Les personnes âgées ou infirmes sont aujourd'hui très rares dans la Cité.

A un changement si radical dans les mœurs et le mode d'existence de la population de la Cité de Londres n'a pas correspondu une diminution dans la valeur des propriétés léguées aux paroisses : loin de là! Cette valeur s'est considérablement accrue par la suite des années. Cette plus-value n'a fait que compliquer les choses. D'un côté, les bénéficiaires des fondations avaient disparu; de l'autre côté, les biens attribués à ces fondations étant, par leur destination même, inaliénables, il était devenu presque impossible de réaliser les œuvres en vue desquelles ces biens ou cet argent avaient été légués. Trop de richesses, plus de paroissiens à en faire bénéficier! Cette situation accumula entre les mains des fabriques des valeurs énormes.

mes — valeurs inemployées ! La question prenait une telle importance que le Parlement dut s'en occuper.

En 1883, un « Act » fut voté, connu sous le nom de « City of London parochial Charities Act », lequel précisait et confirmait certains réglemens votés à des époques antérieures et qui s'appliquaient à quelques paroisses spéciales.

Cette loi décidait que l'on formerait une masse des biens de toutes les paroisses, puis, que l'on répartirait cette masse entre un petit nombre de paroisses co-partageantes qui pourraient alors, libres de « préoccupations de clocher », entreprendre, au bénéfice de la Cité entière, des œuvres d'utilité générale. En conséquence, toutes les charges et tous les bénéfices furent divisés entre les trois paroisses de Cripplegate, de Bishopsgate et de Saint-Bride. A la suite de ce partage, ces trois paroisses résolurent de fonder, avec les richesses que la loi leur attribuait, chacune dans son district, des institutions ayant un caractère d'intérêt public.

C'est en vertu d'une résolution datée du 23 février 1891, que la fabrique de Saint-Bride se proposa de construire le « Saint-Bride foundation Institute ». Une assemblée générale de tous les patentés envisagea les besoins du district. Après examen et discussion, il fut décidé que l'Institut comprendrait une piscine, un gymnase, une bibliothèque, un salon de lecture et un établissement de bains chauds. L'éducation physique, les cultures intellectuelles, l'hygiène avaient chacune leur part dans cette intelligente et pratique résolution.

Il fallait assurer l'administration de la fondation nouvelle : l'assemblée nomma un Comité de direction. Inspirée par un sentiment de reconnaissance et de respect des droits acquis, elle voulut que dans ce Comité de direction fussent représentées les diverses institutions existantes qui avaient bénéficié des legs originaux : la fabrique, l'église, le collège de Sion. Pour rester dans l'esprit des donateurs et pour marquer le caractère pratique qu'elle entendait donner à l'organisation nouvelle, elle pria le « Central Governing Body of the Miscellaneous Charities » et « The Technical Education Board » de désigner

des délégués qu'elle mit au nombre des membres du Comité de direction.

Comme on le voit, ce Comité est un corps public. Ses membres sont, par périodes, soumis à la réélection. Le caractère public de cette organisation explique comment il se fait que l'Institut fut consacré à une œuvre sociale et d'intérêt général.

Cette première création fut loin d'absorber tous les revenus de la fondation. Le Comité de direction, redoutant de voir s'accumuler en ses mains des richesses sans emploi, chercha à quel usage pratique les appliquer. Il s'avisait que le quartier de la Cité de Londres où se trouve compris l'Institut Saint-Bride, groupe presque toutes les imprimeries de la ville, les bureaux de presque tous les grands journaux et revues. Cette considération lui fit penser qu'il serait d'un grand intérêt général d'augmenter les premiers services de l'Institut et de consacrer une partie importante des ressources à l'éducation professionnelle des imprimeurs. Un succès inespéré a répondu à ces judicieuses prévisions.

Il fut convenu que la nouvelle institution serait une école d'apprentis imprimeurs. Elle forme des compositeurs, des conducteurs de machines, des pressiers et des imprimeurs lithographes. Toutes les connaissances techniques utiles dans une imprimerie sont données aux élèves, mais l'enseignement de la théorie n'y vient que comme le complément et le couronnement de la pratique qui fait l'objet principal des cours.

Pour les travaux pratiques, l'affluence des élèves est devenue telle que les locaux, pourtant vastes, sont aujourd'hui insuffisants.

Tout élève qui demande à entrer à l'Institut Saint-Bride doit rédiger une demande d'admission et répondre à un questionnaire.

Les classes de typographie et de lithographie sont organisées en vue de donner une instruction théorique et pratique aux compositeurs, conducteurs-typographes, pressiers et conducteurs-lithographes, et de leur procurer les connaissances techniques qu'il leur serait impossible d'acquérir à l'atelier. Cette

instruction n'est pas donnée pour remplacer la formation technique qui ne peut être acquise qu'à l'atelier; elle est destinée à compléter cette formation.

L'école d'imprimerie typographique occupe une superficie de 6.400 mètres carrés, y compris une salle de lecture qui peut contenir 120 personnes : le tout aéré avec soin et éclairé à l'électricité.

Comme instruments de travail : 200 fontes de caractères de labour et de fantaisie, une linotype, une Century double carré, une Bremner double carré, une presse à bras carré, une presse à pédale 25 × 20. Les machines sont mues par l'électricité. On y compte aussi tous les outils ou appareils utiles pour la pratique des métiers de compositeur et de conducteur.

Les cours sont divisés en élémentaire, moyen et supérieur. On y démontre aux apprentis et aux ouvriers et on leur fait pratiquer tous les détails de leur profession.

Les cours pour les apprentis de 16 à 18 ans ont lieu le vendredi soir, de 7 h. 30 à 9 h. 30 et le jeudi après-midi, de 5 h. à 7 h. Ces cours sont tout élémentaires; on y enseigne les rudiments de la composition.

Les classes pour les compositeurs au-dessus de 18 ans ont lieu les lundi et mardi, de 7 h. 30 à 9 h. 30. Ce cours est destiné à procurer aux élèves une connaissance générale de tout ce que peut avoir à faire un ouvrier. Il doit être suivi concurremment avec les cours de langue, de science et d'histoire de l'art.

Parallèlement à ces classes, des cours pratiques ont lieu les lundi, mardi, mercredi et jeudi, de 7 h. 30 à 9 h. 30, auxquels les élèves des cours moyen et supérieur peuvent assister. Tout élève qui manque les classes théoriques et pratiques deux fois de suite est rayé.

L'enseignement donné dans ce cours moyen est si développé qu'il est impossible à un apprenti au-dessous de 18 ans de se préparer en une seule année scolaire aux examens qui le terminent.

Le cours supérieur est spécialement destiné aux élèves qui ont obtenu un certificat dans la section précédente. L'enseigne-

ment y prend un caractère élevé. Toutes facilités sont procurées aux élèves pour visiter des fabriques de papier, des fonderies, des clicheries, des imprimeries, des ateliers de photogravure. Les cours ont lieu le jeudi soir, de 7 h. 30 à 9 h. 30, à partir du 3 octobre.

La classe de linotype est ouverte à tous ceux qui fréquentent régulièrement les trois classes sus-mentionnées. Enseignement théorique et pratique sur les principes de la composition à la machine. Une linotype est installée dans la salle de composition. Cours d'une demi-heure, par groupes, de 7 h. à 9 h., le lundi et le jeudi. Même sanction que plus haut pour les élèves absents deux fois.

La classe des conducteurs est destinée à l'instruction des ouvriers travaillant à la machine. Grâce aux machines de démonstration, les élèves sont dressés aux travaux d'impression typographique les plus délicats et, tout spécialement, au tirage des clichés en trois couleurs. L'attention des élèves est appelée sur l'intérêt et l'importance de cet enseignement.

Le cours élémentaire, réduit aux éléments essentiels, porte sur les travaux généraux d'une imprimerie : il convient aux apprentis de 16 à 18 ans. Jeudi, de 5 h. à 7 h.

Le cours supérieur est destiné aux apprentis et ouvriers au-dessus de 18 ans ou à ceux qui ont passé l'examen de sortie de la classe élémentaire. La plus grande partie du temps est consacrée aux travaux pratiques. Jeudi et vendredi soir, de 7 h. 30 à 9 h. 30.

Les apprentis compositeurs, conducteurs, lithographes, de 16 ans au moins, qui travaillent actuellement dans une des branches de la profession, peuvent être reçus comme élèves. On conseille aux apprentis de moins de 16 ans de continuer, dans les écoles du soir, leurs études d'arithmétique, de grammaire, de rédaction, de dessin à main levée, de dessin linéaire, de machines et de chimie afin d'être en mesure de passer les examens d'admission à l'école technique. Les postulants qui se présentent pour la première fois doivent avoir une instruction élémentaire satisfaisante. Si le Comité estime leur instruction insuffisante, il ajourne leur admission.

Vous avez remarqué que les classes comprennent trois divisions qui correspondent aux aptitudes des élèves : *a*) élémentaire; *b*) moyenne; *c*) supérieure. Les élèves, cela va sans dire, ne passent d'une division dans une division plus élevée qu'après avoir donné des preuves de leurs capacités dans les examens. Cette règle est moins strictement observée dans les cours pratiques qui sont fréquentés par un grand nombre d'adultes intelligents désireux de s'initier aux progrès de leur métier. Vous avez noté aussi que les conducteurs ont des classes tout à fait séparées, soit dans le cours élémentaire, soit dans le cours supérieur. Il ne vous a pas échappé que des cours spéciaux ont lieu pendant les heures de travail de l'après-midi, dans chacune des sections : composition, conduite des machines, lithographie. Vous vous demandez si ces cours sont suivis, et, s'ils le sont, vous les considérez comme une cause de trouble pour les ateliers, puisqu'il est bien entendu que les élèves qui y assistent doivent être employés dans une imprimerie. Eh bien ! ces cours sont assidûment suivis par les apprentis de 16 à 18 ans, et l'on s'arrange dans les ateliers pour que les jeunes gens qu'ils intéressent n'en perdent pas le bénéfice.

Il ne vous a pas échappé que le règlement oblige les élèves à payer une faible cotisation. Ce n'est pas, comme on pourrait le croire, en vue d'augmenter les ressources de l'Institut, qui sont considérables. Avec un sens avisé des conditions de la vie pratique, en apparence les plus insignifiantes, avec une connaissance pénétrante des ressorts de l'âme humaine, le Comité exige cette rétribution minime des apprentis dans la pensée qu'ils seront portés à ne pas négliger des leçons et des avantages qui leur coûtent quelque chose et pour lesquels ils paient de leur poche. L'événement donne raison à ces vues du Comité. Un jeune apprenti de l'Institut auquel je demandais s'il fréquentait assidûment la bibliothèque et le gymnase, me répondit gravement : « Je paie assez cher pour n'y pas manquer. »

Les professeurs sont recrutés parmi les nombreux ouvriers des ateliers de Londres. Ils sont choisis par l'administrateur de l'Ins-

titut sur leur réputation établie d'ouvriers hors ligne et sur preuves faites. Ils reçoivent des maisons dans lesquelles ils sont employés l'autorisation de quitter leur travail les après-midi où ils ont des cours, pour diriger leurs classes. Pour un cours d'une heure, l'Institut les « honore » d'une livre. C'est une préoccupation judicieuse de ne choisir les maîtres de l'école que parmi des ouvriers employés au lieu de les recruter parmi les amateurs de la profession ou les ouvriers en disponibilité. L'obligation pour ces professeurs, qui sont des praticiens, d'approfondir davantage et la pratique et la théorie de leur art pour les enseigner congrûment aux élèves, a pour effet d'augmenter leur valeur professionnelle, et tout le métier profite de ces progrès.

On voit, par les menus faits que je relève en courant, que les patrons et les ouvriers des imprimeries de Londres font cause commune avec l'Institut Saint-Bride. C'est un point sur lequel il faut appuyer.

En effet, les patrons imprimeurs considèrent aujourd'hui d'un bon œil l'enseignement technique donné par l'Institut. Vous en avez eu la preuve dans les facilités qu'ils donnent aux ouvriers qui y professent, aux apprentis qui le fréquentent. J'ajoute que la plupart paient aux apprentis les heures de l'après-midi passées à l'École. Ils rendent autant de services qu'il est possible de leur en demander pour la distribution des prospectus et avis concernant les cours de l'Institut. C'est strictement à ces manifestations de bonne volonté que se réduisent les interventions personnelles des patrons dans la direction et la marche de l'École. Il n'y a pas de danger qu'elles deviennent plus envahissantes, tant l'Institut a soin de garder son indépendance. Il ne demande aux patrons nuls subsides, mais il accepte avec reconnaissance de l'Association des patrons imprimeurs les 100 francs de prix qu'elle offre chaque année pour la distribution des récompenses.

Quoique aussi discret en apparence que celui des patrons, le rôle des ouvriers dans la marche et le développement de l'Institut Saint-Bride est bien plus effectif. Et c'est à leur louange

que je fais cette constatation. Ils témoignent, par l'intérêt actif qu'ils portent à toutes les manifestations de la vie de l'École, du souci qu'ils ont de voir et de faire progresser leur métier.

Les différents bureaux des Trade-Unions reçoivent de grandes quantités d'imprimés concernant les cours théoriques et pratiques et s'emploient avec zèle à les faire tenir à tous ceux qu'ils peuvent intéresser. L'Union ne s'en tient pas à cette intervention indirecte. Elle veille à ce que l'administration de l'Institut ne mésuse pas de son omnipotence pour recevoir des élèves qui ne seraient pas apprentis imprimeurs — c'est-à-dire des élèves qui n'ont pas fait deux ans d'apprentissage dans un atelier d'imprimerie — ou des gens qui ne se rattachent que peu ou point à l'industrie de l'imprimerie — des « sarrasins ». Ainsi se trouvent protégés contre les intrusions perturbatrices les intérêts généraux de la corporation.

Cette surveillance des Trade-Unions, qui n'a jamais eu l'occasion de se signaler par un acte extérieur, a, de plus, une influence salutaire sur la direction des études : elle a obligé l'Institut à restreindre l'enseignement technique à une instruction complémentaire de celle que les apprentis reçoivent à l'atelier, au lieu d'être une école suppléant l'atelier.

En fait, et sans qu'il y paraisse, ce sont les Trade-Unions qui choisissent et désignent les professeurs. Elles n'interviennent pas d'une manière officielle dans ces nominations; mais, comme toute l'élite intellectuelle des ouvriers imprimeurs est affiliée à leurs sections, il se trouve qu'à toute place vacante dans le corps professoral de l'Institut, c'est un unioniste qui bouche le trou.

Inutile d'ajouter que les Trade-Unions ne contribuent en aucune façon aux charges financières de l'Institut Saint-Bride. A l'exemple des patrons, l'Association des protes attribue quelques prix en argent pour les concours entre élèves.

Il faut louer les Unions de s'être rendu compte de l'intérêt qu'il y avait pour elles à s'emparer discrètement d'une organisation que les circonstances avaient préparée sans leur concours, pour en faire délibérément et sans bourse délier un instrument

d'éducation professionnelle et de perfectionnement technique. Sans y être visibles, elles sont aujourd'hui dans la place; c'est leur esprit qui règne. La discrétion de leur surveillance, l'anonymat de leurs interventions, l'habileté tenace, quoique dissimulée, qu'elles ont mises à orienter l'École vers un enseignement pratique et progressif dont la profession tout entière bénéficie chaque jour, témoignent de la sagesse et de la hauteur de vues de ceux qui ont préparé cette prise de possession réelle, sinon apparente.

Je n'ai plus que quelques traits à relever : ils portent avec eux leur enseignement. S'il est exact que les étudiants sont, pour la plus grande partie, de jeunes apprentis, il faut noter que, dans le nombre, on compte aussi beaucoup d'adultes qui viennent se mettre au courant des derniers progrès de leur métier et dont l'âge moyen était de 46 ans, pendant l'exercice 1901-02. Dans la session 1901-02, l'Institut a donné son enseignement à 367 élèves dont 252 apprentis et 105 adultes. Parmi les 252 apprentis, 57 ont suivi les cours de l'après-midi. Ceux-ci étaient envoyés aux cours par leurs patrons, et, dans presque tous les cas, comme je l'ai marqué plus haut, leur temps a été payé pendant qu'ils suivaient les classes.

Tant de dévouement au bien public de la part des fondateurs de l'Institut, de bonne volonté de la part des patrons, d'intelligence de la part des ouvriers n'ont pas encore donné tous les fruits qu'on en attend. Le nombre des élèves est bien petit en comparaison du grand nombre de jeunes gens et d'adultes employés dans l'imprimerie en Angleterre. On y compte, d'après le dernier recensement :

a) Jeunes gens au-dessous de 20 ans.....	7.758
b) Adultes.....	30.618
Ensemble.....	<u>38.376</u>

De ces chiffres, il faut conclure que l'Institut ne donne l'enseignement professionnel qu'à environ 1 %, par an, des ouvriers.

En revanche, il convient de remarquer qu'en ce qui concerne la typographie, l'enseignement a été porté à un degré de perfec-

tion qu'il est presque impossible de dépasser. Les résultats de cet enseignement sont des plus satisfaisants, nombre d'élèves ayant suivi les cours pendant quatre ans. La plupart de ceux qui ont suivi les cours complets occupent les situations les meilleures ou les plus élevées dans les ateliers de composition et de tirages.

III

On peut tirer, des faits que je viens de vous exposer, quelques conclusions particulières et purement techniques qui n'échappent à aucun de vous : elles sortent des faits eux-mêmes. Je n'insiste pas. Mais cette enquête m'a conduit à quelques conclusions d'une portée plus générale que je voudrais mettre brièvement en lumière. Voici la première :

A l'encontre de ce qui se fait chez nous, dans les essais d'écoles d'apprentissage que nous avons tentés, *il est indispensable que l'école soit suivie en même temps que l'atelier*. Cette loi, d'une application générale en Angleterre et aux États-Unis, est surabondamment démontrée par l'expérience. Ce qui lui donne une évidence décisive, c'est qu'elle est fondée sur une raison psychologique, sur les exigences mêmes de l'âme humaine. En effet, sauf les cas exceptionnels de dilettantisme, l'homme ne prend bien intérêt à s'instruire que de ce qu'il pratique pour le besoin de son existence. Une école d'apprentissage ne peut avoir d'utilité et ne peut donner tout son effet que si elle est fréquentée par des enfants qui travaillent à l'atelier. Mais y a-t-il moyen, chez nous, avec l'exagération des heures de présence à l'atelier, de faire une part de temps à l'école professionnelle, sans aller droit à un surmenage stérile et funeste? — Quoi qu'il en soit, il faut bien nous mettre en tête qu'on ne peut perfectionner des ouvriers dans les arts modernes sans qu'un enseignement scientifique accompagne la pratique du métier, et que cet enseignement est impossible sans une limitation de la dépense du temps à l'atelier.

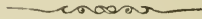
Une seconde conclusion est celle-ci : il faut qu'avec nos voisins d'outre-Manche, nous nous pénétrions de cette vérité qu'*il n'y a*

pas de solution à la question du travail dans une autre voie que celle du développement des capacités dans la classe ouvrière. Quel est celui d'entre nous qui ne serait heureux d'avoir affaire à des ouvriers plus entendus dans le métier et dans l'organisation de leur existence? Quels gâcheurs de travail, souvent! et comme ils s'arrangent mal dans le détail de leur vie! Routine et imprévoyance : c'est toute la fameuse question ouvrière!

Troisième conclusion : les ouvriers anglais, comme il ressort des faits que je vous ai exposés, n'attendent la solution de la question ouvrière que d'eux-mêmes. Leurs associations, comme les Trade-Unions, entendent qu'aucun progrès dans le métier, aucune amélioration dans la situation matérielle, morale ou sociale des ouvriers, ne se fassent sans qu'elles participent de toutes leurs forces à la préparation des avantages qui en doivent résulter. Une institution est-elle fondée en faveur des ouvriers? Avec un vif sentiment de leurs responsabilités et de leur dignité, ils veulent en avoir la direction et être les seuls artisans de leur propre ascension.

Et, pour finir par une conclusion pratique, j'ajoute qu'il convient aux patrons français de favoriser l'entente professionnelle sérieuse des ouvriers entre eux pour la solution de toutes les questions qui intéressent le progrès technique et moral de leur profession. Montrons-leur des exemples comme celui de Saint-Bride et encourageons dans le même sens toutes les initiatives intelligentes.

P. PRIEUR.



LE PLATEAU DE L'ARDENNE

ET LES

MODIFICATIONS SOCIALES RÉSULTANT DES TRANSPORTS



II

LE LIEU ET SON APPROPRIATION (1)

Sur cette scène, dont nous connaissons maintenant les premiers éléments et dont nous comprenons l'agencement, nous pouvons introduire l'homme.

Où aurait bien pu se fixer celui que, hier ou jadis, les circonstances auraient forcé à chercher en Ardenne ses moyens d'existence?

Certes ce n'eût été, en général, ni dans les vallées ni sur les sommets dénudés. Mais ces plis du plateau entre deux landes, non loin de la forêt, et qui offraient, avec un faible abri contre les vents, des herbages arrosés par un filet d'eau, ne présentaient-ils pas, en dépit de la médiocrité de leurs productions, les emplacements les plus favorables à son installation? C'est là, en effet, que nous apercevons la plupart des villages.

Or, tandis que nous en prenons le chemin, suivons, par la

(1) Voir la livraison précédente.

pensée, la famille nouvellement arrivée en ces lieux et demandons-nous quel parti elle pourrait en tirer pour sa subsistance?

Pourrait-elle y vivre de l'art pastoral?

Sans doute, le vallon est tout indiqué pour le pâturage des troupeaux. Mais, par suite de l'humidité qu'entretient l'imperméabilité du sol, le gazon y est envahi par des plantes adventices si nombreuses que le bétail refuse d'y prendre sa nourriture. Il faut d'abord améliorer ces fonds en assurant, par des canaux, l'écoulement régulier des eaux, pour les rendre vraiment productifs et utilisables. Je sais bien que, bordant la prairie fangeuse, s'étendent de part et d'autre des landes immenses. Mais, si elles sont vastes, elles sont aussi fort pauvres. Les herbes, qui croissent entre les genêts et les bruyères, y sont cachées et presque étouffées sous le couvert serré de ces buissons, dont la pâture est nuisible au gros bétail. Il suffit, il est vrai, d'arracher ces plantes, d'y mettre le feu et d'en répandre les cendres, pour que le sol s'engazonne spontanément et fournisse, durant quatre ou cinq années, un maigre pâturage. Mais ce simple travail, tout comme le précédent, constitue déjà un aménagement du sol, un commencement de mise en valeur, de culture, en d'autres termes.

Si, reculant devant les efforts que comportent ces nécessités ou devant la difficulté de conserver du bétail dans un pays aussi pauvre, le nouveau venu se rejetait sur la chasse et la pêche, n'y trouverait-il pas, plus aisément peut-être, des moyens d'existence suffisants?

Il le semble, à première vue. On sait, en effet, que l'Ardenne abonde en gibier. Laissons de côté les animaux ordinaires, lièvres, lapins etc., et signalons seulement le cerf, le chevreuil et le sanglier, habitants de ses forêts, la gélinotte et le coq de bruyère, qui gisent sur ses plateaux. Autrefois, la contrée était plus peuplée encore et abritait probablement plus d'une espèce aujourd'hui disparue. C'est ainsi qu'au sixième siècle, le poète Fortunat signale la chasse qu'on y faisait à l'auroch. On y

rencontrait même alors, d'après certains auteurs (1), l'ours, l'élan, l'urus et l'âne sauvage. Quoi qu'il en soit, depuis l'époque des Carolingiens jusqu'à nos jours, l'Ardenne n'a cessé d'attirer les disciples de Nemrod et, durant des siècles, elle ne fut guère connue au dehors et signalée dans les écrits, que pour ses produits de vénerie. A l'heure actuelle même, c'est une des rares contrées où la chasse à courre soit encore pratiquée d'une façon régulière et continue (2). Enfin, des bêtes sauvages, vivant elles aussi de la chasse, comme le loup, le renard, la martre, la belette, le loir et le grand-duc (3), depuis longtemps repoussés, pour la plupart, des régions voisines, ont trouvé, en Ardenne, une retraite suffisamment pourvue

Quant à la pêche, jusqu'en ces dernières années, où l'affluence des amateurs et souvent aussi l'apparition d'épidémies, — comme ce fut le cas pour les écrevisses — ont singulièrement réduit son rendement, elle était assurée jadis par l'abondance des poissons qui remontaient ses moindres ruisseaux et au premier rang desquels il faut citer des truites renommées (4).

Tous ces produits des bois et des eaux peuvent sans doute procurer d'abondantes captures aux seigneurs et aux riches, qui, de tout temps — mais pour peu de temps, en somme, et en petit nombre d'ailleurs — sont venus chercher en Ardenne un délassement ou un plaisir; ils ont même pu — autrefois surtout — fournir des ressources *accessoire*s aux gens du pays; mais ils seraient bien *insuffisants*, à eux seuls, pour faire vivre, d'une façon régulière, permanente, continue, une population un peu importante. L'appauvrissement rapide des rivières ardennaises, à partir du jour où les touristes amenés par les chemins de fer ont pu s'adonner, durant les quelques semaines des vacances, au plaisir peu destructif cependant de la pêche à la ligne,

(1) Voyez Parent, *Patria Belgica*, t. I, p. 288.

(2) A Vielsalm, où elle a lieu tous les deux jours.

(3) Vivien de Saint-Martin. v° *Luxembourg*; et Houzeau, *loc. cit.*, p. 235 à 243.

(4) Ajoutons-y, d'après Bellet (*Belgique pittoresque*, p. 438), le brochet — plutôt rare — l'anguille, le poisson blanc, la perche, la tanche et l'ombre.

montre assez que tous les poissons de leurs eaux ne pourraient figurer dans l'alimentation des habitants que comme un appoint secondaire. En serait-il autrement pour le gibier de poil et de plume? Que l'on jette, si l'on en doute, un rapide coup d'œil sur les pays de chasse par excellence, sur ces belles et immenses forêts équatoriales où, sous un climat très chaud et humide, éminemment favorable à la multiplication des êtres et à leur conservation, abondent, avec les animaux de toutes sortes, des plantes et des fruits multiples propres à la nourriture de l'homme. Les populations indiennes ou nègres, qui y demandent à la chasse leurs moyens d'existence, sont, on le sait, tombées au dernier degré de l'abaissement et de la misère. Sous l'action de la faim, elles sont forcées à de fréquentes migrations où elles abandonnent vieillards et malades; souvent même elles se voient poussées à des luttes féroces dont la chair humaine est l'unique enjeu. Et, malgré la répulsion invincible qu'elles éprouvent pour la culture, elles n'échappent cependant pas, sur le continent africain, à la nécessité de travailler le sol (1). Comment dès lors, dans une région septentrionale, plutôt froide, pauvre, relativement peu étendue et absolument dépourvue de plantes fructifères, serait-il possible de vivre exclusivement d'un gibier qu'on ne peut plus du reste estimer abondant, si, au lieu de comparer l'Ardenne avec les régions voisines, on la met en parallèle — comme cela doit se faire en pareil cas — avec les territoires de chasse. L'essayât-on, il n'en faudrait pas moins, sous peine d'être condamné à disparaître bientôt, chercher en même temps ailleurs des ressources plus importantes et mieux assurées.

Ces ressources, on ne les trouverait certes pas dans l'exploitation industrielle des forêts. Car loin de fournir directement des aliments, celle-ci implique l'existence préalable de travaux agricoles assez productifs pour nourrir, non seulement les cultivateurs, mais aussi les travailleurs du bois. Au surplus,

(1) Voyez sur ces questions : de Préville, *Les Sociétés africaines*, et Demolins dans la *Science sociale*, t. 1, p. 212.

à supposer même qu'il fût possible d'établir d'emblée semblable industrie, encore ne serait-elle rémunératrice, et par conséquent viable, qu'à la condition de fournir au commerce des matières premières ou des produits fabriqués, assez recherchés pour faire l'objet d'un trafic avantageux. Or ce que nous savons des forêts ardennaises exclut assez cette possibilité. Le hêtre, le plus beau de leurs arbres, n'a guère été employé autrefois que comme bois de chauffage. Aussi, jusqu'au milieu du dix-neuvième siècle, voyons-nous exploiter ces forêts en vue du combustible seulement (1), si nous exceptons toutefois le bois d'œuvre qu'en retiraient les riverains, en même temps que leur affouage. Certes, elles devaient assurer par là d'importantes subventions à la famille ouvrière; mais celle-ci ne pouvait réellement en profiter que si elle tirait ses moyens d'existence d'un autre genre de travail, disons mieux, d'un travail de sédentaire, de la culture en définitive.

L'étude des produits du sous-sol (2), qui ne présentent pas

(1) Lévêque de la Basse-Mouturie, *Itinéraire dans le Luxembourg*, p. 7.

(2) On trouvait, en effet, et on trouve encore des minerais de plomb, d'antimoine, de cuivre pyriteux, de manganèse et surtout de fer en plusieurs points du pays. (Voir pour plus de détails : Houzeau. *loc. cit.*, p. 173; Bockholtz, dans les *Communes luxembourgeoises*, t. I, p. 183; et Cornet dans la *Patria Belgica*.) Mais leur teneur en métal est excessivement faible — elle ne dépasse pas 28 % pour le fer — et les mines, peu importantes et à rendement médiocre, n'y ont jamais pris un réel essor. Souvent délaissées, puis reprises sans plus de succès, elles sont définitivement tombées, pour la plupart, avec les fourneaux au bois, les forges et les clouteries qui en vivaient, le jour où les voies de transport ont mis leurs produits en concurrence avec ceux des hauts fourneaux à la houille. L'industrie du fer s'est cependant développée anciennement déjà et s'est maintenue de nos jours dans l'Ardenne française. Cela tient à une double cause : 1° la Meuse, qui la traverse, fournit une voie de transport économique, aussi aisément utilisable aujourd'hui pour amener les minerais, les fontes et les combustibles étrangers, qu'elle l'était jadis pour déplacer et exporter ceux du pays; 2° il s'est formé sur les bords de cette rivière, depuis le xv^e siècle, une population industrielle, spécialisée et devenue à la longue très habile, véritable richesse dont on avait intérêt à tirer parti.

Quant aux carrières d'ardoises, etc... elles doivent certes à la création des routes et des chemins de fer le développement qu'elles ont acquis au siècle dernier. Mais, strictement limitées à quelques points des vallées de la Meuse, de la Semoy, de la Sure et de la Salm, ces exploitations se présentent dans le pays à l'état sporadique et n'affectent que peu la physionomie générale du plateau. J'en dirai autant des tanneries de Stavelot et de Malmedy dans le nord du pays. Nous signalerons d'ailleurs, à l'occasion, les phénomènes particuliers auxquels ces diverses industries ont pu donner naissance et qui mériteraient d'être notés.

les mêmes avantages immédiats, nous conduirait pareillement, et *a fortiori*, à la même conclusion.

De toute façon donc, et quoi qu'il ait pu tenter d'abord, l'homme a été contraint de réclamer du sol, par un travail d'appropriation et de mise en valeur, les ressources nécessaires pour suppléer à l'insuffisance des productions spontanées, si variées qu'elles soient d'ailleurs.

La revue rapide que nous venons de faire de celles-ci le démontre déjà. Mais de quelle force probante ne s'augmentera pas notre conclusion, lorsque nous aurons vu le colon aux prises avec les exigences du climat ardennais. Le froid ! voilà bien un des facteurs les plus énergiques et les plus impérieux de l'accroissement des besoins, une des causes les plus propres à évincer les imprévoyants et les incapables.

Or, à ne considérer que la situation de l'Ardenne, placée au-dessus du 49° 42' parallèle et l'élévation de ses plateaux, qui varie de 400 à 650 mètres, on a dû pressentir qu'il interviendrait ici. Il intervient, en effet, et avec une intensité, que ne permettaient de prévoir ni la situation, ni l'élévation du pays. Car, chose étrange, tandis que, pendant l'été, la chaleur diurne n'est guère moindre en Ardenne que dans la basse Belgique (1), en hiver, l'écart entre la température des deux régions devient considérable et il se marque, au mois de janvier, par une différence thermométrique d'environ 5 degrés centigrades. L'Ardenne présente alors la même froidure que la région des lacs suédois, situés cependant à 10 degrés de latitude plus au Nord.

Tout anormal qu'il paraisse, le phénomène peut s'expliquer cependant.

Recevant en plein les vents tièdes du Sud et de l'Ouest, l'Ardenne les arrête, pour ainsi dire, par son relief et doit probablement à cette circonstance, ainsi qu'à son élévation modérée, d'en

(1) Voyez les données fournies à cet égard par M. Lancaster, dans la *Monographie agricole de l'Ardenne* et dans la *Monographie de la région sablo-limoueuse*.

ressentir l'action réchauffante autant que les plaines basses de Belgique. Par contre, elle est tout aussi exposée aux froids du continent; car, si, vers l'Orient, elle s'adosse à l'Eifel, elle ne trouve pas, dans cette contrée sœur, des chaînes assez élevées pour abriter, contre les vents du Nord et de l'Est, ses plateaux découverts. Elle ne fait que protéger en partie de leur souffle desséchant les régions voisines de l'Ouest qu'elle domine de plusieurs centaines de mètres (1).

Les observations météorologiques témoignent également et de la fréquence relative des vents continentaux en Ardenne et de leur action réfrigérante d'ailleurs bien connue. Tandis qu'à Bastogne, au centre de notre plateau, on notait, en 1901, le seul vent d'Est 138 fois, on ne le signalait que 64 fois à Bruxelles (2). Des calculs portant sur une durée de 70 années n'ont donné pour Uccle (observatoire de Bruxelles) qu'une moyenne annuelle de 52 jours de gelée (3), tandis qu'on en comptait 132 à Libramont et 145 à Bastogne (4). Et, comme s'il n'avait d'autre but que de bien marquer par sa présence la relation intime

(1) La nouveauté de l'explication réclame peut-être une justification. Il suffit de parcourir le *Bulletin quotidien de l'Observatoire de Belgique* pour trouver maints indices de cette influence des vents s'affirmant d'une façon tantôt égale, tantôt inégale, sur tout le territoire belge, suivant qu'ils sont maritimes ou continentaux. Je me contenterai d'en donner ici un exemple, frappant entre tous, à raison de l'époque de l'année, à laquelle il se rapporte. — Le 23 janvier 1899, par vents Ouest et Sud-Ouest constants, la température maxima était à Bruxelles + 10° 3 et à Spa + 9° 5; la minima respectivement + 4° 2 et + 4°. Le 3 février avec vents Est et Nord-Est également constants, on obtient comme maximum à Bruxelles + 4° 2 et à Spa 0° 0, comme minimum — 4° 5 d'un côté, — 8° 2 de l'autre. Le 8 février, les vents du Sud-Ouest soufflent de nouveau sans contrariété, et l'on observe à Bruxelles : maximum de température + 9° 0, minimum + 4° 4, à Spa : maximum + 8° 5, minimum + 5° 2. Les jours suivants, mêmes vents constants, mêmes proportions. Puis, indécis d'abord, les vents se remettent bientôt à souffler d'Est d'une façon régulière et le 24, la température est tombée à — 2° 9 à Bruxelles et à — 7° à Spa. Il ne semble donc pas contestable que les vents continentaux exercent sur l'Ardenne une action réfrigérante accentuée, à raison de sa situation géographique et de son altitude. C'est dans cette action des vents, me paraît-il, que l'on doit rechercher la raison de la rigueur excessive de l'hiver en Ardenne, plutôt que dans la nature de son sol, comme on le fait d'ordinaire.

(2) *Annuaire météorologique pour 1901*.

(3) *Monographie de la région sablo-limoneuse*, p. 3.

(4) *Monographie agricole de l'Ardenne*, p. 8. En ce qui concerne l'Ardenne, les calculs ne portent que sur sept années et ne remontent pas au delà de 1891.

qui existe entre l'exposition du pays aux vents et la température dont il jouit, « le houx, tué par la rigueur des hivers, ne croît plus sur les pentes orientales des Fagnes » (1).

Mais l'hiver n'est pas seulement plus rigoureux en Ardenne que dans les régions voisines de l'Ouest, il y est encore beaucoup plus long. Il commence plus tôt et finit plus tard. A Bruxelles, il gèle en moyenne à partir du 10 novembre; à Bastogne, dès le 5 octobre, soit 35 jours plus tôt. La capitale de Belgique éprouve normalement la dernière gelée le 4 avril; la capitale de l'Ardenne le 11 mai, 37 jours plus tard (2). La neige — toujours d'après ces mêmes calculs — fait son apparition en Brabant à partir du 15 novembre et elle n'y tombe plus après le 20 mars. L'Ardenne la subit dès le 22 octobre, elle en reçoit annuellement environ 2 mètres de hauteur, quelquefois plus, et elle en reste couverte jusqu'au 27 avril. Les saisons intermédiaires de l'automne et surtout du printemps y sont ainsi singulièrement réduites par les empiètements de l'hiver. Aussi, n'est-ce pas sans raison que l'on a donné à nos plateaux le nom de « Sibérie belge (3) ».

En présence de telles conditions, il n'est pas besoin de réfléchir beaucoup aux conséquences de ce long et dur hiver, qui ensevelit toute la contrée sous une épaisse couche de neige, pour se faire une idée de l'importance et de la nature des provisions que, sous peine d'être exposé à périr, il faut amasser, pour les animaux domestiques et pour la famille, au cas même où les membres de celle-ci trouveraient dans les produits de la chasse d'importantes subventions.

L'âpreté du climat ne faisait donc que rendre plus inévitable et plus impérieuse la nécessité de la culture.

(1) Reclus, *Géog. univ.*, t. IV, p. 71.

(2) Au point de vue de l'intensité du froid, la différence n'est pas moins accusée. Le thermomètre descend à 5 degrés sous zéro, le 25 décembre seulement à Bruxelles; il marque cette même température dès le 16 octobre à Bastogne, soit 70 jours plus tôt. Et tandis qu'on ne ressent plus semblable froid dès le 17 février dans la première de ces villes, on l'éprouve encore dans la seconde au 4 avril, 46 jours plus tard.

(3) De Prémoré, *Un peu de tout, à propos de la Semoy*, p. 44. — L'évêque de la Basse-Mouturie, *loc. cit.*, p. 7.

Mais elle en limitait singulièrement l'objet, elle en réduisait le rendement, et elle en augmentait la difficulté.

Le froment, qui ne peut résister à ces grands froids d'hiver, en est exclu. Il cède la place à des céréales plus résistantes, à l'avoine et à une sorte de seigle, particulière à l'Ardenne, appelée « regon » par les gens du pays. Ajoutez à cela la pomme de terre et vous aurez presque toute la série des plantes cultivées. Car il n'y faut plus compter le lin et le chanvre, qu'à force de fumure et de soins chaque famille tirait jadis pour ses besoins propres d'un coin de terre privilégié. On y a renoncé depuis plusieurs années, de même qu'au sarrasin et au colza.

Pour se faire une idée de ce que furent durant des siècles l'étendue de cette culture, ses produits et leur valeur, il faut se reporter aux témoignages de ceux qui visitèrent l'Ardenne avant 1860. Les récoltes y sont chétives (1), nous disent-ils, « d'une qualité et d'un rapport très médiocres (2) ». « Les blés n'y atteignent pas trois pieds de haut (3). » Les arbres fruitiers n'y sont représentés que par de rares et misérables spécimens, qui témoignent, par leur isolement et leur dénument, de la stérilité du pays. « Le peu de fruits qu'ils y ont sont acerbés (4). » A part dans certaines vallées des confins, projetées par l'industrie en dehors de la vie générale du pays, on n'y rencontre pas de villes. Les quelque douze agglomérations du plateau, affublées de ce nom, ne sont que de gros bourgs d'aspect absolument rural et qui comptaient, en 1794, de 170 à 250 maisons au maximum (5). Bastogne même, la capitale du pays, que, par une amère dérision, on avait, anciennement déjà (6), surnommée « *Paris en Ardenne* », dépasse à peine, aujourd'hui, le

(1) Vivien de Saint-Martin, *Dictionnaire*, v° Ardennes.

(2) Idem, *ibid.*

(3) L'évêque de la Basse-Mouturie, *Itinéraire dans le Luxembourg*, p. 8.

(4) Thomassin, *loc. cit.*, p. 371.

(5) Manuscrit de Leistenschneider, ou *Catalogue général des villes, bourgs, villages, hameau de la province de Luxembourg*, etc.

(6) Voyez notamment de Bertels, *l'Historia Luxemburgensis*, qui parut en 1694.

chiffre de 3.000 habitants. Sortiez-vous de ces lieux habités, il y a cinquante ans, vous rentriez presque en pays sauvage. « Ce n'est que dans les environs des villages que quelques parties ont été défrichées et mises en culture, à force de soin et d'engrais, » écrivait vers 1825 le docteur Courtois (1), après avoir parcouru l'Ardenne du Nord. Et quelques années plus tard, de Prémorel devait dire de celle du Sud : « Les habitations et les terrains cultivés sont en si petite proportion, comparativement à l'étendue des landes et des bruyères, que l'on est tenté de croire ces hameaux égarés dans un désert (2). »

Le climat n'est pas seul, il est vrai, à porter la responsabilité de cet état de choses; la terre y est pour une large part. Le sol ardennais, en effet, est un des plus pauvres qui existent. Il manque d'éléments minéraux, surtout d'acide phosphorique et il est presque complètement dépourvu de calcaire (3). Or, on sait combien ces deux corps sont essentiels à la constitution des organismes végétaux et à la fructification. On sait aussi que l'absence du dernier d'entre eux suffit à exclure de l'assolement toute une série de plantes, notamment des plantes améliorantes comme le trèfle.

Celles, en petit nombre, qui peuvent s'accommoder de l'aridité du pays et supporter son climat rigoureux, engourdis par un long hiver, ne recommencent à pousser vigoureusement que vers la fin de mai ou dans les premiers jours de juin. Ainsi en retard, elles ne sont pourtant, en aucune façon, à l'abri des retours offensifs du froid. Malgré les grandes chaleurs estivales, dont l'Ardenne bénéficie, il n'est pas rare, en effet, d'y voir le thermomètre descendre sensiblement au-dessous de zéro en mai, en juin et même en juillet (4). Or, rien n'est plus préjudiciable aux jeunes pousses qu'une température printanière aussi va-

(1) Dr Courtois, *Recherches sur la statistique de la province de Liège*.

(2) De Prémorel, *op. cit.*, p. 34.

(3) Voir, à cet égard, les résultats des analyses chimiques du sol ardennais et des analyses du sol par la plante dans la *Monographie agricole de l'Ardenne* (p. 22 à 27) et dans Camille Hubert, *La Région de l'Ardenne*.

(4) Voyez dans la *Monographie agricole de l'Ardenne* les relevés des températures mois par mois, p. 4 à 8, et aussi p. 11 et 12.

riable et dont les changements sont aussi radicalement brusques. Les gels et les dégels successifs soulèvent le sol, les plantes se déchaussent et souvent elles périssent. Si les seigles ont particulièrement à souffrir de ces froids tardifs, les autres céréales n'échappent pas non plus à leur action désastreuse. « Il arrive, écrit de Laveleye (1), que les pommes de terre gèlent durant les mois de mai et de juin... Les gelées blanches des nuits d'été nuisent également au foin et s'opposeraient au développement du sarrasin... Il n'est pas jusqu'à la fructification des céréales qui ne souffre du froid et l'époque de la moisson est parfois retardée jusqu'à la mauvaise saison. » « En visitant cette contrée en octobre 1860, continue l'auteur cité, j'y trouvai les récoltes de seigle et d'avoine ensevelies sous la neige. »

Avec un climat aussi rigoureux, un sol aussi aride et des productions aussi pauvres, quel ne devait pas être le sort réservé par l'Ardenne au bétail amené par l'homme?

De même que les plantes se sont rabougries, les animaux domestiques y ont perdu leurs proportions. Les bêtes à cornes de l'ancienne race, au poil roux (2) et hirsute, étaient extrêmement petites, très maigres et de formes anguleuses. En 1852, au moment où l'on commençait à les améliorer, elles avaient, au dire d'un homme compétent, moins de 300 livres (3) de chair, et le même auteur nous affirme, dans un autre passage, que la vache ardennaise de vieille race n'en donnait guère plus de 200 (4). Le préfet Desmousseaux, sans être un spécialiste en la matière, n'en était pas moins frappé de l'état lamentable des bêtes à cornes et il écrit en 1807 qu'elles « y sont au dernier degré de la dégradation (5) ».

Quant aux chevaux ardennais, dont on connaît l'ancienne célébrité et qui sont encore très recherchés aujourd'hui, ils sont

(1) *Économie rurale de Belgique*, p. 210.

(2) Courtois, *op. cit.*, t. II, p. 106.

(3) Fischer, *Situation agricole du Grand-Duché de Luxembourg*, p. 35.

(4) *Ibid.*, p. 6.

(5) Desmousseaux, *Précis statistique du département de l'Ourthe*, p. 53.

petits aussi, et c'est par leur remarquable endurance, par leur sobriété, leur résistance aux privations et aux fatigues qu'ils se recommandent aux acheteurs. On sait de quel secours ils furent à Napoléon dans sa campagne de Russie. Seuls de leur race, ils purent résister aux froids et aux privations, qui accablèrent la Grande Armée, et ils en ramenèrent les débris. — Petite aussi, très petite même, l'ancienne race des moutons ardennais. « Leur toison lavée ne pèse qu'une livre et quart (1) » et elle est « de qualité plus que médiocre (2) ». Le froid et la pauvreté de l'alimentation les rendaient très tardifs, mais ils devaient aux plantes aromatiques, comme le thym et le serpolet, qu'ils broutaient dans les landes, une chair délicate d'un fumet tout particulier (3). — Seul, le porc, obligé à de nombreux déplacements pour chercher sa nourriture dans les bois et les landes, devait acquérir à ce genre d'exercices une taille énorme (4). Certes, ce n'était pas là, pour lui, un avantage. De telles habitudes de vie le rendaient tardif; il s'engraissait difficilement et seulement vers l'âge de trois ou quatre ans. Néanmoins, et malgré leur chair plutôt dure, les jambons d'Ardenne ont joui d'une certaine réputation.

Mais les auteurs qui nous font de la culture et du bétail ardennais ces peintures apitoyées, éprouveraient certes un grand étonnement s'ils pouvaient revoir aujourd'hui le pays qu'ils décrivent dans la première moitié du XIX^e siècle. Quel changement, en effet, du jour où les voies de communication permirent d'amener au cœur de l'Ardenne — dont la largeur ne dépasse pas douze à quinze lieues — les éléments dont le sol était dépourvu! Tant qu'on se contenta d'y apporter du calcaire sous forme de chaux, le progrès, à vrai dire, fut peu sensible, bien que, du même coup, on ait pu introduire dans

(1) Docteur Courtois, *op. cit.*, t. II, p. 111.

(2) Fischer, *op. cit.*, p. 38.

(3) Bellet, *Belgique pittoresque*, p. 428.

(4) De Prémoré, *op. cit.*, p. 158.

la rotation le trèfle et les légumineuses. Mais déjà, l'alimentation du bétail gagnant en richesse et en variété, on put y tenir des reproducteurs achetés à l'étranger et entreprendre de relever par des croisements l'ancienne race du pays. C'était un premier pas. Il en entraînait immédiatement un second, puis toute une série d'autres. Car les produits de sang hollandais ou de Durham, auxquels on fit surtout appel, sont très exigeants. Loin de se contenter des maigres pâturages des landes pauvres, ils réclament une alimentation riche et abondante. Pour la leur procurer, le paysan se voyait obligé à une culture plus étendue et plus intense, et c'est naturellement à l'étable qu'il allait servir à ses bêtes les fourrages, les grains et les légumineuses récoltés dans ses champs. Par le fait même, il devait trouver dans le fumier de ferme, jadis presque nul, le premier élément d'une bonne culture.

Mais le sol manquait encore de phosphore. Or, on le sait, si tous les éléments nutritifs indispensables aux plantes étaient, à l'exception d'un seul, mis à leur disposition, la végétation serait impossible. L'un d'eux vient-il à manquer en quantité notable, la végétation s'arrête en proportion et les autres éléments restent en partie inertes (1). Aussi le progrès ne fut-il décisif qu'à partir de l'époque relativement récente où il devint possible de fournir au sol, avec le calcaire nécessaire, l'acide phosphorique dont il était dépourvu, le tout à peu de frais et sous un faible volume. C'est ce qui arriva quand on eut reconnu les propriétés du phosphate Thomas, ou phosphate basique. Il vint donner aux cultures de l'Ardenne un tout autre rendement, aux récoltes une toute autre valeur nutritive et il acheva ainsi de relever un bétail autrefois misérable et rachitique. En même temps, les produits du pays acquéraient une valeur inconnue jusque-là, et il devenait relativement aisé d'en tirer parti, les voies de transport, cause première de toute cette révolution, permettant désormais de les écouler facilement au dehors.

(1) C'est ce que l'on appelle, en science agricole, la « loi du minimum de Liebig ».

Nous aurons à étudier plus tard les conséquences de cette transformation de l'économie rurale de l'Ardenne; mais notons dès maintenant que, pour être devenu plus fécond et plus rémunérateur, le travail agricole n'en est pas moins resté difficile et pénible, à raison des conditions de climat et de sol dont nous avons parlé et des exigences nouvelles auxquelles le paysan avait à faire face. Au surplus, si le sol est généralement léger et meuble, il ne se prête pas bien à une culture continue. Sous l'influence des labours répétés, la terre devient trop légère, perd sa cohésion et n'offre plus aux plantes un support suffisant (1). L'emploi fréquent de la chaux produit à peu près les mêmes résultats. « La terre devient *sotte*, » suivant une expression du terroir. Il faut alors revenir à la culture des plantes fourragères dont les racines serrées domment au sol plus de fermeté (2).

Aussi, malgré les progrès réalisés en ces dernières années, le paysan ardennais a-t-il conservé le sentiment profond de l'apreté de son pays. Faites-le parler des contrées voisines; en vertu d'une comparaison mentale avec la sienne, il appellera indistinctement toutes les premières de ce même terme : « le Bon Pays ». Et le langage officiel a consacré cette façon générale de s'exprimer, en désignant du nom de « Gutland » la partie méridionale du Grand-Duché, qui se rattache au système lorrain, tandis qu'il donnait à la partie septentrionale, toute ardennaise, celui de « OEsling » ou « pays des glaces ».

L'étude détaillée que nous venons de faire nous permet de résumer, en peu de mots, les conditions sociales que le Plateau ardennais présentait pour l'homme.

Indiquons-les en traits bien précis :

1° a) *Productions spontanées assez variées* (herbages, landes, bois, gibier);

(1) Camille Hubert, *loc. cit.*, p. 38.

(2) Camille Hubert, *loc. cit.*

b) mais insuffisantes, chacune prise à part et toutes ensemble, à pourvoir aux besoins de la famille

c) accrus par un hiver long et rigoureux;

2° *Nécessité dès lors de recourir à la culture,*

d) mais sous un climat froid et extrêmement variable,

e) et sur un sol très pauvre, ne donnant, sans le secours d'amendements amenés du dehors, que des produits peu nombreux et médiocres.

De ces conditions se dégagent des caractères dominants, qui en rendent toute la quintessence et que l'on peut exprimer en trois mots :

DIVERSITÉ, mais PAUVRETÉ des *ressources*, APRETÉ du *travail*.

Cela constaté, il n'est pas besoin d'être grand clerc en Science sociale pour en deviner immédiatement quelques conséquences :

1° Et d'abord, contraint par la pauvreté des ressources de faire flèche de tout bois, le colon devra vraisemblablement demander sa subsistance, en même temps qu'à une culture nécessaire, mais pénible et chanceuse, à tout ce qu'il pourra tirer des productions spontanées;

2° Il sera limité, par cette même pauvreté des ressources, à la petite exploitation et au petit domaine;

3° Il sera réduit par l'âpreté du travail au groupement le plus restreint de la famille;

4° Appliqué à des travaux divers et néanmoins obligé à vivre étroitement et en petit groupe, le paysan se fera, à ce genre de vie, une physionomie sociale, qui n'aura ni la simplicité de lignes et la netteté de contours dues à une occupation unique, ni l'éclat et le pittoresque qu'y ajoutent la vie large et l'aisance. Les traits de l'Ardennais ne seront dès lors ni simples comme ceux du Pyrénéen, du Champenois ou du Breton, ni relevés par cette richesse de coloris qui illustre l'Auvergnat, le Tourangeau ou le Normand; notre type sera beaucoup plus complexe que les premiers et aura moins d'« éclat » que les derniers;

5° Enfin, il semble bien que, s'il s'est produit, en ces der-

niers temps, des changements en sens divers dans le caractère et l'orientation première de l'Ardennais, la création récente des voies de transport soit, par ses conséquences, pour une part au moins dans cette transformation.

La simple étude du Lieu nous amène ainsi à circonscrire notre sujet et à poser, dès maintenant, plusieurs jalons de la route qu'il nous faudra parcourir. Entre eux néanmoins il reste une marge assez large et rien dans les limites fixées par chacun n'implique nécessairement une formation sociale déterminée. Nous ne tenons encore que le cadre dans lequel celle-ci va s'affirmer. Pour l'en dégager ou — ce qui revient au même — pour résoudre le double problème que nous nous sommes posé dès le début, il n'y a, on le sait, qu'un moyen absolument sûr et scientifique : c'est l'observation méthodique de la famille ouvrière.

Mais où irons-nous l'observer ?

Là, évidemment, où nous avons le plus de chance de la saisir sous l'action immédiate et actuelle de l'ensemble des conditions créées par le Lieu. Nous pourrions donc, à la rigueur, aller l'étudier n'importe où nous trouvons associées, sur le plateau ardennais — et si possible non loin des vallées qui le coupent — la forêt et la lande, avec les dépressions herbeuses, sur les flancs desquelles la culture s'est en général développée. Toutefois, comme le pays de Bastogne passe pour un de ceux où les caractères du type sont les plus accusés et les mieux conservés, et comme, d'autre part, il se trouve au centre d'une province presque entièrement ardennaise, la méthode scientifique le désignait à nos recherches de préférence à tout autre. C'est de ce côté que je dirigeai mes investigations.

L'examen attentif de la carte topographique me fit bientôt pencher vers la partie inférieure de ce pays, située entre la ligne du chemin de fer de Libramont à Bastogne, au Nord, et la région boisée de Neufchâteau à Martelange, au Sud. Appuyés sur la grande forêt, desservis par de bonnes routes, mais déjà

assez distants des gares, les villages de cette zone doivent à l'ensemble de ces circonstances de former en quelque sorte un type moyen, également éloigné de celui des localités excen- triques, plus projetées en avant par les communications nom- breuses et faciles, et du type des contrées restées fort en arrière, par suite de leur situation écartée ou, à d'autres égards encore, particulièrement désavantageuse. Là, il devait être plus aisé de faire le départ entre ce que l'Ardennais tenait de l'ancien état de choses et ce qu'il devait au nouveau. Après avoir parcouru le pays, en procédant aux constatations nécessaires, j'arrêtai dé- finitivement mon choix sur Fauvillers.

A trois lieues environ de la gare de Morhet, relié par une belle grand'route aux villes de Bastogne et de Neufchâteau, dont il est éloigné de trois à quatre lieues seulement, ce bourg est également mis en communication avec les localités environ- nantes par des chemins carrossables. Il s'étale à 467 mètres d'altitude, au bout d'un large promontoire, qui, se détachant en pente douce d'une des nombreuses chaînes arrondies et dénudées du pays, se dirige vers le Sud jusqu'à deux kilomètres de la forêt des Ardennes.

Des plis du terrain relativement profond, partent, au milieu de minces bandes d'herbages, de petits filets d'eau. Bientôt réunis au ruisseau de Basse-Oeil, ils vont, à une demi-lieue de Fauvillers, se jeter dans la Sure qui coupe son territoire. Prise en elle-même — c'est-à-dire abstraction faite des hameaux dé- tachés qui, au point de vue administratif, font avec elle une seule et même commune — l'agglomération de Fauvillers forme, en Ardenne, un village assez important pour avoir été choisi comme siège d'une justice de paix. D'aspect généralement dé- cent, presque aisé même en certaines parties, elle comprend 96 maisons, non pas toutes alignées en rue, comme cela se voit en d'autres pays, surtout en France, mais jetées çà et là, par petits groupes éloignés les uns des autres de quelques dizaines de mètres, et bâties à des distances variables des routes qui s'y croisent. On pourrait lui appliquer, presque trait pour trait, la description qu'Arduin-Dumazet donne de Gespunsart dans

l'Ardenne française : « Le bourg n'a guère d'intérêt, écrit-il. Dans ces rues larges, bordées de maisons de pierre, jaillissent des fontaines d'eau vive (1). L'aspect est absolument rural : fumiers et fagots forment devant les habitations des tas où viennent picorer ou se jucher les volailles. L'église est de ce style sans style particulier à l'Ardenne : un four à chaux surmonté d'un clocher. »

Restait à trouver une famille qui se prêtât à la monographie. Je m'adressai à M. S***, un honorable fonctionnaire de l'endroit, Ardennais d'origine, adonné depuis longtemps à l'agriculture et parfaitement en mesure, grâce à sa parfaite connaissance de la contrée et de ses habitants, de me renseigner très exactement. « Je crois avoir votre affaire, me dit-il, quand je lui eus exposé le but de ma visite, ou plutôt, je crois connaître l'homme qui vous conviendrait. Il est âgé de 62 ans, marié et père de cinq enfants. Comme tous les autres, il a pratiqué l'ancienne culture et s'est mis ensuite aux nouvelles méthodes. Par les proportions de son domaine, ses procédés de travail, l'importance de sa famille, les dispositions et les rapports des membres de celle-ci, il rentre bien dans le type général de nos paysans; mais il a mieux réussi que l'ordinaire, et, comme vie, comme manières de faire, comme mœurs, comme idées, c'est tout ce qu'il y a de plus ardennais. Il m'a des obligations et ne me refusera pas de vous recevoir; seulement vous ne pourrez rien en tirer! Nos paysans, Monsieur, excellent à confesser les gens à leur insu: mais ils ne se livrent pas. Ils sont, pour ce qui les concerne, d'une défiance dont vous ne vous faites pas d'idée. » Il fallut renoncer à me présenter directement. M. S*** se chargea d'aller préparer le terrain et de m'annoncer comme un ami, qui, « voulant étudier la culture du pays, désirait être mis en rapport avec un homme très entendu, capable de lui en expliquer clairement le mécanisme et de lui en faire voir chez lui une bonne application. » Je m'en remis

(1) Ardouin-Dunazet, *loc. cit.*, p. 244. L'agglomération de Fauvillers ne compte qu'une source; mais elle est dotée de plusieurs puits publics et les herbages y arrivent jusqu'au milieu du village.

à mon bienveillant envoyé du soin de piquer adroitement l'amour-propre du chef de famille et nous primes rendez-vous pour le lendemain. Après mille questions sur la personne de l'étranger, sa profession, son but, le pourquoi de son étude et de ses recherches, les raisons pour lesquelles il venait à Fauvillers plutôt qu'ailleurs, chez lui plutôt que chez son voisin, etc... etc... notre homme, en vrai Ardennais, finit par répondre : « Vous pouvez amener ce Monsieur, mais... dites-lui qu'on verra. » C'est dans ces conditions que je fis la connaissance de Mathieu Thonon et de sa famille.

Cela se passait en septembre 1896. Je ne pus alors, pour des raisons d'ordre personnel, terminer l'enquête entreprise, et il me fallut attendre le mois d'octobre 1901 avant de retrouver l'occasion propice de la mener à bonne fin. C'est, dès lors, à la seconde de ces dates, que, sauf indication contraire, se rapportent les faits dont il sera question dans la suite de cette étude. A la première comme à la seconde de ces époques, j'eus soin, d'ailleurs, suivant en cela les règles de toute méthode scientifique, de vérifier dans les autres familles de la localité, à la vie desquelles je n'avais pas tardé à me mêler, les phénomènes que je relevais chez le monographié. Puis, de Fauvillers, par des investigations précises, systématiquement dirigées de différents côtés, j'étendis cette analyse comparée, de proche en proche, à toute la contrée; et, à chaque pas, je rencontrais la preuve vivante que l'observation méthodique d'une simple famille ouvrière fournit l'explication de toute l'organisation sociale d'un pays. Toutefois, je ne mènerai pas le lecteur à ma suite dans ces pérégrinations à travers l'Ardenne. Nous nous contenterons d'y jeter ensemble quelques coups de sonde, pour mesurer la portée des phénomènes observés et déterminer, au besoin, les modifications qu'ils affectent suivant les circonstances. Nous aurons ainsi l'occasion d'établir des sous-variétés du type étudié, non — que cela soit bien entendu d'avance — pour le vain plaisir d'en réunir un grand nombre, comme ferait un collectionneur, mais uniquement pour vérifier, par la comparaison, les lois que l'analyse directe nous aura

révélées. Pour plus de facilité, et pour éviter l'éparpillement de l'attention, nous nous limiterons à l'Ardenne belge, et plus spécialement à l'Ardenne luxembourgeoise. Ce faisant, nous n'en décrirons pas moins la vie sociale de tout le pays et, par là, une des variétés les plus caractéristiques du plateau rhénan, qui n'a pas encore été scientifiquement étudié jusqu'ici.

V. MULLER.

(La suite au prochain numéro.)



LES PHÉACIENS D'HOMÈRE

A ISCHIA



VII

LES EUBÉENS A SCHÉRIE ET LES ORIGINES DU NOSTOS

(*Fin.*)

En étudiant les traditions historiques relatives à l'expansion eubéenne en général, et à la colonie chalcidienne d'Ischia en particulier, nous avons compris comment cette dernière colonie a dû être amenée à prendre la direction de la mer Tyrrhénienne. Nous l'avons vue céder, tout à la fois, aux désastres qui lui faisaient abandonner la Grèce, aux relations anciennes qui lui ouvraient l'Occident, et très probablement à l'appel de ses frères de race, les Phéaciens, premiers maîtres de l'île, inconnus pourtant aux traditions historiques.

Or, chose curieuse, cette rencontre des Eubéens et des Phéniciens à Ischia, oubliée par la tradition, mais si bien indiquée par toute cette étude, se trouve précisément documentée par le *Nostos*. C'est en effet à l'établissement des Eubéens à Schérie, en terre phéacienne, que le poème nous reporte. C'est ce qu'il nous reste à montrer.

Une remarque préliminaire se dégage de l'ensemble du *Nostos*, c'est que le poète, et par conséquent les Grecs dont il est le porte-parole, considèrent les Phéaciens comme des gens supérieurs dont on attend beaucoup, et qu'il faut absolument ga-

gner et se concilier. Son attitude est tout à fait celle qui convient à l'étranger au foyer d'un hôte riche et influent, au modeste employé devant le chef suprême de la maison de commerce, à la jeune bourgade naissant à l'ombre de la vieille citadelle ; en un mot au client humble et insinuant, en face du tout-puissant protecteur. C'est l'impression nette que produisent les flatteries semées à tous les coins du poème, lorsque l'on s'est décidé à voir dans les Phéaciens des êtres de chair et d'os.

Puis, une analyse attentive nous fait remarquer, d'une part, que toutes les allusions du Nostos aux pays grecs se rapportent à l'Eubée et à la zone d'influence chalcidienne, et, d'autre part, que plusieurs passages renferment des allusions transparentes à la venue des compatriotes du poète chez les Phéaciens. Il devient donc tout à fait vraisemblable que les Grecs, au nom de qui parle Homère, sont précisément les colons chalcidiens de la tradition.

Tout d'abord, c'est la déesse Ino, fille de Cadmos, qui accueille Ulysse à son arrivée en face de la terre des Phéaciens. Battu par la tempête, le héros va périr quand apparaît « la blanche déesse qui jadis conversait au milieu des mortels, mais qui, maintenant dans les flots, jouit des honneurs divins ». Elle lui apporte une bandelette magique qu'il fixera sous ses bras et qui le rendra insubmersible ; c'est une véritable ceinture de sauvetage. En même temps, elle l'exhorte à nager vers la côte prochaine (1). Elle est tout à fait significative, l'intervention de cette déesse, phénicienne par ses origines, grecque par le lieu de sa naissance, et dont la vie terrestre s'est écoulée à Thèbes. Assurément elle est le trait d'union naturel et tout indiqué entre les deux races, entre ceux que représente Ulysse et ceux qui l'accueillent.

Lorsque le dieu de la mer, Poséidon, qui rêvait la perte du héros, abandonne la lutte, vaincu par le Destin, « il lance en avant ses chevaux à la belle erinière, et se retire à Ægée où s'élève son illustre demeure » (2). Aux temps primitifs, Ægée était

(1) *Odyssée*, V, 333-353.

(2) *Odyssée*, V, 380, 1.

le port principal de l'île d'Eubée en face de l'Archipel, et il passe pour avoir donné son nom à la mer Egée, qui le baigne.

Athènes, le soir venu, « se dirige vers Marathon, et vers Athènes aux larges rues, où elle pénètre dans l'acropole d'Erechthée (1) ». Apparaît-elle, en cela, étrangère aux traditions eubéennes? Assurément non, car, à différentes reprises, des Athéniens étaient allés se fixer dans l'île. Chalcis et Erétric, en particulier, passaient pour avoir reçu, avant la guerre de Troie, des colonies venues d'Attique: l'une d'elles, à laquelle on faisait remonter l'implantation de l'élément ionien à Chalcis, avait été précisément conduite par un fils d'Erechthée, Pandoros (2). Après cette même guerre, les deux villes eubéennes virent encore arriver, la première Cothos, et la seconde Aielos, tous deux athéniens (3). Remarquons que la déesse passe d'abord par Marathon, absolument comme si elle venait du midi de l'Eubée.

Alcinoos connaît bien l'Eubée; c'est la seule terre grecque qu'il nomme; il sait qu'elle est très éloignée par la route de mer, et il fait entendre que ses navires ne vont pas jusque-là habituellement; nous le croyons sans peine, nous qui savons que la vraie route phénicienne emprunte le golfe de Corinthe, et traverse l'isthme thébain. Mais il a gardé le souvenir d'une expédition dans laquelle un vaisseau phéacien a cependant fait le tour de la péninsule hellénique, pour aller conduire en Eubée le blond Rhadamanthys qui allait voir là-bas Tityos, fils de la Terre (4).

Quand Ulysse s'en va au Pays des Morts, c'est pour consulter un devin fameux. Et quel est ce devin? le Thébain Tirésias (5).

Au pays des Morts, il trouve en outre le géant Tityos, habitant de l'Eubée, puis, toute une série de personnages considérables dans l'histoire de Thèbes (6), entre autres Antiope, mère

(1) *Odyssée*, VII, 80-81.

(2) Apollodore, III, 15, 1.

(3) Strabon, X, 1, 8.

(4) *Odyssée*, XII, 321 et suiv.

(5) *Odyssée*, X, 492; XI, 90, et suiv.

(6) L'apparition des Ombres, au chant XI, n'appartient pas tout entière au Nos-

d'Amphion et de Zethos, les fondateurs de la ville située au bas de la Cadmée; Mégare, fille de Créon; Alcémène qui enfanta Hercule dans la demeure d'Amphitryon; Épicaste, à la fois mère et épouse d'Œdipe... et aussi « la puissance sacrée d'Héraclès ».

Ailleurs une comparaison fameuse nous montre Artémis, la chasseresse divine, au milieu de ses Nymphes dans les solitudes du Taygète et de l'Erymanthe (1). Or Artémis était la déesse protectrice de Chalcis et d'Érétrie qui l'honoraient l'une et l'autre d'une façon spéciale, et ce culte commun était le symbole et la consécration du lien fédéral qui unissait les deux villes (2).

Son frère Apollon, plusieurs fois nommé dans le poème en passant (3), est à la vérité un des grands dieux de la Grèce; mais il est surtout le dieu du Parnasse thébain; et, pour le Nostos, c'est lui qui prophétise dans la divine Pythô aux pieds de la montagne (4).

Voici maintenant deux îles de l'Archipel en relations commerciales avec Chalcis: l'une c'est Lemnos, chère entre toutes à Héphaïstos (5), dieu phénicien jadis, en train, lui aussi, de s'helléniser; l'autre, c'est Délos, le grand marché des métaux avant Chalcis. « C'est à Délos, dit le héros à Nausicaa, qu'auprès de l'autel d'Apollon, j'ai vu, moins gracieuse et moins élancée que toi, une jeune plante phénicienne, un palmier au verdoyant feuillage (6)... »

Nous allons oublier Ulysse, le grand rôle grec du poème; et

tos. Elle renferme trois groupes principaux de légendes: légendes thébaines, légendes pyliennes et argiennes, légendes du cycle de l'*Iliade*. Sans discuter l'origine des dernières, on peut remarquer, pour expliquer leur présence ici, qu'elles sont en connexion étroite avec le personnage d'Ulysse. Les légendes pyliennes et argiennes se réfèrent évidemment à la Télémachie et sont de l'auteur de ce poème. Au contraire, les légendes du cycle thébain ne peuvent trouver leur raison d'être que dans l'intérêt spécial qu'elles inspirent aux auditeurs du Nostos.

(1) *Odyssée*, VI, 102-109.

(2) CURTIUS, *op. cit.*, I, p. 534.

(3) *Odyssée*, VII, 311; VIII, 488, etc.

(4) *Odyssée*, VIII, 79. Les Hymnes homériques ne connaissent Apollon qu'en relation avec la Béotie, Delphes, le serpent Python, la nymphe Tilphussa, etc.

(5) *Odyssée*, VIII, 283.

(6) *Odyssée*, VI, 162. Le mot *φαινίζ*, employé par Homère, veut dire à la fois palmier et phénicien.

pourtant, dans notre théorie, sa place est indiquée : il faut aux îles Ioniennes un représentant. Il est clair en effet que les navires de Chalcis et d'Érétrie ne franchissent pas l'isthme. Par conséquent, dans le golfe de Corinthe et au delà, on a des correspondants et des transporteurs. La situation géographique et la formation qu'elle suppose ne désignent-elles pas, pour cet office, les hardis navigateurs des îles Ioniennes? Évidemment, ce sont des émigrants partis d'Ithaque qui transportent l'expédition. Et qui, mieux qu'Ulysse, pourrait représenter ces derniers, Ulysse, cette incarnation toujours vivante de leurs gloires passées?

Pour des Eubéens d'ailleurs, le Laertiade n'est pas simplement un habitant des îles Ioniennes. Par sa mère, il appartient au pays thébain, et, qui plus est, il se rattache aux marchands de Thèbes. Autolykos, dont la fille a épousé Laerte et a donné le jour à Ulysse, « habitait une demeure fortifiée sur le Parnasse » (1), et de là, sans nul doute, il commandait la route qui, de l'Europe, va rejoindre Crisa, le port de Delphes. « Or il s'était rendu fameux par son habileté à piller, et par sa fidélité inviolable à la parole jurée; et c'est le dieu du commerce qui lui avait fait ce don » (2). Demandez aux faits modernes ce qu'il y a sous cette phrase, et vous voyez apparaître, au-dessus d'un étroit défilé que les caravanes sont obligées de suivre, le nid d'aigle habité par le Klephite montagnard. De là-haut, les convois sont à sa discrétion; il pille ou rançonne tout ce qu'il lui plaît (3). Mais il respecte et protège soigneusement les marchands qui se sont rachetés et ont fait alliance avec lui. Ceux-là sont « son âme et la prune de ses

(1) *Odyssée*, XIX, 410.

(2) *Odyssée*, XIX, 394-397.

(3) Androuzos, l'un des héros de l'Indépendance, pourrait bien avoir habité la haute demeure d'Autolykos. « Il se jeta dans les montagnes du Parnasse, et se trancha dans le château fort d'Arakhova d'où il pourrait défier toutes les attaques. Arakhova, que la Grèce appelle ses secondes Thermopyles, surgit comme un nid d'aigle... au sommet d'un rocher conique. Au-dessus de ce pic sauvage, il n'y a plus que les dernières aspérités du Parnasse; au-dessous un chaos de torrents et d'abîmes. D'un côté les montagnes de la Béotie ferment l'horizon; de l'autre, à travers une énorme embrasure de rochers, le regard aperçoit, au premier plan, le golfe de Corinthe (YÉMÉNIZ, *Scènes et récits des guerres de l'Indépendance*, 1869, p. 68).

yeux »; ils peuvent compter sur lui à la vie et à la mort (à la condition, toutefois, qu'ils paient régulièrement la redevance convenue). Voilà pourquoi, aux yeux de tout bon Grec, un Klephte, gardien de défilés, fait partie intégrante de toute organisation de transports bien entendue. Non seulement il lui assure la sécurité qu'elle n'aurait pas sans lui, mais il la débarrasse des concurrences gênantes!

Et c'est tout; le *Nostos* ne renferme pas d'autres allusions à la patrie grecque.

Mais celles que nous avons, au nombre de douze, se groupent toutes autour de cette petite patrie, l'Eubée, et constituent un ensemble bien significatif.

Serait-il possible d'aller plus loin, et de découvrir, dans le poème, quelque allusion à la profession des nouveaux venus?

Je note en passant une comparaison qui montre « un habile ouvrier ayant appris d'Héphaïstos et d'Athènes la perfection de son art, et missant l'or et l'argent dans des œuvres superbes (1) ». Assez peu amenée par le texte, cette comparaison a des chances d'être suggérée par la composition de l'auditoire. Il convient ensuite de rappeler la description assez longue du mégaron d'Alcinoos, et les merveilles de métallurgie que le poète y accumule à plaisir (2). L'insistance complaisante d'Homère sur ce point peut assez bien s'expliquer par l'intérêt qu'y trouvent des spécialistes; mais ici non plus, il n'y a rien de décisif. Par contre, l'histoire tragi-comique des malheurs conjugaux d'Héphaïstos paraît bien plus significative. A elle seule, elle constitue un poème indépendant d'une centaine de vers (3); les détails en sont traités avec un soin méticuleux; d'ailleurs elle est chantée par l'aède royal et en pleine agora; évidemment, elle n'est pas sans importance aux yeux d'Homère. Or il est facile de se rendre compte que cette œuvre assez longue, particulièrement étudiée, et d'ailleurs charmante, n'a tout son intérêt et sa pleine saveur que pour des métallurges; c'est donc

(1) *Odyssée*, VI, 232-4.

(2) *Odyssée*, VII, 84-102.

(3) *Odyssée*, VIII, 266-366.

bien pour des métallurges qu'elle semble écrite. D'un côté elle rend un complet hommage aux merveilles enfantées par leur art; elle les exagère même à plaisir; à ce point de vue, elle ne peut que flatter les plus difficiles. D'un autre côté, malgré ce qu'elle a d'irrévérencieux pour le dieu de la corporation, son sujet est bien celui d'un chant ou d'un poème corporatif. Si fiers qu'ils fussent de leur métier, et si dévots à leur patron, nos confrères du moyen âge ne gardaient-ils pas, dans quelque coin de leur mémoire, de bonnes vieilles chansons gauloises, où l'on daubait généreusement le saint protecteur, ce qui n'empêchait pas de l'invoquer fort pieusement à l'occasion?

Remarquons, en outre, que jusqu'ici ce morceau charmant produisait au milieu du *Nostos* l'effet d'un long hors-d'œuvre. Il n'était amené par rien: il semblait que le poète l'eût placé là, parce qu'il n'avait pas de raison de le mettre ailleurs; ce qui est toujours une faiblesse et par conséquent une invraisemblance. Avec l'interprétation qui précède, le voici vigoureusement incorporé à l'œuvre principale; il apparaît tout de suite comme l'un des passages que les auditeurs devaient le plus goûter. C'est un nouvel argument, d'ordre littéraire, à côté de l'argument d'ordre professionnel.

Et maintenant transportons-nous à Ischia, non loin de la Roche Noire, dans la riante et fertile vallée de Casamicciola. Cachés sous les oliviers au terne feuillage, qui tout à l'heure abritaient Ulysse, écoutons les confidences de Nausicaa à ses servantes: « Que pensez-vous de cet étranger, filles aux bras blancs? N'est-il pas beau comme un immortel? Plût aux dieux qu'il voulût rester ici et devenir mon mari! (1) » Le soir, auprès de son foyer, Alcinoos répétera le souhait de sa fille en l'adressant cette fois à Ulysse: « Que je voudrais te voir rester ici et devenir mon gendre! Combien je serais heureux de te donner une part de mes biens et une maison qui serait ton foyer, si tu voulais rester ici (2)! »

(1) *Odyssée*, VI, 239 et suiv.

(2) *Odyssée*, VII, 311 et suiv.

A une première lecture, nous sommes mal impressionnés, n'est-il pas vrai? Nous les trouvons bien inflammables et bien peu réservés, l'un comme l'autre. Mais si, avec les auditeurs du poète, on voit sous ces phrases une allusion prophétique à l'alliance qui unira étroitement les deux races, à cette portion de sa terre qu'abandonnera Schérie, à ces foyers qu'elle offrira à ses enfants d'adoption, n'est-ce pas que tout cela se transforme, et que, nous aussi, nous saluons le passage d'applaudissements enthousiastes?

Voici d'ailleurs que d'autres traits du poème se motivent et s'expliquent. En face du peu d'importance de la côte du Bouclier dans la topographie de l'île, nous avons eu jadis une hésitation; et nous nous sommes demandé pourquoi Homère notait ce détail. Pourquoi aussi cet amour des eaux courantes attribué gratuitement, j'en ai peur, aux ménagères phéaciennes (1)? N'y a-t-il pas quelque invraisemblance à conduire Nausicaa à un lavoir distant de six kilomètres? Ulysse, de son côté, ne pouvait-il pas aborder en un point plus rapproché de la ville?

Sur le second point, j'imagine que le fleuve aux eaux limpides a joué plus tard un rôle, géographique ou historique, dans l'installation des Chalcidiens à Isehia. C'est peut-être auprès de son embouchure, à la marine prochaine, que la flottille grecque a pris terre; ou plutôt c'est son cours qui, du côté de la ville phéacienne, servait de limite au territoire attribué à la nouvelle colonie.

Quant à la côte du Bouclier, si, de nos jours, elle a quelque importance dans la topographie de l'île, c'est parce qu'elle signale au navigateur l'anse toute voisine de Lacco Ameno. N'en était-il pas de même au temps du poète, et la colonie chalcidienne ne s'était-elle pas déjà assise au fond de cette anse? C'est au-dessus de Lacco que se trouve le cratère encore bien reconnaissable de Caccavelli, dont le nom, en patois napolitain, signifie « marmite ». Or il serait possible de trouver au nom

(1) A Isehia, les ménagères du *ix^e* siècle se contentent des eaux de leur citerne. En tout pays d'ailleurs, ne lave-t-on pas au plus près, et dans une eau trop quelconque?

traditionnel de la cité chalcidienne, Pithecusa ou Pithecussæ, une étymologie sémitique donnant à peu près le même sens : en hébreu, *pot* (trou, fente) et *kos* (coupe) nous donneraient « la coupe fendue », ou peut-être « le trou de la coupe ». Les deux appellations auraient pour trait d'union la forme caractéristique du cratère, évidemment plus accentuée, il y a trois mille ans (1). La fondation chalcidienne trouvait là un bon mouillage avec une banlieue fertile; elle occupait le site le plus grec de l'île, comme Schérie en occupait le site le plus phénicien. Les deux territoires se développaient à l'aise entre l'une et l'autre ville, et la limite commune se plaçait tout naturellement au fleuve de la Rencontre!

Puis pourquoi, en un lieu bien déterminé, tout près de notre fleuve, l'indication précise de ces deux arbres, minutieusement décrits, qui abritent le sommeil d'Ulysse? Ne s'agit-il pas là de deux arbres encore debout au temps du poète, auxquels se rattachait sans doute un épisode de l'arrivée, alors présent à toutes les mémoires, par exemple, une convention solennelle, un sacrifice offert en commun aux dieux protecteurs des limites? Ou bien encore, si l'on pèse tous les termes du texte (2), ces deux oliviers, nés de la même souche, l'un franc de pied tandis que l'autre est greffé, d'ailleurs étroitement entrelacés pour protéger le sol des vents humides et de l'ardeur du soleil, ne se dressent-ils pas, sur la frontière commune, pour symboliser ces deux tiges sorties du vieux tronc phénicien, l'une continuant à porter son feuillage naturel, l'autre ornée des fleurs et des fruits de la Grèce, et qui, désormais, vont couvrir le sol d'Ischia de leurs rameaux unis et des rejetons les plus vigoureux?

(1) Nos Grecs auraient, dans cette hypothèse, conservé à leur ville un nom de lieu imposé par les Phéniciens. — On pourrait d'ailleurs, en grec, retrouver aussi un sens analogue à celui du moderne Caccavelli : *πίθος*, *ἀζή*, donneraient la montagne ou le cap du *pithos*; quand le *pithos*, vaisseau vinaire en terre, était en place, sa partie inférieure était enfouie dans le sable; ce qui restait apparent avait assez bien l'aspect d'une coupe. A noter enfin que la *caccabé* (marmite en grec), origine évidente du mot patois, et le *pithos* se ressemblaient au point de vue des formes générales.

Tout ce que nous venons de dire de Lacco Ameno pourrait, presque aussi bien, s'entendre du site de Forio, pourtant un peu plus éloigné du Caccavelli.

(2) *Odyssée*, V, 475-487.

Enfin les événements qui ont précédé, et peut-être amené, au moins en partie, l'émigration à Ischia, cruellement tristes eux-là, paraissent avoir un écho et un symbole dans la tempête qui, deux longs jours, met Ulysse en péril et finit par le jeter sur la côte hospitalière. Les Eubéens, qui devaient aboutir à la félicité d'Ischia, n'avaient-ils pas été, eux aussi, longtemps battus par la tourmente doriennne, et n'était-ce pas précisément cette tourmente qui les avait jetés, malgré eux, sur la terre étrangère?

En voilà bien assez, il me semble, pour montrer aux plus incrédules que les Grecs dont le poète est le porte-parole se confondent réellement avec la colonie eubéenne de la tradition; du même coup, le Nostos apparaît comme ayant une véritable valeur documentaire et historique.

On pourrait cependant présenter une objection :

Si ce sont surtout des Chalcidiens et des Érétriens qui ont fondé l'établissement grec d'Ischia, et si le Nostos a surtout pour but de célébrer cet établissement, comment se fait-il que le héros du poème soit Ithakésien, et que l'élément eubéen ne soit représenté ici que par des allusions?

A cette difficulté, on peut faire au moins trois réponses :

La présence d'Ithakésiens dans la colonie est certaine, comme nous l'avons déjà indiqué; non seulement Ithaque a été, de tout temps, l'intermédiaire naturel et obligatoire entre Thèbes et l'Eubée d'une part et l'Occident d'autre part, mais encore, dans la circonstance présente, les Ithakésiens ont été les transporteurs dont on ne pouvait se passer. Or il se peut fort bien que l'auteur du poème se rattachât lui-même à Ithaque par ses ancêtres, ou qu'il fût, à Schérie, l'hôte ou le client d'un chef ithakésien d'origine.

Puis Ulysse, à moitié thébain par sa mère, et par conséquent sympathique aux Chalcidiens, avait assurément à son actif des traditions qui le promenaient à travers la mer Tyrrhénienne. N'était-il pas tout indiqué de broder sur ce thème peut-être historique, et en tout cas populaire?

Enfin, si, comme il est présumable, l'*Odyssée*, première et troisième parties, était déjà composée, le poète ne devait-il pas

tout naturellement songer à mettre l'œuvre nouvelle sous le patronage d'une si merveilleuse aînée?

Les nouveaux venus avaient donc retrouvé la paix et la prospérité sur la terre d'Ischia. Mais, au témoignage de Strabon, cette période heureuse fut à la fois hâtive et courte. La première éruption historique, dont la date est malheureusement inconnue, vint tout détruire. Auparavant déjà, des dissensions intestines s'étaient produites, assez graves pour déterminer un commencement d'émigration (1). Ces événements amenèrent les Eubéo-Phéaciens à s'établir sur le continent; et c'est alors que se place la véritable fondation de Cumès.

Moins éprouvés par l'éruption, ou plus favorisés par d'autres circonstances (2), les Eubéens prirent cette fois l'opération à leur compte. Peut-être, comme le voudraient certaines traditions, furent-ils alors renforcés par des colons venus d'Asie Mineure (3); en tout cas, il est certain que ces derniers n'apportèrent pas, comme on l'a cru, le nom de Cumès dans leurs bagages. Antérieurement à la guerre de Troie, nous le savons, ce nom avait été attaché à la roche dominant la rive phlégréenne, et cela par des Phéniciens. Les chroniqueurs qui croyaient à l'origine grecque de ce nom, étaient d'ailleurs bien embarrassés pour l'expliquer; ils étaient arrivés à imaginer le compromis suivant: Cumès de Campanie fondée à frais communs par les Eubéens d'Europe, et par les Cuméens d'Asie, sous cette condition que la direction et le pouvoir seraient eubéens et que le nom serait cuméen (4); le bon billet qu'auraient eu là les colons asiatiques!

(1) Strabon, V, 4, 9.

(2) Ici comme sur d'autres points, la population grecque, plus agricole, et par conséquent plus stable, appartenant d'ailleurs à une race plus nombreuse et pouvant plus facilement recevoir des recrues, a pu dominer, puis évincer graduellement la population phénicienne. C'est ce qui paraît s'être passé à Tarse en Cilicie, colonie grecque, jadis phénicienne ou syrienne (GROTE, IV, p. 358). Il en a été de même à Sinope devenue colonie de Milet, et aussi à Héraclée sur le Pont (DAREMBERG et SAGLIO, v^o *Colonia*). Ce phénomène de substitution de Grecs à Phéniciens a probablement été plus fréquent qu'on ne pense.

(3) La chose est cependant peu probable, parce que l'Asie Mineure prit très peu de part aux fondations grecques de la mer Tyrrhénienne, et n'y intervint qu'au VII^e et au VI^e siècles.

(4) Strabon, V, 4, 4.

On sait par l'histoire que Cumès arriva rapidement à une grande prospérité; elle était déjà florissante à une époque où elle était encore la seule colonie éolo-ionienne d'Italie. Voilà qui montre bien que son stage d'Ischia et ses origines à demi phéniciennes lui avaient donné le droit de commerce dans le monde phénicien. Nous savons en effet que la prospérité dans l'isolement était chose impossible, avec les conditions d'existence des marines antiques. Il fallait se rattacher aux pays civilisés et consommateurs par des stations amies et suffisamment rapprochées. C'est d'ailleurs dans cette direction, par un retour en arrière fort logique, que notre Cumès fonde la colonie de Zancle ou Messine (1). Il y a gros à parier que cette colonie, antérieurement sidonienne, ne devint grecque que par une lente substitution d'éléments cuméens à des éléments phéniciens préexistants.

De tout ce que nous avons dit sur les circonstances qui ont amené la composition du *Nostos*, faut-il conclure que ce poème soit né peu de temps après l'établissement des Eubéens à Ischia? Je ne le crois pas; le *Nostos* peut au contraire être assez notablement postérieur à cet événement.

Il suffit en effet à sa naissance que les deux races soient toujours en présence dans l'île, et que l'harmonie des premiers jours n'ait pas été troublée.

En tenant compte de ces deux conditions évidentes, est-il possible de conjecturer une date approximative?

Les auteurs anciens sont unanimes à dire que la véritable fondation de Cumès, celle qui fut faite par les Eubéens (la seule d'ailleurs qu'ils connaissent), précéda de beaucoup l'arrivée des premières colonies parties d'Asie Mineure. Cette arrivée se place vers l'année 735. La fondation de Cumès doit être plus ancienne au moins d'une centaine d'années, pour que l'affirmation des auteurs ait sa valeur; elle se placerait donc vers 825 (2). Un peu auparavant aurait eu lieu la première érup-

(1) Thucydide, VI, 4, 5.

(2) Nous sommes ainsi suffisamment d'accord avec le résultat des fouilles faites à

tion historique de l'Epomeo (1), qui avait été elle-même précédée par la période de dissensions dont parle Strabon. Nécessairement antérieure à tout cela, la composition du Nostos doit donc remonter au moins au milieu du ix^e siècle. Nous obtenons ainsi la distance minima de l'ère actuelle.

D'autre part, la distance maxima ne paraît pas pouvoir dépasser le commencement du x^e siècle. Après le désastre qui avait précédé le départ de Grèce, et les incertitudes inséparables de toute nouvelle installation, une période de paix et de prospérité assez longue était nécessaire pour apporter aux nouveaux venus la confiance dans l'avenir qui perce entre les lignes du poème.

Le témoignage bien connu d'Hérodote, qui regarde Homère comme son aîné de quatre cents ans, rend plus vraisemblable la première de ces deux dates, c'est-à-dire, le milieu ou le commencement du ix^e siècle.

De toute cette étude, il suit bien clairement que le Nostos n'est pas, comme on l'a cru jusqu'ici, une œuvre péniblement et savamment élaborée sur commande, dans une ville d'Asie Mineure, pour glorifier de vagues descendants d'Ulysse. C'est encore moins, comme l'imagine M. Bérard, la traduction poétique d'un périple phénicien sur lequel se serait escrimé un géographe éolo-ionien, s'attribuant la noble tâche de donner à ses compatriotes le goût des voyages de découvertes, et la connaissance des mers occidentales (2). Il n'y a vraiment, dans cette seconde hypothèse, que le rêve tout à fait imprévu d'un ami de l'enseignement géographique, désireux de compter Homère parmi ses prédécesseurs!

Cumes, qui ont donné à peu près le même mobilier archéologique que dans les plus anciennes colonies du vii^e siècle.

(1) Il est impossible de placer la composition du Nostos, à Cumes, après la seconde fondation, non seulement parce que les conditions préalablement indiquées ne seraient plus remplies, mais aussi parce que le poème ne renferme aucune allusion à cette seconde fondation, ni au cataclysme qui l'a précédée.

(2) C'est la théorie plusieurs fois indiquée au cours des *Phéniciens et l'Odyssee*, t. I; M. Bérard (p. 582) va même jusqu'à restituer le texte de ce périple en ce qui concerne Schérie!

Certes, le *Nostos* est une œuvre autrement vibrante : un poème tout d'actualité et de circonstance, débordant de vie et d'émotion profonde ! C'est vraiment l'épithalame de deux races, ou le chant de l'alliance ancienne jaillissant des âmes dans un anniversaire national. Sous le beau ciel d'Ischia, en face « du sourire infini des vagues » tyrrhéniennes, un aède grec l'a conçu : un aède grec, heureux de vivre dans la paix de cette nature, possédé, obsédé, du besoin de dire aux dieux et aux hommes la joie harmonique de tout son être ! Il a voulu célébrer la venue des siens sur la terre phéacienne, l'hospitalité reçue, le travail facile et fécond, peut-être aussi les infortunes par lesquelles était auparavant passé son peuple. Et tout cela, il l'a chanté dans une allégorie transparente : Ulysse d'abord battu par la tempête, puis sauvé par Nausicaa, et bientôt devant à Alcinoos la joie de retrouver la patrie perdue (1) !

Mais cet aède dont l'œuvre apparaît maintenant encore plus merveilleuse et tout à fait géniale, cet aède prodigieux, quel était-il ?

Il est bien clair tout d'abord, malgré les modernes, que ce fut un poète seul. On devait déjà leur objecter qu'une œuvre géniale impose forcément l'idée de production individuelle, le concours de plusieurs génies à des époques très rapprochées étant de la

(1) Le *Nostos*, que l'opinion commune fait naître en Asie Mineure, comme les autres poèmes homériques, a donc vu le jour à Ischia. L'ajouterai-je au risque de me faire honnir ? Je suis bien tenté de croire que le reste de l'*Odyssée* a été composé à Ithaque. Car toutes les indications de lieux et de mœurs se rapportent admirablement à cette île, sans qu'il y ait une allusion certaine à l'Asie Mineure, à sa géographie, ni à la vie nouvelle qu'on pourrait y mener. Quel que soit l'amour que l'on ait gardé pour la patrie perdue, il serait complètement inexplicable que l'on passât à ce point la nouvelle sous silence. — Il convient d'ailleurs de remarquer que les îles en avant du golfe de Corinthe, étaient suffisamment isolées du continent pour qu'elles aient pu garder leur population ionienne, et continuer à vivre de leur vie propre, après l'invasion dorienne ; les Doriens étaient trop peu marins pour les atteindre sérieusement. D'ailleurs, comme nous l'avons déjà dit, la prospérité de l'ionienne Chalcis se conçoit difficilement sans des correspondants également prospères, dans le golfe de Corinthe et au delà vers l'Occident. Or Chalcis, qui s'est relevée après la tourmente dorienne, atteindra son apogée au VIII^e siècle. Les Ioniens d'Ithaque devaient donc, tout comme elle, être remis au IX^e siècle des alarmes du XI^e, et pouvaient songer, dans la paix, à célébrer leur grand ancêtre.

Remarquons bien que cela n'empêche en aucune façon qu'Homère n'ait été un Ionien d'Asie, et que son poème n'ait pu être conservé, et plus ou moins remanié, en Asie.

plus haute invraisemblance (1). Il convient maintenant d'ajouter, et ceci est péremptoire, qu'une œuvre de circonstance exclut nécessairement l'idée d'un travail successif se prolongeant à travers plusieurs générations. Par conséquent, au moins dans la partie que nous avons analysée, le Nostos est (sauf, bien entendu, des remaniements peu importants) dû à un seul et même auteur.

Cet auteur unique et cet auteur de génie, quel était-il donc? Est-ce un aède inconnu, n'ayant produit que le Nostos? Est-ce au contraire le père du reste de l'*Odyssée*, probablement aussi le chantre de l'*Iliade*, au moins dans ses parties géniales? Est-ce en un mot le divin Homère?

Il semble qu'à cette question nous puissions maintenant répondre.

En des vers mystérieux et tout empreints d'une tristesse émouvante, le Nostos montre, dans le palais d'Aleinoos, l'aède « gloire de son peuple » se préparant à chanter, « l'aède chéri de la Muse, qui lui a donné le bien et le mal; elle l'a privé de ses yeux, mais elle lui a donné la douceur des chants (2)... » Qu'y a-t-il sous cette allusion voilée de mélancolie? Une plainte échappée à Homère réellement aveugle, et se désignant lui-même comme le chantre grec de la patrie grecque en terre phéacienne, ou bien au contraire une allusion peu intéressante à un aède quelconque, mais devenue par hasard la source des légendes qui font d'Homère un aveugle?

On se le demande en vain depuis des siècles.

Deux lignes d'Héraclide de Pont fournissent à ce doute une réponse décisive, si l'on admet que le Nostos a été composé à Ischia; deux pauvres lignes échappées à la destruction à peu près complète de l'œuvre principale d'Héraclide: « Après qu'Homère eut, comme on le dit, perdu la vue par suite de maladie, c'est par Céphallénie et Ithaque qu'il revint de Tyrhénie; des témoignages sérieux l'attestent » (3).

(1) Il y a là une considération, pourtant élémentaire, qu'on a trop souvent perdue de vue dans les discussions relatives à la question homérique.

(2) *Odyssée*, VIII, 62, 64.

(3) Héraclides Ponticus, *De Rebus publicis*, dans l'*Historicorum fragmenta*, II, de Muller-Didot, p. 222.

Homère, revenant de Tyrhénie. Homère devenu aveugle en Tyrhénie, cela semblait un conte à dormir debout, d'autant plus que la Tyrhénie désigne le plus souvent l'Étrurie. Et les deux pauvres lignes étaient lettre morte. Mais si, comme il faut l'admettre maintenant, le Nostos a été composé à Ischia, dans la mer Tyrhénienne, en face d'une côte qui fut longtemps au pouvoir des Étrusques, et que les Grecs contemporains d'Héraclide englobaient dans l'appellation de Tyrhénie (1), n'est-ce pas qu'elles deviennent vraiment lumineuses? Lié à des faits tout à l'heure invraisemblables et maintenant prouvés, le témoignage d'Héraclide n'acquiert-il pas une valeur péremptoire? L'infirmité d'Homère ne devient-elle pas certaine, et certain aussi son séjour « en Tyrhénie »? Du même coup, c'est bien la plainte du divin Aveugle qui retentit dans le poème en accents pathétiques, et le Nostos, œuvre anonyme pour les modernes, est définitivement signé!

Ici se termine cette étude sur les Phéaciens d'Homère.

En la commençant j'avais un triple but :

Ajouter un chapitre inédit à la géographie si intéressante de la Méditerranée primitive ;

Dégager, au moins en partie, le type social des Phéniciens, un des plus grands peuples de l'histoire, et aussi l'un des plus inconnus ;

Enfin rendre au Nostos son véritable sens et ses véritables origines.

Au lecteur d'apprécier si ce triple but est atteint.

Ph. CHAMPAULT.

(1) Jusqu'en 425 et probablement depuis le VIII^e siècle, les Étrusques, maîtres de la Campanie, y avaient une confédération de douze villes dont faisaient partie Capoue, Nola, Pompei, Herculanium, Sorrente, Marcina, Salerne. D'ailleurs, avant d'être au pouvoir de ceux que les Grecs appelaient les Tyrhéniciens Étrusques, cette région avait, d'après eux, appartenu aux Tyrhéniciens Pélasges.

LE FORT ET LE FAIBLE

DE L'OUVRIER ANGLAIS

Un volumineux et intéressant rapport sur le commerce britannique en 1902, dû à M. Jean Périer, consul de France, remplissant à Londres les fonctions de consul suppléant, vient de paraître. Nous croyons utile d'en publier les pages suivantes qui nous ont paru présenter un très réel intérêt.

Nous avons déjà cité, l'année dernière, un extrait du rapport de M. Périer relatif au commerce franco-britannique en 1901. Nous y avons vu comment l'auteur, d'après une méthode qui s'inspire directement de celle de la Science sociale, classe les marchandises françaises et anglaises en catégories véritablement scientifiques, correspondant à des phénomènes de « lieu » et de « travail ».

Rappelons brièvement le principe classificateur de M. Jean Périer. La France et l'Angleterre font des échanges extrêmement importants, et l'Angleterre, en particulier, est notre meilleure cliente (1). Cette

(1) Voici un aperçu de la statistique de l'an dernier.

L'Angleterre a acheté à la France pour 1 milliard 277 millions de marchandises. Il faut en retrancher environ 190 millions de marchandises transbordées ou réexportées, mais il faut y ajouter les sommes dépensées par les nombreux Anglais qui voyagent en France. Ces sommes, impossibles à connaître exactement, doivent atteindre au bas mot 500 millions, et probablement davantage.

La France, de son côté, a acheté à l'Angleterre, en 1902, pour 582 millions de marchandises. Il faut y ajouter ce que nous payons, comme frets, à la marine marchande anglaise, soit environ 350 millions. Total des paiements : 932 millions. Balance approximative en faveur de la France : 655 millions.

L'exportation de la France en Angleterre représente un peu plus des 30 pour 100 de notre exportation totale. L'Angleterre est de beaucoup notre meilleur client. La Belgique, classée immédiatement après, ne nous achète que pour 632 millions, c'est-à-dire la moitié de ce que nous achète l'Angleterre.

Nos achats à l'Angleterre, de leur côté, représentent les 13 pour 100 de notre importation totale. L'Angleterre vient en tête de nos fournisseurs, comme elle vient en tête de nos clients. Viennent ensuite les États-Unis, l'Allemagne, la Belgique et la République Argentine.

activité commerciale présente un caractère de stabilité spéciale. Pourquoi? Parce que les productions des deux pays sont en grande partie complémentaires. L'Angleterre et la France sont moins des concurrentes que des groupements sociaux ayant besoin l'un de l'autre. Ou, si l'on préfère, l'Angleterre et la France sont beaucoup moins concurrentes entre elles que ne le sont, par exemple, l'Angleterre et l'Allemagne, ou l'Angleterre et les États-Unis.

L'auteur du rapport, allant du plus complémentaire au moins complémentaire, c'est-à-dire des objets pour lesquels l'Angleterre est *le plus obligée* de s'adresser à la France, aux objets pour lesquels elle y est *le moins obligée*, classe les marchandises françaises exportées en Angleterre en quatre catégories sous les rubriques suivantes :

1° Produits dus aux conditions climatériques ou géologiques de la France : vins, cognacs, fruits, fleurs, légumes-primeurs, ardoises, etc. Vente annuelle : environ 230 millions;

2° Produits dus particulièrement aux aptitudes du paysan français (plus soigneux et plus méticuleux que le travailleur rural anglais) : œufs, volailles, beurres, fromages, sucre (en relation avec la culture intensive de la betterave), bétail, chevaux, etc. Vente annuelle : 154 millions;

3° Produits de l'ingéniosité française : articles de Paris, horlogerie, bijouterie, etc. Vente annuelle : 130 millions;

4° Articles dont la production est due aux aptitudes de bon goût ou de soin des industriels, des ouvrières et ouvriers français : articles de toilette féminine, y compris les soies, céramique, verrerie, automobiles. Vente annuelle : 736 millions.

Pour les marchandises vendues par l'Angleterre à la France, M. Périer, allant toujours du plus complémentaire au moins complémentaire, adopte le classement suivant :

1° Produits pour lesquels le Royaume-Uni bénéficie d'avantages naturels : houille et ses dérivés, produits métallurgiques à bon marché. Vente annuelle : 260 millions;

2° Articles communs et de consommation courante que le Royaume-Uni excelle à produire à bon marché : tissus et filés de coton, de laine, de jute, de lin, de chanvre; produits chimiques communs, etc. Vente annuelle : 168 millions;

3° Produits de l'entrepôt britannique (pour lesquels l'Angleterre bénéficie de la supériorité de sa marine marchande) : laines, plumes de parure, jute, peaux brutes, caoutchouc, etc. Vente annuelle : 150 millions.

Que le lecteur excuse la longueur de ce résumé préliminaire. Nous cédon's maintenant la parole à M. Jean Périer, qui, à propos des

marchandises françaises de la 3^e catégorie, analyse les facultés productrices de l'ouvrier britannique, et le compare, à ce point de vue, à ses principaux concurrents (1).

I. — L'OUVRIER ANGLAIS ET L'OUVRIER FRANÇAIS.

L'ouvrier anglais est sensé; très soucieux de ses intérêts, et cependant respectueux de l'ordre; généralement consciencieux dans le travail qu'il a accepté; très apte à servir des machines; excellent pour la grande industrie; mais en somme plutôt lourd d'esprit et de corps; d'ailleurs, de plus en plus déspecialisé par un machinisme avancé, il est très rarement « ouvrier-artisan », partant peu ingénieux, médiocrement inventif, fort peu apte au travail minutieux, soigné, artistique. A l'inverse (encore le contraste des deux races), si l'ouvrier français, souvent, n'a pas toutes les qualités de son camarade anglais, il est, par contre, tout particulièrement vif de corps et d'esprit; fort ingénieux; d'une grande dextérité manuelle; doué de beaucoup d'imagination et fréquemment d'un sentiment artistique très raffiné. C'est que notre ouvrier est beaucoup moins déspecialisé que son camarade britannique et qu'en plus, depuis des siècles, la classe ouvrière française compte un grand nombre d'artisans.

La France, parmi les grandes nations industrielles, est encore l'une de celles qui possèdent le plus de petites industries. L'« article de Paris », et l'on pourrait aussi dire « l'article du Jura » (car très nombreux sont dans cette région les petits ateliers) sont les deux prototypes des produits de nos ouvriers spécialistes et de nos artisans. Avant d'examiner les ventes de ces produits, j'ajouterai qu'en Angleterre on sait rendre justice aux qualités manuelles et artistiques de notre classe ouvrière.

(1) Le rapport que nous citons a été publié comme supplément au *Moniteur officiel du Commerce* du 11 juin 1903, vente au numéro à l'Office national du Commerce extérieur, 3, rue Feydeau, Paris (2^e) ou librairie Puel de Lobel et C^{ie}, 53, rue Lafayette, Paris (9^e). Prix du fascicule, 80 centimes.

Et ce n'est pas sans plaisir que je reproduis la coupure ci-dessous tirée d'un journal qu'on ne saurait accuser, cependant, de tendresses exagérées pour la France, de l'impérialiste *Daily Mail* :

« ... Dans ses réussites industrielles la France doit beaucoup
 « à ses ouvriers, à leurs conceptions artistiques et à l'exécution
 « consciencieuse de leur travail. L'ouvrier français trouve une
 « satisfaction personnelle à exécuter avec soin une pièce de tra-
 « vail bien dessinée. C'est dans cette disposition de la main-
 « d'œuvre que git le secret de la perfection du mobilier français.
 « du brie-à-brac, des tapisseries et des plus hautes branches
 « de l'art... »

Ainsi donc l'ouvrier britannique et l'ouvrier français diffèrent beaucoup l'un de l'autre par leurs aptitudes et, conséquemment, se concurrencent fort peu dans l'œuvre de la production. La conclusion à laquelle on arrive est tout autre lorsqu'on compare à l'ouvrier britannique ses camarades américains, allemands ou belges, qui, très souvent, par certaines de leurs qualités, excellent aux mêmes genres de fabrication que lui et qui constituent, à son égard, de redoutables concurrents puisque, par leur travail, ils aident à rendre la production de leur pays antagoniste de celle du Royaume-Uni. Mais ces trois derniers types de travailleurs possèdent, il est vrai, d'autres aptitudes qui les différencient du travailleur britannique; ces aptitudes, en ce qui concerne l'ouvrier américain, tendent à aggraver, et en ce qui concerne l'ouvrier allemand ou belge, à diminuer cet antagonisme à la production britannique qui caractérise, dans son ensemble, la production américaine, allemande ou belge et qui provient de la similitude des ressources naturelles et de certaines similitudes de race. C'est d'ailleurs là un fait qui va nous apparaître plus clairement en examinant de près les diverses comparaisons que nos voisins établissent continuellement, depuis quelques années, entre leurs propres ouvriers et ceux des États-Unis, de l'Allemagne et de la Belgique.

II. — L'OUVRIER BRITANNIQUE ET L'OUVRIER AMÉRICAIN.

La concentration industrielle et les progrès du machinisme ayant atteint aux États-Unis un degré absolument inconnu en Angleterre, le travailleur yankee (1) est encore plus « déspecialisé » et encore plus « ouvrier d'usine » que son camarade britannique; il possède les mêmes aptitudes que ce dernier, mais chez lui elles sont en quelques sorte surexcitées par les conditions particulières du milieu américain, c'est-à-dire par les hauts salaires, par la facilité plus fréquente à s'élever socialement, à devenir patron, et aussi, comme certains l'assurent, par le climat sec de l'Amérique du Nord qui pousserait plus à l'effort que l'humide température du Royaume-Uni. Les deux premiers de ces stimulants ont, sur la productivité de l'ouvrier américain, une efficacité indubitable et développent vigoureusement les aptitudes qu'il a communes avec l'ouvrier britannique, mais qui, chez ce dernier, faute des mêmes encouragements, restent infiniment moins marquées. Cette analogie d'aptitudes et l'influence du milieu social américain sur leur développement sont bien prouvées par cette constatation souvent signalée que l'ardeur au travail de l'ouvrier anglais ou écossais ayant émigré aux États-Unis augmente très rapidement et égale bientôt celle de l'ouvrier yankee.

Les classes laborieuses américaine et britannique ayant, on le voit, des qualités similaires, mais qui sont plus développées chez la première que chez la seconde, il en résulte forcément que la production industrielle américaine est par nature antagoniste de la production britannique, et, que, d'année en année, l'ouvrier yankee deviendra le plus redoutable rival de l'ouvrier britannique. Nos voisins se rendent si bien compte de ce danger

(1) Je n'ai, bien entendu, ici en vue que le véritable ouvrier américain et non pas les immigrants temporaires : Hongrois, Polonais, Tchèques, Italiens qui n'ont rien « d'américain » et s'empressent de rentrer dans leur pays dès qu'ils ont fait quelques économies.

que leurs journaux et revues ne cessent, depuis trois ans, de publier des études comparées sur les ouvriers des deux pays, presque toujours très flatteuses pour la main-d'œuvre yankee. Ces parallèles sont parfois même injustes et leurs auteurs oublient notamment que, si les facilités d'élévation sociale qui stimulent tant les ouvriers d'outre-mer manquent à leurs camarades britanniques, ce n'est point cependant la faute de ceux-ci qui ne peuvent faire que les petites îles britanniques, ouvertes depuis des siècles à la civilisation occidentale, se transforment, comme par un coup de baguette, en un immense pays neuf, en une sorte de continent où le sol, les richesses naturelles et les entreprises à créer surabondent.

III. — LA PRODUCTION INDUSTRIELLE ET LES TRADE-UNIONS.

Enfin, il est d'autres personnes qui, à tort ou à raison, suivant les cas, ne sont pas fâchées d'attribuer à l'action des Trade-Unions l'infériorité de la productivité de l'ouvrier britannique par rapport à l'ouvrier américain. A cet égard, durant 1901-02, il a été publié dans le *Times*, par un anonyme, sous le titre de « Crise de l'industrie britannique », une série d'articles du plus haut intérêt qui a soulevé de vives polémiques. Pour le *Times*, la difficulté croissante avec laquelle les industriels anglais soutiennent la concurrence étrangère, américaine en particulier, trouve sa cause dans la politique à courte vue des Unions qui, croyant ainsi procurer du travail à un plus grand nombre d'ouvriers, amènent leurs adhérents, soit par des règlements formels, soit par des recommandations verbales, à restreindre leur productivité journalière, et à s'opposer à l'introduction des nouvelles machines-outils, dont l'usage se répand si rapidement aux États-Unis. Le grand organe de la Cité ne va pas, cependant, comme certains de ses admirateurs, jusqu'à faire remonter le mal à l'existence même des Trade-Unions. Celles-ci, néanmoins, pendant plusieurs mois, ont été fort malmenées et accusées d'empêcher leurs membres, et par ré-

percussion, l'ensemble des ouvriers britanniques, de mettre leur orgueil, à l'instar des Américains, à produire beaucoup et bien, bref, d'en faire des êtres insoucians : des « go-easy workmen ». L'opinion fut si émue des révélations du *Times*, que des hommes politiques crurent utile de se prononcer ouvertement, et M. Chamberlain, s'adressant à ses électeurs de Birmingham, déclarait qu'il reconnaissait pleinement le droit de l'ouvrier « d'améliorer sa situation et d'obtenir les plus hauts salaires « que son métier peut offrir ». Mais, ajoutait-il, « bien que le prin-
« cipe du Trade-Unionisme soit bon, les théories de certains
« leaders », si elles « étaient mises en pratique, deviendraient
« désastreuses à l'ouvrier. Tout essai de limiter la productivité
« serait fatale à l'industrie. Les travailleurs doivent viser aux plus
« hauts salaires, mais ils doivent aussi fournir le meilleur travail
« possible ».

Il est vrai que de nombreuses voix s'élevaient, en même temps, pour défendre les Trade-Unions contre les attaques dont elles étaient l'objet. Des publicistes impartiaux remarquaient que l'exemple si souvent cité des États-Unis prouvait bien que l'existence même des syndicats ouvriers n'impliquait pas forcément (comme quelques-uns auraient voulu le faire croire) la diminution de la main-d'œuvre, et ils rappelaient (ce qu'on semblait avoir singulièrement oublié dans l'ardeur du débat), combien, de l'autre côté de l'Atlantique, les forces ouvrières sont, elles aussi, puissamment unies (1); ils énuméraient aussi, avec beaucoup de raison, tous les avantages qu'offre la forte organisation des Trade-Unions aux travailleurs manuels et même aux patrons britanniques; ils montraient enfin que ces derniers devaient notamment se louer, tout compte fait, d'avoir en face d'eux, contrairement à leurs confrères du continent, des ouvriers fortement organisés, avec lesquels il est plus facile de conclure des traités ayant de sérieuses chances de durée et qui, d'ailleurs, pour ne pas gaspiller dans des grèves

(1) On peut vérifier ce fait par la lecture d'un récent ouvrage français de valeur, *La concentration des forces ouvrières dans l'Amérique du Nord* (Louis Vigouroux, Colin, éd.).

inutiles les capitaux accumulés par leurs unions, sont moins portés à émettre des préteutions déraisonnables. — De leur côté, les secrétaires des principales fédérations unionistes lançaient une protestation collective dans laquelle ils affirmaient que les unions, du moins prises dans leur ensemble, n'édictaient pas de règlements enjoignant à leurs adhérents de réduire volontairement la productivité du travail; ils laissaient cependant entendre que si les ouvriers de certains métiers étaient amenés d'eux-mêmes et par une entente tacite à adopter cette ligne de conduite et en outre à s'opposer à l'introduction de machines-outils américaines, c'est qu'ils y étaient poussés par l'attitude des patrons qui, dès que la productivité du travail augmente, au lieu d'inciter leurs collaborateurs à l'accroître encore en leur donnant une paie plus forte, se contentent de réduire le nombre de leurs ouvriers sans élever les salaires de ceux qu'ils conservent....

Il paraît bien, en effet, que l'attitude des patrons britanniques à l'égard de leurs ouvriers n'est pas étrangère à la restriction de la productivité et à cette opposition à l'adoption des machines-outils que l'on constate dans certains métiers. Faute de place, je ne puis naturellement que citer l'article, d'un très vif intérêt, signé par un ouvrier de Manchester que publiait le *Daily Mail*, dans son numéro du 15 août 1902, et dans lequel il était affirmé que l'état d'esprit des travailleurs britanniques à l'égard de la productivité et des machines serait facilement modifié si les patrons voulaient accorder des salaires adéquats.

Cette opinion a été fortement corroborée par le curieux récit de « son expérience des ouvriers anglais » fait par le directeur américain des immenses usines électriques de la Compagnie yankee Westinghouse élevées récemment dans le Lancashire; durant la construction, M. James Stewart est parvenu à diriger jusqu'à 3.758 ouvriers et, par des salaires appropriés, à faire poser journellement jusqu'à 2.500 briques par ouvrier, alors que généralement les maçons britanniques en sont venus à considérer qu'ils ont fourni un travail équitable pour la paie qui leur est donnée, en posant quotidiennement de 450 à 600 briques, tan-

dis que la moyenne des ouvriers en Amérique est d'environ 2.000 briques. M. Stewart professe donc qu'il ne tient qu'aux patrons britanniques d'élever la productivité de leurs collaborateurs au niveau de la productivité américaine. Il est cependant, en Angleterre, même parmi les employeurs, certaines personnes qui ne souhaitent pas à l'ouvrier britannique de devenir aussi actif que son camarade yankee, car, disent-ils, l'ardeur au travail de celui-ci l'épuise rapidement (1) et en fait un vieillard avant l'âge, ce qui n'est profitable ni à la classe ouvrière, ni à la race en général.

De tout ce que nous venons de dire, il semble bien résulter que patrons et ouvriers sont réciproquement responsables de la restriction de la productivité qui est pour l'industrie britannique, par rapport à sa concurrente américaine, une grave cause d'infériorité. La tyrannie que font parfois peser sur les travailleurs indépendants les Trade-Unions et certaines mesures d'intimidation qu'elles prennent en temps de grève sont souvent considérées comme une autre raison d'infériorité pour l'Angleterre. C'est d'ailleurs là une erreur, car l'Amérique a souvent eu, elle aussi, à se plaindre du même mal. Quoi qu'il en soit, il n'est pas inutile de dire quelques mots de la résistance froide et énergique, opposée aux Trade-Unions par les ouvriers non-unionistes ou par les patrons. Une association dont il ne faudrait pas, cependant, s'exagérer l'importance, mais dont les adhérents paraissent s'être sensiblement accrus dans ces dernières années : « The National free labour Association (2) » dénoncée, à l'occasion, les pratiques tyranniques de certaines Trade-Unions et défend la cause de ceux qui ont eu à en souffrir. Quelques-uns de ces derniers, et qui auront sans doute des imitateurs, se sont enhardis jusqu'à porter leurs griefs devant les tribunaux et ont obtenu gain de cause, l'un d'eux se voyant accorder jusqu'à 2.500 francs de dommages et intérêts. Plusieurs luttes judiciaires

(1) On affirme, notamment, que la durée moyenne de la vie des fondeurs de fer, par exemple, serait aux États-Unis de 44 ans seulement, tandis qu'en Angleterre, elle s'élèverait à 54 ans.

(2) Durant 1902, elle a tenu un congrès à Leeds, qui comprenait 150 délégués représentant 85.000 membres adhérents.

ont été engagées également entre employeurs et Trade-Unions depuis deux ans : les procès Allen contre Flood ; « Glamorgan Coal Cy » contre « South Wales Miners Federation » ; « Taff Vale Cy » contre « Amalgamated Society of Railway servants », ont fait verser beaucoup d'encre. Dans mon rapport de l'année passée, je disais que la Trade-Union visée dans le dernier de ces trois cas, ayant exercé une certaine pression sur les nouveaux employés que, durant la grève de 1900, la Compagnie des chemins de fer du Taff Vale (pays de Galles) avait engagés, ce syndicat a été poursuivi et, comme il soutenait qu'en l'espèce une association ouvrière ne pouvait être rendue responsable, le point fut porté jusqu'à la Chambre des lords. Celle-ci, jugeant en tant que juridiction d'appel la plus élevée du Royaume, s'est prononcée contre la prétention de « l'Amalgamated Society of Railways servants » et, dans des considérants qui ont fait époque, a établi la responsabilité entière et par suite pécuniaire des Trade-Unions. Depuis lors l'affaire, revenue devant une cour ordinaire, a été jugée au fond et contre le syndicat précité. Actuellement il ne reste plus qu'à décider quels seront les dommages et intérêts à verser à la Compagnie du Taff Vale, qui ne réclame pas moins de 625.000 francs. Quelle que soit la décision rendue, le jugement certainement ne restera pas lettre morte, car la fortune de « l'Amalgamated » est évaluée à 25 millions de francs. Ce procès célèbre, qui aura des conséquences importantes, est le résultat le plus marquant de cette lutte pour la défense de leurs intérêts réciproques, qui, depuis cinquante ans, se poursuit entre patrons et ouvriers britanniques, énergiquement mais froidement, comme entre gens d'affaires et sans que, pour le plus grand bonheur de l'Angleterre, il en résulte l'antagonisme social (1) que

(1) Ainsi qu'on le sait, le Royaume-Uni, bien qu'il soit de tous les grands États industriels celui qui compte la plus forte population purement ouvrière, est celui où l'antagonisme social et les tendances révolutionnaires sont le moins prononcés et où la classe ouvrière, cependant, a obtenu, pour l'amélioration de sa situation, les résultats les plus positifs. En ce qui concerne l'absence presque complète d'hostilité entre les diverses classes sociales, le « *Daily Express* » assurait récemment que M. Hyndeman, l'un des chefs de la « *Social Democratic Federation* » (une des rares organisations socialistes révolutionnaires d'Angleterre) avait été amené à abandonner la propagande active, car, aurait-il déclaré : « après vingt ans de travail enthousiaste pour la cause,

l'on constate dans d'autres pays. Cependant la décision judiciaire rendue par la Chambre des Lords dans le cas de la « Taff Vale Cy » et qui a soulevé de si véhémentes protestations de la part des Trade-Unions, ne modifiera-t-elle pas cette heureuse situation, et les ouvriers britanniques, abandonnant le terrain strictement professionnel sur lequel ils se sont jusqu'ici cantonnés pour la défense de leurs intérêts, ne vont-ils pas, comme l'ont fait depuis 1890 leurs camarades australiens, chercher à faire triompher leurs revendications par une action purement politique, ce qui, inmanquablement (les exemples sont nombreux à cet égard), attiserait les haines sociales et ferait naître l'antagonisme de classe? On aurait pu le craindre il y a un an, car les Trade-Unions étaient encore sous le coup de la première émotion produite par ce qu'elles qualifiaient d'attentat commis à l'encontre de l'un de leurs droits : leur irresponsabilité pécuniaire; alors de nombreux tentateurs préconisaient l'agitation politique, principalement à l'instigation de l'« Independent Labour Party » qui, depuis longtemps déjà, d'ailleurs sans succès, cherche à entraîner les travailleurs britanniques dans cette voie. Actuellement, les Trade-Unions semblent avoir recouvré leur ancien sang-froid et ne paraissent point disposées à rompre avec leurs traditions. A leur Congrès annuel, qui s'est tenu à Londres en septembre dernier, l'affaire du « Taff Vale » a été, avec l'arbitrage obligatoire (1), la question la plus longuement discutée, mais sans qu'il en résultât une orientation nouvelle. Ajoutons, à ce propos et en passant, que les statistiques les plus récentes enregistrent l'existence de 759 Trade-Unions comprenant 1.958.809 membres, ce qui, au premier abord, paraît peu, puisque ce chiffre ne représente guère que le cinquième de la population ouvrière mâle du Royaume-Uni, mais ce qui est beaucoup si l'on réfléchit que ces associations comprennent l'élite des travailleurs manuels

« la pénible conviction qu'il n'existe pas parmi les ouvriers britanniques d'antagonisme de classe, s'est imposée à mon esprit ».

(1) Cette proposition, dont les partisans donnaient en exemple les lois votées en Australie, a été repoussée, plusieurs « leaders » déclarant qu'ils aimeraient encore mieux s'en remettre, à cet égard, à des tribunaux composés de patrons qu'à des juges de carrière.

(principalement les ouvriers de métier (*skilled labourers*). Les cent plus importantes Unions possèdent, à elles seules, un capital supérieur à 100 millions de francs (1).

IV. — LES TENTATIVES POUR RELEVER LA PRODUCTIVITÉ DES OUVRIERS BRITANNIQUES.

Du bon sens d'ouvriers qui savent si puissamment s'organiser, il est permis de beaucoup attendre. C'est l'avis d'un grand nombre de personnes qui, tout en regrettant la politique à courte vue portant certaines Unions à restreindre la productivité de la main-d'œuvre, pensent qu'il est possible de raisonner avec les ouvriers britanniques et de les convaincre de leur erreur. A cet effet, il y a quelques mois, la Compagnie de navigation Elder et Dempster, coutumière à prendre des initiatives intelligentes, accordait le passage gratuit à quatre délégués des Trade-Unions de mineurs, de maçons, de tisseurs et d'ouvriers du fer, afin qu'ils pussent aller examiner *de visu* au Canada et surtout aux États-Unis, la manière de travailler de leurs camarades américains. De son côté, le journal écossais *The Red Letter* faisait choisir, par un vote de ses lecteurs, douze ouvriers appartenant à des industries diverses et dont cet organe défrayait les frais d'un voyage d'étude dans l'Amérique du Nord. Enfin, tout récemment, un négociant de Londres, M. Moseley, mettait à exécution le fameux projet dont j'ai déjà parlé l'an passé (2) ; à ses frais, 23 délégués des Trade-Unions ont longuement visité les principaux centres industriels américains, et, preuve de la sym-

(1) A côté de cette prospérité des ouvriers « de métier », des *skilled labourers*, la triste situation d'un grand nombre de manœuvres, des « *unskilled labourers* », jette une fâcheuse ombre au tableau. Par suite de la dépression générale des affaires dans le monde, on a eu à relever, à la fin de 1902, une baisse générale des salaires et une augmentation inquiétante du nombre des « *inemployés* ». Londres, où il y aurait eu jusqu'à 20.000 « *dockers* » sans travail, a vu (spectacle touchant, poignant et inoubliable) défilér dans ses rues (ce qui ne s'était pas produit depuis plusieurs années) ces mornes troupes d'ouvriers qui, sans cri de haine et sans troubler la circulation, encadrés seulement par quelques « *policemen* », faisaient appel à la charité publique.

(2) Rapport annuel annexé au *Moniteur officiel du Commerce* du 10 juillet 1902.

pathie qu'a rencontrée cette généreuse tentative, les compagnies maritimes anglaises se sont spontanément offertes à transporter gratuitement, à l'aller et au retour, les invités de M. Moseley. Ces derniers auront à fournir des rapports sur leurs observations ; la lecture en sera, certainement, des plus instructives.

L'intérêt qu'a soulevé, dans l'opinion publique, la commission Moseley, portera sans doute ses fruits et amènera vraisemblablement patrons et ouvriers à adopter certaines méthodes qui ont fait leurs preuves en Amérique. Déjà, on signale plusieurs grands industriels britanniques, tels MM. Clarke, Chapman, de Gateshead, et MM. Cadbury, de Bourneville, qui, à l'instar d'un grand nombre de leurs confrères yankees, invitent maintenant leurs ouvriers à leur faire connaître par lettres les améliorations qui pourraient être apportées dans le fonctionnement des ateliers, et offrent des gratifications pour les meilleures suggestions. Les efforts que les patrons britanniques semblent disposés à tenter pour accroître la productivité de leurs ouvriers et pour prouver à ceux-ci combien les théories restrictives, qu'ils professent parfois, sont erronées, finiront, croyons-nous, par être couronnés de succès, car le bon sens combiné avec une remarquable aptitude à s'instruire, à se dégager des préjugés, est certainement l'une des caractéristiques des travailleurs manuels britanniques.

N'est-elle pas très curieuse à cet égard la conversion de M. Abraham, le célèbre député ouvrier plus connu sous le nom de « Mahon » (son sobriquet de barde gallois) qui, longtemps adversaire déclaré de l'adoption des machines-outils américaines, a, d'après « le Commercial Intelligence », été amené, par un voyage aux États-Unis, à des idées contraires qu'il a exprimées, avec beaucoup de courage, devant ses électeurs ? Le succès toujours croissant que rencontre auprès de la classe populaire ce magnifique mouvement de l'« University Extension » (1) ; la création à Oxford de ce remarquable Ruskin Hall où des ouvriers, qui ont été d'abord capables de s'imposer d'importantes

(1) Il existe, en langue française, d'excellentes descriptions de l'« University Extension » (*Le Rôle social des Universités*, par Max Leclerc ; Colin, édit.) et du « Ruskin Hall » (article de M. Pernette dans la *Science sociale* de mai 1899).

économies, viennent à leurs frais suivre des cours pendant plusieurs semaines ou plusieurs mois ; enfin la décision que prenaient récemment les ouvriers de Birmingham d'ouvrir parmi eux une souscription pour créer, à l'usage des plus méritants de leurs enfants, des bourses scolaires près l'Université de leur ville ; tout cela n'est-il pas de nature à faire croire que, les patrons y aidant, la classe ouvrière britannique est, en général, assez raisonnable, assez sensée, pour abandonner la tactique que, d'après les révélations du *Times*, elle paraît bien avoir adoptée dans plus d'un métier ; elle est donc fort capable d'acquiescer ce qui actuellement lui manque, comme nous l'avons vu plus haut, pour être au même niveau que les ouvriers américains et notamment d'atteindre avec un machinisme plus avancé cette puissance de productivité, cause de supériorité de la main-d'œuvre yankee. Si elle y parvient, elle aura sans doute moins de difficulté à soutenir la concurrence de celle-ci, mais il n'y aura pas moins lutte, car, ainsi que nous le disions précédemment, tandis que les aptitudes des classes ouvrières française et britannique diffèrent, sont complémentaires les unes des autres et par conséquent provoquent l'échange entre les deux pays de produits fabriqués complémentaires, à l'inverse les aptitudes des classes ouvrières américaine et britannique se ressemblent, sont antagonistes les unes des autres, et par suite amènent l'échange de produits fabriqués qui se trouvent en rivalité.

V. — L'OUVRIER BRITANNIQUE ET L'OUVRIER ALLEMAND ET BELGE.

Très riches en houille et en minerais, ayant en outre, comme la Grande-Bretagne, des populations patientes, actives, et très aptes à servir des machines, l'Allemagne et la Belgique ont pu, l'une en Silésie, en Saxe, en Westphalie, l'autre sur les bords de la Meuse et de l'Escaut, développer de puissantes industries adonnées à la fabrication des gros articles de consommation courante, principalement métallurgiques, qui, en Angleterre et sur les divers marchés mondiaux, viennent ajouter, à la con-

currence américaine, la concurrence allemande et belge (1). Celles-ci sont, cependant, moins redoutables que celle-là, car l'Allemagne et la Belgique ne se consacrent pas exclusivement, comme les États-Unis, à la fabrication des articles de consommation courante: si une partie de leur classe ouvrière se compose d'ouvriers d'usine du même type que l'ouvrier américain et britannique, une autre portion importante est constituée de travailleurs se rapprochant du type artisan et occupés à ces fabrications soignées et ingénieuses qui n'existent pas ou que fort peu dans le Royaume-Uni et qui donnent lieu à des exportations complémentaires, comme les nôtres, de la production britannique.

C'est qu'en effet l'Allemagne et la Belgique, par comparaison d'une part avec la Grande-Bretagne et les États-Unis, de l'autre avec la France, sont bien ce que l'on pourrait appeler des nations mixtes. Par leur richesse en houille et minerais, par quelques aptitudes de race, par certains côtés de leur production industrielle, elles ressemblent et conséquemment font concurrence au Royaume-Uni et à l'Union américaine; par certains autres côtés, par les aptitudes de leur main-d'œuvre au travail de l'artisan, leur fabrication se rapproche de celle de la France et, par suite, rivalise avec la nôtre. A cet égard, si on se livrait à une étude comparée approfondie des classes ouvrières américaine, britannique, allemande, belge, française, on verrait qu'au point de vue de la spécialisation croissante, elles se classent dans l'ordre où je viens de les énumérer: les travailleurs yankees, étant avant tout ouvriers d'usine, servent simplement des machines, bref sont complètement déspecialisés; ceux de l'Angleterre le sont un peu moins; ensuite se placent ceux de l'Allemagne, de la Belgique et de la France, comprenant un nombre de plus en plus grand d'artisans proprement dits ou

(1) La concurrence allemande est très connue. On ne sait pas aussi bien en France quelle dangereuse rivale est pour l'industrie britannique la métallurgie belge; c'est ainsi, par exemple, que tout récemment le syndicat ouvrier « National Society of sporting and military gun workers » envoyait plusieurs de ses membres étudier sur place les causes de la terrible concurrence faite à la fabrication britannique par les manufactures belges de fusils de chasses et de guerre.

tout au moins d'ouvriers dont les qualités personnelles ont une forte part dans la fabrication.

De tout cela, il résulte bien, au point de vue de la classe de nos ventes dont nous allons maintenant parler, que, dans ce cas encore, par suite de la dissimilitude complète des aptitudes des travailleurs britanniques et français, ces exportations ne viennent pas rivaliser avec des articles anglais sur le marché d'Outre-Manche où, à l'inverse, elles rencontrent, à tout instant, la concurrence de l'Allemagne, de la Belgique et aussi de la Suisse, en raison même de la similitude de certaines aptitudes des ouvriers allemands, belges, suisses et français.

Ce que nous venons de citer n'est qu'un fragment, mais à ce fragment, on peut juger de l'ensemble, et constater qu'on se trouve en présence d'un rapport véritablement *méthodique*. Les lecteurs de la *Science sociale* peuvent donc en faire leur profit.



LE MOUVEMENT SOCIAL

I. — LA QUESTION DES PROPRIÉTAIRES RÉSIDANTS

La question des propriétaires résidants, soulevée par le dernier article du regretté Henri de Tourville, a paru intéresser vivement nos abonnés, dont un bon nombre appartiennent à cette vaillante catégorie sociale.

Nous avons publié les intéressantes communications de M. le baron de Vomécourt et de M. Hervey.

M. le baron de Vomécourt, en réponse à la communication de M. Hervey, nous adresse lui-même la communication suivante :

Les notes parues dans le *Mouvement social* du mois de mai sur le rôle du propriétaire résidant semblent correspondre à de réelles préoccupations, puisqu'elles m'ont attiré plusieurs lettres et une protestation insérée dans la livraison de juin.

Si j'en crois surtout cette dernière appréciation, il m'a paru que je m'étais mal expliqué puisque j'avais été mal compris : permettez-moi de revenir en peu de mots sur le sujet pour le mettre au point et poser plus nettement la question. La résoudra qui pourra !

Actuellement, plus que jamais peut-être, l'*absentéisme* est commenté, soit verbalement, soit par écrit, par les premiers intéressés, les propriétaires résidants eux-mêmes qui cherchent à en découvrir les causes pour en trouver le remède. Le Bulletin de la *Ligue agricole* nous donne là-dessus des opinions fort intéressantes. En des articles courts et précis, de véritables cultivateurs, dont le nom fait autorité, ont examiné de très près leur situation, ne l'envisageant toutefois qu'au point de vue purement matériel. J'estime qu'il y a là une lacune que j'ai désiré combler en examinant les causes de l'absentéisme au point de vue psychologique. D'accord avec les rédacteurs occasionnels de ce Bulletin, j'ai constaté qu'il est très difficile de réaliser par la régie directe un gain suffisant, non seulement à payer des intérêts du capital, parfois considérable, représenté par

des terres et des bois, mais encore à payer le salaire du directeur de l'entreprise : le propriétaire lui-même. Une affaire agricole, aussi bien qu'une affaire industrielle, doit payer le capital, les ouvriers et le patron.

Si le résidant qui exploite sa ferme arrive à joindre les deux bouts, c'est-à-dire à payer son personnel, son loyer, ses impôts et l'intérêt de l'argent engagé dans le matériel et le bétail, il pourra s'estimer aussi heureux qu'adroit. Ce n'est pas suffisant : son argent a travaillé avec succès, grâce à sa bonne direction, mais son labeur personnel n'est pas rémunéré ou l'est par une somme insignifiante que son jardinier n'accepterait pas. Si donc ses profits balancent ses pertes, en supposant même quelques cents francs de boni, ses peines auront abouti à faire œuvre inutile, puisque ce capital aurait pu fructifier en dehors de son intervention ; si d'autre part les dépenses excèdent les recettes, il aura fait œuvre mauvaise au point de vue de la puissance et de la grandeur de sa famille qui doit, sous peine de déchéance, être grandie en argent ou en honneur par chacun de ses membres au prorata de sa valeur et de sa chance. Il aurait donc mieux fait, en constatant le déficit, d'employer son intelligence et son énergie dans une autre entreprise où il eût été estimé et payé à sa valeur.

Mais, s'il n'a pu être un ancêtre bienfaisant, notre résidant peut-il s'en consoler en considérant son importance sociale, et se réjouir en constatant l'heureuse amélioration due à ses bons rapports avec le peuple? Je crois avoir démontré dans le numéro de mai dernier qu'il ne convient pas de se leurrer à ce sujet ni de confondre influence avec bonne renommée. J'entends donc par influence « celle qui peut changer les sentiments d'un homme, l'amener à un acte important et décisif » et qui pourrait entraîner l'élévation des caractères ou une transformation d'idées erronées ». Ma définition ne peut donc s'appliquer à l'influence apparente et momentanée due à des sentiments communs qui feront du résidant un chef passager et responsable dans un mouvement populaire ; dans une manifestation contre une expulsion par exemple. Dans un pareil cas, si le châtelain a paru être le chef de la manifestation, c'est que la scène se passait la plupart du temps sur sa propriété et que les paysans, lésés dans leurs intérêts ou dans leurs habitudes, y défendaient leurs droits à eux. Mais que ce même châtelain ait à souffrir d'injustes persécutions toutes personnelles, il ne trouvera plus d'aide, à moins de circonstances ou de pays exceptionnels.

L'influence dont je parle ne peut non plus être due à la politique, c'est-à-dire à la force d'un mandat ou d'un mandataire ami

qui vous couvre de son ombre. Cette influence ne peut être sérieuse et durable; elle est à la merci d'une orientation nouvelle et sera d'autant moins stable qu'elle aura paru plus assise, son possesseur s'étant engagé à fond. Je n'admets pas la politique obligatoire et maintiens le droit pour un citoyen de rester en dehors de la politique militante. Il peut arriver cependant qu'il croie de son devoir de prendre parti sur des questions économiques, sociales ou religieuses qui le jetteront malgré lui dans la lutte, tant il est difficile de séparer ces questions des hommes qui veulent les imposer au pays. Cette intrusion exigée par la conscience peut devenir la cause de grandes difficultés pour le bien d'une exploitation; c'est une affaire à régler entre la conscience et l'intérêt.

Cette discussion entre l'intérêt et la conscience est fréquente dans la vie des hommes. Quoi qu'en dise M. Hervey, on peut donc mettre en balance des intérêts moraux et des intérêts matériels sans avoir recours pour cela à une arithmétique de nègre, de même qu'on peut additionner, dans un budget agricole, des pommes avec des veaux en les ramenant au même dénominateur : l'argent.

Je persiste à croire que le *bénéfice moral* extrêmement mince résultant de la présence d'un propriétaire est disproportionné à la valeur personnelle de presque tous les résidants. Pour la plupart intelligents et instruits, ils représentent en outre une force morale puisqu'ils se résignent à perdre leur temps et leur argent dans l'espoir d'être utiles à leurs concitoyens.

C'est cette illusion d'un rôle social que je veux combattre, prévoyant aussi une nouvelle poussée d'anciens officiers dont une grande partie seraient disposés à résider à la campagne, par goût personnel et dans l'espoir d'une utile application de leurs facultés directrices. C'est à ceux-là surtout que je crie casse-cou.

Si mon étude est décourageante, je n'en porte point la responsabilité, mais bien ceux qui, attisant des haines de classes, ruinent de toutes manières l'importance matérielle et morale des résidants. Personne plus que moi ne désire que cette fâcheuse situation vienne à s'améliorer, puisque je persiste à habiter la campagne, mais j'estime que ces notes ne seront pas inutiles si elles peuvent empêcher un homme de bonne volonté d'entreprendre à *la légère* un changement d'existence sur la foi de ses souvenirs d'enfance.

Conclusion : faut-il abandonner la campagne? Non certes si vous avez la fortune et les vertus nécessaires pour y être heureux, mais n'ayez pas la prétention d'être utile ou agréable à d'autres qu'à vous-même. Et si vous regrettez avec moi que tant de caractères et de bonnes volontés soient perdus pour le relèvement social du campa-

gnard, demandez-vous avec moi lequel doit changer du paysan ou du résidant? Le paysan s'instruit, il est vrai, mais ne s'améliore pas, au contraire, et je doute fort, comme le pense M. d'Azambuja, qu'une grande poussée d'urbains vers la campagne — amenée par la facilité des communications — relève le niveau moral de ses habitants et arrive à leur faire subordonner leur intérêt particulier immédiat à des intérêts généraux. Le meilleur parti est donc d'attendre, chose improbable, que les pouvoirs publics nous donnent leur appui et de chercher en nous-mêmes la paix et le bonheur, nous rappelant que M. de Tourville conseille de ne pas nous obstiner à vouloir être heureux par *ce dont nous ne disposons pas*. Au point de vue pratique, se tenir sur une extrême réserve; être bien assuré que nos bienfaits prendront plus de valeur aux yeux des destinataires, s'ils sont espacés et raisonnés. Il est absurde de courir au-devant des *Devoirs* qui n'existent plus puisqu'on nous a supprimé les *Droits* dont ils étaient les correctifs. Cette manière d'agir aura du moins pour résultat de diminuer les froissements, pour ne pas dire le chagrin de nous créer des ennemis en consacrant tous nos efforts au bien public. En terminant, je conseille à tous ceux qu'intéresse la question de relire, comme je l'ai fait moi-même avec un nouveau plaisir, *la Révolution agricole*, parue en 1901 et 1902 sous la signature de M. Dauprat, et suis assuré, quoi qu'en pense l'optimisme de M. Hervey, que mon argumentation en prendra plus de force.

B^{on} DE VOMÉCOURT.

Un autre de nos amis, qui désire garder l'anonyme, nous adresse à ce sujet la lettre suivante, que nous reproduisons avec plaisir :

Monsieur le Rédacteur en chef,

J'ai lu avec le plus vif intérêt les observations que vous a récemment communiquées M. le baron de Vomécourt sur la question du patronage rural, si bien posée par M. de Tourville, dans l'article posthume que venait de publier la *Science sociale*. Je réponds avec empressement à l'appel que vous adressez à vos lecteurs, à cette occasion. Je suis un de ces *bannis* devenus des *résidants*, et je me suis souvent interrogé sur le motif qui m'a fait embrasser ce parti, il y a déjà de longues années.

Je le ferais encore, si j'avais à le faire.

Ce n'est pas que je me sentisse alors, ni que je me sois reconnu, à la longue, une vocation bien caractérisée pour la vie rurale. Bien d'autres, à ma connaissance, pourraient mieux remplir que je ne le fais la fonction sociale que j'ai assumée, s'ils en discernaient la nécessité, mais ils pensent que leur valeur personnelle peut trouver ailleurs un meilleur emploi.

Nous autres bannis, me permettrai-je de le dire, nous ne sommes pas, ce semble, particulièrement désignés pour ce rôle par notre *formation*. Il y a trente ou quarante ans, les paysans mes voisins ne parlaient encore que leur patois, et, pour ce motif, il m'était impossible d'avoir avec eux une conversation qui ne fût pas un perpétuel quiproquo. Aujourd'hui, cet obstacle est levé, sans doute, mais sommes-nous beaucoup plus près de nous entendre? Si l'on me permet cette allusion aux débats, peut-être déjà oubliés, de la Haute Cour, je dirai qu'un académicien, né à Paris, se trouverait moins dépaysé dans les abattoirs de la Villette, qu'un simple chef de bureau dans un Conseil municipal de village, et qu'un ancien attaché d'ambassade perdrait sa diplomatie à ménager, dans une de ces assemblées, des susceptibilités inconnues dans toutes les chancelleries de l'Europe.

Voilà de quoi expliquer, à mon sens, l'insuccès trop fréquent des plus honorables tentatives. Mes constatations personnelles ne vous paraîtraient pas, sans doute, moins pessimistes que celles de M. de Vomécourt, mais je crois que l'essai — encore que loyal — n'a pas été assez prolongé pour être concluant. Il s'agit, pour notre génération, de réparer la faute de cinq ou six, en moyenne. Ceux qui ont compris ce devoir peuvent-ils s'étonner de n'avoir pas encore reçu la récompense de leur généreuse résolution? S'ils y persistent, avec intelligence, et leurs fils après eux, leurs petits enfants seront bien près, j'en suis convaincu, d'entrer dans la terre promise, lorsqu'ils atteindront l'âge d'homme.

Votre honorable correspondant signale, avec raison, la méfiance obstinée qu'opposent à nos conseils ceux que nous voudrions éclairer. Je le constate fréquemment autour de moi, mais, dans un département limitrophe, je pourrais citer des groupes de deux ou trois communes qui n'ont pas cessé, depuis trente ans, d'offrir un spectacle tout contraire. Les propriétaires résidants, grands et moyens, y sont très nombreux, tandis que, dans mon voisinage, ils sont assez rares.

Cette méfiance, si déplorable qu'elle soit, s'explique d'ailleurs aisément. Il n'y a pas longtemps que les idées de *self-government*, d'initiative privée, sont en faveur dans la classe éclairée. Les bannis

d'aujourd'hui, pour la plupart, il n'y a guère qu'un quart de siècle, préconisaient à l'envi les bienfaits d'un régime administratif dont la puissance s'est inopinément retournée contre eux. Et ce que leur demandent, par une amère ironie, les populations rurales auxquelles ils viennent se dévouer, c'est pourtant d'être leurs intermédiaires auprès de cette administration dont elles ne savent plus se passer ou au moins se débarrasser. Il y a apparence qu'un propriétaire grand ou moyen qui a passé par le collège, la Faculté de droit ou l'École militaire peut faire valoir mieux qu'un paysan leurs intérêts et leurs droits auprès d'un agent voyer, d'un contrôleur des contributions directes ou d'un commandant de recrutement. C'est dans cette pensée qu'on lui confie, je le constate assez fréquemment, l'écharpe municipale, et l'espoir de ses électeurs est rarement trompé *en temps de paix*, suivant l'heureuse expression de M. de Vomécourt. Malheureusement, la paix dont il s'agit n'est qu'une trêve assez courte, et lorsque la guerre se rallume, le clan se disperse. Car il n'y avait qu'un chef de clan, il n'y avait pas un patron rural. Le patronage est *essentiellement* la direction du travail qu'accompagne seulement la direction morale et parfois politique du travailleur. Un étymologiste qui semble avoir été plus familier avec la Science sociale qu'avec la linguistique, croyait pouvoir expliquer le mot anglo-saxon *hlaford* devenu en anglais *lord* par cette périphrase : *lieu de pain*, c'est-à-dire celui chez qui l'on gagne son pain. L'histoire assurément, à défaut de la grammaire, justifierait cette conjecture. Mais cette histoire n'est plus autour de moi l'histoire contemporaine.

Sans doute, le résidant, pour user d'une expression familière, apporte bien un peu d'argent dans le pays, ou plutôt il n'en emporte pas autant que ne fait le non-résidant. Il est facile néanmoins de s'apercevoir — et le paysan, né malin, n'y manque guère — que les neuf dixièmes de sa dépense alimentent des industries urbaines. S'il récapitulait, en fin d'exercice, d'une part les factures des grands magasins et les notes de tailleur, de couturière ou de carrossier, de l'autre les salaires qu'il a pu payer au cours de l'année à des ouvriers de village maçons ou terrassiers et le prix des œufs, du beurre ou des volailles que lui livrent les fermes voisines, ce dernier total paraîtrait assurément bien mesquin. Un étonnement indigné décèlerait ici un puritanisme quelque peu farouche. Le luxe obéit aux caprices de la mode, il est réfractaire aux conseils de la Science sociale. J'ai parlé de la formation intellectuelle des « bannis » qui les rend incapables de comprendre et de *manier* le paysan. Leur formation urbaine ne leur est pas moins préjudiciable. Tout en maudissant la ville, ils ne peuvent la quitter, je veux dire qu'ils la transportent

à la campagne. On peut arriver à grand'peine, comme le fait observer M. de Vomécourt, à y exiler un cordon bleu ; il faut y mettre le prix. On ne tient pas moins au valet de chambre qu'à la cuisinière, et ce n'est pas non plus un produit du cru. De même d'un bon cocher, à fortiori d'un mécanicien conducteur d'automobile. Des serviteurs peu nombreux, mais très différents des *unskilled labourers* (en français des simples manœuvres) qu'on rencontre autour de soi, assez nombreux encore dans quelques régions — telle n'est pas celle que j'habite, où la natalité est encore au-dessus de la moyenne, — c'est le système aujourd'hui en faveur, et quoique les talents auxquels on tient se paient fort cher, ce n'est peut-être pas beaucoup plus coûteux, qu'il ne le serait d'entretenir l'ancien personnel. Passons au matériel. L'automobilisme a sa raison d'être à la campagne plus qu'à Paris. Mais, bien qu'on sorte beaucoup de chez soi, on ne néglige pas le confort intérieur. Le chauffage d'une vaste demeure, les installations qu'il suppose, la quantité de combustible qu'il exige figurent au budget du châtelain pour une somme assez forte qu'un Parisien ne soupçonne pas. Il en est de même de l'éclairage électrique. Il est piquant de constater aujourd'hui que c'est le jardin qui tient de beaucoup la moindre place dans les dépenses d'un campagnard, et qu'il serait à peu près complètement sacrifié, s'il ne fallait des fleurs... pour le salon. Il n'en était pas ainsi dans mon voisinage, il y a environ cinquante ans. Sous l'influence de la littérature, depuis Jean-Jacques Rousseau jusqu'à Walter Scott, le goût de la nature était assez général. Aujourd'hui l'homme est si fier des découvertes qui ont renouvelé la face du globe que les éternelles beautés de la création le laissent froid. Comme les concitoyens de Démosthènes, nous allons toujours répétant : « Qu'y a-t-il de nouveau ? » C'est la question que nous posons à la science, comme la femme du monde à sa couturière, et la botanique, il faut l'avouer, nous a procuré moins de surprises, en ces derniers temps, que la physique et la chimie.

On le voit, comme M. de Vomécourt, du reste, j'ai mêlé dans ces réflexions deux sujets bien distincts — les agréments d'un propriétaire résidant — son influence et son utilité sociale. Mais si le propriétaire résidant était plus sensible aux agréments de la vie rurale, il dépenserait plus à la campagne, il ferait travailler plus d'ouvriers des hameaux voisins à l'agrandissement ou à l'entretien de son parc, tandis que sa laiterie et sa basse-cour occuperaient leurs femmes et leurs filles. Il deviendrait un *lord* dans le sens que j'ai indiqué plus haut. On dit que les envahisseurs saxons, ignorants de la vie urbaine, comparaient les villes à des tombeaux. Nos maisons de six

étages ressemblent en effet singulièrement à ces sépulcres collectifs qui avaient reçu des Romains le nom de *columbaria* (pigeonniers). L'idée de m'enterrer vivant, ne fût-ce que pour neuf ou dix mois consécutifs, dans un de leurs compartiments, dont le loyer annuel varie entre trois et six mille francs, me fait aujourd'hui frissonner à l'instar d'un compagnon de Cerdic. — Mais je constate que ma répugnance paraît bizarre à maint campagnard de mon voisinage. Le Français du xx^e siècle se soucie peu d'une vie large, dans le sens géométrique du mot, mais il a horreur d'une vie calme et monotone. Le silence l'attriste, le bruit l'égaie. Un célèbre médecin, le Dr Jules Rochard, estimait qu'on ne pouvait prescrire à un Parisien névropathe la vie des champs pendant plus de quinze jours. L'immense majorité des urbains ne peut être ramenée à la vie rurale que graduellement. Il faut les traiter comme les dipsomanes qu'on ne guérit pas de l'alcool en moins de deux ou trois ans.

Ce n'est donc pas par plaisir que la plupart de nos propriétaires ruraux, grands ou moyens, se fixeront à la campagne.

Sera-ce par intérêt? Oui, s'ils ont de véritables aptitudes pour la gestion d'un domaine. M. Dauprat, dans la suite d'articles si intéressants que la *Science sociale* a publiés sous ce titre : « Une révolution agricole, » leur a indiqué une voie où un certain nombre d'entre eux feraient bien d'entrer. La spécialisation qu'il préconise peut être souvent un remède à la crise de l'agriculture française, mais il faut, à mon sens, se garder d'y voir une panacée. Lorsqu'elle est possible, combinée avec le métayage, elle a ce mérite de faire apprécier au métayer la collaboration du propriétaire qu'il peut, mieux qu'un simple paysan, se mettre en quête de débouchés au delà du chef-lieu de canton. Sous le régime du fermage, un propriétaire a sans doute intérêt à n'être pas un étranger dans la région où il est appelé à choisir ses fermiers, et à se passer de régisseur ou tout au moins à n'en être pas réduit à ne voir que par l'œil de son régisseur, mais cet intérêt n'est pas toujours assez appréciable pour lui faire accepter les rigueurs de la résidence.

Il reste que ce soit par devoir.

Si je pensais, comme M. Berthelot, qu'il y a les plus grandes chances pour qu'au cours du xx^e siècle les progrès de la chimie organique permettent de remplacer la terre arable et les pâturages par un laboratoire où les gaz de l'atmosphère se transformeraient en un aliment aussi substantiel que le pain viennois et le filet de bœuf :

Si même, constatant avec un économiste américain que le travail d'un laboureur adulte qui suffisait à peine autrefois à assurer leur pain de chaque jour à dix de ses semblables peut en nourrir aujourd'hui

d'hui environ cent vingt, je me croyais forcé d'en conclure que la profession agricole ne sera plus dans cinquante ans que le lot d'un petit nombre comme le métier d'orfèvre ou celui de changeur au moyen âge;

Où, si seulement j'appréhendais avec M. de Vomécourt que la centralisation administrative et la bureaucratie fussent désormais chez nous des forces indestructibles, alors je ne m'embarrasserais pas d'un des problèmes les plus ardues qui s'imposent à la Science sociale.

Mais je ne crois pas que l'humanité, à la fin du siècle qui vient de s'ouvrir, ait assez profondément modifié sa constitution essentielle, par l'effet des découvertes scientifiques, pour que la France n'ait aucun profit à rester ou à redevenir une nation rurale. Il me paraît encore assez probable qu'à ce moment, pour rappeler un mot célèbre, elle sera, comme elle l'a toujours été, composée de quelques vivants et d'un très grand nombre de morts. Je crois que c'est surtout dans les pays neufs qui sollicitent les énergies novatrices que se constitueront des sociétés progressives. Nous aurons peut-être d'ici là mis en pleine valeur quelques-unes de ces contrées, à l'exemple de la race anglo-saxonne, mais le *vieux pays* qui leur aura infusé son sang le plus généreux n'en sera pas rajeuni. Il s'agit de lui assurer une vieillesse digne et paisible. La bureaucratie n'y suffira pas. Elle est déjà fort ancienne en France, et l'histoire nous montre qu'on doit redouter pour elle une caducité précoce. Lorsque tombera ce colossal château des cartes, il faudra que des autorités sociales surgissent à la place des autorités politiques ou administratives. Il serait bon d'en créer dès à présent quelques pépinières. Le type une fois reconstitué, on peut compter qu'il se propagera dès que le besoin s'en fera sentir.

Mais j'ai dit que les efforts soutenus de deux ou trois générations me paraissaient être la condition *sine qua non* du succès. C'est hélas! un motif de découragement. Rien aujourd'hui n'est plus rare qu'une œuvre commencée par le père et poursuivie par les enfants.

Et c'est pourquoi, après avoir pris la plume pour réfuter M. de Vomécourt, je suis tenté de conclure comme lui, pour d'autres motifs.

On me répondra peut-être que la fonction patronale n'est pas nécessairement héréditaire. C'est un autre thème de controverse et vous m'excuserez, je crois, de laisser à d'autres le soin de le développer.

Veillez agréer, monsieur le Rédacteur en chef, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

F. R.

D'autre part, d'une autre lettre que nous écrit un de nos amis, nous extrayons ce passage :

« Le dernier numéro de la Revue m'a fait connaître M. l'abbé de Tourville sous un jour nouveau. Je ne lui soupçonnais pas une telle puissance d'esprit.... Je crois qu'il sera beaucoup plus connu par les générations futures qu'il ne l'a été de son vivant.

« Les quelques pages de M. Hervey m'ont beaucoup intéressé. Il y a des réflexions profondes, surtout quand il parle des gens obligés de quitter les fonctions publiques quand ils se sont montrés patriotes. Il serait désirable que la Science sociale arrive à mettre en lumière les véritables causes de la crise actuelle, qui dépasse toutes les prévisions. »

« Veuillez agréer....

J. G.

II. — LA QUESTION DE LA DOT

Notre collaborateur M. Gabriel d'Azambuja vient de publier chez Plon un nouveau roman social sur une question des plus préoccupantes, celle de l'établissement des jeunes filles. Cela est intitulé *Trois dots*.

L'idée de l'auteur est que la dot est chose moins importante que ne le pensent beaucoup de parents, et que les jeunes filles dont le « sac » est le plus respectable ont peu de chances, en définitive, d'être mieux loties que les autres. La dot la plus utile, chez la jeune fille moderne, c'est l'aptitude à séduire, par ses qualités personnelles, un jeune homme avisé, travailleur et débrouillard.

Nos lecteurs suivront, à travers les péripéties de ce roman, la triple histoire des héroïnes de M. d'Azambuja, dont l'une est bien dotée, dont l'autre l'est maigrement et dont la troisième ne l'est pas du tout. Qu'arrive-t-il? — C'est ce que nous n'avons pas à dire, voulant laisser à nos lecteurs le plaisir de voir se dessiner peu à peu le dénouement.

Comme dans *Entre cousins* (1), comme dans *L'Abdication* (2), M. Gabriel d'Azambuja a voulu faire œuvre sociale. Ajoutons que la scène se passe en province, l'auteur ayant tenu beaucoup à rompre avec la routine légèrement agaçante du « roman essentiellement parisien ».

(1) Chez Petithenry, 5, rue Bayard, Paris.

(2) Chez Briguet, 83, rue de Rennes, Paris.

Trois dots est en vente, chez Plon et Nourrit, au prix usuel de 3 fr. 50.

III. — COUP D'ŒIL SUR LES REVUES

Fonctionnaires inutilisables.

La *Quinzaine coloniale* nous édifie sur la capacité de certains fonctionnaires coloniaux et sur les ressources dont on dispose en haut lieu pour y remédier :

« L'Indo-Chine partage avec d'autres colonies la mauvaise fortune d'être affligée d'un certain nombre de fonctionnaires qu'une paresse invétérée rend impropres à tout service ou qui, par leur caractère atrabilaire, ont fini par devenir insupportables pour leurs chefs et pour leurs camarades. Ces fonctionnaires sont l'effroi des administrateurs sous les ordres desquels ils sont appelés à servir et qui ne se sont pas plus tôt vu imposer ces collaborateurs encombrants qu'ils n'ont plus d'autre souci que de s'en débarrasser. On se les passe ainsi et on se les repasse, d'un bureau ou d'une province à l'autre, et il en est qui, de déplacement en déplacement, ont fait le tour de l'Indo-Chine et ont fini par venir échouer, qui à Saïgon, qui à Hanoï, dans l'attente d'un poste qu'on se garde bien de leur donner. M. Rodier, lieutenant-gouverneur de Cochinchine, a imaginé, pour punir ces fonctionnaires et pour les amener à s'amender, un procédé qui ne manque pas d'originalité. A l'avenir, tous ceux qui seraient reconnus inutilisables dans ces conditions seront déchargés de tout emploi et leurs noms seront inscrits sous une rubrique spéciale au *Bulletin administratif* de la Colonie. Ce sera comme un « tableau d'honneur » à rebours, à l'usage spécial des non-valeurs. M. Rodier se flatte de l'espoir que la crainte d'y figurer retiendra dans le bon chemin les fonctionnaires qui seraient tentés de s'en écarter et y ramènera ceux qui l'ont quitté. Nous serions bien surpris s'il en était ainsi et s'il suffisait de la publicité officielle donnée à des fautes que personne n'ignore pour en prévenir le retour. Là où les réprimandes des chefs et les déplacements successifs ont échoué, cet appel à l'amour-propre restera sans effet.

« Inefficace dans la plupart des cas, la pénalité nouvelle imaginée par le lieutenant-gouverneur de Cochinchine présente, en outre, le grave inconvénient de n'être pas prévue par les règlements; son application n'est entourée d'aucune des garanties stipulées par ceux-

ci. Le fonctionnaire qu'elle frappera pourra toujours, par suite, se plaindre d'être la victime d'une injustice qui, si réellement il est frappé à tort, revêtera une gravité particulière, du fait de l'humiliation publique et du discrédit qui lui auront été infligés. Si M. Rodier voulait — ce dont on ne saurait le blâmer — sévir contre la catégorie de fonctionnaires qu'il a eue en vue, il avait mieux à faire que de recourir à un procédé d'une efficacité et d'une légalité également discutables. Il lui suffisait de se servir des armes que les règlements mettent à sa disposition et qui vont du blâme avec inscription au dossier jusqu'à la révocation, en passant par la suspension et la rétrogradation. C'est plus qu'il n'en faut pour maintenir la discipline dans le personnel et en obtenir un bon service. Mais le « respect des situations acquises » est là — M. Rodier le déclare en toutes lettres — qui l'empêche d'user de ces pénalités. Il préfère reconnaître aux fonctionnaires « inutilisables » par leur faute le droit à la paresse... et au traitement. On conviendra que c'est là une singulière manière de punir ceux-là et d'encourager les autres. »

La vie de l'ouvrier américain.

Nous lisons dans le *Journal des Économistes*, sous la signature « Laborer », des détails sur la vie de l'ouvrier américain pensionnaire chez des particuliers, vie plus large et plus confortable, en définitive, que celle de maint petit bourgeois français.

C'est l'ouvrier, un journalier, qui parle lui-même :

Nous sonnons au n° 7039 de Ridge-Avenue, à Roxborough, Pennsylvanie :

- Madame Macclennen, s'il vous plaît!
- Je suis madame Macclennen. Vous désirez?
- Prendre ma pension chez vous.
- Avez-vous des références?
- Oui, M. Edmunds, maraîcher, chez lequel je travaille.
- Très bien. Je connais M. Edmunds. Le prix de la pension est de 22 fr. 50 par semaine, y compris le blanchissage et le raccommodage.
- C'est entendu. Je gagne 45 francs par semaine comme journalier. En payant 22 fr. 50 pour une pension, il me reste 22 fr. 50 par semaine pour mes autres dépenses. Je viendrai demain à midi, pour le diner.

Nous étions cinq à table : trois charretiers gagnant 70 francs par

semaine. Leur journée était, en moyenne, de quatorze heures, dont trois pour le pansement et les soins à donner aux chevaux. Il y avait ensuite un carrossier, artisan travaillant pour son propre compte et réparant des voitures. Enfin Madame a ses deux fils.

Afin que le lecteur puisse se rendre compte de la quantité de travail fournie par le journalier de ce pays, nous allons lui mettre sous les yeux le menu de nos repas :

12 avril 1903. *Déjeuner*. — Œufs à la coque, pain, beurre, jambon rôti, fromage de Chester, compote de porc, tarte au fromage, chocolat, thé, café.

12 avril 1903. *Dîner*. — Poulet casserole, pommes au jus, fromage Chester, tarte aux pêches, fruits, dessert, cacao, café, thé.

Souper. — Perche frite, pommes de terre au beurre, compotes, confiture, tarte, thé, café.

13 avril 1903. *Déjeuner*. — Jambon rôti, crépinettes aux mirabelles, compote de pêches, chocolat, thé, café.

Dîner. — Poule au blanc, rosbif sauce tomate, fromage Chester, tarte aux pêches, compote de poires, chocolat, thé, café.

Souper. — Perche frite au beurre, pommes à l'anglaise, fromage, tarte, compote, thé, café.

14 avril 1903. *Déjeuner*. — Œufs à la coque, pain, beurre, jambon rôti, pommes au beurre, fromage, compotes, chocolat, café, thé.

Dîner. — Pâté de veau, pommes, fromage, confiture de mirabelles, tarte au raisin, thé, café.

Souper. — Gigot d'agneau, pommes rôties, fromage, tarte aux pommes, dessert, thé, café.

15 avril 1903. *Déjeuner*. — Œufs à la coque, pain, beurre, jambon rôti, côte de veau aux pommes, fromage Chester, confiture mirabelles, petits gâteaux, chocolat, café, thé.

Dîner. — Gigot froid sauce tomate, côte de porc épinards, compote de poires, chocolat, café, thé.

Souper. — Côte de veau milanaise, pommes à l'anglaise, fromage, confiture, tarte aux pommes, café, thé.

Nous prenons ces repas dans une salle à manger, chauffée jour et nuit, d'octobre à fin avril. Un tapis épais couvre le plancher. Dans un coin une chaise longue où l'un et l'autre des journaliers s'allonge avant le repas ou après le souper. En face une chaise-berceuse où un autre peut se balancer en lisant le journal. Puis la machine à coudre de Madame. Des rideaux blancs aux fenêtres, une cage et un canari, voilà l'ameublement. Tout à côté se trouve la cuisine : une cuisinière au gaz, une grande armoire, l'eau de la ville. De l'autre

côté, le salon meublé d'un superbe piano, d'un petit secrétaire, un canapé, quelques fauteuils très élégants; un tapis superbe, de ceux que l'on rencontre dans les riches appartements de Paris. On le trouve dans le vestibule et aussi dans l'escalier conduisant au premier, où il y a trois chambres au-dessus desquelles se trouve deux mansardes bien meublées comme le reste. Bref, figurez-vous la maison et l'ameublement d'un bourgeois de Paris habitant la banlieue et gagnant trois mille six cents francs l'an, $70 \times 52 = 3.640$ à quoi se monte le salaire de M. Macclennen, comme charretier. Vous y ajoutez les bénéfices que Madame tire annuellement des quatre pensionnaires, une douzaine de poules, et un jardin de 20 ares qu'elle cultive soigneusement, en se faisant aider, un jour par semaine, d'avril à fin octobre, par un journalier auquel elle donne 7 fr. 50 pour dix heures de travail.

Bien nourris, bien logés, mes charretiers sont aussi bien vêtus et bien chaussés. Chacun d'eux a une paire de bottines fines, une paire de bottes de gendarmes, une paire de bottes de caoutchouc, un imperméable.

Ils sont bien élevés, très réservés dans leur langage, écrivent, lisent les journaux...

M. Macclennen est d'origine écossaise, probablement; il est presbytérien. Taille : 1^m.75 environ. Ni gras, ni maigre, énergique. Sa femme, d'une taille au-dessus de la moyenne, est plus large des épaules que lui, ce qui est généralement le cas ici. Elle a du sang allemand, et du sang anglo-saxon dans les veines; mais elle ne ressemble ni aux Anglais ni aux Allemands, ce qui est toujours le cas ici. Parmi les descendants des diverses races européennes, vous ne retrouvez jamais le type originaire. Ils ne sont ni Allemand, ni Anglais, ni Irlandais, ni Ecossais, ni Français, ni Hollandais, quoiqu'ils portent des noms de ces divers peuples. Le climat, le sol, la nourriture, les mariages en font des « Yankees ». Physiquement, intellectuellement et moralement, entre celui-ci et l'Européen, son aïeul, il y a un abîme.

IV. — A TRAVERS LES FAITS RÉCENTS

En France. — L'Assistance des vieillards. — Un projet d'impôt sur les décorations. — La suppression de la thèse latine. — Les jardins ouvriers.

Dans les colonies. — La main-d'œuvre à Madagascar. — Le nouveau conseil administratif de Tahiti.

A l'étranger. — Les élections allemandes et le socialisme. — A propos du drame de Belgrade. — Les étudiants américains et les métiers manuels.

En France.

Il n'est pas sans intérêt de résumer, dans ses grandes lignes, le projet de loi d'assistance aux vieillards et aux infirmes, tel qu'il a été voté par la Chambre, il y a quelques semaines, à l'unanimité moins trois voix, ce qui est le signe d'une grande popularité.

Tout Français privé de ressources, soit âgé de 70 ans, soit atteint d'une infirmité ou d'une maladie reconnue incurable, qui le rend incapable de pourvoir à sa subsistance par le travail, et tout étranger appartenant à une nation ayant un traité d'assistance réciproque, aura droit aux secours.

L'âge est avancé de six mois pour chaque enfant de l'assisté ayant vécu plus de trois ans.

Les secours doivent être fournis par la commune où l'indigent a son domicile; à son défaut par le département ou l'État. — Les communes et départements ont droit, dans des cas déterminés, à des subventions de l'État.

Le domicile de secours s'acquiert par cinq années de séjour, avant l'âge de 65 ans.

L'admission aux secours est décidée par le Conseil municipal, délibérant en Comité secret, avant chacune de ses sessions ordinaires, sur la proposition du bureau de bienfaisance.

On peut faire appel de ces décisions locales à une commission cantonale, qui statue par décision motivée, dans le délai d'un mois. De la décision de cette Commission, on peut enfin en appeler au ministre de l'Intérieur, qui saisit de la réclamation la Commission centrale auprès de lui.

En principe, on doit assister l'ayant droit à domicile. Si la chose n'est pas possible, on le place soit dans un hospice public, soit, s'il y consent, dans un établissement privé ou chez un particulier.

Le Conseil municipal fixe pour la commune le taux des allocations mensuelles, qui devra être attribué à tout vieillard ou infirme admis.

Ce taux ne peut du reste être inférieur à 8 francs par mois, ni supérieur à 30 francs.

On tient compte des ressources personnelles de l'assisté et l'on en fait la défalcation. Toutefois, lorsqu'il s'agit de ressources provenant de l'épargne, si elles ne dépassent pas 60 francs par an, on n'en tient pas compte. Si elles dépassent ce chiffre, on diminue les secours de la moitié de l'excédent de la pension de retraite au-dessus de 60 francs.

De même, les ressources provenant de l'assistance privée n'entrent en compte pour la défalcation à faire que jusqu'à concurrence de moitié.

Les communes, si elles ont par legs ou subventions des ressources spéciales, les utiliseront pour cet objet. Si elles n'en ont pas, on ajoutera des centimes additionnels.

Si le projet de loi a rencontré la quasi-unanimité à la Chambre, on a remarqué cependant que le ministre des finances s'était abstenu de paraître aux séances et que, malgré toutes les lumières fournies par la discussion, celle-ci s'est close sans que l'on ait pu savoir à quelles dépenses entraînerait l'application de la loi. Les évaluations flottent entre douze et deux cents millions, ce qui est énorme. Il est donc très probable que la question des « voies et moyens » a été très insuffisamment préparée.

Pour le moment, l'on ne peut enregistrer qu'une « manifestation » en faveur des vieillards. Heureusement qu'un grand nombre de ceux-ci sont secourus, depuis longtemps, par des ressources provenant de l'initiative privée.

* *

Des ressources, M. Codet propose d'en créer à l'État.

M. Codet, qui est député, et qui doit connaître par expérience l'empressement avec lequel sont recherchées les décorations, pense que l'État ne ferait pas mal d'imposer une taxe aux nouveaux décorés, comme rançon du plaisir intense qu'ils éprouvent, évidemment, à « décrocher » la décoration.

La taxe serait de cinq, dix ou vingt francs, selon le grade du décoré, ce qui n'est pas excessif, en définitive.

Qu'une foule de gens soient disposés à verser de l'argent pour voir leur boutonnière enrubannée, c'est ce que certains scandales retentissants ont prouvé d'une manière indubitable.

Peut-être M. Codet espère-t-il « canaliser », en quelque sorte, cette propension regrettable, comme on a canalisé la manie de parier aux courses en organisant officiellement le pari mutuel.

Mais alors il faudrait que les dispensateurs des rubans fussent disposés à décorer tous ceux qui ont envie de l'être. Y arrivera-t-on? Pas encore sans doute, mais le progrès ne s'accomplit pas en un jour. C'est seulement sous Caracalla que tous les hommes libres soumis à la domination romaine furent proclamés citoyens romains. Frappés par cet exemple, les esprits logiques se demandent si quelque jour, dans deux ou trois cents ans peut-être, tous les Français, moyennant l'institution d'une taxe nouvelle, n'auront pas, qui les palmes académiques, qui le Mérite agricole, qui la croix de la Légion d'honneur. N'y a-t-il pas, dès aujourd'hui, des fonctions et des situations auxquelles la décoration est attachée « de droit », comme un accessoire?

*
*
*

Ce qui n'existera plus, bien avant ce temps-là, c'est la thèse latine du doctorat ès lettres, dont les jours sont désormais comptés, paraît-il.

La thèse latine est le dernier vestige de l'antique universalité du latin comme langue scientifique. Elle continue à exister, comme complément ou superfétation de la thèse française. Du reste, le candidat, depuis longtemps, la soutient en français.

Qui lit les thèses latines? Bien peu de gens, sans doute. Les examinateurs eux-mêmes, très probablement, se contentent de jeter les yeux sur certains passages, afin de pouvoir y découvrir telle ou telle expression plus ou moins fautive et la faire remarquer triomphalement au candidat.

Certains candidats, assure-t-on, ne se donnent pas la peine de faire eux-mêmes leur thèse latine. Ils la font faire par un « nègre », autrement dit par quelque modeste et pauvre latiniste qui n'ambitionne pas pour son compte les honneurs coûteux et peu utiles du doctorat.

Beaucoup de ceux qui font des thèses latines se contentent d'y développer à part un point de leur thèse française. C'est sur celle-ci, en fin de compte, que pèse tout leur effort. C'est elle qui est soigneusement épluchée et discutée par les examinateurs, beaucoup plus à leur aise, on le conçoit, pour en prendre connaissance.

Des voix s'élevaient donc depuis longtemps pour réclamer l'abolition de cette institution antique. La Sorbonne a consulté les facultés de province. On assure que toutes, sauf une, se sont prononcées dans un sens favorable à la suppression.

L'esprit de réforme pourrait aller plus loin, et s'attaquer aussi à ce qu'il y a d'exagéré, de pédantesque et de rébarbatif dans l'éta-

lage d'érudition des thèses françaises. Que de rameaux inutiles à élaguer, si l'on voulait bien, dans cette luxuriante frondaison !

*
*
*

Cette métaphore nous amène tout naturellement à parler des jardins ouvriers, qui, de temps à autre, continuent à éveiller l'attention de ceux qu'intéresse le bien-être des classes laborieuses.

On s'est occupé dernièrement de ceux de Beaune, créés depuis deux ans par M. Fontaine, inspecteur général des ponts et chaussées.

M. Fontaine a aujourd'hui trente et un jardins ; la surface de chacun est de 4 à 5 ares. Il donne ces terrains à cultiver sans rien fournir, ni semences, ni fumiers, ni outils. Il s'est même fait une règle, jusqu'à ce jour et pour quelques années encore, de ne donner aucune indication, aucun conseil, à moins qu'on n'en demande expressément. Il ne veut pas avoir l'air de rechercher de l'influence, ou d'exercer de la pression. Entre ses locataires et lui, nul contrat, nul écrit ; ils sont toujours libres de quitter leur jardin et lui de le leur retirer. Ses trente familles actuelles ne sont ni les plus dénuées de la ville, ni même, pour la plupart, dans une grande misère. Mais toutes sont dans une situation très précaire et ont grand besoin d'un peu d'aide. Elles comprennent neuf vigneron, cinq manœuvres, deux maçons, deux mécaniciens, un charpentier, un coutelier, un jardinier, un charretier et huit veuves.

Ces familles, paraît-il, ne donnent aucun ennui. Elles sont douces, polies, sans obséquiosité. A l'exception de quatre ou cinq, elles sont même intelligentes, d'un dévouement simple et touchant pour leurs voisins.

Ces ouvriers habitent un peu partout, surtout dans les faubourgs ; ils ne peuvent guère s'occuper de leurs jardins que le matin et le soir dans la belle saison, le dimanche et les jours de fête. Presque tous y travaillent avec entrain.

Les produits des jardins ont consisté surtout en pommes de terre, puis en haricots, choux et pois, enfin en raves, carottes, salades, oignons, etc.

La dépense qu'imposent à M. Fontaine ces jardins est fort minime : 259 francs, par an, soit 8 fr. 35 par jardin. Il déclare avoir trouvé à cette œuvre d'assistance beaucoup d'intérêt, et même beaucoup de plaisir.

Parmi les œuvres de jardins ouvriers désormais connues, on cite, en France, celle de Sedan, créée par M^{me} Hervieu et celle de Saint-Étienne, créée par le P. Volpette. En Belgique, la « Ligue du coin de terre » a organisé des institutions semblables à Bruxelles, à Ni-

velle et ailleurs. Ceux qui soutiennent ces œuvres et les préconisent, font valoir cette raison intéressante que le travail du jardin a sur l'ouvrier contemporain un bon effet moral. Ce travail rassemble, au lieu de les séparer, les membres de la famille, et les préserve de la séduction du cabaret. En outre, ce travail agricole, venant après un travail industriel, a un peu les attrait d'une récréation.

Notons enfin le soin que prennent certains organisateurs de ces œuvres *de ne pas tout fournir* aux locataires des jardins et de les laisser, dans une large mesure, s'aider eux-mêmes. En même temps qu'ils sont soulagés, ils sentent ainsi le prix de l'effort personnel.

Dans les colonies.

Il existe à Madagascar une question de la main-d'œuvre. Jadis, sur la foi de statistiques trop superficielles, on croyait l'île plus peuplée. On parlait de six millions d'habitants. Aujourd'hui que des calculs plus exacts ont pu être faits, les six millions se réduisent à deux millions et demi, et, comme l'Imérina possède une population relativement dense, il en résulte que les peuplades indigènes, partout ailleurs, sont fort clairsemées. De plus, quelques-unes d'entre elles vivent dans un état voisin de l'état sauvage et se plient difficilement à un travail régulier.

On comprend donc que le gouvernement ait eu du mal à rassembler douze mille ouvriers pour travailler à la construction du chemin de fer de Tananarive à Tamatave. Les entreprises privées, en ce moment, souffrent de cet accaparement de la main-d'œuvre indigène par les travaux publics, et la colonisation, de ce fait, subit un certain ralentissement. Il y a lieu de croire d'ailleurs que ce ralentissement sera un phénomène passager comme la construction elle-même.

Mais ce ne sont pas seulement l'administration et les particuliers qui se disputent la main-d'œuvre malgache. Les mines du Transvaal se plaignent de la même raréfaction des bras, et voudraient nous enlever des travailleurs pour remplacer les Cafres qui s'en vont ou qui, partis lors de la guerre, ne s'empressent pas de revenir. Le gouvernement français s'oppose énergiquement à cette émigration, et les intéressés, au Transvaal, ainsi que leurs porte-parole européens, protestent contre nos mesures de défense. La *Gazette de Cologne*, plaidant la cause des propriétaires de mines d'or, a soutenu que l'émigration des travailleurs malgaches sur le continent africain aurait des résultats heureux pour notre colonie elle-même. Ces travailleurs, dit-elle, rapporteraient dans l'île, qui est pauvre, des ressources qui contribueraient à l'enrichir. En outre, la colonie trouverait en eux

une main-d'œuvre toute dressée pour l'exploitation de ses propres richesses minérales. Et le journal allemand ne doute pas que ces considérations, jointes aux bons rapports qui existent aujourd'hui entre la France et l'Angleterre, n'amènent notre gouvernement à accorder les autorisations de recrutement qui ont été refusées par les autorités locales.

Mais la *Gazette de Cologne* croit encore aux anciennes statistiques de la population, et ne voit pas que l'émigration, si elle réussissait, commencerait par faire d'une partie de l'île un désert.

La morale, c'est qu'il ne serait pas étonnant de voir bientôt affluer, soit dans l'Afrique australe, soit à Madagascar même, les Hindous et les Chinois.

*
*
*

Autre mesure de protection : le gouvernement vient de supprimer le conseil général de Tahiti pour le remplacer par un conseil purement administratif.

En soi, le fait a peu d'importance, mais il faut voir ce qu'il signifie.

Il signifie deux choses : la première est que nous n'avons pas dans cet archipel assez de colons. Pourtant le climat est d'une douceur proverbiale, et l'on cite plusieurs cas d'Européens qui, étant allés là-bas avec l'intention de revenir, se sont laissés gagner par le charme de ces îles océaniques, où la facilité de la vie semble atteindre son maximum.

Ce que le fait signifie encore, c'est que les intérêts des indigènes n'étaient pas suffisamment défendus par les trop rares colons qui, groupés presque tous dans la capitale, étaient portés à sacrifier aux intérêts de celle-ci les intérêts de l'archipel.

Celui-ci n'aura donc plus, jusqu'à nouvel ordre, de représentants élus. Nous sommes bien éloignés des lieux pour apprécier la mesure en toute connaissance de cause; mais des « coloniaux » qui passent pour bons juges affirment que ce petit coup d'État était devenu nécessaire.

Il faudrait, pour rétablir l'ancien état des choses, plus de colons, et des colons plus dispersés, utilisant les ressources du sol dans toutes les îles importantes, au lieu de demeurer groupés autour des fonctionnaires du chef-lieu.

A l'étranger.

On vient de procéder, en Allemagne, aux élections du Reichstag.

Nous pensons utile de remettre sous les yeux de nos lecteurs le

résumé des résultats de ces élections, tel qu'il a été donné par les journaux :

Ont été élus :

Conservateurs : 52. Même résultat qu'en 1898;

Conservateurs libres : 19. Ils perdent un siège;

Antisémites : 9. Ils perdent 3 sièges;

Centre catholiques : 99. Il perd 7 sièges;

Nationaux-libéraux : 52. Ils perdent un siège;

Libéraux (nuance Richter) : 21. Ils perdent 7 sièges;

Union libérale (fraction Barth) : 10. Elle perd 5 sièges;

Démocrates wurtembergeois : 6. Ils perdent 1 siège;

Socialistes : 83. Ils gagnent 25 sièges.

Polonais : 17. Ils gagnent 3 sièges.

Guelfes : 5. Ils gagnent 5 sièges.

Agrariens (différentes nuances) : 7. Ils perdent 4 sièges.

Alsaciens : 9. Ils perdent 1 siège.

Dix députés au lieu de huit n'appartiennent à aucun groupe.

Le fait « sensationnel » de ces élections, c'est le progrès de l'élément socialiste, qui obtient vingt-cinq sièges de plus.

On sait que l'Allemagne est la terre classique du socialisme. C'est elle qui a produit les grands théoriciens Lasalle et Karl Marx. En outre, le grand développement industriel de l'Allemagne contemporaine, si bien décrit par M. Paul de Rousiers, multiplie forcément le prolétariat des travailleurs de l'industrie. Enfin bien des mécontentements politiques se soulagent en prenant la forme de l'opposition socialiste. Cela se voit en France, nous le savons : cela se voit aussi chez nos voisins.

Un trait particulier des politiciens socialistes allemands, c'est la facilité avec laquelle ils consentent à s'entendre, au besoin, avec le centre catholique. Ces deux groupes, qui sont les plus nombreux au Reichstag, ont pour devise commune « Pas de loi d'exception ». Les grévistes d'un côté, les religieux de l'autre, bénéficient de cette commune manière de voir. Le socialisme germanique n'est donc pas anticlérical, et c'est parfois un sujet de querelle, ou tout au moins de reproches mutuels, entre socialistes allemands et socialistes français.

Presque aux frontières du monde germanique, et dans l'enceinte officielle même du monde civilisé, un drame épouvantable s'est accompli. Tout le monde connaît les détails de l'assassinat du roi Alexandre de Serbie, de la reine et des ministres. Le fait social à

dégager de l'événement, c'est la persistance des mœurs anciennes sous les formes extérieures empruntées aux nations plus avancées. On a beau avoir une constitution, des chambres, des ministres, une armée à l'européenne, avec des cadres imités de l'étranger, l'humeur farouche d'autrefois subsiste, et on comprend qu'elle ait subsisté.

En effet, les Serbes sont des Slaves du Sud, fixés depuis peu de siècles dans la région qu'ils occupent. Ils constituent une des dernières vagues humaines que l'Asie ait projetée sur l'Europe, lors de la longue période des invasions. Circonstance aggravante : ce peuple, au lieu d'être poussé en avant comme l'ont été les Russes, est demeuré longtemps sous le joug des Turcs, qui l'empêchait de s'élever et de se mettre en contact avec l'Europe. Ces Turcs, en gouvernant les vaincus « à la turque », provoquaient des résistances et des rébellions où la violence répondait à la violence, les atrocités aux atrocités. Les « héros » de l'indépendance serbe ont été des bandits braves et cruels, en partie excusables parce qu'ils combattaient des dominateurs non moins cruels qu'eux-mêmes et nuisibles en définitive à toute la race opprimée.

La révolution de Belgrade a des analogues dans l'histoire russe et dans l'histoire turque. Elle en a également dans l'ancienne histoire romaine. Les massacres de ce genre sont étroitement liés à un certain genre de militarisme où le chef ne tient en main ses guerriers qu'à la condition de les flatter et de se les attacher par ses largesses. Tout de même, il y avait longtemps que l'Europe n'avait assisté à un spectacle pareil, spectacle dont l'odieux frappe d'autant plus que le massacre s'est déroulé dans une ville « modernisée », transformée, et définitivement entrée dans le concert des capitales européennes. Belgrade, par le chemin de fer, est à trente heures de Paris. Ce n'est plus la ville turque chantée par Victor Hugo et qui constitua si longtemps le boulevard de l'islamisme. C'est une ville dont les rues, les maisons, les monuments imitent Vienne ou Budapest, et reliée à la ville hongroise de Semlin, de l'autre côté de la Save, par un service régulier de bateaux à vapeur.

Cela prouve que la formation sociale intime, celle de la famille, évolue plus lentement que l'aspect extérieur des choses. Le décor change, mais la même pièce continue à s'y jouer, avec de faibles variantes qui ne la modifieront que peu à peu.

La Serbie, depuis qu'elle est délivrée des Turcs, a fait sa toilette; il lui reste à faire son éducation.

..

Les étudiants américains travaillent à leur éducation, eux aussi,

et certains d'entre eux, peu fortunés, mettent à cette besogne une énergie particulière, s'il faut en croire les détails suivants, racontés au sujet de l'Université de Columbia.

Douze étudiants de la section de l'art de l'ingénieur ont dû aller passer leurs vacances cet été à bord de plusieurs transatlantiques... comme graisseurs, chauffeurs et nettoyeurs. Ces jeunes gens veulent ainsi gagner de quoi subvenir à leurs besoins durant l'année scolaire et à leurs frais d'études, tout en saisissant l'occasion d'étudier la mécanique marine.

Il n'est pas rare d'ailleurs, en Amérique, que des étudiants se fassent, pendant les vacances, garçons de café, cochers de fiacre, conducteurs de tramways; beaucoup trouvent des emplois comme huissiers dans les théâtres, et d'autres comme placiers. Cela rappelle un peu certains traits de nos étudiants pauvres du moyen âge, époque de particularisme et d'énergie concentrée.

Des centaines de jeunes étudiants et étudiantes sont employés comme maîtres d'hôtel et comme bonnes dans les grands hôtels l'été. Beaucoup d'étudiants pauvres servent comme domestiques dans les collèges, d'autres comme comptables dans de grands magasins.

Les étudiants qui s'engagent dans des situations de ce genre ne sont pas méprisés des « gens comme il faut ». Leur conduite est approuvée et semble naturelle.

On cite le fils d'un juriste de Californie qui gagna sa vie dans un collège en coupant l'herbe sur les pelouses, en balayant les dortoirs, et ne le fit savoir à sa famille qu'une fois les examens passés.

Les Serbes dépensent leur énergie à massacrer un souverain pour s'en donner un autre. Les étudiants américains dépensent la leur différemment. Au lecteur de juger quel est le meilleur système.

Gabriel D'AZAMBUJA.

V. — BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Nos luttes, par A. D. Sertillanges, 1 vol. in-12. — Lecoffre, Paris.

L'auteur traite d'abord de la lutte au point de vue philosophique, et dit que, dans la nature, les forces qui unissent sont prépondérantes sur celles qui divisent. Il étudie ensuite la « lutte des classes », les luttes politiques et religieuses. A propos de ces dernières,

il envisage successivement l'anticléricisme, les luttes entre catholiques et protestants, et l'antisémitisme. Il termine par quelques pages sur les luttes féministes. Il exprime l'espoir que, malgré l'animosité actuelle des partis, nous marchons vers une ère d'apaisement et de restauration sociale.

Grandeur et décadence des aristocraties. — Grandeur et décadence des classes moyennes. — Deux petites brochures de M. Frantz Funck-Brentano. — Bloud et C^{ie}, Paris.

Après un rapide examen des diverses aristocraties qui ont paru dans l'histoire, l'auteur conclut en disant : « Toutes les classes dirigeantes sont tombées pour s'être séparées des classes qui produisent et travaillent : rapprochons-nous donc du peuple qui nous fait subsister. » — Dans sa seconde brochure, après avoir décrit l'ascension des classes moyennes en France, il constate, après Aristote, que ce mouvement a pour conséquence la « ploutocratie ». Chez nous, de plus, il a favorisé la bureaucratie. De là des crises et une déchéance dont la classe ouvrière elle-même pâtit. Il conclut en disant que les citoyens qui s'élèvent doivent tenir compte, dans leurs échanges, des affections d'autrui, autrement dit réserver leur clientèle à leur entourage. Il y aurait, sur ce dernier point, à discuter, à distinguer et à éclaircir.

Les deux brochures, comme « résumés succinets » de deux ordres d'évolution sociale, renferment d'ailleurs des renseignements intéressants.

Les associations agricoles en Belgique, par M. Max Turmann. — Lecoffre, Paris. — Nous reparlerons de cet ouvrage dans une prochaine livraison.

Le Directeur Gérant : Edmond DEMOLINS.

COMMENT TRAITER L'ENFANT

A L'ÉCOLE

I. — L'ESPRIT DE L'ÉDUCATION NOUVELLE.

1. — Élever l'homme, c'est le préparer à la vie, c'est le rendre apte au rôle que la Providence lui assigne au sein de la société. Or les conditions de la vie changent sans cesse, et la société évolue. Hommes et choses sont emportés par un courant irrésistible vers un avenir mystérieux. Comment l'individu sage n'aurait-il pas les yeux tournés vers cette force, ce progrès, vers ce perpétuel devoir? Comment l'éducateur surtout ne chercherait-il pas à en déterminer la marche et le développement pour y adapter l'âme de l'enfant? Ne nous étonnons donc point de voir le problème de l'éducation se reposer toujours et demander une solution neuve. Un système d'éducation qui se fixe, s'immobilise dans les cadres arrêtés d'un mécanisme est une chose morte. Il est un organisme vivant, s'il évolue avec les besoins de la société, s'il est sans cesse attentif à la réalité changeante pour y conformer sa science et ses méthodes.

Plus que jamais, la société a besoin de fortes individualités. On a modifié inexprimablement le sol et les instruments du travail, on a révolutionné l'industrie et les transports: mais l'homme a-t-il grandi comme le monde s'est transformé? Si les conditions du travail se compliquent, les « opportunités » de s'élever se multiplient; mais nous ne sommes pas là pour les cueillir. Nous voudrions l'élévation sociale, sans effort et sans

risque. Or la nature ne la donne qu'au prix de l'audace, de la persévérance et de l'énergie. Le bonheur nous sollicite à la poursuite de ses attraits, mais s'il gagne en intensité, et en étendue, il demande de notre part une plus grande volonté pour le conquérir, une plus grande énergie pour le conserver : car il résulte de l'équilibre entre nos désirs qui se compliquent avec les besoins de la vie. Ainsi les progrès de la civilisation marchent parallèlement à la complication du travail et de l'existence. Un effort de plus en plus grand est nécessaire à l'homme pour se mettre à la hauteur de la situation où la Providence le destine. Aussi la réussite devient-elle de plus en plus le lot du petit nombre : les malheureux et les vaincus de la vie sont la multitude.

En face de ce problème de l'existence, l'attitude que l'on adopte volontiers consiste à attribuer à la fortune l'élévation et le succès des heureux, la défaite et l'abaissement des malheureux, à accuser les lois générales suivant lesquelles se gouverne le monde. Mais n'est-ce pas là de l'ignorance et de l'injustice? La fortune multiplie autour de nous les occasions de richesse et les chances de félicité. Si nous les laissons passer, sans les cueillir et sans les garder, n'est-ce pas notre faute? Les vaincus et les faibles sont des victimes, mais des victimes de leur faiblesse et de leur ignorance, de leur manque d'énergie et de virilité.

Cette parole est dure à jeter au sein de la multitude qui se débat dans la misère et dans la souffrance. Au fond elle est seule vraiment humaine. Un rêve de bonheur passe dans l'imagination de l'homme de tous les temps, et enchante son existence. Mais sur qui compter pour le réaliser? Est-ce sur autrui? Est-ce sur la société? Oui, disent les uns. La société doit le bonheur à chacun de ses membres. Elle est mauvaise, si elle produit des misères, et les laisse sans consolation et sans remède. Mais ce sont là des paroles de mensonge. Elles prêchent l'attitude de gens faibles et lâches. Dieu n'a pas voulu que le bonheur fût un don de la société. Il est une conquête à faire, une victoire à gagner. Si les conditions du combat sont plus dures, c'est à nous de déployer une tactique plus savante et plus méthodique, une

volonté plus ferme et plus persévérante. Il est vrai que le monde est peuplé de moribonds et de découragés. Mais le remède est-il d'augmenter les hôpitaux et les médecins, de multiplier les œuvres de charité? N'importe-t-il pas avant tout de distribuer à l'individu la science de la force et de l'énergie, de la virilité et du caractère? Faisons des « hommes » autour de nous, et nous sèmerons la richesse et la joie.

2. — Car le bonheur ne consiste pas dans la jouissance, dans la volupté, mais dans l'effort et dans la conquête, dans le déploiement de l'énergie et de la volonté. Un idéal nouveau se dessine en effet pour la jeunesse. Un immense mouvement travaille la société moderne. La nécessité de lutter pour l'existence l'entraîne de sa force irrésistible dans le souci des affaires, dans le développement de l'activité économique.

La vie est simple sous l'ancien régime. Le travail est réglementé; la production est locale, et la consommation limitée. Le peuple seul travaille pour vivre. Les riches jouissent des biens de la fortune. La tradition et l'expérience sont les deux facteurs du progrès : celui-ci se fait avec lenteur et sans secousse. La concurrence est ignorée : l'individu jouit d'une vie plus sûre et plus stable.

Mais l'ancien régime en voie de dissolution porte en son sein un germe de fécondité, une pensée d'avenir, et, avant de mourir, va donner naissance à une société nouvelle. L'esprit laïque qui la pénètre est un esprit de libre examen, de recherche indépendante. Le passé, la tradition ne s'imposent plus au respect de la raison par le fait de leur existence. La pensée se tourne vers l'avenir, vers l'inconnu, vers le nouveau. La réalité est observée, étudiée, ramenée à des lois. La science s'organise : d'abord c'est l'astronomie, puis la science naturelle, c'est ensuite le physique et bientôt ce sera la chimie. Une invention d'importance capitale, la vapeur et l'utilisation du charbon, va transformer l'industrie et le système des transports, l'homme est remplacé par la machine; à l'atelier familial est substitué l'usine. La production est multipliée. Les moyens de communication sont plus nombreux, plus rapides et moins coûteux. La clientèle s'étend;

les besoins de la consommation grandissent. C'est toute une révolution dans la vie économique, dans les conditions du travail.

Les débouchés s'ouvrent désormais illimités; la réglementation tombe, et le régime de la concurrence s'organise. La production est scientifique, méthodique, progressive. La consommation est internationale. Sur le marché économique les races s'entre-choquent. En vain les nations se ferment-elles par des barrières de douanes : ce sont de faibles moyens de protection. Les races fortes menacent les races faibles : le besoin de s'organiser vigoureusement pour leur tenir tête se fait sentir pressant. Et elles menacent de venir, jusque chez nous, assiéger nos maisons et coloniser notre commerce, notre industrie et nos terres.

C'est donc l'effort, l'énergie, l'initiative, qu'il convient de prêcher aujourd'hui. La société de l'ancien régime connaissait les pauvres et les riches : le travail était le lot des uns; l'oisiveté, les plaisirs de luxe étaient le lot des autres. Jouir était l'honneur et la beauté de la vie; travailler en était la honte et la laideur. Aujourd'hui il n'y a guère de riche que celui qui fait produire sa richesse. Jouir est l'idéal des paresseux et des lâches. Produire, réaliser une œuvre devient la conception virile de l'existence. Ou, pour exprimer une pensée plus humaine, travailler, produire est l'œuvre capitale; jouir est la distraction, la détente de la vie.

Un immense courant emporte donc la société moderne vers une forme de vie plus intéressante mais plus compliquée, et vers un développement plus intense de l'individu. Aussi n'est-ce pas à le fortifier que tout doit tendre? -

3. — La société de l'ancien régime repose sur des cadres solides. C'est la famille qui enveloppe l'individu de son autorité absolue; c'est la corporation qui réglemente et assure son travail; c'est l'Église qui donne à sa pensée et à son cœur le fond d'idées morales et religieuses dont il se nourrit; c'est la classe, qui l'accueille à son arrivée dans la vie, le suit et l'aide dans les diverses étapes de son existence, sans lui laisser guère l'espérance de s'élever dans la hiérarchie sociale; c'est enfin l'État qui lui assure et lui maintient ses droits. L'individu est fait pour

la société; la société n'est point faite pour l'individu. De toutes parts des liens étroits l'enserrent, et compriment son activité libre. L'individu s'efface, renonce à lui-même, et son idéal consiste à servir en vaillant soldat l'honneur de son groupe social. Un Rodrigue qui se sacrifie à l'honneur compromis de sa famille; un Horace qui se dévoue pour la gloire de sa Cité; un Polyeucte qui donne sa vie pour rendre témoignage à son Église; les volontaires de la révolution courant au seul nom de patrie vers le danger et vers la mort avec une joie enthousiaste : voilà bien l'idéal que la société de l'ancien régime propose à l'individu. Au prix de ce dévouement, elle lui donne son appui, elle lui renvoie sa prospérité.

Tant que la société est bien assise, et que le groupe qui fait la force de l'homme est solidement constitué, le fils n'a qu'à marcher sur les traces du père; la protection de la famille ou de la classe le conduit tout doucement et comme par la main à travers les diverses circonstances de sa vie. Pour se pousser dans le monde, il a moins besoin de compter sur lui-même que sur autrui. Posséder l'art de se ménager les autres, être un parfait homme du monde, est la chose la plus utile.

Aussi est-ce pour la société que l'École travaille. Elle forme l'homme d'une classe, ou d'un parti, l'homme d'une fonction ou d'une situation. On s'occupe des riches; on néglige les pauvres.

On forme le fonctionnaire, l'« honnête » homme, peu soucieux de travailler, mais avide de jouir, l'homme de représentation et point l'homme d'action. Locke, continuant la pensée de Montaigne, vise à l'éducation du parfait gentilhomme. Les Jésuites cherchent à former le chrétien doublé de l'homme du monde. De part et d'autre on élève l'homme pour l'utilité publique, pour la société ou pour la religion, jamais pour lui-même. On éduque en lui l'homme social, on néglige l'homme intérieur et moral. On lui apprend à jouer un beau rôle dans le monde; on ne lui apprend pas le métier d'homme.

Or que vaut l'homme ainsi formé pour elle-même par une société raffinée? que vaut l'homme de 1790? Être délicat, fin, spirituel et gai, homme de salon, mais intelligence prisonnière

de préjugés étroits, et volonté sans ressort, incapable de se plier à une situation autre que la situation à laquelle elle était destinée; homme bien fait pour entrer dans un cadre solidement établi, mais impuissant à le maintenir quand il se désorganise, utile quand la société est forte et le protège, inutile quand elle faiblit et se dissout; sans vigueur pour la lutte; désarmé devant le danger.

Mais voici que les conditions de l'existence changent. L'édifice social menace ruine. La monarchie absolue s'ébranle, les classes se discréditent, les corporations se meurent, la famille se désorganise, l'Église n'est plus respectée. Dans ces moments de trouble et de mobilité humaine, peut-on élever un enfant comme s'il devait toujours être riche, heureux et entouré de ses gens? Sur quel appui compter autre que soi-même? Donc développons cette force qui est nous-mêmes; apprenons l'art d'agir et le métier d'homme. Une société nouvelle va s'établir sur les ruines de l'ancienne, et reposera sur l'Individu. Elle le veut vigoureux, énergique. Fabriquer des hommes va devenir désormais le mot d'ordre des éducateurs.

4. — Le XIX^e siècle a-t-il accompli cette œuvre d'émancipation de l'Individu? Si la Révolution l'a consacrée légalement, et si elle a jeté les principes d'une société nouvelle dont l'individu est le centre et le but, la chose longue et difficile est de la réaliser dans les mœurs. Le siècle qui vient de finir ne laisse-t-il pas l'impression d'un siècle d'hésitation, de recherches et de luttes; d'un siècle mal assis, tiraillé par deux courants contraires, le courant des vieilles habitudes de penser et d'agir, et le courant des nouvelles habitudes que réclament les exigences de la vie moderne?

Les cadres qui enveloppaient l'individu, s'ils ne sont pas totalement disparus, sont fort affaiblis. N'est-ce pas cependant, en vertu de vieux préjugés conservés, n'est-ce pas sur ces cadres fragiles que nous continuons à nous appuyer? Si la famille, si l'Église et la classe ne sont plus des éléments suffisants de réussite, ne reste-t-il pas l'État comme dernier appui? Dès lors, on va recourir à lui, on va vouloir l'élargissement de ses pouvoirs.

Nous assistons ainsi à l'augmentation alarmante du nombre des situations parasites qui émarginent au budget public, à l'assaut de ces situations par une jeunesse fiévreuse et éperdue; et tandis que la gloire d'appartenir à quelque degré à l'administration miroite à tous les yeux, les activités intelligentes et généreuses se détournent du travail producteur, qui fait la richesse nationale.

L'opinion s'est-elle fortement constituée en vue du développement de l'individu? or c'est l'éducatrice la plus puissante. Elle enveloppe l'homme dans l'atmosphère de ses idées, elle lui donne sa conception de la vie, elle détermine progressivement, mais sûrement, l'orientation de ses efforts et la spécialisation de ses énergies. N'est-elle pas encore trop pénétrée des vieilles habitudes de penser et d'agir? Au lieu de développer l'homme, le mécanisme social ne pèse-t-il pas sur lui de tout son poids niveleur? Peu respectueuse de la personnalité, de la nouveauté, l'opinion française ne désire pas l'homme à la vie intérieure fortement constituée, aux idées neuves et fécondes pour l'action; elle veut l'homme social, aux « manières » reçues, aux façons de penser et de sentir « acceptées ». Et si quelques individualités puissantes réussissent à briser les mailles étroites de ce filet oppresseur, cette force uniformiste et conservatrice tend à détruire dans la race les ressorts d'Individualisme et de Progrès.

La Révolution a émancipé l'homme, mais on a oublié la grande chose, c'est de le fortifier. Alors, peu confiant en lui, mais peu confiant aussi dans les institutions sociales qui l'entourent, il aspire de plus en plus à la formation d'une large puissance organisatrice qui lui assurerait son salut. Et tandis que les sociétés neuves et progressives s'organisent sur la base du développement intense de l'individu, nous allons petit à petit nous abimer dans la veulerie et la médiocrité du fonctionnarisme et du collectivisme. Sous couleur de justice et d'amour, on veut peupler la France de mendiants et d'esclaves.

5. — Allons-nous avec franchise dire à nos enfants l'existence du courant qui entraîne hommes et choses vers cet idéal nouveau, la nécessité pour eux de se mettre dans la direction de ce

courant, et d'utiliser sa force, au lieu de chercher à l'arrêter : allons-nous leur apprendre le courage de regarder en face les difficultés de la vie nouvelle, le goût de l'effort et de la responsabilité, l'attitude royale de la confiance en soi-même ? Aurons-nous la force de leur dire que les grands hommes et les saints, ces héros de l'individualisme, leur tracent la route où Dieu veut qu'ils marchent, qu'en chacun d'eux il y a le germe d'un héros ou d'un saint, et que leur devoir est de le faire éclore ?

Or, si la famille renonce de plus en plus à l'œuvre d'éducation, si la société est trop atteinte d'un mal profond, pour que d'elle arrive à l'âme de la jeunesse la santé et la vigueur, c'est donc à l'école de s'organiser sur cet esprit nouveau, d'envelopper l'enfant dans une atmosphère d'individualisme, et de jeter ainsi au sein de la société des germes féconds de vie qui la renouvelleront.

Lancer une fois en passant ces phrases sonores dans les oreilles de l'enfant, ne suffit pas à en faire un homme « nouveau » ; les graver, fût-ce en lettres d'or, sur le frontispice d'une école ne suffit pas à en faire une École « nouvelle ». Cette idée individualiste doit être à la base et au sommet de toute l'organisation scolaire, pénétrer toutes les manifestations de sa vie, agir sur l'enfant, à la façon d'une atmosphère vivifiante qui le pénètre inconsciemment, constitue la substance de son moi, devienne une idée-force, autour de laquelle se grouperont les autres idées, et qui, se réalisant toujours davantage, le fera toujours plus homme.

II. — L'ESPRIT DE L'ÉCOLE NOUVELLE.

Regardez de ce point de vue l'école elle-même, son esprit va changer. Le lieu a sa physionomie et son âme pour ainsi parler. Il est le symbole d'une idée, qui insensiblement agit sur l'homme. Comment ne voit-on pas assez l'importance de ce facteur ? Élevez la plante dans une serre chaude, ou à l'air libre, sera-t-elle la même ?

Née à l'abri du cloître, c'est l'esprit monastique qui de nos

jours encore anime l'école. Lieu « ascétique » avec son enceinte de murailles, sans horizon sur la réalité, avec son corps massif, ses salles nues, son architecture sévère, son atmosphère triste et chagrine, elle est une prison morale où l'on dit adieu à la vie réelle, au contact avec les choses et avec les hommes, pour s'isoler, pour se recueillir et pour se spiritualiser; où l'on meurt petit à petit à la terre pour se tourner vers le monde du rêve et de la pensée.

Une maison aimable et hospitalière, au cœur de la campagne, encadrée de verdure et baignée de lumière, les portes toutes ouvertes sur la nature, et enveloppée d'une atmosphère de vérité et de vie, de joie et de gaieté; un lieu riant qui attire puissamment au dehors les sens et l'intelligence, les invite à comprendre et à conquérir ce monde, théâtre illimité d'action pour la volonté créatrice : tel est le sol richement nourricier où il convient de placer l'enfant.

Mais l'école, malgré ses pelouses vertes et ses prés parfumés, ne restera-t-elle pas toujours l'école, c'est-à-dire un lieu peu favorable au développement de l'individualité? Si l'enfant est toujours pris par la vie commune, s'il partage invariablement avec ses camarades ses distractions et ses études, ses repos et son sommeil, si le règlement pèse toujours sur lui de sa main lourde et sévère, si aucune portion de son temps ne lui appartient, si aucune portion de l'école n'est vraiment sienne, c'est l'être social et extérieur que vous formerez. Éduquez-vous l'être intérieur et la personnalité?

A l'école nouvelle deux parts seront faites dans la journée : l'une, la plus grande, est consacrée au travail. C'est le domaine du devoir auquel on est tenu de satisfaire. L'autre appartient à l'enfant : il jouit de la libre disposition de ses mouvements. Il se repose ou il travaille, il lit dans la bibliothèque, ou sommeille sous un frais ombrage; il erre dans les bois, dans les prairies ou sur les chemins, à la poursuite d'un nid, d'un caillou, d'une plante ou d'un papillon. Il construit un souterrain, ou il arrose ses fleurs, il rabote une pièce de bois, ou nettoie les allées de son jardin.

L'école elle-même se divisera en deux parties distinctes : dans l'une se passe la vie en commun ; l'enfant travaille, joue, rit avec ses camarades ; il souffre et jouit de ses mille contacts avec des natures diverses. Sa sensibilité s'émousse ; ses idées perdent de leur raideur et de leur excessive personnalité ; son caractère arrondit la pointe trop aiguë de ses angles. L'autre appartient à l'enfant seul ; c'est son « home », son lieu de choix, fait et décoré pour lui, où il laisse quelque chose de son âme pour jamais. Il s'y retire le jour pour préparer sa tâche journalière ; il s'y retire le soir pour reposer ses nerfs ébranlés, des agitations et des choes de la vie commune. Là il se possède, il est lui-même.

Nous n'exagérons pas cette influence du milieu en matière d'éducation. Le corps et l'âme de l'enfant ne sont-ils pas soumis aux lois de développement de la vie ? N'est-ce pas la nature du terrain et les conditions climatériques qui font de la plante ce qu'elle devient ? Et l'école elle aussi n'offre-t-elle pas, comme conditions de développement à l'enfant, la qualité de son sol et la valeur de son climat ? On ne le voit guère. La société du xvii^e et du xviii^e siècles, d'où nous sortions presque entièrement, a tellement vécu d'une vie artificielle dans les salons, qu'elle s'est habituée à envisager l'homme tout fait, tel qu'il lui arrivait pour ajouter à son charme, et pour alimenter sa vie. On a progressivement oublié que l'homme est une plante qui plonge ses racines dans la terre, que les qualités du sol se retrouvent dans la substance de la plante, et que, dans une large mesure, il suffit de choisir ce sol et de modifier ses qualités nutritives, pour que cette substance se modifie. Si l'on veut former l'homme pour la vie réelle et pour l'action, qu'on le plonge dans un milieu d'une réalité concrète intense, qui pèse de tout son poids sur son âme, la rive solidement aux choses et aux hommes, alourdisse ses ailes et le rende moins apte à la rêverie et à la méditation. Que l'école soit organisée sur une idée fortement individualiste, et que de toutes ses parties un parfum se dégage à chaque instant et passe sur la personnalité endormie, l'invitant à s'éveiller, à prendre conscience d'elle-même et à s'épanouir.

III. — L'ESPRIT DE LA MÉTHODE.

Si le problème consiste à former l'homme pour lui-même, on posera en principe le respect le plus absolu de sa nature. Il est un germe de vie, une puissance avec ses lois de développement et son idéal à réaliser. L'attitude qui sied à l'éducateur n'est-elle pas celle du jardinier amoureux de sa plante, qui surveille la libre spontanéité de son développement, prévient les difficultés, les écarte d'une main habile et sollicite l'éveil de ses activités endormies?

L'éducation est entre les mains de l'homme fait. Or la tendance première de l'homme fait, c'est, ayant un système d'idées et d'habitudes, de se croire possesseur de la vérité et d'imposer autour de lui ses manières de voir et d'agir : c'est de tenir peu compte de la nature et des aspirations de l'enfant, et de lui imposer son idéal. La nature résiste-t-elle? Elle est mauvaise, et a besoin de correction et de discipline. Elle ne porte pas d'elle-même des fruits de bonté et de vérité ; une main étrangère doit en greffer sur elle les germes. L'enfant idéal est un être passif, acceptant docilement la volonté du maître et ne suscitant aucune difficulté. L'éducateur idéal est le maître qui réussit le mieux à briser chez l'enfant tous les ressorts de résistance, et par suite d'initiative et de volonté, ainsi qu'à développer en lui l'habitude de l'obéissance résignée et soumise.

L'enfant tient peu de place dans les préoccupations de la société avant le XIX^e siècle. Lorsqu'on étudie l'homme, c'est de l'homme fait qu'il s'agit, c'est le mécanisme logique de ses passions dont on analyse les rouages et le jeu. On ne s'intéresse pas encore à l'homme qui se fait, pas plus qu'on ne s'intéresse à l'homme qui a vieilli. Et quand, à la fin du XVIII^e siècle, l'observation se porte sur les choses de l'âme, et pose le problème de la genèse des sentiments et des idées, on enregistre cette loi que la nature humaine, comme tout être vivant, a ses principes constitutifs, suivant lesquels elle se développe. Prendre pour

centre et pour fin la volonté des hommes. et chercher à y plier la nature, c'est commander à la nécessité et faire fausse route ; mais considérer l'individu comme « une fin en soi », selon le langage de Kant, respecter le libre jeu de ses lois de développement, faciliter en lui la réalisation de toutes les puissances qu'il porte en germe : voilà l'idée de la nouvelle méthode.

La nature humaine est toute faite de spontanéité et de liberté. Respectez son essence. Elle ne refuse pas de se laisser diriger, car elle est faible. Mais elle n'aime pas à se sentir dirigée malgré elle. L'ordre brutal est sans grâce, sans beauté, sans valeur persuasive. Le conseil, la suggestion nous invite à agir, et respecte notre liberté. Elle propose à notre spontanéité intellectuelle ou morale. En lui obéissant, nous goûtons toujours le plaisir qui résulte de l'exercice de l'activité libre.

L'embaillotement auquel on soumet les membres de l'enfant est le symbole d'un autre embaillotement, pour ainsi dire moral, qu'une éducation maladroite lui impose bon gré mal gré. L'âme crie sous ce régime de contrainte irritante, et prend en horreur les personnes qui l'y assujettissent. Mais on redouble de zèle et de dévouement pour réaliser dans l'enfant une œuvre que l'on croit bonne. On veut empêcher l'enfant de s'estropier et de se déformer par des mouvements libres, et on ne voit pas qu'on déforme ses membres, en les mettant sous presse. On veut à tout prix le rendre savant, honnête et bon, et on lui rend odieuses la science, la vertu et la bonté. La nature est ainsi faite qu'elle aime mieux se tromper, et se sentir libre, que d'être dans le vrai et de se sentir sujette.

Tels sont les besoins de l'âme moderne. Sous l'ancien régime, toute la vie de l'homme est assise sur le respect de l'autorité : c'est le respect de l'Église dans le domaine de la pensée morale ; c'est le respect de la monarchie et de l'organisation sociale, dans le domaine de la politique ; c'est le respect de l'autorité du père, ou du maître dans le domaine de l'éducation. L'homme semble né sujet, et accepte son esclavage. Souvent le joug lui pèse : mais on colore de vertu cette obéissance à l'autorité ; et il donne son assentiment. Mais voici que la raison s'éveille, et avec elle

le besoin de la liberté et le goût de l'indépendance. Plus de liberté dans sa vie intellectuelle et morale, plus de liberté dans l'ordre de l'éducation, voilà les aspirations de la démocratie française.

Sur ce principe de liberté comment fonder l'œuvre de l'éducation? Quelle prise peut-on avoir sur la nature capricieuse de l'enfant et sur ses instincts aveugles et débordants d'activité? Le problème serait sans solution, si la nature n'avait mis en chacun de nous des ressorts d'action, que l'éducateur n'aura qu'à mouvoir pour arriver à ses fins, si elle n'avait placé à côté de nos instincts des freins, des forces régulatrices capables de les discipliner, si elle ne travaillait ainsi elle-même au règne en nous de la liberté bien réglée. Ces forces de discipline, c'est la sensation d'abord seule, bientôt aidée de la raison, et enfin de la conscience morale : la sensation nous pousse à régler nos actes selon la loi du plaisir et de la douleur, la raison à ordonner notre vie selon la loi de l'intérêt, et la conscience morale à juger les choses selon l'idée de bonheur et de perfection, de bien et de devoir. Étudiez-les, voyez la loi sage qui préside à leur apparition et à leur développement. Elles viennent juste à temps pour faire contrepoids à la force croissante des instincts et des passions. L'enfant naît faible et impuissant; sa liberté est limitée par sa faiblesse même; il ne saurait guère en abuser. La sensation l'avertit des objets agréables ou douloureux, elle suffit à sa vie psychologique. L'enfant grandit; ses forces augmentent; il peut déjà nuire à ses voisins et à lui-même. La raison s'éveille, coordonne ses actions en vue de son intérêt, et règle ainsi sa liberté. La puberté arrive-t-elle? Les passions commencent-elles à gronder, et leur force déchainée semble-t-elle compromettre la liberté, et menacer l'individu dans la conservation de son être? La raison et la conscience morale se développent pour faire équilibre au tempérament, et assurer à l'homme la maîtrise de lui-même.

Ainsi la nature prépare dans l'enfant le règne de la liberté bien réglée. Travaillez avec elle pour assurer la réalisation de ce règne, dirigez-la en faisant jouer un de ces ressorts

intérieurs d'action, en faisant appel à une de ces forces disciplinaires qu'elle a mises en lui. Ne vous substituez jamais à elle; mais montrez-vous son auxiliaire. Ne la gouvernez pas malgré ses résistances. Mais allez droit à elle; faites-lui entendre ses vrais intérêts, et amenez-la à vous admettre comme collaborateur et associé dans son œuvre de développement. Aidez-la à s'épanouir, à trouver son idéal de vérité, de beauté et de vertu, à se ciseler sa statue. Mais venir avec « votre » idéal à vous, venir envelopper l'enfant, peser de tout le poids de votre science et de votre autorité pour le rendre conforme à vous; mesurer votre valeur éducatrice à votre talent pour discipliner ses instincts de révolte, et colorer de vertu la pratique de l'obéissance et de la conformité, c'est peut-être remplir les vœux d'une certaine société, mais c'est détruire l'œuvre de Dieu. Aucun des arbres qui peuplent la forêt ne ressemble à son voisin : et cette variété est à la fois force et beauté. La vie a une multiplicité infinie de formes, d'idées à réaliser. Nous sommes une de ces idées. A nous le devoir d'aider la nature dans son œuvre de richesse et de fécondité.

L'éducation n'est pas une correction de la nature, mais une aide que nous lui prêtons; elle n'est pas une action par le dehors, mais une action par le dedans; elle n'est pas une œuvre de contrainte et de force, mais une œuvre de douceur et de persuasion. Elle est une suggestion, et non pas une discipline.

IV. — L'ESPRIT DE LA DISCIPLINE.

L'œuvre de l'éducation consiste à former l'âme de l'enfant, à faire éclore les germes d'homme qu'elle porte en elle. Elle y sème des idées qui, devenant des habitudes de penser et d'agir, déterminent sa mentalité et forment son caractère. Mais, pour germer, ces semences de vérité et de bonté demandent un terrain bien préparé, une âme assise dans l'ordre et dans le respect de l'autorité. Si l'enfant est mécontent ou mutiné, il échappe à toute culture intellectuelle ou morale.

Le discipliner, obtenir de lui l'obéissance et le respect extérieurs, n'est pas chose trop difficile à qui possède une volonté forte et tenace, de la maîtrise de soi-même, et une certaine puissance de commandement. Celui-là seul échoue à diriger l'enfant, qui s'énerve, s'affole, s'impatiente et s'irrite, devient colère au spectacle des moindres fautes. On accuse l'enfant d'être naturellement indiscipliné. En fait, il « éprouve » l'homme dans le maître; et s'il l'y découvre, il s'incline, et ne lui refuse plus désormais l'obéissance. Il se mutine contre la volonté arbitraire, capricieuse, nerveuse, instable. Aspirant à devenir un homme, il veut trouver dans son maître un homme, un caractère. Une volonté maîtresse d'elle-même, constante avec elle-même, apparaît comme une sorte de nécessité physique, comme un mur d'airain devant lequel vient échouer toute résistance. Et c'est une loi que l'enfant, comme l'homme, ne se mutine point contre la nécessité physique ou morale. C'est donc à cette maîtrise de soi-même, cette qualité virile par excellence selon la pensée antique, c'est à cette vue calme et froide des choses de l'enfant, à ce vouloir fort et tenace, que doit tendre l'éducateur, si la nature ne l'a pas fait tel.

Cette façon de gouverner fait respecter l'autorité; elle ne produit pas des mécontents et des mutins; et c'est là chose essentielle. Mais elle prend encore l'enfant de l'extérieur; elle lui impose l'ordre en quelque sorte; elle le lui rend nécessaire à la façon d'un obstacle moral au delà duquel il n'est pas bon que son activité s'aventure. Elle le traite en être passif, en sujet. C'est le gouvernement éclairé d'une monarchie absolue. Elle comprime au lieu d'élever; elle n'émancipe pas l'homme, elle ne fait pas en lui l'être responsable et libre.

Prendre l'enfant par l'intérieur, intéresser progressivement tout son être à la réalisation de l'ordre; lui en faire réaliser la nécessité sociale, et l'utilité individuelle; le lui faire désirer, vouloir et aimer, tel est le but de la discipline vraie. Sa nature n'est pas foncièrement ennemie de la discipline; elle aspire à la liberté et non pas à la licence; elle veut la liberté bien réglée. Maniez habilement, fortifiez les ressorts d'action que Dieu a mis

en elle, et vous obtiendrez de sa propre spontanéité l'ordre et la soumission. Faites-lui réaliser sa situation d'être responsable et libre dans la cité scolaire. Et il l'est vraiment si de lui-même il observe la règle, et accepte le gouvernement. S'il a besoin pour se conduire de la crainte du maître, de la cravache ou de la punition, il n'est qu'un esclave ou qu'un sujet.

Dès l'âge de 11 à 12 ans, l'enfant est capable de comprendre et de réaliser l'attitude que vous demandez de lui. Traitez-le en soldat qui doit l'obéissance sans observation ni examen, en sujet que l'on gouverne sans son concours, en chose et en instrument, et il adoptera cette attitude ; car l'âme est capable de se rendre conforme à tout. Pourquoi ne pas demander l'attitude noble et virile de l'être indépendant et libre, de l'enfant responsable de ses mouvements? Il sait qu'il doit la discipline. Laissez-lui le choix ou de se la voir imposée par une autorité étrangère, ou de la recevoir de lui-même, suggérez-lui le goût et l'idée du *self-government*, et vous obtiendrez de lui au delà de ce que vous oseriez attendre.

Cette façon de gouverner fait aimer le gouvernement, elle repose sur la bonne volonté, elle incline l'enfant à choisir spontanément le bien. Elle prépare ainsi un terrain favorable à la culture morale.

Il ne suffit pas en effet de lancer d'un geste quelconque dans l'âme des semences de vérité et de bonté, pour qu'elles y germent et y fructifient. L'âme n'est pas toujours prête à les recevoir et à les nourrir. Si l'éducation est un appel de toutes nos énergies vers l'idéal, la nature humaine n'est pas toujours disposée à cet effort. Mais son premier mouvement est de résister à l'influence de l'idée morale, et c'est cette ivraie de la résistance qu'il faut arracher. Endormir ces forces de résistance, et permettre à la puissance de développement et de progrès que Dieu a mise au fond de notre nature individuelle, de se réaliser vers le mieux : tel est l'esprit de la discipline vraiment éducatrice. Non seulement elle fait appel au sentiment de la responsabilité, et développe la virilité et la maîtrise de soi-même, mais elle travaille activement en vue de la culture morale. Elle discipline exté-

rieurement, et tout ensemble assure l'ordre intérieur; elle endort les facultés de résistance, et amène l'enfant à cet état de docilité où il suit l'impulsion du maître à la façon du sujet qui obéit à son hypnotiseur.

V. — L'ESPRIT DE L'AUTORITÉ.

Ainsi entendue, la discipline est respectée et aimée, et elle rend l'obéissance douce et facile, puisqu'elle est consentie.

Or sait-on obéir, et sait-on commander dans la société qui nous entoure? ou n'assistons-nous pas à une crise de l'autorité? N'est-ce pas un esprit d'opposition, de lutte et de guerre qui pénètre la société par tous ses pores, et y apporte l'anarchie? La famille, l'atelier, l'école, le gouvernement, ne sont-ils pas profondément atteints de ce mal de l'indiscipline? Et notre faiblesse sociale, que les économistes accusent chaque jour croissante, tient sans doute, comme à une de ses causes principales, à l'émiettement où nous jette cette désagrégation.

Quelle est la source du mal? Est-ce la nature qui nous ferait capricieux, autoritaires, indépendants, et impatientes de l'obéissance? Est-ce une éducation maladroite qui développerait en nous ces défauts? Sommes-nous foncièrement ennemis de l'autorité? Ou serions-nous seulement ennemis d'un certain mode de s'exercer de l'autorité? Il y a des maîtres, il y a des parents, il y a des patrons, il y a des conducteurs d'hommes qui arrivent à asseoir solidement leur prestige. N'est-ce pas qu'il y a une certaine façon d'exercer le commandement, qui le fait accepter?

Une première façon de commander est impérieuse, autoritaire; elle donne un ordre et ne souffre aucune réclamation; elle demande une obéissance qui s'incline sans contrôle et sans murmure. Elle s'indigne, s'impatiente à la moindre résistance. L'idéal qu'elle rêve du subordonné est celui du soldat, dont la personnalité s'efface tout entière, qui se fait l'instrument passif et docile des volontés du supérieur, qui n'a guère de susceptibilités à ménager, et que l'on manie avec

l'aisance d'un rouage bien monté. Elle ne fait pas appel à l'intelligence, à l'initiative de l'individu ; elle le comprime au lieu de l'élever ; elle le traite en être passif, et non en agent responsable, en chose et non pas en personne ; elle l'envisage comme un bras qui exécute, non comme un cerveau qui comprend et prévoit. Cette autorité est pédante et vaine, jalouse de se montrer, de s'exercer pour le plaisir de s'exercer, et de faire sonner sa supériorité. Elle humilie et mécontente.

Notre société n'est-elle pas encore toute pénétrée de cet esprit « militariste » ? Et cet esprit est-il conforme au mouvement où nous entraîne la vie économique, et aux besoins qu'elle crée dans l'âme moderne ? Nous sommes dans un siècle de démocratie, du moins dans un siècle plein de désirs démocratiques. Le principe de ce courant qui nous emporte, c'est le sentiment que chacun éprouve d'être un homme responsable et libre, et le désir d'être traité comme tel. La classe, la situation, le rang, la fortune ne sont plus des critères de supériorité sociale. La seule vraie supériorité est intellectuelle et morale : si bien que, pour commander et pour diriger, il faut avoir cette supériorité que donne le talent et le caractère, et que, pour être obéi, besoin est de savoir estimer ceux que l'on commande. L'atmosphère où l'on aime à vivre n'est pas celle où l'on est comprimé, étouffé, mais celle où l'on peut se développer librement, où l'on sent grandir sa personnalité, où l'on n'a d'autre règle que celle de ne pas entraver l'initiative de ses voisins.

L'homme a deux sortes d'intérêts dont la satisfaction prépare son bonheur : des intérêts d'ordre matériel et des intérêts moraux. Il désire arriver à la richesse, puisque la richesse est une condition de l'élévation sociale ; il désire aussi ne pas être blessé dans ses susceptibilités les plus légitimes, et ne pas être contrarié dans le développement de ses facultés. Léser l'un ou l'autre de ses intérêts, c'est se l'aliéner. Assurer l'un et l'autre, c'est s'attacher un homme, c'est faire aimer et respecter son autorité.

Pourquoi les Anglais, pourquoi les Américains ont-ils une supériorité si grande dans la lutte économique ? Pourquoi fondent-

ils des œuvres si progressives, si ce n'est parce que leur manière de traiter leurs collaborateurs les attache à leur œuvre, les élève, et multiplie les services qu'ils rendent? Leur supériorité tient en partie à ce qu'étant hommes, ils traitent les autres en hommes.

On se rend assez volontiers compte de la crise que nous traversons. On en cherche la cause dans une diminution de l'esprit moral et chrétien. Allons plus au fond des choses : la crise sociale est un problème pédagogique. Les relations entre les hommes ne sont pas ce qu'elles doivent être : les uns ne savent pas commander et les autres ne savent pas obéir. L'autorité est trop physique, et nous désirons une autorité morale : l'autorité s'impose à nous de l'extérieur, nous comprime, et nous fait esclaves ; nous voulons une autorité qui nous prenne par l'intérieur, nous élève et nous fasse plus libres. L'autorité nous commande au nom d'un titre, d'une situation, d'une supériorité superficielle et mensongère ; et nous voulons une autorité qui, par sa supériorité intellectuelle et morale, commande à notre respect et à notre sympathie.

Tel est l'esprit dont doit s'inspirer l'école nouvelle. Il faut que, heureux de s'être sentis compris et aimés, les jeunes gens, une fois entrés dans la vie, traitent les autres hommes comme ils ont été traités, et qu'à la famille, à l'atelier, au bureau, ils propagent au sein de la société cet esprit « pédagogique ». Il y aura moins de raideur et de brutalité, plus de douceur et de bonté dans les relations entre les hommes ; les liens de la solidarité morale s'affermiront et assureront la prospérité de notre pays.

Renoncer à l'autorité physique dont l'arme le règlement, et compter sur le prestige moral que lui assurera son talent, et la valeur de son caractère : telle doit être la pensée du maître. Ne jamais s'arrêter dans son développement, mais enrichir chaque jour sa personnalité, élargir son être, voilà le devoir auquel il ne doit pas faillir. Nulle tâche plus que la sienne ne demande que l'on s'y donne de toute son âme, qu'elle ne soit pas un simple métier, mais une situation aimée, parce que les occasions s'y

multiplient de porter son être au plus haut degré de développement, et de faire un large don de soi-même.

VI. — LE RÉGIME DE LA LIBERTÉ A L'ÉCOLE.

Si de l'enfant on veut former un homme, il faut l'élever en homme, et le traiter en être libre.

1. — Comment a-t-on pu concevoir l'attitude de l'enfant à l'école, comme celle d'un être passif, dont la vie est distribuée régulière et mécanique, et que l'on pousse d'un exercice à l'autre, machine que l'on dresse à obéir? L'attitude du religieux passant silencieux dans les couloirs de son cloître, et docile à la moindre volonté de son supérieur, serait-elle l'attitude proposée à l'imitation de l'apprenti-homme? Ce n'est pas l'esclave et le sujet qu'il faut former, mais l'homme indépendant et libre; ce n'est pas l'être qui obéit, mais l'homme apte à commander; ce n'est pas l'homme qui exécute, mais l'homme qui crée. Si vous traitez l'enfant en être passif, en chose, par quel coup de baguette magique allez-vous le transformer en personne? Qu'il soit un être actif, un agent responsable, un membre libre de la cité scolaire. Il ne s'agit pas de renoncer au régime de la liberté, sous prétexte que ce mode de gouverner offre des difficultés. Il s'agit de décider si ce privilège de la liberté est ou n'est pas un droit de l'enfant. Si à la base de la société moderne est une déclaration des droits de l'homme, une déclaration des droits de l'enfant doit être à la base de l'œuvre de l'éducation. L'enfant n'est pas encore tout l'homme qu'il sera plus tard, mais il veut être traité en homme pour être en mesure de le devenir. Il n'est pas encore bien maître de lui-même; mais l'abus qu'il peut faire de sa liberté est moins dangereux. Il doit plus tard gagner la confiance des hommes. Que, dès l'école, il apprenne à la mériter. Le grand devoir du maître est de lui offrir son appui pour assu-
ver son pied instable sur la pierre du chemin.

2. — Est-il question d'une liberté sans frein, sans limite? Évi-

demment non. La nature ne le veut pas ainsi. Il s'agit de la liberté, de toute la liberté qui est compatible avec l'existence d'une société bien ordonnée, et où chacun peut remplir le but pour lequel il est entré au sein de cette société. La règle limite la liberté de l'un pour assurer la liberté de l'autre; elle est le dépositaire des droits et des intérêts de chacun. Elle agit pour la plus grande utilité, pour le bonheur et le bien-être de ceux à qui elle commande.

La règle ainsi comprise n'est pas une loi capricieuse et arbitraire, dictée par une volonté étrangère, qui nous ordonne de sa voix austère, et broie aveuglément toute résistance. Elle est la voix de notre intérêt; elle nous invite à nous maîtriser pour la conservation et pour l'amélioration de notre être. Elle n'est pas ennemie de la nature, mais plutôt elle travaille de concert avec elle pour assurer en nous le règne de la liberté bien disciplinée. Elle ne s'adresse plus à nous du dehors et sans raison, à la façon d'un ordre militaire; mais elle meut notre raison et notre sympathie. Nous ne nous révoltions point naturellement contre elle: nous sommes plutôt portés à aller vers elle, et à lui prêter notre concours. Voyez l'enfant toujours condamner avec amertume la classe, l'école où la discipline est relâchée. Il n'y est pas heureux, parce qu'il se sent lésé dans ses intérêts, car l'école ne peut lui être utile que si l'ordre y règne.

3. — Mais poser à l'école le principe de la liberté, n'est-ce pas renoncer à l'ordre? non, c'est renoncer à l'avoir par les procédés habituels, en étouffant les manifestations de la vie, en réduisant au minimum les occasions de fautes, en contrôlant les actes de l'enfant. Le régime de la liberté demande sa confiance, et le sentiment de la responsabilité. Et on ne s'arrête pas à mi-chemin dans l'une et dans l'autre. Obtenez l'ordre par le libre contrôle de l'enfant sur lui-même, par un mouvement intérieur et spontané, par une œuvre de bonne volonté et de maîtrise de soi-même. L'enfant ne s'intéresse pas aux choses de l'enfant, mais aux choses de l'homme. Prenez-le absolument au sérieux, et il se prendra lui-même au sérieux.

Qu'un acte d'autorité soit souvent nécessaire, qu'il faille même commencer par là, cela ne fait aucun doute. Cependant l'usage de la contrainte n'est qu'un pis-aller, et la vérité est de s'acheminer progressivement vers l'idéal de l'ordre obtenu par le libre consentement de l'enfant.

Il y aura bien quelque confusion, quelque indécision dans la régularité des mouvements; c'est une atmosphère de fluctuation, de trépidation qui régnera tout autour; on aura le spectacle de la vie qui s'agite, se comprime, se dilate, menace à chaque instant d'éclater. Puis l'orage avortera, et s'achèvera en une note d'ordre et d'harmonie.

Faites-vous à ce sentiment de la vie, et respectez-en les manifestations. Intervenez juste assez pour qu'elle ne devienne pas licence, bruit, chaos. Trop la comprimer est un crime de « lèse-individualité ». Renoncez au régime de la liberté, ou renoncez à un ordre régimentaire ou monastique, tout fait de raideur mécanique et de froideur. C'est un ordre « mort », triste et chagrin; substituez-y l'amour d'un ordre moins « esthétique », mais plus « vivant », épanoui et joyeux.

4. — Mais croire qu'il suffit de plonger l'enfant dans une atmosphère de liberté, pour qu'il en fasse un noble usage, serait une singulière erreur. Et l'on serait le premier grand coupable de ses chutes, si on le condamnait à porter seul le poids lourd de sa responsabilité. Le régime de la liberté exige du maître la plus vive sollicitude. Non pas qu'il lui faille jamais « surveiller » les actes de l'enfant. Mais dans son regard, dans sa poignée de main, dans son ton de voix, dans son attitude, ne lira-t-il pas infiniment plus qu'il ne verrait de ses yeux? C'est cet art de déchiffrer rapidement et sûrement les âmes qu'il faut acquérir. Le meilleur frein extérieur que l'on puisse donner à son élève, c'est ce sentiment qu'il ne peut échapper à l'œil scrutateur du maître, et que ses faits et gestes sont devinés, et jusqu'à ses moindres intentions. Le maître doit sentir que, de son bureau, il pèse sur la pensée de ses élèves dispersés dans la campagne, et qu'au moment de la tentation, son image se dresse dans leurs âmes, et va réveiller en

elle la conscience et la volonté endormies. Qui n'a pas le don, ni le goût de la pénétration de l'enfant fera bien de renoncer à ce système de la liberté.

5. — Le régime de confiance suppose chez l'enfant le contrat tacite avec le maître de respecter les règles sans lesquelles l'école ne saurait exister. Toute faute est donc une faiblesse ou un manque de virilité, une lâcheté ou une déloyauté. La lui présenter sous cet aspect « moral », la lui faire comprendre, c'est déjà, si l'on est maître de sa bonne volonté, c'est déjà l'avoir corrigé : car l'enfant n'a pas le désir de rester un faible, ni d'être lâche ou déloyal. On ne la revêtira jamais de la couleur d'une désobéissance, ou l'on se trouverait désarmé devant elle. Résister à la volonté du maître, est-ce une faute « morale »? N'est-ce pas plutôt une forme de courage et d'héroïsme?

Si dans l'intérêt de l'enfant ou dans l'intérêt de la cité scolaire, le maître intervient, par la sanction, celle-ci sera toujours une vraie « réparation ». Discipliner extérieurement l'enfant n'est pas le but, mais bien l'améliorer. Toute punition qui s'imposerait brutalement à lui, se proposerait de l'ennuyer, de le mâter, révolterait son âme en faisant plier son corps, le détournerait du maître, et compromettrait l'œuvre de l'éducation.

La punition sera toujours acceptée librement. Allez plus loin : amenez l'enfant à se punir lui-même, et sous sa propre responsabilité. Et s'il devait maugréer, mieux vaudrait laisser la faute impunie. Vous lui donnerez alors cette forte impression qu'à une faiblesse il vient d'en ajouter une autre plus grave et de propos délibéré, et qu'il a baissé dans votre estime. Le « tout » de l'éducation morale, c'est qu'il tienne à cette estime.

Mais la bonne volonté de l'enfant n'est-elle pas encore acquise, et avez-vous affaire à une de ces natures vigoureuses dans l'indiscipline et la révolte? La punition suivra inévitablement l'infraction de l'ordre. Soyez toujours sans colère et sans énervement. Si l'enfant ne trouve dans la révolte aucune satisfac-

tion, surtout celle — toujours attrayante — d'irriter le maître, vous le trouverez bientôt désarmé. Ne le méprisez jamais, mais respectez sa volonté même sous cet aspect. Allez plus loin : redoublez vos démarches auprès de lui, multipliez vos marques d'affection sincère et désintéressée, travaillez à le gagner — l'éducation est une œuvre de conquête — : nul doute qu'un mouvement de sympathie ne progresse dans son âme, et qu'il ne se tourne bientôt spontanément vers le bien.

6. — C'est à gagner d'abord et ensuite à conserver cette bonne volonté que l'éducateur doit viser.

L'enfant vous la donnera volontiers, si vous le prenez par cet amour profond qu'il a de lui-même et de son développement. Plus que les conseils, sera efficace le sentiment joyeux qu'il grandit; qu'il ait l'impression forte de gagner dans son corps, dans son intelligence, dans son cœur, dans sa volonté, vous l'avez en mains, il ne demande qu'à vous suivre. Encore une fois, ce n'est pas sur un esprit chagrin et triste que doit être conçue l'éducation. Le mot d'ordre ne doit pas être l'effort pour l'effort, mais l'effort pour la joie virile qu'éprouve l'âme à s'enrichir.

Avant tout il importe que l'enfant se sente grandir moralement. Par timidité, par faux respect, on craint de pénétrer dans sa vie intérieure, et on le laisse seul à seul en face de la passion croissante. On prévient ses fautes « physiques; » on s'inquiète peu de ses fautes « morales ». Lui apprendre à fuir les orages de la passion, à respecter dans son corps la source de la vie, sauver en lui-même malgré lui la virilité menacée : voilà le devoir le plus essentiel de l'éducateur. Soyez sûr de la moralité de l'enfant, et laissez-lui sans crainte et sans timidité la responsabilité de ses autres fautes.

7. — Ici la tâche est plus délicate. L'éducateur y réussira si sa vigilance est favorisée par une puissante sympathie du jeune homme pour lui, et si son tact arrive à y intéresser tout l'être de l'enfant.

Mais voici de plus en plus l'œuvre de la culture morale suspendue à l'affection et à la sympathie réciproques du maître et de l'élève. L'attitude qui convient au premier n'est-elle pas

celle de la familiarité simple, bonne et dévouée? Qu'il soit riche intellectuellement et moralement, mais ne fasse pas sonner sa richesse. Sa supériorité saura bien s'exprimer d'elle-même, et il aura plus besoin de la tenir cachée que de l'étaler avec affectation. La familiarité engendre la confiance et la sympathie. Portés par cette sympathie, les actes et les paroles du maître iront sûrement éveiller un écho dans l'âme de l'enfant. Il sera familier, s'il sait vivre près de l'enfant, avec l'enfant, et de sa même vie. Qu'il dépouille en lui le vieil homme, ou l'homme mûr; que son âme se rajeunisse au contact de son élève. Jouer avec lui, partager ses plaisirs et ses travaux, être avec lui, dans un contact fréquent, intime : tel est le secret de son action. Plus il vivra de sa vie, plus son image pèsera en quelque sorte sur son âme, sur ses idées et sur ses décisions. Il ne sera plus le maître, mais davantage le confident et l'ami.

VII. — L'ESPRIT DE LA CULTURE MORALE.

Voilà le terrain favorable à la culture intellectuelle et morale.

1. — Nous ne nous préoccupons pas ici des vérités purement scientifiques, qui s'adressent à l'intelligence seule, mais de ces idées qui intéressent le cœur et la volonté, qui pénètrent et colorent le moi, forment sa substance, déterminent son attitude dans les diverses circonstances de la vie, et décident de sa conduite. Pour que ces idées soient vraiment fortes, et passent plus aisément à l'acte, ne faut-il pas qu'elles soient vraiment nôtres, que nous les ayons non pas simplement reçues, mais gagnées, mais conquises? Si nous avons une nature propre, toute vérité n'est pas susceptible de devenir notre vérité; toute idée n'est pas apte à entrer dans notre système. Et c'est à organiser ce système que nous devons travailler.

La vieille conception de la vérité était celle d'une vérité impersonnelle, universelle, objective. Arrêtée une fois pour toutes dans ses formes sévères, elle nous domine comme une déesse sur son piédestal, et attend que nous lui portions nos hommages.

La conception moderne est celle d'une vérité subjective, personnelle, individuelle. « Votre » vérité n'est pas « ma » vérité. Ma vérité est celle à laquelle je vais de toute mon âme, et qui enrichit mon être; votre vérité est pour vous un principe de vie; elle peut être pour moi un principe de mort.

Si vous partez de cette vérité objective, et si vos efforts tendent à y amener l'individu malgré lui ou bien à son insu, craignez de ne faire jamais la persuasion en lui; de ne voir jamais cette vérité devenir sa vérité, et de détacher de vous sa confiance par votre impuissance. Craignez du moins d'abuser de votre prestige et de votre autorité morale.

La méthode de gouvernement que nous avons cherché à définir, en endormant dans l'âme les facultés de résistance, amène l'enfant à un état de docilité assez semblable à celui du sujet entre les mains de son médecin. User de votre puissance pour former l'individu sur le patron de votre idéal, trouver du plaisir à dominer votre élève et à voir votre âme passer progressivement dans son âme et se substituer à elle, c'est renouveler l'œuvre d'un Fénelon; c'est entendre l'éducation d'une façon égoïste; c'est détruire l'individualité sainte et sacrée, c'est aller contre la volonté de Dieu.

Partez de l'individu, comme l'a si bien compris Pascal, c'est tout son moi qu'il faut intéresser à la vérité, c'est le consentement de tout son être qu'il faut obtenir. Encore Pascal est-il trop préoccupé de démontrer « sa » vérité, et d'y conduire le libertin par des voies plus douces, plus persuasives, mais non moins dogmatiques. Il est nécessaire d'aller plus loin dans le respect de l'individu.

Il ne s'agit pas de résoudre pour lui le problème de la vie, et de l'amener par des voies habiles à en admettre la solution; mais de le pousser à trouver sa solution. Observez le mouvement de son intelligence; découvrez ses besoins, la vie cachée où s'avance sa nature; devinez le point de vue qu'il cherche, et autour duquel se grouperont ses idées. Harecelez-le de questions, dirigez ses lectures, faites travailler son intelligence, ne lui dites jamais la vérité, qu'il la trouve lui-même et la fasse sienne.

Comment! vous, chrétien, vous avez un jeune homme soucieux de vérité religieuse, et vous le laisseriez sur la pente du doute, vous ne chercheriez pas à peser sur lui de tout votre savoir et de tout votre amour, pour le ramener, même malgré lui, dans la voie que vous jugez vraie?

Non, jamais. Ce n'est pas à moi, c'est à lui à se faire sa croyance. Je lui dois une bonne atmosphère morale, où son âme puisse librement et impartialement se chercher. Je ne dois pas faire pour lui son salut. Et que vaudrait un christianisme ainsi dogmatiquement présenté, ainsi extérieurement accepté? Le contact avec les hommes n'éveillerait-il pas bientôt ses doutes, et son âme inquiète, défiante vis-à-vis d'une vérité à la force de laquelle elle avait cru, ne briserait-elle pas pour jamais les portes de sa prison?

J'aimerais bien plutôt à le pousser à la recherche de la vérité. Mes questions pressantes lui ramèneraient le problème de la vie, le problème moral et religieux. Si, de lui-même, il entrait dans la vraie voie, je l'y suivrais. S'il résistait, je le laisserais résister. Je chercherais à le connaître, pour savoir la face sous laquelle lui présenter le christianisme. A quoi bon faire ressortir la valeur sociale de l'Église, si ce problème social ne l'intéresse pas? Pourquoi lui montrer la valeur esthétique de la religion, si son âme est peu tournée vers les choses du beau? Pourquoi insister sur l'unité du dogme et de la discipline de l'Église, s'il est peu soucieux d'unité et de discipline? Mais si je le vois désireux de puiser aux diverses sources de l'énergie morale, je lui présenterai dans le christianisme le principe de la grâce, et celui de l'amour, qui par la voie des sacrements nous apportent du Ciel un souffle de force et d'énergie. Cette idée une fois déposée en son sein, je l'y laisserai dormir, jusqu'au jour où, la souffrance épuisant en lui toutes les réserves de la vigueur morale, il éprouvera le besoin de se fortifier à une source nouvelle et plus vive. Alors n'y a-t-il pas grande chance que l'idée sorte du lieu retiré où elle sommeillait dans l'âme, et soit pour jamais admise comme sienne?

2. — L'essentiel, c'est d'éveiller les énergies latentes du jeune homme, d'activer son aptitude à l'effort. Nous lui devons une chose, mais celle-là, donnons-la-lui abondamment. C'est de lui apprendre que la vie est sérieuse, et qu'elle mérite d'être vécue, s'il ne la veut pas médiocre; que le but de l'homme est de se chercher et enfin de se trouver. Il se sera trouvé quand il aura organisé le système de ses idées, porté sa volonté à la plus haute tension, adopté vis-à-vis des hommes et des choses l'attitude la plus noble, la plus virile. Alors il éprouvera la joie de se donner, de se communiquer aux autres, de se réaliser autour de lui. Car l'individualisme consiste à développer en soi la personnalité, non pour la volupté de se contempler, mais pour le suprême plaisir de se donner. Qu'on le veuille ou non, c'est une loi de l'être de sortir de soi, et de réagir sur le monde environnant. La plante embaume l'air de ses fleurs; l'arbre donne ses fruits, le soleil envoie ses rayons. L'homme donne son être. S'il est noble et élevé, il rend les autres plus nobles et plus élevés. En même temps qu'il réalise l'idée artistique que Dieu avait déposée en lui, il satisfait à la loi d'amour et de fraternité.

Il est une heure où, pour la première fois, le jeune homme s'aperçoit qu'il a vécu sans rien comprendre à la vie, et que le problème de sa destinée s'ouvre à ses investigations. Qui est-il? Où tend son être? Quel est l'idéal dont sa nature a jeté l'ébauche et tracé le plan dans son âme, et que sa volonté doit mettre au jour? Comment sera-t-il homme? Dans quelle mesure le deviendra-t-il? Le doute se fait sur les idées qu'il avait acceptées jusqu'ici; et voilà qu'il souffre de ce doute et de son inquiétude. N'allez pas, éducateur timide, vous effrayer que cette heure ait sonné; mais plutôt saluez-en l'aurore avec joie. Quiconque ne se pose pas ce problème, quiconque ne souffre pas longtemps de le porter irrésolu dans son âme, quiconque ne travaille pas longtemps à en découvrir la solution, vit d'une vie médiocre. Et la médiocrité, ne la désirez pas pour votre élève, au prix de la tranquillité et du calme de l'âme. Apprenez-lui à se réjouir de ces inquiétudes, à voir

dans ces souffrances intérieures le signe d'une élection de Dieu. la preuve d'une grande destinée qui s'ouvre pour lui. Cette œuvre qui naît à la vie, il la portera de longues années dans son sein endolori avant de l'enfanter. Qu'importe? L'homme est fait pour cette maternité. Qu'il soit assez grand pour la désirer, pour la réclamer, et qu'il laisse la médiocrité à ceux que Dieu a voulu médiocres. S'il se sent appelé à l'héroïsme et à la sainteté, il doit suivre cet appel divin, où sa vie est marquée.

Quand le sculpteur, quand l'artiste a conçu l'idée poétique, il se met à l'œuvre impatient et fiévreux. Il l'ébauche, il la retouche, il la laisse quelque temps et la recommence, il l'améliore. la voit grandir et lui donne enfin sa forme définitive. Et sa joie est grande d'avoir réussi. Mais les heures où il a vraiment vécu, ne sont pas celles de la victoire, mais celles de l'effort et de la création. Soyons, nous aussi, des artistes qui nous ciselons notre statue. Et que l'heure du combat et de la conquête soit pour nous l'heure désirée, aimée. Ce n'est pas la paix, c'est la guerre qui est le symbole de la vie moderne; la volupté n'est plus le but, mais le travail et la production. La société d'aujourd'hui n'exige plus aussi impérieusement la finesse de l'esprit, et les charmes de l'imagination, le brillant de l'intelligence et la bonté du cœur, toutes les grâces du corps et de l'âme. Elle veut des qualités de force et d'endurance, de solidité et d'énergie. Une idée doit baigner de son atmosphère morale l'âme du jeune homme, c'est qu'il est fait pour la virilité, et qu'il doit la vouloir aussi haute que Dieu l'a résolu.

Et qu'est-ce que la virilité, si ce n'est essentiellement une attitude d'indépendance et de liberté? Quiconque ne se commande pas tout entier, quiconque n'est pas sûr à tout moment et de son corps, et de sa sensibilité, et de son vouloir, et de sa pensée, quiconque obéit soit aux hommes, soit aux choses, quiconque n'a pas encore fait sienne cette devise :

Je suis maître de moi, comme de l'univers,

n'a pas encore réalisé tout l'homme qu'il doit devenir.

Tel est l'idéal moral que réclame la société moderne. Long-

temps la société a été partagée en deux classes distinctes, isolées comme des compartiments aux cloisons étanches : les riches et les maîtres d'une part, les pauvres et les sujets d'autre part. Pour ceux-là peu de chance de dégénérer, et pour ceux-ci peu d'espérance de s'élever. L'attitude qui sied aux uns convient-elle aux autres? Si les uns sont faits pour l'obéissance et la soumission, le commandement n'est-il pas le privilège des autres? Si les maîtres sont destinés à une œuvre d'audace et de conquête, les sujets ne doivent-ils pas se résigner à être exploités? Mais voici que les conditions du travail changent; la science est mise à la portée de tous; l'intelligence est la grande arme sociale, le principal facteur de la richesse et de l'élévation, le vrai critère de la supériorité. Si la science bouleverse rapidement le monde économique, elle bouleverse aussi rapidement la situation de l'homme. Les riches et les puissants d'aujourd'hui peuvent devenir les pauvres et les faibles de demain. Les prolétaires du présent peuvent être les maîtres de l'avenir. Il n'y a plus de classes nettement séparées, plus de riches pour jamais, plus de pauvres pour toujours; mais pour tous la crainte de dégénérer, si la volonté n'est là pour les soutenir, ou bien l'espérance de grandir si la volonté a suffisamment de tension et d'énergie. Il n'y a plus deux attitudes à prêcher à l'homme, suivant que la naissance l'a rangé dans la classe des riches, ou dans celle des pauvres. Une attitude unique convient au membre de la cité moderne : l'attitude fière de l'homme qui vise à la maîtrise de son être, et n'obéit qu'à sa conscience; l'attitude de l'indépendance et du commandement. Ce ne sont pas des sujets dociles et soumis, ce sont des maîtres, que nous devons donner à notre société démocratique.

Ne voit-on pas que cet idéal nouveau demande une nouvelle échelle des vertus? Au problème de la vie, le christianisme a trop souvent répondu jusqu'ici : renoncement aux biens de la terre, et espérance dans un royaume céleste. Les stoïciens disaient : patience et résignation. La voix du héros moderne ne crie-t-elle pas : Audace, courage, confiance en soi-même, persévérance, énergie?

Aux premiers siècles de l'ère chrétienne, tandis que le stoïcisme est la religion des maîtres, et des chefs qui gouvernent, et que les paysans — les *pagani* — restent fidèles à leur religion traditionnelle, la classe ouvrière, les prolétaires des villes vivent désorganisés, sans espoir, sans consolation et sans appui moral. Le christianisme naissant va au-devant de leurs besoins, et entreprend l'œuvre de leur organisation et de leur relèvement. Il fit, il y a deux mille ans, ce que de nos jours tente le socialisme sur les ruines de l'Église désertée. Il s'adresse à des humbles et à des esclaves; sa morale devient une morale des humbles et des esclaves. L'attitude qu'il conseille vis-à-vis des hommes, et des choses, c'est non pas le dédain, le mépris, la haine, qui engendrent la guerre; c'est la soumission, la résignation, l'humilité, la bonté du cœur, qui assurent la paix. Il prêche le renoncement à cette vie, et console les malheureux de la terre, en leur ouvrant la perspective d'un royaume des cieux. Il leur facilite l'entrée de ce royaume, en en faisant moins la récompense de la vie intérieure fondée sur l'effort et la lutte, que le privilège de celui qui pénètre dans la société de l'Église, et satisfait aux lois de cette société. Dans les monastères qui s'ouvrent en Orient, et qui couvriront bientôt l'Occident, s'ébauche, se précise sur le même esprit la morale de l'Imitation de Jésus-Christ. L'Église et le couvent deviennent ainsi des asiles où l'on fuit les misères et les luttes de la vie, où l'on renonce à soi-même, où l'on cherche le bonheur dans l'espérance d'une autre vie, et dans l'amour de Dieu. Quand la société antique s'éroule, que la victoire des humbles et des esclaves est assurée, qu'en leur profit s'est faite la grande révolution sociale que l'Église a conduite, la morale des sujets et des esclaves se répand dans toutes les classes de la société sous l'influence de l'Église triomphante. Aujourd'hui encore, n'est-ce pas de ce souffle de vie mystique, de cet idéal monastique, qu'est pénétrée notre atmosphère morale?

Au fond, le même esprit anime la morale stoïcienne. Sous l'aspect sévère de plus de tension et de raideur, de plus de force de caractère, d'indépendance et d'orgueil, n'est-ce pas vis-à-vis

des choses et de Dieu, l'attitude du renoncement et de la résignation que prêche le stoïcisme? L'exemple proposé à l'homme n'est-il pas celui du chien attaché à une voiture? qu'il le veuille ou non, la voiture marche; il fera bien de la suivre librement. Et ainsi le bonheur consiste à accepter la destinée, à donner son assentiment à la marche des choses. Comment pourrait-il en être autrement dans l'antiquité? La nature est pleine de secrets; l'orage et la tempête, le froid et la chaleur, le mouvement des astres et la croissance des êtres animés, les beautés et les prodiges de la nature sont autant de mystères pour la curiosité en éveil de l'homme et pour son imagination superstitieuse. Autour de lui plane une nécessité aveugle, insondable. Quelle attitude permet au sage cet état d'ignorance, si ce n'est de voir et d'accepter, de craindre ou d'adorer?

Mais voici la face des choses profondément changée. L'intelligence s'est développée, et avec elle son instrument de travail, la méthode. Si la nature a des lois, ce ne sont plus des secrets impénétrables. L'énergie curieuse et persévérante de l'homme s'attache à les déchiffrer. L'œuvre de conquête est commencée. Nombre de lois sont en sa connaissance. Entre ses mains est l'instrument de la domination et de l'affranchissement. L'heure de la délivrance et de la liberté a sonné. L'homme désormais peut être le maître de lui-même et de sa destinée. L'attitude qui lui sied, serait-ce l'attitude de l'obéissance et de la résignation? N'est-ce pas celle du commandement et de l'audace, de la guerre et de la conquête? Suffit-il, pour se eiseler sa statue, de s'assurer, au milieu des orages et des tempêtes de la vie, le calme et la sincérité de l'âme? Le mot d'ordre du héros moderne serait-il la parole du sage Antonin sur son lit de mort: « *Æquanimitas* »? Cette vertu constitue fondamentalement le caractère. Nul doute qu'il ne faille lui donner asile dans notre idéal moral. Mais elle est passive. Non pas qu'elle n'exige une énorme énergie morale, mais elle ne nous fait pas sortir de nous-même. La vraie vertu humaine est active, c'est dire qu'elle nous porte à produire, à créer. Son mot d'ordre, c'est oser, vouloir, réaliser une œuvre.

Le christianisme, dont le but n'est pas de renouveler entièrement l'homme ni la société, mais de l'améliorer, prend cet homme et cette société, tels que la nature les a constitués. C'est l'arbre sur lequel il vient greffer son principe de vie divine. Aussi change-t-il avec les diverses formes de sociétés. Le chrétien grec n'est pas le chrétien romain. Le chrétien de France ne ressemble pas à celui d'Amérique; et les chrétiens d'Espagne ne vivent pas la religion de l'Évangile de la même façon que les chrétiens d'Angleterre. Dans un âge où l'attitude la plus sage était celle de la patience et de l'humilité, de la résignation et du renoncement, le christianisme rendit à l'humanité souffrante l'inappréciable service de lui prêcher cette vertu. Mais l'attitude qui convenait à l'homme du passé ne peut être désormais l'attitude de l'homme de l'avenir.

La morale de l'Évangile, une dans son principe, ne revêtira-t-elle pas des formes diverses suivant la constitution propre des individus et des sociétés? Relisons les Évangiles de ce point de vue : assez de germes nous y apparaîtront d'une morale du courage, de l'initiative et de la confiance en soi. Et la figure du Christ, le plus grand révolutionnaire que la terre ait vu, ne réalise-t-elle pas toujours l'idéal le plus sublime de la force et de la douceur, de l'audace et de la patience, de la confiance en soi et de la confiance en Dieu? Effacement et faiblesse : telle est trop souvent l'attitude du chrétien. C'est un homme du troupeau; ce n'est pas un chef qui conduit. Le christianisme doit faire de nous des chefs et des guerriers de la vie. Conquête brutale, spoliation sans pitié du vaincu : telle est la devise des *struggle for lifers*; tel est l'antique esprit juif. Qu'une plus « moderne » interprétation de la doctrine du Christ éveille, développe en nous cet esprit de volonté et de charité, de force et de douceur, de courage et de tendresse, qui, tout en nous armant pour la lutte et en nous préparant à la conquête, fasse aimer notre commandement, et désirer notre victoire.

Ernest PICARD.

LA SCIENCE SOCIALE

ET LES ÉTUDES HISTORIQUES

I. — LA MÉSOPOTAMIE. — II. L'IRAN.

Les recherches poursuivies depuis plus de quinze ans par les collaborateurs de cette Revue, dans le but d'éclairer les problèmes de l'histoire, en y appliquant une nouvelle méthode, ont abouti à un certain nombre de conclusions. De nombreuses hypothèses ont été présentées, les grandes lignes d'une histoire de la civilisation ont été tracées. Je voudrais aujourd'hui faire l'inventaire de ces acquisitions scientifiques. Certaines des colonnes qui soutiennent le monument ainsi élevé ont besoin d'être étayées, d'autres d'être remplacées. Le long des murs il y a des places vides où la fresque interrompue devra être continuée. Je voudrais signaler ces lacunes, dessiner d'un trait rapide les personnages qui y figureront, les attitudes dans lesquelles je les aperçois. Dire ce qui a été fait, indiquer ce qui reste à faire, voilà le double objet de ces pages.

Deux procédés permettent à la *Science sociale* de jeter une clarté nouvelle sur les faits que racontent les historiens. Tous deux se rattachent à cette idée que les phénomènes sociaux ne se suivent pas au hasard, mais qu'ils s'appellent et s'enchaînent les uns les autres suivant un ordre méthodique. La destinée économique, politique, intellectuelle d'un peuple dépend de son tempérament, de ses qualités et de ses défauts. Ce tempérament est à son tour déterminé par le genre de

travail auquel se livrent les individus qui composent ce peuple, travail qui leur impose une organisation particulière de la famille et de la propriété. Ce travail lui-même dépend de la nature du pays que ce peuple habite. Il est des pays qui imposent, d'autres qui facilitent, d'autres qui interdisent telle ou telle espèce de travail, art pastoral, culture, industrie, navigation. L'étude méthodique de la géographie devra donc toujours précéder celle de l'histoire, qu'elle explique partiellement.

En second lieu, puisque les faits sociaux et historiques s'engendrent méthodiquement les uns les autres, il est possible d'éclairer l'histoire d'un passé lointain par celle d'un passé plus proche, ou même l'histoire du passé par celle du présent. La vie des sauvages contemporains nous aide à comprendre la vie des sauvages préhistoriques. L'Égyptien de nos jours nous explique dans une large mesure l'Égyptien d'autrefois. La civilisation bien connue d'un peuple exclusivement agricole peut suppléer par voie d'analogie aux renseignements qui nous manquent sur telle autre civilisation exclusivement agricole elle aussi. J'userai largement, pour proposer des hypothèses, de ces deux procédés.

I. — LA MÉSOPOTAMIE (1).

La plus ancienne civilisation paraît être la civilisation mésopotamienne. Elle naquit dans la région que bornent à l'est et à l'ouest le Tigre et l'Euphrate et au nord les montagnes d'Arménie. Elle me paraît antérieure à la civilisation égyptienne. Les Égyptiens se représentaient le soleil circulant autour de la terre dans une barque, portée sur les eaux d'un grand fleuve dans lequel la terre était baignée. Chaque soir il disparaissait derrière la chaîne de montagnes qui formait l'extrémité sep-

(1) Articles parus dans la *Science sociale* : Babelon, *la Société Assyrienne*, t. 1; Demolins, *l'Archéologie Orientale*, t. VII; Poinsard, *les Chaldéens*, t. XVI; Champault, *les Patriarches bibliques*, t. XXIII et XXIV.

tentrionale de notre monde, et c'était la nuit. Une pareille conception n'a pu naître en Égypte, elle ne correspond à rien dans la géographie de ce pays. Elle est toute naturelle au contraire chez un peuple pour qui le monde se confondait avec la Mésopotamie. C'est de ce pays qu'elle a dû être introduite en Égypte.

Province actuelle de l'empire ture, la Mésopotamie renferme encore des villes importantes : Bassorah, dont la physionomie doit nous permettre de reconstituer celle des cités chaldéennes du bas Euphrate, Bagdad et Mossoul, qui nous rendront le même service pour Babylone et pour Ninive, Diarbékir, Orfa, Van, Erzeroum. Des pasteurs nomades de race arabe circulent dans les déserts de l'ouest, des pâtres guerriers, dont les plus connus sont les Kurdes, habitent les montagnes de l'est. Des cultivateurs sédentaires mettent en valeur la banlieue des grandes villes, peuplées d'industriels et de commerçants. Il faudrait étudier en détail, chez ces divers éléments de la société mésopotamienne actuelle, l'organisation du travail, de la famille et de la propriété.

En ce qui touche l'époque ancienne, un seul type a été étudié à fond, par M. Champault, celui des patriarches bibliques qui nous apparaissent d'abord, avec Abraham, habitant en Chaldée la ville d'Ourou sur le bas Euphrate. Ce sont des urbains, des sédentaires et des cultivateurs qui possèdent des troupeaux, ne reculent pas devant la vie nomade, mais préfèrent le séjour de la ville et reviennent s'y installer dès que leur situation sociale ou les événements le leur permettent. Ce sont les membres les plus jeunes de la famille, les fils, qui sont chargés de la garde des troupeaux, envisagée comme un travail pénible.

MM. Babelon et Demolins ont surtout montré combien l'agriculture dépendait étroitement du commerce et pour quelles causes le commerce avait pu se développer dans ce pays. M. Babelon a indiqué quelques traits de la constitution de la famille et du régime de la propriété. Cette étude pourrait être aujourd'hui reprise avec fruit et poussée dans le détail

depuis la découverte du code babylonien d'Hammurabi, étudié par M. Dareste dans la *Nouvelle revue historique de droit français et étranger* (1903). Il faudrait consulter également Ihering, *les Indo-Européens avant l'histoire* (livre II), et la grande *Histoire des Peuples de l'Orient classique* de M. Maspéro. Un dépouillement attentif d'Hérodote, de Diodore et de Strabon fournirait, j'en suis convaincu, une utile contribution.

Avant d'aborder l'étude de ces vieilles sociétés, je veux dire un mot de deux questions fort importantes à ce point de vue : le matriarcat et l'origine de la mythologie.

La situation de la femme dépend étroitement de la constitution de l'atelier de travail, comme cela a été établi plusieurs fois déjà dans cette revue. Lorsque tous les membres de la famille travaillent au même atelier sous la direction du père, comme chez les pasteurs nomades ou chez les paysans cultivateurs, la situation de la femme reste toujours subordonnée; elle n'est extérieurement que la première servante de son mari dont elle prend le nom, quoique l'influence qu'elle exerce et la considération dont elle jouit au sein de la famille soient susceptibles d'augmenter au fur et à mesure que le travail devient plus intense et qu'elle se montre un agent plus actif de production.

Toutes les fois au contraire que l'on se trouve en présence d'un peuple vivant sous le régime du double atelier de travail, le matriarcat apparaît, c'est-à-dire que la famille se groupe non plus autour du père, mais autour de la mère dont les enfants prennent le nom, parce que la plupart du temps elle est la seule figure qu'ils aperçoivent au foyer. Qu'il s'agisse du chasseur sauvage qui abandonne femme et enfants dès qu'ils lui paraissent un trop lourd supplément de bouches à nourrir, de l'ouvrier égyptien, enlevé à sa chaumière pendant des mois par la corvée, du chasseur, du guerrier ou du commerçant obligés de s'éloigner pendant de longues périodes de la cabane, du château ou de la maison qui abritent sa fortune mobilière ou qu'entourent ses domaines agricoles, le même phénomène se reproduit. La femme est le pivot de la société,

la parenté par les femmes est le plus étroit des liens de famille. C'est ce qu'on appelle le martriareat.

Je définirai volontiers la mythologie un système où des croyances religieuses fort altérées se mêlent à une ébauche de connaissances scientifiques exprimées dans un langage poétique et symbolique. C'est l'œuvre de prêtres qui sont en même temps des savants et des littérateurs et nullement des prédicateurs de la loi morale.

J'estime que le monothéisme fut la religion primitive de l'humanité et que le polythéisme en est sorti sous l'influence de causes multiples. Lorsque les premiers Sémites prononçaient les mots *El, Adoni, Mélek, Baal*, ils ne voyaient pas dans ces quatre noms quatre divinités distinctes, mais quatre substantifs qui voulaient dire *Dieu, Maître, Roi, Seigneur*, quatre aspects différents de la divinité. Les Phéniciens s'en rendaient encore compte lorsqu'ils appelaient indifféremment le Dieu protecteur de la ville de Bérît (Beyrouth) *El-Bérît* ou *Baal-Bérît*. Les Égyptiens de la XVIII^e dynastie invoquaient comme un être unique *Harmakis-Kopri-Toumou*. Les Chaldéens disaient de même *Nanar-Sin* et *Bel-Mardouk*. Lorsqu'ils donnaient à *Sin* l'épithète de grand Anou, ils identifiaient les deux divinités. Lorsque, dans le même poème, ils appelaient à quelques lignes de distance *Sin* fils de *Bel*, puis fils d'*Ea*, ils n'entendaient évidemment pas faire de *Bel* et d'*Ea* deux divinités distinctes.

Mais il arriva qu'une ville honora Dieu de préférence sous un nom et les villes voisines sous un autre. Le souvenir de l'identité première de ces deux noms se perdit, et il parut aux yeux de chacun que le dieu de son voisin était différent de son dieu, puisqu'il ne portait pas le même nom. Si ce voisin était un ennemi, le dieu qu'il remerciait de ses victoires et qui était pour lui le meilleur des dieux, passait nécessairement aux yeux des vaincus pour une divinité malfaisante. Quand on divinisa les éléments en localisant un dieu dans chacun, cette localisation renforça l'idée de la multiplicité des personnes divines. On avait logé un dieu dans le soleil, un autre dans la

lune, un autre dans le ciel, un autre dans la terre, un autre dans la mer. Il devenait impossible de les confondre, de retrouver le dieu unique.

Puis on voulut représenter Dieu sous forme humaine. Les peuples chez qui le ciel était un substantif masculin et la terre un substantif féminin se représentaient le dieu-ciel sous les traits d'un homme, le dieu terre sous les traits d'une femme. Ils leur donnèrent le costume et les habitudes de leurs hommes et de leurs femmes. Telle déesse que les pâtres de la montagne se représentaient comme une vierge guerrière devenait une courtisane pour les populations débauchées qui l'adoraient dans les grandes villes. Lorsqu'un événement politique réunissait en un même État ces deux groupes sociaux, leurs divinités étaient devenues trop dissemblables pour pouvoir être ramenées à l'unité. Le seul parti à prendre était de les juxtaposer.

Il avait paru impossible que le même dieu unit en sa personne des attributs contradictoires, qu'il fût à la fois le dieu du bien et du mal, de la mort et de la vie. Pour les Hébreux, Dieu, tout en exterminant la race humaine par le déluge, avait voulu en préserver une famille. Pour les Chaldéens, il y avait eu là une lutte entre deux dieux rivaux, Bel, un dieu méchant qui aurait voulu tout détruire, Ea, un dieu bon qui avait sauvé son serviteur. Le mélange de ces deux conceptions a amené la constitution de familles divines sur le modèle des familles humaines. Le dieu-Ciel est devenu le mari de la déesse Terre; le dieu Soleil et la déesse Lune sont devenus leurs enfants (1).

On avait pris l'habitude de comparer Dieu aux animaux que l'on connaissait. On disait qu'il avait la douceur de l'agneau, la prudence du serpent, la force du taureau. Pour le représenter sous forme symbolique, on lui donna en tout ou en partie la forme animale. La force divine fut représentée sous

(1) En présence de ces triades si diversement composées, triade d'éléments (Anou-Bel-Ea, le ciel, la terre et l'abîme, en Mésopotamie), triade familiale (Osiris-Isis-Horus, le père, la mère et le fils, en Égypte), je me demande si elles ne sont pas la déformation d'une notion de la Trinité, primitivement révélée par Dieu aux hommes (comme semble l'indiquer le pluriel hébreu Elohim), mais qu'ils auraient rapidement cessé de comprendre et qu'ils auraient transformée comme je viens de l'indiquer.

l'aspect d'un taureau, d'un homme à tête de taureau ou d'un taureau à tête d'homme. Puis on adora l'animal que l'on crut d'abord symbole d'un attribut divin, puis incarnation de Dieu. Dès lors le dieu bouc devint à tout jamais distinct du dieu taureau, et le dieu à tête de cheval ne put plus être confondu avec le dieu à queue de poisson. C'est là probablement l'origine de ce qu'on a appelé le totémisme.

L'origine de cette institution me paraît linguistique. Elle a sa source principale dans un rapprochement entre le nom d'une plante ou d'un animal et celui d'un des clans ou d'une des tribus dont se compose un peuple. Ce rapprochement peut être naturel, le clan en question peut avoir eu pour chef primitif un homme appelé par sobriquet l'Ours ou le Lièvre, ses descendants et ceux qui leur obéissent s'appelleront tout naturellement les fils de l'Ours ou du Lièvre. Le rapprochement peut être accidentel et reposer simplement sur une consonance plus ou moins exacte des deux mots. En tous cas, les fils de l'Ours, qui auront l'ours pour blason ou *totem*, c'est-à-dire pour signe de reconnaissance entre eux, porteront son image tatouée sur leur corps ou figurée sur leurs étendards, et en arriveront facilement à se croire descendus d'un ours. Les ours seront regardés par eux comme des frères, il sera défendu de les tuer, de les manger. On s'imaginera qu'ils rendent la pareille aux hommes du clan qui porte leur nom. Les Grecs disaient que les serpents ne faisaient pas de mal aux Ophiogènes, c'est-à-dire aux fils du serpent. Il ne faut donc point chercher l'origine du totémisme et du tabouisme dans le désir de conserver certaines espèces utiles, puisque la prohibition de tuer s'étend à des espèces nuisibles, puisqu'elle n'existe pas pour toutes les tribus d'un même pays. Il ne faut pas la chercher non plus dans une sorte de sentiment de fraternité qui s'étendrait aux plantes et aux animaux. Il faudrait alors, comme les Pythagoriciens, les respecter tous. Il ne faut pas non plus la chercher dans des considérations hygiéniques : certains peuples, certains personnages en Grèce ou à Rome ne peuvent pas manger de fèves : la fève n'a cependant jamais

été une nourriture malsaine. Ces explications ont simplement contribué à maintenir ou à étendre certaines prohibitions. L'interdiction de tuer les animaux susceptibles d'être domestiqués s'est maintenue dans les pays civilisés, l'interdiction de tuer les bêtes féroces a disparu. Ce n'est que beaucoup plus tard qu'on a cherché à expliquer le totémisme par de prétendus services rendus originairement au clan par l'animal sacré.

Cette notion de l'animal ancêtre dans le corps duquel passe l'âme de l'ancêtre mort s'est confondue avec la notion de l'animal divin. C'est comme animal divin, plus peut-être que comme animal ancêtre, que l'animal sacré est censé révéler l'avenir. Les idées s'embrouillent d'ailleurs assez vite sur cette matière. On ne sait trop à l'époque classique si l'interdiction de toucher à tel ou tel animal provient de ce qu'il est considéré comme pur ou impur. Pour exprimer le caractère animal de telle ou telle divinité, on s'est borné quelquefois à l'affubler sur ses statues de la peau d'un animal. Plus tard on en arrive à croire que cette peau est la dépouille d'un animal tué par le dieu, que le dieu déteste cette espèce d'animaux, qu'on lui sera agréable en lui immolant un de ces animaux. Comme dans tous les festins rituels, on mange les victimes immolées. Les peuples qui ont cessé de manger habituellement cette viande cherchent une explication à ce festin solennel, généralement annuel, et ils s'imaginent avoir eu pour but de s'assimiler telle ou telle vertu que l'animal est censé posséder. Voilà une nouvelle raison de le diviniser.

Le lieu mésopotamien historique se compose donc de trois parties qui lui fournissent les éléments de ses groupements sociaux : une large vallée de culture, de grandes villes de commerce, une chaîne bordière de montagnes propres au pâturage.

1° Représentons-nous une terre très fertile, où dans les endroits arrosés on fait trois récoltes par an, où le blé et l'orge donnent 200 et dans les bonnes années 300 grains pour un, où les céréales se sèment tout naturellement et poussent sans labour préalable. Il y a peu d'arbres, mais le palmier fournit le miel et

le vin; le sésame, l'huile pour la cuisine. On comprend qu'aux origines du monde ce pays ait été un des premiers mis en culture et que, tout le long des fleuves, des villages de paysans se soient si anciennement constitués.

Mais, pour que cette fertilité s'étende sur un espace considérable, dans ce pays où il pleut rarement, il faut un système savant et compliqué d'irrigation. Ces travaux coûteux, difficiles, qui exigent un plan d'ensemble, dépassent les capacités et les ressources de simples paysans. Sans cesse menacés par leurs voisins pillards du désert et de la montagne, ils n'ont d'autre part intérêt à s'enrichir que si le fruit de leur travail leur est assuré par la protection d'une autorité forte.

2° Le commerce leur fournit justement ces patrons du travail, riches, capables et puissants.

Dans la première période de l'histoire mésopotamienne apparaît dans les marais du bas Euphrate toute une série de villes importantes, Eridou, Ourou, Ourouk, Lagas, Larsam. L'emplacement où elles se trouvaient était très favorable au commerce. De l'embouchure de l'Euphrate on communiquait facilement, en suivant les côtes, avec les riches contrées de l'Inde et de l'Arabie. En remontant le fleuve et ses affluents, on arrivait, après un court portage, dans le bassin de l'Oronte, qui conduisait à la Méditerranée, aux rivages de la Syrie et de l'Égypte. Sur la mer ou sur les fleuves, les barques de ces premiers navigateurs bravaient les convoitises impuissantes des riverains pillards, encore incapables d'entraver leur marche, tant leurs moyens d'attaques étaient rudimentaires. La même raison protégeait dans leurs marais les villes où ils abritaient les marchandises acquises par le commerce. Ils se trouvaient à l'abri, comme le furent plus tard les Phéniciens dans leurs îles. Ce commerce maritime et fluvial a sans doute précédé le commerce par voie de caravanes terrestres. Celles-ci supposent un organisme plus puissant, en état de se faire respecter des peuples dont elles traversent le territoire. On les a organisées lorsqu'elles ont constitué une voie plus courte ou lorsqu'elles ont permis d'échapper à la piraterie à laquelle avait donné lieu le développement du com-

merce par mer. Les Chaldéens reconnaissaient pour l'auteur de leur civilisation, au dire de l'historien Bérose, un dieu poisson qui aurait habité les marais du golfe Persique. Les marins de cette époque faisaient déjà de longs voyages, puisque les statues du roi Goudéa de Lagas (xxix^e siècle avant J.-C.) sont en diorite des bords de la mer Rouge.

C'est probablement à leurs habitants qu'il faut attribuer l'invention du rite funéraire de l'incinération. Ils manquaient de place pour enterrer leurs morts dans leurs villes; les enterrer dans les marais voisins aurait amené une décomposition trop prompte du cadavre; les enterrer au loin en terre ferme aurait été livrer les sépultures à la merci des pillards du désert ou de la montagne. Ils ont pris le parti de réduire le cadavre en cendres afin de pouvoir en conserver indéfiniment quelque chose.

De très bonne heure, vingt siècles au moins avant Jésus-Christ, ces villes ont cessé d'être indépendantes. Je ne connais qu'une seule époque où elles aient formé de nouveau de petits royaumes ayant une vie distincte, sous la suzeraineté des rois parthes; c'est à ce moment qu'il faudrait, si cela est possible, tâcher d'obtenir quelques clartés supplémentaires.

Un jour, une ville apparut qui bientôt les domina toutes, Babylone. Elle était presque dans le marais, elle était sur le fleuve; elle était donc à portée des grandes villes commerçantes; elle pouvait devenir, elle aussi, une grande ville de commerce. Mais d'autre part elle était sortie du marais; tout autour d'elle s'étendait une large vallée, dont l'irrigation pouvait faire un véritable grenier d'abondance. Elle pouvait devenir la capitale d'un vaste empire, tandis que les cités des bouches de l'Euphrate ne pouvaient s'étendre au delà d'une étroite banlieue. Le roi de Babylone trouvait dans le commerce les ressources nécessaires au développement de la culture: riche, il pouvait acheter le concours des pillards voisins; il pouvait avoir une armée pour maintenir le pays dans l'obéissance.

En décrivant la société chaldéenne composée de ces deux éléments, M. Maspéro (1) s'est borné à un tableau d'ensem-

(1) *Histoire des Peuples de l'Orient classique*, t. I, liv. IX.

ble, où il n'a distingué ni les époques, ni les localités. Ce que nous apercevons semble indiquer une société composée de familles patriarcales en voie de dissolution presque complète sous l'influence d'un travail intense à la fois agricole, industriel et commercial. Le pâturage est très restreint et ne constitue guère qu'un accessoire de la culture. Le bœuf, le mouton, la chèvre, l'âne sont les principales espèces. Certains auteurs prétendent que les rois de Lagas possèdent des chevaux. Si le fait est vrai, il est très rare. On trouve encore dans certains textes le cheval et le buffle considérés comme des animaux sauvages et mis sur le même pied que le lion ou l'aigle. La culture intense, le développement de la fabrication ont émietté la famille patriarcale, et l'ont réduite aux proportions d'un simple ménage. Le souvenir des anciennes tribus dont se composait primitivement le peuple subsiste encore, comportant peut-être des droits éventuels de succession ou de revendication réciproques, mais on en retrouve les membres adonnés aux professions les plus diverses. Le père est resté le chef de la famille, le prêtre du culte ancestral; ses enfants portent son nom, ils ne peuvent se marier sans sa permission, mais sa puissance n'est pas absolue; il encourt une pénalité s'il les renonce. La famille est si réduite que l'adoption intervient fréquemment pour procurer au père soit un héritier, soit des journaliers qu'il n'aura besoin que de loger et de nourrir. La femme reçoit un dot de ses parents et participe dans une très large mesure à l'administration de sa fortune (1). La culture intense par esclaves, par journaliers engagés, par métayers, par fermiers, a rendu la propriété très individuelle. Les terres sont décrites au cadastre et les actes de vente sont nombreux. La classe la plus riche est la classe sacerdotale, qui possède à la fois la science et l'argent, qui tend à accaparer la terre en prêtant aux laboureurs et qui domine l'industrie et ses corps de métiers en monopolisant la fabrication.

(1) La reine chaldéenne figure rarement sur un pied d'égalité avec son mari. La seule qui dédie un temple en son propre nom, la femme de Rimsin, est une Élamite, donc une montagnarde.

Sous un climat soumis à de rudes alternatives de température, trempée par les dures conditions de vie que lui ont faites le milieu, désert, montagne ou mer dont elle est sortie, la race chaldéenne est laborieuse, énergique, àpre au gain, volontiers processive. Leur religion se ressent de leur tempérament. Leurs dieux sont terribles. Les animaux sous la forme desquels il se les représentent ne sont pas, comme souvent en Égypte, des animaux inoffensifs. C'est, la plupart du temps, le taureau. Ils en ont peur, ils essayent de les gagner comme on gagne un homme puissant, par des flatteries et des cadeaux qui sont les prières (spécialement les litanies) et les offrandes. Tout autour d'eux, ils s'imaginent que le monde est rempli d'esprits inférieurs aussi méchants que les gens de leur voisinage. Ils pensent qu'on peut les faire obéir ou les faire fuir avec une parole cabalistique, de même qu'en ces pays despotiques, on fait obéir les hommes de condition inférieure sur un seul mot du souverain : de là vient la magie.

La littérature chaldéenne ne nous est arrivée qu'à l'état fragmentaire. Peut-être l'étude de la littérature mésopotamienne en langue arabe nous éclairerait-elle sur son caractère général. Ce que nous en connaissons porte d'ailleurs l'empreinte de ce tempérament àpre et violent que je viens de signaler. Ce ne sont que récits de combats, lutte de Mardouk contre Timmat pour créer le monde; lutte de Samas contre Zou pour lui reprendre les tablettes du Destin qu'il a enlevées; détresse de Sin attaqué par les esprits méchants et défendu par Bel, Nouskou, Ea, Mardouk, Istar; lutte d'Adapa, fils d'Ea, contre Soutou, qui a pour résultat son voyage chez Anou; tentative d'Etana, monté sur l'aigle de Samas, pour s'emparer du ciel d'Anou et d'Istar. Rien de plus sombre que le voyage d'Istar chez Allat, dont Ea la fait retirer par son messager Uddu. L'épopée de Gilgamès, à la fois guerrière et maritime, paraît avoir été composée à Ourouk. C'est une épopée solaire, dont les luttes et les voyages du soleil, tels que les Chaldéens se les représentaient, forment le sujet, et dont les douze chants ont pour illustration les douze signes du zodiaque.

A côté de cette littérature narrative, les Chaldéens eurent également une littérature lyrique. Le sentiment religieux, le besoin de flatter ou d'apitoyer les dieux se traduisit en hymnes et en psaumes.

Ce peuple pratique inventa et perfectionna les sciences. Ses agriculteurs, jaloux de leurs droits de propriété, inventèrent la géométrie, l'arpentage, le levé des plans et des cartes. Pour leurs opérations commerciales déjà compliquées ces négociants retors inventèrent l'arithmétique : ils eurent même deux systèmes, un système décimal et un système duo-décimal : on leur attribue l'invention de la table de multiplication. Pour se guider dans leurs voyages sur mer ou à travers le désert, dans ces vastes espaces où n'existe nul point de repère, ils regardèrent les astres qui, dans leur air transparent, brillent d'un éclat que nous ne connaissons pas, ils observèrent le ciel dont leurs vastes plaines leur découvraient une immense étendue. Ils inventèrent l'astronomie, distinguèrent les planètes des étoiles, calculèrent les éclipses de lune, inventèrent le cadran solaire. A force d'observer les astres où leur religion logeait les dieux, ils en vinrent à croire qu'ils annonçaient les événements avec lesquels coïncidait telle ou telle particularité de leur course ou de leur éclat. Ils crurent que les êtres divins qui les habitaient étaient la cause de ces événements. Ils inventèrent l'astrologie. C'est à eux que nous devons l'année et ses douze mois, la semaine et ses sept jours, le cercle et ses degrés, la division du jour en heures, minutes et secondes. La coudée, le stade, etc., pour les mesures de longueur, la mine, le talent, etc., pour celles de poids, ont passé de leurs mains dans celles de tous les peuples anciens. Leur médecine ne valut pas celle des Égyptiens. Là encore la dureté de leur existence pesa sur eux. Habités aux terribles hasards du désert, de la montagne ou de la mer, les forces humaines, au regard des forces naturelles, surtout lorsqu'ils les supposèrent mues par des esprits divins, leur parurent trop disproportionnées pour leur inspirer confiance. Ils n'eurent pas foi dans les résultats de l'observation scientifique. Ils se bornèrent à prier. Leur médecine ne consiste guère qu'en incantations.

L'art s'est senti des matériaux que le lieu mettait à leur portée. M. Demolins a montré l'absence de pierre et l'emploi nécessaire de la brique leur imposant leurs procédés d'architecture. Il faut ajouter que, pour remédier à la laideur de ses teintes ordinaires, ils ont inventé la brique émaillée et se sont montrés de grands céramistes. La rareté de la pierre en a fait d'admirables graveurs sur pierres fines, et leurs orfèvres ont fabriqué pour la parure, l'armement, le mobilier, de véritables œuvres d'art. Leurs vêtements contrastent d'une manière frappante avec ceux de l'Égyptien. Celui-ci, dans son pagne, paraît toujours en caléçon de travail. On dirait qu'il est né la bêche ou la pioche à la main. Le vêtement du Mésopotamien, au contraire, ample et flottant, lourd et chaud, semble indiquer des pasteurs nés sous un rude climat, récemment descendus de leurs montures ou de leurs barques pour s'asseoir à la porte de leurs bazars. Naturellement ils y ont attaché une grande importance; ils l'ont compliqué et bariolé; leurs teinturiers, leurs brodeurs, leurs tapissiers se sont fait une réputation dans le monde entier.

A la tête de chaque cité est un roi assez analogue sans doute aux émirs syriens du moyen âge, tantôt indépendant, tantôt décoré du titre de *patési* ou vicaire. M. de Moor est, à ma connaissance, le premier qui ait essayé de les classer chronologiquement dans son *Essai sur les anciennes dynasties historiques de Chaldée et d'Égypte* (1898). Il place en tête une dynastie d'Ourok (3310 av. J.-C.), qu'il fait fonder par Nemrod et où il place Ningirsoumoudou, Ensagsagana, Eannadou, etc. En 3085, cette dynastie perd Ourok conquise par les Sémites et doit se contenter de Lagas et du titre de vicaire avec Ouroukagina, Ourmina, Goudéa, etc., qu'il assimile aux Asiatiques vaincus près du Sinaï par les pharaons de la quatrième dynastie Snéfrou et Koufou. De 2800 à 2729 règne la dynastie sémite d'Agadé, dont les deux principaux représentants sont Sargani et Naramsin. Sargani a une curieuse légende. Il n'a pas connu son père, mort probablement avant sa naissance. Sa mère, en butte à je ne sais quelles persécutions, a été obligée de l'exposer sur les

eaux du fleuve. Il a été recueilli par un jardinier qui lui a appris son métier, ce qui indique bien le caractère agricole des populations qui ont élaboré cette légende. Ses conquêtes l'ont mis en rapports avec l'Égypte et les bas-reliefs de son fils Naramsin accusent nettement l'influence égyptienne. De 2720 à 2600, la prédominance appartient à Isin, de 2606 à 2460 à Ourou, de 2460 à 2412 à Larsam, de 2412 à 2195 à Siskou, autrement appelé Arouzag. En 2195 cette dynastie devient vassale des conquérants élamites.

En 2133, Hammurabi de Sinear triomphe des Élamites dont lui et ses pères étaient également vassaux, règne à Babylone, agit en suzerain à l'égard de la dynastie de Siskou qui ne prend fin qu'en 2043 et de la nouvelle dynastie de Larsam, fondée par un de ses alliés dans la guerre d'indépendance Sinidinnam.

Aucune des autres villes ne s'était trouvée occuper une situation assez avantageuse pour fixer dans son sein la capitale de l'empire mésopotamien. La position exceptionnelle de Babylone lui assura et lui maintint au contraire ce privilège. Désormais, c'est sur elle que les conquérants successifs vont porter leur convoitise. Grandes ont été les vicissitudes de son histoire. Bérose, qui les a racontées en grec au III^e siècle avant notre ère, et dont Georges Syncelle nous a conservé les fragments, parle d'abord d'une première dynastie de 86 rois chaldéens, c'est-à-dire indigènes. Ce grand nombre de rois est un symbole de la longue durée de cette première période, mais c'est seulement vers la fin que Babylone sortit de l'ombre et éclipsa ses rivales. Ses rois régnaient alors sans doute sur le cours entier des deux fleuves, comme la Bible le dit déjà de Nemrod. Les premiers rois d'Assyrie n'étaient encore au XIX^e siècle que les vicaires des rois de Babylone.

Une invasion arabe, d'autres disent une invasion mède, renversa cette première dynastie. Cette invasion est sans doute identique à l'invasion arabe ou scythe qui, à la même époque, jeta les Hyksos sur l'Égypte. Scythes ou Mèdes, ces deux mots ont été employés par les historiens, à partir du VII^e siècle, pour désigner les envahisseurs barbares, principalement ceux qui

venaient du nord-est. Avant d'être appliqué à une tribu de langue iranienne, le mot de Madaï désignait peut-être déjà la Médie actuelle qui aurait donné son nom à ses occupants successifs. En parlant de Mèdes ou de Scythes, les historiens anciens veulent peut-être dire que ces envahisseurs venaient eux aussi du nord-est ou bien qu'ils leur étaient socialement identiques. Peut-être est-ce à cause de cette identité d'état social qu'on les appelle indifféremment Scythes ou Arabes. Ces Arabes habitaient-ils déjà l'Arabie, ou est-ce à ce moment que, descendant d'un pays situé plus au nord, ils ont occupé l'Arabie actuelle et lui ont donné leur nom? Nous retrouverons les Arabes alliés aux Assyriens du fabuleux Ninus pour conquérir la Babylonie. En tous cas, leur domination ne fut nulle part de longue durée. Leur dynastie compte 6 rois en Égypte, 8 rois à Babylone. Dans les deux pays, ils succombèrent devant un retour offensif des indigènes, devant les Thébains en Égypte, ici devant les Chaldéens qui, d'après Bérose, sauf un court retour offensif des Arabes, auraient conservé le pouvoir jusqu'au VIII^e siècle, c'est-à-dire jusqu'au moment de l'apogée des Assyriens. Pendant cet espace de plus de dix siècles, c'est à peine si deux ou trois princes babyloniens font parler d'eux. On dirait l'histoire de Bagdad du IX^e au XVI^e siècle de notre ère, si modeste et si effacée parmi la splendeur des califes d'Égypte et des émirs syriens (1).

3° Des populations montagnardes que la convoitise du pillage

(1) Les dates que donne Syncelle pour ces dynasties sont certainement fautive : 2416, 8 rois mèdes; 2225, 11 rois chaldéens; 1977, 19 rois chaldéens; 1518, 9 rois arabes; 1273, 15 rois chaldéens; 746, 8 rois assyriens; 625, 5 rois chaldéens. Il est assez difficile de les identifier avec les dynasties que nous font connaître d'autres documents, dynastie d'Hammurabi, placée par M. Maspéro en 2416, par M. de Moor en 2263, dynastie d'Ourou-Azaga, placée par M. Maspéro vers 2100, dynastie cosséenne, placée par M. Maspéro en 1714, par M. de Moor en 1958, dynastie de Pashé, que l'on s'accorde généralement à faire commencer au XII^e siècle et finir au XI^e. Pour moi, Hammurabi est ce que Bérose appelle un chaldéen, c'est-à-dire un civilisé. Sa dynastie est renversée par les Arabes. Mais d'autres historiens l'assimilent justement à la dynastie arabe. La 3^e dynastie de Bérose me semble en tous cas correspondre aux Cosséens. Ce qui rend les identifications difficiles, c'est que les noms des souverains des 2^e et 3^e dynasties ne peuvent être identifiés avec ceux que nous font connaître les documents indigènes anciens. Bérose paraît les avoir fabriqués, soit en les puisant à des listes postérieures, soit en les empruntant à la mythologie.

a lancés pendant des siècles sur leurs voisins civilisés, l'Assyrien est le type le plus achevé.

L'habitant des bouches de l'Euphrate nous apparaît avant tout comme un commerçant; le Babylonien est à la fois cultivateur, industriel et commerçant; l'Assyrien est un pâtre guerrier. très analogue au Kurde qui l'a remplacé de nos jours dans son pays.

En Assyrie, tout homme est soldat, la guerre est l'unique préoccupation de l'homme. La guerre le nourrit, il s'applique à la perfectionner. Les Assyriens ont fait faire de grands progrès à l'art des sièges; les premiers, ils ont inventé de lancer leurs cavaliers à de longues distances du reste de l'armée. Cette préoccupation exclusive de la guerre les a rendus énergiques; elle a en revanche surexcité leurs instincts de cruauté. Il ne faut pas qu'on ose leur résister, leur refuser ce dont ils ont envie; il ne faut pas qu'ils soient obligés de faire tuer une partie des leurs pour prendre ce qui est nécessaire à faire vivre les autres. Il faut donc terroriser les vaincus par des supplices épouvantables. Naturellement la débauche est le seul passe-temps de ces gens violents qui ne sauraient trouver aucun charme dans la vie paisible, honnête et régulière. Lorsqu'ils habitaient les montagnes et qu'ils descendaient occasionnellement dans la plaine, ils avaient de la considération pour leurs femmes, seules gardiennes de leurs foyers. Tel est le type d'Istar, leur grande déesse, qui reproduit comme toujours un état social antérieur. Lorsqu'ils ont occupé la plaine à demeure et se sont fixés dans les villes, les femmes n'ont plus à remplir cette mission de défense, elles ont cessé d'être des compagnes pour devenir des esclaves que l'on enferme soigneusement chez soi et qui ne paraissent dans aucune cérémonie.

Le sentiment de famille, le respect du souverain disparaissent eux aussi. Malheur au roi âgé, malheur au roi vaincu qui n'inspire plus confiance aux soldats. Ses fils, ses généraux se chargeront, en l'assassinant, de le remplacer par un plus jeune ou un plus habile.

L'art s'en ressent. Ces hommes ne pensent qu'à la vie et

nullement à la mort, à la jouissance présente et non au repos éternel. Leur grande préoccupation n'est pas de se construire un tombeau, mais un palais, de décorer ce palais par la reproduction des scènes familières de leur existence, d'où le grand nombre de bas-reliefs que, plus heureux que les Chaldéens, ils ont pu tailler dans la pierre tendre de leurs montagnes. Le seul délassement de ces guerriers est la chasse : de là vient que leurs sculpteurs ont reproduit les animaux avec une si grande perfection. Au sein de cette race violente, ils sont l'élément le plus violent : de là cette saillie exagérée des muscles que l'on remarque dans leurs personnages.

Les Grecs ont mal connu leur histoire. Pour Ctésias qui écrivait au v^e siècle à la cour de Perse et dont le résumé nous a été conservé par Diodore, Justin et Eusèbe, l'Asie aurait d'abord été dominée par les Scythes du roi Tanais. C'est raconter l'histoire ancienne avec des noms contemporains. L'invasion scythe du vi^e siècle étant alors la dernière invasion barbare connue, on se les imaginait à la tête de toutes les invasions barbares, et on donnait à leur roi le nom d'un grand fleuve de la Scythie d'Europe, qui était peut-être le nom d'un de leurs dieux. Après cette invasion, l'Asie aurait été conquise par le fabuleux Vé-zofis, roi d'Égypte. Ce personnage symbolise les conquêtes des rois d'Égypte en Asie, entre le xix^e et le xiv^e siècle, sous les XVIII^e, XIX^e et XX^e dynasties. Les Assyriens de Ninos, fils de Bélos et de sa femme Sémiramis, auraient ensuite gouverné l'Asie jusqu'à la mort de leur dernier roi Sardanapale, tué en combattant les Babyloniens de Bélésis et les Mèdes d'Arbacès. Sardanapale est sans doute Assourbanabal, le dernier grand roi assyrien dont l'histoire fasse mention. Bélésis est peut-être le Babylonien Nabopolassar qui, quelques années après sa mort, détruisit Ninive de concert avec les Mèdes à la fin du vi^e siècle. De fait, depuis le xiii^e et le xii^e siècle et surtout depuis le ix^e, l'Assyrie avait été l'état prépondérant dans le monde oriental, grâce à la supériorité de son organisation militaire.

Il y a là dedans, comme on le voit, beaucoup de légende.

Ninos fils de Bélos, n'est pas un personnage réel, c'est le dieu chaldéen Nin fils de Bel (1). Son fils Samès ou Zamès, également appelé Ninias, est le dieu chaldéen Samas, et le nom de Ninias qu'il porte également veut simplement sans doute dire fils de Nin. Le nom de sa femme Sémiramis, celui de Derkété sa mère, celui de Simma le chef des bergers qui la recueille, sont peut-être des noms sémitiques. Les autres, Ariaños roi d'Arabie, Barzanès roi d'Arménie, Pharmos roi de Médie, Oxuartès roi de Bactriane, Stratrobatès roi de l'Inde, Menon sénéchal d'Assyrie et premier mari de Sémiramis, Hupatès et Hidaspes ses fils (j'ignore le nom du roi de Babylone) portent des noms de la langue perse qui indiquent que l'histoire n'a reçu son complet développement qu'en dehors de son pays d'origine. La liste des prétendus rois d'Assyrie dans Ctésias est d'ailleurs remplie de noms perses, Armamitrès, Mitrañas, etc., qui ne sont peut-être qu'une série d'épithètes d'une divinité assimilée à Nin ou à Samas.

Quoi qu'il en soit, cette légende a un intérêt social. Arrêtons-nous quelques instants pour le souligner.

La vie de Ninos nous présente une image fidèle de celle des rois d'Assyrie dont la vie se partage entre des guerres incessantes à la poursuite du butin et la construction d'une ville à laquelle souvent ils donnent leur nom. Le récit grec nous le montre d'abord préparant de longue main une armée solide, en assujettissant à des exercices militaires répétés les jeunes gens les plus vigoureux de ses domaines. Comme les Arabes sont des guerriers que nul n'a encore pu soumettre, on les considère comme ses alliés (2). Il vient facilement à bout des Babyloniens, peuple laborieux, sédentaire, pacifique, inhabile au métier des armes; il détruit la famille royale, fait la conquête du pays et lui impose un tribut. L'Arménie, pays montagneux, est plus difficile à soumettre. Ninos se borne à obliger le roi de

(1) Ahydène, cité par Moïse de Khorène, et substituant un vocable géographique à un vocable mythologique, le dit fils d'Arbel et non de Bel.

(2) Peut-être y a-t-il là un souvenir de l'invasion arabe dont j'ai parlé (x^e siècle environ) avec laquelle a pu coïncider la première apparition des Assyriens.

se reconnaître son vassal. Contre le roi des Mèdes, dont les descendants détruiront son empire, il se montre impitoyable, et, après l'avoir vaincu, le fait crucifier. De tous les peuples de l'Asie antérieure, les Bactriens lui résistent seuls. Il les soumet enfin et, rentré chez lui, il fonde une ville qu'il appelle de son nom Ninive. La ressemblance des deux noms a seule sans doute amené cette affirmation. Il y meurt paisiblement, selon certains historiens. D'autres, comme Athénée cité par Diodore et Moïse de Khorène le font tuer ou expulser par sa femme (1).

Le type de Sémiramis est beaucoup plus complexe. Elle a avant tout des visées commerciales. Une fois maîtresse du pouvoir, elle fonde Babylone: elle bâtit, sur les rives du Tigre et de l'Euphrate, beaucoup de villes dans lesquelles elle établit des entrepôts pour les marchandises venant de la Médie, de la Parétacène et des pays voisins; elle crée un entrepôt en face du mont Bagistan, un autre à Chavon en Médie, elle répare Ecbatane, elle fonde Sémiramocerte en Arménie. Elle crée des routes entre ces divers lieux d'entrepôt dont elle s'efforce de faire des séjours de plaisance où les souverains puissent se porter facilement et d'où ils puissent surveiller les passages des caravanes. Elle y crée des parcs et des jardins plantés d'arbres, elle fait exécuter de grands travaux de canalisation pour amener l'eau dans ces villes. Dans ces entrepôts qu'elle a créés, elle n'entend pas qu'un autre commande. Or elle est entourée de populations patriarcales habituées à obéir à un homme. Quand son mari revient, elle le fait périr; elle tue ceux de ses fils qui lui reprochent son crime et n'épargne que l'indolent Ninias dont elle sent n'avoir pas grand'chose à craindre. Elle a des favoris,

(1) Plusieurs siècles après l'historien arménien, Moïse de Khorène plaçait un récit analogue en tête de son histoire d'Arménie. Le premier roi arménien, Aram, fils de Sem, commence lui aussi par se former une armée avec les jeunes gens habiles à manier l'arc et à lancer le javelot. Lui aussi s'acharne principalement contre les Mèdes qui avaient asservi l'Arménie. Leur chef, Nioukar Matès, est cloué à un mur après sa défaite. Lui aussi, à la fin de sa carrière, fonde une grande ville, Mazaca. La seule différence est qu'ici les Assyriens, dans la personne de leur roi Parcham, sont battus par les Arméniens.

mais elle refuse d'en épouser aucun pour ne pas se donner un maître, elle les fait disparaître lorsqu'elle craint qu'ils ne prennent une situation officielle rivale de la sienne.

Voilà une femme qui ressemble peu à la femme assyrienne ou même à la femme babylonienne. C'est une déesse, je le veux bien, et son histoire est fabuleuse; mais cette fable n'a pas choqué le peuple qui nous l'a transmise, elle n'était donc pas en contradiction avec son état social. Ce récit nous révèle donc, aux origines de l'histoire mésopotamienne, l'existence d'une société où la femme règne sur l'atelier sédentaire, sur l'entrepôt commercial, pendant les longs voyages que le mari entreprend pour ses affaires.

Un autre trait vient à l'appui de cette remarque. Sémiramis est la fille de Derkéto, une femme à queue de poisson, prêtresse d'Aphrodite dans un temple situé au milieu d'un lac; elle a été élevée par des colombes. Or, Aphrodite est la déesse par excellence de ces grandes villes de commerce où les femmes se font des rentes en spéculant sur l'immoralité des riches étrangers de passage, et les colombes, qui sont l'emblème de la divinité phénicienne correspondante, sont le nom sous lequel les écrivains grecs désignent les prêtresses réunies en collèges.

La femme à queue de poisson, mère de Sémiramis, indique son origine maritime. Le temple au milieu d'un lac, dans une étrange position s'il est uniquement un édifice religieux, occupe au contraire une excellente position au point de vue stratégique, s'il constitue en même temps un magasin dont à l'occasion il peut être prudent d'interdire l'accès aux voyageurs. Ce lac est probablement une invention moderne de terriens et remplace sans doute la mer ou les marais de l'Euphrate. Sémiramis est née au sein des flots dans quelque île fabuleuse, comme toutes les divinités solaires. Ce n'est que tardivement qu'on a pu fixer son lieu de naissance à Ascalon, parce que l'on y retrouvait un culte semblable (1). Son temple d'Aphrodite,

(1) On parlait d'une ville au bord de la mer où l'on adorait une déesse colombe. Les Grecs l'ont cherchée tout naturellement sur les bords de la Méditerranée, qui était pour eux la mer par excellence.

au dire d'Hérodote, servit de modèle à ceux que les Phéniciens élevèrent à Chypre et à Cythère.

Sémiramis est donc la déesse qui présidait aux destinées de toutes les villes de commerce fondées par les Chaldéens : la ville appartenait à la déesse, à la femme (1).

II. — L'IRAN (2).

Il n'existe non plus aucun travail sur la constitution sociale actuelle des habitants de la Susiane, de la Perse, de la Médie, de la Bactriane, de l'Afghanistan, ni sur l'histoire de ces pays au moyen âge et dans les temps modernes. Cela est d'autant plus fâcheux que ce qui s'est passé du ix^e au vi^e siècle avant notre ère semble s'être reproduit du xiii^e au xvi^e siècle de notre ère. Si l'on change les noms, les Scythes représentent les Mongols : les Mèdes, les Turcomans du Mouton blanc et du Mouton noir : les Perses, la brillante dynastie des Sofis.

Il y aurait encore beaucoup à glaner dans l'Avesta, mais il ne faut pas oublier que ce livre sacré n'a été rédigé sous sa forme actuelle que vers le iii^e siècle de notre ère. Plusieurs de ses conceptions religieuses, le dualisme, Ahbura envisagé comme le dieu de tous les peuples, etc., sont d'origine judéo-grecque. Certains traits de mœurs, comme les rites funéraires, sont certainement postérieurs à l'époque des Achéménides. J'ai déjà signalé, en ce qui concerne Yima et Zarathustra, que le récit de l'Avesta révèle un état social plus compliqué que celui du Véda ou de l'auteur dont Justin nous a conservé la substance. Entre les deux, le chef de famille a perdu la direction du culte, une classe sacerdotale s'est formée pour la pratique des rites et l'enseignement religieux, la séparation du

(1) Elle était également, comme l'Istar assyrienne, une déesse de la guerre. C'est elle qui avait donné la victoire à Ninos. L'écrivain grec, ne comprenant pas le sens de l'historiette, a cru qu'elle suivait l'armée et qu'elle avait permis à Ninos de s'emparer de Bactres en lui découvrant le point faible de la forteresse.

(2) Articles parus dans la *Science sociale* : A. de Prévile, *les Mèdes*, t. XII ; la *Société védique*, t. XIV et XV ; Ch. de Calan, *les Pasteurs cavaliers dans les légendes religieuses de la Perse*, t. XXVIII.

temporel et du spirituel s'est effectuée, le roi-prêtre a disparu.

Somme toute, l'Iran est un plateau dont le centre est occupé par un désert et dont les rebords sont constitués par une série de plissements montagneux et de vallées abritées qui se prêtent surtout à l'élevage et à la culture des arbres fruitiers. Les céréales ne sont qu'un produit secondaire. Le climat est très dur, le printemps et l'automne existent à peine, l'été est brûlant, l'hiver tellement froid que les habitants sont souvent obligés, pour y échapper, de se réfugier dans de véritables terriers creusés sous terre. On comprend que les anciens Perses aient eu pour le feu une véritable adoration.

M. de Préville a surtout étudié les groupes de paysans qui occupent les petits territoires arrosables au bord du désert, au pied des montagnes. Il les a montrés obligés par l'isolement et l'inextensibilité du sol disponible à vivre en communautés agricoles restreintes, dont la nécessité de l'irrigation maintient la cohésion, vivant sur le type du domaine plein et du métier fermé héréditaire, avec un clergé médiocrement aisé et très dépendant de ceux qui le payent, sans grands propriétaires, sans grands commerçants. Il a montré que le sacrifice par la libation suppose l'existence de l'agriculture. J'ai fait remarquer de mon côté l'estime professée par le Vendidad, un des livres de l'Avesta, pour l'agriculture, le splendide éloge du blé qu'il renferme, le caractère nettement sédentaire de sa légende de Yima. J'ajouterai que c'est sans doute à cet élément agricole qu'il faut attribuer la glorification du travail par la religion mazdéenne.

J'ai fait remarquer qu'il existait, à côté de cet élément agricole, deux groupes de pasteurs, les uns pasteurs bouviers, assez rapprochés peut-être du type assyrien; les autres, pasteurs cavaliers, issus de la steppe, postérieurement superposés aux premiers, puisque, dans un hymne dédié à la déesse vache, ils font l'éloge de la déesse des chevaux. L'affection presque religieuse que les Perses témoignent pour le chien est un trait qui dénote leur origine pastorale. La légende de Cyrus le fait nourrir par une chienne. La Perse est continuellement exposée

sur ses frontières du sud-ouest et du nord-est, particulièrement sur cette dernière, à des invasions de nomades-cavaliers (1). Entrés en dévastateurs, ceux qui restent dans le pays se font bientôt les défenseurs des cultivateurs contre leurs frères de race restés dans la steppe et permettent à la civilisation de l'Iran de reprendre sous leur nom un nouvel essor.

Le fait s'est produit une fois dans le monde ancien. Vers le ix^e siècle, il s'est constitué dans la steppe russe et asiatique un grand empire de cavaliers nomades assez analogue à ce que fut plus tard dans ces mêmes régions l'empire mongol. Ceux qui restèrent dans la steppe et y continuèrent la vie nomade s'appelèrent les Scythes, et nous les voyons au vii^e siècle essayer de s'installer sur l'Euphrate, comme le fit Tamerlan deux siècles après Gengis-Khan. Les autres se divisèrent en deux groupes : les premiers, ceux que, d'après leur langue, j'appellerai les Sanscrits, s'installèrent dans l'Iran oriental, y écrivirent les Védas et de là descendirent à la conquête de l'Inde ; les seconds, ceux que, pour le même motif, j'appellerai les Zends, occupèrent l'Iran occidental. Les massacres exécutés systématiquement par les rois d'Assyrie avaient fait le vide dans tout leur voisinage. En Susiane comme en Arménie, les nouveaux venus purent donc s'installer facilement et leur langue remplaça les langues syro-arabes que l'on y parlait précédemment. Guerriers, ils entrèrent en lutte avec les guerriers de Ninive. Les Mèdes la détruisirent et prirent sa place. Mais, soit pour des causes géographiques, soit pour des causes sociales, ils furent aussi impuissants à fonder quoi que ce soit de durable que l'ont été plus tard les chefs des tribus turcomanes qui leur ont succédé dans ces régions. Les Perses, installés plus au sud, dans un pays plus agricole, déjà en partie civilisé, plus voisin du grand centre babylonien, furent plus heureux. Un de leurs chefs, Cyrus (2),

(1) C'est-à-dire ayant dans leurs troupeaux des chevaux à côté des bœufs et des moutons.

(2) Son histoire, telle que la raconte Hérodote, a une teinte épique très prononcée. La reine Thomyris, sous les coups de laquelle il aurait péri, me paraît une déesse de la mort et je la rapprocherai volontiers du Thamuras des Syriens et du Thamuris des Grecs.

mit la main à la fois sur l'Iran, la Mésopotamie, la Syrie, l'Anatolie. Ses successeurs agrandirent encore son empire, Darius l'organisa. Pendant longtemps les conquérants n'avaient rien changé à l'organisation politique des peuples vaincus et s'étaient bornés à imposer un tribut à leurs souverains. Ceux-ci refusant de le payer dès qu'ils croyaient pouvoir le faire sans danger, la guerre était toujours à recommencer. Les Assyriens avaient essayé de la transportation en masse, arrachant les populations à leurs foyers et les internant en quelque canton éloigné, pour les remplacer par des populations plus dociles. Le procédé n'avait que très imparfaitement réussi. Darius sut organiser l'administration des provinces conquises. Il groupa dans une même circonscription des populations différentes, sous la main de fonctionnaires perses. Il donna des titulaires distincts aux fonctions civiles et aux fonctions militaires et les fit surveiller par des agents à poste fixe et par des inspecteurs en tournée.

Pour tout le reste, Mèdes et Perses n'ont rien innové : le cérémonial, la vie luxueuse et despotique de rois qui devinrent bientôt sédentaires et fainéants, la cruauté à l'égard des peuples rebelles, si différente de la magnanimité première dont Cyrus resta le type, l'organisation des armes spéciales, la représentation des dieux sous forme humaine, les villes à enceintes multiples, l'architecture des palais royaux, tout fut emprunté à la Mésopotamie. Seule l'architecture funéraire dut aller chercher ailleurs, en Lydie, puis à Thèbes en Égypte, des modèles qu'elle ne trouvait pas sur les rives de l'Euphrate. Ils n'ont innové que dans le détail, substituant le marbre à la brique, plafonnant les salles en bois peint, construisant les colonnes les plus élancées que l'on connaisse, treize fois plus hautes que larges, sculptant à leurs chapiteaux des têtes de taureau, bref, donnant à toute leur architecture un grand caractère d'élégance et de gaieté.



LE PLATEAU DE L'ARDENNE

ET LES

MODIFICATIONS SOCIALES RÉSULTANT DES TRANSPORTS

III

LA CULTURE HIER ET AUJOURD'HUI (1).

I. — LE TRAVAIL AVANT LES VOIES DE TRANSPORT.

Il suffit de causer quelques minutes avec un paysan ardennais pour constater que l'économie rurale de l'Ardenne a subi une transformation profonde au cours de ces dernières années.

Il y a là une évolution qui n'est pas encore terminée et en bien des points l'état de choses ancien empiète encore sur l'état de choses nouveau. Si je m'en réfère aux indications assez précises de Thonon, explications qui semblent confirmées d'ailleurs par divers faits, l'année 1876 aurait marqué pour Fauvillers la fin d'un régime quasi pastoral, tandis que, après une certaine transition, l'année 1890 aurait été le début caractérisé de la situation que j'ai pu observer en 1896.

Avant la première de ces dates, Thonon, d'abord comme domestique de ferme, puis bientôt pour son propre compte, s'adonnait à un travail dont le caractère pastoral était dominant. « L'éducation du bétail est l'unique branche d'industrie des

(1) Voir la livraison précédente.

Ardenne, écrit Vandermaelen (1) en 1838. La population de cette contrée présente au milieu de la civilisation européenne le phénomène d'un peuple encore à peu près exclusivement pasteur. *Durant tout l'été*, ses immenses pâturages sont couverts de chevaux, de bêtes à cornes, de bêtes à laine, de pores... »

C'est bien là, en effet, ce qui devait frapper dès le premier abord et, comme c'est le travail le plus simple, étudions-le en premier lieu. Les indications du monographié et plus encore les témoignages très précis et parfaitement concordants que j'ai pu recueillir, surtout auprès de trois octogénaires (2), bien plus que ceux des auteurs, nous serviront à reconstituer l'état social disparu.

Le pâturage se pratiquait depuis les premiers jours d'avril jusqu'à la Toussaint. Les bêtes de chaque catégorie, appelées le matin par le sifflet ou la corne du pâtre, se réunissaient en un troupeau commun et s'en allaient, sous la direction d'un pâtre unique nommé par la communauté des paysans, chercher leur nourriture dans les landes, les terres en jachère et les bois. Pour les chevaux, et durant les grandes chaleurs pour les bœufs aussi, le départ ne se faisait que le soir, et ils pâturaient la nuit dans les bois. Je cède la plume à un témoin de ces scènes : « Si on se promène le soir dans les bois de l'Ardenne, écrit Gosselet, lorsque la nuit est déjà close, on voit encore de longues files de chevaux qui suivent régulièrement un gardien monté sur une des plus anciennes bêtes du pays. Celle-ci doit conduire la bande. Arrivé au point voulu, le gardien s'en va, les chevaux se dispersent dans le bois, en suivant leur conducteur et sans beaucoup s'écartier les uns des autres. Ils broutent toute la nuit les herbes, les bruyères, les feuilles, quelquefois

(1) Vandermaelen, *Dictionnaire géographique du Luxembourg*, p. 84. Voyez aussi de Prémoré, *ouv. cit.*, p. 158.

(2) Il importe de citer ses sources en une matière où plus d'une fois nous irons contre le témoignage des voyageurs qui pour la plupart ont superficiellement ou incomplètement étudié le pays. Les deux premières sont M. Delau, ancien gouverneur du Luxembourg, et M. Driesman, qui fut cultivateur à Lavacherie. La troisième est un vénérable ecclésiastique, enfant du pays, homme d'une mémoire dont l'étendue et la fidélité tiennent du prodige. Retenu par une modestie trop grande, il ne me permet malheureusement pas de le citer.

même les jeunes pousses; puis, vers le matin, le gardien revient, appelle par un petit nom d'amitié le cheval conducteur, l'animal accourt suivi de tous les autres; on retourne au village et on se met au travail. Les chevaux ardennais passent ainsi toutes les nuits dans les bois, tant que la neige ne couvre pas le sol (1). »

Voilà bien l'art pastoral dans ce qu'il a de plus simple et de plus élémentaire. C'est de la simple récolte, et ce travail se fait d'une façon qui rappelle bien les procédés des pasteurs sédentaires dans les hautes vallées à pentes abruptes.

Comme dans les Pyrénées (2), les bêtes sont réunies en un seul troupeau, seulement il n'y a plus qu'un pâtre pour les conduire et celui-ci, au lieu d'être choisi parmi les chefs de famille, est un mercenaire. C'est que, plus que dans les Pyrénées, les chefs de famille sont pris par des travaux plus absorbants. Il s'agit d'assurer la nourriture d'hiver pour le bétail. On y pourvoit dans la vallée d'Ossau par le double moyen de la transhumance et de la récolte du foin dans les vallées. Le premier fait ici absolument défaut et le second serait absolument insuffisant. Les prairies naturelles qui représentaient en 1846 la neuvième partie (3) de l'étendue de l'arrondissement de Bastogne, nécessitent, à raison de leur humidité trop grande, beaucoup d'entretien. On ne songe pas à les fumer (4), mais on doit y pratiquer des canaux qui partent du thalweg et en écartent, au profit des autres parties, les eaux qui s'y concentrent. « L'automne, l'hiver et le printemps, écrivait Bellet (5) en 1834, les habitants s'occupent à niveler, à pratiquer des saignées ou rigoles d'irrigation. On est surpris de l'intelligence avec laquelle ils savent tirer parti du plus petit filet d'eau, si précieux dans un pays où la tradition fait croire qu'il est impossible d'obtenir des prairies artificielles. »

(1) Gosselet, *L'Ardenne*, p. 8 et 9.

(2) V. Demolins. *Les Français*, p. 9.

(3) 10.051 hectares sur 89.991. De Laveleye, *Économie rurale de Belgique*, p. 210. Les landes occupaient 42.254 hectares et les bois 19.409 hectares.

(4) Fischer, *Situation agricole du Grand-Duché de Luxembourg*, p. 25.

(5) Bellet, *Belgique pittoresque*, p. 427.

Mais, pour être la plus grande richesse du pays (1), ces prairies sont tout au plus passables (2). Malgré les travaux d'amélioration qu'on y pratique, la plupart restent fangeuses au moins en partie et ne donnent par année qu'une coupe de foin assez maigre. Elle est en certaines localités si insuffisante qu'il faut envoyer femmes et enfants couper à la faucille les graminées poussant dans les bois, pour les ramasser par sacs ou par charrettes. Mais que pouvait donner cette pénible cueillette après que les bêtes avaient pâturé tout l'été?

Avec deux hectares environ de prairies, le domaine exploité par le paysan moyen comprenait encore les terres mises en culture : trois ou quatre hectares de champ et une étendue un peu moindre de ce que l'on appelle « les terres à sarts ».

Les terres à champs, ou simplement les champs, sont les terres rapprochées du village et qui sont labourées et fumées. Leur culture est néanmoins très rudimentaire.

Étant donnée la pauvreté du sol, il faut d'abord ajouter « une grande quantité de fumier » (au dire de Bellet (3), Puis, après avoir labouré la terre, on y sème du seigle la première année, de l'avoine la seconde, et encore en général la troisième année, enfin, la quatrième, des pommes de terres avec une demi-fumure. Bien que certains cultivateurs retirassent encore une avoine (4) après cette série de produits épuisants, la grande majorité devait se résoudre à laisser la terre se reposer pendant une période de six à huit années. Elle s'engazonnait alors spontanément. Aussi en profitait-on pour y faucher l'herbe maigre et courte qui y poussait, puis pour la faire pâture. Mais cette herbe diminuant tous les ans, la mousse reprenait bientôt le dessus et étouffait les graminées (5).

Sans compter la durée d'une jachère qui est deux fois plus longue que la période des cultures, cet assolement avait de graves défauts.

(1) Bellet, *ouv. cit.*, et Vandermaelen, *ouv. cit.*, p. 73.

(2) Courtois, *ouv. cit.*, t. II, p. 55.

(3) Bellet, *ouv. cit.*, p. 485.

(4) De Laveleye, *Écon. rurale de Belgique*, p. 209.

(5) Bellet, *ouv. cit.*, p. 427.

Il favorisait la production des mauvaises herbes, par suite de l'absence des plantes à sarcler; il épuisait le sol, les céréales dont deux au moins, souvent trois de même sorte, se succédant sans autre engrais que ceux produits pour le domaine; enfin il était peu productif en engrais et en plantes légumineuses pour le bétail, ce qui était un vice capital (1).

Mais il faut pénétrer dans le détail des opérations de cette culture pour voir à quel point elle était primitive et forcément peu productive.

Les labours se faisaient au moyen d'une « mauvaise charrue en bois à avant-train et construite en dépit du bon sens ». (2)

Faisant les fonctions d'un coin, « elle prend la terre d'un côté de la raie et la pousse de l'autre côté ». Trainée dans les exploitations où il n'y a pas de chevaux, ce qui est le cas de la plupart, par deux tout jeunes bœufs ou même par des vaches, elle ne pénètre guère qu'à 7 ou 8 centimètres dans le sol.

On donnait ensuite un léger coup de herse, puis l'on semait à la volée, après quoi, on faisait passer la herse une seule fois. Dans ces conditions, on devait employer une grande quantité de graines pour obtenir des récoltes assez drues. Les trois quarts des semences n'étant pas recouvertes de terre, se desséchaient, se fêlaient ou étaient mangées par les oiseaux, et les plantes peu enterrées périssaient en partie par l'effet des gelées (3).

Mais, qui pis est, on semait jusque durant vingt années consécutives les graines provenant des mêmes terres, si bien qu'épuisées, elles finissaient par ne plus rien donner.

On se résolvait alors à en changer. Si la charrue était déplorable, la herse trop légère, le rouleau était pour ainsi dire in-

(1) Ledocte, *Agriculture luxembourgeoise*, p. 21 et 22.

(2) « Le soc, continue Fischer (*Situation agricole du Grand-Duché du Luxembourg*, p. 19), est un morceau de fer bombé et triangulaire qui s'enclasse dans un sep en bois. Celui-ci est attaché au moyen de deux étauçons en bois à un age droit qui forme l'avant-train. Une planche droite, fixée à côté du sep, à angle aigu d'avant en arrière, constitue le versoir. Il y a deux mancherons qu'on dirait plutôt destinés à supporter et à trainer le laboureur qu'à diriger l'instrument. »

(3) Ledocte, *Agriculture luxembourgeoise*, p. 30.

connu. Vers 1838, Vandermaelen parcourt une série de communes sans en rencontrer un seul (1).

Comme cependant il est indispensable au seigle d'avoir ses racines solidement fixées en terre, les cultivateurs qui venaient de le semer chargeaient le berger du village de « baller » leur champ. L'opération était simple. Le pâtre se rendait avec son troupeau sur la terre ensemencée, puis il lançait ses chiens autour de ses moutons qui, se serrant étroitement les uns contre les autres, piétinaient le sol sur place.

Enfin faut-il dire que le fumier si indispensable laissait singulièrement à désirer. Et d'abord, faute de paille, la litière des animaux était formée de genêts et même de bruyères (2) et, quand le fumier était extrait des étables, c'était, dans la plupart des cas, pour être exposé longtemps en plein air, sur la rue, où, détrempe par les pluies, il perdait dans les rigoles la plus grande partie de son jus.

Cependant, c'est de ce fumier que dépendait exclusivement l'étendue de la culture et sa nature. Comme c'est aux terres les plus rapprochées du village qu'il était destiné, — car on avait intérêt à éviter les longs transports que l'état déplorable des chemins rendait d'ailleurs très difficiles, — à dix minutes de marche de Fauvillers, me disait Thonon, on sortait de la zone des « terres à champs » pour entrer dans celle de la lande. A défaut d'engrais d'étable, on ne pouvait la mettre en culture que pour un temps réduit et par le procédé très primitif de l'éco-buage. Les terres ainsi cultivées s'appelaient « les terres à sart ».

C'est à la partie de la lande la plus embroussaillée par les genêts et les bruyères que l'on s'attaquait. On coupait les premiers pour la litière des bêtes, les seconds en général séchaient sur place. On défonçait ensuite très péniblement le sol à la houe, on en arrachait les racines et l'on retournait les mottes de terres pour les exposer à l'air et au soleil. Quand elles avaient été convenablement séchées, on les rassemblait en petits

(1) Vandermaelen, *Dict. Géogr. du Luxembourg*, p. 76.

(2) Fischer, *Situation agricole du Grand-Duché de Luxembourg*, p. 29.

tas de 40 à 50 centimètres de hauteur et on y mettait le feu. Rien n'est triste et poétique à la fois comme de voir en août et septembre, vers le déclin du jour, les fumées bleuâtres qui s'en échappent lentement lécher sur un long parcours les croupes sauvages de l'Ardenne. Quand, après plusieurs jours de lente combustion, tout a été brûlé, on répand les cendres sur le sol, et on remue celui-ci au moyen d'un instrument très primitif appelé « croc » par les gens du pays. C'est une variété de la charrue romaine, plus légère et armée d'une pointe triangulaire en acier qui entre verticalement en terre, sorte de coin ou de buttoir que l'on faisait péniblement tirer par deux bœufs. Du sol ainsi amendé et aménagé on retirait une récolte de seigle, quelquefois même une seconde en avoine; mais, en général, il fallait laisser reposer après une année de culture. Elle s'engazonnait aussitôt et livrait au bétail un maigre pâturage. Ce n'est qu'après 15 ou 18 ans, d'ordinaire, lorsque les genêts et les bruyères étaient redevenus grands et assez serrés pour rendre la pâture impossible et que ces plantes offraient en même temps un élément de fertilisation, qu'on remettait le sol en culture par le procédé de l'écobuage ou, pour me servir de l'expression usitée en ce pays, par l'essartage.

On voit par ce qui précède à quoi se réduisait la culture tant que le pays devait se suffire par ses propres ressources. Le tiers des terres labourables qui ne s'étendaient guère au delà du rayon d'un millier de mètres autour du village, si bien que, suivant l'expression de Thonon, « on y entendait toujours le coq chanter », et la quinzième partie environ de la lande étaient seuls emblavés! Et si l'on veut des chiffres, disons qu'en 1846, sur les 89.991 hectares que compte l'arrondissement de Bastogne 8.675 seulement étaient plantés en seigle, en avoine et en pommes de terre et 2.647 étaient essartés.

Lès bois pour 19.409 hectares, les landes pour 42.254 et les prairies pour 10.051 occupaient presque tout le reste du pays.

Si l'on met à part les prairies naturelles, il n'y avait donc qu'un bon dixième de la terre en état de productivité. Et c'est de cette portion d'un sol pauvre, exposé à toutes les intempéries et

avec les procédés primitifs que nous venons de dire, c'est de cette faible étendue que les habitants, peu nombreux il est vrai — mais ils sont au moins 30 par kilomètre carré — devaient tirer leur subsistance de l'année et celle de l'hiver pour leurs bestiaux.

Problème insoluble presque, tâche excessivement ingrate en tout cas et à laquelle chaque famille devra s'appliquer avec une inlassable persévérance, malgré l'insuffisance notoire des résultats.

Il est clair dès lors que la culture, besogne dure en soi, mais plus particulièrement pénible ici, devait être une affaire personnelle. Aussi, tandis que l'art pastoral se pratiquait par la réunion des bestiaux en un seul troupeau pâturant l'ensemble des terres du village sous la direction d'un pâtre commun, la culture s'exécutera par les familles séparées, travaillant sur leur domaine respectif et dans leur intérêt exclusif. La communauté a pu subsister pour assurer le pâturage des troupeaux, comme partout où il constitue le travail principal; mais, comme partout ailleurs aussi, elle est rompue pour la pratique de la culture. Bien que le domaine soit très morcelé, on ne voit même pas apparaître ici cette contrainte collective d'un assolement uniforme où chacun, comme en Champagne (1), doit forcément posséder des terres dans les diverses soles de la banlieue et les ensemercer des mêmes semences et en même temps que tout le monde (2). Les nécessités du pâturage en pays morcelé, qui me paraissent être la vraie cause d'une semblable limitation des droits des cultivateurs, ne l'exigeaient

(1) Demolins. *Science sociale*, t. XXIV, p. 310.

(2) Par souci de l'exactitude, je dois signaler cependant qu'à Fauvillers, les renseignements précis et concordants des anciens — renseignements confirmés ensuite par la découverte d'un vieux registre de partage — m'ont mis en présence d'une division des champs en quatre soles, dont une réservée à la jachère. Le fait pourrait peut-être s'expliquer par la circonstance que ce village était fortement influencé par ceux qui faisaient partie de la « gruerie » d'Arlon (union de communes pour la jouissance de la forêt d'Anlier) et qui appartenaient pour la plupart au pays Gaumet, prolongement en territoire belge du Plateau lorrain où ce système était pratiqué. Mais, en tous cas, le phénomène est absolument exceptionnel et loin d'en avoir trouvé d'autres exemples en Ardenne, partout où j'ai pu faire quelques recherches à cet égard, il était formellement exclu par les témoignages et par les faits.

pas en Ardenne, l'étendue des terres en jachères et surtout des landes permettant d'y faire face aisément.

Au surplus, une fois la culture proprement dite terminée, l'art pastoral régnait en maître et cela achève de montrer son caractère dominant. Toutes les terres étaient livrées à la vaine pâture à partir du 15 octobre, et il en était ainsi aussi au début du printemps jusqu'au 1^{er} avril. A ce point de vue, on distinguait les terrains « en bouvière » et les terrains « hors bouvière » : à leur tour et suivant le cas, ils se répartissaient en terrains « abannés » et terrains « débannés ».

Les terrains « en bouvière » étaient ceux que l'on pouvait toujours pâturer, excepté en cas d'emblavement : les landes rentraient dans cette catégorie. Les terrains « hors bouvière » étaient réservés à la culture : ainsi les champs. C'étaient les seuls, en somme, pour lesquels le libre parcours constituait une servitude. Quand, en octobre, il était ainsi permis de faire pâturer les terres, elles étaient « débannées ». En avril, quand ce droit cessait, elles étaient « abannées ». Les parties des landes ou terrains « en bouvière », qui étaient momentanément livrées à la culture, étaient de même « abannées » pour être « débannées » après la récolte.

Mais l'immense parcours que les landes et les longues jachères fournissaient au bétail ne pouvaient compenser la pauvreté de leurs produits et il ne suffisait pas à nourrir convenablement les troupeaux.

Même pour les moutons, plus aptes cependant que les autres animaux domestiques à s'adapter au rude climat ardennais et à se contenter des faibles ressources du pays, un agronome distingué constatait, en 1852, que ces pâturages ne pouvaient « qu'*aider* à les nourrir (1) ».

Aussi ne parvenait-on pas à les engraisser dans le pays, et c'est hors de l'Ardenne où ils étaient nés et avaient été élevés qu'on devait les envoyer à cette fin (2).

On conçoit dès lors qu'avec une culture peu étendue et peu

(1) Fischer, *Situation agricole du Grand-Duché de Luxembourg*, p. 25.

(2) Fischer, *op. cit.*, p. 38.

productive, l'hiver marquait le début d'une crise pour le cultivateur. « La difficulté, écrit de Laveleye à propos des bêtes du pays, est de les empêcher de mourir de faim pendant les longs mois d'un hiver prolongé. A l'automne, on vend une partie de ce bétail. Néanmoins les fermiers (l'auteur a sans doute voulu dire les cultivateurs) en gardent encore trop pour la quantité de fourrage dont ils disposent (1). Aussi les animaux sont-ils mal nourris pendant toute la saison froide. »

On les met à la ration. Et d'abord, les moutons continuent à parcourir la lande tant que la couche de neige n'est pas si épaisse qu'ils ne puissent plus atteindre les plantes qu'elle recouvre.

Aux chevaux dont on exige les services pour les labours et la traction, on devra bien donner, avec parcimonie, l'avoine, le son et le foin dont on dispose. Quant aux vaches, elles n'auront pour toute nourriture que la paille d'avoine. Aussi tous les animaux « maigrissent, ils perdent leurs forces; les vaches ne donnent plus de lait et les jeunes bêtes cessent de grandir » (2).

Pour les aider à supporter le froid et leur fournir le calorifique qu'elles ne peuvent trouver dans une alimentation si restreinte, on laissera, dans les écuries étroites, basses, sombres et sans air où elles sont entassées, le fumier s'accumuler durant tout l'hiver et on se contentera de recouvrir de temps à autre d'une nouvelle couche de genêts la partie supérieure de leur litière (3).

Malgré tout, il faudra faire appel à l'étranger et acheter au dehors de quoi suppléer en partie à l'insuffisance des produits du pays. De là l'ancienne célébrité des foires de Bastogne où l'on vendait des grains (froment et seigle), non pas de provenance indigène, comme certains l'ont cru, mais amenés de l'étranger, d'Allemagne principalement, pour les besoins des cultivateurs. La foire de Bouillon était de même un débouché pour les blés de Champagne.

(1) *Économie rurale de Belgique*, p. 206.

(2) De Laveleye, *Économie rurale de Belgique*, p. 206.

(3) H. Ledocte, *Agriculture luxembourgeoise*, p. 25.

Mais ces produits, et, en général, tous ceux que l'on devait importer, comme les épices, se payaient fort cher. Vers 1836, un sac de sel de 75 kilogr. ne coûtait pas moins de 33 fr. en Ardenne. Mais on ne pouvait obtenir du double bichet d'avoine (46 litres), dont on avait en quantité suffisante, que 1 fr. 10 c. De même on ne donnait que 4 sous d'une douzaine d'œufs et la livre de veau ne se vendait sur place qu'au prix de 2 sous. L'acheteur habituel de ces produits n'étant autre d'ordinaire que le petit commerçant local, ces sommes étaient imputées sur le coût des achats qu'on était bien forcé de lui faire pour se procurer les denrées étrangères, et ainsi l'on restait en plein dans le système ruineux du troc. En ce pays très pauvre, l'argent, naturellement rare, devenait la denrée chère par excellence.

On ne pouvait guère se le procurer que par la vente aux étrangers des produits capables de se transporter eux-mêmes, c'est-à-dire des bestiaux. Les seuls recherchés étaient les chevaux qui, mieux que les autres animaux, avaient pu se faire au régime ardennais, qui étaient mieux nourris d'aillieurs et qui, petits et maigres, ne s'en recommandaient pas moins par leur robustesse, leur sobriété, leur endurance (1).

On vendait les poulains vers l'âge de huit mois. En obtenir 100 francs en 1840, c'était en retirer un beau prix, mais c'était là le privilège du petit nombre des cultivateurs dont le domaine était assez important pour occuper utilement deux chevaux. Pour les autres, il fallait se rejeter sur le mouton. Son élève était la principale occupation de l'Ardennais (2) et, comme il était impossible de les engraisser dans le pays, on vendait les agneaux à l'âge de huit mois pour 8 à 10 francs. Si, à ce qu'on retirait de la réalisation d'une demi-douzaine, d'une douzaine ou même de deux douzaines de têtes, nous ajoutons ce que donnait aussi la vente des petits pores ou des jambons de celui qu'on engraisait, nous aurons à peu près fait le compte de tous les profits de l'élève. Car les bêtes à cornes étaient invendables. Vers 1836, on payait 36 francs ce qu'il était convenu d'appeler

(1) Courtois, *Rech. statistique de la province de Liège*, t. II, p. 11.

(2) Fischer, *op. cit.*, p. 25.

« une belle vache ». M. D*** se souvient d'avoir vendu vers 1845, à la foire de Saint-Hubert, 3 bœufs de 2 ans et demi à 45 francs pièce et il m'affirmait que, pour 50 francs, on pouvait choisir dans n'importe quel troupeau la plus belle génisse pleine.

Aussi, ne pouvant trafiquer avantageusement de ces bêtes, on en usait et on les usait. Dégénérées par la rigueur du climat, et surtout par la pauvreté de l'alimentation, les bêtes à cornes l'étaient encore par le défaut de croisement (1). Le travail qu'on en exigeait achevait de les épuiser. On attelait les bœufs très jeunes et comme la plupart des cultivateurs, gens besogneux, trouvaient avantage à tenir des vaches au lieu de bœufs, on n'hésitait pas à s'en servir pour les labourages et les charrois. Nul souci d'ailleurs de renouveler le cheptel : Thonon se rappelle avoir conservé dix-huit ans dans son écurie une vache qu'il avait achetée.

On tournait ainsi perpétuellement dans le cercle vicieux des mauvais calculs d'économie : on nourrissait peu ses bêtes à cause de ce que cela coûtait et elles étaient sans valeur. Pour les utiliser aussitôt et autant que possible, on les épuisait, la race dépérissait et on n'en tirait plus de profit.

Faut-il ajouter que, dans ces conditions, le cultivateur devait se restreindre en tout, vivre misérablement et viser à une économie sordide. Faute de grains et faute d'argent pour s'en procurer suffisamment, on se nourrissait dans maints ménages d'un pain fait de fécule de pommes de terre.

De son domaine si pauvre, le paysan essayait d'ailleurs de tirer tout ce qui lui était nécessaire et pratiquait en fait la culture intégrale. De deux, trois ou quatre ares de terrain, hors d'assolement, on récoltait du colza, de la navette, du chanvre et du lin. Ainsi en était-il à Fauvillers. Ailleurs on produisait aussi un peu de garance. Mais sur toute l'étendue de l'Ardenne belge qui compte 420.000 hectares, ces cultures réunies n'en occupaient que 1.632 en 1871 (2). C'est au sein de la famille que l'on travaillait les produits de ces plantes. On y filait le

(1) Courtois, *ouvrage cité*, t. II, p. 106.

(2) V. Malaise. *Belgique agricole*, p. 33.

chanvre et le lin; dans beaucoup de maisons on tissait la toile ou bien on la faisait faire dans les villages. C'est la laine brune de ses moutons, qu'après avoir lavé ceux-ci à la rivière, on coupait pour en faire la tiretaine qui devait servir à habiller les membres de la famille. Les tissus très souvent et les vêtements toujours étaient faits à la maison. Et comme, durant les longs loisirs de l'hiver, les femmes pouvaient filer plus de chanvre et de lin qu'il n'en fallait pour produire le linge nécessaire à la famille, on trouvait encore dans le surcroît de toile ainsi produit un petit profit. Une grande foire se tenait chaque année au milieu de la forêt d'Anlier, et c'est là que les marchands étrangers venaient acheter les toiles du pays. Elle est connue sous le nom de foire des « Bizeux ».

Tandis que les femmes filaient, les hommes cherchaient de toutes façons à s'employer. Quelques-uns travaillaient dans les forêts, beaucoup plus se rendaient dans les hauts fourneaux du Plateau lorrain pour les mois d'hiver. Certains, mais plus rarement, fabriquaient avec le bouleau des ustensiles de ménage (1). D'autres, en plus grand nombre, pratiquaient l'émigration temporaire et allaient, de préférence, dans les villes françaises, à Paris notamment, faire le métier de porteurs de charbon. D'autres encore, surtout dans le centre et le nord de l'Ardenne, parcouraient le pays et spéculaient sur l'achat et la vente des bêtes, ou bien ils vendaient des graines et des objets divers et faisaient le métier de colporteur.

Aussi, frappé de l'état arriéré de la culture en ce pays et des aptitudes réelles que manifestaient ses habitants sur d'autres champs d'action, un auteur remarqua-t-il très judicieusement que l'Ardennais est moins cultivateur que pasteur et commerçant (2).

Il est clair que le pays ne nourrissait pas plus son homme que son bétail. Au lieu d'avancer, on reculait : « L'aspect de la contrée était alors triste et désolant, note un voyageur (3); partout

(1) De Prémorcel, p. 117.

(2) Ledocte, *ouvrage cité*, p. 82.

(3) G. Podestas, *Les Bords de la Semoy*, p. 42 et 43.

de maigres et rachitiques bruyères, des genêts éraillés par la dent des moutons, des bois gaspillés et meurtris par le parcours des bœufs, des prairies dans lesquelles la mousse le disputait au foin; ni grandes voies de communication, ni routes vicinales. La vie s'en allait peu à peu de ce pays... il était mort. »

Des faits qui caractérisent l'ancien travail en Ardenne, le lecteur familiarisé avec la Science sociale aura tiré sans peine l'explication de la plupart des traits dont l'ensemble constitue le type étudié. Dans la prédominance de l'art pastoral, travail perpétuellement le même et improgrressif, il aura certainement trouvé l'explication des habitudes traditionnelles et routinières de gens sans rapport presque avec l'étranger, habitudes qui, une fois imposées, dominent les autres actes de la vie, fût-ce même dans un genre d'activité qui, comme la culture, aurait tout intérêt à être autrement entendu. Dans l'art pastoral aussi, mais plus encore peut-être dans un travail de la terre qui ne peut qu'aider l'homme à subsister pauvrement, il aura vu l'origine de la vie simple, médiocre, petite, étroite de l'Ardenais. Il aura compris que, forcé à s'appliquer continuellement aux tâches dures, pénibles, d'une culture difficile et chanceuse, cet homme devait devenir un travailleur d'une ténacité peu commune et capable de ne reculer devant aucune besogne; qu'obligé à mener cette vie sous un climat rude, il devait y acquérir une grande endurance; qu'enfin condamné à ne retirer jamais de ses efforts continus qu'un mince profit, il devait forcément être très modéré dans ses exigences et se contenter de peu.

Néanmoins l'incertitude même de la culture en pays pauvre et froid, et les pénibles difficultés qu'il a de résoudre le problème de son existence le rendront fort âpre au gain. Forcé lui sera bien de ne négliger aucun profit, aucune économie dans une situation où il ne peut joindre les deux bouts qu'au prix de mille efforts. Mis en présence de l'étranger, cet homme qui ne peut se suffire et qui a toujours peur de perdre, se défiera instinctivement et, pour traiter avec lui, surtout pour ces rares

opérations d'achat et de vente qui doivent lui procurer un peu de ce numéraire si rare pour lui, il sera porté à user de tous les moyens détournés, de tous les trucs imaginables et inimaginables. La ruse est l'arme la plus puissante pour ceux qui ne sont pas capables de traiter largement les affaires et ils y recourent d'autant plus volontiers, d'autant plus nécessairement, qu'ils sont plus à l'étroit. Aussi, sous des dehors simples, l'Ardennais cache-t-il un caractère singulièrement défiant, fin et habile. S'il vous fait d'ordinaire un accueil poli, il n'en restera pas moins vis-à-vis de vous sur le pied d'une réserve pleine de défiance et ne répondra à vos questions qu'avec une circonspection qui ne se démentira jamais.

Les « Pourquoi me demandez-vous cela ? » « Pourquoi voulez-vous savoir cela ? » et d'autres interrogations souvent insidieuses vous rappelleront toujours, si vous l'oubliez, qu'il vous faut d'abord dévoiler votre plan et votre but et leur donner un caractère absolument plausible et désintéressé, si vous voulez obtenir une réponse sérieuse et sincère à vos demandes. Persuadé que tout le monde finasse comme lui, notre homme ne fera jamais à une offre une réponse définitive s'il n'obtient tout ce qu'il veut ou s'il n'a pu se rendre compte qu'il ne peut gagner davantage. Aussi il se réservera une porte de sortie, une échappatoire qui dans la plupart des cas vous dérouté par ce qu'elle a d'imprévu, d'absolument inattendu. « Qui dit Ardennais, dit au moins Normand ! » le mot est bien juste. Ces procédés de défiance et de ruse, cette lutte d'habileté avec l'acheteur ou le vendeur développent chez l'Ardennais des aptitudes au petit commerce comme la nécessité dans laquelle il se trouve de mettre la main à tout et d'exercer un peu tous les métiers lui donne une réelle aptitude à tout faire. Ces deux ordres d'aptitudes lui serviront également s'il quitte le pays, soit que, domestique ou fonctionnaire, il ait plus à s'appuyer sur le second, soit que, doué de plus d'initiative, il s'établisse dans une situation indépendante où il aura à compter plutôt sur le premier.

Tout cela apparaîtra en plus vive lumière à mesure que nous pénétrons par l'observation directe dans l'étude de la famille

ouvrière. En même temps, les conditions du travail de celle-ci venant à se modifier en partie, nous verrons les traits ci-dessus s'accuser davantage, s'atténuer ou se diversifier, suivant que les exigences nouvelles auxquelles elle aura à faire face comporteront une augmentation, une diminution ou une spécialisation des aptitudes acquises avec lesquelles la race abordera le travail d'aujourd'hui.

II. — LA CULTURE A L'ÉPOQUE ACTUELLE.

Mathieu Thonon est à la tête d'un domaine qui comprend environ 14 hectares et sur lequel il nourrissait, en 1901, dix bêtes à cornes et un porc. Culture et élevage, il dirige le tout avec l'aide de sa femme, de deux de ses fils et, depuis que ses filles sont mariées, d'une petite servante engagée pour l'été.

Tout restreint qu'il paraisse, le domaine du monographié se classe cependant dans le petit nombre des plus étendus. Sur 5.037 exploitations d'une contenance totale de 40.265 hectares que comprend l'arrondissement de Bastogne, 641 seulement sont plus importants et comptent au delà de 15 hectares, tandis que 3.976 ont moins de 10 hectares (1).

Le domaine comprend des prairies, des terres cultivées et pâturées, puis des taillis.

Les prairies, en trois parcelles, forment un ensemble de 2 hect. 26 ares que Thonon ne se contente plus d'irriguer et de débarasser dans une certaine mesure des eaux stagnantes, mais qu'il améliore plus efficacement en y ajoutant du terreau et en les faisant pâturer par ses bêtes. Bien que l'une de ces prairies soit d'un faible rendement par suite du manque de pente qui la maintient dans un état fangeux, il retire annuellement environ 8.000 kilogr. de fourrage, la seconde coupe ne figurant guère que pour un huitième dans ce chiffre.

Quant aux terres en culture, c'est encore la nature de l'engrais

(1) Recensement agricole de 1901.

d'une part et leur situation respective par rapport à la maison du cultivateur qui vont déterminer leur classement et leur mode d'aménagement.

Il y a d'abord les terres labourables, dites « vieux champs » et situées tout près du village. Thonon en cultive 4 hectares, répartis en 12 parcelles. A celles-là, à raison de leur proximité et de leur facilité d'accès, est destiné le fumier de l'étable. Ce sont des terres labourées et fumées. Elles sont soumises à la rotation suivante, la première année : seigle sur fumure, la seconde pommes de terre, la troisième avoine à laquelle on ajoute de la chaux afin d'y pouvoir semer du trèfle, que l'on fauchera la quatrième année, souvent même encore la cinquième, après quoi on livrera le champ au parcours des bestiaux pour un an et, au cas où l'on ne fauche pas le trèfle, qu'une année pour deux ans. Mais cet assolement en six années est, pour une partie des champs, interrompue après la récolte du trèfle et, au lieu d'un an de jachère, on recourt à une rotation alterne. Cela dépend essentiellement de l'importance du fumier dont on dispose à la sortie de l'hiver. Après avoir fauché le trèfle la quatrième année, Thonon remet donc en culture environ la moitié des « vieux champs ». Il en retire alors la cinquième année des pommes de terre sur demi-fumure, la sixième de l'avoine mêlée de trèfle, la septième du trèfle qui donne deux coupes et la huitième il fait pâturer. Puis il revient au premier assolement.

Après les « vieux champs », les « nouveaux champs », qui sont autant de conquêtes faites sur l'ancienne lande et qui se distinguent des premiers en ce qu'ils ne sont pas fumés. C'est pour les engrais chimiques qu'on les a conquis, et ils le sont si bien que désormais on ne les soumet plus à l'écobuage et qu'on les laboure. Thonon possède 1 hectare 53 ares de ces terres, en cinq parcelles. Après labour et addition de phosphate basique, on en retire une récolte d'avoine ; la seconde année, on sème encore de l'avoine mêlée de trèfle et quelquefois on donne au sol un peu de nitrate ; la troisième année on fauche le trèfle, puis, pour trois ans, on livre la terre aux bestiaux.

La troisième classe de terres cultivées est celle des « Pâtures-

sarts » ou « terres à sarts » Thonon en exploite une demi-douzaine de parcelles d'une contenance totale de 4 hect. 44 ares. Après essartage, suivant le procédé traditionnel, il mêle aux cendres du phosphate basique et, la première année, quand la terre a été remuée au moyen du « croc », il sème du seigle. La seconde année, des parcelles préalablement labourées, il retire soit de l'avoine, soit du rutabaga; dans les deux cas, il donne au sol un peu de nitrate. Après ces deux récoltes, la terre, abandonnée à la pâture, se repose durant neuf à douze ans.

Enfin la plupart des cultivateurs possèdent encore quelques parcelles de taillis de chêne qu'ils appellent des « haies à écorces ». Thonon en a deux qui forment ensemble près de deux hectares. Tous les trois ans, il en met la sixième partie en exploitation. Après avoir pelé les chêneaux et enlevé les écorces séchées, on coupe les branches que l'on réunit en fagots, puis l'on défonce le sol que l'on soumet à l'écobuage et dont on remue la terre au moyen du « croc ». On y sème du seigle. Après la récolte, on abandonne la terre pour 18 ans afin de donner aux arbustes le temps de repousser.

Laissons de côté cette partie tout accessoire de l'exploitation agricole pour ne nous arrêter qu'à la culture proprement dite. A tous égards le progrès y est sensible. Il est bien manifeste dans le développement donné à l'exploitation des vieux champs qui ne reposent plus qu'une année sur six, ce qui nous met loin d'une jachère de six ans, deux fois plus longue en somme que la période de culture. L'avance est également bien marquée pour cette partie des landes dont on retire désormais quatre récoltes consécutives et qui ne sont plus que trois ans en jachère. Mais il faut noter en outre que cette jachère est incomparablement plus productive que celle d'autrefois, le trèfle fournissant un engazonnement auquel on ne peut comparer celui qui se formait par l'envahissement des mauvaises herbes.

Que les voies de communication avec l'étranger et les facilités d'accès aux différentes parties du domaine soient la cause de cette transformation, voilà qui ne peut être mis en doute. Non seulement une série de terres restent soumises aux procédés rudimen-

taires de l'essartage parce qu'il est trop difficile d'y arriver soit à raison de leur éloignement, soit à raison de l'état accidenté du sol, mais, d'une façon générale, la terre est d'autant mieux cultivée qu'elle est rapprochée de la ferme. Ce n'est guère que le long des grandes routes que l'on voit les champs s'avancer en pointe dans le domaine des sarts, et cela même confirme ce que nous venons de dire.

Le progrès n'est pas moins réel dans les procédés de culture. Et d'abord les terres sont plus largement amendées. Thonon retire par année environ 40.000 kilogr. de fumier de ses étables : il les répand sur ses champs à raison de 500 kilogr. par are. Avant de semer l'avoine et le trèfle, il ajoute à la terre environ 2 mètres cubes de chaux. Enfin, dans « les nouveaux champs » et dans les « pâtures sarts », il met 400 kilogr. de phosphate basique par journal (36 ares). Il emploie même un peu de nitrate.

Les terres sont aussi mieux apprêtées. La vieille charrue à avant-train a fait place à une charrue à socle et à versoir simple, légère, mais remplissant passablement son office. Les terres labourées sont travaillées à la herse en bois, puis à la herse en fer appelée « hérisson », et on les roule après les semailles.

Enfin les produits du sol régénéré sont plus abondants. Thonon retire environ 1.430 kilogr. de grains de seigle à l'hectare et 1.600 kilogr. d'avoine. En paille de seigle il produit environ 2.380 kilogr. à l'hectare et 3.000 en paille d'avoine. En 1900, il a produit assez pour être à même de vendre, après avoir assuré la nourriture de ses bêtes, 10 hectolitres d'avoine.

Que nous voilà loin de l'époque où il fallait vendre ses bêtes à la veille de l'hiver, organiser la cueillette dans les bois pour leur procurer du fourrage et où certains cantons ne produisaient, s'il faut en croire d'anciens documents, que les deux tiers ou la moitié du seigle nécessaire à la consommation des habitants!

A coup sûr, le pas franchi est énorme.

Mais on n'est pas encore sorti complètement des vieux errements. Les cultures successives de la même céréale, la pratique de l'écobuage et la longue jachère des terres à sarts, en sont des

preuves bien manifestes. Rien cependant, dans la nature du sol, ne commande de semblables pratiques, et nous savons que, depuis l'introduction du phosphate basique, on peut y renoncer absolument et que le profit est réel, incontestable, reconnu. Mais nous avons à compter avec la formation antérieure de la race! Poussée par la faim, elle s'est soumise à des changements devenus indispensables, mais elle s'est arrêtée à l'indispensable. Il n'est pas un cultivateur à qui vous ne fassiez reconnaître que le seigle, loin de lui rapporter, lui coûte au moins l'intérêt de la terre où il croit. Demandez-lui pourquoi, dès lors, il ne le remplace pas; il vous répondra qu'il a besoin de paille de seigle pour faire des liens. « Mais si vous pouvez les acheter moins cher que cela ne vous coûte, pourquoi, au lieu de les produire à perte, ne les achetez-vous pas? » « Ce serait honteux pour un cultivateur, vous répliquera-t-il, de devoir acheter son seigle! »

Tous reconnaîtront de même que le fumier exposé en plein air, détrempe par les pluies, perdant son jus par les rigoles, perd la moitié de sa valeur. « Il faudrait, pour y remédier, créer des citernes, me dit Thonon. — Cela coûterait-il cher? — Non, j'ai calculé que j'en sortirais avec cinq cents ou six cents francs au maximum, et que le bénéfice que j'en retirerais me vaudrait au moins 15 à 20 % de mon argent. — Et pourquoi ne l'avez-vous pas fait faire? — Le terrain situé devant ma maison appartient à la commune. — Avez-vous demandé une autorisation à l'administration communale? — Oh! non. » Et il en est ainsi partout. Le conseil provincial du Luxembourg a voté, il y a quelques années, un crédit spécial grâce auquel il prend à sa charge la moitié des frais de construction des citernes à purin. Sur toute l'étendue de la province, 17 cultivateurs seulement en ont profité.

Qu'on se rappelle notre paysan, dans l'ancienne culture, s'adonnant opiniâtrément à un travail ingrat et parvenant à subsister grâce à son aptitude à tirer parti de tout, à épargner et à se restreindre et non par une large entente des vrais procédés de travail, et l'on s'expliquera sa conduite aujourd'hui. Il a eu tant

de peine à gagner de quoi vivre, l'argent surtout, l'argent si rare dans un pays pauvre où, hier encore, on pratiquait le troc; il l'a acquis au prix de tant d'efforts, de tant de petits moyens, de tant de ruses, il lui coûte si cher en d'autres termes, qu'il lui attribue une valeur absolument hors de proportion avec son pouvoir d'achat. Pour l'Ardennais, « dépenser c'est perdre ». Thonon lui-même, qui a su se créer un capital et qui passe pour un homme très entendu, ne raisonne pas autrement dans la pratique. Comme il me parlait des résultats merveilleux obtenus par l'emploi des engrais chimiques, je ne fus pas peu étonné, après avoir noté cette observation que « le bénéfice fait sur la paille en payait le prix d'acquisition », de l'entendre insister tout particulièrement sur les lourds sacrifices que l'acquisition du nitrate lui avait occasionnés. Je cherchai à lui faire chiffrer une dépense qui paraissait aussi considérable. Quelle ne fut pas ma stupéfaction d'apprendre qu'elle se montait à 18 francs! Une seule chose l'avait fortement frappé dans l'occurrence, ce n'est pas le profit qu'il réalisait, c'est la légère dépense qu'il devait faire.

Cette crainte de dépenser, surtout de dépenser du numéraire, est telle que l'Ardennais, non seulement ne tire pas parti des moyens qui sont en son pouvoir pour avancer et améliorer sa situation, mais qu'à chaque instant il recule et fait de réelles pertes. H***, un habitant de Fauvillers que j'ai rencontré souvent, laisse des terres en friches depuis plusieurs années. La chose me paraissait d'autant moins explicable qu'il a des chevaux, ce qui facilite singulièrement la culture. « C'est vrai, me dit-il; mais, depuis que mon fils est parti, je n'ai plus assez de gens à la maison; je pourrais sans doute cultiver ces terres, à moi seul, mais, pour la récolte, il me faudrait engager quelqu'un et, vous comprenez, c'est une dépense... »

Thonon lui-même n'est pas à l'abri de semblables bévues. En 1897, ne voulant pas payer 10 francs par mois à un enfant pour mener et garder ses bêtes aux champs durant l'été, il fit rentrer définitivement l'aînée de ses filles, alors cuisinière dans une grande ville où elle touchait des gages assez élevés pour en-

voyer chaque mois à ses parents une trentaine de francs. Il lui semblait plus dur de déboursier 10 francs par mois pendant un semestre que de ne pas en recevoir 30 durant les douze mois de l'année.

Ajoutez à ce traditionalisme des procédés et à cette superstition de la valeur exorbitante de l'argent, la dispersion de l'atelier agricole. En fait, il suffisait que chaque cultivateur disposât d'une portion des champs, d'une portion des prairies et d'une portion de la lande pour pratiquer le travail que nous avons décrit. Le pays est tel que, dans la plupart des cas, ces trois éléments peuvent être aisément réunis en un seul tenant. Or Thonon a ses 14 hectares d'exploitation en 28 parcelles. Pour se rendre de chez lui à la terre la plus éloignée, il lui faut une demi-heure environ, et trois quarts d'heure avec les bœufs. Pour aller de cette parcelle à celle qui se trouve la plus éloignée du côté opposé de la commune, il lui faut environ une heure et quart avec son attelage. Mais notez que Thonon exploite un domaine relativement peu morcelé si on le compare à ceux des autres habitants de Fauvillers. Bien plus, il évite d'acheter à l'est du village et porte son choix vers la partie septentrionale et occidentale de la banlieue. On retrouve ici tous les inconvénients du morcellement dont la Champagne fournit un si frappant exemple : pertes de temps considérables, impossibilité de recourir aux instruments perfectionnés, de donner convenablement à la terre tous les apprêts qu'elle nécessite, impossibilité surtout de pratiquer de larges amendements au sol.

M. M^{me} de Chaumont, qui est étranger au pays, exploite un domaine aggloméré. Il se sert de l'extirpateur et sème en ligne ; il parvient ainsi à retirer 1.800 kilogr. de seigle à l'hectare, soit 400 de plus que Thonon.

Mais où le défaut du morcellement apparaît surtout, c'est dans la culture des prairies. Les nombreux vallonnements du sol, arrosés par des ruisselots, sont, à raison de la rareté des prairies naturelles, disputés par les amateurs qui se les partagent en minuscules morceaux. J'ai vu nombre de prairies de quelques ares absolument noyées parce que le voisin d'en des-

sous, qui entend tirer du blé de sa parcelle, empêche celui d'au-dessus de lui amener son surcroît d'eau.

Au surplus, comment veut-on pratiquer utilement des travaux d'irrigation et de drainage si l'on ne dispose d'une certaine étendue de terrain? Faute de pouvoir le faire, on travaille péniblement, et sans espoir de s'enrichir jamais, à tirer tout ce que l'on peut de parcelles qui resteront perpétuellement médiocres et souvent improductives parce qu'elles sont trop petites pour être améliorées comme elles le devraient. Aussi bon nombre de ces herbages ne valent-ils, si l'on ramène leur prix à la base de l'hectare, que 5 à 700 francs contre 1.500, 2.000 et 2.500 francs que l'on donne pour des prairies étendues. Plus que partout ailleurs, le morcellement est donc ici un obstacle radical au progrès et au relèvement complet du pays. Thonon d'ailleurs, qui s'en rend compte, est le premier à reconnaître que si ses 14 hectares d'exploitation étaient réunis en un bloc, il serait ce qu'il appelle « un gros », c'est-à-dire un cultivateur important. « Eh bien! que ne louez-vous la bicoque qui se trouve sur la route de Witry, juste à proximité de vos « nouveaux champs » et de vos sarts? Vous auriez presque pour rien les terres qui l'entourent, vous y mettriez votre écurie et plus tard vous bâtiriez votre maison au milieu d'un domaine à vous. Le terrain y est profond, plutôt sec, en pente douce. Vous auriez tout sous la main, et votre purin s'écoulerait de lui-même sur vos terres: ce serait une excellente affaire ». — « Oui, oui, oui, répond notre homme en scandant ses paroles, celui qui ferait cela ferait une bonne affaire; mais... on ne peut pas, n'est-ce pas, vivre en dehors du village. » Ici encore, la formation antérieure de la race empêche des progrès, reconnus comme tels et bien nécessaires en somme.

Enfin la culture se faisant avec de jeunes bœufs qu'on ne peut réaliser avantageusement qu'en les vendant pour l'engraissement entre l'âge de 3 et 4 ans, il faut éviter de fatiguer ces jeunes bêtes par des travaux trop durs. Thonon en attèle deux. Il ne leur fait jamais traîner au delà de 500 kilogr. Mais quand il faut ainsi transporter le fumier sur les terres disséminées, puis en ramener les récoltes, on devine le nombre de

voyages que cela occasionne. Thonon y mettra le temps, et c'est merveille de voir comme il ralentit sa marche, et s'arrête pour ménager ses bêtes.

De même ses jeunes bœufs tirent la charrue et la herse. La charrue doit être légère et, pour ne pas épuiser les bêtes, il faut ne pas labourer trop profond. Thonon ne descend donc pas à plus de 12 à 14 centimètres dans le sol, tandis que M. M^{...} de Chaumont, qui attèle des chevaux à une double charrue de Brabant, pénètre à 25 centimètres en terre et ramène un sol vierge à la surface. On comprend dès lors que sa culture soit autrement féconde que celle de l'Ardennais.

Étant donné cet ensemble de conditions, héritage de préjugés traditionnels, morcellement, nécessités de l'élève des bœufs, on comprend que la culture, tout améliorée qu'elle soit, ne récompense pas suffisamment l'agriculteur des efforts constants et pénibles qu'il y apporte. Sans doute elle va permettre de mieux nourrir le bétail, mais le paysan, qui peine toujours et n'arrive qu'à de rares exceptions près à produire un peu plus que la nourriture de ses bêtes, trouve que ce travail incessant est bien ingrat, car jamais il ne donne ce que l'Ardennais considère comme le profit par excellence : l'argent : « La culture, me disait en 1897 le fils Thonon, Jean, est un dur métier. On travaille, on peine depuis le matin jusqu'au soir; on n'a pas sitôt fini une besogne, qu'il faut recommencer le lendemain et toujours et toujours sans jamais être payé de ses peines, sans voir venir l'argent!... Ce n'est pas comme en ville : là, l'ouvrage est facile, et chaque semaine on touche son salaire ».

Aussi l'Ardennais conserve-t-il une idée pénible de la culture. « C'est le dernier des sorts, » dit-on communément et l'on voit que les fils cherchent à y échapper. »

Entre mes deux séjours à Fauvillers, Jean Thonon est parti pour la ville, où il a servi comme domestique. Il a fallu que son père eût absolument besoin de lui pour qu'il rentrât au village. D'autres familles ont été plus éprouvées et il en est dont le domaine reste en partie improductif parce que le fils est parti pour la ville. Car — et c'est à noter — le travail est essen-

tiellement familial. Il est exécuté en simple famille, certes, mais par les membres de la famille exclusivement.

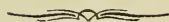
Nous rechercherons plus tard si ce dégoût de la terre, qui constitue pour la famille une crise fatale par laquelle passent tous les pays où la culture devient intense, n'amène pas le père à rompre dans une certaine mesure l'égalité communautaire au profit de fils de plus en plus nécessaires et de moins en moins tentés d'apporter leur concours. Pour le moment, notons seulement que toute cette partie du travail, malgré le changement intervenu dans les procédés, n'a pas modifié essentiellement les caractères imprimés à la race par le travail antérieur. La famille y a apporté ses tendances anciennes dont certaines se sont trouvées accrues. Il nous faudra passer à l'étude de l'élève et des travaux accessoires pour voir apparaître un changement notable.

V. MULLER.

(*A suivre.*)



UN MOT SUR LÉON XIII



La mort de Léon XIII a donné lieu à bien des témoignages de deuil et de respect auxquels nous devons joindre le nôtre.

Le règne de ce Pontife, un des plus longs qu'ait enregistrés l'histoire de l'Église, et un des plus féconds en documents officiels du pontificat, demeurera intéressant pour ceux qui s'occupent des questions sociales.

Ces questions, on le sait, l'Église n'y touche que pour dégager, du milieu des faits variables et contingents, les lois morales qui sont éternelles.

C'est ainsi que, dans sa célèbre encyclique *Rerum Novarum*, Léon XIII a montré que les « choses nouvelles », dont notre époque voit le spectacle, ne doivent pas faire oublier deux grandes vérités : le respect de la propriété consacrée par le Décalogue, et la nécessité de traiter les ouvriers en créatures humaines, c'est-à-dire avec justice et charité.

Des interprétations diverses et des polémiques ont surgi çà et là, autour de cet acte comme autour de certains autres, mais c'était à peu près inévitable, le rôle de la suprême autorité religieuse étant de proclamer des *principes* généraux, sans régler les applications infiniment variables de ces principes ni descendre dans la mêlée des partis.

On s'accorde généralement, soit chez les catholiques, soit chez les libéraux de diverses nuances, à reconnaître que Léon XIII a su comprendre son époque, et adapter, dans une notable mesure, son grave magistère aux besoins particuliers de son temps.

Ajoutons que la multitude des hommages rendus à son cercueil, ainsi que l'attitude correcte gardée par le gouvernement

italien vis-à-vis du Conclave et la facilité avec laquelle le nouveau Souverain Pontife a été élu, montrent avec éloquence la force que représente la Papauté, même déchu de son ancienne puissance temporelle. Jamais peut-être Pontife romain ne mourut environné de tant d'égards et d'une aussi grande puissance morale. Là aussi, il y a un remarquable et grandiose phénomène social : à savoir l'immutabilité spéciale de cette institution à travers tous « milieux » si différents qu'elle traverse depuis dix-neuf siècles.

G. D'A.



LE MOUVEMENT SOCIAL

I. — L'IMPOT SUR LE REVENU

On nous écrit :

Monsieur le Rédacteur en chef,

Vous avez dû voir que le projet d'impôt sur le revenu global, déposé à la tribune de la Chambre par M. Rouvier, a été reçu, de la part de ceux que l'on appelle les hommes d'ordre, avec des impressions fort diverses.

Les uns ont ri, disant que « cela n'était pas méchant ». Les autres ont manifesté des craintes, disant que c'était « introduire l'ennemi dans la place ».

Quant aux socialistes, dont le projet est loin de réaliser les vues, ils se sont contentés d'enregistrer avec plaisir les craintes d'une partie de leurs adversaires, disant que, puisque ceux-ci n'étaient pas contents, leur devoir était d'éprouver de la satisfaction.

Je ne sais si vous serez de mon avis, mais, pour moi, je trouve dans ce projet quelque chose de louable et aussi quelque chose d'inquiétant.

Ce qui est louable, c'est l'intention qu'a M. Rouvier de tenir compte du nombre des enfants lorsqu'il s'agit de fixer les charges d'un contribuable. D'après le projet, une fois les catégories de revenus dûment classées par rang de taille, ceux qui auront deux ou trois enfants seront classés dans la catégorie placée immédiatement au-dessous de la leur. Ceux qui auront quatre ou cinq enfants reculeront de deux catégories. Au-dessus de cinq enfants, nouveau recul.

C'est bon, mais un peu empirique, et je crois qu'on peut imaginer mieux, comme je vais vous le dire.

Ce qui est inquiétant, c'est la fixation arbitraire du revenu par des fonctionnaires, quitte à l'imposé de réclamer et de prouver la justice de ses réclamations.

Avec ce système, nous allons en avoir des réclamations! et des formalités! et des marchandages!

Les gens sincères paieront pour ceux qui auront l'art de dissimuler.

Et puis, que vaudront ces fonctionnaires évaluateurs? N'auront-ils pas leurs favoris? leurs bêtes noires?

Ce n'est pas que l'impôt sur le revenu global ne soit, en théorie, le plus juste et le plus logique de tous. C'est l'impôt idéal, l'impôt parfait, mais, justement parce qu'il est idéal et parfait, j'ai bien peur qu'il ne soit irréalisable, sauf exceptions dont rendent compte, en certains pays, les caractères spéciaux de certains biens.

La perfection demanderait même que cet impôt sur le revenu fût l'impôt *unique*, et entraînaît, par conséquent, la disparition de tous les autres impôts, surtout de ceux qui affectent *les revenus*.

Tel qu'on le propose, l'impôt sur le revenu s'ajoute aux impôts sur *les revenus*, et il y a, en certaines circonstances, double emploi ou même triple emploi.

Pardonnez-moi de me citer en exemple. Une partie de mon modeste avoir se compose d'actions d'une société immobilière. Ces actions n'ont de valeur que parce qu'elles représentent des maisons, et ces maisons paient tous les impôts qu'acquittent les autres immeubles, possédés par des propriétaires individuels. Mais, parce que ces maisons ont été mises en actions, un nouvel impôt a surgi pour diminuer encore leur revenu : l'impôt sur les valeurs mobilières. Le dividende de ma société se trouve déjà réduit, en principe, de tous les impôts inhérents aux immeubles, mais, au moment où je touche mes coupons, on me le diminue encore d'un dixième, parce que le morceau de papier appelé *action*, quoique représentant un morceau d'immeuble, constitue légalement une valeur mobilière. Donc, deuxième soustraction. Mais ce n'est pas tout. Cette somme que j'encaisse, *déjà rognée à deux reprises par le fisc*, va être considérée comme mon revenu, et comme *mon revenu intact*, sur lequel les prélèvements vont commencer, comme si les deux précédentes réductions n'avaient pas été faites! Avec ce système, on pourrait aller loin, et imaginer, ce me semble, une quatrième espèce d'impôts, l'impôt *sur ce qu'il restera de revenu aux citoyens lorsqu'on leur aura soustrait le montant de l'impôt sur le revenu*. Et ainsi de suite.

Mais je crois fort que ces calculs, qui me semblent clairs, n'ont pas le don d'arrêter l'attention de la masse. Je sais en outre qu'en matière d'impôts, il faut se résigner à l'illogique, à l'absurde même, parce que ce qui choque la raison pure a parfois plus de chance de se concilier avec le caprice des faits. Donc, qu'il y ait de l'artifice et des conventions, j'y consens. Mais, au moins, que ces conventions soient quelque chose de très simple, de très net, et que le système

adopté n'ouvre pas un horizon formidable de difficultés ou de réclamations dont on ne sortira pas.

Si vous me permettez d'énoncer mon petit système à moi, je vous le servirai tout chaud. Le voici :

Il est établi un impôt proportionnel sur le revenu global.

Le revenu n'est fixé ni par l'évaluation des fonctionnaires, ni par les déclarations de l'imposé.

Le revenu est censé en rapport avec la valeur locative de l'habitation, et fondé sur ce principe que, plus une famille est nombreuse, plus elle est obligée de faire des sacrifices pour son logement.

En vertu de ce principe, qui résulte d'ailleurs d'un fait d'observation :

ARTICLE PREMIER. — Les célibataires sont censés consacrer à leur loyer le douzième de leur revenu.

ART. II. — Les époux sans enfants sont censés y consacrer le dixième.

ART. III. — Les époux ayant un enfant sont censés y consacrer le neuvième.

ART. IV. — Les époux ayant deux enfants sont censés y consacrer le huitième.

Les articles suivants achèveraient la courbe : trois et quatre enfants, le septième; cinq et six enfants, le sixième; sept, huit et neuf enfants, le cinquième; dix enfants et au-dessus, le quart.

Le revenu se fixerait tout seul, automatiquement, d'après la valeur locative, et si, dans beaucoup de cas, il devait être au-dessus ou au-dessous de la vérité — ce qui est inévitable avec tous les systèmes — la convention s'harmoniserait, je le crois fort, avec les grandes lignes de la réalité.

Cela vaudrait mieux, je crois, que de faire simplement reculer d'une catégorie à une autre les parents chargés d'un certain nombre d'enfants; car ce recul, dans le projet Rouvier, constitue une sorte de « grâce », de faveur quelconque, non mesurée, et risquant d'ailleurs d'être insignifiante dans une foule de cas.

Avec la combinaison dont je vous parle, l'impôt aurait du moins l'avantage de faire d'une pierre deux coups, et d'encourager les familles nombreuses... si toutefois des faveurs fiscales, quelles qu'elles soient, peuvent jamais attirer dans ce monde les enfants qui ne veulent pas y venir.

Veillez agréer....

L. A.

II. — ENCORE « L'ÉTAPE »

Nos lecteurs ont lu l'étude que notre collaborateur M. Paul de Rousiers a consacrée à l'*Étape*, de M. Paul Bourget (1). Ce livre, comme le *Disciple* du même auteur, a donné lieu à de longues et intéressantes controverses. Nous en trouvons un nouvel écho dans une conférence faite par M. Charles Arnaud, professeur à la Faculté libre des Lettres de Toulouse, conférence qui vient de paraître dans un volume intitulé : *Conférences pour le temps présent* (2) et dont plusieurs passages, dignes d'être notés, montrent que l'auteur, littérateur et critique des plus distingués, connaît et apprécie les travaux de la *Science sociale*.

Après d'autres, et à tête reposée, M. Charles Arnaud dissèque avec sagacité la thèse du grand romancier psychologue, et la sympathie qu'il éprouve pour ce dernier ne l'empêche pas de percer à jour la faiblesse démonstrative de son œuvre.

M. Bourget a pensé que son roman pouvait être considéré comme œuvre de science, comme « expérience hypothétique ». Mais, riposte M. Charles Arnaud, « pour que cette expérience fût vraiment démonstrative, il faudrait l'exigence est petite) que les résultats en fussent d'accord, soit avec les principes énoncés, soit avec les faits d'expérience... ordinaire, pas hypothétique; et il faudrait que cet accord fût évident. Or, il ne l'est pas, je veux dire que je ne vois pas qu'il le soit. — Et quand je dis *je*, c'est par humilité, et pour vous laisser le droit, si vous avez vu, d'accuser la faiblesse de mes yeux. Mais je dois vous avertir que je ne suis pas seul à ne point voir et que je partage cette impuissance, non pas seulement avec des démocrates comme M. Cruppi, ou même avec des universitaires comme M. Faguet, mais avec un royaliste comme M. d'Haussonville, avec M. Fonsegrive, un catholique républicain, avec les écrivains catholiques aussi, sinon républicains, de la *Science sociale* (3); j'en passe et des meilleurs », c'est-à-dire de pareils. Nous avons beau être d'accord avec M. Bourget sur la plupart de ses idées générales (sinon sur toutes), nous avons beau être fiers et reconnaissants de le trouver à nos côtés, à notre tête, dans la lutte, où nous l'avions devancé, contre tout ce que peuvent avoir d'antinational et d'anti-chrétien les théories révolutionnaires, — nous n'en restons pas moins incapable de voir, même en y tâchant, qu'un homme soit nécessaire-

(1) V. *Science sociale*, livraison de juillet 1902.

(2) Lecoffre, Paris. Le volume réunit les conférences de sept conférenciers.

(3) Notre Revue a des collaborateurs de toute opinion. (N. D. L. R.)

ment et fatalement condamné à mal choisir sa femme, à être un mari faible, un père aveugle, un pauvre homme et en outre un libre-penseur, parce que de paysan il sera devenu professeur! — Nous ne pouvons pas pousser le dévouement à nos propres idées jusqu'à nous faire les complices ou les obligés d'une pareille logique, pas plus que nous n'avions pu l'être, il y a quelques années, de la logique outrancière de M. Barrès, faisant mourir sur l'échafaud les déracinés, parce qu'ils avaient quitté leur pays natal. »

M. Arnaud constate que Monneron, le héros de M. Bourget, n'a pas brûlé, en définitive, une si grosse « étape ». Il n'est pas monté extrêmement haut.

« Est-il d'ailleurs un parvenu? Ses anciens camarades d'école primaire, devenus millionnaires ou ministres, les bourgeois qui mesurent les distances sociales par le chiffre des revenus, et les philosophes amers qui croient illimité le nombre de ces bourgeois, ne verraient pas un parvenu dans cet homme resté un prolétaire, ayant besoin de son travail pour vivre et arrivant à peine à « nouer les deux bouts. »

Monneron n'est donc qu'un « parvenu de l'esprit », mais, parmi ces parvenus, combien se conduisent d'une façon plus pratique, en définitive, que Monneron! De même, point n'est nécessaire qu'ils tournent mal au point de vue religieux.

« Je ne concéderai pas davantage qu'un parvenu soit condamné à être libre-penseur, à préférer le *Contrat social* à l'Évangile. Les anciens paysans, les anciens ouvriers, les anciens maîtres d'études, fils de gendarme ou de concierge devenus de grands savants, de grands industriels, de grands médecins, des académiciens, des généraux, ont-ils tous perdu la foi? J'en connais quelques-uns qui l'ont au contraire retrouvée. »

M. Charles Arnaud montre ensuite que, dans les sociétés, l'*ascension* est une loi de la vie. Il faut que des individus s'élèvent dans le corps social, comme il faut que la sève monte dans les arbres. Ce qui est vrai, c'est que parfois ce mouvement se produit trop vite, avec des allures folles, et il en résulte des faits de désorganisation sociale analogues à ceux qui inquiètent M. Paul Bourget :

« Le mouvement de va-et-vient, incessant, fiévreux, haletant, que le régime démocratique a établi entre toutes les couches de la société, comporte des désordres, des choes, des accidents nombreux et très divers, parmi lesquels un des plus déplorables, c'est la déchéance de quelques représentants des hautes classes. Le mouvement en effet ne se produit pas uniquement de bas en haut, et s'il égale, ce n'est pas toujours en élevant, c'est parfois en abaissant. Cet

abaissement des classes supérieures, par la peur de la bousculade et de la lutte, par la contagion des grossièretés ambiantes, par la désertion, par ce qu'un jeune sociologue, de grande valeur, résumait dans ce mot l'*Abdication* (1) — c'est la première rançon, très coûteuse — dont la démocratie paye l'ascension des classes inférieures. — La seconde, c'est l'ensemble des risques et des pertes subies par les ascensionnistes eux-mêmes. Quel déchainement des ambitions et des appétits! Quel assaut furieux vers les sommets! Quelles défaillances et quelles syncopes en cours de route! Quelles mêlées, quelles luttes, quelles batailles entre ceux qui continuent la rude montée! Et en haut, parmi les arrivés, que d'essoufflés, de consciences fourbues! Que d'âmes en loques, à jamais perdues pour la santé et l'honneur! Voilà ce que M. Bourget a senti avec violence, et ce dont il nous a communiqué le sentiment. »

Aux aspirations politiques et sociales de M. Bourget. M. Arnaud répond que le siècle des chemins de fer ne peut pas revenir aux vieilles diligences.

« Certes, elles avaient du bon, les vénérables pataches de nos ancêtres; elles prêtaient à la poésie, elles n'écrasaient jamais deux cents voyageurs à la fois et surtout elles arrivaient moins vite! Mais quel est le voyageur qui ne leur préfère pas l'express, sauf quand il veut faire de la poésie!

« A la conclusion trop poétique que M. Bourget tire de l'étude de nos nouvelles mœurs sociales, il convient donc d'en substituer une autre. Et cette autre, nous avons le plaisir de la rencontrer dans M. Bourget lui-même, du moins en partie, et au milieu de quelques contradictions, qui n'en diminuent d'ailleurs pas la valeur. Elle consiste, non plus à faire changer de train les voyageurs, à leur faire quitter l'express pour l'omnibus ou la diligence, mais à les munir d'un viatique sérieux, leur permettant de fournir les plus longues étapes, sans épuiser leurs forces; c'est, pour parler clair, de modifier leur éducation et de l'adapter à leurs besoins. Cette éducation est trop cérébrale, trop intellectuelle? Rendons-la plus générale! Elle fait trop de bacheliers et pas assez d'hommes? Multiplions et remplissons les écoles, comme celle de M. Demolins, aux Roches, avec un programme non encyclopédique dont le premier article serait celui-ci : « *Ici on ne fait pas de bacheliers!* » Nous poussons nos enfants aux rêves ambitieux et logiques? Apprenons-leur, par nos leçons et par nos exemples surtout, à mieux aimer la vie simple,

(1) Allusion au roman de notre collaborateur, M. Gabriel d'Azambuja, *L'Abdication*, consacré à mettre en scène les effets de l'absentéisme. (Chez Briguët, ancienne maison Delhomme et Briguët, Paris.)

avec ses humbles devoirs et ses bonheurs tranquilles! — En un mot, donnons-leur et donnons-nous une forte et solide morale! — Et ce n'est pas ici que j'ai à dire que cette morale, c'est la morale chrétienne... C'est elle qui disciplinera la Démocratie et qui permettra à ses enfants de soutenir les luttes, les fatigues, les déceptions ou les enivrements de l'ascension sociale. »

III. — LE CLERGÉ ET LES ASSOCIATIONS AGRICOLES EN BELGIQUE

Nous avons mentionné, dans notre dernier Bulletin bibliographique, l'ouvrage publié par M. Max Turmann sur *Les Associations agricoles en Belgique* (1).

Ce travail, qui a extrait la quintessence d'un grand nombre de documents, se divise en deux parties.

Dans la première, l'auteur étudie les causes du développement des associations agricoles belges : évolution scientifique et industrielle de l'agriculture moderne, action du gouvernement catholique, action socialiste, action catholique.

Dans la deuxième partie, il traite des types principaux des associations agricoles belges : de la législation, des associations officielles, de la représentation de l'agriculture, des unions professionnelles ou syndicats agricoles, des achats et ventes en commun, des coopératives de production (laiteries, fromageries, meuneries, distilleries), des coopératives de crédit (Caisses Raiffeisen et Comptoirs agricoles), des assurances mutuelles contre la mortalité du bétail et contre divers autres risques.

Une copieuse bibliographie énumère les documents dépouillés par l'auteur, et dont peuvent se servir ceux qui désirent se mettre au courant des mêmes questions.

M. Max Turmann est un des principaux représentants du groupe des « démocrates chrétiens ». Mais la théorie ne tient presque aucune place dans son livre, qui se contente d'énumérer et de décrire des faits. Toutefois, on conçoit que l'auteur ait mis en relief, avec un plaisir particulier, ceux de ces faits qui concordent le mieux avec les tendances de son groupe.

Citons quelques passages du chapitre VII, qui relate l'action du clergé belge dans la formation de certaines associations agricoles :

« Le clergé a été, en Belgique, le principal, le plus actif propagandiste pour les libres associations agricoles.

(1) Lecoffre, Paris. Un vol. in-12.

« Presque toujours, c'est le curé qui a été le fondateur — ou tout au moins l'inspirateur — des institutions économiques groupant ses paroissiens; après les avoir créées, il a continué à s'en occuper, souvent même à les diriger. Nous nous souvenons de l'étonnement que nous avons éprouvé, lorsqu'un jour, au début de notre enquête à travers la campagne belge, interrogeant un prêtre — pasteur d'un gros bourg du Brabant flamand — sur la caisse Raiffeisen fonctionnant dans sa commune, nous le vîmes se lever, ouvrir sa bibliothèque et nous apporter les registres et les papiers de cette coopérative : c'était le curé de la paroisse qui dirigeait la caisse de crédit de ses ouailles, et le presbytère en était le siège social.

« Ce prêtre brabançon — je l'ai constaté maintes fois — n'était pas une rarissime exception...

« La chose s'explique : le paysan belge, surtout dans les Flandres, a confiance dans ses prêtres... Le clergé a donc mis à profit l'autorité dont il jouit pour fonder et organiser ces milliers d'associations agricoles qui, groupant les « ruraux » dans un but immédiatement économique ou social, contribuent cependant, par leur caractère confessionnel, à la défense et même à la diffusion des doctrines chrétiennes...

« Le rôle du prêtre, en pareille matière, est des plus délicats. Dans l'organisation, comme dans le fonctionnement des associations, les ecclésiastiques rencontrent mille difficultés et dangers. Suivant les régions (1), suivant le caractère des institutions, ils ne peuvent prendre indifféremment telle ou telle charge (2)...

« Il faut considérer d'autre part que les prêtres belges sont aujourd'hui bien mieux préparés à ce rôle qu'ils ne l'étaient, il y a vingt ou trente ans. Dans les grands séminaires, ils sont initiés aux œuvres et institutions économiques... Ayant leur entrée au grand séminaire, les futurs prêtres reçoivent, pour la plupart, un enseignement agronomique qui est donné dans un certain nombre de collèges ecclésiastiques. Cet enseignement spécial est subventionné par l'État... Mais, parmi les prêtres qui s'occupent activement d'œuvres rurales, bien peu se contentent de notions des sciences agricoles qu'ils ont reçues sur les bancs du collège. Ils complètent leur instruction scientifique; plusieurs même conquièrent des diplômes officiels.

« Leur compétence est incontestée. Elle est d'ailleurs très réelle. Un jour, j'accompagnais dans sa tournée d'inspection un de ces prêtres, secrétaire général d'une des grandes fédérations agricoles bel-

(1) Notez l'influence du Lieu (N. D. L. R.).

(2) Dans les laiteries coopératives, le prêtre n'accepte jamais les fonctions de trésorier, afin d'éviter toute suspicion.

ges. Nous arrivons dans une laiterie coopérative qui aurait dû être en plein travail. Mais, à la suite d'un accident, la machine à vapeur se refusait à tout service. Depuis deux heures, le mécanicien essayait vainement de réparer l'avarie. Le directeur bougonnait, furieux de la perte d'argent qui résulterait d'un trop long retard apporté à la fabrication du beurre... Notre prêtre-inspecteur examine attentivement le moteur, puis retrousse sa soutane, demande deux ou trois outils, se met à la besogne, et, un quart d'heure plus tard, ayant terminé sa réparation provisoire, il remettait le mécanisme en mouvement. On comprend que de tels hommes aient de l'influence : en dehors de leur dignité sacerdotale, leurs connaissances techniques inspirent respect et confiance. »



IV. — LES CULTURES INTELLECTUELLES ET LES MOYENS D'EXISTENCE

Sous ce titre « Un docteur qui meurt de faim », on lisait dernièrement dans le *Temps* :

« Le tribunal correctionnel de la Seine a eu à juger, hier, un prévenu d'une espèce peu banale. Cet homme avait été arrêté comme il venait de voler dans un grand magasin de nouveautés divers objets représentant une valeur totale de 65 francs. Jusque-là, l'affaire n'offre aucune particularité caractéristique. Pour sa défense, l'auteur de ce larcin alléguait qu'il était dans une misère noire et qu'il avait été poussé au vol par une faim pressante. L'enquête révéla que ces assertions étaient exactes. Mais ce n'est pas cela non plus qui est exceptionnel dans l'affaire en question. Les pauvres diables, réduits à commettre des délits pour trouver leur subsistance, ne sont point rares. Mais ce qui n'est pas commun, c'est que les miséreux de cette sorte soient docteurs en médecine.

« Celui dont il s'agit ici avait fait brillamment ses études à la Faculté de Paris, où l'on tenait ses capacités en haute estime, et il avait passé son doctorat avec une thèse fort remarquée. Mais il ne suffit pas d'être docteur, il faut encore manger tous les jours, ou à peu près. Le héros de cette triste histoire avait conquis sans peine le bonnet carré : il éprouva des difficultés insurmontables à gagner son pain. Il n'avait pas de clients, ou bien c'étaient ses clients qui n'avaient pas de maladies. Et l'infortuné médecin, les poches pleines de parchemins, mais vides d'argent, en vint à coucher sous les ponts et à voler pour ne pas mourir d'inanition.

« Il serait à désirer que cette douloureuse aventure obtint une large publicité et fût surtout connue des innombrables adolescents qui se destinent aux carrières libérales. L'encombrement de ces carrières ne peut être mieux illustré que par un cas comme celui-là. A l'heure qu'il est, le point de saturation est depuis longtemps atteint : la France a trop d'avocats, trop de médecins, trop de professeurs. Elle ne sait plus que faire de ceux que les universités continuent à lui fabriquer en masse chaque année. Elle ne peut plus rien pour eux. Ceux qui n'ont pas de ressources personnelles ou un talent absolument hors ligne sont destinés, pour la plupart, à l'existence la plus précaire. Ils courent le risque de mourir de faim et, s'ils ont beaucoup de chance, arriveront tout au plus à végéter chichement.

« Le grand tort du malheureux tributaire de la correctionnelle dont nous parlons a été de s'obstiner à chercher fortune à Paris. Tandis qu'il y a pléthore de médecins à Paris, les campagnes en manquent dans plusieurs régions de la France. En allant s'installer dans quelque lointain village, ce garçon aurait certainement réussi à vivre. Mais ce n'était pas cela qu'il avait rêvé ! Ce n'était pas la peine d'avoir brillé à la soutenance de thèse et d'avoir reçu les félicitations du jury pour s'enterrer dans quelque trou chez des paysans ignorants ! La fureur de se lancer dans les carrières libérales se double tout naturellement de la rage de vivre à Paris. Ce sont les deux faces de la même ambition. Eh bien ! aujourd'hui, pour les trois quarts de ceux qui la conçoivent, cette ambition est folie pure. La France a besoin de commerçants, d'industriels, d'agriculteurs, de colons. Elle n'a plus besoin de licenciés ni de docteurs. Elle en est pourvue surabondamment. *A vouloir lutter contre les faits on ne peut que se briser.* Puissent les jeunes gens et leurs familles se pénétrer de ces vérités si importantes pour le bonheur des individus et la prospérité du pays ! »

Pendant que de tels faits se produisent, des voix imprévoyantes continuent à s'élever pour demander la multiplication des bourses et encourager l'encombrement des carrières intellectuelles. Ces carrières, avec la formation française, ne se recrutent que trop toutes seules, sans que des interventions artificielles viennent pousser à la roue. Mais voilà une vérité qu'on ne se résignera à voir que le plus tard possible.



V. — L'EXPOSITION DE SAINT-LOUIS

On nous adresse les renseignements suivants sur l'Exposition qui doit s'ouvrir l'année prochaine à Saint-Louis (Missouri) :

« L'Exposition universelle qui doit avoir lieu à Saint-Louis, aux États-Unis, d'avril à novembre 1904, s'annonce comme devant être, ainsi que disent les Américains, une vraie « Foire du Monde ». Nous sommes presque encore à un an de l'ouverture et cependant une cinquantaine de nations ont déjà accepté l'invitation du Gouvernement des États-Unis à participer à l'Exposition directement ou par l'intermédiaire d'organisations commerciales. Ce chiffre est déjà beaucoup plus élevé que celui des expositions précédentes. Seule parmi les grandes nations, la Russie n'a pas encore demandé d'emplacement pour son pavillon et l'exposition de ses produits. La France va dépasser en grandeur et en beauté tout ce qu'elle a fait jusqu'ici dans les expositions étrangères. L'Allemagne va construire deux pavillons; l'un d'eux sera la reproduction du château de Charlottenburg, et elle a déjà voté à cet effet des sommes importantes. La Grande-Bretagne a nommé une commission royale sous la présidence du prince de Galles; le pavillon anglais sera construit dans le style de la magnifique Orangerie ou salle de banquet du Kensington Palace à Londres. L'Italie a voté des sommes suffisantes pour avoir une belle exposition. L'Autriche-Hongrie, le Danemark et les Pays-Bas seront représentés par des organisations commerciales et plus tard, si possible, par la participation officielle de leurs gouvernements. La Belgique va construire un joli pavillon. La Grèce sera bien représentée. L'Espagne a officiellement accepté. La Suède vient de décider officiellement de faire une exposition intéressante. A part une seule exception — qui d'ailleurs ne saurait durer — toutes les nations des deux Amériques ont donné l'assurance officielle de leur participation à l'Exposition de Saint-Louis. La République Argentine, la Bolivie, le Brésil, le Chili, la Colombie, Costa-Rica, le Nicaragua, le Mexique, le Guatemala, Haïti, Saint-Domingue, l'Équateur, le Vénézuëla, le Paraguay, l'Uruguay, Salvador, le Pérou, le Canada ont décidé de participer. L'exposition du Canada comprendra une section agricole très importante. Le Pavillon du Mexique, qui est à l'heure actuelle presque terminé, aura été le premier construit. Le Maroc, Ceylan, la Perse, l'Égypte, les Antilles, le Honduras Britannique, Cuba, la Jamaïque, l'Algérie, la Guadeloupe, la Guinée Française, et les Iles de la Société (par l'intermédiaire de la commission française) participeront. La Rhodésie et les autres

colonies de la couronne britannique seront représentées par la commission anglaise. Les nations orientales auront une représentation beaucoup plus importante que dans les expositions précédentes. Le Japon a voté des fonds en vue d'une exposition beaucoup plus vaste que de coutume; de même la Chine, le Siam et la Corée. Naturellement, le Gouvernement des États-Unis et les États particuliers de l'Union auront des expositions d'une magnificence qui répondra aux dons du Gouvernement et aux souscriptions, lesquels dépassent cent millions de francs ».



VI. — A TRAVERS LES FAITS RÉCENTS

En France. — La baisse de la rente et les retraits des caisses d'épargne. — Les socialistes capitalistes, actionnaires et châtélains. — L'impôt sur les successions et les fortunes en France. — Faut-il supprimer le concours général?

Dans les colonies. — La main-d'œuvre chinoise et javanaise en Cochinchine. — Une statistique coloniale à Madagascar.

A l'étranger. — La loi agraire et les Irlandais. — Les Maronites dans la République Argentine.

En France.

Nous avons parlé plusieurs fois de la tendance qu'a le public français à fuir les placements d'affaires, et à rechercher pour ses économies les placements à caractère « officiel », c'est-à-dire les caisses d'épargne et les rentes sur l'État.

Or, en vertu de causes que nous n'avons pas à apprécier ici, ces deux manières de placer son argent semblent, depuis un an, subir une défaveur persévérante, attestant un puissant et durable mouvement d'opinion.

En juin 1902, la rente 3 pour 100 cotait 102 francs (elle était montée jusqu'à 103). Aujourd'hui elle se tient aux environs de 97 francs, et a même touché le cours de 96. L'ensemble des rentiers de France a donc perdu, en capital, une somme de plus d'un milliard dans l'espace d'une année.

D'autre part, aux caisses d'épargne, on a compté, de juillet 1902 à juillet 1903, un excédent des retraits sur les dépôts atteignant le chiffre de 274 millions.

Quel que soit le mobile auquel obéissent les rentiers qui vendent leurs titres et les gens économes qui retirent leurs épargnes, il n'est pas impossible que la situation actuelle donne à certains capitalistes trop prudents l'occasion de féconder par leurs capitaux des entreprises utiles. Il faudrait seulement, pour encourager un mouvement

de ce genre, qu'une sécurité aussi parfaite que possible fût assurée aux manifestations diverses de l'initiative privée. Car, si l'argent sortait de chez l'agent de change ou de la caisse d'épargne pour s'immobiliser dans des banques ou dans des tiroirs, ce ne serait vraiment pas la peine d'en avoir changé la destination.

..

Parmi ceux qui n'aiment pas à être traités de capitalistes, les écrivains socialistes figurent au premier rang, puisque leur métier consiste précisément à faire la guerre au capital.

On s'enrichit cependant à ce métier, et, quand le publiciste s'est enrichi, il n'hésite pas, fût-il aussi ardemment révolutionnaire que vous le voudrez, à placer son argent comme pourrait le faire un capitaliste vulgaire. Le plus souvent, ces petits faits de la vie privée n'arrivent pas à la connaissance du public, mais, de temps en temps, des indiscretions se commettent, et, devant certaines révélations piquantes, le public ne peut se défendre d'une légère gaieté.

C'est ainsi que M. Gérault-Richard, l'un des plus fougueux parmi ceux qui flagellent le patronat, vient d'apparaître sous un aspect inattendu, celui de l'actionnaire d'usine, touchant confortablement ses dividendes. Il se trouve même que l'usine en question, située près de Coulommiers, porte un nom symbolique : la *Chair-aux-gens*. N'a-t-on pas, durant les polémiques déchaînées par les grèves, traité quelquefois les patrons de négriers et de cannibales?

Un autre socialiste, M. Millerand, a été vu, dans le grand-duché de Luxembourg, en quête d'un château. Car il n'y a pas que les aristocrates, et même que les bourgeois gentilshommes, qui se laissent séduire par le rôle de châtelain.

Un autre, M. Bebel, chef des socialistes allemands, a fait parler de lui à propos d'une superbe villa qui lui appartient au bord du lac de Zurich, et pour laquelle il cherchait des locataires.

Tout cela est fort innocent, mais cela détonne sur bien des déclamations antérieures, et peut-être, dans le public, bien des gens commencent-ils à se dire : « Qu'ont donc fait de plus les prétendus « exploités » contre lesquels ces organisateurs de la « guerre des classes » lancent l'injure chaque jour? »

..

On a de nouveaux renseignements sur la richesse en France, par suite de la nouvelle loi fiscale sur les successions, qui oblige l'administration des finances à classer celles-ci en raison de leur importance.

Il s'est ouvert en France, l'an dernier, 393.612 successions.

Sur ce nombre, 243.378 étaient inférieures à 2.000 francs.

97.272 successions portaient sur une somme de 2.000 à 10.000 fr.

39.198 portaient sur des sommes de 10.000 à 50.000.

Au-dessus de 50.000 francs, le nombre des successions diminue rapidement.

On a enregistré 6.964 successions de 50.000 à 100.000 francs; 4.250 de 100.000 à 250.000; 1.473 de 250.000 à 500.000; 684 de 500.000 à un million; 381 de 1 à 5 millions et 27 successions supérieures à 5 millions.

Si l'on considère la masse des successions additionnées par catégories, on constate que ce sont les successions de 10.000 à 50.000 francs qui fournissent le plus gros chiffre : 904 millions environ.

Ces chiffres, au sujet desquels les économistes peuvent faire des réflexions diverses, montrent, à un point de vue plus proprement humain et « social » que, les gens à grosses successions étant peu nombreux en définitive, il ne leur serait peut-être pas très malaisé de se mettre à l'abri, eux et leurs fortunes, *par des moyens individuels*, dans le cas où le fisc exagérerait par trop ses prélèvements. Déjà, on le sait, des banques étrangères, multipliant leur publicité en France, ont proposé à nos capitalistes diverses combinaisons.

On voit donc que l'impôt progressif est, en définitive, une arme délicate à manier. Pour les successions, la progression s'est arrêtée à 20 1/2 pour 100 pour les successions supérieures à un million entre personnes non parentes. C'est énorme, mais, après tout, de tels héritages sont extrêmement rares. Si l'on voulait généraliser ou forcer encore un peu de telles taxes, la matière la plus imposable, concentrée en quelques mains, pourrait se dérober sans trop d'efforts.

..

Si l'on surmène les contribuables, l'on surmène aussi certains élèves, surtout les élèves « brillants », sur qui les professeurs comptent pour briller eux-mêmes. C'est pourquoi des voix se sont fait entendre, réclamant la suppression du fameux concours général. D'autres voix ont pris la défense de cette institution décorative. On a donné cet argument que, si le concours général n'existait plus, bien des professeurs, ne se sentant plus stimulés, négligeraient leur classe. Il faut donc le mirage du palmarès à celui qui enseigne comme à celui qui apprend! La chose est possible, après tout, mais il pourrait, il devrait y avoir de meilleurs moyens d'entretenir le zèle pédagogique.

En un mot, avec l'organisation universitaire actuelle, le professeur, même s'il a du mérite, a besoin de se signaler bruyamment à l'attention de ses chefs sans quoi son mérite passerait inaperçu. Mais, pour obtenir ce résultat, il faut qu'il « entraîne » quelques-uns de ses élèves et les rende aptes à conquérir eux-mêmes les succès bruyants du concours, fallût-il pour cela négliger le reste de la classe. Et nous ne voyons pas trop ce qui pourrait changer, dans cet ordre de faits, la nécessité inéluctable des choses. Gardez le concours, il y aura des inconvénients; supprimez le concours, il y en aura d'autres. C'est le système d'éducation qu'il faut transformer.

Dans les colonies.

Divers essais ont eu lieu dernièrement en Cochinchine, où la main-d'œuvre fait défaut, pour introduire des travailleurs d'autres pays.

Ces essais ont porté sur les Chinois et les Javanais.

L'immigration chinoise est assez intense, mais elle ne donne pas tous les résultats qu'on attendait d'elle.

En effet, le travailleur chinois, dès qu'il a économisé quelques piastres, abandonne son métier pour se lancer dans le commerce : il débute comme marchand ambulante et finit par ouvrir boutique. Son esprit mercantile et indépendant le porte à « s'établir » pour gagner davantage et lui fait fuir toute sujétion vis-à-vis d'un maître européen.

Le Javanais est plus docile, plus malléable; c'est un bon cultivateur de riz, restant attaché au sol qu'il cultive, sans idées mercantiles le portant au commerce, et ne possédant pas cet esprit de solidarité redoutable qui fait qu'un seul Chinois sortant d'une plantation entraîne tous les autres avec lui.

Mais, jusqu'à présent, le gouvernement hollandais a mis des entraves à l'émigration javanaise. Il craint que l'île de Java, très peuplée cependant, ne s'appauvrisse en hommes. La main-d'œuvre tend à devenir un trésor dont on ne se sépare pas volontiers.

Aussi le syndicat des planteurs de Cochinchine a-t-il prié le gouverneur général d'intervenir auprès du gouvernement hollandais pour obtenir l'autorisation que l'on souhaite.

Ce qui donne à penser que la demande pourra être agréée, c'est que la population de Java s'accroît dans des proportions considérables. En moins d'un demi-siècle, elle a passé de 19 millions à 28 millions d'âmes, et les statisticiens supputent qu'elle sera de 40 millions dans vingt ans. Cette île paraît devoir être un des réservoirs d'hommes les plus abondants de l'avenir.

Les statisticiens s'occupent aussi de Madagascar, et il n'est pas indifférent de citer quelques-uns des chiffres enregistrés par eux en ce qui concerne la population et les productions de notre grande île africaine.

Au 1^{er} janvier de cette année, la population de Madagascar était de 2.603.000 habitants, dont 11.000 Européens ou assimilés parmi lesquels on compte 8.000 Français, 4.500 Asiatiques, 6.000 Africains.

Les professions exercées par les Européens sont les suivantes : agriculteurs, 674; architectes ou ingénieurs, 14; avocats, 22; bouchers, 22; boulangers, 59; cabaretiers ou débitants de boissons, 314; charcutiers, 37; charpentiers, menuisiers et charrons, 301; commissionnaires, courtiers ou représentants, 203; éleveurs, 141; employés de commerce, 872; épiciers, 367; entrepreneurs de constructions, 67; exploitants forestiers, 57; exploitants de mines, 92; ferblantiers, forgerons et serruriers, 305; fabricants d'eaux gazeuses, 22; fabricants de glace, 15; hôteliers-restaurateurs, 58; journalistes, 6; maçons, tailleurs de pierres, 231; pharmaciens, 10; tailleurs, couturiers et modistes, 74.

Les concessions de petite colonisation accordées au 1^{er} janvier 1901 se décomposent ainsi : 1.357 concessions urbaines portant sur 284 hectares et 3.301 concessions non urbaines, représentant 134.000 hectares.

Les plantations de différents produits de consommation ou d'exportation se répartissent de la façon suivante : vanille, 1.200 hectares; café, 1.500 hectares; cacao, 500 hectares; cocotiers, 8.579 hectares avec 880.000 pieds; girofliers, 110 hectares; caoutchouc, 550 hectares; cannes à sucre, 800 hectares; manioc, 2.000 hectares; patates, 270 hectares; maïs, 6.814 hectares; haricots, 130 hectares.

Les rizières cultivées par les indigènes forment environ une superficie de 375.000 hectares.

On comptait à la même époque 2.330.000 bœufs, 1.028 chevaux, 426 mulets, non compris bien entendu les animaux mis en usage par les services militaires, 407 ânes, 250.000 moutons, 30.000 chèvres, 350.000 porcs.

16.000 indigènes étaient employés sans contrats réguliers et 43.000 engagés par contrats visés. Mais on ignore le nombre exact des engagés qui travaillent réellement chez les colons.

A l'étranger.

Le projet de « loi agraire » concernant l'Irlande, dont nous avons

exposé les grandes lignes, a été voté à la Chambre des Communes, au moment même où le roi Edouard VII en voyage faisait son entrée à Dublin. On a vu là, ce qui est assez naturel, une coïncidence voulue. On est convaincu en Irlande que le *Land act* a été présenté à l'instigation du roi lui-même qui désire vivement réconcilier les deux « îles sœurs ». On espère même qu'Edouard VII pourrait être amené à patronner le *Home Rule*.

Dans le discours qu'il a prononcé à la Chambre des Communes, au cours des débats sur cette loi agraire, M. Redmond, *leader* du parti irlandais, a déclaré qu'elle faisait disparaître le dernier obstacle qui pouvait s'opposer à la concession des droits politiques plus étendus, sans lesquels les Irlandais ne pourraient se déclarer satisfaits.

Bien que la nouvelle loi leur soit agréable, en effet, les Irlandais ne sont pas disposés à désarmer. Encouragés et devenus plus forts par la reprise de leur sol, ils manifestent l'intention de continuer la lutte pour l'autonomie politique, telle que M. Gladstone, à un moment, voulait la leur donner.

Quoi qu'il en soit, s'il n'y a pas complète réconciliation, il y a du moins détente. En outre, l'élite des Irlandais pourra profiter de sa nouvelle situation pour se relever et se perfectionner elle-même, en attendant les conquêtes de l'avenir.

*
*
*

On a souvent parlé des éléments divers qui contribuent à former la population de la République Argentine. Un de ces éléments — celui dont on parle peut-être le moins — est en train de se multiplier rapidement. Nous voulons parler des Maronites, qui se trouvent maintenant au nombre de 23.000 dans cette république de l'Amérique du Sud, si éloignée du Liban.

Ces Maronites, à en juger par les rapports que l'on a sur eux, sont probes, unis, toujours disposés à s'assister les uns les autres. Même pauvres, ils ne meurent pas à l'hôpital. Plusieurs d'entre eux sont devenus de gros négociants, et font de l'importation sur une vaste échelle. Ils ont une église de leur rite à Buenos-Ayres, ainsi qu'un journal rédigé en leur langue. Mais une des professions qu'ils préfèrent, profession à laquelle le pays se prête admirablement, en même temps que leur formation les y dispose, c'est celle de marchand ambulante à cheval. A Tucuman, à Saint-Jean, à Mendoza, l'ambulante maronite a supplanté souvent le commerçant européen. Sans attendre le client à la ville comme celui-ci, il va le trouver, opérant des tournées méthodiques et périodiques. Il prend sur sa route les commandes. Grâce à la solidarité et à l'organisation, il ne court

guère de danger d'être volé, et lui-même ne s'approprie pas les pacotilles qui lui sont confiées.

Jusqu'à ce jour, ces Maronites étaient les protégés de la France. Mais notre corps consulaire, qui comprend — nos lecteurs le savent — des personnalités absolument éminentes, comprend aussi, paraît-il, des fonctionnaires fort inférieurs à leur tâche. Les Maronites n'étaient pas satisfaits du protectorat français dans l'Argentine. Ils se plaignaient de l'inertie absolue de nos agents à leur égard. Ils se sont donc souvenus qu'ils étaient sujets du sultan, et ont demandé à celui-ci de vouloir bien les gratifier d'un consul. Ce consul, que l'on désigne déjà, serait le maronite Adif Rasbous Alimoadi, homme de haute valeur. On lui prête de vastes projets, notamment celui de faire consacrer, par les négociants ses compatriotes, une partie des bénéfices réalisés par eux dans le commerce à la fondation de colonies agricoles dans le Nord du territoire argentin. Les autorités du pays accueillent avec faveur cette intéressante entreprise.

G. D'AZAMBUJA.

VII. — BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Vient de paraître :

Trois Dots, par Gabriel d'Azambuja. Chez Plon et Nourrit, 8, rue Garancière, Paris.

Du même auteur :

L'Abdication, chez Gabriel Beauchesne (ancienne maison Delhomme et Briguet), 117, rue de Rennes, Paris.

Entre Cousins, chez Petithenry, 5, rue Bayard, Paris.

Entretiens sur l'éducation, par la comtesse Zamoyska, traduit du polonais par H. C. avec une préface du cardinal Perraud, de l'Académie française, 2^e édition. — Lethielleux, Paris.

La comtesse Zamoyska s'est fait une réputation comme éducatrice et comme écrivain sur l'éducation. Mère de famille, elle a d'abord élevé des enfants qui lui font honneur. Elle a ensuite adopté, pour ainsi dire, un grand nombre de jeunes filles polonaises appartenant à toutes les classes de la société, et les élève avec un zèle dont le cardinal Perraud fait un remarquable éloge. Cette œuvre d'éducation se trouve à Zakopane, en Galicie.

Il y a quelque temps, la comtesse Zamoyska consignait une partie

des résultats de son expérience dans un un livre sur le *Travail* (même éditeur). Les *Entretiens sur l'éducation* roulent uniquement sur le côté moral et religieux de l'œuvre éducative. C'est, à vrai dire, une sorte de catéchisme revu et développé sur certains points par une mère de famille très pieuse et très éclairée. Ce qui fait l'originalité de l'ouvrage, c'est que l'auteur peut joindre, aux préceptes généraux, des « recettes pratiques », vérifiées par l'observation.

Intégralisme. — Philosophie et Sociologie, par Édouard Boulard. — Giard et Brière, Paris.

Si nous comprenons bien, M. Boulard est un socialiste qui reproche à ses coreligionnaires de n'être pas assez idéalistes, de ne pas croire en Dieu, de n'avoir pas assez de préoccupations morales. De là cet ouvrage où la philosophie et le socialisme se trouvent bizarrement mêlés. L'auteur, au moyen d'artifices typographiques, montre l'intention d'être clair. Nous ne jurons pas qu'il y réussisse.

M. Boulard a été tour à tour apprenti monteur en bronze, ouvrier, maître d'études, sous-officier, plombier, employé, entrepreneur de travaux publics, rentier et publiciste. Il est fort à craindre qu'il ne soit pas devenu grand philosophe. mais il paraît très convaincu.

Détail curieux : l'auteur dédie son livre à cinq personnages : à Leibniz, à Condorcet, à Marat (!!!), à sa « bonne tante défunte Elvire Laroque » et à une personne désignée seulement par les initiales B. B. Ce mélange pittoresque donne une idée de l'état d'âme de l'auteur et des divers ingrédients qui contribuent à le produire.

Le criterium sociologique de la raison d'État, par J. Dody. — Tricon. Paris.

Livre de théorie pure, à la Rousseau. et contenant d'ailleurs, par-ci par-là, des raisonnements justes. L'auteur s'efforce de définir, de justifier, de délimiter le rôle de l'État, chose bien difficile quand on procède par axiomes et déductions *a priori*, au lieu de procéder par la méthode d'observation.

La tendance générale de M. Dody est la conciliation entre le système dit libéral et le système socialiste. C'est dire que l'auteur n'est pas un de ces utopistes qui poussent une idée à l'extrême. Il a du bon sens, ce qui ne veut pas dire que toutes ses idées soient invariablement frappées au coin de celui-ci. En un mot, l'auteur est un philosophe, que la philosophie, par bonheur, n'égare pas à toutes les pages de son livre.

Le Directeur Gérant : Edmond DEMOLINS.

QUESTIONS DU JOUR

LE

RAYONNEMENT DES GRANDES VILLES

ET LE « MAUVAIS ESPRIT » DES CAMPAGNES

Le métier de propriétaire rural est doublement ingrat. D'une part, comme l'a établi M. Henri de Tourville, l'entreprise agricole est rarement rémunératrice (1). D'autre part, comme nous l'a fait observer M. le baron de Vomécourt (2), l'hostilité des paysans à l'égard des grands propriétaires devient, en beaucoup d'endroits, absolument décourageante pour ces derniers.

Notre collaborateur, M. Dauprat, s'est efforcé de montrer, dans une série d'articles (3), comment le premier inconvénient peut se trouver conjuré, dans une certaine mesure, par l'abandon de la culture intégrale et l'organisation de la culture spécialisée. Le second mal est d'ordre plus délicat. Il s'agit de changer un « état d'âme », état d'âme qui se rattache lui-même à toute une vaste évolution dans les conditions du travail et dans le mode d'existence des populations rurales.

Nous pourrions débiter par cette sentence paradoxale : c'est parce que le paysan a plus de confortable qu'il est moins content.

(1) Voir la livraison d'avril 1903.

(2) Voir la livraison de mai 1903.

(3) Années 1899, 1900 et 1901.

Bien des paysans d'autrefois, relativement misérables, vivaient en bonne intelligence avec leur seigneur, qui parfois les molestait, et leurs descendants actuels, pourvus d'une aisance relative, regardent d'un mauvais œil le propriétaire bourgeois, qui ne leur fait rien, et tâche même souvent, avec une bonne volonté louable, de « faire du bien au pays ».

Pour comprendre la chose, il faut bien se pénétrer d'un phénomène mental qui semble accompagner le développement du bien-être, lorsque celui-ci est parvenu à un certain degré.

Lorsque des hommes du peuple voient au-dessus d'eux des hommes nobles, riches, brillants, trop élevés au-dessus d'eux pour qu'ils puissent concevoir seulement l'idée d'être comme eux, l'entente est facile. Il suffit que les hommes de la classe supérieure fassent montre de quelque capacité et de quelque bonté. Les patronnés trouvent tout naturel ce patronage, comme un serviteur reçoit celui de son maître.

Il n'en est pas de même quand l'espoir, même téméraire, d'égaliser les riches et les bourgeois a pu se glisser dans le cœur de ces hommes du peuple, lorsque la distance entre eux et les grands propriétaires, tout en demeurant très sensible, a diminué, et que, tout en se sentant bien inférieurs en fait à ces notables en vedette, ils peuvent, théoriquement et d'une certaine manière, les considérer comme leurs égaux. *Ce qui reste de distance* entre l'homme qui envie et l'homme envié correspond alors au sentiment d'une cuisante privation. En un mot, si les paysans d'aujourd'hui n'aiment plus les propriétaires, ce n'est pas que ceux-ci soient devenus plus méchants. *C'est parce qu'ils se sont rapprochés d'eux.*

Il y a même deux sortes de rapprochements : le rapprochement *de fait*, et le rapprochement *d'idée*. Le rapprochement d'idée est souvent en avance sur le rapprochement de fait, mais c'est celui-ci, en définitive, qui a été le fondement de celui-là. Le concept d'égalité a eu de la force, parce qu'on évoluait effectivement *vers* l'égalité.

Ceci étant, il apparaît que, dans bien des lieux tout au

moins, le patronage ne peut plus s'exercer comme jadis, et que les supériorités sociales, pour se faire accepter, doivent employer d'autres moyens.

Lesquels? C'est le problème auquel nous ne nous sentons pas encore en état de répondre d'une façon absolument satisfaisante. Nous voudrions toutefois attirer l'attention vers quelques phénomènes qui nous semblent pouvoir jouer un rôle dans la solution.

Bien que nous évitions avec soin, dans cette revue, les sujets trop voisins de la politique, nous croyons devoir enregistrer, à propos des élections de l'année dernière, une constatation pleine d'intérêt.

D'après un pointage rigoureux qui a été fait, c'est dans les départements à population dense qu'ont été surtout élus ceux qu'on appelle les « hommes d'ordre » de quelque couleur que soit leur parti, et s'est au contraire dans les départements à population peu dense que la grande majorité des représentants révolutionnaires ont été élus.

D'après une autre répartition, qui coïncide partiellement avec la première, les hommes d'ordre ont une légère majorité dans le Nord et les révolutionnaires sont les maîtres dans le Midi.

C'est dire que la France rurale est actuellement, pour les agitateurs de profession, un meilleur terrain que la France urbaine, et que, *plus la campagne est la vraie campagne*, plus les rancunes révolutionnaires réussissent à s'y propager.

Pourtant — phénomène absolument opposé aux constatations enregistrées ci-dessus — c'est toujours dans les grandes villes, autour des usines, que sévit le socialisme intense et bien caractérisé.

D'où nous pouvons conclure que si, par impossible, on pouvait enlever des grandes villes les masses d'ouvriers qui environnent les grands ateliers des faubourgs, le contraste serait beaucoup plus fort et beaucoup plus saisissant entre la grande ville, foyer d'ordre, et la campagne arriérée, foyer de révolution.

Pour rendre ce fait plus intéressant, rapprochons-le de quelques autres.

Si la culture se relève en certains points de la France, cela tient — M. de Tourville l'a observé — à ce que des citadins viennent « coloniser », pour ainsi dire, leur propre patrie, et apporter à leurs entreprises agricoles tout un capital de lumières spéciales dues, soit à une formation industrielle ou commerciale, soit à une connaissance supérieure des récents progrès de la science. La grande ville se révèle donc sous un aspect tout particulièrement curieux, celui de pépinière de grands cultivateurs systématiques, pépinière — hâtons-nous de l'avouer pour ne pas exagérer les choses — d'où ne sortent encore que fort peu de plants. Mais enfin, il en sort, et, tandis que la ville, continuant à exercer son attraction sur les campagnes, attire surtout des types pauvres et inférieurs, l'attraction inverse de la campagne, lorsqu'elle s'exerce sur la ville, en détache principalement des individualités d'élite. N'y a-t-il pas là une indication?

Mais les citadins qui sortent de la ville pour s'occuper d'agriculture, ou même seulement pour résider à la campagne, ne deviennent pas pour cela — généralement du moins — des campagnards selon l'ancienne formule. Ils gardent avec la ville un lien étroit, et surtout impriment à tout l'ensemble de leurs actions des caractères qu'on eût vainement cherchés dans les procédés familiers aux châtelains de jadis. Au milieu de leurs vignes, de leurs betteraves, de leurs troupeaux, ces gens-là demeurent les industriels, les négociants, les amateurs de science, les économistes qu'ils étaient jadis. Ils ont des yeux ouverts sur le mouvement des idées et sur les inventions nouvelles. Ce sont des gens qui « se sont mis dans les affaires », et qui, s'ils ont été obligés d'en transporter le siège au milieu des champs, n'oublient pas que la nature particulièrement compliquée et perfectionnée de leur travail les rive nécessairement aux grands centres d'où part le mouvement intellectuel et industriel.

Ajoutons qu'il existe à notre époque un type assez peu répandu, mais assez curieux : celui de l'homme qui mène deux affaires de front, l'une à la ville, l'autre à la campagne. Tel né-

gociant, sans lâcher aucunement le négoce, se fera planteur de vignes sur une large échelle. Il fera la navette entre la Bourse et son vignoble et gagnera de l'argent des deux côtés. Bien entendu, il faut que le vignoble soit, autant que possible, à proximité de la ville; mais, avec le développement des communications et leur rapidité croissante, ces citadins entreprenants peuvent rayonner de plus en plus loin.

Les facilités nouvelles de communication entre la ville et la campagne : voilà le point capital qu'on ne saurait perdre de vue quand on traite la question qui nous occupe. Ce sont elles qui expliquent les modifications accomplies depuis peu dans le passé. Ce sont elles qui permettent de conjecturer, dans une certaine mesure, les transformations probables de l'avenir.

« Sous la Restauration, dit le vicomte d'Avenel, les rapports entre Paris et Saint-Cloud étaient assurés par un « coucou » qui partait trois fois par jour de la place de la Concorde, et emmenait chaque fois sept ou huit voyageurs; 104 trains de chemins de fer, par vingt-quatre heures, font aujourd'hui le même trajet, sans compter les tramways de la compagnie des omnibus, et les bateaux parisiens qui descendent la Seine (1). »

Cette catégorie spéciale de communications est précisément en train de prendre un essor merveilleux. Les « tramways de pénétration » se sont multipliés à Paris depuis deux ou trois ans. En province, autour des grands centres, rayonnent aussi de nouvelles lignes de tramways. L'ardeur mise à les construire a même été si grande, que les actionnaires de beaucoup de compagnies ont été quasi ruinés; mais les tramways fonctionnent quand même. Les entreprises, si elles ne profitent pas aux capitalistes, profitent au public. Les derniers perfectionnements de l'industrie électrique ont permis d'adopter presque partout ce système de traction. Certaines villes, comme Marseille, ont vu se transformer en un clin d'œil tout leur réseau circulaire, en même temps que des villages, où conduisaient lentement de

(1) *Revue des Deux-Mondes*, 1^{er} février 1903.

lourds omnibus, se sont trouvés reliés au centre de la ville par un service incomparablement plus rapide et plus fréquent. Un Marseillais, pour deux sous, peut se transporter aujourd'hui, en un temps très bref, à une dizaine de kilomètres de la Canebière, alors qu'avec les antiques véhicules à chevaux, partant à de longs intervalles, il ne s'y transportait qu'au prix de cinquante centimes et de désagréables cabots.

Or, si les chemins de fer proprement dits ont contribué à déverser dans les villes la population des campagnes, il semble, au contraire, que le rôle social des tramways de pénétration (en y ajoutant les lignes de banlieue des voies ferrées) soit de favoriser l'installation des citadins, sinon dans la pleine campagne, du moins dans une zone où les habitations relativement clairsemées, entourées de parcs ou de jardins, favorisent dans une certaine mesure l'agréable illusion de la vie des champs.

L'élargissement continu de cette zone autour des grandes villes est un des phénomènes caractéristiques des grandes villes. C'est lui qui rend si flottante et si difficile à déterminer la limite des agglomérations urbaines. Guizot, il y a plus d'un demi-siècle, appelait déjà Londres « une province couverte de maisons ». Que dirait-il de nos jours, non seulement de Londres, mais de beaucoup d'autres villes, subitement dilatées depuis lors? Où finit Paris du côté sud-ouest, par exemple? Au delà de Versailles peut-être. Versailles, à vrai dire, fait partie intégrante de Paris. Un chapelet ininterrompu de villas, dont la plupart sont habitées toute l'année, relie étroitement les deux masses urbaines, et les grands bois eux-mêmes, protégés contre le morcellement par leur qualité de domaines d'État, sont un peu à cette banlieue comme d'énormes parcs, analogues aux parcs et aux jardins d'une grande ville. Des gens domiciliés à Versailles prennent tous les jours le train pour aller travailler à Paris, et trois lignes de chemin de fer, sans compter les tramways, favorisent à toute heure ce va-et-vient, absolument comparable à la circulation qui s'opère dans l'intérieur même d'une cité.

On a cité parfois comme plaisant le mot d'une dame qui disait : « J'habiterais volontiers la ville si elle était à la campagne. » Le mot, à mesure que l'évolution s'accomplit, tend à devenir de moins en moins plaisant. Du reste, bien des gens sont dans la disposition d'esprit précisément inverse. Ils habiteraient volontiers la campagne, si elle était à la ville, si l'on y jouissait des ressources, du confort, de la société qui constituent l'agrément des villes, par exemple si l'on pouvait avoir le gaz, sortir le soir et rentrer chez soi après minuit, ne pas renoncer aux courses dans les grands magasins, etc.

Au point de vue économique, ces zones de banlieue sont dans l'étroite dépendance de la grande ville. C'est des Halles qu'arrivent leurs provisions. Les bœufs et les moutons de province traversent sans s'y arrêter ces localités qui sont sur leur chemin et où l'on mange cependant tant de viande; ils vont se faire tuer aux grands abattoirs urbains, et reviennent ensuite, tout dépecés, se distribuer entre les bouchers de la banlieue. De même pour une foule d'autres denrées. D'où il résulte, naturellement, que la vie n'est pas moins chère *extra muros* que dans le centre même de la cité. C'est même parfois le contraire qui se produit.

M. Gaston Boissier, dans son *Tacite*, parle des fantaisies rustiques du poète Martial, qui éprouvait parfois des accès d'affection pour la retraite et la solitude. « Sa première pensée était alors d'aller s'enfermer dans sa petite maison de Nomentum; mais il n'y trouvait pas ce qu'il cherchait; il n'était pas assez loin de Rome, il pouvait entendre les bruits de la grande ville, il en apercevait les toits dans le lointain; devant lui, les grandes voies dallées et les lignes d'aqueducs, qui se dirigeaient vers elle, ne lui permettaient pas de l'oublier. D'ailleurs, était-ce bien véritablement la campagne, que ces petits jardins où l'on ne trouvait guère que quelques maigres grenadiers, des jujubiers et des allées de buis taillées en murailles? Ils ne produisaient rien de ce qui est nécessaire à la vie, et il fallait tout y apporter. Un jour Martial rencontre, près de la porte Capène, son ami Bassus sur un chariot chargé de tous les riches pro-

duits d'une campagne féconde. On y voyait des choux magnifiques, des poireaux, des laitues pommées, des œufs soigneusement enveloppés dans du foin. « Vous pensez peut-être, dit le poète, qu'il revenait des champs à la ville. — Non, il allait de la ville aux champs. » Et voilà ce qui se passe tout à l'entour de Londres, de Paris, de bien d'autres grandes villes. La vraie campagne recule, évincée par ces milliers de maisonnettes et de jardinets, par ces rues, ces boulevards, ces avenues de création récente, par ces cabarets et ces restaurants qui s'emparent de tous les carrefours autrefois rustiques. Si les travaux des champs subsistent çà et là, c'est sous les traits de la culture maraîchère, véritable « fabrication » intensive de légumes par des spécialistes presque dignes du nom d'industriels, ou encore sous la forme du jardinage d'agrément, qui fait du cultivateur, non plus un fabricant, mais un domestique, dont les services sont loués tour à tour par les « bourgeois » environnants. La cherté même du sol prouve que ce n'est plus comme champ, mais comme « terrain » qu'on l'appécie désormais. Si même il y a de l'air, du découvert, de la vue, ces avantages seront soigneusement notés et catalogués. Le terrain sera classé comme terrain de luxe, auquel vient s'incorporer, par un heureux hasard, une valeur esthétique.

Sans doute, la superficie de ces zones quasi urbaines est encore relativement modeste, mais elle commence à n'être plus négligeable. Les atlas de géographie, en représentant les grandes villes par de tout petits ronds, ou même par de simples points, ne s'accordent plus désormais avec la réalité des choses. C'est sous la forme de grosses taches d'huile qu'on pourrait évoquer, de nos jours, l'image des principales agglomérations urbaines en train de se dilater à vue d'œil. Chaque année, de nouveaux espaces sont soustraits à leur ancienne fonction productive pour entrer dans les frontières du « logement » ou de l'« agrément ». On peut se demander si, dans cent ans, ce n'est pas dans les pays *neufs*, dans les *colonies*, qu'il faudra chercher la vraie campagne, la campagne sans fioritures, sans luxe, sans toilette, chargée désormais de nourrir les grandes régions urbaines

d'Europe comme les campagnes d'Europe, jadis, nourrissaient les petites ou moyennes villes éparpillées dans leur sein.

La campagne en toilette, nous la connaissons, et nous la voyons *se diffuser* tous les jours. Autour de ces vastes banlieues où bien des familles modestes trouvent avantageux de fixer leur domicile, s'étendent d'autres zones, plus ou moins irrégulières, où se multiplient les « villégiatures ». Là, si l'on veut, le sol est bien rural, mais il n'en est pas moins article de luxe. Ce sont des pares, des bosquets, des étangs, des pelouses, des allées, des terrasses. On ne l'achète pas pour lui faire produire, mais pour le faire contribuer aux agréments de la vie. Ce n'est plus l'ancien « château », avec ses châtelains et les mœurs quasi féodales qui se conservent encore dans quelques endroits. C'est la villa, fréquentée temporairement par une famille élégante, qui ne tient pas à entretenir des relations bien suivies ni bien régulières avec les gens du pays. On arrive, on s'installe, on repart, on se repose ou on s'amuse, on se préoccupe assez peu de l'opinion, on s'efforce assez souvent d'imprimer à ce séjour à la campagne un caractère mondain qui permette à l'existence d'été de ressembler le plus possible à l'existence d'hiver. Or, quand un nombre relativement grand de villas se trouvent réunies en un même point, il est difficile que l'ancien type du paysan se maintienne. Ce type s'affine au contact de tant d'urbains qui passent et repassent. En outre, beaucoup d'argent est dépensé dans le pays, passant dans la poche de ceux qui sont devenus les fournisseurs ou les salariés de ces riches citadins, puis, par ricochet, dans celle des autres. Les aptitudes commerciales germent tout naturellement chez ces hommes qui peuvent gagner beaucoup à la présence de ces privilégiés de la fortune.

Or, selon l'état d'âme où se trouve la population, ce passage d'étrangers peut amener diverses conséquences. Cela peut « gâter » un pays bon ; mais cela peut changer en bien ou en moins mal un pays « mauvais ». L'attitude de ces hôtes de passage influe d'ailleurs sur les résultats produits par leur présence. Quoi qu'il en soit, le paysan, dans ces régions à villégiature, tend à perdre quelque chose de son état d'âme rural pour se rap-

procher graduellement de l'état d'âme urbain. Il y perdrait sûrement si, dans l'état d'âme rural contemporain, les qualités l'emportaient sur les défauts; mais, si ce sont précisément les défauts qui l'emportent, le contraire a de grandes chances de se produire, et le bilan de l'opération, chez ces ruraux transformés, montre parfois que quelque qualité nouvelle doit être inscrite à leur actif.

Des transformations analogues s'opèrent, pour des causes semblables, autour des villes d'eaux, des stations hivernales ou estivales, des plages courues pendant la saison des bains de mer, des sites renommés vers lesquels affluent les excursionnistes. Or, tous ces genres de déplacements, nous avons eu l'occasion de le dire en parlant de la protection des paysages, sont devenus aujourd'hui incomparablement plus nombreux qu'autrefois. Se déplacer pendant l'été est une mode impérieuse, à laquelle bien des gens s'efforcent d'obéir par le seul effet du respect humain. Il s'ensuit qu'une foule de villages, de hameaux, de coins perdus, où ne passait jamais un citadin, en voient maintenant, du jour au lendemain, défiler des centaines. Ces visiteurs, il faut les exploiter, naturellement, mais cette exploitation même, parfois contenue dans des limites modérées, est une source de rapports sociaux à la suite desquels le montagnard de l'Auvergne ou des Pyrénées, le pêcheur normand ou breton prennent quelque chose de l'âme citadine, notamment une certaine liberté de pensée et une certaine indépendance d'allures. Les « vicilles mœurs » disparaissent. Soit, mais ne les avait-on pas un peu idéalisées, et dans certains endroits, en définitive, n'avaient-elles pas, sous l'influence des « idées subversives », décliné ou disparu depuis longtemps?

Depuis quelques années, deux nouveaux facteurs de modification sociale sont venus se joindre à ceux que nous venons de passer en revue : ce sont la bicyclette et l'automobile.

Nous n'avons pas besoin de remonter bien loin dans nos souvenirs pour nous rappeler combien certaines routes étaient désertes il y a une vingtaine d'années. Des publicistes sérieux proposaient même au gouvernement de diminuer les sommes

consacrées à les entretenir, alléguant que ces dépenses, depuis les chemins de fer, étaient hors de proportions avec les services rendus par ces voies de communication devenues désormais trop arriérées et trop « primitives ». Maintenant, les choses ont bien changé, et nos vieilles routes nationales ont retrouvé une utilité que nos pères ne leur soupçonnaient pas. De toutes parts cyclistes et chauffeurs rayonnent, s'arrêtant dans les villages, et multipliant les excursions sur des points qui, jadis, étaient complètement négligés.

En un mot, la campagne, qui constituait jadis, avant tout, une source de productions agricoles, et le grand « moyen d'existence » de la nation, se révèle de plus en plus sous un jour nouveau, celle d'instrument de jouissance, de réservoir d'hygiène, de prétexte à exercices physiques, de luxe bien porté. Certes, il n'y a pas transformation achevée. Un tel achèvement n'aura peut-être jamais lieu. Il y a simplement une évolution notable dont les caractères peuvent se résumer ainsi : autour des villes, extension d'une zone littéralement urbaine, avec de nombreux jardins ; autour de cette zone, multiplication des lieux de villégiature ; en certaines régions, établissements de colonies urbaines « transhumantes », si l'on nous passe l'expression, un peu partout, pénétration des habitudes urbaines et des besoins urbains, grâce au contact plus fréquent des citadins et des paysans et aux moyens de plus en plus nombreux qu'ont les habitants des villes pour se transporter dans les plus lointaines campagnes.

Sur les points où cette évolution est le plus prononcée, on peut constater que les rapports entre les personnes ont subi d'appréciables changements. On se connaît moins, on se livre moins ; les voisins sont mieux en garde les uns contre les autres, tout en se préoccupant moins du qu'en-dira-t-on. On éprouve, dans une moins faible mesure que dans les villes, mais dans une certaine mesure cependant, la sensation d'être perdu dans une foule, ou tout au moins celle d'être moins bien entouré, bien moins relié au voisinage que par le régime ancien, de pouvoir faire incognito un plus grand nombre de

choses. Au point de vue économique, on peut relever quelques signes très nets. L'esprit mercantile se développe, l'instinct de la spéculation s'éveille, les denrées se font plus chères, les services jadis gratuits se font payer, l'existence devient plus difficile à ceux qui ont des revenus fixes, et ouvre en revanche des horizons de gain à ceux qui savent « se débrouiller ». Au point de vue moral, le cœur souffre de la disparition de certaines choses poétiques, de certains usages anciens qui mettaient en relief une cordialité traditionnelle; on gémit sur la disparition du désintéressement, de l'attachement, d'une douce naïveté qui avait son charme; et cependant, à bien examiner les faits, on constate que, si la médaille a son revers, elle a aussi un beau côté qui n'est pas négligeable : progrès du bien-être, de l'indépendance, de l'initiative, et peut-être aussi, puisque nous avons fait allusion tout à l'heure à ce point de vue spécial, prise moins grande offerte par les populations à l'influence des politiciens. Les régions à population dense ont en effet une tendance à voter plutôt comme elles veulent que comme on veut les faire voter.

Que conclure de tout cela? Peu de chose, car l'évolution dont nous sommes témoins ne paraît être qu'à ses débuts. Il faut lui donner le temps de se développer et de produire ses résultats. Nous désirons surtout insister sur ce fait que *les familles disposées à sortir des villes pour s'établir dans la campagne appartiennent plutôt à l'élément sain qu'à l'élément désorganisé de ces villes*. La réciproque n'est pas vraie, nous l'avons vu, l'attraction des grands centres s'exerçant avec une force particulière sur les individus de type inférieur. La campagne, en définitive, gagne donc plus qu'elle ne perd, en ce qui concerne tout au moins la qualité des personnes. Quant aux villes, où il semble que le contraire doive nécessairement se passer, la valeur sociale de leur population ne paraît pas subir une baisse appréciable, probablement à cause de la fécondité plus grande des familles saines, et aussi de certaines

maladies, comme l'alcoolisme, qui enlèvent en plus grand nombre les types désorganisés.

Maintenant, nous devons tenter un mot d'explication sur la différence peut-être encore faible, mais perceptible néanmoins, qui existe entre les rapports de classes pris dans un milieu rural ordinaire et ces mêmes rapports considérés dans un milieu relativement urbanisé. En écartant, d'une part, les coins de terre privilégiés où s'est conservé quelque chose des mœurs féodales, d'autre part les localités absolument bouleversés par la mine ou l'usine, il est assez remarquable, en effet, que le propriétaire est moins « l'ennemi » dans les régions où s'exerce l'influence prochaine de la grande ville que dans celles qui conservent les caractères de l'ancienne campagne.

Il nous faut ici tenir compte d'un phénomène intellectuel qui se rattache lui-même au développement des moyens de transports.

Dès la première phase de ce développement, *les idées* se sont répandues dans les campagnes plus vite que les personnes. Depuis longtemps, les journaux grimpent dans des vallées hautes où les touristes commencent à peine à se hasarder. Depuis longtemps, dans le cabaret du village, les paysans commentent les articles du journal parisien, alors que les Parisiens eux-mêmes ne font que d'apparaître chez eux.

Or, il est incontestable que la plupart des journaux ainsi répandus ont agi dans un sens révolutionnaire, là du moins — et c'est le cas presque partout — où les autorités sociales avaient abdiqué (1) leur fonction traditionnelle ou laissé gravement décliner, soit par leur faute, soit par l'effet de la ruine ou d'une fatalité quelconque, le prestige dont elles jouissaient jadis. Nous avons montré d'ailleurs, en d'autres articles de cette revue, comment les désorganisés, les « déracinés », les « ratés », tous gens portés à la démolition et au désordre, sont plus aptes

(1) L'auteur de cet article a essayé de mettre en scène, dans son roman *L'Abdication* (Briguet, Paris), une de ces révolutions locales qui substituent l'influence des politiciens de village à celle du propriétaire dont les aïeux avaient été, de père en fils, les autorités sociales du pays.

que les autres au métier de politicien. Bien entendu, le milieu par excellence de ces politiciens a toujours été la ville, et surtout la capitale. Ce sont les capitales qui font les révolutions. Ce sont elles qui donnent leur premier auditoire aux tribuns, aux pamphlétaires, aux agitateurs professionnels. Là s'élaborent, grâce à l'instruction ou à la demi-instruction, les formules simples, brillantes, compréhensives, destinées à frapper l'imagination des masses rurales, à devenir les clous que l'on enfoncera peu à peu dans les cerveaux. Dès que les communications l'ont permis, ces prédications politiques se sont élancées vers les campagnes, sous la forme d'un papier imprimé qui peut aller bien loin pour un sou. Quelques spécialistes agitateurs ont suivi parfois ces pèlerinages du papier imprimé, pour y ajouter le prestige de la parole, parole intéressée de candidat ou de politicien subalterne; mais souvent quelques « gros bonnets » du pays, un peu plus instruits et un peu plus bavards que le commun des villageois, suffisaient à commenter la « bonne parole ». L'infériorité intellectuelle de ceux à qui s'adressaient leurs excitations les rendaient plus extasiés devant les abstractions et plus crédules aux promesses. A ces esprits frustes et simplistes, il suffit, si d'autres causes sociales assez rares désormais n'agissent pas vigoureusement en sens contraire, de montrer du doigt le château de l'homme riche, et d'ajouter : « Pourquoi tout cela ne serait-il pas à vous ? » en encadrant la question de quelques grands mots, pour toucher victorieusement, au fond des cœurs, une fibre sensible et profonde. Le citadin, ou l'homme partiellement urbanisé, est plus sceptique devant ces mirages; il se pénètre mieux de la complication et de la difficulté des choses. Nous mettons à part, sans nous en occuper ici, le type de l'ouvrier d'usine, qui au contraire se laisse fantasmer très facilement, et qui souvent, d'ailleurs, est un transfuge de la campagne. D'où il résulte, soit dit en passant, que les grandes villes concentrent en elles, à la fois, les groupements les plus hostiles à l'ordre public et les individus les plus décidés à le défendre; ce qui vérifie une fois de plus les vers que Corneille, à une époque où la population pari-

sienne faisait un de ses bonds les plus prodigieux, appliquait à la capitale :

Et dans toute la France il est fort peu d'endroits
Dont il n'ait le rebut aussi bien que le choix (1).

Derrière les idées, les hommes arrivent. Une diffusion de l'élément urbain, nous l'avons vu, s'opère dans l'élément rural. Et les nouveaux venus ne sont plus seulement des missionnaires politiques, de rares orateurs, semeurs d'abstractions, d'espérances et de rancunes. Ce sont des gens quelconques, des *gentlemen* grands ou petits qui viennent s'établir, ou qui font un séjour durable, ou qui passent et repassent très fréquemment.

Essayons de saisir ce qui en résulte.

L'urbanisation d'une localité rurale a d'abord pour effet de transformer les conditions du voisinage et, par conséquent, les sentiments qui résultent de ce dernier. Dans les endroits où survit le type de la campagne classique, c'est-à-dire où se trouve un « château » habité par une famille riche, et, en face du château, le « village », habité par de toutes petites gens, il ne peut guère y avoir que deux états psychologiques : l'amour ou la haine. Nous avons vu que, presque partout, l'amour s'en est allé, un peu par la faute des gens, beaucoup par celle des choses. Quand la famille riche n'est pas entourée d'une vénération traditionnelle, elle est enviée par tous ces paysans qui, se sachant théoriquement les égaux des châtelains, et concevant par l'esprit la possibilité de les égaler, souffrent de constater l'immense distance qui les sépare de ces « supérieurs » désormais sans titre ni pouvoir. Dans la localité plus ou moins urbanisée, la scène change. Le château n'est plus unique ; il y en a plusieurs. Ces châteaux sont de richesse inégale. Entre les châteaux et les chaumières on aperçoit des habitations bourgeoises qui tiennent le milieu et forment pour ainsi dire un chaînon entre celles-ci et ceux-là. Il y a plus : les chaumières elles-mêmes ne sont plus des chaumières, et c'est un second effet du rapprochement dont nous parlons. De nouvelles sources de travail ont apporté dans

(1) Le *Menteur*, acte I, scène I. Le valet Cliton fait cette remarque à propos des agrandissements de Paris sous Richelieu.

beaucoup de foyers une aisance relative et relevé le niveau général de la vie. Ces nouvelles sources de travail sont d'ailleurs utilisées plus ou moins, selon les capacités de chacun, et l'inégalité s'accroît dans la classe ouvrière elle-même, d'où émergent des individualités plus habiles, qui savent mettre à profit les occasions et s'adapter à l'évolution des choses. On gagne à la vente des terrains, on gagne à la création de boutiques, on gagne à se faire voiturier, pépiniériste, entrepreneur. Bref, au lieu de deux classes bien tranchées, on en a huit, dix, davantage peut-être, mais qui se touchent en haut et en bas par leurs limites, et même se fondent, se pénètrent, tant ces limites sont difficiles à tracer. Le sentiment de l'envie devient alors forcément quelque chose de plus vague et de plus diffus. Le privilège d'être « point de mire » est partagé, donc affaibli. Dans ces pays-là, pour peu que l'on ne soit pas pauvre, on est toujours le châtelain de quelqu'un, et pour peu que l'on reste en deçà de l'opulence, on trouve toujours plus châtelain que soi. En outre, dans la classe inférieure, les gains supérieurs permettent à bien des gens de s'offrir en petit telle ou telle douceur, tel ou tel luxe considéré jadis comme l'apanage de la « noblesse ». C'est un semblant d'élégance, mais qui fait plaisir. Le jardin chétif se donne des airs de parc. La minuscule maisonnette arbore fièrement le titre de « villa ». On a un salon, on « reçoit », on dépasse avec sa bicyclette l'équipage du marquis ou du banquier, et tout ce que le petit bourgeois, tout ce que l'ouvrier d'élite lui-même peuvent accorder à la satisfaction de leur amour-propre est autant d'enlevé à la véhémence de leurs anciennes convoitises.

Tout cela aide fort bien à comprendre pourquoi, dans un département comme celui de Seine-et-Oise, neuf députés sur dix (l'unique exception est fournie par l'agglomération de Versailles) représentent, toute étiquette mise de côté, le triomphe de l'élément bourgeois, modéré, ennemi des luttes de classe, contre l'élément envieux, déclamateur, révolutionnaire. Pourtant, là comme partout, les riches sont en minorité. Même avec leurs domestiques et leurs tenanciers, ils ne constituent qu'un

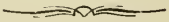
effectif dérisoire au milieu de la population, et leurs superbes villégiatures ne sont que des îlots dans ce flot de minces maisonnettes que le voyageur peut contempler, durant de longs quarts d'heure, par les portières de son train. C'est que, sauf exceptions, les diverses « classes », dans ce département, ne font pas trop mauvais ménage ensemble, et, bien que les millionnaires n'y manquent pas, bien qu'on puisse y voir des étalages de très grand luxe, cela produit sur les gens du peuple beaucoup moins d'effet désagréable que n'en produit ailleurs, en pleine campagne, l'aisance modeste d'une famille qui dépense dans son « château », au grand scandale des « chaumières » quelque dix ou quinze mille francs de revenu.

L'exemple de la conversion du monde romain au christianisme nous montre que les campagnes opposèrent à la propagation de la nouvelle doctrine la résistance la plus longue et la plus obstinée. Le mot même de *païen* (*paganus*), synonyme de *paysan*, indique admirablement la situation respective dans laquelle les adorateurs du Christ et ceux de Jupiter se trouvèrent les uns vis-à-vis des autres pendant deux ou trois siècles au moins. Peut-être aussi, de nos jours, la paix sociale est-elle destinée à rayonner des villes vers les campagnes. M. Tarde croit pouvoir dire que les capitales jouent aujourd'hui, au point de vue du prestige et de l'influence contagieuse, le rôle que les noblesses jouaient autrefois. Il est certain que « les gens de la ville » et surtout « les gens de Paris » sont l'objet d'un respect parfois superstitieux et qui n'est pas toujours mérité. Mais peut-être aussi est-ce précisément la mauvaise influence des villes qui, plus rapide, s'est exercée tout d'abord, de sorte que, l'évolution continuant son cours, la bonne influence aurait des chances désormais de devenir prépondérante. C'est, en tout cas, une hypothèse que nous saluons volontiers, et si nos amis ont à nous communiquer des faits intéressants, soit pour la confirmer, soit pour la contredire, nous les remercions d'avance du concours qu'ils auront apporté à nos imparfaites observations.

Gabriel d'AZAMBUJA.

LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE

A ROME ⁽¹⁾



A la fin du précédent article, nous avons signalé les efforts faits par les Græques et plus tard par César et par Auguste pour reconstituer, sur le sol italique, la classe des petits propriétaires agriculteurs; aux yeux de tous, cette reconstitution apparaissait comme la tâche essentielle, comme la réforme primordiale, sans laquelle on ne pouvait plus espérer la prospérité de la République. De plus, l'intérêt personnel des généraux, que la fortune avait favorisés, était ici en parfait accord avec l'intérêt public, et, en tous les temps, on a vu les chefs révolutionnaires s'efforcer de discipliner et de faire rentrer dans la vie régulière les bandes mêmes sur lesquelles ils se sont appuyés. « Il te faut, disait Salluste à César, pourvoir à ce que le peuple, corrompu par les largesses et les distributions de blé, soit retenu par des occupations personnelles qui lui ôtent le loisir de nuire à l'État. »

On peut donc dire que, pendant un siècle, les mesures les plus ingénieuses furent prises, pour obtenir le résultat si ardemment souhaité : distribution de terres publiques, achat de domaines privés, fondation de colonies, tout fut mis en œuvre et à chaque essai nouveau, le législateur, instruit par l'échec de l'essai précédent, s'efforçait de perfectionner sa méthode. Sylla, par exemple, avait donné des terres à ses vétérans et avait espéré les transformer en de paisibles laboureurs, mais ces

(1) Voir la livraison de février 1903, p. 126.

soldats paresseux « firent travailler pour leur compte, puis vendirent leurs terres et ne gardèrent que leur épée, dans l'espérance d'une autre guerre et d'un nouveau pillage ». César, pour rendre semblable manœuvre impossible, interdit aux vétérans à qui il distribua des terres en Italie de vendre leur lot avant un délai de vingt années; mais il ne paraît pas que ses efforts aient obtenu un résultat appréciable. Les historiens rapportent qu'il réduisit un jour de 320.000 à 150.000 le nombre des citoyens qui recevaient des distributions gratuites de blé, mais ils disent aussi qu'il fit trop de guerres, remporta trop de victoires, célébra trop de triomphes au milieu des fêtes les plus fastueuses et des largesses (1), pour que l'austère labeur des champs pût désormais être accepté par des hommes que leurs goûts et leurs intérêts immédiats poussaient vers la vie urbaine. Quand on « s'est appliqué d'une manière systématique à avilir les institutions républicaines (2) », on ne peut réussir à repeupler les campagnes italiennes d'une race de paysans solidement attachés à la culture du sol : une telle vie, par l'indépendance qu'elle comporte, prépare peu à la servitude politique à laquelle César voulait dresser ses concitoyens. Sans doute « deux exemples contraires, la triste fin des Grac-

(1) En juillet 46, César célébra quatre triomphes à son entrée dans la ville : après le triomphe, le peuple romain se coucha autour de 22.000 tables à trois lits. Le lendemain vinrent les distributions : à chaque citoyen, 100 deniers, 10 boisseaux de blé, 10 livres d'huile; à tous les pauvres, remise d'une année de loyer; aux légionnaires, 5.000 deniers par tête; aux centurions le double; aux tribuns le quadruple. Les vétérans reçurent des terres. Puis des spectacles de tout genre, des jeux troyens, des chasses où l'on tua des taureaux sauvages et jusqu'à 410 lions; une naumachie entre des galères de Tyr et d'Égypte; une bataille enfin entre deux armées ayant chacune 500 fantassins, 300 cavaliers et 20 éléphants. (Dury, *Histoire romaine*, Paris, Hachette, 1855, p. 330.) — L'année suivante, après la guerre d'Espagne et la bataille de Munda, les mêmes fêtes recommencèrent et, comme « le peuple s'était plaint de n'avoir pu tout voir, les étrangers de n'avoir pu tout entendre, on divisa les jeux : chaque quartier de la ville eut les siens, chaque nation eut des pièces en sa langue ». — Le pli est si bien pris qu'un siècle plus tard, on retrouve l'avare Vespasien payant des salaires exorbitants aux tragédiens, musiciens, gladiateurs qui amusent le peuple. Il donne à ses amis des festins magnifiques; il est vrai qu'à l'en croire il fait ainsi doublement le bonheur de ses sujets, car « c'est un moyen de relever les prix du marché. » (*Les Antonins*, par le comte de Champagny, 2^e édition, Paris, Bray, 1867, t. 1^{er}, p. 41.)

(2) Dury, *op. cit.*, *passim*.

ques et le succès de Sylla, avaient montré à César qu'il n'y avait rien à faire à Rome sans une armée », et c'est pour obéir à cette conviction, qu'il s'était fait charger de la guerre des Gaules: mais une pareille visée était contradictoire avec l'autre et César put apprendre qu'il est plus facile de gagner des batailles que de restaurer l'amour de la vie des champs.

Aussi, bien qu'un plébiscite spécial eût décidé que les sénateurs, les magistrats et tous ceux qui brigueraient une charge à l'avenir devraient jurer l'observation littérale de la loi agraire proposée par César et votée par le peuple, celle-ci resta sans résultat, et s'il est vrai que Caton se soit couvert de ridicule en distribuant au peuple des raves, des laitues et des figues, pour protester contre les largesses des triomphateurs, combien plus naïfs encore eussent dû paraître ceux qui auraient consenti à travailler durement pour produire ce que la munificence de César distribuait en abondance.

Au surplus, on sait qu'à côté de ces distributions extraordinaires d'argent et de vivres, il y avait les distributions régulières. Nous avons vu que Caius Gracchus fit voter la première loi frumentaire, pour faire distribuer du blé presque gratuitement, cinq sixièmes d'or le modius, pesant 13 1/2 de nos livres et le temps amena le développement de cette dangereuse pratique. « Chaque mois, à Rome, deux cent mille citoyens reçoivent une provision de blé. La distribution se fait dans une halle à quarante-cinq portes, où l'on fait queue. Souvent la ration est doublée. « Allons, s'écrie le poète, jette des pois chiches par poignées au peuple qui se bat pour les avoir (1). » A mesure qu'un *pensionnaire* de l'État vient à mourir, le prêteur urbain a ordre de le remplacer. En outre, pour les citoyens qui payent, le prix du blé est abaissé. L'empereur consacre des fonds considérables à indemniser les marchands (2). »

Avec le blé, on fait du pain, mais la pain seul risque de fatiguer le goût et les Anglais, de nos jours, disent qu'il y faut

(1) *Perse. Sat. V.*

(2) *Science sociale*, XVI, p. 56. *Comment les proconsuls ont changé la constitution de Rome.*

joindre du beurre, *bread and butter*; aussi bientôt les empereurs ajoutent des distributions d'huile, de viande de porc et de vin. Après la nourriture, le vêtement et l'habitation sont des besoins matériels primordiaux de l'homme; et, en effet, l'empire fit aussi distribuer des vêtements (1). Les renseignements précis nous font défaut sur la manière employée pour résoudre le problème du logement de cette immense population oisive. Je remarque seulement trois choses : d'abord, il est à peu près certain qu'il fut fait, à maintes reprises, une remise des loyers en retard aux habitants pauvres, comme il fut fait des remises d'intérêts en retard aux emprunteurs obérés. Ces deux interventions législatives sont du même ordre et on vient de voir que Jules César, à l'occasion de son triomphe, fit remise d'une année de loyer. En second lieu, les innombrables théâtres, temples, basiliques, thermes qui furent construits à Rome pendant le dernier siècle de la République et les deux premiers siècles de l'Empire, servaient peut-être aussi d'abri pendant la nuit à un certain nombre d'habitants sans foyer propre (2). Enfin, en troisième lieu, il semble résulter effectivement des documents historiques que, dans la ville de Rome même, les maisons manquaient pour loger les habitants. Plutarque rapporte que Crassus se précipitait chez les propriétaires dont les maisons venaient de brûler, les achetait et, avec son équipe d'ouvriers, achevait la destruction que le feu avait commencée, *se gardant bien de reconstruire jamais*; ce témoignage,

(1) Le peuple recevait aussi des libéralités en argent : c'étaient les *congiuria*. On trouve des *congiuria* en 72, en 75 et en 80 et le total de ces trois distributions s'élève à 75 deniers par tête. (*Les Antonins*, par le comte de Champagny, 2^e édition, Paris, Bray, 1867, t. I^{er}, p. 41.)

(2) Ce n'est là qu'une hypothèse qui est peut-être totalement dépourvue de valeur. J'ai voulu seulement, dans cette page, appeler l'attention des chercheurs sur le problème suivant : on croit communément que la population de Rome, au début de l'Empire, s'élevait au chiffre d'un million d'habitants; d'autre part, un grand nombre de ceux-ci étaient sans ressources et ne travaillaient pas. On nous renseigne sur la méthode suivie pour les nourrir, les vêtir et les amuser; mais comment se logeaient-ils? Sans doute, sous le climat de l'Italie méridionale, ce quatrième élément du *mode d'existence* peut se contenter de satisfactions plus rudimentaires; mais, d'autre part, il est plus facile de distribuer des vivres ou des vêtements que de pourvoir au logement des pauvres. Il serait intéressant d'obtenir sur ce point quelques éclaircissements.

dont la signification est obscure, pourrait indiquer le peu d'empressement des capitalistes romains à construire ou à réparer des maisons pour les louer à des locataires que leur vie oisive et désorganisée privait de tous moyens de payer le prix du loyer. D'autre part — et ici le renseignement est parfaitement précis — nous savons que Rome promettait la *civitas* comme récompense au Latin-junien qui construisait dans la ville une maison, et cette faveur était aussi accordée au Latin-junien qui construisait un moulin ou possédait un navire affecté au transport du grain; la préoccupation du logement de la population romaine est bien ici sur le même plan que la préoccupation de son alimentation. Enfin un rescrit d'Hadrien enjoignit aux propriétaires de réparer leurs maisons et de les rebâtir en cas de démolition. Le gouverneur de la province est chargé de l'inspection des édifices et des mesures de rigueur à prendre contre les contrevenants. Au surplus, lorsque le propriétaire ne reconstruit pas la maison démolie, tout citoyen est autorisé à occuper le sol vacant pour y édifier des constructions et, par dérogation à la maxime *Superficiis solo cedit*, le constructeur devient propriétaire du sol (1). Cette sanction était excessive et, à tout prendre, peu pratique, car personne ne se présentait pour construire sur le terrain d'autrui. Aussi voit-on qu'au III^e siècle, le *curator rei publicæ* est chargé d'inviter le propriétaire à rebâtir les maisons détruites. Il peut, en cas de besoin, faire rebâtir la maison aux frais de la cité, et si, dans un certain délai, le propriétaire du sol n'a pas remboursé le capital et les intérêts, la cité a le droit de vendre l'immeuble (2).

Quoi qu'il en soit de cette question spéciale de la propriété foncière urbaine, il est certain que la propriété foncière rurale échappa de plus en plus des mains des petits agriculteurs. Comme nous l'avons vu, le blé du sol italique ne pouvait soutenir la concurrence du blé de Sicile ou d'Égypte et l'attrait des fêtes et des distributions de la Ville et les troubles des guerres civiles, toujours plus redoutables pour ceux « qui ont du bien au soleil »,

(1) Rescrit d'Hadrien, de l'an 127. Ulp. D. I. 18. 7.

(2) Paul, I Sent. et D. XXXIX, 2. 40; cf. Cuq, *op. cit.*, t. II, p. 193.

achevèrent de détourner les populations italiques du travail agricole. Le régime artificiel de vie urbaine définitivement adopté par la Rome impériale vint accroître encore l'effet de la concurrence des blés exotiques : pour nourrir le monstre, on se préoccupa de ramener le prix du blé au taux le plus bas : aussi on imposa aux pays d'outre-mer l'obligation de n'exporter leur blé qu'en Italie et on fixa en boisseaux de cette denrée le montant de leur tribut.

Le propriétaire italique pensa d'abord obtenir la réduction du coût de production, en substituant aux travailleurs libres des esclaves, sans femmes, ni enfants. Mais ceux-ci, achetés à vil prix, sur le marché que les victoires approvisionnaient toujours de nouveaux prisonniers, n'avaient guère que le nom de commun avec les esclaves de l'ancienne Rome ; leur travail était de mauvaise qualité et ils n'avaient aucune raison de fournir un concours empressé à des maîtres qui les méprisaient et dont les armées avaient détruit leur patrie ; aussi on voit le grand propriétaire romain négliger comparativement la culture des céréales et donner une attention croissante à la culture de l'olivier ou de la vigne, et à l'élevage du bétail (1). Chez un peuple, dont l'alimentation était principalement végétarienne, ce dernier mode d'exploitation du sol ne pouvait devenir extensif et la culture de la vigne devait faire face à la concurrence des pays d'outre mer. Lorsque celle-ci devint trop envahissante, on ne recula pas devant les mesures extrêmes de la politique protectionniste et, au temps de Cicéron déjà, Rome défendait à ses sujets transalpins de cultiver l'olivier et la vigne, « pour ne pas faire concurrence à l'Italie » (2). Il faut croire que la défense ne fut guère respectée, car déjà, sous Claude, l'agronome Columelle écrivait : « dans ce Latium et cette terre si fertile jadis, nous donnons une prime pour qu'on nous apporte du blé des provinces d'outre-mer et nous faisons

(1) Mommsen, *Hist. rom.*, t. III, p. 289.

(2) Cicéron, *De Rep.*, III, 6, 9. — Le grand orateur n'était d'ailleurs pas très rassuré sur la légitimité de cette mesure qu'il trouve « prudente mais non pas juste ». (*Les Antonins*, par de Champagny, t. I, p. 130.)

nos vendanges dans les Cyclades, la Bétique et la Gaule » (1).

On peut suivre, pendant les deux premiers siècles de l'empire, la double transformation de la propriété foncière rurale : en même temps qu'elle se concentre aux mains d'une minorité progressivement plus restreinte, elle est de moins en moins utilisée pour la production des denrées agricoles : la campagne n'est plus guère considérée que comme un lieu de séjour agréable ou salubre, à moins qu'on ne préfère y installer l'élevage des animaux de luxe.

Sur le premier point, il est inutile d'insister longuement, tant il est connu. Dès la fin de la République, cette concentration avait été poussée très loin. Cicéron n'était pas un des citoyens les plus opulents et pourtant il possédait de nombreuses villas dont une seule avait coûté 350.000 sesterces (77.000 francs). Quand le tribun Marcus Philippus fit passer sa loi agraire, il affirma qu'on ne trouvait plus dans l'État 2 000 citoyens qui eussent une propriété : *non esse in civitate duo millia hominum qui rem haberent* (2). Le triumvir Crassus, outre beaucoup de maisons à Rome, possédait des terres évaluées 200 millions de sesterces, et sa femme Cécilia Metella fut enterrée sur la voie Appia, dans ce fastueux tombeau qui a pu servir de place forte au moyen âge (3). Lors du premier recensement sous Auguste, on constate qu'un affranchi, Claudius Isidorus, possédait 4.116 esclaves, 3.600 bœufs de labour et 257.000 têtes d'autre bétail (4).

« Eh quoi, dit Sénèque, une terre qui a contenu tout un peuple est trop étroite pour un seul propriétaire ! Jusqu'où pousserez-vous votre charrue, vous qui ne savez pas restreindre votre exploitation dans les limites d'une province ? Des rivières coulent pour un seul individu et des fleuves immenses, jadis limites de puissants royaumes, vous appartiennent depuis leur source jusqu'à leur embouchure » (5).

(1) Columelle, I, 20.

(2) Cicéron, *De Off.*, 11, 22.

(3) Laveleye, *op. cit.*, p. 402.

(4) Marquardt, *la Vie privée des Romains*, Paris, Thorin, 1892, t. I, p. 187 ; Pline, *Hist. nat.*, XXXIII, 9.

(5) Lettre 49.

Voilà le premier phénomène ; le second se dégage à peu près avec la même netteté. On sait que, dès le commencement de l'empire, Rome constata l'effroyable diminution de la production des céréales sur le sol italique et au témoignage de Columelle, rapporté plus haut, on peut joindre celui de Tibère. Le premier successeur d'Auguste, à propos d'un projet de loi somptuaire, adresse au sénat cette lettre pleine d'angoisses : « L'Italie attend sa subsistance de l'étranger ; chaque jour la vie du peuple romain flotte à la merci des vagues et des tempêtes ; si l'abondance des provinces ne venait au secours et des maîtres et des esclaves et de ces champs qui ne produisent plus, ce ne seraient pas sans doute nos parcs et nos maisons de plaisance qui fourniraient à nos besoins. Voilà, pères conscrits, les soins qui occupent le prince : voilà ce qui, négligé un instant, entraînerait la chute de la République » (1).

Ainsi, on a transformé en parcs et en propriétés d'agrément une notable portion de ces champs fertiles sur lesquels s'élevait et travaillait la forte race des anciens Quirites ; le reste est affecté à l'élevage des animaux et surtout laissé en friche. Sénèque mentionne dans ses lettres les *deserti Apuliae agri* (2) et comme, à leur tour, les effets réagissent sur leurs causes et en développent la puissance, ce qui reste de culture n'est plus confié qu'à des mains inhabiles ou paresseuses. Pline vise dans ses Lettres ces cultivateurs stupides qui épuisent la terre féconde, *sed hæc felicitas terræ imbecillis cultoribus fatigatur* (3). Dans la banlieue des villes, on trouve des établissements horticoles où l'on fait pousser, non des légumes, mais des roses et des fleurs de choix, et ce jardinage somptuaire est le pendant de cet élevage d'animaux de luxe (*villatica pastio*) qui, déjà sous Auguste, assurait parfois de gros revenus ; au dire de Varron, l'élevage des paons rapportait ainsi 60.000 sesterces par an à M. Aufidius Lurco (4).

(1) Tacite, *Ann.*, III, 51.

(2) Lettre 87, 7.

(3) *Epist.*, III, 19.

(4) *Sub urbe colere hortos late expedit : sic violaria ac rosaria item multa quæ urbs recipit.* Varr., *De re rustica.*, I, 16, 3.

De véritable travail agricole, il n'y en a presque plus en Italie et, au dire de Denys d'Halicarnasse, « beaucoup de Romains affranchissent leurs esclaves pour avoir une plus grande part aux distributions gratuites que ceux-ci partageaient avec leurs maîtres » (1). Aussi la valeur de la terre diminue notablement; comme il fallait s'y attendre, on essaie de suppléer par l'arbitraire des lois au fonctionnement normal des institutions économiques. En 33, sous Tibère, par une interprétation habile de la loi *Julia de modo credendi possidentique in Italiam*, un S. C. prescrit aux capitalistes à placer deux tiers de leur patrimoine en fonds italiques; plus tard Trajan oblige les candidats aux fonctions politiques à placer un tiers de leurs biens en fonds de terre. Enfin Marc-Aurèle refuse l'accès du Sénat aux provinciaux qui n'avaient pas au moins un quart de leur fortune en fonds italiques. Mais ces mesures demeurent inefficaces : ces acheteurs malgré eux ne peuvent absorber toutes les offres faites sur le marché de la propriété foncière et Tacite, avec sa coutumière concision, constate que la surabondance des vendeurs avilit les prix : *copiam vendendi secuta vilitate*.

Alors on essaie d'une autre remède : puisque l'Italie se vide de plus en plus de cultivateurs libres ou même esclaves, on décide, à partir de Marc-Aurèle, que les peuples vaincus, au lieu d'être réduits en esclavage, seront transformés en colons. On amène en Italie et en Gaule un nombre considérable de Germains, de Goths et de Sarmates qu'on répartit entre les propriétaires en les affectant eux et leurs enfants à la culture du domaine (2). Ces colons qui paient au propriétaire une portion des fruits récoltés sont dans une condition demi-servile, donc très différente des colons partiaires ordinaires avec lesquels les propriétaires, mécontents du travail servile et impuissants à trouver des fermiers solvables, avaient pris l'habitude de traiter; mais cette méthode de culture obligatoire du sol répond si bien aux préoccupations des pouvoirs publics, qu'on ne manquera pas de la développer et nous verrons le bas empire fondre les deux caté-

(1) *Ant. rom.*, liv. IV.

(2) *Cuj. op. cit.*, t. II, p. 792 et 793.

gories de colons en une seule, *en abaissant la seconde au niveau de la première.*

Vers la fin du deuxième siècle de l'ère chrétienne, on décide aussi que les mendiants valides, d'origine libre, seront attribués à leurs dénonciateurs et seront colons à perpétuité.

Mais une classe de travailleurs agricoles ne se recrute pas par de pareils procédés, alors surtout qu'aucun organisme sain et solidement constitué n'est là pour recevoir et encadrer les nouveaux venus, et toutes ces mesures attestent, sans y porter remède, la désorganisation de la propriété foncière.

Tout ce qui vient d'être dit concerne surtout l'Italie; quelle était donc la condition de la propriété foncière, en dehors de l'Italie, dans les provinces? Pour répondre à cette question, il faut, semble-t-il, distinguer entre les deux premiers siècles de l'empire et les deux siècles suivants. M. Duruy, arrivant à la cinquième période de son *Histoire romaine*, écrit en sous-titre ces mots : L'Empire sous les premiers Césars, les Flaviens et les Antonins ou Luttes sanglantes à Rome, paix et prospérité dans les provinces : 223 ans (30 avant J.-C. — 193 après), et, à maintes reprises, il insiste sur cette opposition entre la condition économique de Rome et de l'Italie d'une part, et celle des provinces d'autre part.

S'il est admis qu'on ne considère que l'état économique et la production des richesses — et on sait que la *Science sociale* juge qu'un pareil examen est tout à fait insuffisant et même inexact — cette opposition paraît justifiée et pendant les deux premiers siècles de l'empire, l'exploitation du sol fut poursuivie dans les provinces avec régularité et profit. Ce fait, outre qu'il permet seul de comprendre les immenses prodigalités des Césars dans leur capitale, en dépit de l'appauvrissement rapide de l'Italie, est d'ailleurs conforme à une loi sociale maintes fois constatée; la conquête, par un pays possédant une administration plus régulière et plus méthodique, d'un pays économiquement retardataire et politiquement mal organisé amène toujours

un grand développement des richesses et, de nos jours, bien que les Français n'aient montré que des aptitudes insuffisantes à se livrer aux métiers usuels et productifs de la richesse, l'établissement de la France en Tunisie et en Cochinchine a amené, depuis vingt années, dans ces deux pays, une amélioration notable des conditions économiques.

Les provinces de l'empire romain, trouvant à la fois un immense débouché pour leurs denrées agricoles et l'occasion de larges profits dans le commerce de luxe (1), s'enrichirent donc au début du régime nouveau. Il est difficile de dire dans quelle mesure cet enrichissement modifia le régime de l'appropriation du sol ; il semble à peu près certain que le bas prix des esclaves facilita la constitution de grandes exploitations agricoles et le travail libre dut, en plusieurs circonscriptions, notamment en Afrique, soutenir difficilement la concurrence du travail servile ; on connaît la phrase souvent citée de Pline : « *Latifundia perdidere Italianam, jam vero et provincias* » (2) et la moitié de l'Afrique romaine appartenait à six propriétaires quand Néron les fit égorger. Frontin confirme ce témoignage : *in Africa, ubi saltus non minores habent privati quam respublica territoria* (3). Pline rapporte ailleurs que, dans certaines provinces, tout l'*ager publicus* était possédé par quelques familles et, au dire de Dion Cassius, toute la Chersonèse de Thrace appartenait à Agrippa (4).

Toutefois il ne semble pas possible de conclure que la petite propriété foncière ait presque totalement disparu, absorbée par la grande, et la concentration de la possession du sol ne fut jamais, dans les provinces, poussée aussi loin qu'en Italie. Seulement, on n'a peut-être pas assez remarqué que la concurrence de pays nouveaux très fertiles, comme l'Afrique septentrionale et l'Égypte, détermina dans certaines provinces une

(1) Notamment dans la Méditerranée orientale où se faisait un commerce avec la Syrie et les Indes. — Dans un seul festin, Néron dépensa, en parfums, quatre millions de sesterces et il donnait des pierres précieuses à ceux qui applaudissaient ses vers et ses chants.

(2) *Hist. nat.*, XVIII, 7.

(3) *Ap. Gram. rel.*, I, 54.

(4) LVI, 29.

crise agricole aiguë que la construction des routes et le développement du commerce contribuèrent à accentuer encore. Dion Chrysostome raconte comment, après un naufrage, il aborda dans l'île d'Eubée, voisine de la Grèce, vaste et autrefois opulente. Sur le rivage où il est jeté, il ne trouve d'autres habitants que deux familles de chasseurs. C'étaient autrefois des pères libres, appartenant à un homme riche que Domitien ou Néron a fait périr à cause de ses richesses. Ses biens ont été mis en vente, mais sont demeurés inoccupés, et ces deux pères sont restés seuls. « Les deux tiers de l'île sont devenus incultes, tous les terrains montagneux sont inoccupés; les bras manquent, la campagne inculte n'est plus qu'un capital inerte entre les mains d'un petit nombre de propriétaires. Par compensation, il est vrai, on cultive dans l'enceinte de la ville qui se dépeuple et voit ses maisons désertées: les statues des dieux dans l'Agora disparaissent derrière les blés qui s'élèvent autour d'eux. Le gymnase est un champ; les bœufs paissent auprès de l'*Archeia* et du *Bouleutérion* (salle du sénat). En de telles circonstances, les sauvages, qui ont défriché quelques arpents de terre abandonnée, sont-ils des hommes si nuisibles? »

Ce récit romanesque, sans doute, mais qui ne saurait manquer d'une certaine vérité générale, a fait croire à plusieurs historiens que, dès la fin du premier siècle de l'empire — car Dion Chrysostome vivait sous les Flaviens — le sol des provinces restait en friche comme celui de l'Italie; il n'est pas douteux que les confiscations de Caligula, de Néron ou de Domitien aient pu concourir à ce résultat, mais au début, les provinces échappèrent, à peu près complètement, à ces confiscations du César et il paraît démontré que l'abandon et l'appauvrissement de certaines circonscriptions territoriales ont eu surtout pour cause la concurrence de certaines provinces où la culture était plus facile et plus rémunératrice.

Quoi qu'il en soit de ce point spécial, on sait que les provinces ressentirent à leur tour l'effet de la désorganisation sociale qui sévissait à Rome et dans toute l'Italie, et on put constater que la prospérité qui avait marqué l'époque des Antonins,

était toute de surface; la modération et la bonne administration financière de quelques princes ne pouvaient suppléer à une saine organisation du travail, de la famille et des pouvoirs publics. Avec Commode et les princes syriens, on revit toutes les pratiques funestes des plus mauvais jours du régime impérial. « Rome victorieuse avait prétendu que tout le monde travaillât pour elle, pendant qu'elle jouirait seule du travail de l'humanité. Subsistances, armements, édifices, plaisirs, Rome voulait tout avoir sans rien produire; elle voulait tout tenir par voie d'impôt, tout faire porter par ordre et par corvée à ses provinces. Un citoyen romain était un grand seigneur qui, chaque matin, à son lever, se rendait aux *gradins* de son quartier, pour recevoir, sur le vu de sa carte, le blé venu pour lui du fond de la Sicile ou de l'Égypte. Un citoyen devait être nourri, vêtu, amusé aux dépens du genre humain. »

Mais, avec un pareil système, l'impôt aboutit nécessairement à l'épuisement de la matière imposable, et le jour où les premiers symptômes d'appauvrissement se manifestent, le grand édifice s'écroule rapidement: pour satisfaire ses immenses besoins d'argent, l'État reporte sur les contribuables moins pauvres la charge que leurs compagnons d'infortune ne peuvent plus supporter et bientôt se produit le nivellement de toutes les conditions dans la misère et la ruine. Il n'entre pas dans le plan de cette étude d'exposer le système savant et complexe de taxes établi par les Césars (1); il suffit de montrer ici l'étrange situation dans laquelle ce système plaça les propriétaires fonciers. On sait que le principe politique de Rome était de laisser subsister, après la conquête, les organismes locaux qui, avant l'annexion, administraient la cité ou la province. Chaque municipes gardait la libre disposition de ses deniers, sous réserve de l'obligation de payer régulièrement les sommes exigées. Ce mode de gouvernement, qui sauvegardait, d'une certaine manière, l'indépendance des provinces,

(1) Cf. *Science sociale*, t. XVI. *Comment les proconsuls ont changé la constitution de Rome*, par G. d'Azambuja, p. 43 et 107, et *Les Antonins*, par le comte de Champagny.

devint au contraire un instrument perfectionné d'oppression, le jour où les *curiales* et *duumvirs*, solidairement responsables de l'exact paiement des impôts, se trouvèrent écrasés entre les exigences indéfiniment croissantes du fisc en détresse et l'impuissance des contribuables ruinés à acquitter les taxes.

Le premier résultat de cette redoutable situation fut que personne ne voulut plus accepter ni conserver les fonctions de curiale ; mais l'empire se fit fort de triompher de cette résistance. Déjà un rescrit de Marc-Aurèle défend de refuser les fonctions de curiale ou de duumvir, et déclare cet honneur obligatoire, *curiæ subjectus* ; mais ce n'est là qu'un commencement et il faut arriver à Dioclétien et à Constantin pour connaître le degré d'arbitraire que peut atteindre la coercition gouvernementale dans un pays désorganisé. « Les curiales furent les victimes dévouées de toutes les vexations administratives et de toutes les vexations populaires. Le fisc les chargea sans mesure, les laissant ensuite exercer sur les plus pauvres citoyens un recours difficile et odieux. Cette pression arriva promptement à un degré si intolérable qu'il n'y eut plus qu'une pensée dans toutes les classes moyennes, dans toute cette bourgeoisie aisée qui fait la force et la prospérité d'un peuple : ce fut de se faire effacer des registres de la cité, de fuir les honneurs municipaux, de disparaître en un mot de la surface de l'empire. L'État, de son côté, dut répondre à cet effort par un effort contraire. *Il fallut emprisonner le curiale dans sa curie et lui faire un devoir de rester riche et magistrat.* Un titre du Code Théodosien nous fait assister à toutes les phases de cette lutte singulière et vingt-deux des lois de ce titre ont Constantin même pour auteur (1). »

On pose d'abord en principe que tout habitant d'une ville possédant ou acquérant plus de vingt-cinq arpents de terre est curiale de droit, et le doit rester. Puis on décide que la charge est héréditaire et se transmet nécessairement du père au fils. Cela n'est rien encore, car il y aurait toujours un moyen de cesser d'être curiale, ce serait de cesser d'être propriétaire. La

(1) *L'Église et l'Empire romain au IV^e siècle*, par Albert de Broglie, 5^e édition. Paris, Didier et C^o, 1867, t. II, p. 251 ; *Code Théodosien*, liv. XII, t. I.

responsabilité solidaire au profit de l'État devenant sans portée, lorsque le curiale est insolvable, Dioclétien dispose que le curiale ne pourra céder sa terre à personne, *pas même au fisc*, sans autorisation spéciale. De même défense est faite au curiale de quitter la ville pour habiter la campagne, de briguer une fonction publique quelconque dont les devoirs l'appelleraient au dehors de la curie. Ordre est donné à tous les administrateurs de rechercher les curiales en tout lieu et de les ramener à la curie, quel que fût l'emploi où ils seraient engagés, et quand bien même ils auraient transporté leur domicile politique dans quelque autre cité.

D'une prison si soigneusement gardée, il y avait pourtant encore deux portes pour sortir : les fonctions sacerdotales et le service militaire. Constantin prit des mesures pour empêcher qu'un trop grand nombre de personnes entrassent dans les ordres sacrés et « il posa en principe la règle singulière que les bourgeois riches ne devaient pas prétendre à la prêtrise, déguisant ainsi, sous un étrange prétexte moral, une puissante nécessité politique ». De même, alors que sous la République tout citoyen était légionnaire, il fut décidé, sous le bas empire, que tout bourgeois devait rester attaché à sa curie, pour l'alimenter de sa propre substance, le service militaire étant exclusivement réservé aux pauvres, qui n'avaient rien de mieux à offrir à l'État que leurs personnes. « Il est interdit, avait déjà décidé Dioclétien, non seulement aux fils des décurions, mais à tout homme de s'enrôler dans la milice pour se soustraire par fraude aux charges municipales (1). » Constantin maintint et renforça la prohibition, condamné ainsi par les exigences du fisc à faire violence à la fois à son légitime souci de défendre l'empire et à ses sentiments chrétiens.

La possession du sol est ainsi devenue, pour les moins pauvres, une sorte de tunique de Nessus qui voue ceux qui en sont revêtus aux colères du peuple et aux poursuites implacables du César; le curiale n'a plus qu'une ressource, c'est de soustraire au

1) *Cod. Just.*, XII, 31, liv. II.

moins ses enfants à la charge qui l'opprime; aussi veille-t-il à ne les procréer qu'en dehors du légitime mariage, et nous retrouvons la signature de Constantin au bas de cette étrange constitution qui interdit aux décurions de se réfugier dans les domaines de quelque propriétaire puissant, et d'y contracter mariage avec une esclave pour soustraire eux et leurs enfants aux charges de la liberté (1). Il vaut mieux naître esclave que décurion et propriétaire foncier.

Si telle est la condition des moins pauvres parmi les propriétaires fonciers, on peut apprécier ce que doit être celle des petits propriétaires, des paysans qui cultivent la terre. L'impôt foncier, chaque année plus lourd, les ruine et les écrase, et eux aussi cherchent à fuir et à se cacher. Nous avons vu que, sous le haut empire, il existait deux catégories très différentes de colons; au bas empire, l'intérêt du fise exige que ces deux catégories soient ramenées à une règle uniforme, la pire, et Constantin, pour rendre plus sûre la perception de l'impôt de capitation, interdit aux colons de quitter le domaine où ils sont nés, sous peine d'être traités comme des esclaves fugitifs. « Cette règle est plus tard confirmée et étendue, car elle est appliquée même aux provinces exemptes de la capitation : l'intérêt public, d'accord avec l'intérêt du propriétaire, s'oppose à ce que les champs restent incultes : le colonat devient une condition obligatoire et héréditaire » (2).

(1) Albert de Broglie, *op. cit.*, p. 257, et *Cod. Théod.*, XII, 1, liv. VI. Une esclave ne peut en effet contracter un mariage civil, et en dehors des justes noces, l'enfant suit la condition de la mère.

(2) Cuq., *op. cit.*, t. II, p. 792. — Ce caractère obligatoire et héréditaire n'est d'ailleurs que l'application, aux propriétaires fonciers, d'une mesure générale au bas empire. S'il est défendu aux curiales de se faire soldats, il est interdit aussi à ceux qui sont nés dans la classe des armes de rentrer dans la vie civile et les fils de soldats et de vétérans sont tenus de rester sous les drapeaux. De même à Rome et à Constantinople, où l'impôt direct n'était pas perçu, puisque le droit italique en exemptait, ce fut le recouvrement et le transport des impôts en nature, tirés des provinces, qu'on mit aussi à la charge des classes aisées et commerçantes. Dans les décuries on forma des corporations chargées de faire venir à leurs frais les différentes parties de l'annoné destinée à la nourriture du peuple. Il y eut celle des *suarii*, chargés de pourvoir à la consommation de la viande de porc; celle des *pistores*, chargés de mouder le grain; celle des *navicularii*, chargés d'entretenir de petites flottilles pour le transport des denrées. « De même, on imposa aux sénateurs, aux *clarissimi*, l'obligation

En même temps que la condition des colons devient une demi-servitude, leur nombre s'accroît notablement, car souvent « le petit propriétaire de la campagne, écrasé par les exigences de l'impôt, trafiquait avec son voisin riche et puissant d'une indépendance qui ne lui rapportait que des vexations et des périls. Il achetait, moyennant une redevance fixe, le droit de jouir en liberté d'une partie des fruits de sa terre. Ou bien le possesseur du sol, ruiné et exproprié, cherchant à tout prix à se procurer les premières nécessités de la vie, recevait un lot de terre à cultiver en assujettissant sa personne et son travail. »

Ainsi, tout le long de l'échelle sociale, la possession et l'exploitation du sol, au lieu d'être l'instrument de la libération et de la forte constitution de la vie familiale, sont devenues un instrument de dépendance et de servitude ; dans un organisme faussé, les rouages qui devaient assurer le bon fonctionnement, concourent au contraire à produire le dommage et la ruine. Seuls échappent à cet universel appauvrissement quelques nobles ou *clarissimi* que leur qualité même exempte d'impôts ; ceux-là possèdent un patrimoine foncier très important, mais ils ne songent guère à s'appuyer sur leurs terres pour se constituer une vie personnelle indépendante. Ce sont des *urbains* qui aiment à vivre aux côtés de l'empereur et ont intérêt à le faire : *plusieurs d'entre eux possèdent jusqu'à vingt, trente, quarante domaines, épars dans plusieurs provinces, quelquefois dans toutes les provinces de l'empire* (1), *patrimonia sparsa per orbem*, suivant l'heureuse expression d'Ammien Marcellin. Ces *potentiores*, qui inspectent, de temps à autre, leurs domaines et la *familia rustica* qui les exploite ne sont pas des agents de pro-

d'accepter la dignité de préteur et on multiplia les prétores. » Aucun préteur n'avait plus d'attributions, ni politiques, ni judiciaires, et chaque préteur avait son tarif de dépenses obligatoires dont le montant était destiné à entretenir les spectacles et les jeux publics de l'hippodrome. « Ainsi se constitua un système très général de corvées qui s'étendit à peu près à tous les rangs de la société. On dirait, en lisant les lois de cette époque, que personne dans l'empire ne faisait plus rien que par contrainte. » A. de Broglie, *op. cit.*, t. II, p. 244 et suiv.)

(1) Telle est par exemple la nature de la fortune terrienne des Syagrius, des Paulinus, des Ecdicius, des Ferréolus, en Gaule. (Fustel de Coulange, *op. cit.*, p. 37.)

grès social : ils concourent au contraire à maintenir les abus dont ils vivent.

Quand le régime de propriété foncière est à ce point faussé, la bonne culture du sol ne peut plus être assurée. Il y avait longtemps que la disette sévissait dans l'empire et que le blé manquait (1); cette malheureuse situation ne fit que s'aggraver au iv^e siècle. Comme on ne travaille plus que pour payer l'impôt, on préfère laisser les champs incultes; nous savons par un témoignage précis que, dans la région si fertile de la Campanie, d'immenses étendues de terres étaient laissées en friche en 395 et le fisc en fut réduit à ordonner la réunion des terres stériles ou désertes avec des terres fertiles et cultivées; cette manière nouvelle de torturer les contribuables en les rendant propriétaires fonciers s'appelait *adjectio* ou *ἐπιζήκη* (2).

Ainsi, la désorganisation sociale ne cessa de s'accroître et à la fin du iv^e siècle, on eut le spectacle de « ce désordre à mille faces, venant peser partout par la misère et par l'impôt sur les parties souffrantes : les campagnes et les cités, les colons et les curiales de plus en plus ruinés et toujours payant, tour à tour pressurés pour subvenir à la défense de l'empire ou livrés au pillage par ses revers, et ne sachant qui leur est plus à craindre du fisc ou de la conquête, de la rapine organisée ou de la rapine irrégulière, de leurs envahisseurs ou de leurs protecteurs; voilà par quelles leçons douloureuses les contemporains de Théodose apprirent à ne plus compter sur leur maître et ce maître à son tour à ne plus compter sur lui-même (3) ».

Saint Ambroise, dans l'ardeur de son patriotisme, rêvait de restaurer par le christianisme la puissance romaine; mais, comme si la Providence voulait, dès le début, démontrer, par un exemple notoire, qu'il ne suffit pas d'adhérer à la foi chrétienne pour être assuré de la prospérité sociale, les maux de

(1) Déjà Domitien, à bout de ressources, avait ordonné d'arracher la vigne partout ailleurs qu'en Italie et de semer du blé à la place.

(2) Pertinax, à la fin du n^e siècle, avait décidé que les terres incultes appartiendraient au premier occupant, à la charge de les cultiver; elles étaient exemptes d'impôt pendant 10 ans.


(3) A. de Broglie, *op. cit.*, t. VI, p. 441.

L'empire romain ne cessèrent de s'accroître, pendant ce iv^e siècle qui marque le triomphe définitif de l'Évangile sur le paganisme. Une autre race et une autre formation sociale devaient venir renouveler toutes choses et on sait que précisément elles inaugurèrent un régime nouveau d'appropriation du sol, plus favorable au développement de la personne humaine et à son indépendance (1).

A la fin de cette étude sur la propriété foncière à Rome, je me contenterai de remarquer que cette longue histoire d'un régime foncier, qui s'étend sur douze siècles, met en un relief puissant le principe fondamental qui, dans toute société et en tout temps, régleme le mode d'appropriation du sol, à savoir l'accord et l'harmonie entre l'intérêt individuel et l'intérêt collectif. Le pouvoir social ne reconnaît le droit privatif, au profit de la famille ou de l'individu, que parce qu'il constate que cette reconnaissance est le plus favorable au bon aménagement de la production et par suite à l'intérêt de la collectivité. Le jour où cette harmonie entre les deux intérêts a cessé d'exister, le propriétaire foncier invoque vainement son titre qu'il qualifie de sacro-saint et d'intangible : après des résistances plus ou moins longues, le pouvoir social passe outre et la loi, régulièrement votée ou révolutionnairement arrachée, suivant les cas, impose le réajustement nécessaire. Seulement s'il n'existe pas, dans la société, des forces réelles et vivantes de réorganisation, cette loi à son tour est inutile et inefficace et le mal social continue de se développer. On vérifie tout cela, quand on étudie la propriété foncière à Rome, et si je l'ai fait en quelque manière, le lecteur me pardonnera de l'avoir retenu si longtemps.

Paul BUREAU.

(1) Nous rejoignons ici les belles études de Henri de Tourville et son *Histoire de la formation particulariste*. Cf. notamment *Science sociale*, t. XXXI, p. 320.



LA " HOUSING QUESTION " A LONDRES

IV

L'INTERVENTION DES POUVOIRS PUBLICS

Après avoir montré aux lecteurs de la *Science sociale* (1) pourquoi le problème du *surpeuplement urbain* se posait à Londres d'une façon aussi péremptoire, après leur avoir exposé comment l'initiative privée était intervenue — sous le double aspect de l'entreprise financière et de l'action philanthropique — pour résoudre l'impérieuse *Housing question*, il nous reste à examiner le rôle également considérable joué par les pouvoirs publics dans l'organisation de ces logements à bon marché, destinés aux classes besogneuses et pauvres.

Cette intervention des pouvoirs publics s'est traduite, non seulement par une action législative longuement étudiée, mais encore par toute une œuvre de réalisation pratique dans laquelle certains Anglais se plaisent à voir une application légitime et réussie de « socialisme municipal ».

Considérons tout d'abord l'action du législateur; nous examinerons ensuite l'interprétation donnée aux *acts* du parlement par le *London County Council*.

(1) Voir les articles précédents : avril et juin 1902, mars 1903. T. XXXIII et XXXV.

I. — L'ACTION LÉGISLATIVE.

Les lois Shaftesbury. — C'est en 1851 que le parlement anglais aborda pour la première fois cette question des habitations ouvrières, en votant les lois Shaftesbury (*The labouring classes lodging houses act and the common lodging houses act*) dont le seul but était d'encourager l'édification de maisons salubres et à bon marché.

Les lois Torrens et les lois Cross. — De 1868 à 1879, une série d'*acts* plus impératifs furent promulgués. Le contrôle sanitaire devint strict et les responsabilités s'établirent. Les *Torrens acts* (1868) qui concernaient exclusivement les petites surfaces et les maisons prises en particulier, obligeaient les propriétaires à l'entretien de leurs immeubles, intervenant au besoin pour faire exécuter les réparations urgentes. Les *Cross acts* (1875) vinrent renforcer les lois précédentes en ordonnant la démolition pure et simple des immeubles trop délabrés et le déblaiement des quartiers malsains.

Le *Metropolitan Board of works* (1) (conseil métropolitain) eut pour mission de provoquer les rapports sur l'insalubrité des logements et d'appliquer une série de mesures dont voici les plus importantes :

- 1° Achat obligatoire des propriétés dénoncées comme insalubres ;
- 2° Exécution des travaux d'assainissement ;
- 3° Revente des terrains assainis et déblayés, sous certaines conditions très précises.

Le Conseil métropolitain était en outre obligé de pourvoir —

(1) Le *Metropolitan Board of works* fut constitué en 1855. Il représentait l'autorité centrale chargée d'administrer la *city* de Londres et les *paroisses* circonvoisines qui avaient été jusque-là absolument indépendantes.

Dans chaque paroisse il y avait une *vestry* ou assemblée administrative dont le nombre variait avec celui des chefs de famille imposés. Superposés à ces administrations paroissiales, siégeaient les *districts boards* qui administraient des groupes de paroisses réunies en districts. Le *Metropolitan Board of works* se composait d'un certain nombre de membres appartenant aux *vestries* et aux *districts boards*.

et cela dans une région immédiatement voisine de leur précédente demeure — au relogement des personnes que les travaux avaient déplacées.

Mais une entreprise aussi étroitement définie offrait une réalisation onéreuse et compliquée. Si l'achat des propriétés était obligatoire et se traitait au prix courant, par contre leur revente, forcément aléatoire, se faisait dans les plus mauvaises conditions. En effet, ces propriétés possédaient en pleine exploitation, et malgré leur état d'insalubrité, une valeur assez considérable, qui se serait évidemment encore accrue après les travaux d'assainissement, si elles avaient pu être utilisées par le commerce. mais les multiples exigences du cahier des charges, l'obligation surtout, pour tous ces terrains déblayés, d'être uniquement affectés à la construction de maisons ouvrières, éloignaient les acquéreurs. De fait, les opérations de revente étaient désastreuses, le prix atteignant à peine le cinquième de la valeur déboursée lors de l'achat (1).

Aussi, le conseil métropolitain ne tarda-t-il pas à faire des représentations au gouvernement. Un certain nombre d'amendements furent apportés à la législation (*Cross act 1879*). Mais la procédure restait toujours défectueuse.

La commission législative de 1881. — Pendant deux années encore, la situation demeura stationnaire. En 1881, on fit un nouvel effort; une commission fut nommée à la chambre des communes pour étudier la façon dont il convenait de stimuler les autorités responsables. On simplifia la procédure, on allégea le cahier des charges, on donna en somme une interprétation plus libérale à la loi Cross (*Artizans' dwelling act 1882*). L'amélioration des quartiers insalubres laissait pourtant encore beaucoup à désirer et le surpeuplement semblait même s'aggraver.

La commission royale de 1884-1885. — Cependant, le *Housing problem* commençait à préoccuper sérieusement l'opi-

(1) Ainsi, lorsque le *Metropolitan Board of works* remit en vente ses terrains de *Whitechapel* et *Limchouse* qu'il avait déblayés à grands frais, il fut obligé, ne trouvant pas d'autre acquéreur, de céder aux administrateurs du *Peabody fund*, pour une annuité d'environ 3 francs par mètre carré, à payer pendant vingt ans, ces propriétés qu'il avait achetées au prix de 178 fr. 50 le mètre carré.

nion publique. Sur la proposition du marquis de Salisbury, la chambre des lords nomma une commission royale (1) pour étudier à nouveau et de fond en comble le problème de l'*overcrowding*.

Le rapport de cette commission fut publié en 1885. « Malgré les réelles améliorations apportées à la condition des logements ouvriers, concluait-il, le surpeuplement grandit sans cesse, il importe d'y mettre ordre; une législation existe à la vérité, mais elle est d'une application difficile, il faut la reviser. »

Après ce rapport de la commission royale, une nouvelle loi fut votée : *The housing of the working classes act 1885*. S'inspirant des précédents textes, elle amendait et renforçait en particulier les *Shaftesbury acts*, les *Torrens* et les *Cross acts* (2).

Le *Metropolitan Board* s'efforça d'appliquer cette nouvelle loi en conscience. Restreignant son rôle à l'assainissement et à la voirie, il n'édifia point lui-même. Seize projets, sur vingt-deux qui avaient été prévus, furent achevés sous sa direction et leur réalisation coûta environ 40.480.000 francs (3).

— Le « Conseil du comté » de Londres et la loi de 1890, sur les habitations à bon marché. — Le *local government act*, qui fut promulgué en 1888, changea profondément l'administration de Londres. Cette loi transmettait en effet les pouvoirs exercés par le *Metropolitan Board of works* à une nouvelle

(1) Le prince de Galles faisait partie de cette commission et y joua même un rôle effectif.

(2) Cette loi de 1885 s'inquiéta également des transports à bon marché. Un article visait en effet :

« 1° L'organisation d'un nombre de trains suffisants, entre les grands centres industriels et les districts limitrophes, à un prix dont la moyenne n'excéderait pas un penny par mille et par personne :

« 2° La création de *trains ouvriers* à tels prix et à telles heures jugés convenables par le *Metropolitan Board*. »

L'Etat faisait, par compensation, remise de la *taxe du voyage* (5 pour 100) sur tout ce trafic et la réduisait d'autre part à 2 pour 100 quant aux billets ordinaires, délivrés pour un parcours compris dans les limites d'un district urbain d'au moins 100.000 habitants.

(3) Le *Metropolitan Board* acquit d'ailleurs, dans de fort bonnes conditions, les terrains occupés par les anciennes prisons de Millbank, de Cobdathfield et de Pentonville qui appartenaient à l'Etat. Ces terrains, une fois déblayés, ne devaient servir qu'à l'érection de cités ouvrières.

assemblée, le *London County Council*, directement élue par les contribuables (1).

A peine entré en fonctions (mars 1889) le *Conseil de comté* déploya un grand zèle, pour mener à bien les transformations sanitaires dont la nécessité apparaissait de plus en plus évidente. Le *Board of works* qui — au moment où son mandat fut supprimé — se trouvait en possession d'une propriété considérable dont il ne pouvait se défaire et qui, en outre, était obligé de pourvoir au logement de quatre mille personnes, avait, en vérité, transmis un lourd héritage à son successeur.

Il s'agissait donc de liquider ce passé en étudiant d'autre part une combinaison nouvelle et meilleure qui permit enfin d'atteindre ce but proposé depuis si longtemps à l'activité municipale : la création dans la métropole de quartiers salubres, possédant un ensemble d'habitations ouvrières à la fois économiques et confortables.

La législation fut encore une fois révisée. On refondit les lois, on modifia celles qui apparaissaient défectueuses ou insuffisantes, on condensa enfin le tout en un seul *act* : *The housing of the working classes act 1890* qui, aujourd'hui encore, fait code en matière de salubrité urbaine.

Cette loi de 1890 comprend en tout sept parties.

Nous ne citerons ici que les trois premières (2), qui seules intéressent directement notre étude et visent :

- Les grandes entreprises d'assainissement ;
- Les petites entreprises d'assainissement ;
- La construction des habitations économiques.

Nous allons en faire un court résumé :

(1) On a vu plus haut que le *Metropolitan Board of works* s'élevait d'une façon indirecte.

Londres est administré depuis 1899 par deux grandes autorités municipales : La *Corporation de la cité* dont le rôle est restreint à la seule *city* (32.000 habitants) et le *Conseil de comté* qui administre tout le reste de la ville (4.400.000 habitants). Cette dernière administration s'est à peu près seule occupée du *Housing problem*.

(2) La quatrième partie de la loi régleme les emprunts que la municipalité doit faire pour subvenir aux frais de tous les travaux ; les trois dernières parties sont uniquement consacrées à l'Écosse et à l'Irlande.

En premier lieu, toutes les fois qu'un quartier est dénoncé comme insalubre (1), la municipalité est tenue de préparer un projet d'assainissement qui, soumis ensuite au secrétaire d'État et approuvé par lui s'il y a lieu, doit, avant la mise à exécution, être homologué par le parlement.

Le relogement des personnes déplacées par les travaux devra être prévu.

Quant aux indemnités d'expropriation, elles seront strictement établies sur la valeur intrinsèque des biens (2).

La deuxième partie de la loi concerne les *petites surfaces* qui, une fois déblayées, doivent rester libres afin de permettre une plus large circulation d'air. Par exception et si la ventilation du quartier est suffisante, le secrétaire d'État peut autoriser la revente de quelques-uns de ces terrains.

D'autre part, l'autorité locale a tous pouvoirs pour opérer la démolition d'immeubles même considérés comme salubres, à seule fin d'aérer certaines ruelles ou certaines courettes par trop étroites.

Les indemnités seront toujours fixées de telle sorte que le propriétaire soit payé au juste prix et qu'il ne tire aucun bénéfice de l'expropriation (3).

La troisième partie de la loi accorde aux autorités municipales les pouvoirs les plus étendus pour tout ce qui concerne l'achat des terrains ou des immeubles, les lotissements et les constructions.

(1) Des médecins inspecteurs (*medical officers of health*), agréés par les Conseils de comté, font les enquêtes nécessaires et dressent les procès-verbaux (*official representations*).

(2) Le règlement des indemnités se fait de la façon suivante : Si la maison que l'on veut exproprier contient un trop grand nombre d'habitants pour qu'une bonne hygiène soit possible, on calcule le prix de l'indemnité à payer, non d'après le loyer réellement perçu par le propriétaire, mais d'après une moyenne qui représente le montant des loyers qui seraient payés par des locataires *convenablement logés*. — Si la maison est en mauvais état, on fait un devis des travaux nécessaires pour sa réparation et on déduit cette somme du prix d'achat. — Si la maison, trop délabrée, doit être démolie, le calcul de l'indemnité se fait d'après la valeur du terrain auquel on ajoute le prix des matériaux de démolition.

(3) On tient même compte des compensations que le propriétaire, s'il possède d'autres biens dans le voisinage, pourra trouver, lorsque les travaux sanitaires une fois exécutés, les terrains et les propriétés auront augmenté de valeur.

Ainsi, le *County Council* peut acheter — à l'amiable ou par contrainte — les propriétés dont il juge la transformation nécessaire. Il peut, si bon lui semble, construire des hôtels meublés, des « blocks » et des « cottages » pour ouvriers; il peut enfin, au bout de sept ans, revendre à des particuliers ou à des sociétés les maisons édifiées par ses soins (1).

II. — LA QUESTION DU SOCIALISME MUNICIPAL.

Chez nos voisins, le problème de l'habitation ouvrière a donc fait l'objet d'une longue et minutieuse étude législative.

Cette législation, qui a mis plus d'un demi-siècle pour se préciser et pour devenir réellement efficace, dicte aux municipalités des obligations très nettes et leur accorde également des pouvoirs fort étendus.

Le *Housing of the working classes act*, s'il impose en effet, d'une part, aux Conseils de comté l'expropriation de tous les immeubles signalés comme malsains, autorise, d'autre part, ces mêmes autorités municipales à construire et à exploiter, en régie directe, des maisons de rapport destinées aux classes populaires.

On a voulu voir dans cette dernière mesure une nouvelle (?) tentative de socialisation municipale et en faire bénéficier le mouvement socialiste anglais. Examinons en passant jusqu'à quel point cette hypothèse se vérifie.

(1) Cette législation fut complétée en 1891, 1894 et 1898 par une série d'articles additionnels dont voici les principaux :

— Les *vestries* et les *district boards* qui ont la charge d'inspecter les maisons habitées par des ouvriers doivent : 1° Fixer le nombre des personnes qui peuvent occuper les maisons; 2° Exiger l'enregistrement des locataires; 3° Assurer l'inspection des logements; 4° Aider au développement du drainage et de la ventilation; 5° Ordonner à époques régulières le nettoyage de toutes les habitations.

— Toutes les maisons dont le mauvais entretien constitue un danger public et tous les logements surpeuplés feront l'objet de rapports circonstanciés.

— Lorsque deux délits « d'entassement » seront relevés en l'espace de trois mois dans la même maison, une petite cour de justice peut, à la demande d'une *vestry* ou d'un *district board*, ordonner la fermeture de cette maison pour telle période qui conviendra à la cour.

Le terme « socialisme municipal » est imprécis et surtout équivoque. Aussi jouit-il d'une belle vogue dans les assemblées où l'on parle. Formule de « plate-forme », comme disent les Anglais, grosse de promesses, légère de sens.

Dans la bouche de certains collectivistes convaincus, ce terme voudrait en effet faire croire à l'usurpation de l'industrie privée par les pouvoirs publics, tandis que, dans la réalité, l'*industrialisme municipal* (*municipal trading*) se trouve nettement limité, dans ses fonctions comme dans ses vues, aux services d'intérêt général.

Ces services, — eaux, éclairage, tramways, etc.. — ont été, dans la plupart des villes, confiés à des compagnies privées, auxquelles on concède, moyennant un certain cahier des charges, le bénéfice du monopole; mais il y a, en Angleterre principalement, une tendance marquée vers la mise en régie de ces entreprises au profit des municipalités elles-mêmes. Des villes comme Glasgow, Liverpool, Birmingham, Leeds, Bradford ont essayé ce système et, soit dit en passant, prétendent s'en trouver fort bien.

Encore une fois, il n'y a là aucune socialisation de fait. Les autorités municipales, ayant le choix entre deux partis, ou bien d'administrer elles-mêmes leurs affaires, ou bien de les confier à des entreprises particulières, à charge par celles-ci d'exécuter un contrat défini, sont libres de préférer la première de ces solutions sans devoir être pour cela taxées de vues collectivistes.

Il y a en somme une distinction très nette à faire entre les intérêts vraiment municipaux dont il est légitime de laisser la direction aux autorités responsables et les intérêts privés dont certaines municipalités pourraient vouloir prendre la charge (1).

Revenons à la question des logements ouvriers. Si véritable-

(1) Ne pas confondre en tous cas : *Socialisme municipal* avec *Municipalité socialiste*. Les autorités municipales anglaises ne sont pas, à proprement parler, socialistes et l'on peut dire que, si elles font du soi-disant *Socialisme municipal*, c'est en quelque sorte sans le savoir.

ment, nous dira-t-on, ces services d'intérêt urbain — eaux, éclairage, transports, — peuvent motiver l'intervention municipale sous une forme plus directe, il n'en est pas de même pour ces opérations d'immeubles que la troisième partie du *Housing act* autorise. Les villes sont dans leur rôle lorsque, par mesure d'hygiène ou par simple désir d'embellissement, elles font démolir des quartiers malsains; par contre, elles n'ont pas à s'occuper de la création des logements; c'est affaire à l'industrie privée, et, si le Conseil du comté de Londres construit et exploite des maisons ouvrières, il empiète sur cette industrie privée et fait réellement, cette fois-ci, du socialisme municipal.

Pour répondre à cette thèse, il faut reprendre un peu l'histoire de la question.

L'article III du *Housing act* n'a pas été élaboré sans raisons préalables et péremptoires. Le *Metropolitan Board of works* — nous l'avons dit dans la première partie de cet article — se trouvait, de par la loi, forcé d'exproprier toutes les maisons qui lui étaient signalées comme insalubres. Son rôle était nettement restreint à l'assainissement et à la voirie. Ces terrains, une fois déblayés et assainis, devaient être revendus à des sociétés ou à des particuliers, mais avec obligation d'y construire des habitations ouvrières. Or, les difficultés pour trouver acquéreur étaient grandes et les marchés désastreux. Vers 1889, à l'époque où l'administration municipale de Londres fut changée, la situation, comme nous le faisons remarquer plus haut, était critique. La ville avait en sa possession une masse de propriétés dont elle ne pouvait se défaire et elle était, d'autre part, obligée de pourvoir au relogement des 4.000 personnes que les travaux d'assainissement avaient déplacées.

Il ne semblait y avoir qu'un moyen pour résoudre une situation aussi difficile; c'était d'autoriser le *County Council* à construire, sur les terrains qu'il avait en sa possession, des immeubles dont il dirigerait lui-même l'exploitation.

Le *municipal trading*, ainsi conditionné par d'impérieuses nécessités humanitaires, économiques et sociales, ne joue pas le

moins du monde, vis-à-vis de l'industrie privée, le rôle *usurpateur* que les collectivistes voudraient lui prêter. Dans le cas qui nous occupe, la municipalité devient, pour les particuliers et les compagnies, un simple concurrent dont la raison sociale est parfaitement définie et légitime. Quant aux quelques avantages que ce concurrent peut avoir en vertu même de sa situation officielle, ils sont largement compensés, et par les devoirs étendus qu'imposent une telle situation, et par les responsabilités plus grandes qui lui incombent vis-à-vis d'un public admis à critiquer et à contrôler tout à son aise.

En résumé :

Le fait, pour les autorités municipales, de monopoliser à leur profit et d'administrer en régie directe certains services d'intérêt général;

Le fait, pour ces mêmes pouvoirs publics, de se mettre en concurrence avec l'industrie privée, mais dans certaines conditions définies et sous la pression de nécessités économiques;

Voilà ce qui constitue, à proprement parler, le *socialisme municipal anglais*.

Acceptons le terme, puisque aussi bien il est aujourd'hui employé d'une façon assez générale, mais spécifions que ce terme est équivoque, qu'il ne tient pas du tout ce qu'il semble promettre et qu'en fin de compte nous sommes loin du rêve cher aux collectivistes, c'est-à-dire de la confiscation pure et simple, par les pouvoirs publics, des industries qui intéressent expressément l'initiative privée.

Le socialisme municipal, même ainsi entendu, ne laisse pas d'être quelque peu critiquable; l'œuvre réalisatrice du *County Council* dans la *Housing question* va nous permettre de nous en rendre compte.

III. — LA RÉALISATION PRATIQUE.

Le Conseil du comté de Londres s'est en général judicieusement inspiré, pour la réalisation pratique de l'habitation à bon marché, des intéressants travaux précédemment accomplis dans un but analogue par les particuliers et les compagnies.

Il a tenté la résolution du *Housing problem* sous trois formes principales, en édifiant :

- Des immeubles à étages (*blocks*);
- Des hôtels meublés (*lodging houses*);
- Des cottages ouvriers.

Les immeubles à étages (1). — Des quartiers entiers ont été déblayés, assainis puis rebâties par le Conseil de comté. Citons notamment les quartiers de *Boundary street* et de *Millbank*.

Boundary street, quartier signalé en 1890 comme insalubre, formait un ensemble de 730 masures vieilles et délabrées, la plupart à deux étages, donnant asile à près de six mille personnes. L'entassement était notoire et le chiffre de la mortalité avait atteint, l'année précédente, 40, 13 pour 1000.

Tout cela est changé aujourd'hui.

Autour d'un jardin circulaire formant terrasse et surmonté d'un kiosque pour la musique, viennent aboutir sept larges rues. L'ensemble a très bonne apparence et respire un homiète confort. Toutes ces maisons se composent de petits logements (une, deux, trois ou quatre pièces), dont les prix varient entre

(1) Ces immeubles à étages sont de plusieurs types différents. On distingue :

1° Les logements dits : *entirely self contained*, c'est-à-dire logements complets, comprenant une cuisine-salle à manger, une, deux ou trois chambres à coucher, une petite decharge et les w.-c., le tout réuni sous la même clé;

2° Les logements dits : *associated* autrement dits associés, qui jouissent, à plusieurs, d'une entrée, d'un lavoir de vaisselle et d'un w.-c. communs.

Enfin, il existe également la maison avec *balcony system*, ayant, comme son nom l'indique, un balcon qui sert de dégagement et sur lequel ouvrent directement les pièces de l'habitation. Les immeubles construits sur ce modèle sont de beaucoup les plus économiques, mais ils sont évidemment un peu moins confortables.

4 fr. 35 et 15 fr. 60 par semaine (1). Les chambres sont pourvues de cheminées et parfaitement ventilées. Chaque logement possède un fourneau de cuisine perfectionné, un garde-manger, un poêle à gaz. Le gaz est du reste distribué dans toutes les pièces et chaque locataire dispose d'un compteur automatique dans lequel il suffit d'introduire un penny (10 centimes) pour avoir de la lumière pendant six heures. Il existe en outre une salle de bains pour quatre logements et des garages pour bicyclettes. Des ateliers sur cour peuvent se louer à prix raisonnable et une buanderie centrale, contenant tous les appareils modernes pour le lessivage et le séchage du linge, est à la disposition des locataires, qui payent 0,15 centimes par heure pour les fournitures et le salaire du personnel employé. Enfin, deux salles de Club, avec bibliothèque, journaux, jeux divers et dans lesquelles on organise périodiquement des représentations ou des concerts, servent, moyennant une faible redevance, au délassement des locataires (2).

La clientèle de ces maisons se compose en grande partie d'ouvriers et d'employés de condition moyenne (menuisiers, peintres en bâtiment, typographes, garçons de recette, policemen, etc). Les locaux se louent très facilement et les demandes de location l'emportent toujours sur la quantité des logements disponibles. Aussi les postulants s'inscrivent-ils d'avance et le *superinten-*

(1) Dans les maisons construites par le *Conseil de comté*, se trouvent des logements de diverses catégories (*self contained, associated* ou avec *balcony system*); c'est ce qui explique la variété des prix. Au reste, le taux des loyers varie

Pour	1 pièce	entre	3 s. 6 d.	et	5 s.
—	2 —	—	4,6	—	8
—	3 —	—	5,6	—	10,6
—	4 —	—	8,10	—	12,6

(2) Le *Club* a été créé — dit le prospectus — à l'usage des hommes et des femmes, pour servir à l'amélioration mutuelle, au délassement et à la bonne camaraderie. Seuls, peuvent en faire partie les locataires des immeubles appartenant au *Conseil de comté*. Ils doivent d'ailleurs être, pour le moins, âgés : les hommes de 18 ans, les femmes de 17 ans. Les cotisations, payables au mois et par avance, se montent à 6 pence (0 fr. 60) pour un homme, 4 pence (0 fr. 40) pour une femme et 8 pence (0 fr. 80) pour un couple marié. Les étrangers peuvent y pénétrer pourvu qu'ils soient accompagnés d'un membre du *Club* et payent un penny (0 fr. 10) d'entrée. — Il va sans dire que la vente des boissons enivrantes est interdite. — Les salles sont ouvertes, le samedi de 2 à 11 heures du soir, les autres jours de 7 à 11 heures.

dent, après enquête préalable sur leur situation et sur leurs mœurs, les avertit au fur et à mesure que les vacances se produisent.

L'ensemble des opérations (achat du terrain et des anciennes constructions, dépenses pour le nivellement et le tracé des rues, édification des immeubles) a coûté 8.290.250 fr. Le *Conseil* s'est procuré la somme au moyen d'un emprunt à 3 %, remboursable par annuités en soixante ans.

Dans le quartier de *Millbank*, à l'ouest de la ville, la municipalité londonnienne a également fait construire, sur des propriétés qui lui sont acquises, tout un ensemble d'immeubles dont l'allure et le confort ne laissent rien à désirer. Huit groupes de hautes maisons, une école un lavoir et un jardin central composent cette moderne cité ouvrière. Les loyers sont à peu de choses près les mêmes que dans les immeubles de *Boundary street* (en moyenne, de 8 fr. 40 à 10 fr. par semaine pour un logement de deux pièces).

Les hôtels meublés. — Le *Conseil* s'est également soucié des ouvriers célibataires. S'inspirant des fameuses hôtelleries Rowton (1), il a résolu d'édifier une série de *lodgings houses* économiques, comprenant des chambrettes isolées pour la nuit et des salles communes pour le jour. Deux semblables maisons sont déjà construites et ne reçoivent que des hommes; il est question d'en établir également pour les femmes.

Le premier de ces hôtels meublés fut ouvert au commencement de l'année 1893. Il a été construit en matériaux incombustibles et aménagé pour 324 locataires. Au rez-de-chaussée, on trouve un grand réfectoire, une cuisine attenante avec table chaude, où chacun peut faire cuire son manger, une table commune pour la lecture et la conversation, enfin divers services accessoires, tels que : cantine, lavatory, salles de bains, buanderie, ateliers de réparation pour les chaussures, les vêtements, les outils, etc., etc...

Les cabines à coucher (*cubicles*) sont réunies dans trois halls

(1) Voir la *Science sociale* de juin 1902. T. XXXIII.

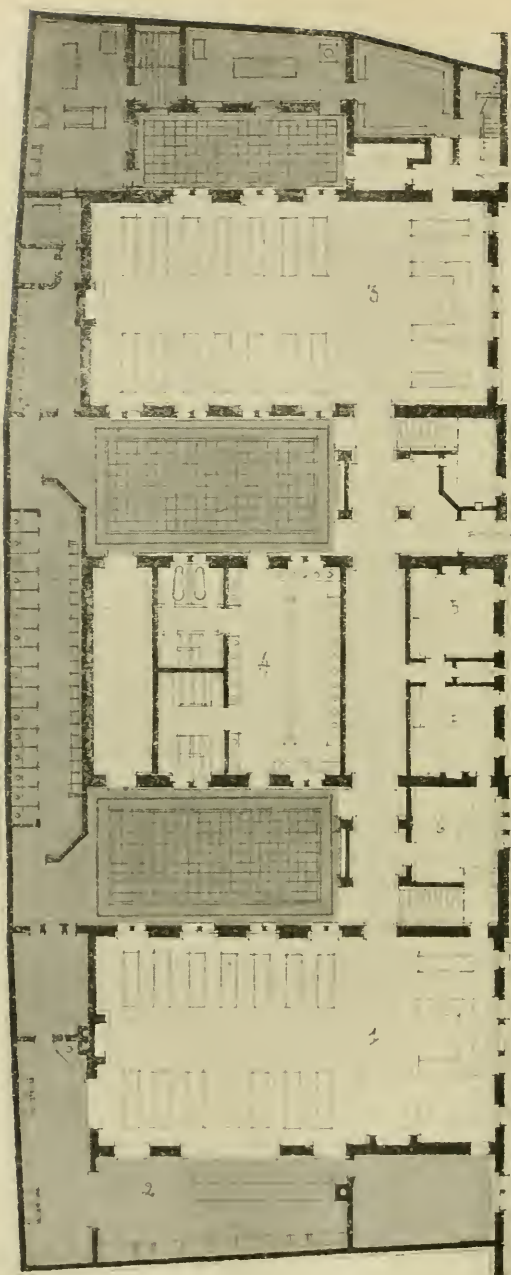


Fig. 1. — Un « lodging-house » municipal (Parker street).
Architectes : Gibson et Russell.

Plan du rez-de-chaussée. — 1. Réfectoire. — 2. Cuisine avec table
chaude. — 3. Salle commune. — 4. Lavabos. — 5. Logement
des surveillants. — 6. Cantine.

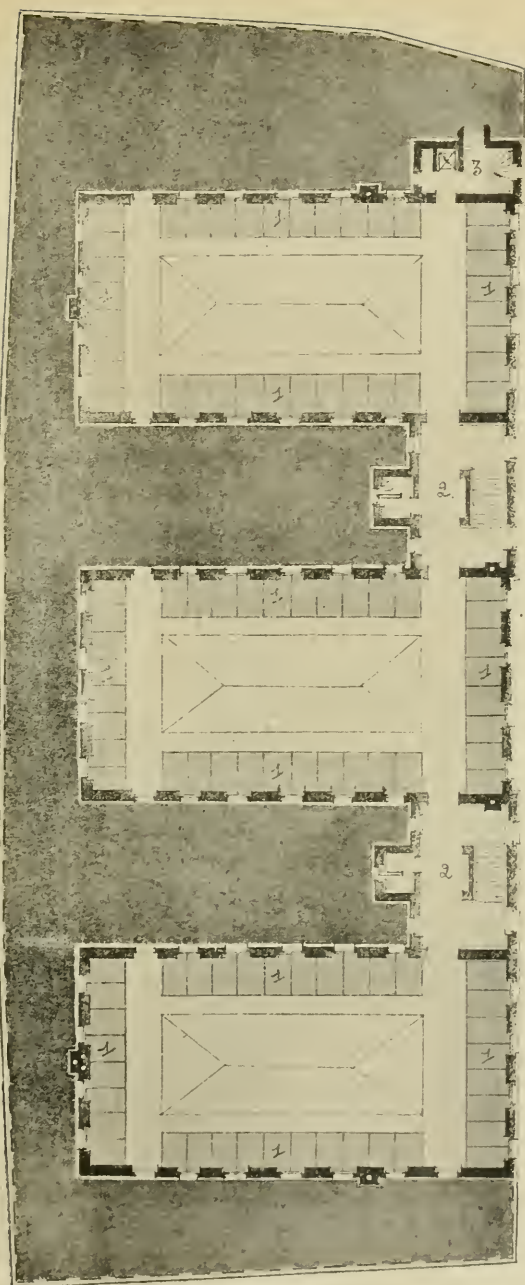


Fig. 2. — Un « lodging-house » municipal (Parker street).
Architectes : Gibson et Russell.

Plan d'un étage : 1. Chambrettes (cubicles). — 2. Dégagements. —
3. Escalier de service et monte-charge.

et sur trois étages de hauteur. La surveillance en est rendue très facile par cette heureuse disposition (1) qui groupe toutes les portes sur l'intérieur de chaque hall et permet néanmoins l'isolement parfait des locataires. Chacune des chambrettes possède d'ailleurs une fenêtre que l'occupant peut ouvrir ou fermer à sa guise et les portes se verrouillent à l'intérieur. Les dégagements se font par deux escaliers centraux; il existe en outre pour le service un autre escalier doublé d'un monte-charge.

Le prix du logement est fixé à soixante centimes par vingt-quatre heures : il donne droit au *cubicle* pour la nuit et au libre usage pendant le jour des salles communes et des services afférents (bibliothèque, buanderie, ateliers de réparation, table chaude (2), bains de pieds...). Le bain complet se paie à part et coûte un penny (0,10 centimes).

Les cottages. — Dans les endroits où, par suite de circonstances plus heureuses, on a pu échapper à l'obligation de construire ces énormes immeubles qui concentrent sur un même point — en la répartissant, il est vrai, d'une façon aussi judicieuse que possible — une population extrêmement dense. On s'est efforcé d'établir l'habitation que l'ouvrier anglais considère comme idéale : le *cottage*.

Lorsque l'on perça le tunnel de *Blackwall* (3), la municipalité, s'étant vue obligée de fournir d'habitations nouvelles les ouvriers déplacés par les travaux, s'est mise à construire, au nord et sud de la Tamise, un ensemble de *blocks* et de *cottages*. Parmi ces derniers, les *Idenden cottages* peuvent passer pour les modèles du genre. Au nombre de cinquante, et groupés en demi-cercle autour d'un vaste square ombragé, comprenant un emplacement pour jeux, ces maisonnettes à deux étages font bonne impression. Chacun de ces *cottages*, destiné à une

(1) Plan page 251. — Cette disposition est empruntée à un *sailors-home* (maison meublée pour marins) avoisinant les docks et qui, comme son nom l'indique, sert à loger économiquement les matelots durant leurs séjours à terre.

(2) Les assiettes et couverts sont lavés par le personnel et mis gratuitement à la disposition des locataires.

(3) Ce tunnel sert à relier les deux rives de la Tamise.

famille, contient quatre pièces et une cuisine; un jardin y est attenant. Le loyer d'une telle maison est d'environ 10 francs par semaine.

Pas plus que les conceptions de l'initiative privée, les conceptions municipales n'ont visé l'assistance gratuite. Dans les maisons du *Conseil*, les loyers sont en effet pour le moins aussi élevés que dans les maisons des propriétaires particuliers; le confort et la salubrité y sont, il est vrai, de beaucoup supérieurs, ce qui explique la vogue dont elles jouissent auprès du public.

Il s'agit donc bien, avant tout, d'une œuvre d'assainissement pure et simple, œuvre dont les deux phases successives : déblai et mise en état des terrains d'une part, construction des immeubles d'autre part, ont fait l'objet de combinaisons financières différentes.

Dans le premier cas, c'est l'ensemble des contribuables qui paie, car le déblaiement intéresse la communauté tout entière. Après avoir fait le total du prix d'achat et des dépenses occasionnées par les travaux de démolition et de voirie, on en défalque la valeur intrinsèque du terrain; la différence représente le coût de l'opération et se trouve soldée par le budget du *Comté*.

Dans le second cas — puisque une seule catégorie de personnes semblait appelée à bénéficier des constructions nouvelles et que du reste, à vrai dire, il s'agissait d'une entreprise strictement commerciale — on résolut d'émettre un emprunt de 3 % amortissable en soixante années. L'intérêt et l'amortissement de l'emprunt et, d'autre part, les frais généraux de l'exploitation devaient être couverts par les loyers dont le taux se trouvait dès lors invariablement fixé.

En construisant lui-même, le Conseil de comté ne faisait pas une trop mauvaise affaire, puisque, tout en contribuant à l'assainissement et au bon aspect de Londres, il se créait la possibilité d'exploiter et de revendre à prix convenable des terrains qui, non construits, seraient restés invendables et improductifs.

Mais, si l'intervention des pouvoirs publics, sous la double forme de l'action législative et de la réalisation pratique, s'imposait nécessairement, et en quelque sorte d'elle-même, dans la métropole anglaise, il ne s'ensuit pas que cette intervention ait résolu complètement et à la satisfaction générale la trop fameuse *Housing question*.

Les reproches que l'on adresse à l'entreprise municipale peuvent se grouper sous trois chefs :

1° *Le prix de revient des immeubles construits par le conseil est trop élevé.* C'est ici le régime de la régie directe qui est mis en cause.

En effet, lorsqu'une société particulière, comme la société *Rowton* par exemple, se met à construire, elle nomme un délégué responsable qui, seul, négocie l'achat des matériaux et fait la plupart du temps avec les entrepreneurs des traités avantageux.

Lorsque le Conseil traite pour son propre compte, les offres des marchands viennent devant une commission qui discute avec eux. Les responsabilités se divisent et des considérations étrangères aux affaires se glissent parfois dans la discussion des contrats qui, l'observation en a été maintes fois faite, se passent avec des prix majorés.

En outre, vis-à-vis des ouvriers qu'elle emploie, la municipalité se trouve dans une position assez fautive, car ces ouvriers sont des électeurs et il importe de les traiter avec ménagement. Le manque de discipline et la lenteur dans le travail qui en résultent ont une répercussion néfaste sur le prix de revient. Ainsi, en Angleterre, le travail normal d'un maçon est d'environ mille briques (1) posées par jour; dans les constructions municipales, on a constaté un ralentissement tel, qu'en moyenne, les ouvriers n'arrivaient pas à poser leurs trois cents briques dans la journée.

2° *Les loyers sont trop chers pour séduire la classe d'ouvriers modestes à laquelle on avait songé en principe.*

(1) En Amérique, le maçon, qui est d'ailleurs avantageusement payé, arrive couramment à poser 2.500 briques par jour.

Le Conseil ayant pris l'engagement de rémunérer le capital emprunté sans avoir aucunement recours aux contribuables, il a fallu fixer les loyers à un prix tel, que les ouvriers modestes se sont forcément trouvés écartés.

Aussi a-t-on constaté que les anciens habitants des districts assainis se repliaient, devant ces loyers inabordables pour eux, vers les quartiers immédiatement voisins, dont ils accroissaient d'autant l'encombrement, tandis que les nouvelles maisons attiraient un grand nombre d'artisans aisés qui avaient déjà pris ou étaient sur le point de prendre l'habitude de vivre hors la ville.

3° *La concurrence municipale décourage l'initiative privée.* A tort ou à raison, les particuliers qui s'adonnaient à la construction et à l'exploitation des logements à bon marché, ont pris ombrage de l'entreprise municipale. Ils se plaignent surtout de la diminution fictive que le Conseil fait subir aux prix des terrains par ses estimations arbitraires.

A ces observations d'ordre purement économique il convient d'ajouter une critique d'ordre moral :

Les fonctionnaires que la municipalité de Londres emploie pour la surveillance de ces immeubles travaillent certes avec l'automatisme parfait que l'on a coutume de trouver dans les administrations publiques anglaises, mais les locataires qui subissent leur contrôle impersonnel et digne en ressentent comme un malaise. L'initiative privée fait mieux, car les intendants et les concierges qu'elle emploie, loin d'avoir la raideur gourmée des employés d'administration, sympathisent bien plus avec le public. Beaucoup d'ouvriers, par exemple, répugnent à prendre pension dans un *municipal lodging house* (1). Il leur semble que le fait d'y habiter a quelque chose de dégradant et ils séjournent, par contre, beaucoup plus volontiers dans les établissements particuliers analogues, tels les hôtelleries *Rowton* où le personnel leur montre

(1) Il y a aussi la question d'enseigne sur laquelle on ne saurait trop insister. Le nom même de *Municipal lodging house* choque l'ouvrier par son allure administrative.

moins d'officielle condescendance et plus d'active sympathie.

En somme, le Conseil du comté de Londres a peut être trop présumé de ses forces et de son droit lorsqu'il a entrepris ces constructions utilitaires et gigantesques qui ont soulevé de si justes critiques. Sa grande faute a été de ne s'occuper, dans cette question des habitations dites à bon marché, que des artisans aisés en laissant complètement de côté l'ouvrier modeste dont la situation est autrement intéressante. Si l'on veut bien tenir compte néanmoins des circonstances très particulières, très définies, qui limitaient l'action municipale, on sera forcé de reconnaître la bonne volonté et les sérieuses qualités d'administration dont elle a fait preuve.

D. Alf. AGACHE.



LES

PREMIERS SOUVERAINS DE LA GASCOGNE

I

Dans un précédent article (1), nous avons essayé de montrer qu'à une époque très reculée de l'antiquité une famille de commerçants métallurges, qui s'était installée dans certains replis de la chaîne des Pyrénées, a pu se rendre maîtresse de tout le pays qui forme aujourd'hui la Gascogne.

L'hypothèse que nous avons émise à ce sujet, en nous inspirant de certains travaux remarquables déjà parus dans la *Science sociale*, nous a paru pouvoir s'accorder, d'une part avec la géographie physique du Lieu, d'autre part avec les données de l'archéologie et de l'histoire. Nous n'avons certainement pas la prétention d'avoir dit le dernier mot sur cette question. Cependant, si notre hypothèse était reconnue susceptible de rendre suffisamment compte des faits tels qu'ils ont dû se passer, elle aurait l'avantage de révéler un ensemble de phénomènes sociaux caractéristiques au plus haut degré. La famille des métallurges pyrénéens aurait joui soit de la souveraineté, soit d'une influence prépondérante dans le pays gascon, depuis l'antiquité jusqu'au début des temps modernes. Au xv^e siècle, lorsque Charles VII fit la conquête de la Gascogne, il l'enleva aux rois d'Angleterre qui étaient les héritiers des dues pyrénéens. Même, après l'annexion à la France, des familles descendant de ces antiques souverains ont continué à y posséder de vastes

(1) V. *Science sociale*, mai 1903.

domaines. Beaucoup de membres de ces familles ont joué un rôle dans l'histoire politique ou militaire de l'ancienne monarchie, il en est aussi qui se sont signalés dans divers événements postérieurs à la Révolution. Ce fut à l'occasion de ces personnages que naquit la renommée des « Cadets de Gascogne ». La famille des métallurges pyrénéens aurait donc joué le rôle capital dans la formation du type gascon.

On n'aura donc pas de peine à comprendre que nous ayons le désir de revenir sur notre hypothèse, de l'examiner de très près, de voir, autant que possible, comment les choses se sont passées dans le détail.

Peut-être arriverons-nous ainsi à découvrir de nouveaux arguments qui pourraient fortifier notre démonstration. Notre ambition serait cependant satisfaite, si l'étude d'un tel sujet nous fournissait seulement l'occasion de signaler certains faits susceptibles d'intéresser les amis de la Science sociale.

Nous visons donc à faire mieux que le simple exposé des indications qui nous a conduit à émettre notre hypothèse. Selon le procédé de la Science sociale, nous allons étudier la famille des souverains gascons en elle-même. Pour nous servir d'une expression désormais consacrée, nous allons passer cette famille au crible de la nomenclature.

Pour mener à bien ce travail, nous devons prendre notre famille à une période déterminée de sa longue existence. Or il nous semble bien que, pour une telle famille, les recherches concernant sa vie et son rôle pendant l'antiquité doivent être particulièrement fécondes. Les phénomènes caractéristiques que nous nous proposons de mettre en relief se passaient alors dans des conditions relativement simples.

Bien plus, puisque les mêmes races se sont maintenues sur le même sol sans subir de transformations profondes, la manière dont les choses se passèrent à l'origine a dû influencer directement et profondément le caractère propre des faits qui se sont accomplis aux époques postérieures.

Les renseignements fournis par les témoignages relatifs à la période préromaine sont évidemment incomplets; parfois

même ils manquent de précision. C'est pourquoi nous nous réservons le droit de nous reporter, de temps en temps, à des époques postérieures, au sujet desquelles une certaine abondance de documents suffisamment précis peut rendre moins difficile l'application de la méthode d'observation. Ce procédé a déjà été employé dans beaucoup de travaux publiés par la *Science sociale*, et il a donné des résultats qui nous engagent, malgré notre inexpérience, à tenter de le mettre en pratique dans l'étude de la Gascogne.

Nous avons pu voir en quoi consistait le *Lieu* occupé par notre famille de chefs gascons dans l'antiquité. C'était la partie du Sud-Ouest que les invasions celtiques n'avaient pu entamer, et qui était alors connue sous le nom d'Aquitaine. Nous croyons même avoir quelques raisons de penser que la zone d'influence de cette famille devait s'étendre quelque peu sur le versant sud des Pyrénées. Les premiers souverains de l'Aragon et de la Navarre (ix^e et x^e siècles) sont issus de la famille des chefs vascons devenues ducs de Vasconie ou Gascogne. Toutefois, dans cette étude, nous nous occuperons seulement du versant français des Pyrénées, laissant à d'autres plus compétents le soin de rechercher quelle a pu être l'influence des descendants de nos métallurges sur les destinées sociales de l'Espagne.

Ce fut grâce à leur installation de la vallée d'Aure que, selon notre hypothèse, les métallurges de l'antiquité ont pu dominer le pays gascon. Leurs descendants avaient dans leur domaine le val d'Aran devenu espagnol dans la suite. Plus à l'est le Couserans, l'ancien territoire des Couserani, qui se compose du bassin du Salat, est cité par les auteurs anciens comme faisant partie de l'Aquitaine. Il était considéré au moyen âge comme une dépendance du Cominges qui avait fait partie du patrimoine des ducs de Gascogne. Au contraire, le bassin de l'Ariège dépendit, jusque vers le xi^e siècle, des comtes de Carcassonne. La vallée de l'Ariège avait été soumise par les Volsques Tectosages qui avaient étendu leur domination de Narbonne à Toulouse et les métallurges pyrénéens avaient réussi à maintenir leur autorité dans la haute vallée du Salat et dans la vallée

de la Garonne jusqu'aux environs de l'*oppidum* de Saint-Bertrand de Cominges (1).

La date de l'installation de nos métallurges ne saurait être déterminée même d'une façon approximative. Elle est certainement antérieure à l'arrivée des grandes migrations celtiques dans les bassins de l'Aude et de la Garonne. Les Celtes n'auraient pas manqué d'envahir les vallées gasconnes s'ils n'avaient trouvé, pour leur résister, que les petits groupes de pasteurs ibères.

II

Pour bien montrer le rôle social des chefs pyrénéens, il nous semble utile de présenter une description un peu détaillée du pays gascon. Nous allons donc essayer de compléter les indications trop sommaires que nous avons données au début de cette étude. Pour être précis, nous devrions pouvoir nous appuyer sur des monographies de famille représentant les divers types de populations des pays compris entre la Garonne et les Pyrénées. Ces monographies, malheureusement, sont encore à faire, et nous devons nous borner à des indications rapides (2).

Le Cominges, l'ancien territoire des *Convenæ*, comprend la vallée supérieure de la Garonne depuis sa sortie du val d'Aran jusqu'aux environs de Montréjeau (tout près de Saint-Bertrand de Cominges), avec les vallées des cours d'eau tributaires.

Cette région fut vraisemblablement peuplée tout d'abord par des groupes de pasteurs qui arrivaient d'Espagne par le val d'Aran. Dans le Cominges, la vallée de la Garonne est déjà large et ses alluvions sont très fécondes. Les vallées des affluents qui coulent au milieu des montagnes sont étroites, mais le fond en est fertile.

Ce commencement de la plaine garonnaise devait attirer les

(1) Anciennement appelé *Lugdunum Convenarum*.

(2) Nous négligeons du parler de Couserans qui est aujourd'hui considéré comme ne faisant pas partie du pays gascon.

familles pastorales ibères engagées dans les défilés de la montagne, et qui avaient hâte de trouver des pâturages étendus. Les pasteurs durent de bonne heure s'y trouver à l'étroit par suite des migrations qui arrivaient sans cesse. Ils furent ainsi obligés à se livrer à une certaine culture. On a voulu voir dans le mot *Couvence* l'indication que les habitants de cette région doivent leur origine à un groupe d'Espagnols turbulents qui fut rassemblé et installé là par Pompée après ses victoires sur Sertorius allié aux chefs pyrénéens. Il est fort possible que Pompée ait fait dans le Cominges une de ces tentatives de colonisation comme, du reste, il en fit dans d'autres régions. Nous croyons cependant qu'à l'origine le peuplement du Cominges s'opéra par des tribus pastorales toujours à la recherche de pâturages plus abondants.

Strabon cite le territoire des *Convenæ* comme très fertile, et il l'oppose à la partie occidentale de l'Aquitaine, qui était sablonneuse et ne pouvait produire d'autre céréale que le mil. Le mil a très longtemps été la culture caractéristique des Ibères. Si donc, comme porte à le croire le texte du géographe grec, d'autres cultures étaient pratiquées dans le Cominges, elles y furent introduites par les métallurges pyrénéens qui avaient créé des exploitations agricoles.

Voilà pour le Cominges, qui forme la partie de la Gascogne spécialement orientée vers Toulouse.

La vallée d'Aure donne accès du côté de l'Espagne aux vallées des différentes rivières qui sortent du plateau de Lannemezan. Ces vallées sont étroites, mais leurs bas-fonds sont fertiles tandis que le plateau a, pour toute végétation, des bruyères très courtes.

Les pasteurs qui arrivaient d'Espagne en cheminant dans les étroits passages de la montagne, devaient se porter fort avant dans le nord, s'ils voulaient trouver des pâturages suffisants. Or, dans le nord, les vallées de ces rivières sont le plus souvent assez étroites, et les coteaux qui les bordent n'offrent que des terres maigres qui, avant la création des vignobles, étaient garnis d'épais bois de chênes. Même en essayant d'incendier les bois, les pasteurs n'auraient trouvé sur les hauteurs

que des herbes peu abondantes. Plus au nord encore, la plaine de la Garonne dut se trouver de bonne heure encombrée de populations venues de diverses directions. Les gens des petites vallées furent donc, par l'effet des conditions naturelles du Lieu, obligés de se plier à la culture.

Or, le long de la Baïse, du Gers et de beaucoup de leurs affluents (1), la bande d'alluvions proprement dite est très peu large ; le reste de la vallée est formé d'un terrain argilo-siliceux, appelé dans le pays boubène. La boubène produit en abondance des céréales et des fourrages, mais elle est d'un travail très difficile. Après une pluie, elle durcit au bout de quelques jours de sécheresse, et elle devient ainsi impénétrable à la charrue. Si donc on veut la labourer, il faut savoir profiter d'une très courte période : sur les entablements des coteaux, les terres fortes, comme on les appelle, sont généralement argilo-calcaires, et très boueuses. Longtemps elles conservent l'humidité. Elles ne peuvent être labourées que lorsque la terre est suffisamment sèche, et avant qu'une nouvelle pluie ne survienne.

Ce bassin des rivières sortant du plateau de Lannemezan constitue donc une zone de terrains où les travaux sont particulièrement difficiles.

Le paysan de cette région est laborieux, frugal. Il est bien moins porté que les autres paysans du midi aux amusements, aux fêtes, aux réunions. Une demi-journée passée au dehors peut représenter pour lui une grande perte. Une période de pluies peut arriver et l'obliger à ajourner indéfiniment le travail qu'il aurait accompli s'il était resté chez lui au lieu de s'absenter.

Malgré la difficulté du travail, le sol de ces vallées est très fertile ; de nos jours, il produit en grande abondance des céréales, et surtout des fourrages. Nos métallurges durent, dès une très haute antiquité, entreprendre de le mettre sérieusement en valeur. Strabon donne le pays des Ausci (environs d'Auch) comme très fertile.

(1) Il faudrait joindre, à ces vallées des affluents de la Garonne, les vallées de l'Arros et du Bouès, qui appartiennent au bassin de l'Adour.

La plaine de Tarbes, prolongée par la vallée de l'Adour, reçut des émigrants des régions montagneuses voisines qui trouvaient là une terre produisant des herbes en très grande abondance. Lorsque le tassement de la population obligea les populations pastorales à faire de la culture, cette terre de riches alluvions s'y prêta merveilleusement. Les familles qui se trouvaient à l'étroit dans la vallée de l'Adour s'en allèrent peupler la région dite du Bas-Armagnac, formée de terrains sablonneux, légers et où la culture est extrêmement facile. Le paysan du bas Armagnac diffère sensiblement de celui des vallées du Gers et de la Baïse. Il est plus gai, plus bavard, a l'air d'avoir moins de soucis, il aime les fêtes, les foires, les réunions de toute sorte.

La Chalosse a très probablement été peuplée par des migrations qui suivaient les affluents de la rive gauche de l'Adour. Les terrains y sont très légers comme dans le bas Armagnac; sur le flanc des coteaux comme dans les parties basses, un sous-sol argileux maintient une humidité constante. Ça et là se trouvent des plaines sablonneuses formant de petites landes et offrant des pâturages assez étendus. Le paysan de la Chalosse, habitué aux travaux faciles, a beaucoup de traits communs avec le paysan du bas Armagnac. Toutefois il a moins subi que ce dernier le patronage des grands propriétaires de vignobles; les familles se sont maintenues mieux organisées. L'atelier de travail de l'homme est resté longtemps en Chalosse séparé de celui de la femme. De nos jours, tandis que l'homme travaille aux champs avec la charrue, la femme reste à la maison où elle se livre à des travaux de couture. Cette population de la Chalosse a trouvé moyen de vivre dans l'aisance grâce à la culture facile du maïs et à l'élevage des volailles. Le paysan de la Chalosse émigré se fait remarquer par son énergie et son esprit débrouillard. Il constitue un vrai type de Gascon.

Le Béarn est formé de vallées isolées les unes des autres, et où le climat est incertain par suite du voisinage de la mer et des montagnes. Les productions de la culture y sont très aléatoires. Ce pays est resté longtemps pastoral.

La lande, que nous avons déjà étudiée assez longuement, fut

peuplée par des groupes de pasteurs arrivant des vallées béarnaises. Le Marensin fut vraisemblablement peuplé avant la Grande Lande. Le Marensin, tout près du Béarn, offre des pâturages assez abondants. Dans la Grande Lande, la race a subi une dégénérescence physique par suite de l'insalubrité du pays. Il se produit aujourd'hui, dans le pays landais, une sorte de migration allant de l'ouest à l'est. Des familles quittent le Marensin, et cherchent à se rapprocher des pays à vignes.

Nous devrions, pour être complet, mentionner les différentes populations de la montagne; mais elles constituent des types sociaux assez dissemblables. M. Butel, en étudiant la vallée d'Ossau, a donné une description excellente d'une de ces variétés. Nous consacrerons seulement quelques lignes au type basque.

Le pays basque, région de hautes vallées séparées par des montagnes de faible hauteur, est tout voisin de la mer et subit les influences climatiques du Gulf-Stream. On y trouve des bois de châtaigniers assez étendus. Le pommier y vient très bien. Les populations pastorales qui y furent conduites en suivant les vallées du bassin de l'Ebre, y trouvèrent dans la cueillette des fruits un moyen d'existence facile. Elles se trouvèrent ainsi dispensées de beaucoup de longues courses avec les troupeaux, et en vinrent à se sédentariser. Lorsque des essaims voulurent avancer vers le nord, ils trouvèrent les vallées et les landes occupées par des groupes qui avaient eu hâte de traverser les passes difficiles et les régions ingrates de la partie centrale des Pyrénées. Les Basques furent obligés de se plier à la culture. Ceux qui se trouvaient dans le voisinage de la mer se livrèrent à la pêche. Comme leurs voisins des Pyrénées Centrales, d'ailleurs, ils formèrent des tribus indépendantes, ils n'acceptèrent de souverain qu'en stipulant le respect de leurs libertés locales et traditionnelles. A la différence des autres montagnards, grâce à leur éloignement des voies de la civilisation, ils conservèrent leur idiome primitif et leurs antiques coutumes.

Tels furent les groupes de populations sur lesquels les métallurges pyrénéens établirent, soit leur domination absolue comme dans les régions basses, soit un simple protectorat

comme dans la montagne et surtout dans le pays basque.

Nous devons maintenant étudier les métallurges eux-mêmes, et commencer par leur genre de travail. Nous verrons ainsi les moyens d'action qu'ils eurent à leur disposition.

III

Pour exploiter avantageusement des gisements dans les Pyrénées, il faut pouvoir transporter commodément les minerais. Une des grandes difficultés pour les compagnies qui, de nos jours, veulent tirer parti des richesses minières de cette région, c'est de faire arriver les charrettes jusqu'aux lieux d'extraction. Beaucoup de passages de la montagne sont trop étroits, et les transports doivent se faire à dos de mulet, ou bien sur de petits chariots trainés par des ânes. Voilà certes des moyens qui sont très désavantageux, quand il s'agit de minerais communs, tels que le cuivre, le plomb ou le fer.

Les métallurges de l'antiquité devaient donc exploiter, de préférence, les gisements situés à proximité de vallées assez larges pour laisser passer les caravanes de charrettes. Autant que possible même, ils devaient désirer trouver sur place le bétail et les gens pour le conduire. Des vallées fertiles, et autour desquelles on pouvait trouver d'abondants gisements de minerai, voilà bien les emplacements recherchés par les métallurges qui venaient s'installer dans des régions montagneuses.

Or, dans la chaîne des Pyrénées, deux sites dans lesquels nous avons déjà signalé la présence de nos antiques industriels réalisent parfaitement ces conditions. Ce sont, d'une part, la vallée d'Aure avec ses bourgs d'origine très ancienne; d'autre part, la haute vallée d'Hasparren dans le pays basque. La ville d'Hasparren est aujourd'hui le siège de foires importantes où se vendent des bestiaux qui sont expédiés jusqu'à Marseille.

Les montagnes constituaient pour nos gens un abri naturel contre les invasions. Ils avaient cependant des précautions à prendre contre les agressions des bandes de montagnards dissi-

dents. Ils furent donc très probablement obligés d'y entretenir des garnisons, et même d'y faire construire quelques fortifications.

Dans les vallées, les chefs de la montagne avaient besoin d'avoir des postes bien placés et facilement défendables dans le but de prévenir les invasions, de garantir la sécurité des routes, et aussi de pouvoir maintenir l'ordre parmi les tribus pastorales qu'ils voulaient assujettir. De là, la création des *oppida*. On choisissait, autant que possible, des collines, des mamelons élevés difficilement accessibles, ou tout au moins pouvant être sérieusement fortifiés. Les *oppida* les plus caractéristiques étaient : Lugdunum Convenarum (aujourd'hui saint Bertrand de Cominges), qui commande la vallée supérieure de la Garonne : Elimberris ou Illimberris, (aujourd'hui Auch) (1), Lectora (Lectoure), le long de la vallée du Gers, Atura (aujourd'hui Aire) et Dax dans la vallée de l'Adour, Bencharnum (aujourd'hui Lescaur) tout près du Gave de Pau, Sos sur la Ténarèze, Elusa (Eauze) près de cette route, Cossio Vasatum (aujourd'hui Bazas) sur la route que prenaient nos gens quand ils allaient des Pyrénées Centrales à Bordeaux, Iluro (Oloron) à la jonction des routes qui suivaient les vallées d'Aspe et d'Ossau. La ville de Tarbes qui existait dans l'antiquité ne mérite pas le nom d'*oppidum*, mais il est facile de comprendre que nos chefs, maîtres de toutes les hauteurs voisines, et de la vallée de l'Adour, avaient toutes les facilités pour la maintenir en sécurité.

Ces *oppida*, ainsi que les localités industrielles de la montagne, furent les premiers centres urbains de la Gascogne. Dans la suite, lorsque le pays fut pacifié et mis en valeur, d'autres agglomérations se créèrent. Elles étaient appelées *vici* sous la domination romaine.

Dans les centres qu'ils créèrent, les métallurges installèrent des garnisons. Ils devaient trouver dans la montagne des gens

(1) Il nous semble possible d'expliquer pourquoi, pendant si longtemps, Auch fut considéré comme la capitale de la Gascogne. Cette ville est située au centre même de la région des vallées qui sortent du plateau de Lannemezan et qui est la partie de la Gascogne la plus caractéristique.

au tempérament aventurier qui, sous eux, devinrent des mercenaires dévoués et intrépides. Au ^{vi}^e siècle, les Vascons firent merveilleusement les affaires des chefs pyrénéens qui voulaient redevenir les maîtres de l'Aquitaine. Les Basques se sont toujours enrôlés avec ardeur au service des rois d'Espagne, et les rois de France ont quelquefois recruté des Cantabres. De nos jours, les montagnards du Cominges et du Couserans, émigrés comme ouvriers à Toulouse, répondent avec empressement à l'appel des politiciens, quand il s'agit de prendre part à des manifestations violentes.

Dans les villes autour desquelles se trouvaient des gisements de minerais, arrivèrent des forgerons recrutés dans des régions civilisées. A l'origine, ces forgerons devaient se rattacher à ces vieilles confréries d'ouvriers métallurgistes soumises à des rites particuliers. Les érudits voient aujourd'hui dans les caravanes de tziganes des vestiges de ces corporations primitives (1).

Les communautés pastorales ibères fournissaient avec leurs charrettes les moyens de transport. Ce genre de travail convenait tout particulièrement à des gens qui avaient l'habitude des longues courses nécessitées par la vie pastorale et qui trouvaient là quelques ressources leur permettant d'améliorer leur mode d'existence ou de faire quelques économies.

Dans les tribus ibères, les métallurges recrutaient des charbonniers. Ils avaient besoin de charbon pour les fusions, pour l'élaboration du minerai de fer, pour la fabrication du bronze.

Le travail des mines était exercé par des hommes de peine qui étaient ou bien des gens recrutés dans les tribus du voisinage, ou bien des mineurs soumis à la condition des esclaves et amenés par le patron métallurge. Les exploitations étaient dirigées par des chefs de chantier au courant des procédés d'extraction. Ce furent vraisemblablement ces contremaîtres mineurs

(1) Les ouvriers des forges seigneuriales paraissent avoir été liés à leurs patrons par des liens fort étroits. Les ouvriers des forges d'Uza (dont la fondation remonte à l'an 1200 environ) appartiennent à des familles attachées à l'établissement depuis des siècles. Le propriétaire actuel (M. de Lu-Saluces) se considère comme lie vis-à-vis de ses ouvriers, et il les fait travailler même quand les prix des fontes au bois ne sont pas rémunérateurs.

qui furent appelés à Sos lors de l'invasion romaine pour creuser les galeries destinées à contrecarrer les travaux d'approche des Romains.

Des soldats mercenaires, et des ouvriers métallurgistes, voilà quels furent tout d'abord les éléments essentiels de la population des villes gasconnes. A leur suite, arrivèrent des ouvriers exerçant les différentes professions utiles à la vie, et aussi des ouvriers d'art (ciseleurs, émailleurs, orfèvres) comme on en rencontre dans tous les pays arrivés à un certain degré de richesses pour l'exploitation et le commerce des métaux.

Dans la suite, des marchands de Toulouse, de la Méditerranée, ou même des bords de la Garonne vinrent trafiquer en Gascogne. Ils créèrent dans les *oppida* ou sous leur protection des comptoirs ou des industries en se soumettant à certaines obligations vis-à-vis des maîtres du pays.

Les anciens *oppida* sont aujourd'hui reconnaissables. Même lorsque ces agglomérations se sont considérablement agrandies (c'est le cas pour Auch, Oloron, Dax, Aire, Eauze), il est facile de retrouver l'emplacement de l'*oppidum* antique. On peut constater qu'ils avaient seulement l'étendue et le chiffre de population d'un bourg un peu considérable (500 à 1500 habitants, tout au plus. En réalité, ils étaient à l'origine comme des oasis de la civilisation au milieu d'un pays encore barbare. L'action de notre famille pyrénéenne s'est exercée sur une grande étendue de territoire; elle ne s'était pas attachée à fonder un véritable grand centre comme l'étaient les principaux comptoirs commerciaux de l'antiquité.

IV

A côté de l'occupation militaire et de l'exploitation industrielle du pays gascon, il y a eu, de la part des chefs pyrénéens, une œuvre de colonisation agricole dont les débuts paraissent remonter à la période préromaine.

Nos chefs qui se voyaient les maîtres de régions fertiles,

furent tentés de les mettre en valeur. Ils connaissaient déjà les grands domaines agricoles des régions méditerranéennes. En créer de semblables dans les vallées de Gascogne devait être chose facile à des gens entreprenants et ayant à leur disposition les richesses acquises par l'exploitation des métaux.

Plier à la culture des paysans du Comingés ou des vallées des affluents de la rive gauche de la Garonne, leur faire adopter la culture du blé, ne devait pas présenter de trop grandes difficultés, étant donné la nécessité où s'étaient trouvées ces populations de recourir de plus en plus au travail du sol. Plus difficile était la création de vignobles sur les coteaux et les plateaux. Il fallait défricher ces terres naturellement boisées, et de nombreux travailleurs étaient nécessaires. Il fallait faire les plantations, les entretenir. Les écrits d'Ausone comme les documents du moyen âge nous disent que les anciennes vignes du sud-ouest étaient montées sur échelas, soumises à des tailles soignées, épamprées avec soin; de temps en temps, lorsqu'elles faiblissaient, on enfouissait à leurs pieds certaines matières qui leur rendaient leur vigueur normale. Les domaines de l'ancienne Aquitaine devaient donc comprendre des vignobles sur les parties élevées, autour des *oppida* et des villas, et de vastes étendues de cultures diverses (blés, fourrages, prairies, plantes textiles) (1).

La culture rendait nécessaire l'entretien de bœufs et de vaches. On avait besoin de chevaux pour les déplacements. On avait aussi des troupeaux de moutons. En lisant l'histoire du Béarn de Marca, on constate que les seigneurs pyrénéens du moyen âge attachaient une certaine valeur aux moutons et aux brebis. Ces animaux faisaient parfois l'objet de donations en faveur de couvents, d'hôpitaux, d'abbayes. De nos jours, dans beaucoup de châteaux des pays gascons, se trouve un

(1) Sidoine Apollinaire (*carmina* XII) nous montre une matrone aquitaine filant l'or et la soie à une quenouille assyrienne. Ce fait nous porterait à croire que l'art de filer à la quenouille devait constituer, chez les chefs aquitains, un atelier de travail accessoire dont les femmes avaient la charge, ainsi que cela avait lieu dans beaucoup de sociétés aristocratiques. M. Champault l'a signalé chez les Phéaciens d'Ischia.

berger chargé d'un troupeau, et dépendant directement du propriétaire.

De tout cela, nous sommes portés à conclure que les domaines constitués par les chefs de l'Aquitaine étaient des domaines à culture intégrale.

Dans la partie de ces domaines qui n'était pas exploitée par les paysans ibères sous le régime du colonat, il devait y avoir des esclaves attachés à la culture. Les paysans des environs devaient y être appelés pour faire des journées. Le travail devait être dirigé, soit par un membre de la famille des propriétaires (nous verrons dans la suite que c'était une communauté nombreuse), soit par un chef de culture expérimenté.

Les souverains de l'Aquitaine avaient en réalité un immense domaine à surveiller, à défendre, à administrer. Comme leurs descendants du moyen âge, ils devaient avoir pris l'habitude des longues chevauchées. De temps en temps, ils devaient quitter leurs hautes demeures des montagnes pour aller faire des séjours dans leurs *oppida* et leurs villas, au milieu des coteaux ensoleillés plantés de vignobles, et des vallées où poussaient d'abondantes moissons. Quelquefois aussi, ils allaient à leurs entrepôts de Bordeaux et de Toulouse, peut-être même jusqu'à Narbonne et à Marseille. Ils s'y rencontraient avec d'autres grands négociants et aussi avec les chefs des grandes tribus gauloises qui venaient prendre contact avec les milieux civilisés.

Les habitants des petites villes entreprirent en petit les cultures que leurs souverains pratiquaient en grand. Ils créèrent des fermes, plantèrent des parcelles de terrain en vignes.

Ces gens des petites villes arrivèrent vraisemblablement au même degré de civilisation que leurs contemporains qui habitaient les cités de l'intérieur des terres dans la Gaule méridionale. Après la conquête romaine, l'assimilation de tout ce monde à la civilisation des vainqueurs fut extrêmement facile. Les Romains créèrent de grandes routes qui mirent les *oppida* de l'Aquitaine en communication directe avec Toulouse, la grande porte de la civilisation du côté de l'Orient.

Sous l'Empire romain, l'Aquitaine fut remarquablement prospère. Les écrits d'Ausone, comme les vestiges de nombreuses villas, témoignent d'une grande richesse et d'un grand luxe.

Au début du moyen âge, l'Aquitaine fut l'objet d'ardentes convoitises de la part des princes francs. Les Mérovingiens, successeurs de Clovis, se la partagèrent en la découpant de la façon la plus bizarre. Chacun voulait en avoir un morceau. Après de nombreuses compétitions, ce fut le chef pyrénéen qui redevint le maître du pays (1).

Le véritable rôle social de la famille que nous étudions nous semble pouvoir se résumer ainsi.

Une famille de commerçants civilisés s'est enrichie par l'exploitation des minerais dans les Pyrénées. Elle a utilisé un coin de cette chaîne pour s'installer sur une ligne de partage des eaux et dominer ainsi tout le pays gascon. Devenue la maîtresse de cette région, elle a créé de vastes domaines à culture intégrale.

Elle a ainsi accompli une œuvre de transformation économique au milieu d'une population dépourvue de toute aptitude aux initiatives fécondes (2).

C'est donc, en réalité, par l'œuvre d'une puissante famille d'industriels que la Gascogne est entrée dans les voies de la civilisation, et la population indigène a plus ou moins directement subi le patronage de cette famille. C'est donc grâce à l'industrie que le type gascon est devenu ce qu'il est. Son évolution a naturellement été tout autre que celle des peuples doués par eux-mêmes de l'esprit d'initiative et de l'aptitude à la culture. Nous aurons plus tard à apprécier les conséquences de cette différence de point de départ au point de vue de l'orientation de la race.

J. GARAS.

(A suivre.)

(1) Le premier duc de Vasconie, Félix, était à la fois chef des Gascons et patrice à Toulouse.

(2) Deux types sociaux de race ibère nous semblent doués d'une certaine initiative par eux-mêmes : ce sont, d'une part, les paysans de la Chalosse; d'autre part, les Basques voisins de la côte. Il y aurait lieu de les étudier de très près.

LE MOUVEMENT SOCIAL

I. — LES SEPT PAYS DE FRANCE (PROJET DE M. HENRI MAZEL).

M. Henri Mazel, qui, sans être précisément des nôtres, a témoigné souvent de l'intérêt que lui inspirent nos travaux et notre revue, vient de publier, dans la *Coopération des Idées*, un article remarquable intitulé « Les sept pays de France ». C'est toujours la grande question de la décentralisation provinciale qui revient sur le tapis. M. Henri Mazel, qui ne se fait pas illusion sur l'accueil réservé aux projets de réforme élaborés sur cette matière, tient, en commençant, à se railler agréablement lui-même, ainsi que tous ceux qui « pour résoudre le problème de la centralisation, n'ont besoin que d'un crayon bleu ». Du reste, le courant actuel n'est pas favorable à une diminution de l'autorité dans le pouvoir central :

« Tant que Paris aura 3 millions d'habitants, tant que le réseau de nos voies ferrées restera en toile d'araignée rayonnante, tant que la masse allemande pèsera sur notre flanc endolori, tant que notre tournure d'esprit national gardera le pli des dix ou quinze derniers siècles, la décentralisation ne sera bonne qu'à servir de gargarisme oratoire aux naïfs électeurs et aux subtils élus. Aussi, pour le spectateur narquois, il n'est pas de plus instructif spectacle que de voir agir ceux qui viennent de parler. Les électeurs attendent du Parlement la renaissance de la vie provinciale, et les élus serrent le cou le plus délibérément du monde aux provincialités qui ne sont pas de leur avis. Quand des communes hésitèrent à se saigner aux quatre veines pour laïciser leurs écoles ou leurs hospices, la cause sacrée ne pesa pas lourd dans la balance, même aux yeux de M. Beauquier, président de toutes les Ligues de décentralisation. »

Et cependant, constate M. Mazel, « il n'en est pas moins amusant de manier le crayon bleu. » On peut toujours se livrer à ce passe-temps qui ne fait de mal à personne. En outre, il est bien certain

que les divisions d'un État ne sont pas chose indifférente. Et puis, ajoute-t-il avec sa bonne humeur, « s'il y avait moins de noms de provinces et de chefs-lieux à apprendre pour les examens, ce serait toujours cela de gagné ».

M. Mazel montre ensuite que, lorsqu'on en vient aux plans de décentralisation, on se heurte forcément aux rivalités de certaines grandes villes qui ne sont pas de très grandes villes, Nîmes et Montpellier, par exemple. Chacune a l'ambition de devenir capitale, et pourquoi serait-ce l'une plutôt que l'autre? Autre écueil : même si on « décentralisait », on risquerait de conserver sous d'autres noms tous les fonctionnaires actuels. « On ne détruit que ce qu'on remplace, a-t-on dit. *Et on n'économise que ce qu'on ne remplace pas.* » Ne pas remplacer! voilà ce que nous n'obtiendrons pas de nos politiciens qui ont tant de clients à caser. Ils feraient plutôt deux cents départements pour créer de nouveaux préfets, que de supprimer purement et simplement des préfectures.

Mais laissons parler M. Henri Mazel, qui va nous exposer son plan à lui — le dernier, car il nous avoue en avoir confectionné plusieurs. C'est un plan de division en sept pays. Entre parenthèses, nous n'aimons pas trop ce mot de *pays*, qui, en vertu même du langage local, correspond plutôt aux arrondissements; mais c'est une question de détail à laquelle, probablement, M. Mazel n'attache aucune importance.

Nous citons donc notre confrère :

« Si l'on veut faire véritablement de la décentralisation politique, c'est-à-dire avoir des régions assez importantes pour vivre d'une vie propre tout en collaborant à la vie nationale, il faut trancher dans le grand, et se résigner à ne pas vouloir faire de Nîmes ou de Montpellier, de Besançon ou de Chambéry des capitales. La France est, en somme, un petit pays, et depuis les chemins de fer et les télégraphes, un très petit. Ses régions sont peu nombreuses et toutes tracées par la nature; les bassins de la Seine, de la Loire, de la Garonne, du Rhône, voilà les principales; ajoutez-y le Plateau central, le littoral méditerranéen, le versant du Rhin. Cela nous fait, en somme, sept pays. Voyons si cette division peut cadrer avec nos circonscriptions présentes.

« Car il ne s'agirait pas de faire table rase de ce qui existe. Depuis plus d'un siècle qu'il fonctionne, le département a eu le temps de se légitimer; aujourd'hui, il est aussi rationnel que les anciennes provinces, elles aussi, au début, résultat arbitraire des vicissitudes his-

toriques. A quoi répondait le Languedoc, et quel lien y avait-il entre Toulouse, Nîmes et le Puy-en-Velay? Revenir à ces divisions d'avant 1789 serait d'autant plus inutile que nos départements coïncident le plus souvent avec leurs subdivisions, et qu'ils présentent, en somme, leurs avantages sans avoir leurs inconvénients. Parmi ces anciennes provinces, les unes étaient beaucoup trop petites et celles-là sont fort justement devenues de simples départements, comme le Comtat ou le Roussillon, et les autres, quoique plus grandes, ne seraient plus assez importantes aujourd'hui pour conserver leur vie particulière en face de l'immense foyer d'appel qu'est Paris.

« Le versant de la Manche formerait le premier de nos sept pays de France. Paris en serait, sans conteste, le cœur. Cette région ne comprendrait pas tout le littoral de la Manche, la péninsule bretonne restant à part, et comprendrait, par contre, le petit angle de la mer du Nord que nous avons. Ce serait le bassin de la Seine, moins les hautes vallées de l'Yonne et de la Marne, joint aux bassins des autres petits fleuves de Picardie et d'Artois. Les quatorze départements qui la constitueraient forment trois groupes faciles à distinguer : l'Oise, la Somme, le Pas-de-Calais et le Nord, avec Lille pour point d'attraction à l'extrême-nord; la Seine-Inférieure, l'Eure, le Calvados, l'Orne et la Manche, la région normande, avec Rouen pour centre historique; enfin, la Seine, la Seine-et-Marne, la Seine-et-Oise et l'Eure-et-Loir, c'est-à-dire la banlieue de Paris. Mais tout en gardant ses sous-physionomies normande, lutétienne et picarde-flamande, cette vaste région aurait le grand caractère commun d'être la prolongation de Paris vers l'Angleterre et la Belgique.

« Le second de nos sept pays s'étendrait tout autour de la Loire navigable, avec Nantes pour métropole, Nantes à la fois bretonne, angevine et vendéenne, et cette triple appellation caractérise assez bien les trois groupes de départements qui constitueraient la grande région de l'Ouest. D'abord le groupe breton : Finistère, Morbihan, Côtes-du-Nord, Ille-et-Vilaine, dont Rennes serait naturellement le cœur. Puis le groupe des bords de la Loire : Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, Indre-et-Loire, avec la Sarthe et la Mayenne, convergeant vers Nantes. Enfin, le groupe d'entre Loire et Gironde : Vendée, Deux-Sèvres, Vienne, Charente, Charente-Inférieure, ayant la Rochelle pour poste sur l'Océan. La région totale compterait ainsi quinze départements, dont les habitants, malgré les dissemblances que peuvent présenter un Breton et un Poitevin, n'en ont pas moins un air de famille, des sympathies communes, des intérêts identiques...

« La troisième région n'est pas moins individualisée que les deux

précédentes. C'est l'Aquitaine des anciens, la Guyenne du moyen âge, la Gascogne de nos pères, c'est-à-dire le bassin de la Garonne, avec son annexe le bassin de l'Adour. Seize départements en tout. Des sept pays de France, c'est celui qui en compte le plus. Le centre naturel est Bordeaux; c'est non seulement le cœur de toute la région, mais plus particulièrement la tête du pays girondin-dordognais, composé des sept départements suivants : Cantal, Corrèze, Lot, Dordogne d'un côté, Gironde, Lot-et-Garonne, Gers de l'autre. Plus au sud, une autre grande ville, Toulouse, est aussi le chef-lieu d'une région double : d'une part le Tarn, l'Aveyron, la Lozère, la série des Causses; de l'autre, l'Ariège, la Haute-Garonne, le Tarn-et-Garonne, la grande vallée gasconne. Un peu à part, une petite contrée de trois départements, Landes, Hautes et Basses-Pyrénées, avec l'Adour pour artère et Pau pour cœur. Le vaste pays aquitain est si un dans sa variété, et composé de masses si harmonieusement réparties des deux côtés du grand fleuve qui lui sert de moelle épinière qu'il est inutile d'insister.

« Quatrième pays bien caractérisé : le Midi méditerranéen. Dix départements, Marseille pour reine. Ce Midi méditerranéen n'a rien de commun avec le Midi gascon, dont il fut toujours séparé, même quand Toulouse était la capitale théorique du Languedoc. Il n'a rien de commun non plus avec le bassin du Rhône proprement dit. La violence du cours du Rhône fait que la vallée n'a presque pas de rapport avec l'embouchure. Marseille n'est pas sur le fleuve comme Bordeaux, Rouen ou Nantes. Valence est déjà plus près de Paris que d'Avignon; c'est à partir du Comtat que tout change, le sol, le soleil, le vent, l'accent, la physionomie et le caractère des habitants; un Roussillonnais et un Niçois, ou même un Corse, sont plus rapprochés les uns des autres que d'un Lyonnais. Dans ce Midi méditerranéen on distinguerait d'ailleurs, s'il le fallait, des sous régions : la languedocienne, Gard, Hérault, Aude et Pyrénées-Orientales; la provençale, Vaucluse, Bouches-du-Rhône, Var, Basses-Alpes, Alpes-Maritimes; à part, la Corse.

« Au-dessus, la région du Rhône, le cinquième de nos sept pays. Treize départements, groupés autour de Lyon leur centre naturel, présentent eux aussi l'unité dans la variété, caractéristique du beau. Au nord, la sous-région bourguignonne : Haute-Saône, Doubs, Jura, Côte-d'Or, Saône-et-Loire, avec Dijon pour tête. Au sud, la sous-région rhodanienne : Ain, Rhône, Ardèche, Isère, Drôme, Hautes-Alpes autour de Lyon. Un peu à part, la Savoie et Haute-Savoie. Mais au fond, montagnards des hautes vallées ou vigneron des larges plaines, tous ayant les mêmes mœurs, les mêmes traits de

caractère, et formant de leur ensemble une région bien particulière, l'ancienne Bourgondie des temps mérovingiens, comme le Midi méditerranéen était alors la Gothie; le bassin de la Garonne, l'Aquitaine; le bassin de la basse Seine, la Neustrie; et les deux versants des Vosges, l'Austrasie.

« Hélas! de cette Austrasie nous n'avons plus qu'une part. Il y a trente-cinq ans, nous aurions pu y compter dix départements encore, autant que dans le Midi méditerranéen. Il ne nous en reste que sept : les Vosges, la Meurthe-et-Moselle, la Meuse, les Ardennes, la Marne, la Haute-Marne et l'Aube. Ce n'en est pas moins une région très distincte, grave et recueillie à l'ombre de la frontière, et qu'il convient de garder telle quelle, en attendant qu'un jour réparateur se lève. Nancy est son cœur, plus spécialement aussi le centre des quatre départements de l'Est, comme Troyes l'est de trois départements champenois, Aube, Marne, Haute-Marne. Toute cette région entre Paris et l'Allemagne a son âme propre, elle ne peut être confondue avec les autres régions, celle d'entre Paris et la Suisse, ou d'entre Paris et la Belgique.

« Cela ne nous fait que six régions : la Nancéenne, la Parisienne, la Nantaise, la Bordelaise, la Marseillaise et la Lyonnaise. La septième serait le centre même de la France, la région de Bourges, le bassin de la Loire non navigable ou peu navigable, lequel, depuis les chemins de fer, regarde au nord plus qu'à l'ouest. Une région de ce genre sera toujours délimitée avec un peu d'arbitraire; chacun remarquera sans peine que Saint-Étienne, Orléans, Limoges ont moins de rapports avec leur soi-disant centre Bourges qu'avec leurs puissantes voisines Lyon, Paris ou Bordeaux. Pourtant tout ce bassin intérieur de la Loire a lui aussi sa physionomie à part; il regarde Paris sans doute, mais il diffère bien de la région séquanienne. Les Romains l'auraient nommé *Lutetiana secunda*. Gardons-lui son nom de pays de Bourges ou région du Centre. Les douze départements qui le composent ont bien des traits communs : les maçons de la Creuse servent de trait d'union entre les montagnards de l'Auvergne et les laboureurs du Berry. Et puis, les chemins de fer lui donnent une unité réelle; la grande ligne de Paris à Nîmes par la montagne fait de l'Yonne, de la Nièvre, de l'Allier, une première sous-région assez nette, et de la Loire, la Haute-Loire et le Puy-de-Dôme une seconde sous-région mieux reconnaissable encore, le Plateau central. L'autre grande ligne de Paris à Toulouse rapproche le Loiret, le Loir-et-Cher, le Cher, d'une part; l'Indre, la Haute-Vienne, la Creuse, d'autre part.

« Nevers, Saint-Étienne, Orléans et Limoges sont leurs centres.

Bourges, lui, n'est sans doute ni sur l'une ni sur l'autre de ces grandes lignes. Mais justement, parce qu'il est au milieu, il peut, comme autrefois, servir de métropole historique sans porter ombrage à personne.

« Voilà nos sept pays de France. Ils s'équilibrent bien, quoiqu'un n'ait que sept départements et un autre seize. Mais surtout ils répondent à des réalités : d'abord à des réalités géographiques : littoral de la Manche, littoral de l'Atlantique, littoral du golfe de Gascogne, littoral de la Méditerranée, vallée du Rhône, plateau central, plateau de l'Est. On encore : bassin de la basse Seine, bassin de la haute Seine et du Rhin, bassin du Rhône, sous-bassins de la Méditerranée, bassin de la Garonne, bassin de la Haute-Loire, bassin de la basse Loire. Aussi à des climats rhodanien, séquanien, limousin, breton, vosgien, girondin, méditerranéen, à des cultures, à des boissons nationales : vins de Bordeaux, vins du Midi, vins de Bourgogne, vins de Champagne, vins de la Loire, cidre de Normandie ou bière de Flandre. Ensuite à des réalités politiques, chacun des sept pays (sauf le pays de Bourges) regardant vers un peuple différent, Paris vers la Belgique, Nancy vers l'Allemagne, Lyon vers la Suisse, Marseille vers l'Italie, Bordeaux vers l'Espagne, Nantes vers l'Amérique. Enfin à des réalités historiques ; dans l'ancienne Gaule, la Province, les Aquitains, les Eduens, la Celtique, l'Armorique, la Belgique, les Rèmes-Trévires. Plus tard, la Neustrie, l'Austrasie, la Bourgogne, la Gothie, la Vasconie, l'Aquitaine, l'Armorique. Plus tard les provinces : Gascogne-Guyenne ; Languedoc-Provence ; Bourgogne-Dauphiné ; Champagne-Lorraine ; Flandre-France-Normandie ; Bretagne-Poitou ; Berri-Bourbon-Auvergne. Aujourd'hui enfin nos sept pays correspondent aux grands réseaux de chemins de fer qui font les groupes de peuples comme les faisaient autrefois les fleuves : l'Est, le Paris-Lyon, le P.-L.-Méditerranée, le Midi, l'Orléans, l'État, l'Ouest et le Nord.

« Ce chiffre réduit, sept, préviendrait toutes jalousies entre villes d'égal second ordre. Des nouvelles métropoles, quatre, Paris, Lyon, Marseille et Bordeaux, sont au-dessus de toutes réclamations ; Nantes et Nancy n'en soulèveraient pas davantage, je crois ; quant à Bourges, sa modestie même désarmerait les envies. Les autres villes qu'on indiquait pour centres des sous-régions seraient également admises par tous, Lille et Rouen pour le nord, Rennes et la Rochelle pour l'ouest, Pau et Toulouse pour le sud-ouest, Nîmes et Ajaccio pour le Midi, Chambéry et Dijon pour le sud-est, Troyes pour l'est, Orléans et Saint-Étienne pour le centre. Au surplus, il serait facile, pour apaiser les légitimes amours-propres des villes, de

décider que chaque parlement régional changerait tous les ans de résidence, à la façon des Congrès scientifiques ou internationaux. Le Parlement du Midi se réunirait une fois à Perpignan, une fois à Carcassonne, une fois à Montpellier, etc. Et chaque ville tiendrait à honneur, assurément, de recevoir en grande pompe les députés de la région; il y aurait force soirées et moult banquets, et du moins la bonne chère prédisposerait les représentants aux solutions libérales et aux optimismes bienveillants. A ne rien céler, tout ceci par contre ne serait pas favorable aux économies; il faudrait édifier dans chaque ville un Palais du Parlement, allouer aux élus des frais de représentation, fréter une flottille d'esquifs le jour où l'assemblée se tiendrait en Corse, et majorer dignement le traitement des sept préfets qu'on transformerait en présidents régionaux. Mais, si on le voulait avec sérieux, comme on aurait vite rattrapé les accroissements de dépenses en donnant aux élus une prime sur les économies réalisées, ou en adoptant un système d'élections qui permit de se passer des sous-préfets, et de mettre les sous-préfectures, devenues postes d'honneur, aux enchères! »

M. Henri Mazel, qui ne craint pas les idées originales et hardies, verrait avec plaisir la plus large autonomie laissée à chacun de ces groupes, dont chacun pourrait avoir sa législation, ce qui permettrait d'étudier, par expérience et contre-épreuve, la bonté ou la mauvaise qualité d'une loi. Seulement cette atteinte portée à l'uniformité ferait bondir certains gens :

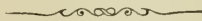
« J'entends déjà les cris que pousserait même le Félibrige, même le Diner celtique, à l'idée que le divorce pourrait être permis dans la Lyonnaise et défendu dans la Nancéenne, ou les congrégations tracassées dans le Midi et laissées tranquilles dans le Nord, ou les universités indépendantes dans le pays de Loire et en tutelle dans le pays de Garonne. Et pourtant, une telle variété ne vaudrait-elle pas mieux? Quel inconvénient y aurait-il à ce qu'il y eût sept petits Parlements, et que les conservateurs eussent la majorité dans celui-ci et les révolutionnaires dans celui-là? Ce serait au contraire le meilleur moyen de juger des arbres d'après leurs fruits. Le Parlement national n'en fonctionnerait pas moins pour les questions de douanes, d'impôts, de relations extérieures, de défense nationale. La constitution se contenterait, pour les Chambres, de fixer le nombre des représentants, et chacun des sept pays choisirait les siens d'après le mode qui lui conviendrait. Le Midi pourrait rester fidèle au scrutin d'arrondissement, tandis que

la Garonne reviendrait au scrutin de liste sans représentation proportionnelle des minorités; mais la basse Loire pourrait essayer de cette représentation, et la basse Seine irait expérimenter le vote des femmes; mais alors pourquoi la haute Seine ne s'enhardirait-elle pas jusqu'à remplacer l'élection par une combinaison de tirage au sort et de cooptation, et la haute Loire jusqu'à substituer au scrutin des désignations de droit d'après la fonction, l'importance, l'instruction, la naissance, etc.? On verrait ainsi si de bons administrateurs ne peuvent sortir que de l'urne électorale, ou si les vieux systèmes n'avaient pas leurs avantages. »

M. Henri Mazel admet toutefois que son plan puisse subir des correctifs, et conclut :

« L'idée pourrait tenter un romancier : *la France prochaine*. Une anecdote quelconque permettrait à l'auteur de promener ses personnages dans deux ou trois régions; les différences s'accuseraient en un relief séduisant. Un Méridional se différencierait enfin par autre chose que par des galéjades ou des tartarinades. Si le tableau était brossé avec art, peut-être convaincrail-il les passants. La terre de France cesserait d'être couche de Procuste. On serait divers et initiatif, vivant et hardi, comme en Suisse, comme aux États-Unis, comme en Allemagne; quel amusement, quelle renaissance générale, hélas! quel rêve! »

En effet, c'est un rêve, au moins pour le moment, et M. Mazel, en s'en rendant compte, prononce précisément qu'il n'est pas un rêveur. Pour se consoler, il peut se rappeler le rôle mystérieux que les idées jouent dans le monde, et se dire que la destinée des penseurs est de précéder, longtemps d'avance, les faits qui parfois, le moment venu, savent très bien s'inspirer d'eux.



II. — L'ÉCOLE DES ROCHES ET LA RÉFORME SCOLAIRE

La création de l'*École des Roches* a déjà provoqué, dans l'Université, une réforme des programmes scolaires. La réforme va s'étendre à la question des travaux manuels qu'il s'agit d'introduire dans les lycées et collèges.

Voici la note que publie *le Temps* à ce sujet :

« La question de l'organisation du travail manuel dans les lycées et collèges est en bonne voie d'aboutissement.

« Le vice-recteur de l'Académie de Paris vient d'adresser au Ministre de l'Instruction publique son avis nettement favorable.

« Rappelons que, l'année dernière déjà, plusieurs membres du Conseil supérieur de l'Instruction publique avaient déposé l'important vœu que voici, relatif à l'organisation du travail manuel :

Considérant que l'adresse du corps et la finesse des sens ne sont pas des objets négligeables dans une éducation vraiment complète;

Que non seulement ces qualités ont une importance pratique de premier ordre dans la vie et dans nombre de professions, même libérales; mais que, d'après de nombreuses observations psychologiques précises, elles vont de pair avec le développement de l'intelligence;

Qu'en effet les travaux manuels exercent les facultés d'observation, d'imagination et d'invention, de combinaison et de réflexion;

Que, plus particulièrement, ils familiarisent l'esprit avec nombre de lois géométriques, mécaniques ou physiques élémentaires, et que l'intuition ainsi acquise est une utile préparation et une base presque nécessaire de l'enseignement scientifique proprement dit;

Que, indépendamment de ces différents avantages pratiques ou intellectuels, il n'est peut-être pas sans quelque intérêt moral de prémunir les jeunes gens, par la pratique du travail manuel, contre des préjugés encore trop répandus qui le déconsidèrent au profit trop exclusif de la vie purement intellectuelle;

Que, enfin, la pratique des travaux de ce genre peut fournir à nos élèves une distraction à la fois hygiénique et intelligente qu'ils seraient heureux de trouver pour varier leurs récréations;

Emettent le vœu que l'administration veuille bien étudier, favoriser et provoquer l'organisation, par les proviseurs et principaux, dans tous les cas où cela sera possible, d'ateliers de travail manuel où les élèves de leurs établissements auraient accès sous des conditions déterminées.

« La section permanente du Conseil supérieur ayant émis l'avis qu'il y avait lieu de mettre la question à l'étude, le ministre pria le vice-recteur de l'Académie d'en saisir les assemblées des professeurs des lycées et collèges du ressort, et de lui adresser, avec son avis personnel, un résumé des délibérations de ces assemblées.

« C'est ce rapport que vient d'achever M. Liard.

« Le vice-recteur constate d'abord que 37 avis des assemblées de professeurs sont favorables au principe, sauf quelques réserves sur les difficultés d'exécution; 8 seulement sont défavorables. Encore, parmi ces derniers, faut-il remarquer que certaines se fondent surtout sur des difficultés d'organisation matérielle (à Charlemagne, par exemple), ou sur le manque de temps nécessaire.

« Ainsi, dans quatre établissements seulement, des doutes ont été émis sur la valeur du principe même : à Reims, au petit lycée Condorcet (où l'on estime que l'enseignement du travail manuel n'a sa place que dans les écoles primaires supérieures), au petit lycée Janson de Sailly, à Versailles. Les professeurs de ce dernier lycée pensent « qu'il faut éviter d'introduire le travail manuel dans les programmes des lycées, ce qui rapprocherait ceux-ci des écoles professionnelles et en modifierait ainsi tout le caractère de l'enseignement et de l'éducation ».

« M. Liard estime qu'aucune de ces objections ne saurait être retenue. Il écrit dans son rapport :

Je suis peu touché de la crainte de voir nos lycées et collèges prendre une légère teinte professionnelle et se rapprocher des écoles à caractère pratique : nous étouffons à l'abri de nos cloisons étanches. Je regarde le travail manuel comme une excellente école, et je ne puis me persuader qu'on ne sera pas un homme bien élevé parce qu'on saura dresser une planche ou ajuster une serrure. Enfin il me paraît que le contact de bons ouvriers, de leur respect des choses concrètes, serait un excellent préservatif contre les paradoxes et les quintessences d'abstraction que produit souvent l'abus de l'éducation intellectuelle.

« Après s'être ainsi rallié sans réserve à l'avis de la presque unanimité des assemblées de professeurs et des chefs de service, M. Liard examine la façon dont pourrait être donné l'enseignement du travail manuel. Il conclut que cet enseignement ne doit pas être une simple distraction prise sur le temps des récréations ; mais, au contraire, qu'il devrait être méthodique, dirigé par des spécialistes et surveillé avec soin. C'est à cette seule condition qu'il aura « sur l'esprit et sur le cœur une influence pondératrice ».

« Sans s'effrayer personnellement si dans certains lycées, et surtout dans les collèges, les travaux manuels remplaçaient certaines études prévues au programme normal, le vice-recteur pense qu'il n'est pas dans l'esprit du vœu d'inscrire ces travaux au programme comme matière obligatoire. Dans la pratique ordinaire, ils devront être facultatifs et exécutés surtout le jeudi. Les élèves ne devront les faire que sous la direction de maîtres expérimentés, avec accompagnement de croquis cotés, c'est-à-dire comme une chose très sérieuse.

« Les externes y prendront part. « Sans rien risquer d'imprudent, dit M. Liard, nous devons, à mon sens, renoncer à cette vieille théorie qui considérait l'externe comme un ferment d'indiscipline. »

« Une seule objection est assez forte : celle de la dépense.

« Pour que l'enseignement nouveau porte ses fruits, il faut qu'il soit gratuit, et que son installation soit complète. D'après les devis exécutés, on peut, dans la pratique, prévoir une dépense de première installation de 50 francs par élève; quant à l'entretien annuel, il coûterait au moins 500 francs, si on fait le travail du fer et du bois, et 250 francs, si l'on ne fait que l'un des deux.

« En terminant, M. Liard propose de faire plusieurs expériences dans les établissements où il semble qu'on rencontrerait le plus de bonne volonté (toutes réserves faites sur la place à trouver). Il cite les lycées Condorcet, Saint-Louis, Lakanal, Michelet, de Bourges, de Beauvais, les collèges de Nogent-le-Rotrou, Sainte-Menehould, Sézanne, Blois. A Romorantin, Montargis, Châlons, Coulommiers, Meaux, l'installation existe déjà. »



III. — LA RÉPARTITION DES FORTUNES EN FRANCE

Les statistiques de l'administration de l'enregistrement, maintenant que l'impôt sur les successions est devenu progressif en raison de l'importance des fortunes, permettent, nous l'avons dit, d'apprécier d'une façon assez approximative la répartition de celle-ci.

M. Paul Leroy-Beaulieu, dans *l'Économiste Français* du 8 août dernier, s'est livré, moyennant ces statistiques, à la classification des départements français par ordre de richesse. Cette classification étant fort intéressante, nous croyons utile de la reproduire, en constatant que les observations purement *sociales* de notre revue trouvent, dans ces phénomènes purement *économiques*, une éclatante confirmation.

Nous supprimons les chiffres, qui ne nous intéressent pas directement. Disons seulement que le total des successions ouvertes en Corse, le département le plus pauvre, est environ *mille fois moindre* que le total des successions ouvertes dans les départements de la Seine (4.429.834 francs contre 4.315.019.032 francs). Ce sont les deux extrêmes.

M. Paul Leroy-Beaulieu distingue : dix départements *très riches*, vingt départements *riches*, vingt départements *assez riches*, vingt départements *peu riches*, dix départements *pauvres*, et six départements *très pauvres*.

Les dix départements *très riches* sont les suivants : Seine, Nord,

Seine-Inférieure, Seine-et-Oise, Rhône, Bouches-du-Rhône, Gironde, Pas-de-Calais, Aisne, Somme.

Ces dix départements sont d'abord ceux qui contiennent de très grandes villes, et ensuite ceux qui correspondent à une certaine région du Nord de la France où la culture et l'industrie sont particulièrement avancées. A en juger par le chiffre des successions, ces dix départements contiennent, à eux seuls, plus de capitaux que tout le reste de la France. Il est vrai que Paris, à lui seul, absorbe plus du quart de la somme totale représentée par le montant des successions.

Les vingt départements *riches* sont les suivants : Eure, Maine-et-Loire, Seine-et-Marne, Calvados, Marne, Meurthe-et-Moselle, Oise, Loire-Inférieure, Sarthe, Loiret, Côte-d'Or, Loire, Manche, Saône-et-Loire, Ille-et-Vilaine, Hérault, Isère, Côtes-du-Nord, Indre-et-Loire, Finistère.

Sauf l'Hérault et l'Isère, qui sont du Midi, et deux départements du centre, ces départements appartiennent à la moitié septentrionale de la France, celle qui a été le plus fortement touchée par la formation particulariste. La Loire est riche à cause de Saint-Étienne. La Saône-et-Loire a ses mines et ses grandes usines métallurgiques. L'Hérault est, par excellence, le grand producteur des vins ; l'Isère doit obtenir son rang à cause de Grenoble. Tout le reste se rattache au Nord.

Suivent les vingt départements *assez riches* : Orne, Ardennes, Haute-Garonne, Allier, Mayenne, Vendée, Yonne, Alpes-Maritimes, Eure-et-Loir, Basses-Pyrénées, Meuse, Puy-de-Dôme, Charente-Inférieure, Aube, Cher, Vienne, Morbihan, Gard, Vosges, Nièvre.

Les départements du Midi sont encore assez rares dans cette troisième liste. La Haute-Garonne, malgré la grande ville de Toulouse, n'occupe que le trente-troisième rang parmi les départements français. On peut observer, en outre, que les Alpes-Maritimes et les Basses-Pyrénées doivent leur rang relativement élevé aux *colonies* de Pau, de Biarritz, de Nice, de Cannes, c'est-à-dire à l'intervention d'un élément étranger, enrichi ailleurs. C'est une richesse de reflet.

La physionomie de la liste suivante change notablement. Ce sont les départements *peu riches*, comme dit M. Paul Leroy-Beaulieu, peut-être avec une nuance d'euphémisme. Les voici : Ain, Doubs, Charente, Loir-et-Cher, Deux-Sèvres, Var, Haute-Saône, Dordogne, Haute-Vienne, Jura, Vaucluse, Aude, Indre, Tarn, Drôme, Haute-Marne, Lot-et-Garonne, Landes, Haute-Savoie, Aveyron.

Ici les départements du Midi prennent la majorité. En leur compagnie viennent des départements de montagnes. Sauf une légère

pointe vers le Nord-Est (Haute-Marne, Doubs, Jura), on ne trouve plus de départements se rattachant à la région du Nord.

Les dix départements *pauvres* sont : Creuse, Cantal, Ardèche, Haute-Loire, Savoie, Pyrénées-Orientales, Corrèze, Tarn-et-Garonne, Lot, Gers.

Tous ces départements sont du Midi ou du Plateau central, et il en est de même des six départements *très pauvres* : Hautes-Pyrénées, Ariège, Basses-Alpes, Lozère, Hautes-Alpes, Corse.

C'est donc dans les départements à travaux faciles et attrayants, pâturage, cueillette, culture rudimentaire et peu active, que la richesse se développe le moins. Font exception les grandes villes, les points fréquentés par des étrangers riches, et ceux où la culture commerciale, spécialisée, a pris un certain essor.

La Bretagne elle-même apparaît, dans cette nomenclature, comme plus riche qu'on ne la croit généralement. La Loire-Inférieure est classée au dix-huitième rang, l'Ille-et-Vilaine au vingt-cinquième, les Côtes-du-Nord au vingt-huitième, le Finistère au trentième, et le Morbihan, le moins favorisé de ses départements, au quarante-septième, c'est-à-dire à peine au commencement de la seconde moitié. Aux départements de la Normandie, sensiblement plus riche, correspondent les 3^e, 11^e, 14^e, 23^e et 31^e rangs. La grande banlieue de Paris et la région s'étendant entre Paris et la frontière Nord sont aussi des plus favorisées. Tout montre, en un mot, que la richesse a, pour centres de développement, les grandes villes, les cantons industriels et les zones culturelles à méthodes perfectionnées, c'est-à-dire, en un mot, les milieux où se manifestent le plus d'initiatives. Il est vrai que les autres départements, pour se dédommager sans doute, se distinguent par leur turbulence politique croissante et les progrès que réalise chez eux l'état d'esprit socialiste.

IV. — COUP D'ŒIL SUR LES REVUES

L'élevage des chèvres.

Nous lisons dans le *Cosmos* :

« On est loin en France de tirer tout le parti possible de l'élevage des chèvres. A peine en voit-on, en général, quelques sujets isolés çà et là, soit au milieu de troupeaux de moutons, soit propriété de pauvres gens qui ne sauraient se donner le luxe d'une vache ; la

chèvre se nourrit si facilement et se contente de si maigres pâturages!

« Malheureusement, ces goûts simples eux-mêmes lui ont fait mauvaise réputation; mangeant tout, elle détruit tout, et on l'accuse volontiers du déboisement de nos montagnes. Par le fait, la chèvre accepte volontiers d'être nourrie régulièrement, et quand on lui accorde ce régime, elle peut être d'un revenu considérable, surtout dans les pays où l'aridité du sol ne permet guère de songer à l'élevage des bovidés.

« Nous en trouvons la preuve dans une lettre de M^{me} la comtesse de la Boullaye adressée à la Société d'acclimatation et qui ouvre aux éleveurs des horizons peut-être trop inconnus.

« L'exploitation de M^{me} de la Boullaye est située dans l'île d'Ilouat (Morbihan), région peu réputée au point de vue de la fertilité.

« Châteaufort des Béniguets.

« Je m'empresse de rendre compte à la Société des travaux que je poursuis depuis de longues années sur une question toute d'actualité, la question si importante des chèvres, et de lui faire part des résultats que j'ai obtenus à la chèvrerie et beurrerie de mon domaine des Béniguets; je suis restée silencieuse jusqu'à présent, travaillant patiemment à la création d'une race de chèvres devant réunir toutes les qualités désirables. Pour arriver à ce résultat, j'ai fait des croisements avec les races de Nubie, de Suisse et de Murcie, j'ai obtenu la chèvre parfaite par excellence, ayant l'abondance des races suisse et nubienne, tout en gardant le goût particulièrement exquis propre aux produits de la murcienne. J'ai ces chèvres sous deux types ou deux variétés, dont l'une rappelle la race suisse, et l'autre la murcienne; l'une est entièrement blanche, l'autre noir acajou avec raies blanches formant sur la tête un gracieux tricorne, visage rayé du mulle au front par deux bandes blanches, jambes blanches jusqu'aux genoux, et partagées sur le devant par une fine aiguillette noire; ce type est original et très particulier; les boucs de ces deux variétés sont semblables aux chèvres et tous sans cornes; mais, au point de vue des qualités, ces deux types sont absolument semblables; aussi, lorsque je les exposerai, ce ne sera que sous l'appellation commune de « chèvres de Sainte-Genève », nom qui les distinguera des autres races. Je crois devoir appeler l'attention de la Société sur le beurre de chèvre, produit à peu près encore ignoré en France, et qui justifierait certainement chez les fermiers et propriétaires l'établissement d'une laiterie-beurrerie caprine permettant de répandre ce produit dans le commerce et le mettre ainsi

à la portée de tous; on contribuerait ainsi à vulgariser un produit plus fin et dépourvu des terribles germes que l'on rencontre si souvent dans le beurre de vache. Ainsi il serait nécessaire de multiplier dans les villes des laiteries caprines comme l'a entrepris M. Crepin; il faudrait créer dans les fermes et domaines des beurreries caprines pouvant expédier leur beurre dans toute la France; le désir de contribuer à rendre et à assurer la santé à ses concitoyens ainsi que la production *considérable* que l'on peut tirer d'une laiterie-beurrerie caprine doivent être suffisants pour encourager les éleveurs dans cette voie.

« La Société d'acclimatation de France peut beaucoup pour provoquer cette création. Quant à moi, je ne puis que prêcher d'exemple; il y a déjà bien des années que j'ai eu la satisfaction de mettre le beurre de mon troupeau de chèvres de Sainte-Geneviève dans le commerce; je suis le premier éleveur en France qui ait fait cette tentative, et j'ai eu la joie de voir ce beurre aussitôt apprécié; depuis, les commandes dépassent la production de mon domaine; j'aurais un troupeau de 200 chèvres, que j'ai déjà le placement de leur beurre et de leur fromage.

« Le fromage que j'obtiens est fait avec le lait écrémé au moyen d'une écrémeuse centrifuge, aussitôt la traite; comme il ne contient point de crème, il donne un double bénéfice puisque toute la crème est transformée en beurre; de plus, avec le petit lait qui découle des fromages en fabrication et le lait baratté, je fais élever des porcs; ceci est un aperçu du profit que peut donner une chèvrerie bien entendue; les porcs élevés avec le lait de chèvre n'ont point à souffrir des maladies qui les affaiblissent dans le jeune âge et sont plus vigoureux que ceux élevés par le lait de vache ainsi que j'en ai fait l'expérience chez moi; je ne puis m'étendre sur les avantages de cet élevage que je souhaite si sincèrement, pour le bien général, voir se répandre en France! C'est dans cette pensée que je me fais un devoir de mettre la Société d'acclimatation de France au courant de mes travaux sur cette question qui me paraît présenter un véritable intérêt. »

C^{tesse} DE LA BOULLAYE.



V. — A TRAVERS LES FAITS RÉCENTS

En France. — La grève et les émeutes de Lorient. — *Marseillaise et Internationale* : comment les hymnes populaires traduisent les états d'esprit. — Le congrès des instituteurs. — Les syndicats « jaunes » des ouvriers des ports de Marseille. — Les obstacles à la réalisation des économies.

Dans les colonies. — La réglementation de l'émigration à Madagascar. — Le défaut de main-d'œuvre à la Réunion.

A l'étranger. — Les échanges d'enfants pendant les vacances. — La proscription de l'alcoolisme dans le Dakota. — Un mot sur les troubles d'Orient.

En France.

L'histoire des grèves s'est enrichie, le mois dernier, d'un épisode sanglant. Les ouvriers de la Compagnie des cirages français d'Hennebont, près de Lorient, s'étant mis en grève, cette grève n'a pas été une simple cessation de travail ; mais, à l'instar de bien d'autres, elle a pris immédiatement le caractère d'une émeute, émeute dont les conséquences ont été graves et auraient pu l'être davantage encore. Il y a eu d'assez nombreux blessés, soit parmi les ouvriers, soit parmi les gendarmes et soldats appelés pour maintenir l'ordre. Certaines péripéties ont présenté une physionomie nettement révolutionnaire. C'est ainsi que le tribunal de Lorient a été sur le point d'être pris d'assaut. On a vu ce même tribunal, au moment où il venait de condamner une douzaine d'émeutiers à la prison, obligé de se déjuger séance tenante, par ordre du sous-préfet, pour transformer sa condamnation en acquittement. Mais ce qu'il y a eu de plus curieux encore, c'est l'histoire de ce sous-préfet qui, après avoir donné aux grévistes ce témoignage de sympathie, s'est vu mander par eux à un meeting où l'on devait juger ses actes. Après une séance de plusieurs heures, durant lesquelles ce fonctionnaire a été, dit-on, fort malmené, on a bien voulu le relâcher avec un blâme et un ultimatum. Cet ultimatum, qui comportait un certain nombre de clauses, notamment le renvoi d'un régiment de la garnison, a été docilement emporté par le fonctionnaire, qui l'a transmis à son supérieur hiérarchique, c'est-à-dire au préfet.

Ces traits sont intéressants, en ce qu'ils montrent la puissance, inconnue jusqu'ici, des organismes constitués pendant les grèves, ou métamorphosés, durant ces périodes, en comités directeurs de guerre civile. On dirait, à ces moments, que les lois sont suspendues, et qu'on en est au régime des armées belligérantes, négociant des armistices, des redditions, des levées de siège, ou encore que l'on

revient au système des « places de sûreté » et de « l'État dans l'État » appliqué au seizième siècle pendant les guerres de religion. Les insurrections d'ordre économique à l'intérieur d'un même pays donnent lieu à quelques-uns des phénomènes qui se produisent au cours des conflits internationaux, et on cherche à y mettre fin par des procédés analogues.

*
*
*

A côté de cette évolution dans le caractère des grèves, constatons-en une dans l'état d'esprit qui pousse les masses populaires, lorsqu'elles sont dans un état d'exaltation, à chanter des « hymnes » servant de moyen d'entraînement et de ralliement. A ce point de vue spécial, il s'est opéré une métamorphose lente et profonde qui a surtout éclaté dans les événements de ces derniers mois.

Longtemps le chant populaire par excellence a été la *Marseillaise*. C'était ce chant qui symbolisait à la fois la lutte de la patrie contre les nations étrangères et celle de la démocratie contre la monarchie. Mais ce chant, d'abord antipathique à ceux qu'on appelle les hommes d'ordre, s'est fait accepter progressivement par un grand nombre d'entre eux, et, aujourd'hui, la *Marseillaise* fait les délices des « patriotes ». Or, les patriotes de maintenant représentent un élément social assez différent de celui que représentaient les « patriotes » de 1793 : ou plutôt le patriotisme, qui demeure très vibrant dans nos classes moyennes, est assez indifférent aux masses ouvrières, préoccupées avant tout de la lutte « internationale » contre les patrons. De là cette vogue croissante de l'*Internationale*, qui vient de s'affirmer triomphalement.

La *Marseillaise*, ainsi que le *Chant du Départ*, est essentiellement militariste. Il n'y est question que de se battre, et de se battre contre l'étranger. Il y est dit que nos sillons doivent être engraisés de « sang impur ». On y exalte la « trompette guerrière » qui, du Nord au Midi, a sonné l'heure des combats. Un couplet du *Chant du Départ* nous montre les jeunes filles promettant de n'épouser que ceux qui auront été blessés en combattant pour la patrie. Voilà certes un genre d'exaltation que nos socialistes ne connaissent plus.

En revanche, si les jacobins de 1793 professaient une haine vigoureuse pour les « aristocrates » en général, cette haine ne coïncidait pas avec cette haine du « patron », du « capitaliste », de l'« exploiteur », qui anime l'ouvrier moderne. On n'a plus envie de crier au roi d'Angleterre ou au roi d'Italie, lorsqu'ils sont de passage en France : « Tyrans, descendez au cercueil ! » On consent même à les acclamer à l'occasion, machinalement et sans trop savoir pourquoi.

Mais on se déchainera féroce­ment contre l'industriel, même d'origine modeste, dont la direction aura paru déplaisante, contre ses ingénieurs et employés, et enfin contre les ouvriers qui, satisfaits de leur salaire, n'auront pas voulu se joindre à une grève. Un duc ou un marquis, à ce moment-là, peut traverser sans encombre une place où circulent des patrouilles de grévistes. Un « jaune » ne peut le faire sans risquer d'être assommé.

Le chant du jour est donc l'*Internationale*. « Debout! les damnés de la terre! » voilà le cri qui éveille au fond du cœur ouvrier la fibre contemporaine. Les ouvriers de tous les pays doivent se ligu­er contre les exploiters de tous les pays: des guerres, il n'en faut plus. Les soldats doivent mettre « crosse en l'air » et rompre les rangs. C'est aux exploiters et à leurs amis qu'on laisse chanter la patriotique *Marseillaise*.

Et pourtant, la routine ne se laisse pas évincer comme cela. La routine a la vie dure: et, pendant que l'*Internationale* triomphe, la *Carmagnole* continue à avoir du succès, à cause de ses couplets anticléricaux. Ceux qui les chantent ne s'aperçoivent pas que le refrain est aussi militariste que la *Marseillaise*, de sorte que les mêmes individus, après avoir chanté en conscience :

Appliquons la grève aux armées!
Crosse en l'air, et rompons les rangs!

s'écrient un instant après, avec non moins d'enthousiasme :

Vive le son du canon!

Nous laissons aux psychologues de profession le soin de rechercher comment peuvent s'harmoniser des aspirations aussi peu semblables.

.

L'*Internationale* et la *Carmagnole* ramènent naturellement la pensée vers le Congrès que les instituteurs et institutrices de l'État viennent de tenir à Marseille, et dont le banquet a fait tant de bruit. Nos lecteurs se rappellent que nous avons traité récemment, dans cette revue (1), la question de « l'indépendance des instituteurs », et montré que cette indépendance est bien faible avec une organisation centralisée de l'enseignement comme le nôtre, organisation qui tend à transformer les fonctionnaires enseignants en simples agents du pouvoir, propres à rendre n'importe quels services. Dans ces conditions, il est impossible que la politique ne fasse pas irruption dans la

(1) V. *Science sociale*, février 1903.

pédagogie et c'est ce qui s'est manifesté ouvertement au Congrès de Marseille.

Pour s'en faire une idée, il convient de citer, à ce propos, l'appréciation d'ensemble exprimée par la *Petite République*, le principal organe socialiste français :

« Le Congrès de Marseille a été trop riche en leçons pour que nous les retenions toutes; il en est pourtant quelques-unes que nous serions réellement impardonnables de ne pas conserver dans quelque asile inviolable de notre mémoire. Mais les garder pour nous seuls, pour notre joie égoïste, serait faire besogne d'ingrats envers la démocratie, qui a le droit de savoir ce que nous faisons et si elle peut compter sur nous pour élever ses enfants selon son idéal.

« Notre devoir, c'est de lui dire que le Congrès des institutrices et des institutrices de France et des colonies qui s'est tenu à Marseille fut, avant tout, un Congrès républicain. »

Nous n'avons pas à discuter ici le sens dans lequel le journal que nous citons prend cette dernière épithète. Il nous suffit de noter, dans cet ordre d'idées, un état d'âme. Nous sautons donc un passage et reprenons la citation :

« Je dois ajouter qu'il fut encore un congrès socialiste.

« Et c'est là ce qui marque d'une pierre blanche ces importantes assises de l'enseignement primaire. Cinq cent quarante institutrices et instituteurs représentant la presque totalité du corps enseignant primaire n'ont pas craint, sur la question de la mutualité, d'affirmer leur foi dans la solution que le socialisme propose de la misère humaine. En vain, certains délégués de la Seine... ont-ils essayé d'enrayer ce mouvement qui se dessinait dès la première journée, ils furent emportés par une majorité compacte et formidable résolue à voter une affirmation de principes socialistes. »

Notons, en passant, cette opposition des délégués de la Seine à la tendance qui veut faire dégénérer la mutualité en socialisme. La *Petite République* reprend :

« Ceci revient à dire qu'à l'heure actuelle, la grosse majorité des institutrices et des institutrices de France est gagnée à l'idée socialiste intégrale. Cela veut dire encore qu'en toutes les régions de la France, dans les villes comme dans les bourgades et dans les hameaux, la doctrine socialiste possède un propagandiste convaincu et dévoué dans l'instituteur, et demain dans l'institutrice. »

Certes, il y a d'excellents instituteurs, et nous en connaissons qui sont les amis de notre revue; mais il est regrettable de voir, dans des manifestations comme celles du Congrès de Marseille, l'élément pondéré, rassis, professionnel, mis en minorité par l'élément politicien,

brouillon, sectaire. Il est permis de penser que des hommes animés des passions que l'organe socialiste décrit si complaisamment ne sont pas tout ce qu'on peut rêver de mieux comme éducateurs de l'enfance.

..

Une minorité calme et pondérée existe aussi dans les classes ouvrières, et M. Lanoir, le chef de ces « jaunes » dont nous parlions tout à l'heure, travaille, en différentes villes, à organiser ces éléments généralement épars.

C'est à Carmaux que M. Lanoir exerce actuellement sa propagande, parmi ce monde des mineurs si souvent troublé depuis quelque temps.

M. Lanoir vient de Marseille où il a réussi à fonder quatorze syndicats « jaunes » durant la première moitié de l'année.

Sa façon de procéder mérite une certaine attention. M. Lanoir a commencé par faire des conférences. Puis il s'est adressé au syndicat des ouvriers du port et leur a posé cette question : « Consentez-vous à vous rapprocher de vos chefs et à fonder avec eux un *Conseil de conciliation*, où vos délégués et les leurs se rencontreront de façon périodique pour y régler à l'amiable les affaires de la corporation ? »

Nombre d'ouvriers ont consenti. M. Lanoir s'est alors retourné vers les patrons et leur a soumis son programme ; ils y ont adhéré. Les statuts du syndicat des ouvriers des ports contient un article 12 ainsi conçu :

« Le Conseil se rend compte, au moyen de Commissions prises dans son sein, des conditions du travail dans chaque chantier. Il fait en sorte *de se tenir en rapport constant avec l'élément patronal* au moyen de fréquentes conférences entre délégués ouvriers et patronaux, *afin de prévoir* et d'éviter, par des concessions réciproques, les conflits violents qui, trop souvent, proviennent de l'indifférence des uns et du défaut de méthode de travail et d'étude des autres.

« Le Conseil s'intéresse à tous les différends survenant entre patrons et un ou plusieurs syndiqués sur des questions professionnelles.

« Les conférences entre les délégués ouvriers devront avoir lieu au moins une fois tous les six mois. Dans ces conférences, seront examinées les modifications qu'il serait équitable d'apporter aux conditions du travail par chantier *au cours des six mois suivants*. »

Si M. Lanoir obtient à Carmaux le même résultat qu'à Marseille, il compte continuer sa campagne chez les mineurs et les filateurs du Nord.

..

Pour fonder comme pour réformer, les gens à initiatives petites

ou grandes se heurtent généralement à des résistances qui proviennent de ce qu'on ne peut contenter les uns sans mécontenter les autres. En tout ordre de choses, il y a des gens intéressés au *statu quo*, quel qu'il soit. Un tout petit fait va nous permettre de saisir sur le vif cette loi sociale, qui explique bien des troubles et bien des conflits.

Il y a quelque temps, le ministre de la guerre, pour réaliser une économie, a supprimé le gant de peau dans l'armée. Il l'a remplacé par le gant de fil ou de coton qui coûte moins cher et dont le nettoyage est plus facile.

La mesure est donc raisonnable, semble-t-il, et bien des gens l'ont approuvée. Mais il y a toute une catégorie de personnes qui *ne pouvaient* l'approuver et qui *devaient* se remuer énormément pour protester contre la réforme. Ce sont — comme on le devine — les fabricants de gants de peau. Ce sont aussi, car en ces matières l'intérêt des ouvriers est identique à celui des patrons, les ouvriers gantiers dont le travail se trouve ainsi compromis. Nombre de ces ouvriers se sont vus condamnés au chômage et la chambre syndicale des ouvriers gantiers de Niort a exprimé leurs doléances.

Le cas peut être absolument généralisé. Certes, le pays entier a besoin d'économies; mais chaque économie, en particulier, a contre elle l'intérêt souvent respectable, parfois très vif, d'un petit nombre de personnes. Et, de même, toute dépense nouvelle est contraire à l'intérêt collectif des contribuables, mais elle trouvera toujours, pour l'appuyer avec ardeur, un petit nombre de gens qui doivent en tirer bénéfice. C'est ce qui montre, une fois de plus, combien une politique d'économie est difficile à suivre, et quelle énergie, quel tact, quelle autorité morale supérieure, devrait avoir l'homme d'État qui entreprendrait de la poursuivre.

Dans les colonies.

Le général Galliéni, gouverneur de Madagascar, a pris naguère un arrêté ayant pour but de réglementer l'immigration dans cette île, où un certain nombre de gens sans ressources, séduits par des mirages, sont déjà venus s'exposer à de trop cruelles désillusions.

Ces immigrants sans ressources et sans aptitudes coloniales, il faut les rapatrier, et cela coûte cher au budget de la colonie. En outre, par leurs récits pessimistes, ils discréditent le pays et découragent les bons colons qui pourraient venir.

Le gouverneur a donc décidé que nul ne sera admis à débarquer à Madagascar s'il ne possède un capital de 5.000 fr. ou un emploi

assuré par contrat, et s'il ne garantit les frais éventuels de son rapatriement. Faute de cette justification, les immigrants seront tenus de consigner, en débarquant, une somme suffisante — 100 francs pour les individus arrivant de la Réunion et 250 francs pour les personnes venant d'ailleurs. Des dispositions spéciales ont pour but d'intéresser les capitaines de navires à l'exécution de ces prescriptions, en les rendant responsables.

A Madagascar, en effet, il ne suffit pas d'avoir deux bras et de la bonne volonté pour trouver à gagner sa vie. Les métiers manuels sont aux mains des indigènes, à qui leur genre de vie permet de se contenter de faibles salaires défiant toute concurrence. Un Européen ne peut donc guère émigrer à Madagascar que comme *chef* de quelque chose, ou comme auxiliaire supérieur de quelque directeur, d'industrie, de commerce ou d'exploitation. Il faut y déployer, en même temps que des aptitudes colonisatrices, des aptitudes de « dirigeant ». Il en est ainsi, d'ailleurs, de tous les pays coloniaux déjà peuplés, même insuffisamment, par une race pouvant fournir des ouvriers inférieurs, surtout lorsque le climat diffère sensiblement de celui de l'Europe. Si les travailleurs manuels sont trop peu nombreux, c'est à des races analogues à la leur qu'il faut s'adresser pour combler les vides.

* *

C'est à l'Inde que l'île de la Réunion veut s'adresser pour recruter les travailleurs manuels qui lui manquent. La raréfaction de ces travailleurs, depuis quelque temps, provoque dans cette île une hausse des salaires qui paralyse l'exploitation des plantations de cannes à sucre. Il y a là un travail dont les Européens sont incapables. D'autre part, on ne peut songer à faire venir des Malgaches, l'île de Madagascar n'en ayant pas assez pour elle-même, ni d'autres Africains. On manque de bras en ce moment, dans l'Afrique du Sud, pour l'exploitation des mines d'or.

A la requête des planteurs de La Réunion, requête appuyée par une pétition couverte de nombreuses signatures, le consul anglais en résidence dans cette île s'est montré disposé à appuyer la demande de certaines modifications à la Convention signée en décembre 1897 entre la France et l'Angleterre, convention dont certaines clauses font obstacle à une reprise sérieuse du recrutement des coolies hindous. La misère qui règne dans certaines régions très peuplées de l'Hindoustan semble démontrer que la chose serait avantageuse aux deux parties. C'est même un fait assez curieux que l'Asie de l'Est et du Sud — avec la Malaisie qui s'y rattache — soient, à l'heure actuelle, la seule région du globe assez riche en hommes pour en

fournir avec abondance aux nombreuses contrées où l'offre du travail ne correspond pas à une demande adéquate.

A l'étranger.

A propos des vacances, les journaux ont signalé un usage nouveau qui, après avoir pris naissance en Danemark et dans les pays voisins, a quelque chance de se répandre ailleurs, en raison des avantages qu'il comporte.

Deux familles de pays différents échangent leurs enfants pour leur faire changer d'air et apprendre une langue étrangère. Le procédé est sensiblement moins cher qu'un voyage à l'étranger, puisque la dépense se borne aux frais d'un déplacement pur et simple. Pendant le temps que dure l'échange, chaque famille nourrit un enfant étranger au lieu de nourrir le sien, ce qui revient au même.

La combinaison convient donc aux familles de ressources modestes, mais où l'on comprend l'utilité croissante des séjours à l'étranger pour l'éducation pratique des enfants. Il faut observer de plus que ces séjours, ayant lieu pendant les vacances, ne nuisent pas aux études proprement dites, et que, par le côté attrayant qui s'y mêle — celui du changement, de la nouveauté, etc., — ils constituent pour l'enfant une véritable récréation. Le tout est de pouvoir s'entendre de famille à famille, de façon que chaque exportation d'enfant, pour ainsi dire, trouve sa contre-partie. Le lent travail des mœurs tendra sans doute à diminuer de plus en plus cette difficulté initiale.

..

Il est difficile de réprimer ou de prévenir l'alcoolisme; mais, en présence de ces obstacles, certains partisans de la sobriété se piquent au jeu et en viennent, lorsqu'ils ont le pouvoir, à des mesures draconiennes, calculées de manière, non seulement à atteindre le but, mais encore à le dépasser.

Une telle rigueur n'en est pas moins intéressante, comme exagération d'un louable courant.

« Aux termes, dit le *Journal des Débats*, d'une loi fréquemment remaniée depuis quinze ans, mais parvenue, semble-t-il, à sa formule définitive, la vente des boissons alcooliques n'est permise dans le North Dakotah qu'à certains pharmaciens. Une licence spéciale leur est accordée, à cet effet, par le juge du comté, pour un an seulement, sur une demande qui, présentée trente jours d'avance, doit être apostillée par 80 % des propriétaires fonciers et 70 % des « reputable

women ». Cette supplique doit fournir la preuve que l'impétrant a bon caractère et ne fait pas lui-même usage de boissons toxiques, qu'il est digne, en un mot, de vendre des spiritueux. Le pétitionnaire est tenu de justifier qu'il a dans son magasin pour dix mille francs au moins de produits pharmaceutiques et que, par conséquent, il n'est pas simili-pharmacien. Il doit enfin publier sa candidature dans un journal local, en sorte que tout le monde puisse la discuter. Après quoi le juge peut encore repousser la demande. Si ce juge se trompe et investit un candidat indigne, il est passible lui-même d'une amende de 500 à 1.000 dollars. Le pharmacien autorisé à vendre de l'alcool ne peut le débiter que sur la vue d'un certificat indiquant la quantité désirée et le motif de l'achat. Une même personne n'en peut obtenir plus d'une demi-pinte par jour. L'acheteur, doit d'ailleurs être majeur, connu du pharmacien, ou muni de pièces d'identité. Le pharmacien est obligé de mentionner ses ventes d'alcool sur un registre que tout le monde peut consulter. »

Le législateur ne plaisante donc pas dans ce pays. Son excuse, c'est qu'il réussit, paraît-il.

On assure que tous les cafetiers du Dakota, en effet, ont dû fermer leurs débits, et qu'il en résulte un véritable accroissement de la fortune publique. Si l'ivrognerie n'a pas complètement disparu, elle a beaucoup diminué. Les habitants ne se grisent plus qu'à domicile et dans les très grandes circonstances, fêtes de famille, anniversaires, etc... On a encore la ressource d'aller se griser au delà de la frontière, mais il est clair que ce moyen n'est pas à la portée de toutes les bourses.

Il y aurait sans doute, pour réprimer l'ivrognerie, des méthodes plus douces et plus « libérales ». Quoi qu'il en soit, cette animosité contre l'alcool témoigne, de la part de l'élément sobre qui soutient évidemment ses législateurs, d'une énergie méritoire.

∴

Nous ne voulons pas encore apprécier les graves troubles qui se produisent en Turquie, et spécialement en Macédoine. Depuis longtemps, l'oppression exercée par les Turcs et les Albanais sur les populations chrétiennes devaient produire un tel résultat. Ces populations, d'ailleurs, ne sont guère moins barbares et farouches, en bien des endroits, que les Turcs eux-mêmes. De là ces atrocités mises en relief, avec une visible complaisance, par des agences intéressées à défendre le *statu quo* en Orient. Du reste, le caractère tendancieux des nouvelles répandues par les journaux ne permet pas encore à l'observateur de se rendre un compte exact des faits matériels eux-

mêmes. Nous tâcherons de revenir sur cette question lorsque les obscurités actuelles se seront suffisamment dissipées.

G. D'AZAMBUJA.

VI. — BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Épicure, par Marcel Renault. — Delaplane. Paris. — Petite brochure résumant la doctrine d'Épicure; mais, en définitive, ne l'expliquant pas et la commentant fort peu.

Vers les Saxons, par Frédéric Boudin; broch., 22 pp., à la Société française d'Imprimerie et de Librairie.

Dans ces pages, beaucoup trop courtes, l'auteur étudie les deux mouvements récents qui ont modifié la politique pontificale depuis 1890 et ramené la politique intérieure française vers le jacobinisme radical. Il met tout son espoir dans l'intervention de la race anglo-saxonne, « providentiellement arrachée au souffle malsain de la Renaissance qui divinise la matière et méprise l'Évangile qui est Esprit! »

Cette petite brochure est originale et suggestive; elle ne ferait pas seulement penser, elle instruirait vraiment si l'auteur avait consenti à la développer et à la documenter. Pourquoi n'y consentirait-il pas? Il a déjà le style, il aurait alors le sujet d'un beau livre.

Germaines et Slaves. Origines et croyances, par André Lefèvre, professeur à l'École d'anthropologie, avec 15 figures et 32 cartes. — Librairie C. Reinwald, Schleicher frères et C^{ie}, éditeurs. Paris.

Ce livre renferme bien des connaissances, et l'auteur y a rassemblé, en particulier, une foule de détails sur la mythologie germanique, slave, finnoise. Le côté historique nous semble moins bien traité. Il y a lieu de ne pas accepter certains jugements tout faits. En outre, on voudrait voir les invasions successives des « barbares » expliquées par des causes sociales. Trop de noms propres, parmi ceux de ces peuples, ne disent rien à l'esprit, en définitive. M. Lefèvre ne montre pas toujours les êtres de chair et d'os qui se trouvaient sous ces noms propres. Mais il les montre du moins quelquefois, et ses renseignements, moyennant un certain contrôle, peuvent donc être précieux.

Le Directeur Gérant : Edmond DEMOLINS.

QUESTIONS DU JOUR

L'UNITÉ MORALE DU PAYS

S'il faut en croire bien des discours et bien des articles de journaux, l'« unité morale » du pays préoccupe nombre d'esprits à l'heure actuelle. On crie bien haut que cette unité est en péril, et, contre ce péril, on réclame la protection de l'État.

Chaque génération a ainsi ses modes, même en matière d'abstractions et de formules sociales. Jadis, c'était la « liberté » que l'on revendiquait avant tout, et Dieu sait les superbes lances qui ont été rompues à son occasion durant la première moitié du XIX^e siècle.

Aujourd'hui, la liberté est « vieux jeu ». On se fait mal noter en la réclamant, et tel publiciste radical, comme M. Henry Maret, en persistant à prononcer le nom de cette déesse déchuée, se fait regarder par tous ses amis comme une façon de bête curieuse. C'est l'« unité », pour le quart d'heure, qui est sur le pavois. On ne s'écrierait plus, comme les jacobins d'antan : « Sois *libre*, ou je te tue », mais on dit volontiers, avec ou sans périphrases : « Sois *un*, c'est-à-dire ressemble-moi, ou je sabrerai par force tout ce qui met en toi de la diversité. » Comme on le voit, la formule change. C'est la façon de la papayer qui ne change pas.

Quelle est donc cette unité morale qui constitue aujourd'hui, paraît-il, le bien suprême d'une société? Quel intérêt y a-t-il à

la sauvegarder coûte que coûte, et que valent les moyens par lesquels on s'efforce d'obtenir ce résultat?

Observons tout d'abord que l'unité en question ne saurait être prise dans un sens géographique. Non seulement, en France, l'unité « matérielle » du pays est un fait accompli depuis longtemps, mais encore les aspirations, l'état « moral » de chaque région du territoire ne tendent nullement à provoquer une désagrégation. La France, à ce point de vue, est peut-être le pays le plus *un* du monde. Elle n'est pas, comme l'Allemagne et l'Italie, le produit d'une concentration toute récente. Elle n'a pas son Irlande comme l'Angleterre, sa Bohême comme l'Autriche, sa Finlande et sa Pologne comme la Russie, sa Catalogne comme l'Espagne, sa Macédoine comme la Turquie. Tous les points de la circonférence territoriale pécheraient plutôt, chez nous, par trop de gravitation vers le centre. L'idée séparatiste n'entrerait pas plus dans une cervelle française que l'idée royaliste dans une cervelle américaine. Le ressentiment et le chagrin persistants qu'a causés dans tout le pays la perte de l'Alsace-Lorraine donnent une idée des dispositions avec lesquelles pourrait être accueillie, dans une fraction quelconque du public, l'idée d'un nouveau démembrement de la France.

Le patriotisme est même le seul terrain sur lequel puissent quelquefois se rencontrer des hommes d'opinions diamétralement contraires. L'un dit blanc, l'autre dit noir, mais chacun prétend travailler dans l'intérêt supérieur de la patrie. Cette prédominance exclusive du sentiment patriotique tient en partie à la disparition des groupements régionaux qui existaient jadis, et qui absorbaient à leur profit une partie de cette énergie morale. Les Bretons du *xvi^e* siècle se faisaient tuer pour l'autonomie de la Bretagne; en 1870 et 1871, ils se sont fait tuer comme mobiles, pour l'intégrité de nos frontières de l'Est, qui ne les auraient pas préoccupés jadis, puisque leur province est à l'autre extrémité de la France. Notons que, dans les deux cas, le sentiment est le même. Il y a eu déplacement du point d'application, voilà tout.

Du temps des guerres de religion, en ce même *xvi^e* siècle, les

catholiques trouvaient tout naturel d'invoquer l'appui de l'Espagne et les protestants celui de l'Angleterre. Au siècle suivant, c'est aussi la flotte anglaise qui protégeait l'insurrection de La Rochelle et « l'infanterie d'Espagne » qui ouvrait ses rangs au grand Condé. De nos jours, on ne voit pas que les querelles intestines aboutissent à des combinaisons extérieures de cette espèce. L'alliance de la Russie, nation dont la religion est faite pour déplaire également à nos catholiques et à nos libres penseurs, a été acclamée chez nous par une foule de gens qui trouvent que les Russes ont trop de christianisme et par une foule d'autres qui leur reprochent de ne pas en avoir assez.

Aussi n'est-ce pas la patrie envisagée comme « lieu » de la race qui se trouve menacée par le manque d'unité morale. Ou plutôt les amateurs d'unité morale estiment qu'il ne suffit pas à un pays de voir tous ses enfants, ou peu s'en faut, unis dans les mêmes sentiments de patriotisme. L'unité morale qu'il leur faut, c'est, en définitive, *l'unanimité des opinions*.

Pourquoi n'y a-t-il pas en France unanimité des opinions? — Parce qu'il y a *deux jeunesses*.

Cette formule des « deux jeunesses » a eu du succès. Elle fournit aux orateurs une cible inusable. Il y a deux jeunesses, voilà le malheur. Ah! s'il n'y avait pas deux jeunesses! (Est-on bien sûr qu'il n'y en ait que deux?) Et comme, après avoir signalé le mal, on se hâte d'en indiquer la cause, on nous assure que, si la jeunesse n'est pas *une*, cela provient de ce que l'enseignement n'est pas *un*.

Donc, après avoir proclamé, pour chaque individu en particulier, la liberté de penser à sa guise, et d'avoir les opinions qui lui plaisent, on s'étonne que les particuliers en fassent usage, et, au bout d'un certain temps, se trouvent ne pas avoir la même façon de penser sur une foule de questions. On découvre subitement qu'une nation ne saurait être heureuse si tous les esprits ne sont jetés dans le même moule; et, comme le moule doit être fourni par quelqu'un, comme ce quelqu'un ne peut être que le plus fort, comme ce plus fort ne peut être que l'État, la

thèse revient à dire que tout citoyen doit être élevé de manière à penser exactement comme l'État, c'est-à-dire, pour bien se mettre en face de la réalité concrète, comme les politiciens qui, momentanément, se sont emparés du pouvoir.

Mais serrons de près la question, et tâchons de mieux distinguer, par l'analyse, en quoi consiste cette unité morale que l'on veut donner à tous les citoyens, par voie coercitive et prohibitive.

Observons tout d'abord qu'il y a opinions et opinions. Sur certaines choses, tout le monde est d'accord. Tout le monde, à part quelques philosophes saugrenus, pense qu'il existe une terre, des astres, des montagnes, des arbres, des maisons ; tout le monde pense qu'il fait plus chaud en été qu'en hiver, que deux et deux font quatre, que l'eau est composée d'oxygène et d'hydrogène, que César a été vainqueur à Pharsale et Napoléon à Austerlitz, que c'est un mal de voler et d'assassiner, que les enfants doivent respecter leur père et mère, etc., etc. Les *et cætera* sont même en nombre infini. Voilà donc beaucoup de points sur lesquels les hommes peuvent s'entendre, un immense terrain commun pour leurs discussions, et même, avec un peu de bonne volonté, le moyen d'éviter toute discussion. Deux hommes qui n'ont pas les mêmes convictions politiques peuvent converser pendant plusieurs heures sans se prendre aux cheveux, s'ils ont soin de s'entretenir « de la pluie et du beau temps ».

Mais voilà : on a bien vite fait de parler de la pluie et du beau temps. On passe à d'autres sujets, et alors on ne s'entend plus. C'est un accident très vieux dans les sociétés humaines. Les scolastiques du moyen âge, qui tous avaient reçu une éducation assez semblable, se livraient d'illustres batailles sur la question des réalistes et des nominaux. Les « Intellectuels », aujourd'hui, ne disputent plus des réalistes et des nominaux, mais ils disputent d'autres choses. Il existe, maintenant comme alors, des « questions brûlantes », des « Affaires » avec un A majuscule, et c'est sur ces questions que se manifestent les divergences si redoutées par les vigilants défenseurs de l'unité morale.

Ces divergences, hâtons-nous de le reconnaître, sont excessivement nombreuses. Elles existent en littérature, en musique, en peinture, en sculpture; on les retrouve en philosophie et dans les divers ordres d'idées qui se rattachent à un principe philosophique; elles s'accroissent à propos des systèmes d'éducation et des doctrines sociales. Enfin elles éclatent avec une acuité singulière sur deux terrains bien déterminés, encore plus brûlants que tous les autres : la politique et la religion.

Cette constatation une fois effectuée, il est permis de poser une question. Les théoriciens de l'unité morale rêvent-ils donc une société où tout le monde penserait de même sur la littérature, les arts, la philosophie, les questions sociales, une société où tous les citoyens professeraient obligatoirement les mêmes opinions politiques et adhéreraient, de gré ou de force, soit à la même religion, soit à la même irréligion? La conception est audacieuse, et le despote oriental le plus infatué de son omnipotence n'oserait peut-être pas élever si haut ses exigences.

Mais, dira-t-on, nous savons bien que l'unification absolue est impossible. Nous ne voyons pas d'inconvénients à ce que les hommes diffèrent d'opinions en littérature, en musique, en peinture, à ce que les uns aient un culte pour Wagner, tandis que les autres préfèrent Verdi, à ce que ceux-ci goûtent le dessin classique de M. Bouguereau, et ceux-là les ombres violettes des impressionnistes. Ces divergences-là ne mettent pas la véritable unité morale en péril. Celles que nous redoutons sont d'une autre espèce. Elles se rattachent à *des ordres d'idées plus importants*.

Remarquons, avant d'aller plus loin, où nous ont conduits nos constatations successives. Nous avons constaté : 1° que l'« unité morale » se réduit à une « unité d'opinions »; 2° qu'une multitude infinie d'opinions, étant communes, ne soulèvent pas de divergences; 3° qu'une multitude de divergences d'opinions ne présentent aucun inconvénient. Quelles sont donc celles qui en présentent?

Les amateurs d'unité ayant l'habitude de mettre dans leurs doléances plus d'emphase que de précision, il est difficile de

délimiter exactement les « compartiments » intellectuels, plus importants que les autres, autour desquels doit s'exercer, selon eux, la vigilance inquiète des lois. Ces compartiments paraissent être, cependant, ceux qui renferment tout ce qu'on appelle les idées philosophiques, sociales, politiques, religieuses. Voilà d'où viennent les déchirements de la patrie.

Il y a lieu d'observer, tout d'abord, que les divergences de cette catégorie ne sont pas propres à notre époque et n'ont pas fait leur apparition avec la dualité de l'enseignement. Il suffit de feuilleter l'histoire pour y trouver le récit de longues querelles rentrant par leur nature dans les compartiments ci-dessus désignés : luttes des thomistes et des molinistes sur la conciliation de la liberté humaine avec le gouvernement divin (divergence philosophique) ; luttes entre les corporations pour savoir, par exemple, si les boulangers ont le droit de fabriquer des gâteaux ou si ce privilège doit appartenir aux pâtisseries (divergence sociale) ; lutte entre les mazarinistes et les frondeurs (divergence politique) ; lutte entre les jansénistes et les catholiques orthodoxes sur la grâce efficace (divergence religieuse). La même histoire, qui nous apprend que ces divergences ont existé, nous apprend qu'elles ont été *extrêmement vives*, et que des troubles, des rixes, des guerres, des révolutions, des hérésies perturbatrices, des bouleversements universels en ont parfois résulté. Or, les hommes qui représentaient ces diverses opinions avaient été, bien souvent, élevés côte à côte dans les mêmes écoles, ou dans des écoles très semblables. Luther était moine ; Jacques Clément l'était aussi. Essayez donc de faire tenir ces deux têtes — et ces deux cerveaux — sous le même froc.

De nos jours, les *exemples* de divergence ont changé. On ne se querelle plus beaucoup sur la prédétermination physique, mais on est spiritualiste, matérialiste, panthéiste, positiviste, évolutionniste, idéaliste. On ne se déclare plus la guerre entre corporations, mais on se met en grève contre les patrons ou les compagnies. On ne tient plus pour ou contre Mazarin, mais pour ou contre M. X***, le ministre du jour. On ne se divise plus sur la nature de l'efficacité de la grâce, mais on se divise sur la

question de la religion et de l'irréligion. Il se peut, au point de vue purement spéculatif, que les divergences soient aujourd'hui plus *profondes*; mais, au point de vue pratique, peut-on affirmer qu'elles produisent aujourd'hui *une discorde plus intense* qu'autrefois? C'est évidemment une chose très difficile à mesurer que l'intensité de la discorde; mais comparons, par exemple, les conspirations qui se tramaient contre Richelieu à celles que l'on a prétendu s'être tramées contre tel ministère de date récente, et nous verrons clairement que cette intensité, loin de s'accroître, s'est plutôt notablement affaiblie.

Quoi qu'il en soit, ces discordes existent. Elles nous environnent; elles nous pénètrent. Elles se traduisent moins facilement en violences, mais en revanche nous font consommer infiniment plus de papier qu'autrefois. Les guerres civiles tendent à se faire de plus en plus sous forme de discours, de propagandes électorales et d'articles de journaux, ce qui est toujours plus hygiénique et plus confortable que les coups d'arquebuse ou de poignard. Telles qu'elles sont devenues, ces divergences continuent incontestablement à produire des effets regrettables, et c'est un noble vœu, en principe, que celui de les faire évanouir. L'anéantissement de l'enseignement libre au profit de l'enseignement d'État a-t-il quelque chance d'aider, dans une mesure quelconque, à la réalisation de ce vœu?

Il est un fait bien connu de presque tous ceux qui ont passé sur les bancs du collège — du collège tel qu'il est organisé chez nous depuis si longtemps, — à savoir que, très souvent, l'influence du maître, en matière d'opinions, s'exerce *négativement*, dans un sens absolument contraire à la direction désirée. Parmi les causes qui portent beaucoup de jeunes gens à traiter Boileau et Racine de « perruques », il faut classer au premier rang l'insistance avec laquelle leur professeur de rhétorique les a engagés à admirer Racine et Boileau. On peut s'affliger de cette tendance; mais il faut la constater: elle est inhérente à la nature humaine. Une des manifestations du vice originel est précisément l'esprit de contradiction. Nous avons lu quelque part (sans

pouvoir du reste la vérifier) l'histoire d'un maître d'école peu banal qui, voulant détourner ses élèves de l'habitude de fumer, avait imaginé de les faire fumer « par ordre », en certaines occasions. L'unification de l'enseignement est donc un moyen radicalement impropre à réaliser l'unification littéraire ou artistique des esprits. Le maître ouvre les ailes à ces esprits, peut-être ; mais ceux-ci, l'expérience l'atteste, prennent ensuite leur vol dans les directions les plus opposées.

Le maître serait-il plus heureux en matière philosophique, sociale, politique, religieuse ? Rien ne porte à le croire. Mais, en supposant l'effet possible, pour que cet effet soit l'*unification*, n'est-il pas nécessaire d'unifier ces éducateurs eux-mêmes et de nous donner une philosophie d'État, une sociologie d'État, une politique d'État, une religion — ou irrégion — d'État ?

La philosophie d'État, nous l'avons eue avec Victor Cousin. On sait sous quelles virulentes attaques elle s'est écroulée. En fait, les professeurs de philosophie, dans l'Université, représentent assez bien, mis ensemble, le concert le plus dissonant qu'on puisse rêver. Tous sont des travailleurs. Plusieurs ont des idées ingénieuses. Il en est qui trouvent des choses ; il en est d'autres qui se contentent de trouver des mots ; mais, pour le fond des idées, c'est le disparate aussi absolu que le souhaiteraient des partisans, non de l'unité, mais de la « cacophonie nationale ».

Nous n'avons pas de sociologie d'État ; mais nous avons eu longtemps ce qu'on a appelé l'économie politique libérale, dont quelques représentants estimables continuent à dire et à écrire des choses parfois très savantes et très sensées. Or, nul n'ignore que cette église est désormais flanquée de solides hérésies, et les hérésies sont venues précisément à mesure que l'économie politique s'occupait davantage de questions sociales. L'Université renferme des professeurs orthodoxes et des professeurs hérétiques. Elle nourrit même dans son sein des théoriciens socialistes, comme le montre l'exemple éclatant de M. Jaurès. Ni ce dernier ni M. Léon Say n'ont passé par les mains d'éducateurs privés en révolte contre le joug intellectuel de l'État. En furent-ils mieux d'accord ?

Passons à la politique ; mais, ici, la matière devient singulièrement délicate. Le professeur n'a pas actuellement pour mission d'inculquer des opinions politiques aux enfants qu'on lui confie. et, s'il l'essayait, on ne voit pas trop comment il pourrait s'y prendre. Il ne peut agir qu'indirectement, en exposant sous un jour favorable ou défavorable *certain*s événements de l'histoire. C'est un point qui revêt, aux yeux de plusieurs défenseurs de l'unité, et notamment aux yeux de M. Aulard, une souveraine importance. On accuse certains maîtres non officiels de défigurer certains faits de l'histoire et, tout particulièrement, de ne pas rendre à la Révolution française la justice qui lui est due. Mais ceux mêmes qui admirent la Révolution n'y admirent pas tous les mêmes choses. Les Jacobins pensaient qu'une bonne histoire républicaine doit glorifier Pompée, défenseur de la république romaine contre la « tyrannie » de César. Michelet, au contraire, prend le parti de César, champion des revendications populaires, contre l'« aristocrate » Pompée. Les mêmes opinions politiques amènent donc à transfigurer l'histoire de deux façons opposées. Il est logique d'ailleurs que les professeurs de philosophie ne soient pas seuls à puiser dans la science qu'ils étudient des impressions dissemblables, et que le cerveau des professeurs d'histoire, à ce point de vue, ne soit pas autrement construit que celui de leurs collègues. Or, voici un fait déconcertant : parmi ceux qui ont porté sur la Révolution des jugements plutôt sévères, on voit figurer des hommes comme Taine, élevés, non seulement dans des lycées, mais dans la serre chaude de l'École Normale. Les normaliens, qui parviennent, dit-on, à donner une touche commune à leur style, parviennent donc moins facilement à fraterniser sur le terrain des idées. Enfin, rien d'instructif à ce sujet comme des faits individuels et précis : chacun des partis qui se combattent à l'heure actuelle compte de nombreuses recrues dans les écoles libres comme dans les écoles d'État. Des polémiques furieuses ont eu lieu entre M. Rochefort et M. Jaurès. Tous deux ont été élevés dans un lycée de Paris. M. Trouillot et M. de Mun sont tous deux élèves des Jésuites. Pour en revenir aux professeurs

de l'Université, on trouve aussi parmi eux des opinions politiques absolument opposées. Les récentes divisions qui ont affligé la France ont même eu ce résultat curieux de jeter dans la lutte des partis, *de part et d'autre*, des hommes qui jusqu'alors ne s'étaient pas combattus et semblaient vouloir se confiner dans leur pacifique mission de pédagogues. Certains journaux, partisans déterminés de l'« unité morale », dénoncent de temps à autre des lycées où, disent-ils, les professeurs sont divisés en deux camps qui ne peuvent se souffrir. Peut-on compter sur des éléments si divers pour inculquer un même esprit politique à tous les enfants de France, en admettant même que l'influence professorale pût s'exercer comme en vase clos, sans intervention des influences externes?

Chose curieuse : si le respect de la Révolution et des principes de 1789 pouvait être inoculé uniformément aux enfants de toutes les écoles, une des premières maximes dont ils se pénétreraient serait que « nul ne doit être inquieté pour ses opinions », ce qui suppose essentiellement la variété fondamentale de celles-ci. L'existence même de Chambres délibérantes, de discussions contradictoires, d'élections où toutes les candidatures, sous n'importe quelle étiquette, sont libres de se produire, atteste que les divergences d'opinions en matière politique sont une chose naturellement admise. La chose enseignée contredirait le but cherché par l'enseignement. Mais, en supposant réalisée l'incroyable hypothèse d'une classe où le professeur, d'après une circulaire ministérielle, apprendrait à l'enfant qu'il doit être conservateur, progressiste, radical, socialiste, nationaliste, n'oublions pas que, derrière cet enfant, il y a une famille, famille prête à s'insurger et à contredire avec passion, au besoin, les directions du maître. Or, la famille, à moins d'être gravement désorganisée, agit plus sur l'enfant que les auxiliaires intellectuels de la famille. Entre un professeur qui voudrait détruire chez l'enfant le prestige du père, et un père qui chercherait à détruire le prestige du professeur, la lutte serait inégale, et il serait téméraire à celui-ci de l'engager.

Tout ce que nous venons de dire pour la politique s'applique plus encore à la religion. Le personnel enseignant de l'État comprend des professeurs catholiques, protestants, israélites, incroyants. Avant d'obtenir l'« unité » dans les croyances des enfants, il faudrait commencer par la réaliser chez les maîtres. Est-ce possible?

Il est des gens qui le rêvent. Un article que nous avons sous les yeux propose d'organiser, dans les classes monopolisées par l'État, des cours où l'on enseignerait aux enfants l'inanité de toutes les religions, quelles qu'elles soient. « Pourquoi néglige-t-on la science des religions? Pourquoi nos instituteurs publics, n'ont-ils pas le droit d'ouvrir, en ces matières, les jeunes intelligences qui leur sont confiées? Pourquoi, dans leurs modestes cours, ne s'appesantiraient-ils pas sur les absurdités du dogme de la création et sur la vanité du monothéisme? Pourquoi leur est-il interdit de parler de l'éternel processus évolutif qu'est le monde (1)? » Et ailleurs : « Quand l'enseignement officiel aura montré le néant de l'hypothèse Dieu, la plus puérile et la plus insensée des hypothèses cosmogoniques, et renseigné les enfants sur les origines des religions, on aura supprimé la cause première de tout le mal (2). »

Un enseignement de ce genre supprimerait quelque chose, infailliblement : il supprimerait les élèves, dans le cas d'ailleurs improbable où l'on trouverait un personnel enseignant pour l'organiser. La religion est un besoin universellement ressenti par les familles, sauf de très rares exceptions. Avec le système actuel, le professeur a pour consigne de n'inculquer aux écoliers aucune doctrine religieuse ; mais chacun de ces enfants se rattache à un groupement familial où l'on a généralement des idées religieuses, où les pères mêmes qui ne pratiquent guère tiennent à la religion pour leurs enfants. Or, comme ces idées religieuses sont différentes, la neutralité, qui est une *abstention*, un *néant*, ne saurait supprimer ces différences. Elles subsistent donc, et, du reste, hors de la famille comme hors de l'école,

(1) M. Maurice Allard, *Lanterne*, 25 janvier 1901.

(2) *Ibid.* *Lanterne*, 5 octobre 1900.

diverses influences viennent agir sur l'enfant, soit pour affermir sa foi, soit pour la restaurer, soit pour la détruire. Aussi trouve-t-on chez les croyants de nombreux échantillons de l'enseignement universitaire, et chez les libres penseurs de nombreux échantillons de l'enseignement libre. Edmond About, anticlérical militant, sortait de l'École Normale, d'où le cardinal Perraud est également sorti.

Les historiens et les penseurs de tous les siècles, dans la lutte entre Socrate et ses accusateurs, ont pris, avec beaucoup d'« unité », le parti de Socrate. Or, le crime de Socrate était précisément de troubler l'« unité morale » des Athéniens au point de vue des idées religieuses, et d'avoir autour de lui comme une sorte d'école non approuvée, où il inculquait à de jeunes gens suspects, tel que Platon et Xénophon, des doctrines propres à les mettre en désaccord avec la doctrine officielle. Mais, pendant que l'histoire nous fait assister à ces efforts déployés par les magistrats athéniens pour maintenir l'« unité morale », elle nous révèle en même temps que rarement cité fut plus troublée par les factions, par les séditions, par les conspirations, par les ostracismes, par les ententes secrètes avec l'étranger, par l'abus des accusations mutuelles, que cette Athènes où l'on punissait pourtant avec tant de zèle un citoyen soupçonné de vénérer imparfaitement les dieux de l'État. La ciguë qui a « guéri » Socrate de la vie n'a donc pas guéri Athènes de ses discordes. C'est peut-être que la ciguë est essentiellement impuissante en ces matières, et tous les succédanés de la ciguë, que l'on a expérimentés depuis lors, ne sont pas moins impuissants.

L'unanimité des opinions est donc chose impossible à obtenir, surtout en ce qui concerne les fameuses « questions brûlantes », parce que, dans les ordres d'idées relatifs à ces questions brûlantes, les opinions tiennent, pour ainsi dire, aux entrailles mêmes de ceux qui en sont imbus. Parmi les martyrs qui mouraient sous Néron plutôt que de sacrifier aux dieux, il en est probablement qui, dans les tortures, eussent fort bien consenti, si on ne leur avait demandé que cet aveu, à dire que Néron était un poète plus grand que Virgile. C'eût été un vulgaire mensonge

sans portée, et, à défaut d'une véritable unité d'opinion, on en eût obtenu l'apparence. Mais dire que Jupiter était Dieu, c'était autre chose ; le mensonge fût devenu apostasie. L'« unité morale » est donc plus irréalisable dans les matières qui occasionnent les discordes les plus graves que dans celles dont s'alimentent simplement les discussions des artistes et des lettrés. C'est alors que l'intransigeance éclate, refuse de se dissimuler, atteint l'héroïsme, et se propage par une incoercible contagion. Enfin, la tendance que nous avons observée chez les écoliers, et qui les pousse fréquemment à prendre le contre-pied de l'opinion de leurs maîtres, reparait sur un plus large théâtre, lorsqu'il s'agit d'un peuple entier à qui ses gouvernants veulent inculquer de force tel ou tel principe touchant à ce que l'âme a de plus intime et de plus cher. On accuse le peuple français, en particulier, d'éprouver un plaisir tout particulier à « fronder » ses gouvernements. Plus les prétentions dogmatiques de ceux-ci s'étendraient, plus la chanson, la satire, l'épigramme, le pamphlet, l'allusion piquante auraient un champ largement ouvert. Que chacun de nos lecteurs veuille évoquer, seulement par la pensée, le souvenir de cinq ou six personnes de sa connaissance, prises au hasard, et qu'il nous dise si la plupart d'entre elles, dans un état social où le gouvernement, entouré de l'appareil légal le plus solennel, dirait officiellement : « *Je veux* que l'on croie ceci », n'éprouveraient pas par cela même, au plus haut point, la démangeaison de se tourner vers la croyance contraire.

La divergence des opinions a des causes sociales trop profondes, contre lesquelles la contrainte des lois ne peut rien.

Une foule de choses, une foule de *contacts* concourent à former les opinions. Or, parmi ces contacts, celui du professeur et de l'élève dans la classe n'a qu'une influence très partielle et très secondaire. Ces contacts sont plus nombreux et plus variés qu'autrefois. Le mouvement scientifique du XIX^e siècle et le développement des moyens de transport a multiplié dans d'énormes proportions le nombre *des idées qui voltigent dans*

l'air, idées venues de partout, de très loin peut-être, et qui peuvent concourir, selon des combinaisons infinies, à façonner peu à peu les intelligences. Ces idées arrivent à l'enfant par son père et sa mère, par ses oncles, tantes, cousins, par ses frères et sœurs aînés, par les amis de la famille, par ses amis à lui, par les livres et les journaux qui lui tombent fatalement sous la main, et dont la *diversité* n'a fait que croître depuis un siècle. Elles lui arrivent avant qu'il soit à l'école; elles continuent à lui arriver pendant qu'il y est, par tous les canaux énumérés ci-dessus, fonctionnant au parloir ou dans les congés, et aussi par le canal des camarades, par les causeries de la récréation, par celles de la classe et de l'étude. Il y a là toute une série d'alluvions intellectuelles qui ne sont pas pour Pierre ce qu'elles sont pour Paul, et, plus les *couches* sont nombreuses, plus la divergence s'accroît entre ces esprits. Mais ce n'est pas tout. Le collège lâche l'homme à seize ou dix-huit ans. C'est plus que jamais le moment où le cerveau fermente, où l'âme est prête à recevoir les semences qu'apportera, de droite ou de gauche, le premier vent venu. Les nouvelles idées s'arrangent comme elles peuvent avec les anciennes, les poussent pour se faire une place, parfois les bousculent, parfois les chassent. Quelquefois c'est la fusion harmonieuse; plus souvent peut-être c'est le système des « cloisons étanches ». Plusieurs opinions disparates trouvent le moyen de vivre sous le même toit, et chacune a ses heures de réapparition dominatrice. Les passions naissantes ont aussi une grande influence sur l'orientation des idées, car l'on se forge volontiers des théories pour se justifier à soi-même sa conduite. Or, les passions, qui dépendent du tempérament, chose éminemment particulière, dépendent aussi des circonstances, des « rencontres », lesquelles constituent aussi des faits individuels. La vie est une maîtresse d'école qui, loin de donner la même leçon à chaque homme, inaugure un enseignement inédit pour chaque élève nouveau.

Le jeu des lois sociales s'oppose invinciblement à ce que l'« unité morale », telle que la conçoivent les théoriciens dont

nous parlions tout à l'heure, soit autre chose qu'une utopie. Mais, cette unité, la souhaitent-ils autant qu'ils le disent? Il est permis de se poser cette question quand on voit la façon dont les politiciens exploitent la politique. L'intérêt évident de ces politiciens n'est pas d'accroître le nombre des jeunes gens qui, par leurs idées, peuvent être considérés comme dignes de pénétrer dans « la citadelle de la République », autrement dit, d'emporter pour leur part, à la grande curée des emplois, une parcelle de l'argent des contribuables. Tout le monde *bien pensant* : voilà qui serait désastreux! Cela ferait trop de concurrents pour le même nombre de places. Grâce aux partis d'opposition qu'on peut excommunier, une besogne éliminatoire se fait toute seule. Sous la Révolution, il y avait deux mots expressifs pour distinguer ces deux catégories de personnages : les *purs* et les *suspects*. Or, les fonctions publiques étant l'apanage des *purs*, il est bien clair que ceux-ci feraient un métier de dupes en travaillant à étendre le domaine de la pureté aux dépens du territoire de la suspicion. L'habileté consiste, non à unir, mais à créer des castes, en veillant à ce que la sienne ne soit pas trop envahie. Car c'est là le péril. Il faut avant tout empêcher les participants à la curée d'être trop nombreux. Au besoin, on exclura même de son parti de vieux compagnons d'armes, en les déclarant indignes de l'étiquette traditionnelle qui sert à les classer. Bref, au lieu d'attirer, on repousse, et ceux qui repoussent, ce sont précisément les partisans de « l'unité ».

Pourquoi donc cette antinomie, car c'est la dernière chose qui nous reste à expliquer? Pourquoi le clan vainqueur, qui ne veut pas partager le butin matériel avec les autres clans, parle-t-il d'une unité morale, autrement dit d'une fusion de tous les clans, en vertu de laquelle les adversaires, devenus des amis, devraient rationnellement avoir leur part de dépouilles?

Cela tient tout simplement à ce que la théorie offre au clan dominateur un excellent prétexte pour frapper les organismes qui peuvent prêter une certaine force aux clans rivaux. C'est qu'elle lui permet de décapiter ceux-ci, de façon à les rendre *plus faibles sans les détruire*, inaptes à conquérir le pouvoir,

tout en demeurant également inaptes à se confondre avec les vainqueurs.

Il faut bien se dire, une fois pour toutes, que la diversité des opinions, en matières frivoles ou en matières graves, est chose absolument indifférente à ceux qui feignent de s'en alarmer. La seule chose qu'ils redoutent, c'est *la possibilité d'être remplacés au pouvoir par les personnes qui ont ou représentent les opinions contraires aux leurs.*

Swift, non moins profond que mordant, a représenté, dans ses *Voyages de Gulliver*, la nation des Lilliputiens divisée en deux partis irréconciliables : celui des *Gros-Boutiens*, qui tiennent à ouvrir les œufs à la coque par le gros bout, et celui des *Petits-Boutiens*, qui ont pour principe de les ouvrir par le petit bout. Cette divergence d'opinion produit des guerres sanglantes, absolument comme s'il s'agissait de l'affranchissement des communes, de la suppression des droits féodaux ou de quelque autre motif de large envergure. C'est que le fond des querelles, en bien des cas, n'est pas la chose qui divise, mais le besoin que l'on a d'être divisé. Si tel sujet manquait, on prendrait tel autre, mais l'on ne perdrait pas l'occasion de se nuire réciproquement. Voilà pourquoi certains « faits divers » prennent parfois une importance gigantesque et coupent une nation en deux, alors qu'en d'autres temps on leur eût accordé trois minutes d'attention pendant trois jours.

La théorie de l'unité morale — en mettant à part quelques esprits abstraits qui peuvent être sincères — est avant tout un sophisme de politiciens intolérants qui veulent se donner un nouveau prétexte pour rétrécir le domaine de l'initiative privée, pour paralyser des groupements, pour entraver le fonctionnement d'écoles qui ont la confiance des familles, pour frapper d'une sorte d'incapacité civile les spécialistes éducateurs dont la spécialité est plus particulièrement utilisée par les membres du parti que l'on combat, pour détruire ou affaiblir, en un mot, les groupements qu'on soupçonne de pouvoir renforcer l'action des adversaires. La théorie n'est qu'un rideau destiné à masquer les mouvements d'un *personnel* qui cherche à en supplanter

un autre. Voilà le résidu que l'analyse trouve au fond des faits.

Mais, ce mouvement stratégique une fois opéré ou mis en train, on ne tient nullement à ce que les partis d'opposition abandonnent les idées qui leur sont chères. Au contraire, on fera tout ce qui est possible pour les parquer dans ces idées, avec défense d'en sortir, et, si des convertis en sortent, *on fera comme s'ils n'en étaient pas sortis*. On ne veut pas la conversion du pécheur, on veut sa servitude et son impuissance.

Il était intéressant, croyons-nous, de démontrer le mécanisme de cette « unité morale » qui a tant de succès depuis quelque temps. Nous l'avons fait d'une façon un peu sommaire et un peu rapide, mais en cherchant à nous placer à un point de vue scientifique et en opposant à une idée fausse la contradiction positive des faits sociaux. Pour juger l'œuvre des partis, nous nous sommes placé hors des partis. Les lois du cœur humain, celles de la famille, celles de la vie, celles de l'histoire, sont d'accord pour nous répondre que l'unité morale, telle que la conçoivent ses apôtres actuels, est une utopie. Non seulement cette unité n'est pas réalisable, mais, à certains égards, elle n'est pas même souhaitable. Qui sait même si ce n'est pas la diversité qui manque aux esprits dans la génération actuelle, chez qui l'on trouve tant d'opinions toutes faites, tant de « clichés » immuables, tant de routines sacro-saintes, et tant de propension consciente ou inconsciente à imiter les actions d'autrui. Avec des esprits bien différents, bien individuels, bien « particularisés », les initiatives et les inventions ne se donnent-elles pas une plus libre carrière, et les hommes supérieurs ne sont-ils pas toujours des originaux, c'est-à-dire des gens qui, malgré tous les entraînements et tous les pédagogues, ne se sont pas astreints à penser comme le public?

Gabriel D'AZAMBUJA.

L'EMPLOI DU MOTEUR MÉCANIQUE

DANS LA PETITE INDUSTRIE PARISIENNE (1)

Amené jadis à étudier, en vue de monographies spéciales, deux industries sœurs, la soierie lyonnaise et la rubanerie stéphanoise, l'auteur de ces lignes fut frappé par un fait particulier assez important : l'électricité arrêtant dans ces industries une des plus notables conséquences de l'emploi de la vapeur, la *concentration du travail*, le moteur électrique maintenant partiellement, en le modernisant bien entendu, le vieux système de la *fabrique collective*, et cette survie d'une organisation surannée offrant, non pas seulement un intérêt sentimental, mais de réels avantages sous les rapports industriel et social.

Les lecteurs que la question intéresserait, voudront bien se reporter, en ce qui concerne Lyon, aux articles que nous avons publiés naguère dans cette revue, particulièrement à celui de la livraison de février 1901, *l'Usine au logis*. Nous espérons consacrer un jour dans la *Science sociale* quelques pages à la si intéressante question de la rubanerie stéphanoise. Pour l'intelligence de ce qui va suivre, il nous suffira de dire que, à Saint-Étienne, le principal problème d'avenir se pose à peu près comme il se pose à Lyon. Il s'agit d'assurer l'*évolution sans révolution* d'une vieille industrie, à la fois forte et faible par son passé, tirant sa supériorité de l'excellence de sa tradi-

(1) Cette étude a déjà paru en grande partie dans les *Questions pratiques de législation ouvrière et d'économie sociale*, revue publiée à Lyon et à Paris, largement ouverte aux enquêtes impartiales de toutes les écoles et que nous nous permettons de signaler ici comme un intéressant exemple de *décentralisation scientifique*.

tion, menacée cependant par la *démocratisation du luxe* et ayant, somme toute, avantage à ne pas se moderniser trop complètement ni trop rapidement. En effet, le *snobisme* fleurit plus que jamais dans nos demi-démocraties, et les beaux rubans façonnés sortis des petits ateliers de Saint-Étienne achalandent toute la fabrique stéphanoise, comme les lampas éclatants produits par les derniers ateliers familiaux de la Croix-Rousse sont l'enseigne brillante de la manufacture lyonnaise.

Si, à Saint-Étienne, la question à résoudre est la même qu'à Lyon, si la solution pratique du problème semble identique, à savoir l'adaptation du moteur mécanique au vieux métier familial, il faut noter entre ces deux villes une sérieuse différence au point de vue de la facilité de cette solution. Alors qu'à Lyon, pour pouvoir être actionné par la force électrique, le vieil instrument de travail du canut, le métier en bois, doit être métamorphosé, à Saint-Étienne la transformation du métier s'opère sans grand bouleversement et sans grandes dépenses. Il suffit de remplacer l'organe principal de cet instrument, qui est déjà *mécanique et métallique*, la barre de passementier, par deux poulies, la *poulie de commande* et la *poulie folle*. Le nouvel instrument de travail exécute parfaitement tout ce que faisait l'ancien; il fabrique les produits les plus fins, les plus compliqués, les *grands façonnés* multicolores. Aussi, peu de rubaniers se montrent rebelles au changement, et le succès le plus complet a-t-il couronné l'intelligente initiative, prise par la *Compagnie électrique de la Loire*, pour répandre la force électrique à Saint-Étienne et dans les campagnes environnantes.

Quoi qu'il en soit, les résultats assez remarquables obtenus à Lyon par l'utilisation du moteur électrique dans les industries à domicile, spécialement dans la soierie, et les succès plus probants encore des passementiers de Saint-Étienne, nous ont engagé à rechercher si ce mouvement encore très localisé pouvait être considéré comme le prélude d'un mouvement plus général, si partout, comme à Lyon et à Saint-Étienne, la *houille blanche* était en passe ou à la veille d'arrêter une des œuvres de la houille noire, la concentration du travail. Le champ d'obser-

vation restreint sur lequel a porté notre enquête, Paris, nous a semblé un terrain d'examen suffisant pour arriver, par comparaison avec Lyon et Saint-Étienne, à une certaine vue d'ensemble sur le présent et l'avenir de l'Usine au logis. Sous le rapport industriel comme sous beaucoup d'autres, Paris est, en effet, un milieu aussi distinct que possible de Lyon et de Saint-Étienne, et un milieu, jusqu'à un certain point, complémentaire des autres.

I

La première observation que nous avons dû faire, au début de notre enquête, a été celle de la complexité de la question que nous voulions étudier. A Lyon et à Saint-Étienne, le champ d'examen est bien délimité ; il existe, comme on sait, dans ces deux centres de fabrication, une industrie nettement prédominante, au moins parmi celles pouvant subsister en petit atelier, et, pour cette industrie-là, une forme prédominante de l'organisation du travail, la fabrique collective. Il n'en est plus ainsi à Paris. Le même problème angoissant se pose pour bon nombre de petites industries vivant — il vaudrait mieux dire végétant — les unes sous le régime de l'atelier indépendant, les autres sous celui de l'atelier de *façonnier* relevant d'un employeur (fabrique collective). Pour procurer aux artisans de ces corps de métiers certains avantages de la grande usine, diverses solutions ont été tentées, que nous aurons à examiner successivement.

On voit à priori que la transformation du travail à bras en travail mécanique *sans modification sensible* de l'organisation de l'atelier, peut s'effectuer de deux manières différentes. Ou bien le travailleur installe la force motrice dans son domicile à lui, ou il change de domicile pour trouver la force motrice tout installée. Il y a en outre un système intermédiaire : l'ouvrier conserve son logis pour se reposer, voire pour prendre ses repas, et se transporte pour travailler, avec sa famille ou

quelques aides, dans un établissement pourvu de force motrice.

En dehors de cette distinction, et de celle qu'il faut faire aussi entre les sources d'énergie motrice, vapeur, électricité, force pneumatique, il en est encore une plus délicate, mais cependant, à notre sens, essentielle à faire, si l'on ne veut s'exposer à des méprises. Il faut distinguer le cas où le moteur installé à l'atelier fonctionne, suivant une expression pittoresque que nous empruntons au beau livre de MM. E. Dubois et A. Julin (1), comme *machine épargne-travail*, comme remplaçant pour un ouvrier donné une certaine somme de force musculaire, et celui où ce moteur fonctionne comme *machine épargne-bras*, comme remplaçant pour un petit patron un certain nombre d'ouvriers. Dans le premier cas, en effet, il peut y avoir arrêt dans la concentration du travail; dans le second, au contraire, il y a concentration plus ou moins dissimulée du travail, concentration poussée parfois jusqu'à la limite où elle est possible pour une industrie déterminée (2).

Lorsqu'on examine un mouvement, le mieux est de suivre le sens du mouvement. Or, la forme de transformation du travail à bras en travail mécanique, qui est intermédiaire au point de vue logique, à savoir la constitution d'ateliers groupés autour d'une source d'énergie, *sans logements pour les travailleurs*, ou, en d'autres termes, la création d'*usines de force motrice*, a longuement précédé les formes extrêmes au point de vue chronologique.

Les usines de force sont anciennes à Paris. Leur début, qui fut modeste et s'effectua sans fracas, remonte plus haut que l'emploi industriel de la houille.

Jadis existait, place de la Bastille, une usine à eau, où l'on

(1) *Les moteurs électriques dans les industries à domicile*. Bruxelles, 1902.

(2) Un exemple éclairera cette distinction un peu subtile. L'installation d'un moteur à gaz ou à air comprimé dans l'atelier des emballeurs parisiens nous semble représenter toute la concentration du travail dont est susceptible, en raison de sa nature même, cette industrie de l'emballage, qui ne peut guère s'organiser en puissantes maisons. Le moteur fonctionne chez ces emballeurs comme *machine épargne bras*.

louait à tout venant des ateliers dotés de la force motrice hydraulique. Le propriétaire d'une scierie, disposant de trop de force pour son usage personnel, avait eu l'ingénieuse pensée de céder, moyennant redevance, une partie de sa force et de sa place à de petits patrons et façonniers. L'usine en question n'est plus qu'un souvenir; elle disparut il y a quarante ans environ, lorsqu'on expropria les abords de la Bastille pour la couverture du canal.

Les premières usines de force à vapeur parisiennes semblent contemporaines de l'utilisation même de la vapeur. La genèse de leur installation est simple; elle est, en somme, la même que pour l'usine hydraulique. Certains industriels, ayant besoin d'une force motrice faible, se trouvaient amenés par les circonstances à employer une machine plus puissante que ne le comportait leur fabrique. Rien de plus naturel que d'abandonner, moyennant un prix de location, la force inutilisée à de plus petits industriels. De là à la constitution d'usines de force, au sens propre du mot, sans atelier principal à la main du loueur, il n'y avait qu'un pas facile à franchir.

On compte aujourd'hui, à Paris, une vingtaine au moins d'usines de force. La plupart sont localisées dans les quartiers excentriques du nord-est de la capitale, aux environs de la place de la Nation, du boulevard Voltaire, de la rue du Chemin-Vert, etc. Les loueurs de force publient un annuaire et sont syndiqués. Nous devons à l'obligeance du président de leur syndicat la plupart des renseignements que nous allons donner.

Il serait fastidieux, et, en somme, peu instructif, de dresser la liste des industries qui se servent des usines de force parisiennes. Cette nomenclature varie d'année en année; nous avons relevé, entre beaucoup d'autres, les professions suivantes : scieurs, découpeurs artistiques, monteurs sur bronze, doreurs, graveurs sur verre, broyeurs d'aluminium, fabricants de jouets, repousseurs, nicleurs, fabricants de bicyclettes, etc., etc. En général, mais il y a de nombreuses exceptions, les locataires des usines de force nous ont semblé des artisans exécutant du

travail *qualifié*, et plutôt des chefs d'ateliers patronaux que de simples chefs d'ateliers familiaux.

Les frais d'installation dans ces usines, et surtout le taux des locations, paraissent beaucoup trop élevés pour de modestes ouvriers travaillant en chambre et en famille.

La location de l'atelier et de la force — l'une ne va guère sans l'autre — a lieu à la journée ou au mois. Les plus petits locataires payent de 1 fr. 50 à 2 francs par jour. La distribution de la force, qui dure onze heures, s'effectue de 7 heures du matin à 7 heures du soir en hiver, de 6 heures du matin à 6 heures du soir en été, avec une heure d'interruption à midi. Au coup de sifflet du soir, tous les locataires vident les lieux et chacun regagne son domicile.

L'industrie des loueurs de force à Paris est-elle encore prospère, et que faut-il augurer de son avenir? L'opinion de la personne à laquelle nous faisons tantôt allusion était, sur ce point, intéressante à connaître. Cette opinion est conforme à la nôtre, et, malheureusement, assez pessimiste.

« Notre profession, nous a aimablement répondu le président du syndicat des loueurs, a été prospère. Aujourd'hui, elle se maintient, mais elle ne se répand pas. L'entrepreneur qui, à présent, monterait une force motrice dans l'intérieur de Paris et dans des conditions normales, ne retirerait pas l'intérêt de son argent.

« Toutes, ou à peu près, se sont installées *de bric et de broc*, dans de vieux immeubles en bois de peu de valeur, d'une délicate difficile, ou encore pour soutenir une industrie principale qui se montait. Ce qui a réussi jadis ordinairement peut réussir encore, mais extraordinairement. Lorsque, par exemple, le propriétaire d'une usine urbaine, disposant de trop de force pour son usage personnel, peut, en perçant un mur, aider des voisins qui ont besoin d'une toute petite force motrice, règle générale, malgré certaines difficultés administratives, loueur et locataires font également une bonne affaire. Par contre, l'installation de toutes pièces d'une usine de force dans un bel immeuble de n'importe quel quartier de Paris serait aujourd'hui, en admet-

tant que l'enquête administrative fût favorable à une entreprise de ce genre, une folie pure; pas un homme sérieux ne voudrait la tenter.

« Les causes du déclin de notre profession, poursuit mon intéressant interlocuteur, sont évidemment multiples; mais il en est une qui prime toutes les autres : la concurrence de jour en jour plus ruineuse de la grande usine, de l'industrie centralisée, contre laquelle nos pauvres locataires sont impuissants à lutter. Un des métiers qui nous fut le plus fidèle, un de ceux qui firent notre fortune, le métier de petit fabricant de bicyclettes, nous déserte aujourd'hui, ou plutôt disparaît par voie d'extinction. Le perfectionnement de la fabrication, le développement de la spécialisation du travail, imposent la grande usine. C'est une fatalité contre laquelle nous chercherions vainement à nous insurger. »

La vapeur est, à notre connaissance, la seule source d'énergie employée à Paris dans les usines de force proprement dites, sans logement pour les travailleurs. Il n'y a pas eu, en ce genre, d'essai de distribution avec le moteur de l'avenir, de distribution électrique. L'électricité, sauf une exception que nous allons signaler, comporte toujours, à Paris, *dissémination des ateliers*. Preuve formelle, à notre sens, que l'usine de force est bien une forme un peu surannée de l'organisation du travail, destinée à céder le pas, tôt ou tard, à d'autres formes mieux adaptées aux nécessités de notre temps.

II

Le mode de transformation du travail à bras en travail mécanique, que nous avons considéré comme le second au point de vue logique, l'installation de logements ouvriers groupés autour d'une force motrice, n'a eu jusqu'à présent, que nous sachions, qu'une seule application importante à Paris, mais une application des plus intéressantes.

Il existe auprès de la place de la Nation, allant du boulevard

Voltaire à la rue du Faubourg-Saint-Antoine, une voie peu fréquentée, assez courte — elle compte en tout dix-sept maisons, — médiocrement remarquable au point de vue pittoresque, mais dont nous recommandons la visite à ceux qu'intéressent les questions économiques et sociales.

La « rue des Immeubles-Industriels » est large et aérée; les maisons qui la bordent ont un aspect assez uniforme. A première vue, l'observateur peut deviner qu'il se trouve en face d'un *ensemble*. L'entreprise déborde d'ailleurs sur le boulevard Voltaire et la rue du Faubourg-Saint-Antoine, où sont même les plus belles installations.

L'idée mère de l'affaire — est-ce bien affaire qu'il conviendrait d'écrire? — des Immeubles industriels fut, lisons-nous dans un prospectus que nous avons sous les yeux, le désir de donner un plus grand essor aux nombreux corps d'état et de métier concourant à la fabrication de l'article de Paris, et celui de fournir aux inventeurs de France et de l'étranger toutes les facilités pour l'essai et la propagation de leurs moteurs et appareils. Les souhaits des fondateurs nous ont semblé pleinement réalisés. Inventeurs de procédés de fabrication et inventeurs de jolis objets affluent dans les immeubles en question, où ils voisinent avec de modestes artisans, surtout des *façonniers* et des *façonnères*.

Les locataires de la rue des Immeubles-Industriels ont actuellement le choix entre deux sources de force, ou plutôt entre deux modes de transmission d'énergie motrice : D'abord la force la plus anciennement installée, celle de la vapeur fournie par transmission directe. La société posséda dès son origine, dans le sous-sol d'une de ses maisons, une machine à vapeur qu'un tunnel sous la rue et un ingénieux système de courroies et de poulies font communiquer avec tous les immeubles et tous les étalages des immeubles. La machine est aujourd'hui une *Corliss* de 400 chevaux, dont 300 sont utilisés.

Ensuite, la force donnée par l'électricité. La société a installé depuis deux ans, dans le même sous-sol, une machine électrique

actionnée par la *Corliss*. Elle dispose de ce chef de 110 volts et 150 ampères.

L'administration, nous disait l'employé qui nous a fait visiter les immeubles, préfère de beaucoup la force par moteur électrique, et considère — ceci est conforme aux résultats constatés à Lyon et à Saint-Étienne — ce moteur comme le vrai sauveur de la petite industrie. Avec l'électricité, on peut aller partout utiliser les moindres *recoins*, diriger le courant dans n'importe quel sens : on n'est pas gêné par les courroies. Si l'entreprise se reconstituait à présent, certainement elle n'installerait que la transmission électrique.

Cependant — est-ce routine ou l'effet d'une cause plus sérieuse? — la plupart des locataires de la société restent fidèles au vieux mode de transmission directe. Il n'y a peut-être pas encore dans l'ensemble des immeubles vingt ateliers mus par l'électricité. Le prix de location est le même, quelle que soit la source d'énergie que l'on choisisse : c'est 600 francs par cheval et par an.

Nous n'énumérerons par tous les corps de métier, toutes les petites industries que l'on rencontre dans les Immeubles industriels. Signalons, entre beaucoup d'autres, les professions suivantes : brodeurs, couturières pour grands magasins, cordonniers, tailleurs de diamants, scieurs, découpeurs artistiques, fabricants de tapis, d'objets de piété, de jouets, monteurs sur bronze, passementiers, etc., etc.

Il y a même, surtout dans les boutiques, des corps de métier qu'on peut s'étonner de rencontrer là, par exemple un pharmacien qui utilise la force motrice pour son laboratoire.

Admirablement construits, en matériaux de premier choix, solides et résistants, les Immeubles industriels sont occupés, depuis le bas jusqu'aux combles, par une population laborieuse, remuante et bruyante. Leur solidité à toute épreuve permet l'installation, au quatrième, au cinquième étage, de machines considérables et de poids extrêmement lourds. Les locataires ne sont pas absolument obligés de s'abonner à la force motrice; l'administration a consenti jusqu'à ce jour et consent encore quelques baux sans force, dans les mêmes conditions que partout

ailleurs. Elle préfère cependant, bien entendu, les locataires utilisant sa force motrice, et compte, avec le développement de l'emploi du moteur électrique, remplacer graduellement tous les baux sans force par d'autres avec la force.

Celle-ci est distribuée, comme dans les usines des loueurs, de 6 heures du matin à 6 heures du soir, en été, de 7 heures à 7 heures en hiver, avec interruption d'une heure à midi. Mais, après le coup de sifflet du soir, les locataires, ou plutôt la majorité des locataires — car il y en a parmi eux qui n'ont que leur atelier dans les immeubles — restent là où ils travaillent. Ils changent simplement de pièce, et passent de l'atelier à l'appartement.

La rue est calme et retirée; au grand bruit succède tout à coup un assez profond silence. La société assure donc à ses locataires un double avantage rare et précieux : la force pendant les heures de travail, la tranquillité pendant les heures de repos. Les appartements sont spacieux et commodes; un ménage trouve à s'y loger pour 500 ou 600 francs par an. L'élégance ne nous a pas semblé trop sacrifiée aux nécessités industrielles. Détail à noter : les courroies qui transportent la force n'encombrent nulle part les escaliers; elles circulent dans des couloirs spéciaux et dissimulés.

Les Immeubles industriels nous ont paru, avant tout, le paradis de l'*industrie familiale*. Des observateurs compétents, M. Hugues Le Roux en particulier, avaient, nous a-t-on dit, fait la remarque avant nous. L'ouvrier, dans ces établissements, commence sa journée un peu quand il veut, il travaille à son aise, en flânant, en musant, et cependant en profitant des innovations modernes, en faisant alterner, s'il y trouve intérêt, la fabrication à bras, ou à pieds, et celle à la machine. Sa femme et ses enfants travaillent ou jouent autour de lui en le regardant travailler. Grâce à l'emploi du moteur mécanique, la vigueur cède souvent le pas à la patience, et la ménagère avisée peut faire marcher de front la conduite d'un métier avec des soins domestiques qui ne l'écartent guère de son métier (1).

(1) Ce même fait nous a frappé à Saint-Etienne. L'électricité est certainement un précieux auxiliaire du *féménisme* de bon aloi.

La société s'est arrangée pour procurer à ses locataires de petits avantages accessoires, mais cependant encore appréciables, par exemple celui d'un atelier de réparation pour les outils. Elle est propriétaire non seulement des immeubles, mais de la rue elle-même. L'entretien, le pavage, l'éclairage, le lavage de cette rue sont à sa charge et lui reviennent à environ 10.000 francs par an. Elle couvre une partie de ses frais par certains procédés ingénieux, notamment par les bénéfices d'un établissement de bains, chauffé par la *Corliss*, où l'on est fort bien pour des prix modiques.

L'affaire des Immeubles industriels semble aujourd'hui en bonne voie, en voie de progrès sérieux. Elle a peu de locaux vacants, et en aura de moins en moins, grâce au développement de l'emploi du moteur électrique. Le capital social est *actuellement*, nous a-t-on déclaré, très suffisamment rémunéré.

Les promoteurs de l'entreprise auraient-ils donc découvert la *pie au nid*, la panacée rêvée pour tarir les maux de la petite industrie? On pourrait le croire à première vue, mais un examen approfondi de la question empêche de s'abandonner à un optimisme injustifié, partant assez dangereux.

En effet, les Immeubles industriels sont bien, comme dit le prospectus que nous avons déjà cité, « une création unique et modèle, sans précédent comme sans imitation possible. Ses fondateurs y ont consacré des capitaux importants dans un but plus philanthropique qu'intéressé ». En d'autres termes, ce n'est pas une affaire, c'est une œuvre. Or si, au point de vue humanitaire, une œuvre peut être chose admirable, au point de vue économique, elle a toujours un tort assez grave : c'est qu'elle ne prouve presque rien.

Un simple fait laissera soupçonner les péripéties par lesquelles a passé l'entreprise à ses débuts, et montrera combien les brillants résultats obtenus sont peu probants, au point de vue des conclusions générales à en tirer. Le capital *actuel* de la société est de 1.400.000 francs, et ce capital, nous venons de le dire, reçoit une rémunération à peu près suffisante. Or, pour construire et mettre en valeur aujourd'hui un ensemble d'immeubles

comme ceux de la société, il faudrait 3 ou 5 millions au bas mot.

Cependant, nous engageons non seulement les philanthropes, mais aussi les économistes à visiter l'entreprise en question. L'avenir, en France, nous semble beaucoup aux petites cités industrielles, voire aux centres industriels ruraux, et il se peut que dans les villes peu importantes, où le terrain est à bon marché et la construction économique, une création comme celle dont nous venons de nous occuper soit une bonne affaire en même temps qu'une bonne œuvre. Mais ce ne sont pas les œuvres de ce genre qui sauveront la petite industrie parisienne : il fallait trouver autre chose. Cette chose, beaucoup l'ont cherchée, nous n'oserions ajouter qu'ils l'aient vraiment découverte.

III

Nous en arrivons maintenant au mode de transformation du travail que l'on observe à Lyon et à Saint-Etienne, l'usine au logis véritable, la modernisation de l'atelier *sur place* par l'emploi de petits moteurs *disséminés*.

Ce type, d'ailleurs, est encore complexe. L'ouvrier peut, en effet, produire lui-même sa force, ou se borner à utiliser, voire à transformer une force amenée du dehors. Le premier cas est presque inconnu à Paris. Le moteur à alcool, excellent en principe, n'est pas entré dans les mœurs et n'existe — industriellement parlant — ni dans la capitale, ni ailleurs. Le moteur à pétrole et à gaz pauvre — sorte de gaz domestique que le consommateur fabrique lui-même avec son charbon — sont d'une utilisation courante hors de Paris; mais à Paris, où les sources d'énergie motrice ne manquent pas, leur emploi est restreint et le demeurera vraisemblablement toujours.

Les sources d'énergie motrice que les petits ouvriers parisiens ont à leur disposition sont au nombre de trois principales : le gaz, l'air comprimé et l'électricité.

D'après les renseignements qui nous ont été donnés par la personne la plus compétente en la matière, par l'ingénieur en chef de la Compagnie du gaz, on comptait, le 31 décembre 1901, 2.381 moteurs à gaz dans Paris et les communes suburbaines éclairées par la Compagnie. Ces moteurs représentaient 14.430 chevaux et consommaient 11.028.339 mètres cubes de gaz.

La force moyenne des moteurs fournis par la Compagnie est aujourd'hui de quatre chevaux, *et, depuis sept ans, cette moyenne a augmenté de 50 %*. Preuve péremptoire que ces moteurs désertent la petite industrie pour se reporter sur la grande et la mi-grande, fabrique de chapeaux, machines à repasser, emballers, etc.

Il y a une quinzaine d'années, la Compagnie du gaz, ou plutôt la personne dont nous tenons nos renseignements, fit l'essai loyal d'un tout petit moteur d'un quart de cheval environ, destiné spécialement à l'industrie familiale. L'échec de l'entreprise fut absolu; les causes de cet insuccès semblent avoir été multiples.

D'abord, le moteur en question était, paraît-il, d'un prix élevé pour de petites bourses, son installation assez dispendieuse, surtout à cause des frais accessoires; le gaz consommé revenait cher, malgré les primes sérieuses consenties par la Compagnie (1). Et puis, le petit moteur à gaz avait le grand inconvénient de *peser*, de *chauffer* et de *sentir*, ce qui occasionnait de graves inconvénients pour ses possesseurs, et amenait de fréquentes réclamations de la part du propriétaire des immeubles ou des colataires. Instruit par l'échec de son entreprise, l'ingénieur en chef de la Compagnie parisienne du gaz considère aujourd'hui comme une utopie l'emploi du moteur à gaz dans l'industrie familiale — à Paris et ailleurs.

La force pneumatique est fournie, à l'heure actuelle, dans toute la capitale, par la Compagnie parisienne de l'air comprimé, qui succéda à l'ancienne Compagnie Popp. D'après les statistiques qui nous sont tombées sous les yeux, la société pos-

(1) Par la diminution du prix du gaz le moteur à gaz deviendra peut-être un peu plus pratique pour la petite industrie.

sède dans l'enceinte de Paris environ 900 moteurs. Leur nombre croît sans cesse; la force pneumatique trouve en effet des applications de plus en plus nombreuses, grâce aux installations d'horloges, d'appareils de chasse pour le *tout à l'égout*, et — ceci rentre mieux dans le cadre de notre étude — de moteurs pour certaines industries spéciales, par exemple la gravure sur verre avec *sableuses*. Mais, nous a-t-on déclaré au siège de la société, il n'y a pas parmi les clients de la Compagnie un seul atelier familial, à peine quelques petits ateliers patronaux.

Notons cependant que le moteur à air comprimé, concurremment avec son rival, le moteur à gaz, se répand de jour en jour dans une industrie dont nous avons parlé incidemment : celle des emballeurs parisiens. Il n'existe guère aujourd'hui à Paris d'emballeur ayant les reins un peu solides qui ne possède son moteur à gaz ou à air comprimé. L'un d'eux, par exemple, à qui nous avons rendu visite, emploie un moteur à air comprimé de la force de trois chevaux. Cet appareil lui économise, paraît-il, six à sept hommes, et supprime tout à fait la main-d'œuvre pour certaines grosses besognes. Il fonctionne exclusivement comme machine *épargne-bras*, et joue industriellement et économiquement le rôle d'une toute petite machine à vapeur, dont l'installation serait d'ailleurs impossible dans un quartier central de la capitale.

Il a existé, il y a quelques années, à Paris, une entreprise mi-industrielle, mi-humanitaire — plutôt humanitaire qu'industrielle — dont le but était de répandre dans un quartier donné l'Usine au logis proprement dite, de *mécaniser* l'atelier familial. Le siège de la société se trouvait rue Beaubourg; l'âme de l'entreprise était M. Boudenoot, aujourd'hui sénateur du Pas-de-Calais.

Des considérations techniques dans lesquelles nous n'avons pas à entrer avaient engagé les fondateurs de l'*œuvre* à choisir une source d'énergie assez peu employée : l'*air raréfié*. La société était en pleine période de prospérité vers 1889 et 1890. Trois machines centrales aspirantes distribuaient la force à cent cinquante petits moteurs répandus dans un rayon de huit cents

mètres. Le fonctionnement technique de l'entreprise fut toujours assez satisfaisant, mais son organisation commerciale laissa, paraît-il, constamment à désirer.

Fût-ce concurrence de l'air comprimé, de l'électricité, effet de la transformation du quartier? Fût-ce plutôt résultat de la concurrence ruineuse de l'industrie centralisée? Toujours est-il que l'œuvre en question ne tarda pas à périeliter. L'usine centrale fut achetée en 1894 par des électriciens qui, à leur tour, ont dû récemment en fermer les portes. La petite industrie a déserté les abords de la rue Beaubourg; l'Usine au logis n'a pas été assez forte pour l'y retenir.

En dépit de cet échec notoire, il est certain que le moteur électrique est, à l'heure actuelle, le seul pratique pour la très petite industrie. C'est l'avis de la Compagnie parisienne d'air comprimé, société bien à même de juger la question, car elle exploite à la fois l'air comprimé pour toute la capitale, et un des *secteurs* parisiens d'électricité.

On sait qu'à Paris, l'idée de la formation d'une société électrique unique distribuant l'éclairage et la force motrice dans toute la ville, a été écartée, pour éviter les inconvénients d'un monopole, développer l'initiative des électriciens et permettre la concurrence entre compagnies. La capitale a été divisée en six secteurs exploités par des sociétés indépendantes. Il nous semble que l'emploi de la force électrique commence à pénétrer assez sérieusement dans les mœurs parisiennes. Le secteur Edison, par exemple, qui distribue l'électricité aux environs du Grand-Hôtel, de la rue de la Chaussée-d'Antin, etc., fournissait, en 1894, 800 chevaux; en 1900, 1.322; en 1902, 1.709. Il est vrai que la majeure partie de cette force est employée par le service des ascenseurs.

Nous avons dû reconnaître, d'ailleurs, que la plupart des moteurs électriques *industriels* de Paris sont utilisés par des ateliers d'une certaine importance et fonctionnent comme machines *épargne-bras*. Cependant, on aurait tort de croire que la petite industrie se montre absolument réfractaire à leur emploi. Nous citerons entre autres, comme se servant de la force élec-

trique, un intéressant atelier de fabricant de statuettes, établi aux abords de la place de la Nation.

C'est le type classique du petit atelier patronal, rappelant encore par plus d'un trait l'industrie familiale. Il comprend trois patrons ou ouvriers-patrons, et plusieurs aides, femmes et enfants. Un des hommes fait des modèles en plâtre, le second les moule en zinc ou en bronze, le troisième est le vendeur qui s'entend avec la commission. Dans ce petit atelier, le moteur ne diminue guère le nombre des ouvriers, mais seulement leur peine ; il fonctionne tout à fait comme machine *épargne-travail*. L'exemple de l'atelier en question prouve péremptoirement que l'*Usine au logis* peut être installée à Paris comme ailleurs.

IV

Seulement, à Paris, ses conditions du lieu et du travail sont aussi défavorables à sa diffusion qu'elles sont favorables à Lyon et surtout à Saint-Étienne. En comparant les résultats observés sur nos deux champs d'observation, nous croyons pouvoir déterminer à peu près quelles sont les industries susceptibles de s'accommoder du petit moteur.

Il faut d'abord une manufacture, qui, de par sa nature même, ne puisse sortir de l'atelier familial ni évoluer vers la grande usine, ou bien qui mette un intérêt majeur à conserver partiellement le vieux mode d'organisation du travail, par exemple une fabrique de luxe.

Il faut en second lieu une industrie dans laquelle la main d'œuvre ne représente qu'une faible valeur par rapport à celle de la matière première, et où le patron ait un avantage médiocre à diminuer ses frais généraux.

Semblent également seules en mesure de conserver l'atelier familial en le modernisant, les industries dans lesquelles n'existe pas une trop grande division du travail, *au moins pour les opérations de travail à peu près simultanées* (1). Ainsi MM. Dubois

(1) L'existence des opérations préliminaires du dévidage, de l'ourdissage, etc...

et Yulin indiquent-ils, avec beaucoup de raison selon nous, comme le plus grand obstacle à l'emploi du moteur électrique dans les industries de la montre, la trop grande spécialisation de l'ouvrier horloger. Dès que le chef d'atelier cesse de fabriquer un *objet* pour fabriquer un *rouage*, il semble voué à la grande usine. Aucun patron ne consentira, de gaieté de cœur, à employer, à surveiller en même temps vingt ateliers disséminés et *complémentaires*, et, s'y résignant-il, jamais les chefs d'atelier ne montreront assez d'entente et d'abnégation pour conserver leur vieille organisation. Le sens de la solidarité semble malheureusement difficilement compatible avec la situation de chef d'atelier, dont la caractéristique est trop souvent une sorte de jalousie mesquine vis-à-vis du voisin un peu plus habile ou un peu moins malchanceux.

A ces conditions *économiques* s'en ajoute une autre plus particulièrement *sociale*. L'atelier familial ne peut, à l'heure actuelle vivre — nous ne disons pas végéter — que dans les industries où est impossible le fameux *sweating-system*, l'exploitation de l'associé par l'intermédiaire. — C'est le cas, croyons-nous, des fabriques lyonnaises et stéphanoises. Est-ce celui de la plupart des petites industries parisiennes ?

Aussi bien, aux difficultés qu'éprouvent ces industries à se maintenir et à se moderniser, à cause de leurs conditions générales d'existence, de développement, s'ajoutent d'autres obstacles non moins sérieux, venant du fait qu'elles sont à Paris.

Il faut d'abord noter à cet égard la défectuosité croissante des logements ouvriers parisiens, conséquence de la cherté grandissante des loyers. Les travailleurs arrivent à *percher* dans des taudis où il n'y a ni air, ni lumière, où la fabrication en chambre est à peu près impossible. Quand, à la rigueur, elle peut s'exécuter à la main ou au pied, elle ne saurait se faire à la machine. L'imperfection de beaucoup de logements ouvriers parisiens, comme aussi le manque de solidité des immeubles où ils se trou-

n'empêche pas le tissage d'être, au point de vue qui nous occupe, un métier à faible division de travail et le tisseur d'être un ouvrier autonome.

vent, y empêchera certainement à tout jamais l'établissement de petits moteurs.

La multiplicité des industries parisiennes est un autre obstacle à leur installation. En effet, cette variété de professions ne permet guère l'aménagement de maisons entières pour une industrie et ses annexes. Elle rend très difficile l'installation, dans un immeuble donné, d'ouvriers d'un seul corps de métier ou de métiers similaires. Ce n'est pas comme à Lyon, où des maisons, du rez-de-chaussée au grenier, sont occupées par les *canuts* et les professions connexes. Très souvent, nous a-t-on dit, à Paris, quand un ouvrier en chambre a voulu installer chez lui le petit moteur, ses voisins, qui n'avaient aucun intérêt à en faire autant ni à se servir de son expérience, s'y sont opposés énergiquement et se sont plaints du bruit au propriétaire. D'autres fois, c'est le propriétaire en personne, logé à l'un des étages de la maison, qui n'a pu supporter le vacarme, et a fait comprendre à son locataire qu'il fallait ou vider les lieux, ou abandonner son moteur.

On connaît le caractère du Parisien, de la Parisienne, esprit charmant, aimable, malheureusement... tant soit peu léger, préférant une existence large et insouciant à la gêne et à l'épargne, vivant souvent au jour le jour, un peu cigale, comparé à la fourmi lyonnaise. Beaucoup de « petites mains » n'ont pas un sou devant elles (1). Comment se procureraient-elles le petit moteur? D'autant que, à notre connaissance, aucune société ne s'est jamais employée à leur en faciliter l'achat.

Il n'est pas jusqu'aux usines de force qui n'aient contribué à arrêter, à Paris, l'essor de l'Usine au logis proprement dite. Bon nombre d'ouvriers parisiens, au lieu de continuer à travailler isolément et de se procurer un moteur à eux, ont préféré s'organiser par groupe de trois ou quatre, et louer un atelier dans une usine. Leur bourse et leur instinct de sociabilité y trouvaient également leur compte.

(1) Il faut ajouter que beaucoup ne peuvent avoir un sou d'économie. Nous ne saurions aborder ici la grave question des *salaires de femmes* dans les industries parisiennes.

Nous n'avons pas la prétention, dans une étude très succincte, d'énumérer tous les obstacles que la petite industrie parisienne rencontre pour se maintenir, surtout pour se transformer. Ceux que nous venons d'indiquer suffisent à montrer à quel point la chose souffre de difficultés, difficultés parfois insurmontables. Certainement, à Paris, comme ailleurs du reste, beaucoup de petits ateliers sont destinés à mourir de mort lente. Tôt ou tard, leurs lamentables débris peupleront l'usine-caserne.

Après tout, est-ce un si grand mal? « Est-ce une loi si mauvaise, écrit M. Isaac, que celle qui met le risque de l'entreprise là où il doit être, l'enlève des épaules du travailleur isolé pour le reporter sur celles plus robustes du patron, mieux organisé et mieux informé? »

Aussi bien, n'exagérons rien. La petite industrie, en général, n'est pas encore morte, la petite industrie parisienne non plus, et il serait prématuré d'en sonner le glas. Un rapport documenté, inséré à l'*Officiel* du 30 août 1902, montrait, dans certaines régions, éloignées, il est vrai, de la capitale, à Dijon par exemple, le nombre des ateliers familiaux en augmentation constante. Un auteur qui s'est fait une spécialité dans les questions concernant la petite industrie contemporaine, M. Victor Brants, aboutit, par d'autres données, à des résultats encore plus concluants. « Si, dit en substance ce savant économiste, certains petits ateliers doivent disparaître devant l'usine, il y aura toujours des spécialités qui s'accommoderont mieux des petites installations. En outre, le développement même de la grande industrie, en répandant les habitudes de luxe, fera surgir sans cesse de nouveaux petits ateliers. »

Il existe de petits ateliers complémentaires des grands magasins; la chose saute aux yeux, par exemple, pour les *façonniers* travaillant au compte du Louvre ou du Bon Marché. Il y en a d'autres complémentaires de la grande usine. Un exemple nous a frappé, pendant le cours de notre enquête. Il est certain, malheureusement, que l'article de Paris tend de jour en jour à désertier le petit atelier — pas précisément pour la grande usine — mais pour le « beaucoup plus grand atelier », où ils'avilit comme qua-

lité et comme prix. Mais, à mesure que cet article s'avilit, il se multiplie, et sa multiplication sert les intérêts d'une autre petite industrie, celle des emballeurs de quartier, dont l'organisation actuelle, avec un moteur à gaz ou à air, nous semble représenter le maximum de concentration dont cette industrie est susceptible.

Pour nous résumer, nous croyons que la crise subie aujourd'hui par la petite industrie parisienne, crise sérieuse et pénible, pleine de péripéties et de vicissitudes, n'est pas, somme toute, une crise fatale, et que la petite industrie peut en sortir partiellement victorieuse. A Paris comme ailleurs, à Paris malheureusement plus difficilement qu'ailleurs, le petit moteur, le moteur électrique principalement, devrait contribuer à sauver ce qui peut être sauvé, surtout à prolonger ce qui doit être prolongé. Que les Parisiens — c'est par ce conseil un peu prétentieux que nous nous permettrons de terminer une étude sans prétention — que les Parisiens jettent les yeux sur les provinciaux, souvent si injustement dédaignés; qu'ils regardent, par exemple, ce qui se passe à Lyon, surtout à Saint-Étienne et que, pour une fois, Paris suive la province.

H. DE BOISSIEU.



LA LUTTE CONTRE L'ALCOOLISME

DANS LES DIVERS PAYS (1)

I. — LES MANIFESTATIONS DE L'ALCOOLISME.

On peut, usant d'une formule banale, dire que l'usage des boissons enivrantes remonte à la plus haute antiquité — voire même jusqu'au déluge. Depuis le jour où Noé institua — bien innocemment — une expérience demeurée célèbre et maintes fois renouvelée, en connaissance de cause, par ses arrière-petits-neveux, le « divin jus de la vigne » a été chanté sur bien des modes, a coulé dans bien des verres ! Verres et chansons nous sont restés avec la manière de s'en servir ; le breuvage seul a changé.

Les Indiens, les Chinois, connaissent les liqueurs spiritueuses depuis un temps fort éloigné.

On sait que Lacédémone, Athènes, Rome s'étaient vues obligées de promulguer des lois contre l'intempérance, et les fameux édits de Charlemagne nous prouvent que, si l'alcoolisme est une maladie récente, nos ancêtres, qui n'avaient à leur disposition que le vin, la bière, le cidre et quelques autres liqueurs provenant de la fermentation du suc d'un petit nombre de plantes, ne faisaient pas toujours de ces boissons un usage modéré.

Au XI^e siècle, les alchimistes arabes obtinrent, *en distillant le vin*, une liqueur nouvelle qu'ils nommèrent *al cohol*.

(1) Ces pages sont extraites d'une importante brochure que M. le docteur Oudaille, sous le même titre, va publier chez Lethielleux.

Considérée d'abord comme un poison, puis comme un remède, et enfin, au xvi^e siècle, comme une panacée universelle, cette liqueur qui, à elle seule, a fait dans l'humanité « plus de ravages que la guerre et la peste réunies », se voit aujourd'hui assigner la seule place qui lui convienne : l'armoire aux poisons de l'arsenal thérapeutique (1).

Nous verrons plus loin quelle a été la marche du fléau ainsi que son mode de propagation ; mais nous pouvons dire dès maintenant que c'est de nos jours (xviii^e et surtout xix^e siècle) qu'il a atteint son maximum, et, espérons-le, son apogée.

L'usage constant et immodéré de ce *poison-alcool* ne devait pas tarder à déterminer dans l'organisme humain une série de troubles en apparence les plus divers. C'est à un médecin scandinave, Magnus Huss, que revient l'honneur d'avoir, au début du xix^e siècle, trouvé le lien qui unit ensemble tous ces troubles de la santé, de les avoir groupés et rattachés à leur cause : l'usage immodéré ou simplement prolongé de l'alcool.

La maladie nouvelle recevait le nom d'*alcoolisme* et relevait désormais de l'observation scientifique. Au sens strict du mot, l'alcoolisme est donc *l'empoisonnement lent mais permanent de l'organisme*, produit par l'usage habituel, quotidien d'une quantité relativement faible d'alcool (Galtier-Boissière).

On voit par cette définition que les mots *alcoolisme*, *ivresse*, *ivrognerie* et *intempérance* sont loin d'être synonymes.

Nombre de gens très sobres sont alcooliques (ou alcoolisés) : et il faudrait bien se garder d'attacher à cette qualification : « alcoolique » le sens méprisant qu'on lui prête généralement. L'alcoolique est un malade, victime, le plus souvent, de l'ignorance et des préjugés, — malade qu'il faut plaindre et soigner. Et, comme toutes les maladies, c'est de bonne heure qu'il faut la combattre, *principiis obsta* ; car l'usage habituel de l'alcool ne tarde pas, par les désordres qu'il occasionne dans l'orga-

(1) Ajoutons le réservoir des lampes et des appareils où l'alcool, après dénaturation, est employé comme combustible. On sait qu'il y a là un débouché providentiel qui s'élargit de plus en plus.

nisme, à créer une appétence, un réel besoin des boissons spiritueuses qui, fréquemment, engendre l'ivrognerie.

L'ivrognerie est un vice qui s'est répandu grâce aux progrès de l'alcoolisme.

Lorsque l'individu est atteint profondément dans sa santé, dans sa descendance, la famille doit tôt ou tard se ressentir de cette déchéance; puis, c'est le tour de la société, et enfin celui de la nation tout entière. L'ensemble de tous les méfaits sociaux attribués à l'usage de l'alcool a été désigné — ainsi que l'empoisonnement organique — par ce mot *alcoolisme*, dont on a ainsi singulièrement étendu la compréhension.

Ce sont ces désordres sociaux seuls que nous devons étudier dans ce travail.

Peut-être, à la lumière de la Science sociale, pourrions-nous découvrir, dans la constitution de la famille et de la société, certaines conditions capables d'influer sur le développement du fléau.

L'étude de sa répartition sur la surface du globe nous fournira à ce sujet d'importantes indications.

« Les boissons enivrantes sont — sous des noms différents — en usage chez presque tous les peuples; mais tous n'en abusent pas au même degré. On peut dire que, généralement, l'usage de ces liqueurs va en progression croissante des régions équatoriales vers les contrées froides. »

Ainsi s'exprime M. Lancereaux dans le remarquable article qu'il a consacré à l'*Alcoolisme* dans le *Dictionnaire Encyclopédique*; et, avec tous les auteurs qui se sont occupés de la question, ce savant constate « qu'il existe dans les contrées froides une appétence toute particulière pour les liqueurs fortes ».

Si nous considérons la consommation de l'alcool en France, dans les diverses régions, nous voyons que cette consommation atteint son maximum dans les régions septentrionales.

C'est donc avec juste raison qu'on a pu dire que l'alcoolisme était un fléau anglo-saxon et qu'on lui a assigné pour berceau la Scandinavie.

Mais on n'a pas suffisamment, à mon avis, insisté sur la cause principale de ce fait, à savoir : *l'influence prépondérante du climat sur le développement des habitudes d'alcoolisme.*

Ce serait là une circonstance atténuante à invoquer en faveur de ces peuples, si les résultats obtenus par la plupart d'entre eux dans la lutte contre le fléau ne nous les montraient prenant une revanche éclatante contre le climat et ne faisaient, ici encore, ressortir les avantages dont ils sont redevables à leur formation sociale.

Le *climat*, le *lieu*, voilà la cause principale, prépondérante, et nombre de circonstances que l'on signale comme contribuant au développement de l'alcoolisme, relèvent elles-mêmes, aux yeux de la Science sociale, de cette première cause : la *nature du lieu*.

Tels sont, en particulier, le *travail* et l'*alimentation*. Des recherches récentes ont montré l'influence de l'alimentation sur l'appétence pour l'alcool. Les personnes qui font grand usage de viande et de poisson, comme cela se produit dans les contrées froides, ont plus besoin d'alcool que celles qui se nourrissent plus volontiers de légumes.

Même remarque pour le travail. Les populations à existence très active, dont les travaux nécessitent par moments un violent déploiement de forces, sont naturellement portées à recourir à un stimulant auquel elles empruntent une énergie momentanée. L'alcool, sous un petit volume, répond merveilleusement, semble-t-il, à ce besoin physiologique ; il « fait oublier la faim », et aide à « donner le coup de collier ».

Le malheur est que cette propriété de l'alcool (excitation passagère) ait été mal interprétée et qu'on ait attribué à cet agent des vertus nutritives et thermogènes qu'il est loin de posséder. Les médecins, il faut bien l'avouer, ont été les premiers à propager cette funeste erreur jusqu'à ce que, plus éclairés de nos jours, ils tentent d'enrayer le mal qu'ils ont autrefois contribué à faire naître.

Remplacer un repas, une halte, par un petit verre d'alcool! Quel chef de barque, quel gouvernement pouvait dédaigner semblable aubaine?

Aussi, de très bonne heure, la ration d'eau-de-vie fut-elle introduite dans l'alimentation de l'ouvrier ou du soldat. « De très bonne heure on en distribua aux ouvriers employés dans les mines de Hongrie. En 1581, les Anglais s'en servirent comme d'une sorte de cordial pour leurs soldats qui faisaient alors la guerre dans les Pays-Bas. En 1514, Louis XII accorde à la communauté des vinaigriers de distiller les eaux-de-vie, et dès 1678, leur vente, au lieu d'être réservée comme autrefois aux pharmaciens, se fait publiquement dans les rues. Bientôt aussi la chaumière du pauvre et le palais du riche ne furent plus à l'abri des désastres produits par cette liqueur pernicieuse (1). »

Dès lors, encouragée par la complicité des gouvernements qui y trouvent une source importante de revenus, la passion de l'alcool rencontra une proie facile chez tous ces peuples de race anglo-saxonne ou germanique, dont l'existence est extrêmement active.

L'alcool, aujourd'hui, est si bien entré dans leurs mœurs que, ce besoin physiologique créé par le climat, ils l'emportent avec eux sous quelque latitude qu'ils aillent s'établir et le propagent autour d'eux.

Destiné primitivement à fournir des forces — ou mieux, une excitation momentanée — dans la lutte pour l'existence, l'alcool est devenu, par les besoins tyranniques qu'il crée dans l'organisme, une impérieuse nécessité en même temps qu'une source de distractions et de jouissances. L'alcoolisme a créé l'ivrognerie; la maladie a engendré le vice. Vice aujourd'hui général et qui revêt un aspect différent chez les différents peuples et dans les diverses classes sociales.

« Il semblerait, dit Tostoï, que les hommes placés aux deux extrêmes de la civilisation, tels que les moujiks sauvages et les

(1) Lancraux, *L'Alcoolisme*.

hommes les plus instruits de la Russie, doivent se conduire d'une façon absolument opposée. Il arrive cependant que la fête des hommes les plus instruits ne se distingue en rien dans sa forme extérieure de celle des moujiks sauvages... Les moujiks boivent du vodka, du schnick et de la bière, et les hommes instruits toutes sortes de liqueurs. Les moujiks roulent dans la boue et les hommes instruits sur les divans en velours.

« Ce sont les femmes et les fils qui portent les moujiks chez eux. Les hommes instruits sont reconduits par des laquais railleurs et de sang-froid. »

Alcool source d'énergie, alcool source de jouissance : voilà les deux grands facteurs de l'extension de l'alcoolisme.

Rien d'étonnant, dès lors, à ce que cette précieuse liqueur ait conquis rapidement droit de cité chez les peuples également ardents au travail et au plaisir.

Par quels bienfaits l'idole toute-puissante a-t-elle récompensé ses adorateurs?

Si l'on en croit les plus récentes statistiques, la France tient aujourd'hui la tête des nations pour la consommation des boissons enivrantes.

Triste suprématie qui a deux causes :

1° Notre pays se trouve en partie soumis au climat qui favorise le développement de l'alcoolisme :

2° En second lieu, sa formation sociale ne lui permet pas, comme nous l'établirons plus loin, de lutter efficacement contre le fléau.

La statistique officielle nous apprend qu'en 1897 la France a consommé le chiffre énorme de 1.620.000 hectolitres d'alcool pur, soit 2.320.000 hectolitres avec l'alcool fourni par les bouilleurs de cru. Et ce chiffre officiel est loin d'être exact, car il ne tient compte ni de l'alcool consommé en fraude, ni de l'alcool ingéré à la faveur des boissons fermentées.

La déchéance de la race, l'extension de la tuberculose sont des conséquences terribles de cet état de choses, et dont la preuve a été faite surabondamment.

Les statistiques de la consultation de l'hôpital Bichat donnent pour l'étiologie de la tuberculose : sur 109 tuberculeux, 98 alcooliques.

D'autre part, M. Lancereaux fait remarquer qu'à Rouen et au Havre, où la consommation d'alcool s'élève annuellement à 14 litres par tête, il y a 402 et 522 décès de tuberculeux par 100.000 habitants, tandis qu'à Toulouse, où cette consommation est de 2 litres par tête, il n'y a que 290 décès de même espèce.

Dans un certain nombre de communes de Bretagne et de Normandie, pays dont le climat froid et le voisinage humide du Gulf-Stream ont fait des foyers d'alcoolisme, les conseils de révision se voient souvent contraints de réformer les quatre cinquièmes des conscrits pour vices, tares et maux résultant de l'alcoolisme. Le D^r Brunon a observé à Rouen une famille type, grand-père, fils et petit-fils, tous buveurs, dans laquelle l'intelligence et l'habileté professionnelle ont été en diminuant à chaque génération.

Il y a aussi la dépopulation par abaissement du chiffre de la natalité, l'augmentation du nombre des aliénés, la multiplication des suicides, la marche ascendante de la criminalité, parallèle à celle de la consommation de l'alcool.

« L'ouvrier français, si renommé autrefois, et à juste titre, pour son habileté, sa résistance au travail, dépérit tous les jours. Il passe peu à peu au dernier rang. Et c'est au moment même où il faudrait doubler, tripler l'effort pour faire face à la concurrence étrangère sans cesse grandissante, que la puissance productive de notre pays s'en va diminuant tous les jours. »

« La cause : l'alcool (1). »

Parlerai-je de l'influence exercée, par cette sorte d'imprégnation alcoolique de tout un peuple, sur ses mœurs et jusque sur la littérature?

Le triste spectacle de certains détraquements du bon sens populaire n'est-il pas la plus éclatante condamnation de nos habitudes alcooliques?

(1) H. de Parville, *Annales politiques et littéraires*.

Certes, ce siècle finissant aura bien mérité le nom de « siècle de l'alcool ». Ne sentez-vous pas comme il pue l'absinthe?

« Nous marchons, a dit le D^r Lefevre, de Louvain, vers une nouvelle barbarie : la barbarie alcoolique. »

Barbarie de la civilisation!

II. — LA LUTTE DANS LES PAYS A FORMATION PARTICULARISTE.

Quand on parcourt l'histoire de la lutte engagée depuis le début du siècle dernier par les diverses nations contre l'alcoolisme, on reste frappé d'admiration pour la somme colossale d'efforts dépensés dans cette guerre à l'intempérance. Mais, à ce sentiment, vient se joindre un profond étonnement de voir qu'une levée de boucliers aussi générale est loin de produire partout des résultats aussi rapides et aussi satisfaisants.

Je ne sache pas, d'ailleurs, qu'un travail d'ensemble ait été fait sur ce sujet. Cela tient peut-être à ce qu'il manquait pour ce travail une base scientifique, un solide point d'appui. Cette base, la Science sociale nous la fournit. La classification de M. de Tourville nous montre les sociétés humaines réparties en deux groupes bien distincts :

« Le premier groupe comprend les diverses variétés qui cherchent à résoudre le problème de l'existence en s'appuyant sur la collectivité, sur la communauté, soit de la famille, soit de la tribu, soit du clan, soit de l'État; ce sont les *sociétés à formation communautaire*. Le second groupe comprend les variétés qui cherchent à résoudre le problème de l'existence en s'appuyant uniquement sur l'initiative privée; ce sont les *sociétés à formation particulariste*. Elles sont ainsi nommées parce que le particulier conserve toute indépendance vis-à-vis du groupe (1). »

L'étude comparée de ces deux formations sociales a conduit la Science sociale à enregistrer l'incontestable supériorité de la formation particulariste. La démonstration scientifique de ce

(1) E. Demolins, *Les Français d'aujourd'hui*. Appendice.

fait a été déduite d'une foule d'observations avec la précision la plus rigoureuse.

C'est là une précieuse pierre de touche dont nous pouvons tenter d'apprécier à nouveau la valeur en nous en servant pour étudier les diverses nations, au point de vue spécial du résultat qu'elles ont obtenu dans la lutte antialcoolique.

L'expérience de plus d'un demi-siècle a prouvé qu'une nation ne peut trouver une digue suffisamment solide contre le flot montant de l'alcoolisme que dans une action énergique et soutenue de l'État : et cette intervention souveraine du pouvoir central ne peut elle-même s'exercer utilement que si elle a été préparée, réclamée, et, en quelque sorte, imposée par un puissant mouvement d'opinion.

Initiative individuelle, action gouvernementale : tels sont, au dire de tous les hommes compétents, les deux facteurs indispensables au succès de toute croisade dirigée contre l'intempérance.

Mais la mise en œuvre de ces deux moyens de défense rencontre un auxiliaire précieux ou, au contraire, une sérieuse entrave dans telle ou telle forme de constitution sociale. Tandis que, dans certaines nations, les initiatives les plus louables, les efforts les plus généreux semblent voués à une désolante stérilité, d'autres pays privilégiés voient, au contraire, s'accomplir avec la plus grande facilité cette sorte de mobilisation presque simultanée de l'initiative individuelle et du pouvoir législatif, aboutissant à un triomphe rapide et durable.

Le tableau suivant, emprunté à l'ouvrage de M. L. Frank (1), nous donne l'échelle de l'alcoolisation comparée des principaux pays :

*Consommation en litres par tête d'habitant,
en tenant compte de l'alcool contenu dans toutes les boissons.*

Pays.	Litres d'alcool pur.
Canada	2,3
Norvège	3,31
Suède	4,39

(1) L. Frank, *La Femme contre l'alcool*.

États-Unis.....	6,7
Angleterre.....	9,23
Allemagne.....	9,34
Danemark.....	10,2
Autriche-Hongrie.....	10,2
Belgique.....	10,59
France.....	13,81

On voit que, dans cette course vers un complet affranchissement, la Norvège et les pays scandinaves tiennent la tête. Or, ce sont précisément ces pays, la Norvège principalement, qui sont soumis le plus complètement à l'influence d'une même formation sociale, la formation particulariste.

Nous devons voir dans ce fait autre chose qu'une simple coïncidence; le Canada, les divers États de l'Amérique du Nord, l'Angleterre, qui viennent également en tête de cette liste, sont des pays qui appartiennent aussi, à divers degrés, à cette même formation. Nous verrons que le succès qu'ils obtiennent dans la lutte est d'autant plus grand que leur constitution sociale se rapproche davantage de la société particulariste dont le type le plus pur nous est fourni par la Norvège.

NORVÈGE. — Les premières mesures dirigées en Norvège contre le fléau alcoolique datent de 1840 et, très vite, obtiennent de brillants résultats; succès d'autant plus significatif que le peuple scandinave avait à lutter contre deux causes puissantes d'alcoolisation : le climat et le nombre considérable des bouilleurs de cru.

Affranchis en effet de la tutelle du Danemark (1814) qui leur vendait fort cher un alcool parcimonieusement distribué, les paysans norvégiens s'étaient mis à distiller betteraves et pommes de terre, heureux de pouvoir enfin se procurer à bon compte un objet de consommation dont la rigueur et l'humidité du climat leur faisait exagérer la valeur alimentaire.

« Chaque industrie agricole, nous dit le D^r Cauderlier (1), à qui nous empruntons la plupart de ces détails, possédait son appareil distillatoire. »

(1) D^r Em. Cauderlier, *L'Alcoolisme en Belgique*.

On comprend aisément combien, dans ces conditions, furent rapides et considérables les ravages causés par le poison qui coulait sans nulle entrave d'un bout à l'autre du pays; empoisonnement d'autant plus insidieux qu'il conservait un caractère essentiellement privé, échappant à tout contrôle officiel. Peu ou, pour ainsi dire, pas de cabarets en effet dans ces vastes étendues du territoire scandinave: chaque ferme suffisait à fournir ses voisins de la pernicieuse liqueur.

Ce sera l'éternel honneur du médecin Magnus Huss d'avoir su, sous ses formes multiples, découvrir l'unité de ce mal nouveau. Sa protestation en faveur de l'organisme humain menacé devait, dépassant le but visé, assurer le salut du corps social tout entier.

Grâce au développement extraordinaire de ces qualités particularistes: l'*initiative individuelle* et l'*amour de l'indépendance*, ce petit peuple comprit vite sur quelle pente l'entraînait sa passion de l'alcool; avec son sang-froid et sa décision habituels, il sonda l'abîme du regard et, résolument, se mit à l'œuvre pour enrayer la chute.

Malgré son penchant peu marqué pour l'association, le paysan norvégien, sentant que son intérêt particulier se trouve en jeu, n'hésite pas à s'enrôler sous la bannière des sociétés de tempérance. Que deviendrait le « gaard », le petit domaine péniblement fondé, si le fléau ravageait la famille, si le poison détruisait tout espoir de transmission de l'héritage en fauchant l'un après l'autre les héritiers associés?

Devant cette catastrophe qui menace la famille, la famille tout entière se lève; la femme elle-même se met à l'œuvre, et ce n'est certes pas une des particularités les moins curieuses de cette histoire de la lutte antialcoolique que de voir cette famille particulariste, si solidement établie sur l'autorité du père, recevoir, de l'activité énergique et soutenue déployée par la femme en faveur de la tempérance, un nouvel et solide appui.

Quand la famille est établie sur une base aussi solide que celle de l'intérêt particulier, de la transmission intégrale de l'héritage

au plus digne de recueillir cette charge, la société doit nécessairement présenter une image fidèle de cette formation à laquelle elle emprunte ses caractères fondamentaux. A famille particulariste, société particulariste ; à famille stable, société stable : c'est là une vérité nettement établie par la Science sociale.

Cette formation sociale, caractérisée par le peu de développements des pouvoirs publics, laisse au particulier une influence prépondérante dans la direction des affaires publiques. Dans ces conditions, les questions d'ordre public se confondent étroitement avec les intérêts de chaque particulier : c'est la république idéale ¹.

La Norvège présente au plus haut degré cette heureuse constitution. Aussi verrons-nous sans étonnement les mesures législatives marcher de pair, ou tout au moins suivre de très près, dans la lutte antialcoolique, les premières manifestations de l'initiative privée.

Une autre conséquence découle nécessairement d'une semblable constitution des pouvoirs centraux : c'est que les lois, même quand elles affectent un caractère franchement coercitif, *ne lèsent jamais les intérêts particuliers*.

C'est ainsi que la première mesure du gouvernement norvégien fut d'interdire le libre exercice de la distillerie.

A partir de 1845, les mesures de plus en plus restrictives se succédèrent jusqu'à ce que le régime dit *de Gothenbourg* fût appliqué pour le plus grand profit de la tempérance.

Ce système, également en vigueur dans la plupart des villes de Suède, est une nouvelle preuve de l'étroite communauté d'intérêts qui lie les particuliers aux pouvoirs publics. Il consiste essentiellement dans la concession de l'affermage des débits à des sociétés philanthropiques, appelée *Samlay*. Ces sociétés, dont les actionnaires s'interdisent un bénéfice supérieur au taux de l'intérêt des fonds de l'État, achètent aux enchères les licences des débitants. Cette disposition leur permet ainsi, grâce à certaines clauses spéciales relatives aux heures de vente et à la nature des

(1) M. de Tourville, *Le Pêcheur côtier de Norvège*.

boissons, de réduire le nombre des cabarets et de monopoliser la vente de l'alcool.

Voilà pour le côté *législatif* : le point de vue *pratique* est assuré par ce fait que les bénéfiques matériels sont affectés aux caisses communales ou à des œuvres de bienfaisance ou d'utilité publique.

L'ensemble de ces mesures ne devait pas tarder à porter les fruits les plus heureux. Il y a quelques années, la Norvège comptait un total de 170.000 abstinents, parmi lesquels environ 136.000 adultes. Quant à la consommation de l'eau-de-vie, elle a suivi une marche rapidement décroissante (1). En outre, tout le cortège de maux engendrés par la passion de l'alcool diminue au fur et à mesure que décroît la consommation.

Ces résultats, si enviables pourtant, le peuple norvégien ne s'en montre pas satisfait. Après avoir décimé, puis extirpé les cabarets de toute l'étendue de son territoire, il tente actuellement d'en proscrire à jamais l'alcool, ce fléau qui aurait anéanti la famille et la société si la stabilité inébranlable de la famille et de la société particularistes ne lui eût opposé une infranchissable barrière.

Une loi entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1896 rend obligatoire, pour tout le territoire de la Norvège, l'établissement de l'*option locale*.

L'existence des « Samlay » qui constituait déjà un progrès immense pour la répression de l'alcoolisme, est elle-même mise en cause. Au fur et à mesure de l'extinction des privilèges concédés à ces sociétés, les communes sont invitées à se prononcer sur leur maintien ou leur suppression; et si la majorité des électeurs *hommes et femmes* (2) le juge bon, elles peuvent interdire la

Années.	Litres par habitant.
(1) 1833.....	16
1843.....	10
1845.....	6
1895.....	3,55
1898.....	2,13

(2) Voilà, ce semble, d'excellent féminisme, et nul ne pourrait songer logiquement

vente de toute espèce d'alcool, sous quelque forme que ce soit, dans toute l'étendue de la circonscription d'option locale. Sur 13 villes ainsi consultées jusqu'en 1897, 11 s'étaient prononcées en faveur de l'abolition du *Samlay* et de l'alcool.

Voilà des citoyens qui connaissent la liberté autrement que par ouï-dire et qui peuvent se flatter d'être maîtres chez eux !

CANADA. — Les Canadiens ont tenté, eux aussi, en l'année 1898, de se débarrasser du joug avilissant de l'alcool. A la suite d'un referendum, la prohibition a été votée par le peuple à une majorité de 14.000 voix. Chose affligeante pour notre amour-propre national, les résultats de ce plébiscite montrent que la majorité des suffrages, en faveur de la prohibition, appartient aux pays habités par une population anglaise. Là, comme ailleurs, la stabilité de la famille particulariste fait éclater sa supériorité d'une manière nouvelle et décisive.

Moins favorisé que le paysan norvégien, le peuple canadien n'a pas encore obtenu de son gouvernement que cette expression de sa volonté fût consacrée par une loi.

Ce serait, toutefois, mal connaître le caractère énergique et tenace propre au particularisme, représenté au Canada par le grand propriétaire anglo-saxon, que de penser que le résultat de ce referendum va dormir dans les cartons des bureaux administratifs en attendant un enterrement définitif. Le citoyen anglo-saxon n'est pas pétri de la même pâte que le bon contribuable du « doux pays » si énergiquement crayonné par Forain.

Les prohibitionnistes mécontents ont lancé un appel et demandé à leurs amis de ne voter, aux prochaines élections générales, que pour les candidats qui feront, s'ils sont élus, tous leurs efforts pour assurer, par voie législative, le succès de la prohibition totale.

Cette idée de faire de l'antialcoolisme une plate-forme électorale, est bien particulariste : elle témoigne de la ferme volonté

à refuser à la femme le droit de vote dans une question qui l'intéresse plus que tout autre membre de la famille.

(1) Journal *l'Alcool*, juin 1900, p. 95.

qu'ont les gens qui ne peuvent faire leurs affaires eux-mêmes, d'y prendre au moins une part active quand leurs intérêts sont en jeu.

SUÈDE. — La Suède n'est pas classée par la Science sociale au nombre des peuples particularistes. Les Suédois, néanmoins, ont subi à tel point l'heureuse influence de leurs voisins immédiats, les Norvégiens, auxquels ils sont, d'ailleurs, étroitement liés politiquement, que l'initiative privée a, chez eux aussi, réalisé des merveilles et qu'ils occupent actuellement une des premières places dans l'échelle de la tempérance.

Deux noms dominent toute la période contemporaine de la lutte antialcoolique en Suède : ceux de Magnus Hüss et du réformateur suédois P. Wieselgren.

L'acte par lequel le Rikstag avait, en 1800, décrété la liberté de la fabrication de l'alcool et son exonération de toute taxe, aussi bien que l'établissement, sous Gustave III, des distilleries de la Couronne, avaient, dit M. L. Franck, dont l'ouvrage est une mine inépuisable de documents, porté le mal à son comble. En 1830, les particuliers possédaient 170.000 appareils de distillation de l'alcool, armée formidable à laquelle osa s'attaquer l'Union suédoise de tempérance, fondée en 1837.

Les résultats de sa propagande ne se firent pas attendre. D'innombrables pétitions, adressées au roi et au Rikstag, demandaient la modification du régime des alcools. Oscar I^{er}, partisan convaincu de la campagne antialcoolique, prit la cause en mains, et, en ouvrant la session du Parlement, en 1853, fit un appel pressant en faveur de la tempérance. Ce fut là le début de l'action législative qui, en 1851, supprima toutes les distilleries chez les particuliers pour aboutir, en 1865, à l'adoption du système de Gothembourg, actuellement encore en vigueur dans tout le royaume.

Grâce à l'application de ce système qui nous est connu, grâce aussi à l'étroite conformité de vues qui existe entre le peuple et les pouvoirs publics, la Suède occupe aujourd'hui un des premiers rangs dans l'échelle de la tempérance.

Ce succès, elle en est surtout redevable aux nombreuses et

puissantes manifestations de l'initiative privée, en particulier aux associations ou ligues qui, sous le nom d' « Ordres », se sont créées pour combattre les méfaits de l'alcool.

L'activité féminine a multiplié également les œuvres charitables et philanthropiques qui, à elles seules, font plus pour assurer le triomphe d'une cause que tous les décrets et règlements.

Cercle pour les ouvriers de fabrique fondé en 1884 à Gothembourg par M^m^e Dickson; pavillons de tempérance édifiés aux points terminus des tramways, par l'Union de tempérance des Femmes suédoises; pavillons pour soldats; *home* de tempérance des marins scandinaves à Londres: autant de créations souverainement efficaces. C'est aux efforts de ces sociétés que M. Bergmann, dans son rapport au VII^e Congrès, attribue la victoire remportée en Suède pendant ces vingt dernières années contre le fléau alcoolique. « Notre pays, disait-il en terminant, offre le spectacle intéressant d'un peuple qui, il y a un siècle, et plus tard encore, était un des plus alcoolisés de toute l'Europe. Représentez-vous, par exemple, que, en l'année 1829, la consommation d'eau-de-vie atteignait 46 litres par tête d'habitant, et qu'elle est descendue maintenant à 6 et 7 litres par tête. »

ÉTATS-UNIS. — La nation qui vient ensuite sur notre tableau avec une consommation annuelle de 6^{lit},07 par habitant, est celle des États-Unis d'Amérique, le pays qui sert pour ainsi dire de déversoir à l'expansion de la race anglo-saxonne.

Au milieu des groupes considérables de Hongrois, Irlandais, Allemands, Suisses, Italiens, non transformés, qui peuplent le Nouveau Monde, la supériorité reste, incontestable, à l'Anglo-Saxon particulariste. Aussi, la lutte est-elle menée énergiquement.

À l'ouverture du VII^e Congrès contre l'abus des boissons alcooliques, M. le D^r de Vaucleroy, secrétaire du Comité permanent des Congrès, s'exprimait ainsi :

« Ne dirait-on pas que c'est du côté du nouveau monde que nous vient la lumière et que notre « vieux monde » doit y aller chercher les bons exemples? Aux États-Unis, la prohibition, cet idéal à poursuivre, se développe et s'affirme de plus en plus. »

Au lieu de « nouveau monde », mettez « monde ou peuple de l'avenir », supprimez la forme interrogative de la phrase, et la pensée pourrait être signée par un disciple de la Science sociale.

Oui, certes, notre vieux monde, dont le système social craque de toutes parts, emprisonné qu'il est encore dans son cadre communautaire, devrait tourner son regard vers la jeune Amérique, mais un regard observateur.

Il verrait que l'initiative privée — toujours! — des sociétés d'abstinence, renforcée surtout, dit M. de Vacleroy, *renforcée surtout par le concours féminin*, est arrivée à forcer la main des gouvernements des États de l'Union, surtout dans le nord-est de l'Amérique, pour provoquer une législation prohibitive contre l'alcool.

Actuellement les États-Unis recueillent le fruit de l'énergie et de la ténacité déployées depuis bien des années déjà. Dès 1879, une femme, M^{rs} Mary Hunt, professeur de chimie dans un collège de l'Est, frappée des dangers de l'alcool, résolut de combattre le fléau par l'éducation de l'enfance. C'est aux femmes, aux mères qu'elle adressa son appel : appel qui fut entendu puisque 44 États sur 49 ont voté des lois sur l'instruction scientifique de la tempérance, enseignement qui est distribué à plus de seize millions d'enfants.

Cette influence féminine qui déroute un peu nos conceptions communautaires, nous l'avons constatée à un égal degré dans les pays scandinaves; nous la retrouverons puissante en Grande-Bretagne, partout en un mot où l'élément particulariste est prédominant.

Pourquoi, dans les pays que nous venons de citer, la femme a-t-elle pris un rôle prépondérant? pourquoi, dans cette œuvre d'affranchissement, marche-t-elle sur le même rang que l'homme? Influence de la constitution de la famille et de la société, répond la Science sociale, société particulariste qui fait à la femme une plus large place parce que sa place au foyer, dans la famille, est aussi plus considérable. Une mention particulière est due à la mémoire de Miss France E. Willard. Son œuvre, « le Temple de la Tempérance », qui a coûté plus de 12 millions de

franes, édifié grâce aux souscriptions exclusivement féminines, s'appelle aujourd'hui « Temple Willard ». L'Association chrétienne des femmes de la Tempérance qu'elle a fondée comprend plus de 10.000 sections locales groupant un effectif de 400.000 membres.

Ainsi préparée, portée, pour ainsi dire, par l'opinion, on conçoit que la législation antialcoolique américaine ait pu entrer en scène par un de ces coups de force qui nous déconcertent quelque peu.

Aussi, n'est-ce qu'à titre de curiosité que je me hasarde à parler d'un système qui n'est pas près de trouver place dans notre code.

Le « système » dit « du Maine » consiste essentiellement dans la prohibition absolue de fabriquer et de vendre des boissons alcooliques, distillées ou fermentées, et ce, sous peine de deux mois de prison et de 2.000 dollars d'amende pour le fabricant, d'un mois de prison et de 30 dollars d'amende pour le négociant ou détaillant. On ne permet le débit de l'alcool qu'aux pharmaciens et sur ordonnance expresse de médecin. L'importation est permise aux particuliers.

On permet également la vente de l'alcool industriel, mais après l'avoir rendu nauséabond et impropre à la consommation.

Tout ivrogne est puni de 10 dollars d'amende et de trente jours de prison. Ces peines lui sont remises s'il dénonce sous serment le cabaretier chez qui il s'est enivré.

Établi dans l'État du Maine depuis trente ans déjà, ce système draconien a produit des résultats tellement heureux, qu'il a été inscrit dans la Constitution à la suite d'un referendum qui a donné 47.000 voix de majorité.

Comment, s'écrie-t-on, de telles mesures ont-elles pu s'acclimater dans un pays de liberté par excellence?

Les enseignements de la Science sociale nous préservent d'un semblable étonnement. Héritiers de la même formation sociale que les « froides et raisonnables populations du Nord de l'Europe », les particularistes américains doivent nécessairement apporter dans la lutte contre un fléau qui les menace le même esprit pratique, les mêmes ressources d'énergie et d'initiative

individuelle. « Ennemis de toute entrave à leurs libertés », ils sont par là même plus aptes que tout autre peuple à secouer le joug de l'alcoolisme, et cette apparence de servitude que leur impose le principe de la prohibition, ils la supportent d'autant plus légèrement que ce sont eux-mêmes qui l'ont voulue.

ANGLETERRE. — C'est un des caractères les plus constants de l'apostolat de ne se montrer jamais satisfait des résultats acquis et de chercher continuellement de nouveaux champs d'activité. Rassurés sur l'avenir de leur cause dans leur propre patrie, les femmes américaines songèrent qu'elles avaient, par delà les mers, des frères et des sœurs de même sang, qu'un même péril menaçait et elles résolurent de les convertir à la tempérance.

A cet effet, la « mère Stewart », l'un des plus célèbres champions de la croisade des femmes contre le whisky, fut dépêchée en Angleterre pour y porter la bonne parole.

C'est toujours un profond étonnement pour nous, résignés que nous sommes aux interminables lenteurs des formalités administratives, de voir avec quelle rapidité s'établissent, dans les pays anglo-saxons, ces immenses associations qui englobent, dans l'espace de quelques mois, des milliers d'adhérents.

L'*Association de tempérance des femmes anglaises*, fondée en 1876 après une éloquente campagne de onze jours, et présidée aujourd'hui par une des femmes les plus remarquables de l'Angleterre, lady Henri Somerset, compte près de 100.000 membres. En juin 1893, l'Association a reçu la personnification civile. Lady Somerset, oratrice célèbre, écrivain distingué, a présidé, en 1896, 114 meetings de tempérance; elle a donné 27 conférences, parlant à plus de 200.000 personnes et parcourant plus de 8.000 milles de territoire. Elle a présidé à la rédaction du *Womens Signal*, journal féministe et antialcoolique, paraissant à Londres chaque semaine et tirant à 16.271 exemplaires. En 1894, le bureau de la présidente a reçu 2.666 lettres et en a expédié 2.834. Il a organisé 350 meetings avec 80 oratrices, et accordé 3 à 4.000 audiences. Chaque département a son cadre d'officiers et son mode d'action spécial.

Une autre société, l'Union féministe d'abstinence totale, comptait, en 1893, 5.840 membres. Rien que l'Angleterre, sans compter l'Écosse et l'Irlande, possède *près de 700 associations féminines de tempérance*.

« L'activité de la femme anglò-saxonne ne connaît guère de bornes : les courses, les *garden-parties*, les bals, réceptions à la cour, *converaziani*, clubs, tournois de jeux qui absorbent chez nous l'existence d'une mondaine, ne suffisent pas à la femme de la haute société anglaise. Il lui faut aussi la propagande politique et religieuse, la lutte, le combat pour la cause adoptée, l'émotion passionnante de la controverse sur la plate-forme d'un hall, de la polémique dans les journaux, et, enfin, l'apostolat sous une forme quelconque.

« Il n'est guère, parmi nos voisins d'outre-Manche, de femmes d'un rang social élevé dont le nom ne soit attaché à quelque œuvre sociale et philanthropique (1). »

L'auteur de l'article que nous citons a jeté un coup d'œil sur le mémorandum où une dame de la haute société anglaise consignait journallement ses occupations : c'est à en frémir!

Il nous apprend aussi que lady Somerset a trouvé le temps de fonder une ferme modèle pour les malheureuses alcooliques. « Dans cette petite ruche, chaque femme doit entretenir son cottage et ses instruments de travail. Il arrive souvent que ce petit *home* frais et coquet, au milieu d'une belle campagne, réveille chez un être dégradé ces instincts d'ordre, de bon arrangement, qui semblent vivre dans le cœur de la femme. »

Voilà le résultat de l'éducation que la femme anglaise doit à la solide constitution de la famille. Habitée de bonne heure à ne compter que sur elle, élevée en vue d'être la collaboratrice et l'associée de son mari qui la prendra, non pour la dot qu'elle n'a pas, mais pour ses qualités, elle acquiert ainsi une énergie, une volonté qui se manifestent de la façon la plus heureuse dans la vie publique comme dans la vie privée, surtout dans la vie privée.

(1) *La Journée d'une femme du monde en Angleterre (Mode pratique, 8 février 1902. (Ibid.).*

Quiconque a vécu pendant quelques jours dans un intérieur anglais, se fait une idée exacte de cette influence féminine — plutôt que féministe — mot qui suscite chez nous des idées d'indépendance et d'affranchissement de la femme, lesquelles s'allient mal avec la paix et le bon ordre d'un intérieur.

Dans le *home* anglais, ce lieu sacré où nul étranger n'est admis sans avoir été présenté — mais où il est reçu alors à bras ouverts — la femme a une autorité et un rôle considérables, mais nullement en dehors, nullement affranchis de l'autorité du père de famille qui reste le maître absolu.

Elle est la compagne, l'associé de son mari avec qui elle partage les devoirs et les soucis de l'existence; son éducation virilisée la rend apte à remplir ce devoir : ce sont deux autorités qui concourent au même but, qui est d'élever une nombreuse famille et de rendre chacun des enfants à même de se suffire à lui-même le plus tôt possible(1).

Toute l'éducation des jeunes Anglais est dirigée vers un but pratique et, malgré la rigueur apparente, cette sorte de cérémonieuse sécheresse qui préside aux rapports entre parents et enfants, ceux-ci n'aiment rien tant que la vie de famille. En dehors des dimanches, consacrés entièrement au repos, à un *farniente* bien excusable chez des gens qui travaillent toute la semaine, on leur accorde de fréquentes et saines distractions : excursions à la campagne, sports de plein air, petites soirées intimes qui, en leur faisant aimer la vie de famille, les retiennent à la maison et les empêchent d'aller trainer leur désœuvrement dans les cafés.

L'école, elle-même, « n'est qu'une image agrandie de la famille ». Aussi l'instruction antialcoolique, n'ayant pas eu besoin de suivre la filière administrative pour être introduite dans les écoles, est-elle donnée depuis longtemps, et avec le plus grand succès.

« A l'école comme à l'église, maîtres et pasteurs ont pour

(1) P. Bureau, *Mon Séjour dans une petite ville d'Angleterre*.

devoir de prémunir les écoliers contre la tentation de la boisson.

« Depuis cinquante ans, fonctionnent en Angleterre les « Bands of Hope » qui ont produit partout des résultats utiles et heureux. Tout enfant, âgé de plus de sept ans, peut être associé ; en entrant dans l'association, il signe l'engagement de s'abstenir de toute boisson enivrante. S'il a tenu cet engagement pendant un mois, il reçoit une carte de membre (1). »

Bien anglo-saxonne encore cette idée d'engagement pris par un enfant de cet âge. C'est l'éducation de la volonté, l'habitude de la responsabilité de ses actes donnée de bonne heure.

Il existe à l'heure présente, en Grande-Bretagne, 21.400 Bands of Hope comprenant 70.000 propagandistes et 2.737.000 enfants.

Une autre forme de l'initiative privée qui a eu également en Angleterre un résultat des plus heureux au point de vue de la propagation des idées de tempérance, est l'institution des restaurants et hôtels de tempérance.

Il y a aujourd'hui, rien que dans la seule ville de Liverpool, plus de 60 établissements de cette nature, fréquentés quotidiennement par une moyenne de 300.000 consommateurs.

Au VII^e Congrès International contre l'abus des boissons spiritueuses, M. J. Répond, lieutenant-colonel d'infanterie suisse, s'exprimait ainsi : « L'armée anglaise est incontestablement celle qui a remporté les plus beaux et les plus durables succès dans la lutte contre l'alcool. Ce qui lui assure une place hors rang et très enviable, c'est le fait qu'elle ne se borne pas à recommander ou à imposer la tempérance à ses soldats. Renonçant à cette tactique purement défensive et négative, elle s'efforce de substituer à l'excitation malsaine de l'alcool le stimulant bienfaisant du sport, des exercices physiques et du grand air (2). »

D^r OUDAILLE.

(La suite au prochain numéro.)

(1) Frantz, *op. cit.*

(2) J. Répond, *De la lutte contre l'alcoolisme dans l'armée* (VII^e Congrès).

LA SCIENCE SOCIALE

ET LES ÉTUDES HISTORIQUES

L'ÉGYPTE ET LA SYRIE

I. — L'ÉGYPTE.

Pour l'Égypte (1) comme pour la Mésopotamie, plus même que pour la Mésopotamie, car l'Égypte est un pays où rien ne change, une bonne étude de la condition du pays égyptien moderne nous renseignerait sur ce qui se passait autrefois. Pour l'époque ancienne, on trouverait encore beaucoup à prendre dans une étude méthodique d'Hérodote, de Diodore et de Strabon, en se rappelant que leurs descriptions nous font connaître une Égypte fort éloignée déjà de ses origines. Les fragments de Manéthon mériteraient également un examen approfondi.

La fertilité que l'Égypte doit aux inondations du Nil est bien connue. Le fleuve, en se retirant après ses crues annuelles, laisse sur le sol un limon boueux, où, sans labour préalable, on peut jeter le grain à la volée, en lâchant simplement les animaux dans les champs pour qu'ils puissent enfoncer en marchant les semences dans la terre. Le sol produit donc presque sans travail le dourah, qui est la principale nourriture des habitants, le blé, l'orge, le millet, des légumes comme le lupin, la fève, le pois chiche, la lentille, des arbres fruitiers comme la vigne, l'abricotier et le figuier. Partout, le palmier offrait aux habitants ses multiples ressources. La population qui vivait là devait donc être avant tout une population de cultivateurs. Les animaux

(1) Articles parus dans la *Science sociale* : A. de Prévile, *l'Égypte ancienne*, t. IX, X, XI, XII, XIII. — Voir aussi la livraison d'août 1903.

qu'elle élevait étaient nécessairement des animaux de petite espèce, des ânes, des moutons, des chèvres, des oies. Le porc vivait dans les marais à l'état demi-sauvage. Il subsistait encore, à l'époque historique, dans la manière dont on prenait au lasso les taureaux destinés aux sacrifices, un souvenir de l'époque où le bœuf n'était pas encore domestiqué. Le chat, qui défend la récolte contre les souris, était l'objet d'un culte, le chien n'en recevait aucun, ce qui indique bien le caractère agricole et nullement pastoral de la race. Dans un article sur les *Premiers habitants de l'Égypte* paru dans le *Compte rendu du congrès scientifique international des catholiques* en 1897, M. Arcelin s'exprime ainsi : « Le cheval, originaire d'Asie, ne se répandit en Égypte que sous la XVIII^e dynastie. Le chameau y vint plus tard encore sous les Ptolémées. »

Ce peuple essentiellement agricole avait besoin, pour que la fertilité du sol fût régulière, que l'inondation fût aménagée. Il devait donc être toujours dans la main de l'État, seul capable de mener à bien un travail de cette importance.

Aussi le roi, le Pharaon, est-il considéré comme le propriétaire unique de toutes les terres, comme le chef d'un grand chantier où seraient inscrits tous les hommes valides. En fait ce droit de propriété ne s'exerce à l'époque memphite que sur la moitié du territoire, sur le Delta, c'est-à-dire sur la partie la plus voisine de la résidence royale. Le reste appartient aux temples, aux seigneurs, aux soldats, aux paysans, mais la confiscation en cas de révolte ou de non-paiement de l'impôt, le rachat des terres que les imprévoyants vendent, dans les temps de famine, pour avoir du pain, tendent constamment à remettre entre les mains du roi la propriété de l'Égypte entière.

La culture est donc faite partout par des paysans, propriétaires ou locataires du roi ou des seigneurs. Il y a très peu d'esclaves, seulement sur les terres dont le roi ou les seigneurs se sont réservé l'exploitation directe. Les locataires doivent à leurs propriétaires la dîme en nature de leurs récoltes. Tous doivent à l'État un nombre illimité de jours de corvée pour les travaux agricoles ou industriels, d'irrigation ou de terrassement, qu'il

lui plaît de réclamer. Pour faire rentrer la dime, pour surveiller la corvée, le roi entretient un nombre énorme de fonctionnaires : ce sont les scribes.

Les seigneurs, ou, comme on les appelle, les *ropaitou*, les chefs de famille, sont les gouverneurs des grandes circonscriptions ou *nomes* entre lesquelles l'Égypte est divisée. Ils représentent les anciens compagnons du premier roi qui a établi l'organisation politique de l'Égypte. Comme les seigneurs du haut moyen âge, ils sont héréditaires en fait, quoique obligés de demander une investiture nouvelle à chaque changement de règne. Ils exercent les sacerdoces locaux, rendent la justice, hébergent le roi dans ses voyages, lui payent un tribut, lui amènent leurs milices.

Le pays est donc habité par une population agricole. Cette population vit agglomérée dans de gros bourgs. Chaque champ est soigneusement enregistré au cadastre sous un nom particulier. La terre étant fertile, la population vit sans peine, elle a donc le caractère doux et docile, aucune humeur aventureuse. Elle est peu guerrière, peu maritime, car elle n'éprouve pas le besoin d'aller chercher ailleurs un genre de vie plus facile. Les marins égyptiens que l'on voit au temps de l'ancien empire (*Maspéro*, t. I, p. 391) appartiennent sans doute à un type étranger, venu d'Asie, superposé à la population égyptienne, disparu depuis. Comme leurs moyens d'existence sont dans la main du roi, et que l'amélioration de leur condition n'est guère à leur portée, ils sont imprévoyants et gais. Comme leur agriculture est toujours la même, ils demeurent attachés à leurs vieilles coutumes et respectent le passé jusque dans la personne de leurs ancêtres morts. Beaucoup de ces traits de caractère se retrouvent chez les Chinois, peuple essentiellement agricole comme les Égyptiens : l'absence d'humeur guerrière, le respect du lettré, l'esprit routinier, le respect des ancêtres, le mépris de l'étranger. Comme le Chinois, l'honnête paysan égyptien a eu très anciennement une préoccupation intense des questions morales. Obligé de s'associer à ses compatriotes pour les digues et les canaux, il a eu de toute antiquité l'humeur sociale, le goût des fêtes et des réunions.

Un des traits les plus curieux de la vieille société égyptienne est la situation de la femme. L'homme est le chef de la famille, sa femme l'appelle son maître, et cependant à la maison elle agit en souveraine, le mari y est reçu par elle, les enfants portent le nom de la mère, et non celui du père. Comme nous le verrons plus loin, il semble bien que la succession au trône se fasse par les femmes et non par les hommes. On a essayé d'expliquer le fait en supposant que la société égyptienne était issue d'une société de pasteurs chameliers où les hommes se seraient livrés aux transports lointains par caravanes, tandis que les femmes auraient été préposées à la direction de l'atelier agricole sédentaire dans l'oasis. Malheureusement, le chameau n'a été introduit en Égypte, comme nous l'avons vu, qu'à une époque très tardive. Il n'a jamais été l'objet d'aucun culte, ce qui serait bien étonnant s'il avait joué un rôle de premier ordre chez les ancêtres des Égyptiens. De plus, si cette explication pouvait valoir à la rigueur pour la classe supérieure, elle ne saurait expliquer l'organisation identique de la classe inférieure, qui, elle, n'a certainement pas passé par l'oasis.

M. Maspéro a proposé une explication qui me paraît beaucoup plus satisfaisante (t. I, p. 51). Il rapproche la vieille société égyptienne de certaines sociétés nègres où le mari, pourvu de plusieurs femmes installées chacune dans une cabane et dans un domaine séparés, se fait nourrir alternativement par chacune d'elles. Chaque femme a donc son ménage séparé, et le mari n'a pas de ménage à lui. Les fils ne restent pas chez la mère, ils vont ailleurs se faire nourrir, par leurs femmes. La fille hérite de la cabane et du champ où, à son tour, elle recevra et nourrira son mari.

Telle aurait été la très ancienne organisation sociale de l'Égypte. La culture aurait été abandonnée aux femmes, le mari aurait vécu de chasse et de pêche sur les bords du Nil. Lorsque la nécessité d'une culture plus intense aurait réclamé les bras de toute la famille, la situation n'aurait pas changé. L'Égyptien n'était pas en effet seulement un cultivateur, c'était encore un ouvrier que le Pharaon réquisitionnait pendant fort longtemps pour des

travaux éloignés. Pendant ces absences, la femme demeurait maîtresse de maison. C'est à elle que le scribe remettait la part prélevée sur la paye de son mari pour l'entretien de sa famille.

Ceci nous explique deux faits de l'ordre politique : d'abord, on avait de la capacité des femmes une assez bonne opinion pour leur confier la régence. D'après la légende, la déesse Isis aurait été régente de son fils (1). Hatason fut régente sous la XVIII^e dynastie, Touaou sous la XIX^e. En second lieu, il semble bien que la succession au trône, c'est-à-dire à la possession de la terre égyptienne, considérée comme un grand atelier agricole, se fit par les femmes. On voit la même femme, la reine Mirtit-tefsi, épouser successivement les deux premiers rois de la IV^e dynastie, Snéfrou et Koufou, comme pour leur donner à chacun le droit de régner. Cependant, quand le mari meurt, la veuve perd son rang et son titre. Sa belle-fille devient reine (2). Dans une certaine mesure, la royauté, étant une charge militaire, est un attribut masculin.

De là vient aussi que, lorsque le roi veut laisser le trône à son fils, il est obligé de lui faire épouser sa sœur ou sa plus proche parente. C'est le cas de Kafri, sous la IV^e dynastie, du frère de Nitaoukrit sous la IV^e, et M. de Prévile a montré que les Ptolémées s'étaient conformés d'une manière constante à cet usage.

J'ai dit pourquoi l'Égyptien n'avait pas l'humeur belliqueuse. Les soldats qui composent les armées égyptiennes paraissent des étrangers recrutés isolément et fixés dans le pays. En guise de solde, on leur concède un petit domaine où ils vivent comme des paysans, et dont on les déplace fréquemment pour les placer sur un autre. Ils sont soumis à la corvée toutes les fois qu'ils ne sont pas en campagne. Ils ne forment ni une aristocratie descendant d'anciens conquérants du pays, ni une bande étrangère cohérente sous un chef renommé ayant traité avec le gouvernement. Ils ne sont donc pas estimés.

(1) Non seulement la reine est l'égale du roi, mais elle est considérée comme étant plus près des dieux que lui, peut-être des dieux de la famille incorporée au foyer, et des dieux de la nation, considérée comme une grande famille. (*Maspéro*, t. I, p. 270.)

(2) *Maspéro*, t. I, p. 272.

Les deux classes les plus considérées de la population sont les fonctionnaires civils, les scribes et les gens d'Église. Le scribe est, comme le mandarin chinois, l'homme qui sait écrire les caractères compliqués de l'écriture égyptienne. Il perçoit l'impôt en nature, veille à le préserver de la détérioration, dirige les travaux publics. Il est exempt de la corvée et de la milice et méprise également le paysan, l'ouvrier et le soldat. La carrière de scribe est d'ailleurs ouverte à tous. Un simple fils de paysan peut, d'échelon en échelon, arriver gouverneur de province. M. de Prévile a très bien montré comment, avec le temps, les prêtres égyptiens, devenus grands propriétaires fonciers et chefs d'industrie comme nos abbés du moyen âge, étaient arrivés, par les prêts que leur richesse les mettaient à même de faire, à dominer tout le pays (1). Cette théocratie était récente au moment où les Grecs ont visité l'Égypte, et il faut tenir compte de ce fait quand on lit leurs descriptions.

Au sommet de cette société se trouve le roi. Ses sujets le considèrent comme un dieu, un fils du soleil. Les Chinois appellent de même leur empereur le fils du ciel. On l'aborde comme on aborde un dieu, les yeux baissés, la tête ou l'échine pliée, les deux mains devant la face pour la protéger contre l'éclat de son regard, en psalmodiant en son honneur une formule d'adoration dévote. Les dieux lui parlent comme à un des leurs et leurs statues répondent à ses questions. Comme chef de la grande famille égyptienne, il est le prêtre des grands dieux égyptiens. Ses insignes de commandement sont les armes des anciens chefs de guerre dont il descend. Les animaux qui symbolisent sa domination sur les deux moitiés de l'Égypte sont des animaux de proie, la vipère et le vautour. Chacun vit dans un château royal qu'il s'est construit et que son fils abandonne

(1) Ils tirent aussi sans doute un revenu de la prostitution sacrée. L'institution des courtisanes d'Amon, dont parle Strabon, ne me semble pas un vestige d'une primitive communauté des femmes, comme l'ont prétendu certains auteurs, mais une sorte de maison de tolérance établie par la classe sacerdotale pour les nombreux étrangers de passage, désireux de profiter des occasions de trafic que leur offre, à certaines époques solennelles, l'afflux des pèlerins dans une ville sainte.

après sa mort, entouré d'un peuple nombreux de magasiniers et de domestiques.

Voilà le peuple, voilà son organisation privée et publique. Sa religion, sa littérature, son art en découlent.

Sa religion est nettement utilitaire. Lui aussi a sans doute commencé par adorer le dieu unique, mais lui aussi, sous l'influence des causes que j'ai énumérées, est tombé dans le polythéisme. Le culte des astres et principalement du soleil n'est pas indigène au bord du Nil. Il a sans doute été apporté par les émigrants asiatiques, les auteurs de sa civilisation. Mais ils ne se sont pas bornés à adorer Ra, le soleil, ils ont adoré sous des noms distincts le soleil levant ou du printemps, le soleil d'été ou de midi, le soleil couchant ou d'automne, le soleil couché ou d'hiver. Suivant les textes, le nom varie, et Kopri est par exemple tantôt le soleil d'hiver, tantôt le soleil du matin. Eux aussi ont adoré les animaux, soit parce que leur nom ressemblait à celui d'un dieu, le scarabée (Koprirrou) à Kopri, l'épervier à Horus, le crocodile à Sobkou, soit parce qu'ils avaient symbolisé dans tel ou tel animal telle ou telle qualité divine, ou que telle historiette mythologique appelait une comparaison naturelle avec tel ou tel animal utile ou malfaisant. Isis était ainsi adorée sous la forme d'une truie à Bouto, Hapi, d'un bœuf, Ra, du taureau Monévis, Osiris de Mendès d'un boue, Thot d'un ibis ou d'un cynocéphale, Bastit et Mont d'une chatte, Hathor d'une vache, Amon et Sibou d'une oie, Sokit d'une lionne, Ra-Harmakis d'un sphinx, c'est-à-dire d'un lion à tête d'homme, Knoumou et Harsafitou d'un mouton, Anubis d'un chacal, d'autres encore sous forme d'âne, de musaraigne, d'hippopotame. Parfois la forme animale est le résultat d'un dessin d'abord mal exécuté, puis mal compris. Les deux cornes qui entourent le disque solaire sont les deux montagnes entre lesquelles on croyait que le soleil apparaissait chaque matin (1). Les noms de ces dieux ne se retrouvent pas pour

(1) Le serpent qui entoure la terre, représentée sous la forme d'une boule ronde, et

la plupart dans les autres mythologies. Tout au plus peut-on comparer Aoufou avec le Jéhovah des Juifs, Atonou, Amon Ra et Hathor avec l'Adonis, le Baal-Ammon et l'Adar des Sémites. Encore cette dernière divinité est-elle féminine chez les uns, masculine chez les autres. Ce peuple de paysans traditionnels eut surtout, comme les Chinois, le culte de la famille, le culte des ancêtres, le culte des morts. Pour eux la mort n'était pas la fin de la vie. C'était le commencement d'une autre vie que la plupart désiraient vivre, autant que possible, à l'image de la première. Pour cela, il fallait donner au corps certaines garanties de conservation, l'âme leur paraissant incapable d'avoir par elle-même une vie complète. De là l'embaumement et les précautions minutieuses prises pour soustraire la momie aux convoitises des voleurs. Pour beaucoup, cette seconde vie se passait sous terre, dans l'intérieur même du tombeau. Pour d'autres, elle s'écoulait dans un autre monde, dans l'éther où baignent notre globe et les eaux qui l'entourent de toutes parts. Les âmes vivaient là dans la compagnie des dieux, au delà des eaux supérieures, dans le ciel, au-dessous des eaux inférieures, dans l'abîme. Tout cela s'entremêlait de notions géographiques confuses. L'âme du mort allait rejoindre Osiris, le soleil mort, le dieu des morts, elle se dirigeait donc vers le couchant, vers l'endroit où le soleil disparaît et semble mourir. Mais le domaine propre d'Osiris, celui où il était censé avoir régné, était situé dans le Delta. D'autres plaçaient donc les champs d'Ialou, la résidence des morts, dans le Delta. D'autres, ne voyant là qu'une simple direction, la plaçaient au nord-est de l'Égypte. Pour les uns, le soleil s'arrêtait là chaque soir, se reposait pendant la nuit et reprenait le lendemain sa course. Pour d'autres, il s'enfonçait tous les soirs sous terre à l'ouest, éclairait un moment ces régions obscures, porté sur un fleuve souterrain, le fleuve des enfers de la mythologie grecque, et

qui est la personnification de la mer ou du fleuve Océan dont les eaux baignent notre globe, n'est peut-être qu'une circonférence mal dessinée, à moins que les ondulations de la mer ou les sinuosités des fleuves n'aient été de bonne heure comparées à la démarche onduleuse et sinieuse du serpent.

reparaissait chaque matin à l'est, de l'autre côté de la terre.

La littérature égyptienne est bien celle que l'on pouvait attendre de ce peuple à la fois sociable et religieux. Quoique nous soyons loin de la posséder au complet, nous y trouvons, à côté de livres de piété, de traités de théologie, de philosophie, de morale, de savoir-vivre et d'étiquette, d'hymnes aux dieux, des collections de fables, de proverbes, de contes populaires fantastiques, des romans d'aventures, des poèmes satiriques, des poésies amoureuses, des lettres fictives, des annales prolixes, des poèmes historiques, des panégyriques du souverain. Les sciences ayant été également cultivées, nous avons conservé des traités de médecine et d'astronomie. La littérature égyptienne en langue grecque ne peut pas nous renseigner beaucoup sur l'état d'esprit égyptien, car on peut la considérer, dans une certaine mesure, comme une importation étrangère. La plupart de ces auteurs, Apollonius que l'on a surnommé de Rhodes, Appien, Hérodien, Ammonius, Philon, Origène, Clément, Athanase, Tatios, Euclide, Ctésibios, sont nés à Alexandrie, ville cosmopolite. On peut cependant remarquer que ce sont surtout des poètes narratifs, des historiens, des philosophes ou des savants. Tel est encore le caractère des autres littérateurs égyptiens de la même période, Colouthos, Nonnos, Tryphiodore, Manéthon, Athénée, Plotin, Ptolémée. En tous cas, l'étude de la littérature égyptienne en langue arabe fournirait à cette question une précieuse contribution.

L'art égyptien sort directement, lui aussi, du milieu social. Il s'agit d'abord de se bien loger pendant la partie la plus longue de son existence, c'est-à-dire après la mort. Aussi, l'architecture funéraire est-elle la première à se développer. Plus on est riche, plus on dépense pour se construire un splendide tombeau. Les pyramides, qui font encore notre admiration, sont les tombeaux des rois de l'ancien empire. La complication de cette architecture tient encore à un sentiment d'ordre intellectuel. Les Égyptiens croient que l'âme survit difficilement à la destruction de la momie. Il faut mettre celle-ci à l'abri des voleurs en multipliant les tours et les détours avant d'arriver au caveau.

Après avoir logé les morts, on pense à loger les dieux. Le temple est la maison du dieu, des administrateurs de ses revenus, c'est-à-dire des prêtres, ou de quelques rares privilégiés, admis à déposer leurs cadeaux tout près de sa chambre. Ce n'est pas une maison de prière commune comme est chez nous une église, et toute la disposition intérieure s'en ressent.

La sculpture repose elle aussi sur une idée religieuse utilitaire. L'Égyptien croit que, pour conserver la vie aux morts, il faut que quelque chose lui rappelle dans le tombeau les traits qu'il avait sur terre. On dépose donc près de lui une statuette qui conservera sa physionomie et on la fait naturellement aussi ressemblante que possible. Pour donner davantage l'illusion de la réalité, on fabrique par exemple des yeux artificiels avec une substance brillante, comme pour le fameux scribe accroupi du musée du Louvre. Plus tard, l'art devient un métier. Ceux qui ne sont pas riches veulent avoir eux aussi leur petite statue. On les fabrique à la centaine, d'un type uniforme, d'un modelé quelconque. Le milieu social déteint sur l'art. Le lieu physique agit lui aussi. Les ouvriers n'ont à leur disposition qu'une pierre très dure. L'attitude des personnages est raide, les parties du corps sont rarement détachées les unes des autres. Qu'importe d'ailleurs. Il s'agit de représenter des morts.

Pour qu'il continue à vivre dans son tombeau, il faut, dans la pensée des Égyptiens, que le défunt ait sous les yeux l'image de ce qu'il a fait pendant sa vie. On la sculpte en bas-reliefs sur les parois intérieures du tombeau; pour lui donner plus de réalité, plus d'intensité, on la colorie et voilà la peinture inventée.

Et de même que l'architecture religieuse a suivi l'architecture funéraire, de même, après avoir, dans un but d'utilité immédiate, sculpté les traits des morts ou peint l'histoire de leur vie, on sculpte l'image des dieux, l'image des animaux divins, l'image des rois qui ont bâti les temples, on peint sur leurs murs l'histoire des dieux qu'ils abritent ou des rois que ces dieux ont protégés.

Le besoin de l'habitation une fois satisfait, le besoin du vêtement luxueux se fait sentir. Les Égyptiens ont excellé dans la

bijouterie et l'Égypte est un des pays où cette branche des arts industriels a acquis le plus de développement.

L'histoire de l'Égypte est d'abord mythologique. Comme tous les peuples, après avoir raconté sous forme poétique un certain nombre de faits géologiques, cosmographiques, etc., ils ont transformé les héros de ces historiettes en rois qui auraient régné avant ceux dont parle l'histoire. Les papyrus hiératiques de Turin, étudiés par M. Lefébure, racontent comment le soleil Ra fut privé de sa force par les enchantements de sa fille Isis, personnification de la nuit. Le *Livre des morts* chante les victoires du soleil sur les ténèbres et les raconte sous forme de deux batailles livrées par Ra à Hermopolis et à Héliopolis. Les inscriptions des tombeaux de Sési I^{er} et de Ramsès III nous racontent comment Ra, irrité de la méchanceté des hommes, chargea sa fille Hator-Sokit de les détruire et comment celle-ci, appelée l'œil du soleil, c'est-à-dire probablement la foudre, à moins que cet Œil de Dieu ne soit une personnification de la justice divine, détruisit tous ceux qu'elle rencontra entre Héliopolis et Héracléopolis. On reconnaît là le récit biblique de la destruction des hommes par le déluge, déformé par un peuple qui ne pouvait comprendre, en présence des inondations bienfaisantes du Nil, le caractère destructeur des débordements subits et violents de l'Euphrate.

Pour exprimer cette idée très simple que l'atmosphère (Shou) s'étend entre le ciel (Nouit) et la terre (Sibou) et qu'il les empêche de tomber l'un sur l'autre, les Égyptiens facétieux et non violents, comme l'étaient en pareil cas les Mésopotamiens, après avoir personnifié ces trois éléments dans deux hommes et une femme, racontaient qu'à l'origine Shou s'était introduit entre le ciel et la terre, alors étendus l'un sur l'autre, les avait séparés et depuis tenait le ciel à bout de bras au-dessus de sa tête pour l'empêcher de retomber (1). Les peintures du temple

(1) Ce conte n'est pas d'origine égyptienne. Il n'a toute sa signification que si le rôle du ciel est joué par un personnage masculin. Or, dans la langue égyptienne, le mot ciel est féminin et le ciel est une divinité féminine.

d'Edfou nous racontent comme autant de victoires humaines les campagnes d'Harmakis, le dieu du soleil, contre Sit, le dieu des ténèbres. De nombreuses allusions dans la littérature égyptienne et un traité grec postérieur à notre ère nous ont conservé sous d'autres noms la même histoire. Ici le soleil s'appelle Osiris. Sa disparition chaque soir est symbolisée par sa mort sous les coups de son frère Typhon ; mais sa veuve Isis enlève son fils, se réfugie avec lui au milieu des marais du Delta, et le soleil, se levant le lendemain matin et dissipant les ténèbres, paraît un nouveau soleil, fils de l'ancien et vengeur de son père.

Cette fuite d'Isis dans les marais du Delta, jointe à la localisation dans ces parages du royaume d'Osiris, soulève une petite question. D'où vient cette conception ? Est-elle sociale ? Est-ce un souvenir des époques historiques où les marais du Delta furent l'asile des patriotes vaincus, fuyant devant l'invasion étrangère ? Est-elle mythologique ? Est-elle une déformation de l'ancienne idée chaldéenne sur les voyages du soleil, due à un peuple borné au nord par la mer et non par la montagne ? Le soleil ressuscité serait sorti chaque matin au nord-est de la mer ou plus exactement de l'île au milieu des flots, aux bouches du grand fleuve sur lequel sa barque le conduisait pendant sa course diurne. Ce qu'il y aurait d'incohérent dans cette conception tiendrait aux éléments contradictoires qui y seraient entrés.

Il y aurait bien des indications sociales à glaner dans la légende d'Osiris. Je me borne pour le moment à les signaler aux recherches des travailleurs.

La plupart des historiens admettent le caractère fabuleux de ces dynasties divines. On est moins d'accord en ce qui concerne les deux premières dynasties humaines, les deux dynasties thinites de Manéthon. Les rois qui les composent ont-ils réellement existé ? Sont-ce des personnages mythologiques ? Il ne reste d'eux ni une inscription, ni un monument certain. Le premier roi, Ménès de Thinis, aurait fondé Memphis. C'est possible, mais il est possible aussi que les Égyptiens, au lieu de traduire Minnofirou (Memphis) *la bonne ville*, aient traduit *la ville de*

Minni (Ménès), d'autant qu'ils avaient un dieu Minou, adoré à Koubti (Coptos) et à Apou (Panopolis) et que ce Minou pouvait avoir parmi ses surnoms une épithète que l'on aura mal à propos traduite par *originnaire de Thinis*.

Ce qui est certain, c'est que la population égyptienne n'était pas homogène. On y a trouvé les traces de trois races distinctes. Dans les tombeaux de Méïdoum, M. Pétrie reconnaît, à côté des momies qu'il attribue à une race blanche venue d'Asie, des individus inhumés dans une attitude accroupie, qu'il croit appartenir à une race nègre et où il voit la population primitive de l'Égypte, conquise par l'élément asiatique. Pour M. Arcehin, le fond de la population égyptienne, race dolichocéphale mélangée de bruns et de blonds, se rapprocherait beaucoup des Libyens, des Berbères, des Bedjas et des Somalis. La langue égyptienne, qui ressemble fort aux idiomes du nord de l'Afrique, se serait détachée des langues syro-arabes avant le moment où celles-ci se sont complètement constituées.

L'histoire de l'Égypte me paraît identique à celle de la Mésopotamie. Le premier empire égyptien, comme le premier empire mésopotamien, a pour capitale une ville située à la fois dans le voisinage des marais et à l'entrée de la grande vallée cultivable, facilement accessible aux commerçants, ayant par suite la richesse qui lui permet d'entreprendre les travaux d'endiguement et de canalisation du fleuve, à l'entrée d'un pays agricole, susceptible par conséquent d'établir un empire stable sur des populations stables. La civilisation égyptienne, fille de la civilisation mésopotamienne, prend rapidement l'avance sur sa mère et nous paraît beaucoup plus brillante. En relations plus faciles avec l'Europe, elle connaît l'étain et le bronze, alors que la Chaldée ne connaît encore que le cuivre. Dès la V^e dynastie, l'ambre y fait son apparition. Peut-être même connaît-elle déjà sous cette dynastie la métallurgie du fer. Les causes opèrent déjà qui feront plus tard la supériorité des Lagides d'Égypte sur les Séleucides d'Asie au III^e siècle. Le blé égyptien versé en masse dans ses greniers rend le Pharaon très riche. Les nomades du désert et leurs clans éparpillés sont des voisins beaucoup moins

dangereux, beaucoup moins capables de mener à bien une conquête que les populations montagnardes échelonnées tout le long de la rive orientale du Tigre.

Il est possible qu'un conquérant asiatique, de souche mésopotamienne, soit arrivé un jour au bord du Nil, ait construit Memphis dans une situation analogue à celle de Babylone, et dominé de là tout le pays, partagé par lui entre ses compagnons, chargés d'en administrer les provinces à titre de préfets presque complètement héréditaires. Il est possible, si l'on tient pour historiques les deux premières dynasties, que cette conquête soit antérieure à la construction de Memphis. Elle aurait au début simplement superposé à une misérable population agricole une série de petits chefs de clans qui auraient imposé aux fractions du pays dont ils s'emparèrent ou que leur chef leur aurait partagé les noms d'animaux ou de plantes qui servaient de blason ou de totem à leur clan, le chacal, le lièvre ou la gazelle, le térébinthe, dans les nomes qui furent plus tard ceux d'Héracléopolis, de Kynopolis, d'Hermopolis, de Lycopolis, la vache, le taureau, le veau, l'ibis, etc., dans les nomes du Delta (1). Plus tard, un de ces petits chefs, régnant à Thinis dont MM. de Prévile et Maspéro vantent également la richesse, aurait fondé Memphis, conquis toute la vallée, et créé le grand empire agricole égyptien. En tous cas, c'est avec le cinquième roi de la III^e dynastie que commencent les premières inscriptions et les premiers monuments dont l'attribution soit certaine, la pyramide à degrés de Sakkarah, construite par Zosiri. C'est au second prince de cette dynastie, Tosortros, que Manéthon attribue la construction du premier édifice en pierres taillées.

Pendant 900 ans, l'empire memphite jouit d'une grande prospérité sous les III^e, IV^e, V^e et VI^e dynasties, toutes d'origine memphite, sauf la V^e, originaire d'Éléphantine (1). Elles se

(1) Les noms de création postérieure ne portent point ces noms significatifs : ainsi le Mur Blanc et la Cuisse de Bœuf détachés d'Héliopolis, le Couteau d'Héracléopolis, le Mont Serpent de Lycopolis.

(2) M. de Moor, dans son *Essai sur les anciennes dynasties historiques de Chaldée et d'Égypte* (1898), les fait régner de 3310 à 2396. M. Maspéro est d'accord avec

succédaient sans secousse. Le changement provenait simplement sans doute de l'extinction de la descendance masculine en ligne directe, qui faisait passer la couronne dans une autre famille par le mariage de l'héritière. Les souverains se faisaient enterrer tantôt dans le nome de Memphis, tantôt dans ceux de Letopolis et d'Héracléopolis qui le bornent au nord et au sud.

La fin de la VI^e dynastie marque le début d'une période de décadence dans l'histoire de l'Égypte. Nous ne savons à peu près rien de la VII^e et de la VIII^e dynasties memphites, de la IX^e et de la X^e dynastie héracléopolitaines. Peut-être ont-elles régné en partie simultanément. Ce qui est certain, c'est que, pendant que la X^e dynastie régnait sur la basse Égypte, la XI^e grandissait à Thèbes. Bientôt la XII^e, d'origine thébaine elle aussi, reconstitua l'unité de l'Égypte, et ses princes se bâtirent des pyramides funéraires dans les nomes de Memphis et d'Héracléopolis. Il s'était passé sans doute un fait qui se reproduisit par exemple au XVIII^e siècle de notre ère. Le pouvoir central, représenté alors par le pacha ture du Caire, s'étant affaibli, les beys mame-luks s'étaient rendus indépendants et les bédouins avaient lentement envahi l'Égypte, dépossédant les cultivateurs et ruinant le pays. Quatre ou cinq mille ans auparavant, à la faveur des guerres féodales que des pharaons incapables n'avaient pas su empêcher, une infiltration de Libyens produisit le même résultat. Elle explique la barbarie industrielle et artistique de cette époque, qui en a fait souvent attribuer les monuments à un âge préhistorique. En Égypte comme en Mésopotamie, l'empire se déplaça donc au profit des habitants du haut fleuve. Ceux-ci, par leur position à la frontière, avaient plus de qualités militaires que les habitants du reste du pays (1). Ils furent plus en état de faire cesser l'anarchie et de rétablir l'unité à leur

M. de Moor sur la durée de la V^e dynastie, abrège la durée de la IV^e et de la VI^e, et ne dit rien pour la III^e. Il place l'avènement de la IV^e en 4100 et la chute de la VI^e en 3658.

(1) La barbarie des monuments qui nous restent de la XI^e dynastie attestent ce caractère rude et un peu sauvage de soldats médiocrement atteints par la civilisation.

profit. Ainsi ont agi en Allemagne les marquis des pays frontières, Brandebourg et Autriche.

Pour M. de Moor, cette période aurait duré 200 ans, de 2396 à 2196. La XIII^e dynastie était également d'origine thébaine. Elle n'eut pas la splendeur militaire et artistique de sa devancière. Ce fut une époque de prospérité générale moyenne et d'honnête médiocrité intellectuelle.

La XII^e dynastie avait beaucoup vécu au centre de l'Égypte. La XIII^e ne sortit guère de Thèbes. Elle se trouvait ainsi à une des extrémités du pays. L'autre lui échappa. Deux dynasties régnèrent simultanément, la XIV^e à Xos sur la basse Égypte, la XV^e à Thèbes sur la haute Égypte. Le pays affaibli était à la merci de l'invasion étrangère. Une bande de pasteurs guerriers, les Hyksos, s'en empara et y fonda la XVI^e dynastie qui eut son centre principal dans la basse Égypte. Une dynastie à demi vassale, la XVII^e, continua de régner à Thèbes où elle releva bientôt la tête. Vigoureusement elle mena la lutte contre les envahisseurs. Après un siècle ou deux — le nombre de leurs rois ne permet pas de supposer une domination plus longue -- ils furent expulsés, en 1890, dit M. de Moor, au début du XVII^e siècle, disent d'autres chronologistes, à la fin de ce même siècle, dit M. Maspéro, dont les dates sont certainement trop récentes pour cette époque.

Qu'étaient-ce que ces Hyksos, que Manéthon fait apparaître aussitôt après le règne d'Hémintimaïos (sans doute Aménémaï IV), ce qui veut dire simplement qu'entre le règne de ce dernier des pharaons de la XII^e dynastie et l'invasion des Hyksos, il ne s'était rien passé d'important dans l'histoire d'Égypte, ce qui est vrai? Certains auteurs anciens en font des Phéniciens, sans doute parce qu'ils avaient passé par la Phénicie. D'autres les ont appelés Scythes ou Arabes, soit, comme nous l'avons vu à propos de leur invasion en Mésopotamie, parce que c'étaient des Arabes venus du nord-est comme les Scythes, soit parce que c'étaient des nomades et que, depuis le VII^e siècle, on appelait indifféremment Scythes ou Arabes les envahisseurs barbares de cette formation sociale. On y a vu des vaincus, fuyant devant

la conquête élamite, parce que, d'après Manéthon, leur premier roi, Salatis, aurait élevé des fortifications dans le Delta, pour se défendre contre une attaque des Assyriens. Il est probable que l'écrivain grec, qui ici encore emploie inexactement la langue du VII^e siècle pour parler d'époques plus anciennes, n'a pas compris l'utilité du camp retranché construit par le conquérant à sa frontière du nord-est pour assurer ses communications avec ses frères de race demeurés en Asie. Il a cru que ces fortifications ne pouvaient avoir qu'un but, celui qu'elles auraient eu dans une Égypte gouvernée par des princes indigènes.

Ce fut, j'imagine, la chute de la dynastie arabe de Mésopotamie sous les coups des Cosséens qui amena la chute des Hyksos, en les laissant isolés et réduits à leurs propres forces contre les tentatives de plus en plus énergiques des Thébains. Vainqueurs, ceux-ci fondèrent la XVIII^e dynastie, remplacée au bout de 250 ans par la XIX^e qui, 130 ou 140 ans après, céda la place à la XX^e, thébaine comme sa devancière.

La guerre de défense nationale leur avait fourni une bonne armée. Pour éviter une nouvelle invasion, il était bon de reculer les frontières de l'Égypte, d'interposer au-devant d'elle une série d'états tributaires et de forteresses amies. Comme les Lagides, comme les Fatimites, comme les Mameluks du XIII^e, du XIV^e et du XV^e siècles p. C., comme Bonaparte, comme Méhémet-Ali, ils firent la conquête de la Syrie.

Ce qui s'était passé avec la XIII^e dynastie se reproduisit avec la XX^e. Thèbes était située dans une position trop excentrique pour demeurer la capitale normale de l'Égypte. Quand les pharaons cessèrent de courir d'un bout à l'autre de la vallée et de paraître fréquemment au nord, pour leurs guerres de Syrie, l'Égypte se coupa en deux. Au XIII^e siècle d'après les uns, au XII^e siècle d'après les autres, on voit régner simultanément une monarchie civile à Tanis, dans le Delta, une monarchie théocratique à Thèbes. Celle-ci recule bientôt au sud et se fixe en Éthiopie, au centre de la haute Égypte, telle que l'ont agrandie les conquêtes des pharaons. Elle voudrait jouer le rôle des vieux Thébains, reconstituer à son profit l'unité de l'Égypte. Elle y

réussit par moments, au IX^e et VIII^e siècles, avec Pionki, Taharka, Sabaka qui fonde la XXV^e dynastie. Mais elle est décidément trop loin. Sitôt que ses princes sont rentrés chez eux, la basse Égypte, pour laquelle ils sont presque des étrangers, revient sans beaucoup de difficultés à ses dynasties indigènes.

Le mouvement qui se produira plus tard en Mésopotamie se dessine dès lors en Égypte. La grande monarchie militaire, constituée sur le haut fleuve par la guerre de frontières, Thèbes ou Ninive, a disparu. Comme reparait Babylone, reparait la basse Égypte. Malheureusement pour la stabilité de l'empire, Memphis est abandonnée. Le souverain veut être le plus rapproché possible de cette Méditerranée autour des rivages de laquelle se développe de plus en plus la civilisation. Il espère peut-être aussi être plus à l'abri dans ses marécages contre les coups de main de son rival du sud, plus à portée, dans la suite, d'être secouru par les ennemis du conquérant perse. Mais il n'y avait pas de raisons pour que l'une de ces villes établît sur les autres une domination durable. Aucune n'était dans une situation particulièrement avantageuse ou qui offrit un avantage permanent. La XXI^e et la XXIII^e dynasties règnent à Tanis, la XXII^e à Bubaste, la XXIV^e, la XXVI^e et la XXVIII^e à Saïs, la XXIX^e à Mendès, la XXX^e à Sebennytos (1). Pareille instabilité, pour des causes analogues, aux premiers temps de la Chaldée, avait élevé et détruit avec la même promptitude la suprématie d'Ourouk, de Lagas, d'Ourou, de Larsam.

Les historiens grecs, Hérodote et Diodore, ont très mal vu cette histoire d'Égypte. Ils en ont entrevu les trois périodes, memphite, thébaine et deltaïque. Avant Psammiticos et la XXVI^e dynastie, ils savent le nom de quelques rois, Ménès, les constructeurs des trois pyramides qu'ils placent à tort dans la troisième période, Nitokris, Ramsès, Sésonq, placé par Hérodote à sa véritable date (Asychis), vieilli au contraire de plusieurs siècles par Diodore, qui l'a sans doute confondu avec un prince de nom analogue de la XII^e dynastie, Tafnakti (Gnéphaktos),

(1) La XXVII^e dynastie est celle des conquérants perses.

Bocchoris, Sabaca, mais ils ne les connaissent guère que comme les héros de contes populaires. Tous les princes guerriers des dynasties thébaines se résument dans un légendaire Sésostris, où Manéthon voit Ousirtasen II. Tous les rois bâtisseurs de ces dynasties se résument pour Hérodote en un fabuleux Moéris, nom de lac, pris pour un nom d'homme.

IV. — LA SYRIE.

La monographie du Haouran est un bon point de départ pour l'étude du paysan syrien actuel. Dans le passé, l'histoire des émirs musulmans d'Alep éclairerait celle des anciens Kétas. Il ne faudrait pas oublier Damas, qui eut ses jours de splendeur dans l'antiquité et surtout au moyen âge, ni les Juifs, qui ont une importance de premier ordre au point de vue littéraire et religieux.

Les populations de la Syrie, comme celles de la Mésopotamie, se présentent à nous en trois groupements sociaux : montagnards, cultivateurs des vallées, commerçants des villes de marchés et des ports maritimes. Mais ici, les territoires cultivables sont trop peu étendus pour que la Syrie ait jamais pu constituer un grand empire. Au contraire, la configuration du pays surexcite naturellement l'instinct commercial, surtout dans la partie médiane du littoral, là où fut la Phénicie. Qu'on se représente une étroite bande de terre, longue de 50 lieues, large de 8 à 10, où la mer et la montagne se pénètrent réciproquement, la mer creusant dans les parties tendres du rivage de profondes anfractuosités, la montagne projetant au sein des flots ses éperons rocheux, seuls assez forts pour résister à leurs assauts, une suite de petites vallées étroites et de ravins resserrés, plantés de vignes, d'oliviers, de figuiers, de grenadiers, un sol calcaire et poreux, largement arrosé au prin-

(Articles parus dans la *Science sociale* : Demolins, *Les Paysans du Haouran*, t. III; *Le Type Phénicien-Carthaginois*, t. XVIII; Champault, *Les Patriarches bibliques*, t. XXIII et XXIV.)

temps par les torrents que les neiges ou les orages ont formés sur la montagne, mais complètement à sec pendant l'été, bref une impossibilité absolue de demander à la culture ses principaux moyens d'existence. Au contraire, cette côte, découpée par les éperons rocheux en petites zones presque fermées les unes aux autres, abonde en excellents ports. Il est à la fois nécessaire et facile de communiquer par mer. Des îles voisines de la côte permettent de construire des villes où les marchandises n'auront rien à redouter des pillards du continent. La montagne toute proche fournit le bois de construction pour les navires, elle est une pépinière de matelots. Là viennent aboutir les routes qui unissent les deux plus anciens empires civilisés, la Mésopotamie et l'Égypte ; les objets d'échange ne manqueront donc pas. Ainsi naît la Phénicie (qui porte déjà ce nom (Fenhu) au temps de la XVIII^e dynastie égyptienne), constituée sans doute par une colonie de Mésopotamiens venus par la vallée de l'Oronte, puisque les villes de la Phénicie septentrionale, comme Sidon, se sont développées avant celles de la Phénicie méridionale, comme Tyr.

Le Phénicien est à la fois un fabricant en gros, un usinier, et un commerçant. Sa clientèle spéciale, celle pour laquelle il travaille, ce sont les peuples encore barbares qui habitent les rivages de la Méditerranée. Le Phénicien ne fabrique pas d'objets d'art, il n'en trouverait pas chez eux le placement. Il n'invente pas la monnaie, le troc lui suffit avec ces sauvages. En revanche, il a besoin, pour ses nombreuses opérations commerciales, d'un système rapide et clair d'écriture : il invente l'alphabet.

Une grande partie de sa vie se passe en dehors de sa ville, tantôt sur mer, tantôt dans les concessions qu'il établit en pays civilisé ou dans les comptoirs qu'il installe en pays barbare. Ce n'est que plus tard qu'il songe à constituer de véritables colonies qui ne seront jamais pour ainsi dire des colonies de peuplement. L'élément agricole est trop peu nombreux en Phénicie.

Les villes, peuplées de matelots brutaux et débauchés, dont la religion a pour traits fondamentaux les sacrifices humains et la prostitution sacrée, sont gouvernées par des rois assez ana-

logues aux émirs syriens du moyen âge. Une aristocratie marchande les surveille jalousement, sans cesse en lutte elle-même avec le petit peuple. Celui-ci donne ses bras pour la marine, il entend qu'on lui sache gré d'être l'instrument de la fortune des riches; détaché par son métier de toute formation patriarcale, il n'a nul respect de l'autorité; chacun est en état de gagner son pain tout seul, dans un métier indispensable à la prospérité publique: nombreux sur un petit espace, pouvant se grouper aisément, leur turbulence est redoutable.

Dans ce pays morcelé en compartiments fermés, nul grand État ne peut se constituer. Les villes phéniciennes restent indépendantes, simplement groupées dans une fédération assez lâche, sous la présidence du souverain de l'une d'elles, à partir du VIII^e siècle, celle du roi de Tyr. Parfois elles s'unissent pour fonder une ville. Alors même, elles maintiennent leur isolement. Tripoli, comme l'indique son nom, n'est pas une ville, c'est une triple ville, formée de la réunion du quartier des Sidoniens, du quartier des Tyriens et du quartier des Aradiens.

Le caractère de leur civilisation est naturellement composite. Ils ont emprunté à la fois à la Mésopotamie et à l'Égypte. Le fond me paraît mésopotamien, mais leur écriture dérive de l'écriture égyptienne qu'ils ont trouvée plus pratique que l'écriture chaldéenne. Leur architecture funéraire est empruntée, elle aussi, à l'Égypte, pays rocheux comme la Phénicie, donc tout indiqué pour lui en fournir le modèle que ne pouvaient lui présenter les terres argileuses de Mésopotamie.

Le grand art leur est inconnu; ils ne nous ont pas laissé de monuments. Les particuliers ne pensaient qu'au gain immédiat, les souverains étaient de trop petits personnages pour rien commander d'important.

(A suivre.)

Ch. DE CALAN.



LE MOUVEMENT SOCIAL

I. — CHEZ LES SOCIALISTES ALLEMANDS

Le congrès que les socialistes ont tenu à Dresde, vers le milieu de septembre, a été particulièrement orageux.

Deux courants se sont entrechoqués : celui des « revisionnistes », conduits par MM. Wolmar, Bernstein, Heine, Braun, etc., et celui des intransigeants, dirigés par M. Bebel.

Les revisionnistes, qu'on pourrait plutôt appeler « opportunistes », sont surtout des politiciens marquants, députés ou journalistes, qui veulent ajourner une bonne part des revendications socialistes et se contenter provisoirement de réformes législatives. Ce parti admet que le groupe socialiste au Reichstag soit représenté par un vice-président. Il admet que les écrivains du parti collaborent aux journaux « bourgeois ».

Les intransigeants ne veulent pas que leurs chefs « arrivés » s'endorment dans les délices de Capoue. Ils continuent à maintenir les principes, tous les principes. Ils veulent détruire la société bourgeoise et ne souffrent avec elle aucune compromission. Ils s'opposent à ce qu'un des leurs accepte la vice-présidence du Parlement, car cette fonction impose des visites officielles et des compliments officiels au souverain. Peut-on congratuler et féliciter celui dont on veut renverser le trône ? Ils s'opposent également à ce que les écrivains socialistes mangent à plusieurs râteliers, et aillent placer leur prose dans des journaux libéraux ou même conservateurs. Il y a là une sorte de trahison.

Les revisionnistes représentent une nuance assez semblable à celle qu'incarnent en France MM. Millerand, Jaurès, Gérault-Richard et autres chefs attitrés du socialisme parlementaire. Les intransigeants correspondent aux partis de MM. Vaillant et Jules Guesde. Seulement, tandis que chez nous l'opportunisme tient la corde, c'est l'intransigeance qui l'emporte de l'autre côté du Rhin. Aussi le congrès de Dresde a-t-il été, pour M. Bebel, un véritable triomphe.

Résumons le long discours prononcé par lui dans la séance du 17 septembre.

L'orateur a fait d'abord un exposé pessimiste de la situation politique. Les succès des socialistes aux dernières élections ont déterminé leurs adversaires à oublier leurs discordes et à former un bloc réactionnaire, sous les auspices de l'Empereur. Catholiques et protestants se sont réconciliés pour combattre l'ennemi commun. Le gouvernement favorise la stagnation. La crise économique s'accroît encore.

« Il ne faut pas se faire illusion sur la valeur de notre action législative au Reichstag. Croyez-vous, parce que nous sommes quatre-vingt-un, que nous pouvons faire voter les desiderata que vous avez recommandés à notre sollicitude ? »

« Nous ne pouvons guère influencer l'œuvre législative devenue, grâce à l'antagonisme des classes, une série de compromis perpétuels d'intérêts contradictoires. »

Mais l'on nous fait des concessions ? disent les revisionnistes. M. Bebel admet qu'on les accepte, si elles en valent la peine, mais il n'admet pas que les députés du parti se laissent désarmer par des avantages minimes. (Ce qui est, au fond, la tentation éternelle de ceux qui, ayant contenté leur ambition personnelle, commencent dès lors à ne plus comprendre comment les autres, ceux qui ne sont pas « arrivés », s'obstinent à ne pas être contents.) « Il ne faut pas qu'il subsiste d'équivoque, a continué M. Bebel, il ne faut pas que les partis bourgeois puissent croire que nous abdiquons notre programme révolutionnaire. »

« On va me dire : c'est une querelle de mots. Les revisionnistes sont toujours les mêmes, disant comme Hanovre, qu'on ne les a pas compris. En fin de compte, on se sépare comme si on n'avait jamais cessé d'être d'accord. J'ai assez de cette comédie entre Vollmar et moi ; elle dure depuis le congrès d'Erfurt. En ai-je avalé des couleuvres ! J'en ai assez ! (*Applaudissements.*) »

« Et Bernstein donc, avec son nouvel évangile ! Ses admirateurs l'ont porté aux nues, ce nouveau Messie. Aujourd'hui même, les revisionnistes lui ont dit : Si tu continues, tu ne peux plus être socialiste. Cet enfant terrible ne pouvait pas faire une plus grande sottise, au lendemain de notre magnifique victoire, que de soulever cette mesquine question de la vice-présidence au Reichstag. Il a osé nous conseiller d'aller à la Cour, alors que les discours d'Essen et Breslau nous brûlaient encore les joues comme un soufflet. Nous devrions nous incliner devant l'homme qui a déclaré qu'à son commandement les soldats doivent tirer sur leurs parents »

et leurs frères ! (*Tonnerre d'applaudissements*) ; cet homme qui n'attend qu'une occasion propice pour mobiliser son armée contre nous !... (*Les délégués debout applaudissent bruyamment.*)

« Vollmar alla encore plus loin. Généralement, il n'aime pas à se mettre en avant, mais lorsqu'il croit le moment venu, il le fait avec solennité, comme un prophète. Munich applaudit toujours Vollmar : Munich est notre Capoue. Les socialistes s'y amollissent au milieu des pots de bière ; moi-même, je crois, si j'habitais à Munich, je m'amollirais. » (*Hilarité prolongée.*)

M. Bebel s'est déclaré dégoûté des éloges que la presse bourgeoise a prodigués aux révisionnistes. Pareils compliments ne risquent pas de le déshonorer, lui. « Pour moi, tant que je respirerai, je combattrai la société bourgeoise, je m'efforcerai de la détruire. »

« Jusqu'en 1891, Vollmar et moi, nous avons toujours combattu côte à côte ; depuis, nous sommes malheureusement en conflit à propos de questions vitales pour le parti. On a osé dire dans le parti socialiste : Il n'y a pas de place pour deux Alexandre ; comme si la basse envie existait entre nous ; c'est une calomnie ! Nous pourrions être comme Gœthe et Schiller.

« Nous n'avons aucune animosité personnelle, mais l'exemple de Millerand a troublé les cervelles.

« Admettons un instant que Vollmar soit ministre, il aurait les mains liées, il ne pourrait rien faire, si ce n'est détruire le parti socialiste.

« Si l'Empereur demandait : Avez-vous un Millerand ? je lui désignerais Vollmar. » (*Rires ; acclamations ironiques.*)

Sur ce, les congressistes ont crié : « A bas Millerand ! » cri qui a dû retentir bien désagréablement aux oreilles des socialistes français. Aussi leurs journaux ont été plutôt froids. L'un d'eux a même omis de rendre compte du congrès. Tout cela est peu encourageant pour ceux qui considèrent la paix, l'union, l'harmonie, la fraternité, etc., comme des conséquences obligées du triomphe de la cause socialiste. N'est-il pas à craindre plutôt que les triomphateurs ne se combattent et ne s'exterminent entre eux, plus impitoyablement que ne le faisaient les diverses hordes barbares à l'époque des invasions ? Car un triomphe matériel du socialisme au lendemain d'une grève générale, par exemple, ne ressemblerait pas mal au bouleversement qui suivit l'irruption des Goths, des Huns et des Vandales dans l'Empire romain.

Par 300 voix contre 25 environ, les délégués ont donné raison à M. Bebel, flétri les écrivains socialistes qui écrivent dans les journaux d'autres partis, et manifesté leur défiance vis-à-vis des « diplo-

mates », des « hommes d'État dilettanti », des « déclassés des partis bourgeois » qui viennent se tailler des « sinécures » dans le parti socialiste. Les politiciens revisionnistes ayant menacé les autres d'une rupture, le délégué de Berlin, M. Hoffmann, leur a crié :

« Vous osez parler de scission, vous qui nous jetez des bâtons dans les roues, mais, malheureux, essayez donc, et vous serez des généraux sans soldats ! »

En définitive, la logique pure et la passion ont eu raison des accommodements habiles et des évolutions savantes vers une politique moins révolutionnaire et moins absolue. S'ensuit-il que les vaincus de Dresde aient beaucoup à souffrir de leur défaite ? Non, car ils sont pour la plupart députés. On leur a mis en main une parcelle du pouvoir et une situation prépondérante. Aucun blâme ne leur enlève cet avantage acquis. On les a logés dans la citadelle ; ils y restent, malgré le repentir de ceux qui les ont mis là. Ils savent que tôt ou tard, en vertu de leur situation même, ils ne peuvent que reprendre un certain ascendant. Toutefois, la besogne sera plus rude pour eux qu'elle ne l'a été en France pour les Millerand et les Jaurès, et, de plus en plus, apparaît, claire comme le jour, cette vérité que la doctrine collectiviste, par son caractère essentiel d'utopie, ne peut progresser et faire des conquêtes tangibles dans les hautes sphères du pouvoir qu'à la condition de se transformer, de s'atténuer et de se contredire elle-même.

H. B.

II. — LE CONGRÈS SOCIALISTE DE REIMS

Peu de jours après le congrès des socialistes allemands à Dresde, un congrès du « parti socialiste révolutionnaire » s'est tenu en France, à Reims.

Le congrès comprenait cent quarante et un délégués, représentant trente-neuf fédérations toutes plus ou moins hostiles à la nuance dominante et acceptant, au contraire, l'influence de M. Jules Guesde.

Après la vérification des mandats, le secrétaire général du parti, M. Louis Dubreuilh, a donné lecture de son rapport sur les travaux de l'année. Il a annoncé que les socialistes arboreront dans les manifestations publiques le coquelicot, et non plus l'églantine rouge, compromise dans les manifestations ministérielles.

Parmi les membres présents on remarquait MM. Jules Guesde, Édouard Vaillant, député de Paris ; Paul Constans, député de l'Allier ;

Maxence Roldes, Fabérot, Groussier, etc. Les orateurs, dans une réunion préliminaire, ont fait le procès des tentatives de déviation de ces dernières années et des apôtres du « confusionisme » qui suivent M. Millerand.

Un télégramme de félicitations, sur la proposition de MM. Éd. Vaillant et J. Guesde, a été adressé aux socialistes allemands qui ont affirmés au congrès de Dresde l'unité des socialistes contre la fraction revisionniste.

Les travaux du congrès ont roulé sur le programme suivant :

1^o Rapport du secrétariat et de la trésorerie, du *Socialiste* et de la bibliothèque :

2^o Rapports du groupe socialiste révolutionnaire de la Chambre et action parlementaire du Parti ;

3^o Rapports des Fédérations ;

4^o Organisation intérieure du Parti ;

5^o Programme municipal et législatif du Parti ;

6^o Questions électorales : les élections municipales de 1904 ;

7^o Les retraites ouvrières ;

8^o De l'enseignement ;

9^o Congrès international d'Amsterdam ;

10^o Renouveau de la Commission exécutive.

En outre, on a décidé de discuter, sur la proposition de M. Jules Guesde, la question de la grève générale et, sur la proposition de M. Laudier (Cher), celle du machinisme agricole.

On ne peut noter beaucoup de choses neuves parmi les résolutions du congrès, qui s'est occupé, une fois de plus, de la suppression du Sénat et de la présidence de la République, de la rétribution des fonctions électives, de la reprise par l'État des mines, banques, chemins de fer, assurances, etc.

Voici un aperçu de quelques décisions :

En ce qui concerne la grève générale, combattue par M. Jules Guesde, le congrès a chargé le conseil central du Parti de formuler une proposition de résolution à présenter au prochain congrès national du Parti, et, ensuite, au congrès international d'Amsterdam. C'est un ajournement.

En ce qui concerne les retraites ouvrières, le congrès a adopté les conclusions de M. Bracke, ainsi conçues :

« En réclamant de la bourgeoisie capitaliste une loi garantissant aux ouvriers et employés qui ont usé leur existence à produire des profits pour elle, le moyen de subsister lorsque la vieillesse les a mis hors d'état de vendre leur force de travail, le prolétariat doit exiger : que le taux de la pension de retraite soit assez élevé pour assurer aux vieux travailleurs un minimum de vie humaine ; que son obtention

ne soit pas fixée à un âge que l'immense majorité n'atteint pas; que la caisse destinée à la fournir ne soit pas alimentée par des versements prélevés sur les salaires déjà insuffisants des travailleurs. »

La question de la liberté d'association a donné lieu à un débat très sérieux. L'article du projet de programme était ainsi conçu : « Liberté d'association pour tous les groupes politiques, ouvriers, etc., en dehors des associations confessionnelles. » M. Jules Guesde n'a pas voulu de cette restriction. « Les socialistes de tous les pays, dit-il, seront de mon avis. » MM. Roldes et Vaillant pensaient de même. Par conséquent, la restriction concernant les associations confessionnelles a été supprimée et le congrès a adopté la rédaction suivante :

« Abrogation de toutes les lois limitant, pour les travailleurs, les libertés de la presse, de réunion et d'association, ainsi que de toutes les dispositions visant directement ou indirectement l'Association internationale des travailleurs. »

En d'autres termes, une fraction importante du parti socialiste donne à entendre qu'on le fatigue avec les histoires de moines et de religieux et qu'on ferait bien mieux de s'occuper des ouvriers. La tendance contraire, on le sait, caractérise les socialistes amis du pouvoir qui, par la prolongation artificielle de la crise antireligieuse, espèrent ajourner indéfiniment l'arrivée de certaines questions brûlantes sur le tapis. Au fond, c'est la lutte des politiciens purs et des professionnels exaspérés.

Toutefois, à propos de la question de l'enseignement, les congressistes ont protesté contre les « mensonges religieux » dont on empoisonne les enfants, mais ils ont protesté également contre l'instruction laïque, donnée par l'État, instruction « corrompue par les notions bourgeoises sur la propriété, la justice, la légalité, les droits de l'homme, la patrie, la gloire et l'honneur militaire, l'épargne, la liberté du travail, etc... »

Ces notions bourgeoises, a dit M. Paul Lafargue dans son rapport, ne sont pas moins dangereuses que les dogmes démodés des religions, ne sont enseignées dans les écoles primaires que pour préparer dès l'enfance les travailleurs à se soumettre au joug du capital, à vivre de privations à côté des croissantes richesses qu'ils produisent, et à accepter sans révolte les inégalités et les iniquités sociales. »

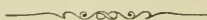
En conséquence, le congrès a demandé que les mères et les pères des enfants fréquentant les écoles communales constituent un corps électoral, élisent dans chaque commune des citoyennes et des citoyens pour former des conseils scolaires chargés de veiller aux conditions hygiéniques des enfants et aux distributions de vivres et de vêtements et de contrôler l'enseignement qui leur est donné ainsi que

les livres qui sont mis entre leurs mains. Les fonctionnaires laïques de l'État, les congréganistes et les ministres de toutes les religions ne pourront à aucun titre faire partie des conseils scolaires.

M. Hubert Lagardelle, dans une motion approuvée, a dit que le parti, tout en approuvant les mesures dirigées contre l'enseignement de l'Église, doit s'opposer au monopole de l'enseignement par l'État.

Enfin, les congressistes ont proclamé de nouveau la nécessité d'« unifier » le parti socialiste. M. Thomas, maire de Bicêtre, s'est même écrié, dans un accès d'enthousiasme : « Nous ne devons quitter cette salle qu'après avoir enterré toutes les anciennes écoles. »

Pendant que ce beau cri retentissait, le principal journal du parti, la *Petite République*, faisait profession d'ignorer le congrès de Reims et parlait d'autre chose. Mais peut-être le congrès de Reims « ignorait »-t-il, de son côté, la *Petite République*. Du reste, l'unification du parti socialiste a été proclamée officiellement à plusieurs reprises, comme définitive, et devant être désormais hors de question. Mais il paraît que ce travail de concentration a quelque analogie avec celui des Danaïdes, car l'unité faite hier est toujours à refaire demain. En ce moment, la chose est bien certaine, l'unité est moins faite que jamais. M. Jules Guesde, tout le premier, excommunié par ses anciens collaborateurs, en sait quelque chose.



III. — CORRESPONDANCE

A propos de l'impôt sur le revenu

Nous recevons la lettre suivante :

Monsieur le Rédacteur en chef,

Votre correspondant, M. L. A., croit avoir trouvé un bon moyen d'établir équitablement l'impôt sur le revenu en prenant pour indice de la richesse la valeur locative de l'habitation.

J'ai le regret de faire remarquer à M. L. A. que cet indice du revenu est employé dans notre système actuel d'impôt et que c'est un des plus mauvais. La contribution personnelle et mobilière, établie sur la valeur locative de l'habitation, est un de nos impôts les plus critiqués.

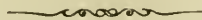
La valeur locative est un signe réel des ressources de l'habitant des grandes villes, car les maisons à louer étant en grand nombre, il est généralement possible à chacun de trouver un logement en rapport avec ses ressources. — L'évaluation de cette valeur ne présente du reste pas de difficulté : les maisons louées étant ici la règle, il est facile de connaître le loyer véritablement payé ou d'évaluer sans trop d'arbitraire la valeur des maisons non louées par comparaison avec les autres. Mais comment connaître la valeur locative des chaumières de paysans dans les communes rurales où chacun est propriétaire de son habitation ? La maison louée n'existe pas ou est à l'état d'infime exception dans la plupart des communes et même dans beaucoup de petites villes. Comment comparer ces valeurs locatives à celle du château voisin qui, lui aussi, n'a jamais été loué ? Et enfin comment établir une proportionnalité acceptable entre ces valeurs locatives et celles des immeubles parisiens par exemple ? L'arbitraire le plus pur présidera à ces évaluations, ainsi que cela existe aujourd'hui pour la contribution personnelle et mobilière.

Il y a plus : à la campagne la valeur réelle de l'habitation ne correspond pas toujours aux ressources de celui qui l'habite. Quand le fils aîné d'une famille garde la maison paternelle « pour que la maison fume », cela ne l'empêche pas de partager la fortune avec ses frères et sœurs. Ses revenus seront peut-être le quart, le cinquième, ou le sixième de ceux de ses parents, et cependant la maison restera la même, car il ne lui sera pas généralement facile de la démolir pour en construire une autre plus petite. En fait, on voit constamment à la campagne une même maison habitée nécessairement par des personnes de fortunes très inégales, ce qui prouve bien que cet indice du revenu est mauvais pour les ruraux, c'est-à-dire pour la majorité des Français.

Veillez agréer, monsieur le Rédacteur en chef, l'expression de ma considération distinguée.

J. D.

Il y a du vrai dans les observations de notre correspondant, et, du reste, nous n'avons publié la première lettre qu'à titre d'« idée » à signaler. En fait, la recherche d'une méthode équitable pour l'établissement d'un impôt sur le revenu global demeure environnée de difficultés énormes dont nous ne voyons pas la solution.



IV. — COUP D'ŒIL SUR LES REVUES

L'impôt sur le revenu.

M. René Stourm, dans l'*Économiste Français*, constate qu'une foule de revenus ne peuvent être saisis par les taxateurs *à leur source*.

Après avoir cité le cas de nombreuses valeurs étrangères, l'auteur passe à d'autres exemples :

« Voici tel médecin en vogue, tel avocat prince du barreau, tel artiste à succès, tel inventeur heureux, tel peintre dont on s'arrache les toiles, tel auteur de romans à gros tirage, tels chanteur, chanteuse ou danseuse que les scènes internationales se disputent, etc., lesquels gagnent, supposons-nous, 50,000 francs ou davantage par an. Laisent-ils paraître au dehors, dans des conditions vérifiables, le fait de leurs recettes? Ces 50,000 francs ou plus seront-ils, sauf accidentellement pour quelques parties isolées, susceptibles d'être portés à la connaissance des tiers? Les clients, les ordres, les demandes, les commandes, les engagements, affluent sans que rien révèle au plus indiscret, à moins que la gloriole ne s'en mêle, le véritable chiffre des bénéficiaires qui en résultent. L'argent tombe silencieusement, pièce à pièce, dans la caisse des bénéficiaires et se totalise chaque soir dans leur comptabilité intime, dont jamais la plus draconienne des législations ne parviendra à violer le secret. Les industriels et les commerçants se trouveraient dans le même cas d'immunité si leurs livres n'étaient, à la rigueur, vérifiables par les employés des contributions. Bien que la plupart des pays reculent devant cette inquisition, qui offusquerait terriblement nos compatriotes, on peut néanmoins imaginer son introduction, en imaginant en outre, hypothèse invraisemblable, que les livres compulsés par les employés auront été scrupuleusement servis, et que le compte de profits et pertes n'aura pas subi d'altérations dans le sens de la réduction des bénéfices.

« Que dire enfin des brasseurs d'affaires, remisiers, émetteurs de valeurs, écumeurs de bourse, auxquels l'impôt sur le revenu, d'après les promesses de ses projets, a pour mission de faire rendre gorge, tandis que, par lui-même, il ne saurait les toucher. Les gains de ces spéculateurs, en effet, proviennent de différences de cours, de commissions de banque, de parts de syndicats, de ventes, achats et reventes, d'opérations incessantes, multiples, contradictoires souvent, dont la trace fugitive défie toute investigation. Impossible ici, plus

que jamais, de saisir le revenu sur le fait, toujours sous la réserve d'événements accidentels qui, d'ailleurs, ne fournissent généralement que des révélations partielles.

« Dans ces cas divers, le fisc soupçonne sans doute l'existence des revenus, les devine, les flaire, les palpe presque : mais il lui faudrait des rayons X pour les constater de ses yeux, pour en préciser la nature, pour les chiffrer, par conséquent pour les imposer. Un détour seul lui en fournira les moyens, à condition, comme on va le voir, qu'il abandonne les sentiers habituels de l'impôt sur le revenu et qu'il s'engage dans une autre route. »

Donc, si le fisc, pour établir l'impôt sur le revenu, n'avait que la connaissance des « recettes », le système ne fonctionnerait pas.

« Heureusement qu'un autre élément, étranger sans doute à son essence, sinon contraire même, l'élément de la *dépense*, lui vient en aide. Au delà du niveau où commence l'impuissance de l'impôt sur le revenu, celui-ci se transforme en impôt sur la dépense. S'il perd alors tout droit à son titre, comme l'avaient fait pressentir les premières lignes de cet article, au moins parvient-il à reprendre subsidiairement dans les filets du percepteur ces classes de capitalistes, d'hommes d'affaires, de personnages en renom des professions libérales, d'industriels et commerçants, de spéculateurs, financiers, énumérés ou non énumérés précédemment, que la recherche directe et exclusive de leurs bénéfices risquait de laisser indemnes. Désormais, c'est leur train de vie, les notes de leurs fournisseurs, leurs achats, voyages, réceptions, domestiques, chevaux, équipages, automobiles, yachts de plaisance, pares, chasses, plaisirs divers, qui entreront en ligne de compte et domineront les appréciations d'où découlera l'imposition. On ne dira plus : Combien gagnez-vous? puisque la preuve de ces gains est presque impossible à fournir, on se contentera de dire : Combien dépensez-vous? chose ostensible qui procurera implicitement, plus ou moins exactement, la preuve que l'on ne trouve pas ailleurs. En Prusse, les commissions de contrôle ne procèdent pas autrement : dès que les énonciations des feuilles de déclarations paraissent suspectes, une fois les diverses sources de revenus vérifiables passées vainement en revue, le questionnaire aborde ouvertement le terrain du train de vie, du genre d'existence, des dépenses de la maison en un mot. Interrogatoire indiscret, profondément désagréable à ceux qui le subissent, provoquant des plaintes trop justifiées dont les journaux se font l'écho.

« Cette transformation forcée de l'impôt sur le revenu en impôt sur la dépense est très significative. Non seulement elle marque le point

où commence la faillite de l'impôt sur le revenu, mais on se demande, en présence de sa fatalité, pourquoi l'impôt sur la dépense n'a pas été installé d'emblée par le législateur à la place qu'il doit occuper nécessairement? Pourquoi le reléguer au rôle indéterminé, anormal, de suppléant officieux de son collègue?

On peut faire à M. Stourm une double réponse. Les promoteurs de l'impôt sur le revenu veulent : 1° donner une satisfaction aux masses ignorantes; 2° augmenter par un moyen détourné le chiffre global des impôts. Toute l'explication est là.

Le patronage de l'ouvrier américain.

M. Louis Rivière, dans le *Correspondant*, décrit le fonctionnement de l'« Institut social américain », qui centralise et encourage les efforts tentés un peu partout pour améliorer la condition de l'ouvrier et le faire vivre en harmonie avec les patrons. Voici quelques passages de cet article, qui résume des renseignements curieux et contient des observations intéressantes :

« A la différence des fondateurs d'œuvres patronales françaises, le manufacturier d'outre-mer ne cherche pas à pénétrer dans le domicile privé de son personnel en vue d'agir sur sa famille: il limite son action à l'usine, qui est aussi une demeure pour l'ouvrier, puisque celui-ci y passe au moins le tiers de son existence. Il convient de lui en rendre le séjour agréable si l'on veut qu'il y vienne sans répugnance et qu'il y travaille avec goût.

« On a commencé par embellir à l'extérieur, nous le savons déjà. Aux murs noircis par la fumée et la pluie ont succédé des façades claires, recouvertes parfois de briques vernissées qui se lavent d'un jet de pompe; des plantes grimpantes, des pelouses, des massifs de fleurs égalaient les abords de l'atelier. De larges baies ont été ouvertes dans les façades en briques; MM. H. J. Heinz et C^{ie}, de Pittsburg, ont fait peindre sur les vitraux l'histoire du développement de leur fabrique de conserves de légumes, qui débutait en 1869 dans une chambre d'une petite maison à deux étages et occupe aujourd'hui 2.500 personnes. Certaines manufactures nouvellement construites ont pris l'aspect architectural de monuments publics.

« Si nous pénétrons dans l'intérieur, nous trouvons des escaliers larges, desservant de vastes dégagements, parfois un ascenseur qui transporte les employés, sans fatigue, aux étages supérieurs. Les salles, d'une propreté irréprochable, sont peintes de couleurs claires: au lieu du tabouret d'autrefois, les ouvrières ont à leur disposition

des chaises à dossier munies d'un petit banc, dont la hauteur est mesurée à leur taille et la forme calculée en vue de leur éviter toute fatigue. Elles portent souvent un vêtement de travail uniforme qu'elles revêtent en entrant à l'usine, laissant leur costume de rue dans une armoire dont elles conservent la clef.

« Après la propreté des locaux, on s'est préoccupé d'assurer celle des employés. La Caisse nationale enregistreuse de Dayton (Ohio), dont M. Patterson est directeur, a installé dans son sous-sol l'hydrothérapie pour les deux sexes; chaque ouvrier a vingt minutes par semaine en hiver et quarante en été pour prendre une ou deux douches, sans retenue sur son salaire. Dans certaines forges, c'est chaque jour, après son travail, que l'ouvrier peut passer par la salle de bains ou de douches... »

L'auteur décrit d'autres combinaisons intéressantes, notamment celle des « Fermes sur terrains vacants », analogues à nos jardins ouvriers, qui produit, à New-York, à Détroit et à Dayton, de bons résultats. A l'utile se joint l'agréable :

« Nous ne saurions passer sous silence le chapitre des distractions; elles tiennent dans la vie une place nécessaire, et il est de l'intérêt bien entendu d'un industriel de les assurer saines et morales à son personnel. En vue des temps d'arrêt, on trouve dans plusieurs usines des salles de repos, parfois garnies de jeux, de pianos et de livres. En raison de la cherté des terrains, les ingénieurs ont parfois organisé sur les toits en ciment de véritables jardins garnis de bancs auxquels on accède par les ascenseurs.

« Pour passer leurs soirées, les employés se groupent suivant leurs âges et sexes en *Clubs* pour lesquels le patron fournit un local. Les uns discutent des questions relatives au travail ou à l'organisation sociale; d'autres se livrent à des sports de divers genres ou pratiquent la musique et le chant. Pour les jours de fête, les propriétaires de certains établissements ont disposé soit une salle, soit même un bâtiment spécial susceptible de contenir tout le personnel. L'*Auditorium* de MM. Heinz et C^{ie}, construit au quatrième étage de la fabrique, mesure 55 mètres de long sur 30 de large. A Peace Dale, la famille du fondateur a construit, en souvenir de lui, un « Hazard memorial » qui contient une bibliothèque, des salles de lecture, de réunion, un hall pour six cents personnes, un gymnase, des salles de bains et jusqu'à un garage pour les bicyclettes. Des concerts ont lieu chaque dimanche avec le concours des sociétés musicales et les filles des patrons y prennent part généralement.

« Les ouvriers américains tiennent beaucoup à leurs distractions du dimanche; ils aiment à se rendre en partie à la campagne, à organiser des excursions qui les sortent du milieu habituel. Les employés des magasins Siegel et Cooper, de New-York, ont formé entre eux une association légale pour leurs amusements et fêtes. Une taxe proportionnelle au salaire est prélevée chaque semaine dans ce but. La Compagnie accorde annuellement huit jours de congé à ses employés, sans retenue. Tous les samedis d'été, un steamer transporte quatre-vingts d'entre eux à tour de rôle à Long Branch, où ils passent une semaine au bord de la mer en amusements de toute nature et sans dépenses supplémentaires. »

Comment ces institutions ont-elles obtenu la faveur?

« Les premiers essais avaient été accueillis, il est presque superflu de le dire, avec un sourire sceptique par les gens avisés. Quand on constata que les innovateurs gagnaient beaucoup d'argent, étaient à l'abri des grèves, avaient un personnel fixe et dévoué, on commença à y prêter plus d'attention. Chacune des usines dont on citait les innovations devint une leçon de choses pour ses concurrentes. »

Citons encore :

« L'ouvrier tient naturellement à ce bien-être auquel il s'est habitué; il n'est nullement disposé à céder aux exigences de son patron et lutterait désespérément plutôt que d'accepter une réduction du salaire qui lui est devenu nécessaire.

« Mais il sait aussi que le maintien de ce salaire est lié à la prospérité de l'usine qui l'emploie, que les grèves sont des armes à deux tranchants qui blessent souvent ceux qui y recourent et qu'il ne faut les employer qu'en dernière analyse, quand tout autre moyen est reconnu impuissant. Les *Unions*, ou syndicats ouvriers, si puissamment organisées aux États-Unis, agissent bien plus souvent comme freins que comme excitateurs. N'est-il pas caractéristique que les grandes grèves les plus récentes se sont toujours produites dans les mêmes industries : mines, fer, acier, dont les ouvriers sont les plus grossiers, les moins payés, les plus mêlés d'éléments étrangers, non encore assimilés?

« Une évolution analogue s'est produite dans les idées des employeurs...

« Des deux côtés, on semble arriver par conséquent à cette conviction qu'on a besoin les uns des autres et qu'il vaut mieux

s'entendre que se faire la guerre. Les syndicats sont également bien organisés chez les ouvriers et chez les patrons, ils sont les intermédiaires naturels pour apaiser les conflits et prévenir les crises. N'est-ce pas un signe des temps que cette *Convention nationale des employeurs et employés* qui se réunissait il y a un an en convoquant les représentants des deux groupes à un amical échange d'idées en vue de résoudre les questions relatives au travail sur la base du mutuel respect des droits reconnus?

« C'est sans doute dans cette direction qu'on trouvera quelque jour la solution des redoutables problèmes qu'a posés, il y a un siècle, la transformation industrielle provoquée par l'introduction des machines. Dans nos sociétés démocratiques, fondées sur le suffrage universel, il ne faut plus espérer que l'ouvrier acceptera docilement la direction du patron. Le temps du « despotisme éclairé » est fini pour le travail comme pour la politique. L'ouvrier se sent maintenant majeur; il veut être indépendant, faire ses affaires lui-même. L'important est qu'il les fasse bien, qu'il apprenne à discerner ses véritables intérêts, à se défier des mauvais conseillers qui lui prêchent la haine des classes et la révolution sociale. »



V. — A TRAVERS LES FAITS RÉCENTS

En France. — La vogue des inaugurations. — La propagande en faveur de la paix. — La Bourse du travail indépendante du Havre. — L'abaissement du prix du sucre.

Dans les colonies. — La question du Sud-Oranais et l'avenir du Maroc. — Une école pour l'exploitation du caoutchouc au Soudan.

A l'étranger. — La démission de M. Chamberlain. — La crise hongroise — L'insurrection macédonienne.

En France.

On a beaucoup inauguré pendant les vacances, et l'« inauguration » tend à prendre l'importance d'un gros phénomène social. Ce phénomène peut se classer dans la vie privée comme dans la vie publique. Toutefois, il touche presque toujours à la vie publique en un point, qui est l'emplacement même où se trouve la chose inaugurée, généralement une statue. Mais, en revanche, il touche presque toujours à la vie privée en ce sens que les promoteurs de l'entreprise constituent un « comité » d'individus agissant pour leur compte, spontanément, ou tout au moins avec une apparence de spontanéité.

Beaucoup d'inaugurations ont une physionomie plutôt privée en

raison du rôle prépondérant joué par les amis ou les admirateurs d'un notable défunt que l'on veut glorifier, bien que la passion d'un bout de ruban se glisse volontiers dans le zèle de ces glorificateurs bénévoles. Mais certaines autres contiennent de la « vie publique » à une dose particulièrement forte. Ce sont celles qui servent de prétexte à des manifestations politiques. Le héros de la fête est un savant, un médecin, un philosophe, un militaire, ou même un objet inanimé, comme une école, un hôpital, une mairie, un tramway; mais tout le « sel » de l'inauguration consiste en ce qu'un grand personnage politique, fâché de ce que les vacances du Parlement l'empêchent de laisser tomber ses dissertations du haut de la tribune, saisit aux cheveux cette occasion de « parler aux pays ». Et il en résulte un genre d'éloquence tout à fait bizarre, où le héros de la fête est souvent fort négligé, et où l'orateur suit volontiers l'exemple classique de Simonide, qui, chargé de composer une ode en l'honneur d'un athlète, consacra presque toute sa pièce à l'éloge de Castor et de Pollux.

Les inaugurations s'accordent très bien avec le besoin de déplacement qui caractérise la vie actuelle; elles donnent satisfaction au besoin qu'ont les habitants de chaque ville de voir, par intervalles, du mouvement chez eux, des pavoisements, des illuminations, des défilés, des fanfares. Elles occasionnent des présentations, des réceptions, des banquets, des distributions de décorations et de récompenses, et constituent par suite, pour un chef politique, un excellent moyen de réunir autour de lui tous les dévouements personnels sur lesquels il peut compter. Ces sortes de « revues » ont sans doute été en usage dans tous les clans, mais sous d'autres formes. L'originalité de notre époque, c'est qu'on tient à mettre tout ce branle-bas sous le patronage d'un mort illustre, ce qui donne à la fête son petit côté intellectuel, ou encore qu'on l'associe à l'ouverture de quelque immeuble nouveau, destiné à un usage utile ou présumé utile, ce qui satisfait le culte vague du progrès.

..

Ce serait un beau progrès que de supprimer la guerre, ou tout au moins de multiplier les cas où les conflits entre peuples peuvent se régler au moyen d'un arbitrage international. Un mouvement continue à s'opérer dans les esprits en faveur de ces solutions pacifiques, ce qui ne veut pas dire, malheureusement, que de telles aspirations soient près d'aboutir.

A Rouen s'est tenu un congrès international de la paix. Les délégués des diverses nations ont lu des rapports, prononcé des discours,

préconisé diverses institutions propres à diminuer les chances de guerre. Le ministre du commerce a présidé la clôture de ce congrès et rappelé que le commerce a tout intérêt au maintien des relations pacifiques entre les peuples. Mais de telles déclarations sont forcément bien platoniques. Nul ne veut, en effet, donner l'exemple, et chaque peuple, avant de retrancher un seul soldat à ses contingents, regarde les autres nations pour voir si elle ne veut pas commencer. Peut-être d'ailleurs, si les autres commençaient, la première serait-elle enchantée de conserver cette supériorité militaire qu'on lui abandonne ainsi bénévolement.

Aussi l'un des congressistes a-t-il demandé que les propositions relatives au désarmement fussent déposées, le même jour, à tous les Parlements du monde. L'idée est originale, mais combien difficile à appliquer !

Il est certain que les charges militaires deviennent extrêmement lourdes. Mais peut-être un jour les États les plus intelligents s'apercevront-ils qu'ils peuvent réduire le chiffre de leurs armées permanentes sans affaiblir sensiblement la force réelle dont ils disposeraient en cas de guerre.

Quelques membres du congrès ont voulu présenter à l'empereur Guillaume un projet de drapeau « de la Paix ». Ce drapeau se composerait d'une croix blanche sur fond rouge. Il serait parsemé de petites étoiles blanches représentant les États qui adhèrent (en théorie) aux idées pacifiques. Au milieu du drapeau se trouverait une grande étoile, l'étoile de la Paix. Dans le quartier supérieur gauche, on reproduirait les couleurs nationales du pays où il serait arboré.

L'empereur d'Allemagne aurait exprimé le désir que le mot « Pax » fût inséré dans l'étoile centrale.

A Lyon a eu lieu une manifestation du même genre. La section lyonnaise de l'Union des négociants et industriels français a offert un banquet à M. Thomas Barelay, président de la Chambre de commerce anglaise de Paris, qui a fait une conférence sur l'arbitrage international. L'orateur a préconisé le rapprochement commercial, industriel et intellectuel de la France et de l'Angleterre. L'assemblée a ensuite adopté un ordre du jour « réprouvant les cruautés de la guerre et approuvant le projet d'arbitrage entre nations ».

Toutes ces manifestations ont rencontré un accueil des plus sympathiques.

..

Il faudrait de l'arbitrage, non seulement entre les nations, mais entre les classes d'une même nation qui se font une guerre intérieure, plus fertile en haines, et quelquefois en atrocités, que les guerres

extérieures. A ce titre, toute tentative pour rapprocher les ouvriers des patrons doit être considérée comme intéressante.

Nous avons déjà mentionné ce qu'ont fait les « Jaunes », dans ce sens, à Marseille et à Carmaux. Dans le même esprit, il vient de se créer au Havre un syndicat d'ouvriers non socialistes et une Bourse indépendante du travail.

Ce groupe, qui a pour secrétaire général M. Czulowski, vient, sous la direction de ce dernier, de fonder un organe spécial : le *Journal des Travailleurs*, qui paraît une fois par semaine.

Voici en substance l'appel de M. Czulowski aux ouvriers du Havre :

« Le capital et le travail, le patron et l'ouvrier sont deux forces égales, incapables d'agir l'une sans l'autre, mais qui doivent marcher de front, car il y a tyrannie et violence du jour où l'une de ces forces abuse de l'autre.

« Nous ne voulons pas de tyrannie, nous ne voulons pas de violence.

« Nous dirons aux ouvriers : Associez-vous, faites des syndicats. Le syndicat est l'instrument que le législateur a mis entre vos mains pour vous permettre d'affirmer votre force et vos droits tout en restant dans le domaine de la justice et de la légalité. Le jour où les syndicats auront su établir, dans une vaste fédération, un lien solide entre les divers corps de métiers d'un même pays, s'ils sont sagement administrés, l'amélioration de la classe ouvrière aura fait un grand pas. »

Une mesure qui va contribuer, quoique légèrement, au bien-être de la classe ouvrière, c'est le dégrèvement enfin accompli du sucre. Au lieu de payer au fisc soixante centimes, un kilogramme de cette denrée n'en paye plus que vingt-cinq, ce qui d'ailleurs est encore énorme, puisque la taxe égale presque le prix de la marchandise taxée. Jusqu'à présent, la somme prélevée par l'État dépassait de beaucoup la valeur de la marchandise, et cet impôt, naturellement, était d'autant plus lourd que le revenu du consommateur était moins grand. Or, le sucre, jadis denrée de luxe, est devenu denrée populaire. On en consomme partout, ainsi que du café. Les intérieurs les plus modestes s'approvisionnent couramment, chez l'épicier du coin, de ce que nos aïeux considéraient comme une friandise réservée par essence aux privilégiés de la vie.

Cette généralisation de la consommation du sucre atteste à la fois les progrès de l'industrie moderne, qui est parvenue à le produire à bas prix, et le développement du bien-être dans la classe ouvrière,

où, depuis une ou deux générations, ont pu se créer tant de nouveaux besoins. Quant aux conséquences de la diminution de prix, elles paraissent devoir être plutôt bonnes, surtout si on considère que l'effort de cette baisse peut se combiner avec le renchérissement de l'alcool. Déjà l'usage du thé, boisson que tout le monde sucre, tend à se répandre en France. Il se peut que certaines gens l'adoptent en remplacement des boissons alcooliques, et, au point de vue de l'hygiène comme à celui de la morale, le résultat serait heureux. Il resterait maintenant à dégrevier le thé, mais, dans l'état de délabrement où se trouvent nos finances, ceux qui présenteraient cette requête risqueraient fort de se voir opposer une fin de non-recevoir.

Dans les colonies.

L'occupation du Sud-Oranais est-elle liée à la conquête du Maroc?

C'est la question que beaucoup de gens ont discutée dans ces derniers temps, à propos des récents combats que nos troupes ont dû livrer dans cette région, et dont quelques-uns, par suite d'une préparation insuffisante, n'ont pas été très heureux.

Les opinions sont diverses.

Pour les uns, le sud-ouest de notre colonie algérienne ne pourra être efficacement occupé que lorsqu'on aura mis la main sur le Maroc.

Pour les autres, cette nécessité n'existe pas, et nous pouvons venir à bout des nomades, en organisant des troupes aptes à circuler dans le désert comme les nomades. Traqués avec méthode, les pillards finiraient par comprendre leur infériorité et par se tenir tranquilles.

Cette dernière opinion est soutenue par des hommes universellement reconnus comme compétents, tels que M. Chailley-Bert.

Pourtant la première n'est pas sans poids, car il est bien clair que le Maroc, empire en décadence, très isolé et très voisin de l'Europe, dernier débris de l'antique empire des Arabes, ne peut guère subsister longtemps encore en présence des nations européennes. Tout au moins, c'est dans leur rivalité seule qu'il trouve quelque chance de subsister. Or, il est certain que la France est la nation la mieux outillée pour faire la conquête de cet empire, quitte à en laisser une portion à d'autres peuples, en vue d'éviter des complications diplomatiques.

L'idée d'un partage avec l'Espagne a été préconisée par de bons esprits; mais l'Espagne, affaiblie par ses récents désastres, ne doit guère être d'humeur à se lancer dans des aventures, et son influence

diplomatique est de peu de poids dans la balance où se règlent le sort des nations. Il y a deux siècles, si la question du Maroc avait pu se poser, c'est elle sans conteste qui aurait été l'héritière de khalifes. Aujourd'hui elle risque de ne recueillir de cet héritage que quelques pauvres débris. Quant à la partie saharienne du Maroc, il est à peu près évident qu'elle doit un jour, d'une manière ou de l'autre, s'annexer à la partie saharienne de l'Algérie, dont elle n'est que le prolongement. Le tout est de savoir choisir l'heure, et de ne pas s'épuiser en efforts militaires disproportionnés aux résultats entrevus.

..

Un écho plus pacifique arrive du Soudan, où, pour prévenir des fraudes commises par les indigènes, on a fondé récemment une « école pratique pour l'exploitation du caoutchouc ».

Un groupe considérable d'importateurs, de commissionnaires et de manufacturiers de caoutchouc avaient adressé au gouverneur général de l'Afrique occidentale française une pétition dans laquelle ils appelaient l'attention du gouvernement général sur les falsifications auxquelles s'adonnent les producteurs indigènes. Ils sollicitaient, en conséquence, l'intervention du gouvernement colonial et lui demandaient d'édicter un ensemble de mesures propres, tant à remédier à ces pratiques frauduleuses qu'à accroître la production du caoutchouc de l'Afrique occidentale et à en améliorer la qualité.

L'école, fondée en vue de satisfaire à ce besoin, est installée à Bobo-Dioulasso et placée sous la direction de l'administrateur du cercle. Plus de 150 élèves, fournis par les cercles de Bobo-Dioulasso, Koury, Kountiala, l'ont déjà fréquentée. Sous la conduite de moniteurs, les élèves, divisés en plusieurs groupes, se rendent sur divers points, où la présence des lianes à latex est signalée. L'enseignement, mis à la portée de ces intelligences rudimentaires, a surtout pour objet de vulgariser la connaissance de la liane caoutchouquifère, des moyens d'en assurer la conservation, et des meilleurs procédés d'incision.

Dans un rapport en date du 28 janvier 1903, le délégué permanent a constaté les bons résultats obtenus à l'école de Bobo-Dioulasso et que les commerçants trouvent d'utiles auxiliaires parmi les indigènes devenus aptes à exploiter les lianes sans les détruire.

En même temps que cette école répandait ces connaissances pratiques et utiles, des instructions étaient données aux administrateurs commandants de cercles, en vue d'apprendre aux populations qui ne se livraient pas encore à l'exploitation du caoutchouc quelle source

considérable de revenus pourrait être pour le pays la culture des plantes qui le produisent, culture à laquelle le développement du cyclisme et de l'automobilisme, grands consommateurs de *pneus*, ouvre un débouché de plus en plus grand. En un mot, l'avenir du caoutchouc est lié à l'éducation de la prévoyance dans les populations qui s'occupent de le récolter.

A l'étranger.

La démission de M. Chamberlain vient d'attirer l'attention sur une évolution assez profonde qui s'est produite, depuis un demi-siècle, dans une fraction importante du peuple anglais.

Comme notre collaborateur M. Léon Poinsard l'a établi dans son remarquable volume *Libre-échange et protection*, chaque peuple a le système douanier que lui dictent ses conditions particulières de lieu et de travail. L'Angleterre, longtemps, a eu intérêt à pratiquer le libre-échange, son industrie étant à même de soutenir puissamment la concurrence étrangère, et sa population très agglomérée ayant besoin, d'autre part, de recevoir à bon compte les denrées alimentaires venant de l'étranger.

Mais, depuis quelque temps, cet intérêt devient moins puissant, moins général et moins clair. On a vu, par le rapport de M. Jean Périer, que l'Allemagne et les États-Unis commencent à faire à nos voisins d'outre-Rhin une rude concurrence, et l'on sait que le cri d'alarme « *Made in Germany* », a eu, de l'autre côté du détroit, une retentissante répercussion.

Il s'est donc créé en Angleterre un courant protectionniste, qui commence à entrer vigoureusement en lutte avec l'ancien courant, lequel demeure d'ailleurs très fort, et même le plus fort pour le quart d'heure. M. Chamberlain s'était joint avec ardeur à cette campagne novatrice. Or, cet état d'âme économique se combinait, chez l'ancien ministre, avec un état d'âme politique, relatif au système que l'Angleterre devait suivre pour se rattacher plus étroitement ses colonies et organiser ce fédéralisme britannique dont M. Lefébure a parlé dernièrement dans cette revue.

M. Chamberlain voulait donc élever des barrières douanières entre le monde britannique et les peuples étrangers, tout en supprimant ces barrières entre les diverses parties du monde britannique. Que l'idée fût juste ou fautive, nous n'avons pas à le discuter ici, mais elle était grandiose, et trouvait son explication dans les faits que nous venons de signaler plus haut. Mais ce ministre, peut-être un peu trop impérieux pour un peuple fier et libre, s'est attaqué cette

fois à forte partie. Il a senti que la victoire lui échappait, au moins momentanément, et s'est démis du ministère, laissant d'ailleurs son chef, M. Balfour, en proie à des incertitudes caractéristiques sur la ligne de conduite à tenir. Bref, la bataille des intérêts s'annonce chaude, car les deux partis avouent leur intention de ramasser toutes leurs forces pour s'assurer la victoire.

*
*
*

En Hongrie, autre crise, beaucoup plus grave, et même fort inquiétante pour l'avenir. L'empereur-roi ne peut plus arriver à constituer un ministère, et se heurte, de la part de ses sujets transleithans, à une opposition obstinée. Il pensait que le comte Kuen Hederdary, qui venait de batailler en Croatie contre le mouvement slave et qui par là semblait avoir bien mérité de la cause magyare, trouverait assez de sympathies dans le Parlement de Budapest pour organiser un cabinet viable. Deux fois cet homme politique l'a essayé, deux fois il a dû battre en retraite. Le roi, mécontent, a conféré sans résultat avec plusieurs autres personnages. La faveur dont il a environné les Hongrois proprement dits dans leur lutte contre les nationalités slave et roumaine s'est trouvée, dans la circonstance, fort mal récompensée. Les Hongrois veulent bien contrarier les Croates, mais ils ne veulent pas être contrariés par les Autrichiens.

Les Hongrois se plaignent de ce que le gouvernement de l'empereur-roi, avec le système actuel, veut germaniser l'armée hongroise. Ils se refusent nettement à tout ce qui pourrait rapprocher le régime actuel d'une fusion plus intime avec l'Autriche. Une chose qui les irrite, c'est que, dans l'armée hongroise, les commandements soient faits en allemand et non en hongrois. Leur Parlement a donc refusé de se prêter à certains projets d'ordre militaire. Le roi, de son côté à la suite de grandes manœuvres, a lancé une proclamation affirmant l'unité de l'armée austro-hongroise. Malgré tout, l'esprit séparatiste demeure vivace, et nombreux sont en Hongrie ceux qui réclament l'union personnelle, système d'après lequel l'Autriche et la Hongrie seraient deux États absolument distincts, ayant le même souverain, comme la Suède et la Norvège, mais n'ayant que cela de commun, et nullement obligés d'avoir une armée commune ou d'autres organismes centralisateurs.

Un député hongrois, M. de Deseuffy, interrogé par un journaliste, lui a exposé ainsi la situation : « La Hongrie a contracté avec l'Autriche, en 1867, un mauvais mariage. Depuis trente-six ans, les époux se disputent ; néanmoins, ils n'iront pas jusqu'au divorce. Si la Hongrie se séparait de l'Autriche, elle perdrait sa situation de

grande puissance, et, de ce fait, n'aurait plus aucune influence en Europe. Donc, par intérêt, beaucoup plus que par sympathie, la Hongrie restera unie à l'Autriche.

« Nous réclamons en Hongrie pas mal de réformes. Outre l'introduction de la langue hongroise dans l'armée, qui constitue la base de nos revendications actuelles, nous demandons qu'un plus grand nombre de places soit réservé aux officiers hongrois. Nous voulons aussi la création d'écoles militaires exclusivement hongroises. Actuellement, dans les instituts militaires, la langue allemande est la seule admise comme langue officielle. Eh bien, nous entendons remplacer cette prépondérance de l'allemand par la prépondérance de la langue hongroise. De plus, comme nous fournissons la moitié de la liste civile, nous désirons que la cour et le corps diplomatique viennent passer six mois à Budapest. »

Mais l'empereur-roi paraît fort peu goûter ce système. Peut-être y aurait-il un moyen pour lui de sortir avantageusement des difficultés où il se débat : ce serait la solution fédéraliste, par laquelle les diverses nationalités de l'empire austro-hongrois seraient toutes émancipées, pour ainsi dire, et pourvues d'une autonomie comparable à celle de la Hongrie actuelle. Celle-ci, d'ailleurs, diminuée de la Croatie, de la Slavonie et de la Transylvanie, en recevrait un affaiblissement qui couperait court à toute velléité de révolte, pendant que la monarchie, en vertu même de son initiative émancipatrice, deviendrait, dans la majorité des provinces, plus populaire que jamais.

* * *

C'est la révolte ouverte et violente qui règne en Macédoine, et ce malheureux pays, qui fait vainement appel à la pitié des puissances européennes, est en proie, depuis longtemps, à toutes les horreurs d'une répression cruelle, comme savent en faire les Turcs.

La Macédoine est, malheureusement pour ses aspirations à l'indépendance, peuplée d'habitants appartenant à des races diverses : Bulgares, Grecs, Serbes, Albanais, Turcs, Koutzo-Valaques. C'est l'élément bulgare qui est en majorité, et c'est lui qui s'agite en ce moment, soutenu indirectement et faiblement par les Bulgares de la principauté de Bulgarie. Mais la désunion qui règne entre les diverses races chrétiennes est telle que chacune d'elles préfère la domination du Turc à celle d'une rivale. C'est pourquoi la Grèce, tout récent que soit son dernier conflit avec la Turquie, a pris ouvertement le parti de cette dernière, et s'oppose à tout ce qui pourrait accroître la prépondérance de l'élément bulgare en Macédoine. Lors de la guerre gréco-turque, la situation était absolument inverse, et

la Bulgarie, laissant les petites armées hellènes aux prises avec les forces écrasantes du sultan, profita de la situation pour obtenir un *bérat* d'intronisation à son exarque.

Ce sont ces rivalités des races chrétiennes balkaniques, jointes aux calculs des puissances européennes, qui font la force de la Turquie. Mais il ne faut pas se dissimuler que de tels triomphes ne peuvent être éternels. Le gouvernement ottoman est obligé, en effet, de recourir à des efforts militaires qui l'épuisent peu à peu, et de lâcher la bride aux Albanais, serviteurs terribles et indisciplinés, qui seront peut-être les insurgés de demain. Pendant ce temps, l'exaspération des populations chrétiennes monte à son comble, et, d'autre part, une fraction importante de l'opinion, surtout en France et en Angleterre, se prononce de plus en plus en faveur d'une intervention qui arracherait la Macédoine à ses dominateurs, comme les interventions précédentes leur ont arraché successivement la Grèce, la Roumanie, la Serbie, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro, la Bulgarie, Samos et la Crète. Il y a là, quand on considère l'histoire du dernier siècle, un mouvement par « étapes » dont la lenteur même semble garantir la continuité.

Les chefs de l'insurrection macédonienne, dans un manifeste récent, ont résumé comme il suit leurs revendications :

- 1° Un gouverneur chrétien de nationalité européenne;
- 2° Une commission européenne avec un pouvoir de contrôle;
- 3° Retrait des fonctionnaires turcs et séparation permanente de la Macédoine;
- 4° Autonomie complète avec droits égaux pour tous les Macédoniens, à quelque race qu'ils appartiennent;
- 5° Affectation des revenus aux besoins du pays, y compris l'amélioration des routes et l'établissement d'un nouveau système d'instruction publique.

Ces demandes sont éminemment raisonnables, et, par la force des choses, les Macédoniens verront leurs vœux se réaliser, sinon sous cette forme, du moins sous celle d'une conquête accomplie par d'autres peuples dont le joug, quel qu'il soit, sera moins dur que celui des Turcs. Il y a de fortes chances pour que l'Autriche s'adjuge tôt ou tard, sinon la totalité, du moins une forte partie du territoire en litige. Des diplomates éminents ont du moins prévu la chose, et les diplomates savent peut-être raisonner mieux qu'ils ne savent agir, ce qui du reste n'est pas extrêmement difficile.

Gabriel d'AZAMBUJA.

VI. — BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Le Monde socialiste, par M. LÉON DE SEILHAC. 1 vol. in-12.
 Prix : 3 fr. 50. Librairie VICTOR LECOFFRE, 90, rue Bonaparte.

Il nous suffira, pour indiquer l'intérêt du *Monde socialiste*, d'en indiquer les principales divisions. Ce livre se compose de trois parties :

I. Les partis socialistes politiques en France, leur histoire, l'indication des éléments qui les composent : indépendants, allemanistes, broussistes, guesdistes, blanquistes, etc.

II. Les congrès socialistes politiques de 1899 à 1903. Ces congrès, assemblés pour faire l'unité ou l'union entre les forces socialistes, aboutissent aux divisions les plus accentuées depuis le congrès de la salle Japy en 1899 jusqu'au congrès de Bordeaux en 1903. Enfin la création de deux grands partis politiques : le parti réformiste et le parti révolutionnaire.

III. La troisième partie passe en revue les diverses formules que l'on donne de la théorie collectiviste. — Nous voyons étudiés le collectivisme industriel, le collectivisme agraire, le collectivisme de réunion publique, le collectivisme de M. Jaurès, le collectivisme des radicaux, la théorie des services publics et la doctrine collectiviste actuelle qui se contente de fort peu de chose et ressemble étonnamment à la doctrine radicale.

Ce livre n'est qu'un simple exposé de faits et de doctrines. Il est précieux comme documentation et utile à tous ceux qu'intéressent la ou les questions sociales.

Le Directeur Gérant : Edmond DEMOLINS.

LE NOUVEAU VOLUME

DE M. EDMOND DEMOLINS ⁽¹⁾

Le second et dernier volume de l'ouvrage de M. Demolins, *Comment la route crée le type social*, vient de paraître. Nous en reproduisons la *Préface*.

Dans un précédent volume, j'ai étudié les *Routes de l'Antiquité*. J'ai essayé de démontrer que « la cause première et décisive de la diversité des peuples et de la diversité des races, c'est la route que les peuples ont suivie ». Ce mot « route » — j'insiste sur ce point pour éviter toute méprise — désigne non seulement les régions parcourues par les migrations des peuples, mais encore le lieu où ces peuples se sont établis. Le lieu d'établissement a, lui aussi, une profonde influence sociale. On l'a déjà constaté et on va le constater de nouveau.

Dans ce nouveau volume, j'entreprends d'étudier les *Routes du Monde moderne*, c'est-à-dire celles qui ont directement constitué les sociétés actuelles de l'Europe.

Pourquoi l'Europe est-elle formée de types si différents? Aux confins de l'orient, populations encore demi-nomades; à l'orient, Finnois, Nord-Slaves, Sud-Slaves, Turcs; au midi, Grecs, Italiens, Espagnols; à l'occident, Celtes, Germains, Anglo-Saxons, Français, etc. Et comment expliquer une si grande diversité?

C'est ce que j'examine dans ce volume.

Je procède par échantillons prélevés sur les points les plus caractéristiques de l'évolution sociale et j'avance en allant,

(1) Un vol. in-12, à la librairie Firmin-Didot, 3 fr. 50.

comme il convient, des types les plus simples aux types les plus compliqués, par conséquent de l'Europe orientale à l'Europe occidentale.

A mesure que le lecteur avancera dans cette étude, il verra se poser et se résoudre, comme d'eux-mêmes, par le simple mécanisme de l'analyse méthodique, tous les gros problèmes qui agitent les sociétés humaines; il verra se dégager les lois sociales avec l'évidence que donnent l'observation et le rigoureux enchaînement des faits.

Il y trouvera ainsi le moyen de se réformer, s'il le désire, et de se mettre dans les meilleures conditions, pour s'assurer à lui-même et à sa famille la force et la prospérité sociales.

Si l'homme ne peut se soustraire à la rigueur des lois sociales, il peut du moins, en les connaissant, s'y accommoder et même les mettre à son service.

Et voilà comment, à mesure que la science progresse, la liberté humaine, tout en restant limitée, est cependant de plus en plus accrue.

Il appartient à chacun d'appliquer les lois sociales dans la mesure qui lui convient. En cela l'homme est libre, comme il est libre de ruiner sa santé, malgré les lois de l'hygiène.

Mais voici en quoi il ne l'est pas.

L'homme n'est pas libre d'obtenir la prospérité sociale, en se plaçant dans les conditions qui, partout et toujours, produisent l'instabilité, la souffrance et la désorganisation.

Edmond DEMOLINS.

École des Roches. près Verneuil (Eure).



QUESTIONS DU JOUR

LE

TYPE HÉROÏQUE DE L'HOMME D'AFFAIRES

D'APRÈS UN LIVRE RÉCENT

Le *Maître de la mer*, que vient de publier le vicomte E.-M. de Vogüé, doit une partie de son succès à l'actualité qui l'inspire. Il le doit aussi aux exposés d'opinions qui tiennent dans le volume une large place, et relègue au second plan, en bien des pages, le thème romanesque proprement dit. En fait, c'est le type du roman à thèse, particularité qui peut entraîner certaines critiques de la part des littérateurs, mais qui rend le volume plus intéressant en tant qu'étude sociale.

Bien que l'auteur n'ait pas eu la prétention de faire ce que l'on appelle un roman *à clefs*, il est évident que les traits dont il a peint ses deux héros, Archibald Robinson et le capitaine de Tournoël, sont empruntés pour une grande part à des célébrités contemporaines. Tout le monde a reconnu, dans Archibald le milliardaire, lanceur d'affaires gigantesques sur la surface du globe entier, la figure de M. Pierpont Morgan avec des souvenirs de M. Cécil Rhodes. De même, tout le monde a la tentation d'écrire un nom sur le casque colonial de Tournoël, celui du colonel Marchand, et les allusions à l'affaire de Fachoda, notamment, sont parfaitement transparentes.

Archibald, c'est l'argent : Tournoël, c'est l'épée. Ces deux hommes, ces deux pouvoirs se trouvent en présence : et ils se heurtent, se choquent, ainsi qu'on pouvait s'y attendre, en une succession de remarquables conflits. Mais, ce qui fait l'originalité du volume, c'est que l'auteur n'a pas voulu faire le sacrifice d'un de ces pouvoirs sur l'autel de l'autre. Il n'a pas déblatéré contre le capital, même énorme, comme auraient pu le faire un socialiste, un antisémite, ou même un de ceux qui croient devoir démontrer leur sincère amour des prolétaires en mettant systématiquement tous les torts de la grande querelle sociale du côté des riches et des patrons. Il n'a pas vilipendé l'armée, comme aurait pu le faire un de ces humanitaristes à outrance qui croient déjà sonnée l'heure de la paix universelle et, réservant toutes leurs facultés belliqueuses pour les grèves, les émeutes, les proscriptions ou les discordes civiles, dénoncent volontiers comme déshonorante la « livrée » du soldat.

Non. M. de Vogüé aime et comprend le capitalisme cosmopolite. Il aime et comprend, de même, l'honneur militaire joint à la vieille ardeur des *conquistadors*. Il se plaît à rapprocher ces deux choses si disparates en apparence et à rechercher, par là-haut, dans les hautes sphères où la pensée moderne s'égare, le lien mystérieux qui peut les unir. Mais, en définitive, c'est probablement la figure du puissant financier qui l'impressionne et l'attire davantage, puisque c'est lui, et lui seul, qui donne son titre au livre, et se trouve avoir joué finalement le beau rôle. Le premier héros du roman est donc un Américain, un brasseur d'affaires, un organisateur de trusts, un homme qui a entrepris d'accaparer toutes les grandes lignes de navigation du globe et de compléter ce plan grandiose par d'autres projets qui en sont le prolongement ou le corollaire, en un mot, le « maître de la mer ».

En faisant ainsi, M. de Vogüé n'ignore pas sans doute qu'il brave certains préjugés, et qu'un patriotisme superficiel peut lui chercher querelle, malgré la physionomie sympathique donnée au capitaine français vainqueur du Soudan. Mais ces considérations, évidemment, n'ont pas arrêté l'auteur. Pourquoi ?

Parce qu'il a observé, et que l'argent, cet argent contre lequel il est si facile de déclamer, surtout lorsque les mains qui le manient sont ceux d'un étranger et que l'opulence de cet étranger « dépasse les bornes », lui a paru jouer malgré tout, à notre époque, un rôle social bienfaisant, à la condition que l'on ait cette aptitude à le gagner et cette aptitude à le dépenser dont M. Demolins a parlé dans cette revue (1).

Les dernières pages du volume précisent cette idée maîtresse. Archibald et Tournœl sont en présence :

« — ... Vous estimez, dit le premier, que l'argent est toujours malfaisant ! C'est une arme, capitaine, comme votre épée. L'une et l'autre blessent, fauchent des victimes dans les batailles qui font avancer l'humanité... La mienne n'est pas nécessairement ignoble. L'argent peut être brave, intelligent, généreux. »

Et Tournœl, enfin converti, répond au milliardaire :

« — Je vous devrai un raisonnable élargissement de mes vues. L'argent vaut par l'emploi que l'on en fait. Il est aussi absurde de mépriser que de déifier ce ressort nécessaire de l'activité humaine. Lingot d'or ou lame d'acier, tous les outils s'ennoblissent quand ils travaillent pour une idée ; toute féodalité se légitime quand elle s'acquitte des grands services publics qui sont sa raison d'être (2). »

Nous croyons pouvoir dire que du livre de l'éminent académicien — en négligeant ici d'autres thèses incidentes qui ne se rapportent pas à notre sujet — trois idées fondamentales se dégagent, en ce qui concerne le rôle providentiel du grand brasseur d'affaires :

1° Le brasseur d'affaires est dans le monde un élément fertilisateur ;

2° Le brasseur d'affaires est capable d'avoir une valeur intellectuelle ;

3° Le brasseur d'affaires est plus fort que les politiciens.

C'est ce que le roman de M. de Vogüé va nous permettre de constater sommairement.

(1) *Science sociale*, janvier 1901.

(2) P. 431.

1. — LE BRASSEUR D'AFFAIRES ÉLÉMENT FERTILISATEUR.

Le bureau d'Archibald Robinson est une pièce très simple. L'ameublement comprend une table-bureau, trois fauteuils et un cartonnier. Mais ce cartonnier est surmonté d'un énorme globe terrestre, et c'est devant ce globe que le fondateur de de l'*Universal Sea Trust* aime à rêver.

C'est qu'une foule de *lieux* existent sur la terre qui ne rendent pas tout ce que l'homme peut en attendre. Pourquoi? Parce qu'ils ne sont pas *mis en valeur*, parce qu'ils sont comme le diamant encore enfoui dans sa gangue. Ou on ne sait pas les cultiver, ou on ne s'est pas arrangé pour écouler leurs productions. Des métamorphoses immenses sont à entreprendre dans les pays neufs, précisément parce qu'ils sont *neufs*, c'est-à-dire inoccupés, ou occupés par des races qui n'ont pas su tirer parti de l'admirable instrument qu'elles avaient sous la main. Mais, pour opérer ces métamorphoses, il faut agir, innover; il faut, comme l'on dit, *monter* des affaires, c'est-à-dire avoir des idées, de l'audace et des ressources.

Les transports jouent un rôle immense dans cette mise en valeur. Ce sont eux qui rapprochent l'être capable de travailler du lieu capable de produire. Aussi notre époque, depuis près d'un siècle, est-elle précisément remarquable par le développement inouï des moyens de communication, grâce auquel, peu à peu, l'inaccessible devient tous les jours l'accessible. Et comme les continents sont baignés par la mer, chemin toujours prêt et toujours libre, c'est vers les transports maritimes que se tourne, assez rationnellement, l'ambition d'un homme d'élite qui se sent de taille à conquérir l'univers.

Le sol, dans les pays neufs ou demi-neufs, est donc une « possibilité » de richesses, possibilité qui attend, pour se changer en réalité, l'intervention de quelque puissante initiative capable de rendre profitables les travaux qui naguère ne l'étaient pas ou dont on n'avait pas même l'idée.

Pour transformer ces sols nouveaux, il faut une conquête, car la plupart sont habités par des hommes qui se contentent, eux, de l'improductivité relative où demeure leur pays, qui ne comprennent pas comment la civilisation peut avoir des avantages, qui d'ailleurs, ayant besoin de beaucoup, de trop de place pour vivre, ont réellement à souffrir des nouveaux aménagements par lesquels on modifie leurs habitudes de circulation, qui résistent donc, se défendent, et trouvent de merveilleux alliés soit dans le climat, soit dans les obstacles naturels semés à la surface du sol. Et c'est ici que le besoin d'entente éclate entre la puissance colonisatrice de l'homme d'affaires et la puissance combative du soldat. Les guerres nouvelles, celles qui ont été le plus fréquentes depuis trente ans, sont des guerres où l'idée de conquête est ainsi inséparable de l'idée de colonisation.

On conçoit donc qu'il y ait, pour Archibald, le brasseur d'affaires et Tournoël, l'explorateur courageux, *un terrain commun de préoccupation*. Seulement Tournoël pense à combattre, à braver des dangers, à planter bien loin le drapeau de sa patrie, à le conserver intact, glorieux. Le reste, qu'il n'oublie pas sans doute, viendra après, comme il pourra. Archibald, lui, voit du premier coup les cultures à essayer, les industries à implanter, les routes à percer, la prospérité à créer de toutes pièces là où l'on ne voyait qu'aridité et sauvagerie. Sous quel drapeau, sous quels fonctionnaires cet éveil aura-t-il lieu? Il n'en a cure, tout au moins au premier abord. Qu'importe la couleur du calicot qui flotte sur la brousse conquise, pourvu que cette brousse devienne champ, se couvre d'usines et voie passer des chemins de fer? Qu'importe la qualité des gens qui maintiendront la sécurité, pourvu que cette sécurité existe, et permette aux entreprises de prospérer? Certes, lui non plus n'est pas inintelligent. Il sait que la vaillance militaire est utile, indispensable même. De là cette proposition faite à Tournoël de démissionner pour devenir son grand agent organisateur, et son étonnement de voir le jeune officier repousser avec indignation cette offre superbe. L'éducation différente des deux hommes les empêche

de se placer au même point de vue lorsqu'ils pensent à cette conquête du monde qui leur tient si à cœur à tous deux.

« Vous voulez commander des armées, s'écrie Archibald? Ne refusez donc pas celles qui viennent à vous; conduisez à la victoire ces armées modernes, les bank-notes. Elles subjuguent les nations. Les autres, les vieilles armées de baïonnettes, ne sont plus que leurs humbles auxiliaires, immobilisées ou mises en branle par le bon plaisir de nos bank-notes (1). »

Archibald décrit ailleurs lui-même le genre d'attrait qui l'a entraîné vers les affaires de grande envergure :

« Vous n'avez jamais cru, n'est-ce pas, que je fusse un stupide accapareur d'argent? Ma volonté s'est appliquée d'abord à la conquête de la richesse; j'y trouvais le même plaisir athlétique qu'au *foot-ball* : une dépense joyeuse de mon énergie. Puis j'ai aimé le dollar comme un bon ouvrier aime son outil, pour le travail qu'il exécutera avec cet outil (2). »

Voilà l'homme d'affaire réhabilité. Toutefois M. de Vogüé ne tombe pas dans l'excès où pourrait tomber un apologiste systématique. S'il comprend le type, s'il l'analyse avec une sympathie intelligente, il ne prétend pas l'idéaliser et faire du brasseur d'affaires un homme sans défaut. Les chevaliers du moyen âge, si généreux, si prompts au sacrifice, avaient leurs heures de sauvagerie et de cruauté. De même le brasseur d'affaires est parfois terrible sur le chapitre de la concurrence. Les sentiments humains qu'il peut avoir se tiendront alors cachés, comme s'ils n'avaient rien à voir dans la question, et l'on passera carrément sur le corps de l'adversaire — avec métaphore — sans se préoccuper des conséquences du combat, comme l'on y piétinait jadis, sans métaphore, dans bien des combats de jadis. Au moment où M. Robinson, dans son cabinet, vient de faire acte de générosité, il rencontre dans son antichambre M. Charançon, un industriel qui fabrique des câbles sous-marins, et à qui il retire sa pratique. Le prix de cet industriel est de six mille francs le kilomètre. Or le « roi de la mer » peut avoir

(1) P. 56.

(2) P. 143.

ses câbles ailleurs à quatre mille cinq cents. L'industriel supplie.

« — Réfléchissez encore, monsieur Robinson. Vous ne voudriez pas me ruiner, j'ai refusé toutes les autres commandes pour mettre en train la vôtre. J'ai acheté à crédit les matières premières. Si vous m'abandonnez, c'est une lourde dette sur mon usine qui débute ; ce sont des mois de chômage pour mes quarante ouvriers, des pères de famille, la plupart...

« — J'en suis fâché. Ma propre usine fabrique à quatre mille cinq cents francs le kilomètre, en Amérique. Vous ne supposez pas que je m'amuserai à faire hausser les prix d'un article dont j'ai besoin.

« Et M. Robinson descendit l'escalier. »

M. Robinson descend l'escalier ; mais l'autre se suicide. Archibald l'apprend plus tard, en mer, sur son yacht.

« — Vous avez lu la triste nouvelle, monsieur ?

« — Quoi ? fit distraitement Archibald.

« — Ce pauvre diable de Charançon qui s'est tué.

« — Charançon?... qui cela, Charançon ?

« — Vous ne vous rappelez pas ? L'homme des câbles électriques, avec lequel vous avez rompu un contrat, pour cette grosse commande... Son usine a été déclarée en faillite ; il s'est logé une balle dans la tête ; il laisse une femme et plusieurs enfants à la rue...

« — Un imbécile, un faible ! murmura Robinson (1). »

Voilà en effet le mauvais côté vers lequel penchent ces grands caractères de manieurs d'argent ; le mépris pour les écrasés de la vie, même quand on les écrase soi-même. Mais, avons-nous dit, l'auteur, jaloux de respecter l'exactitude, jusque dans les moindres nuances, vient, au moment où Archibald envoie promener si carrément son industriel, de nous le montrer accomplissant une bonne action. Il a reçu un inventeur pauvre, a écouté ses plans, et, tout en ne les trouvant pas pratiques, a subventionné ce travailleur, parce qu'il a des idées. Or, l'in-

(1) P. 422.

vention est chose féconde. Elle naît souvent dans des cerveaux incomplets, déséquilibrés. Surviennent alors les gens pratiques, incapables d'avoir conçu la première idée, mais admirables pour en tirer parti, et en faire des applications propres à révolutionner le monde. Archibald sait cela. Aussi est-il heureux de se faire, à tout hasard, le Mécène d'un de ces hommes qui pourront ouvrir des voies à quelque progrès futur, à quelque fertilisation nouvelle du globe.

Se rendre compte des endroits, jusqu'alors inoccupés ou mal occupés, où il y a *quelque chose à faire*, et des moyens, jusqu'alors non employés ou mal employés, par lesquels on peut faire surgir des travaux nouveaux, dont l'effet se répercute en bien-être sur l'humanité tout entière : tel est le rôle de l'homme d'affaires à grandes entreprises et à grande puissance. Avant lui, sans lui, des vertus peuvent fleurir dans l'humanité, mais celle-ci ne profite pas des richesses latentes que recèle son terrestre séjour. Il faut que cet homme apparaisse pour que ces trésors sortent, pour ainsi dire, de la cachette où ils s'immobilisaient dans une stérilité séculaire. Le bien lui-même profitera de ces progrès accomplis sous l'aiguillon de l'intérêt. Des bateaux à vapeur porteront au loin les missionnaires; les empiètements du commerce civilisé feront reculer l'esclavage; les transports de denrées par des spéculateurs avisés et prévoyants sur les points où précisément l'on en manque tendront à supprimer les famines d'autrefois: l'adaptation de plus en plus parfaite du machinisme à l'industrie textile permettront de vendre les vêtements à un prix dérisoire et de diminuer ainsi pour les pauvres les chances de mourir de froid. A chaque instant, des hommes de condition modeste, peut-être même des ouvriers qui écoutent avec plaisir les déclamations contre le capital, bénéficient d'une foule d'avantages et de douceurs dont ils ne jouiraient pas si des capitalistes avisés n'avaient remué ciel et terre pour les leur donner, en commençant, bien entendu, par se les donner à eux-mêmes. Nous avons donc raison de dire que les lanceurs d'affaires, égoïstes ou non, jouent un rôle providentiel dans le monde et sont, quel que soit leur

mérite ou leur démérite aux yeux du moraliste, des éléments de fertilisation, des créateurs de fécondité (1).

Mais ils sont encore autre chose. Leur domaine n'est pas circonscrit à la matière. Que les « intellectuels » proprement dits le veuillent ou non, l'homme d'affaires, sans rivaliser avec eux pour les aptitudes techniques, est souvent à leur hauteur, ou les dépasse même, quand il s'agit des choses de l'esprit.

II. — LE BRASSEUR D'AFFAIRES CAPABLE DE VALEUR INTELLECTUELLE.

Il est incontestable que nombre d'industriels et de commerçants ont un bagage littéraire, scientifique et artistique des plus réduits; mais ce n'est pas là le cas de tous. De grands négociants, par exemple, ont une bibliothèque intelligemment formée: ils savent utiliser leurs rares loisirs en relisant les chefs-d'œuvre, et ceux-là meublent mieux leur esprit, en définitive, que tant de littérateurs professionnels consciencieusement occupés à faire entrer dans leur tête toutes les absurdités, toutes les billevesées, toutes les tentatives excentriques et maladroites de la littérature courante, à mesure qu'elles se produisent dans certains milieux tout spécialement surechauffés. D'un fabricant de savon qui relit une tragédie de Racine, et d'un pâle esthète qui « se tient au courant » de toutes les plaquettes publiées par les faiseurs de vers incompréhensibles ou alambiqués, lequel est le plus digne de l'épithète d'intellectuel? Ajoutons que l'homme d'affaires, lorsqu'il se livre à un passe-temps littéraire, n'a pas la préoccupation utilitariste qui hante le professeur, le journaliste, le critique même, lorsqu'ils se livrent à une occupation analogue. Il ne lit pas pour préparer une leçon, ou pour faire un article, ou pour étayer laborieusement des idées préconçues. Il lit pour lire, pour jouir en paix d'une chose belle, et goûte ainsi un plaisir plus pur.

(1) Voir à ce sujet notre brochure *L'esprit chrétien et les affaires*. Bloud, 4, rue Madame, Paris. 60 centimes.

Mais ce n'est pas seulement de cela qu'il s'agit. L'homme d'affaires, une fois parvenu à la fortune, sent confusément, s'il n'a que peu d'instruction, ou même lucidement, s'il en a beaucoup, qu'il est noble et glorieux de protéger les lettres, les sciences, les arts, de doter ou de fonder des universités, des bibliothécaires. Bien des ateliers de formation intellectuelle, aux États-Unis, doivent ainsi leur existence à ceux que nos littérateurs appellent quelquefois dédaigneusement des « marchands de cochons ». De même, en Turquie d'Europe, une des forces de l'hellénisme en présence de l'essor indéniable des races slaves, ce sont les écoles grecques, fondées et entretenues par de riches négociants qui ont fait de brillantes affaires dans le transport des blés ou l'exportation des raisins de Corinthe. Les anciens Grecs, s'ils avaient connu ce phénomène, n'eussent pas manqué d'enrichir leur mythologie d'une légende : Mercure nourrissant Apollon.

Nous avons vu Archibald Robinson dans son rôle de Mécène, et subventionnant un pauvre inventeur. Nous le revoyons à l'Opéra, écoutant les explications qu'on lui donne sur « les intentions cachées de Wagner ». Cet homme s'applique, évidemment, et s'applique même aux choses pour lesquelles il ne semblait pas précisément fait. Tels sont ces Anglais qui, sérieux, attentifs, leur *Ruskin* à la main, visitent les musées et les monuments, énergiquement décidés à *comprendre*, coûte que coûte, quelque chose de ces arts dans lesquels ont excellé des races plus heureusement douées que la leur, et, en définitive, y réussissant plus ou moins, *parce qu'ils le veulent*. Archibald Robinson, nous dit quelqu'un — un de ceux qui bavardent justement dans une loge voisine de la sienne à l'Opéra — subventionne aux États-Unis des sociétés de culture morale. On nous le représente, goûtant dans les fêtes mondaines, où il consent à se laisser entraîner, un plaisir d'une nature toute spéciale, « celui du riche amateur, qui se promène dans un parterre de fleurs, et respire les roses sans les cueillir ». En Égypte, il admire l'œuvre des savants qui ressuscitent le passé, et prodigue l'or pour activer leurs fouilles. Sans doute, le

maitre de la mer ne se sent pas le maitre partout. Invité dans un château historique où ont passé des personnages illustres qui ont laissé des inscriptions sur l'escalier d'une tour, l'Américain a l'impression d'une chose grande et mystérieuse qui n'a rien de commun avec les trusts. Il a « un accent respectueux, presque timide » dans les questions qu'il pose au sujet de cet édifice et de ses souvenirs. « Cet homme, qui se prononçait avec assurance sur tous les autres sujets, qui traitait de haut toutes les puissances de ce monde, était manifestement impressionné par la puissance qu'il eût payée le plus cher et sur laquelle ses dollars n'avaient pas de prise : par la majesté du passé, la seule qui lui en imposât, parce qu'elle échappait à son omnipotence (1). »

L'opulent Yankee est en effet inférieur à d'autres dans cet ordre d'idées esthétique. Il lui arrive de commettre à cet égard des gaucheries, de dire même quelques balourdises, et c'est un trait de plus qui accuse la conscience avec laquelle le romancier a peint son homme. Mais, cette infériorité, *il la sent*, et il s'efforce de réagir contre les influences qui tendraient à le faire demeurer en arrière de ces Européens cultivés, raffinés, au milieu desquels il se démène. Et c'en est assez pour qu'on puisse dire que cet homme a une puissante valeur intellectuelle, puisque, parti de l'ignorance, il donne de vigoureux coups d'aile pour s'élever vers les régions de la science, de l'art, de la poésie, et cela, malgré les tourbillons d'affaires matérielles où son cerveau devrait se trouver emporté.

Mais le côté intellectuel de ce caractère éclate plus victorieusement que jamais lorsque, creusant dans son âme, pour arriver à ce qu'elle contient de plus profond et de plus intime, nous découvrons que toute cette activité extraordinaire, merveilleuse, a pour moteur mystérieux une force de nature spirituelle, une « grande idée ».

« On n'aperçoit pas toujours clairement, dit un autre financier en parlant de lui, le dessein qui le guide dans ses entreprises :

1) P. 185.

certaines seraient inexplicables s'il ne se proposait que de gagner plus d'argent. Quel est alors son but? »

Ce but. M. de Vogüé nous l'expose dans un entretien qui a lieu entre Archibald et une sorte d'illuminé, nommé Hiram Jarvis, qui veut réaliser la paix universelle par la conquête anglo-saxonne. Le brasseur d'affaires si pratique, si positif, écoute avec complaisance et recueillement le prophète légèrement déséquilibré qui lui souffle son enthousiasme. C'est que ce prophète lui propose un idéal, idéal grandiose et superbe. Et Hiram Jarvis invoque l'exemple de Cecil Rhodes. « Le monde sait maintenant, dit-il, à quoi Rhodes destinait ses richesses, jusqu'au dernier schelling : à créer de la civilisation, de la pensée, de la lumière dans le chaotique empire qu'il avait suscité du néant. Vous êtes un de ses frères d'âmes, Archibald Robinson. » Et celui-ci, pensif, accepte le rôle presque surnaturel que son interlocuteur inspiré fait briller à ses yeux. « Nous verrons peut-être encore, dit-il, des luttes fratricides entre les membres de la famille anglo-saxonne. Ils ont des oreilles et ils ne vous entendent pas. Qu'importe? *Les défaites des individus font la victoire de la race. Agissons comme si l'idéal devait être demain le réel* (1). » Voilà donc le feu sacré qui fournit en quelque sorte la force motrice aux entreprises du sublime accapareur, ou, si l'on veut, l'étoile directrice que ses yeux rencontrent lorsque, fatigués de surveiller les choses de la terre, ils se relèvent un instant vers le ciel.

Dans le bureau de la rue Scribe, nous avons dit qu'il y a un globe terrestre. Il y a aussi une Bible, une Bible ancienne et vénérable qu'Archibald consulte de temps en temps avec piété, et dont il extrait au besoin telle pensée qui semble lui tracer son rôle en ce monde. Même au plus fort des batailles qu'il livrera dans la vie, il n'oubliera pas cette voix intérieure qui — bien ou mal entendue, ce n'est pas la question — guide ses actes ou justifie ses coups. « Le fils des Vikings n'était pas moins sincère, pas moins fidèle au dur prosélytisme appris dans sa vieille Bible, lorsqu'il couvrait de ces grands mots (humanité, civilisation) son

(1) P. 117.

besoin d'aventures fructueuses ; et il disait vrai : comme le désintéressement de l'autre (du capitaine), son industrieuse rapacité collaborait au perfectionnement de ce globe, à la mystérieuse éclosion du futur où tous deux consumaient leurs énergies contraires (1). »

Bref, il y a de la pensée, il y a du rêve dans ces têtes de très grands financiers, comme il y en avait dans l'âme des conquérants lorsqu'ils s'embarquaient sur leurs caravelles pour des pays inconnus.

Mais, avec leurs grands plans et la surface immense que leurs entreprises occupent dans le monde, ces hommes sont exposés constamment à se heurter aux détenteurs de la puissance publique. Comment se débrouillent-ils avec eux ?

III. — LE BRASSEUR D'AFFAIRES PLUS FORT QUE LES POLITIENS.

Le grand brasseur d'affaires méprise profondément les politiciens. Il les regarde de haut en bas, bien que ceux-ci aient en main le pouvoir de nuire. Ce pouvoir de nuire, il y a moyen de le paralyser, et même de le convertir en pouvoir utile, que ses détenteurs le veuillent ou non.

Pour cela, le brasseur d'affaires a plusieurs moyens.

Il a d'abord la corruption, ou, si le mot paraît quelquefois trop gros, l'art d'intéresser à sa cause les individualités politiques influentes en s'arrangeant pour que leurs intérêts soient identiques aux siens.

Il est trop habitué à acheter des choses pour reculer au besoin devant l'idée d'acheter des gens. A l'Opéra, où se trouvent réunies nombre de notoriétés, quelqu'un ayant dit près de lui : « Monsieur Robinson ne nous écoute pas : il médite quelque opération qui étonnera le monde », l'Américain riposte : « Il y en aurait une très fructueuse à faire ici : acheter tous ces gens ce qu'ils valent et les revendre ce qu'ils s'estiment ».

En fait, nul n'ignore le rôle que jouent les gens d'affaires dans

1) P. 63.

bien des événements politiques. Si le Panama a conquis la célébrité que l'on sait, il ne faut pas croire que cette affaire soit seule de son espèce. Les « Panamas » pourraient se compter par milliers dans l'histoire politique de notre époque, et cela, en divers pays. Ou plutôt non, *on ne peut* les compter, car les intéressés prennent trop bien leur précaution, soit pour ne laisser aucune trace de leurs marchés, soit pour demeurer dans cette zone indécise où l'on s'entend à demi-mot, sans qu'il y ait à proprement parler vente et achat de consciences. Derrière une foule de lois, de décrets, de règlements, il y a des intérêts qui ont su manœuvrer et se faire entendre. Des guerres même, ou des démonstrations militaires ont pour secrets ressorts des questions d'argent qui fonctionnent dans la coulisse. Que trois cent mille Arméniens soient massacrés par les Turcs, les cuirassés des peuples civilisés resteront bien tranquilles dans leurs rades ; mais que, dans ce même pays où l'on massacre les Arméniens, telle créance usuraire demeure en souffrance, les cuirassés partiront immédiatement. C'est que, dans le premier cas, il n'y avait pas d'hommes d'affaires pour donner le branle, et qu'il y en a eu dans le second.

La corruption — bien que les corrompus aient toujours tort de se laisser corrompre — peut d'ailleurs travailler pour le bien comme pour le mal. Sans que l'auteur le dise explicitement, le roman du *Maître de la mer* se termine par la perspective d'une grandiose pression opérée par Archibald sur le personnel politique. Non seulement il a cédé à Tournoël la femme que tous deux aimaient, mais, comprenant décidément que le capitaine, lui, est réfractaire à toute tentative d'achat, qu'il n'ira pas au Soudan comme son agent à lui Robinson, et voyant que d'autre part les politiciens refusent de le renvoyer comme chef de mission militaire, Archibald se promet de échanger ça, et de faire entendre raison aux gens du pouvoir, puisqu'il n'y a pas moyen de faire entendre raison à l'explorateur. La fin du livre nous empêche de savoir exactement ce qui se passera ; mais parions qu'Archibald saura employer, « en haut lieu », les arguments qu'il faut pour qu'on se décide

à donner une nouvelle mission au capitaine. S'il le veut bien, il l'obtiendra.

Archibald dîne avec des souverains; il les oblige même à changer le jour de leurs invitations si la date le dérange. Cela ne l'empêche pas de considérer sans haine l'ascension des classes ouvrières et leurs bruyantes agitations. Un sénateur l'interrogeant sur le socialisme, l'étonnant milliardaire répond que, si le dit socialisme n'existait pas, il faudrait l'inventer. Et, comme cette déclaration stupéfie les auditeurs, Archibald s'explique. La discipline socialiste canalise, de façon à les rendre peu dangereuses, des énergies qui, à l'état anarchique, s'emploieraient dangereusement.

« — Vous n'ignorez cependant pas, reprit M. Huvier (le sénateur), que ces masses disciplinées s'organisent pour vous écraser.

« — Voilà ce dont je ne m'inquiète guère, cher monsieur. Les masses, c'est un mot. Les individus qui savent les conduire en auront toujours raison. Le monde n'est mené que par des individus (1). »

Mais, parmi ces individus, n'y a-t-il pas les chefs socialistes? Précisément, tant mieux! Les chefs, ce sont des chefs, c'est-à-dire des types très forts, des individualités, des supériorités, avec qui l'on peut s'entendre :

« On négocie avec eux, on leur fait leur part, comme il est juste, puisque les talents et la volonté leur assignent une place à la table des forts. Quelques convives de plus, ce n'est pas une affaire; et ils auront largement payé leur écot en maîtrisant les foules qui leur obéissent. N'a-t-on pas compté de tout temps avec les capitaines d'aventure qui savaient s'attacher des troupes? (2) »

Cela encore ne rend-il pas compte de certaines évolutions curieuses de grands *leaders* révolutionnaires qui, après avoir lancé furieusement en avant ces fameuses « masses », deviennent des serreurs de freins et des prêcheurs de modération? Certes, nous ne prétendons pas dire qu'il y a toujours achat brutal. Les choses se passent d'une façon plus vague, plus

(1) P. 175.

(2) *Id.*

décente et plus insensible. Il y a un art d'*amener* les gens à entrer dans telles ou telles vues, et la pratique de cet art est liée à la puissance comme au prestige de la richesse. Sans se montrer, le brasseur d'affaires oblige les événements à se plier à ses désirs, parce qu'il peut agir sur des chefs de clans, sur des conducteurs d'hommes. « Puissant, s'écrie Archibald dans son dialogue avec Jarvis, est celui qui produit et transporte en grand le blé, le charbon, le fer; il déchaîne les grèves et les guerres, il les fait cesser; il arrête ou précipite les mouvements de la vie : vrai maître du sort des hommes, plus peut-être que les tyrans de jadis. *Je me sentais devenir roi* (1). »

Le brasseur d'affaires, pour se rendre maître des politiciens, a encore une autre ressource, qui dérive d'ailleurs de la première : les journaux.

Sauf un petit nombre, les journaux sont à qui les achètent, et, indépendamment des annonces ou réclames proprement dites, c'est chaque jour un déluge d'articles *commandés*, qui ont pour but, non d'exprimer une opinion sincère, mais de servir les intérêts de tels ou tels individus, plus ou moins soigneusement dissimulés dans l'ombre. On voit même des journaux qui appartiennent entièrement à un homme et qui, sur toutes les questions, parlent en conséquence, toujours avec l'air, bien entendu, de traduire la pensée consciencieuse et sincère de ses rédacteurs, de ne faire appel qu'aux plus nobles sentiments et de tout juger avec l'« indépendance » la plus absolue.

Archibald Robinson connaît le pouvoir de la presse. Un journaliste, qui répond au nom symbolique de Moucheron, figure dans ce qu'on pourrait appeler sa domesticité. Par lui, le Yankee se tient en contact avec la publicité parisienne. Il a d'ailleurs des journaux un peu partout, journaux qui constituent des éditions multiples, en différentes langues, de son *Oceanic Herald*. Ces éditions paraissent à New-York, à Londres, à Sydney, à Hambourg, à Buenos-Ayres, au Caire, à Constantinople, à Shanghai. A Sydney, notamment, il paye en outre un

(1) P. 144.

certain nombre de journaux chargés de soutenir le projet de création d'une ligne maritime Sydney-Panama et d'influencer le vote du Parlement.

« — Les journaux reçus par le courrier d'hier (lui dit son secrétaire) font espérer un vote favorable.

— Quels journaux? Ceux que je paye?

— Les autres aussi.

— Bien. »

Mais, à Paris, le maître de la mer n'a pas encore d'organe attitré. Il veut en fonder un, et prie son Moucheron de lui procurer un directeur. « J'ai votre affaire », lui dit quelques jours après Moucheron. Il présente donc à l'Américain un homme grave et décoratif, le sénateur Huvier des Fontenelles, le type du politicien vieux jeu, prudhomme, dont les lèvres, par un malheur semblable à celui de ces personnages de contes, qui ne parlaient jamais sans laisser choir un crapaud, ne se desserrent que pour laisser échapper quelque abstraction creuse ou quelqu'un de ces vieux clichés qui traînent partout. L'entretien entre « le patron » et le sénateur est un modèle de comique. Nous n'en pouvons citer qu'un fragment.

« — En matière de politique extérieure (dit le sénateur), notre programme ne serait pas moins net : un patriotisme vigilant et pacifique, la sagesse d'une paix volontairement consentie, un effort constant vers la réalité vivante du droit; ni aventures, ni abdication nationale... Ne vous semble-t-il pas que cette ligne politique?...

— Ligne politique? Comprends pas! — Ligne politique? Des bêtises! interrompit l'Américain qui perdait décidément patience. — Des informations, vous dis-je, des faits, encore des faits. Qui vous demande autre chose? (1) »

Bref, le Yankee trouve que ce fossile, contrairement à l'idée de Moucheron, ne fait pas « son affaire » du tout. Il entend le journalisme d'une tout autre façon.

Le contraste est saisissant entre le cerveau d'Archibald et

(1) P. 131.

le cerveau de ce M. Huvier. Toutefois, pour corser l'effet comique, M. de Vogüé a forcé la note. Les brasseurs d'affaires ne dédaignent pas toujours les « lignes politiques » et ne défendent pas toujours aux plumitifs gagés par eux de faire une abondante consommation de lieux communs. Seulement les grands mots jouent alors le rôle de la sauce qui fait passer le poisson, ou mieux encore celui de l'eau sucrée qui fait avaler la pilule. A la faveur de ces déclamations pour ou contre tel concept politique, passent des articles destinés à lancer telle ou telle affaire, à faire hausser ou baisser telles ou telles valeurs, à rendre populaire telle ou telle dépense budgétaire dont le profit doit revenir à qui de droit, et n'est-ce pas l'essentiel?

Le brasseur d'affaires a un troisième moyen d'action sur le pouvoir, et c'est le meilleur.

Ce moyen consiste à créer des intérêts matériels, des intérêts évidents et tangibles, et à mettre ainsi le gouvernement dans la nécessité moralement inéluctable de les défendre.

Ainsi en est-il, tout spécialement, dans les colonies. Bien souvent, le drapeau n'apparaît, dans un pays neuf, que parce qu'il s'est déjà créé dans ce pays des entreprises qui autorisent l'intervention militaire, lui fournissent des justifications diplomatiques et même des moyens indirects de réussite. En Angleterre surtout, les conquêtes se font ainsi. L'initiative privée fraye le chemin aux pouvoirs publics, et ceux-ci n'entrent en scène qu'à la remorque des particuliers — des grands et puissants particuliers. Le fait est moins sensible en France, mais il se produit cependant, et, en présence de certaines réalités, de certaines créations existantes, les politiciens sont obligés d'adopter une ligne de conduite propre à « donner satisfaction » aux « droits acquis », aux « situations acquises ». Ces droits, ces situations résultent souvent d'entreprises privées, organisées par de grands capitalistes. L'État n'est-il pas forcé, par exemple, à composer, dans une certaine mesure, avec les compagnies de chemin de fer, la haute banque, les fabricants de sucre? Et l'existence de ces freins n'est-elle pas en définitive une chose heureuse à une époque de centralisation et d'autoritarisme absolus?

C'est sous cette forme de création d'intérêts privés qu'Archibald conçoit la colonisation. Cette région du Soudan ouverte par le capitaine Tournoël, il veut la féconder par des entreprises libres, avec une armée de colons. Et Tournoël lui-même qui, fidèle à l'honneur militaire, refuse de prêter sa personne à l'exécution d'un tel plan, comprend très bien la puissance réelle que donne à un peuple ce rayonnement spontané de sa race dans les pays lointains. C'est en s'exilant qu'on devient plus fort, même chez soi. Dans le chapitre intitulé : « On a volé le boulevard », l'ardent officier développe ce profond paradoxe. A propos de l'invasion croissante des plus beaux quartiers de Paris par les étrangers, il apostrophe ses amis en ces termes : « Allez défier cette armée (des étrangers) sur les avancées où elle se recrute : vous la vaincrez ensuite plus facilement ici. Elle serait bien empêchée de vous disputer vos rues, si vous lui disputiez énergiquement l'Afrique et l'Asie. C'est à des centaines, à des milliers de lieues d'ici qu'il faut inquiéter vos concurrents, reforgier comme eux des armes, et prendre sur eux votre revanche. Comprenez donc que *la vigueur des nations est dans le sang jeune, qui se renouvelle aujourd'hui sur les terres jeunes*. Plus vous vous replierez sur vous-mêmes, plus vite vous serez mangés. (1) »

En effet, les seules races fortes sont celles qui sont capables, par l'émigration, et par une émigration capable, d'aller créer au loin des diminutifs de la patrie absente, des foyers de civilisation et de richesse, des établissements organisés et « substantiels ». La force publique arrive alors, nécessairement, pour protéger ces éléments épars de la prospérité nationale. Elle arrive, quelquefois, pour leur permettre de prendre naissance en des cas où ils n'existent pas encore, mais où une formidable poussée nationale tend pour ainsi dire à les projeter vers la vie. Car certaines conquêtes peuvent avoir pour mobile la défense prévoyante, non point des hommes ou des travaux qui se trouvent déjà sur un territoire, mais celle des hommes et des travaux *qui s'y trouveront sûrement*, étant donné les aptitudes,

(1) P. 120.

les intentions. les précédents de la race. Dans ces cas aussi, les brasseurs d'affaires jouent le rôle de propulseurs efficaces. Seulement, au lieu d'entraîner le pouvoir à leur remorque, ils l'actionnent de l'intérieur. Ils réussissent, par leur importance réelle, à bien faire entrer dans la cervelle des politiciens qu'il est certains intérêts qu'on n'abandonne pas, soit au dehors, soit au dedans, sous peine d'être banni par l'unanimité de l'opinion publique. Quel ministre en France, par exemple, aurait l'audace de dire aux producteurs de vin de Bordeaux, ou aux fabricants de soieries : « Laissez-nous tranquilles; nous ne ferons rien pour vous »? Que les politiciens le veuillent ou non, qu'ils soient conservateurs, libéraux, progressistes, radicaux ou même socialistes, ils agiront, en certaines matières, à peu près identiquement, sous une pression qu'on appelle quelquefois la « force des choses ». Cette force des choses, c'est en réalité la force des hommes, et de quels hommes? — De ceux qui font des affaires.

Archibald Robinson ne fait donc pas un rêve fou lorsqu'il se sent « devenir roi ». Il l'est en effet, puisqu'il met au besoin les parlements dans sa poche et a dans son sac de quoi calmer ou diriger les révolutions. On conçoit d'ailleurs l'énormité des intérêts que représente un trust de la navigation maritime et le désordre immense qui éclaterait à la surface du globe si l'on désorganisait un système d'entreprises comme celui-là. Représentant de la Providence pour le développement des ressources matérielles du genre humain, intelligence d'élite capable de comprendre le beau et de poursuivre un idéal, dominateur sans panache, mais respecté, entre les mains de qui viennent aboutir tant de fils qui font mouvoir d'innombrables pantins politiques, cet homme, dans son bureau de la rue Scribe, avec sa table, ses trois fauteuils, son cartonnier, son globe terrestre et sa Bible, peut se dire sans exagération que sa puissance est une des plus colossales, comme une des plus héroïques, que l'on ait vues depuis le commencement du monde, et ceux que l'éloquence classique a souvent qualifiés de maîtres de la terre peuvent se tenir chapeau bas devant le maître de la mer.

Gabriel d'AZAMBUJA.

LA SCIENCE SOCIALE

ET LES ÉTUDES HISTORIQUES



LE MONDE GRÉCO-LATIN AVANT LE X^e SIÈCLE AVANT
JÉSUS-CHRIST (1).

I

Tout autour de la Méditerranée, au sein de milieux physiques fort analogues, un type identique s'est constitué.

En Russie ou en Gaule, il a occupé une zone trop restreinte eu égard à la superficie totale du pays pour peser d'un poids décisif sur ses destinées. L'Afrique méditerranéenne est une Syrie plus étendue, adossée comme elle au désert et comme elle phénicienne en son centre, atteinte par la colonisation grecque à l'une seulement de ses extrémités (la Cyrénaïque). Au contraire, l'Anatolie ou Asie Mineure, la Balkanie ou le pays que limitent au nord le Danube et la Save, l'Italie et, dans une cer-

(1) Articles parus dans la *Science sociale* : Demolins, *Les types du bassin de la Méditerranée* (Pélasge, Grec, Albanais), t. XVII, XVIII et XX; *Le Grec et le Romain*, t. XXXI; *A travers l'Italie méridionale*, t. V. — H. de Tourville, *Jupiter, Hercule et Hellen*, t. XXIII. — A. de Prévile, *Les Grecs*, t. XII; *les Romains*, t. XIII. — Babelon, *Les origines de la monnaie*, t. XXI; *L'or et l'argent dans l'antiquité*, t. XXII et XXIII. — Champault, *les héros d'Homère*, t. XII, XIII, XIV, XV et XVI; *Les Phéaciens d'Homère*, t. XXXIV et XXXV. — G. d'Azambuja, *Aristophane*, t. XIII; *Une famille grecque*, t. XVII et XVIII, *Les philosophes grecs et romains*, t. XIX, XX, XXI, XXII, et XXIII; *Les genres poétiques*, t. XXVII; *Les Muses*, t. XXVII; *Pindare et Tyrtée*, t. XXVIII; *Les tragiques grecs*, t. XXIX et XXX; *Les lyriques de Lesbos*, t. XXXI; *Les décadents d'autrefois* (les Alexandrins), t. XXXIV; *Les proconsuls romains*, t. XIV, XV et XVI. — Lainé, *En Italie*, t. XVI et XVII. — Bureau, *La propriété foncière à Rome*, t. XXXIV et XXXV.

taîne mesure, l'Hispanie (Espagne, Portugal) doivent à la Méditerranée leur forme spéciale de civilisation. De grands plateaux ou une série de petits plateaux ou de terrasses constituent le centre de ces quatre pays, tantôt tertiaires, comme en Castille ou en Anatolie, tantôt crétacés, comme l'Apennin, le Balkan, le Pinde, souvent continués par des îles de même structure, Corfou, Eubée, la Crète, Chio, Rhodes. Parfois, comme en Anatolie, ce plateau forme cuvette, et comme les rebords montagneux, plus hauts que la dépression centrale, arrêtent les nuages chargés de pluie qui viennent du littoral, la sécheresse y est très grande. Le plateau de Castille, balayé l'hiver par le vent, grillé l'été par le soleil sans que sa surface plane offre aux habitants aucun abri contre l'un ou l'autre de ces ennemis, justifie amplement le proverbe : « Neuf mois d'hiver, trois mois d'enfer ». Ses fleuves torrentueux, au débit irrégulier, à sec la plus grande partie de l'année, ont pu être justement comparés à l'Université de Salamanque, « deux mois de cours, dix mois de vacances ». Sur le terrain calcaire, poreux, fissuré de la Grèce, l'eau superficielle disparaît comme dans un crible, les rivières sont à sec la plupart du temps; presque partout apparaît la pierre nue, un quart seulement du sol est productif, la sécheresse persiste tout l'été. C'est forcément une région d'élevage pauvre, d'espèces peu exigeantes, comme le mouton et la chèvre. De grands troupeaux y broutent de maigres pâturages, sous la surveillance de pâtres à moitié brigands, race belliqueuse, difficile à unifier, difficile à conquérir, toujours prête à la révolte, dans les petits plateaux ou les montagnes abruptes de l'Albanie, de la Serbie, du Monténégro, de la Grèce, de l'Abruzze, précieux instrument de conquête dans les régions d'une certaine étendue où l'unification est plus facile, ainsi que l'ont prouvé les Turcs et les Castillans. Ces plateaux s'appuient la plupart du temps à de grandes masses granitiques ou schisteuses semées de volcans éteints. Par Lesbos et Samos et par le chapelet des petites îles grecques, le Rhodope rejoint ainsi l'Anatolie occidentale, les Alpes surplombent la plaine du Pô, et l'Hispanie est entourée au nord, à l'ouest et

au sud, d'une ceinture de terrains de cet ordre, régions pastorales elles aussi, plus fraîches, plus riches, avec des bœufs et des porcs. Beaucoup de ces montagnes sont riches en métaux, notamment l'Anatolie septentrionale, l'Apennin occidental, l'Espagne du nord et du midi. De longs rivages poissonneux s'étendent sur les côtes septentrionales de l'Anatolie et de l'Espagne.

Au pied de ces montagnes, entre ces terrasses, apparaissent de grandes plaines, ou de petites vallées tertiaires riches et fertiles, où poussent les céréales, le maïs, souvent le riz, le tabac, le coton, les graines oléagineuses, les plantes tinctoriales, le lin, le chanvre. Dans les gras pâturages qui courent le long des fleuves ou des rivières, paissent les bœufs et les chevaux. Sur les collines toutes proches, les arbres fruitiers de nos climats, le poirier, le pommier, le cerisier, le groseillier, voisinent avec la vigne et les arbres des climats plus chauds, le mûrier, l'amandier, l'olivier, l'oranger. Tantôt ce sont de grandes plaines abritées par les montagnes contre les vents du nord, l'Andalousie avec les vallées du Xucar et de la Ségura, la vallée de l'Èbre, la vallée du Pô, la Thrace ou Roumélie, c'est-à-dire la vallée de la Maritza, le pays des rosiers, la Macédoine ou vallée du Vardar, avec leurs populations laborieuses, intelligentes, opiniâtres, faciles à unifier, faciles à conquérir et généralement incapables de s'affranchir par elles-mêmes. Mal abritée contre les vents froids du nord, la plaine de Bulgarie rentre, par son caractère essentiellement agricole, dans cette catégorie. D'autres vallées plus étroites, entourées d'un cirque de montagnes ou resserrées entre la montagne et la mer, ont vu leur extension territoriale étroitement restreinte aux limites d'une cité, c'est-à-dire d'une ville avec sa banlieue, d'une province, d'un petit État : tels ont été le Portugal et la Serbie, telles furent dans le monde ancien les cités grecques d'Europe et d'Asie.

Les minerais de fer et de cuivre des montagnes, les paillettes d'or ou d'argent roulées par les fleuves torrentueux, sans cesse en lutte contre elles, la laine des moutons qu'elles nourrissent,

la force motrice de leurs torrents, le combustible fourni par le bois de leurs forêts, la terre argileuse propre à la fabrication de la poterie, les beaux marbres de Paros et de Carrare, voilà pour ces régions de nombreux éléments de prospérité industrielle.

La mer les sollicitait au commerce. Parfois, sur les côtes grecques d'Europe et d'Asie, elle vient au-devant de l'homme, s'avancant partout dans l'intérieur des terres, creusant partout des abris naturels, mer calme comme un lac, n'ayant pas de marée et ne ravageant pas ses bords, mer bleue et comme lustrée qui n'a pas la teinte blafarde et sinistre de l'Océan, semée d'îles, comme les pierres d'un gué, où la transparence de l'air ne permet jamais de perdre la terre de vue.

Cette mer n'avait qu'un défaut. Les rivières de ce pays se heurtent si fréquemment contre les montagnes qu'elles charrient de nombreuses alluvions, créent des deltas et envasent leurs estuaires. Faut de marée, la Méditerranée est impuissante à les balayer. Les villes ont donc cherché à s'établir près d'un fleuve, afin de pouvoir communiquer facilement avec l'intérieur du pays, sans cependant s'établir sur les bords du fleuve, pour éviter de voir leur port promptement comblé. Telle est la situation de Milet vis-à-vis du Méandre, de Salonique vis-à-vis du Vardar, d'Alexandrie vis-à-vis du Nil, de Livourne vis-à-vis de l'Arno, de Marseille vis-à-vis du Rhône, de Barcelone vis-à-vis de l'Èbre. Précaution inefficace d'ailleurs la plupart du temps. Les boues du Méandre ont fini par combler le golfe où s'élevait Milet et, quand Éphèse l'eut remplacée, les boues du Caïstre la ruinèrent à son tour au profit de Smyrne.

II

Deux éléments sociaux constituent historiquement le peuple grec : un élément de langue syro-arabe, que l'on appelle les Phéniciens; un élément de langue indo-européenne, que l'on appelle les Hellènes. D'après une chronologie que nous ne pou-

vous vérifier, mais que nous n'avons aucune raison de croire inexacte, ces deux éléments auraient fait leur apparition sur le sol de la Grèce au même moment, c'est-à-dire vers la fin du xvi^e siècle.

L'élément syro-arabe est en Grèce l'élément civilisateur. Il y a apporté l'industrie, le commerce, les arts, la vie urbaine. La religion et la mythologie grecques, comme l'a démontré M. Bérard, lui doivent une large part de leurs pratiques et de leurs légendes. Leur occupation n'a pas été de celles qui disparaissent sans laisser de traces sur le sol. Bon nombre de lieux habités, d'îles et de montagnes, ont conservé le nom que les Phéniciens leur avaient donné : c'est là encore un fait surabondamment établi par M. Bérard. Je citerai après lui Cartaïa et sans doute Gortuna, la ville, Cadix, l'enclos, Aïaïe ou Circé, l'île de l'épervière, Baléaris ou Bliaros, l'île des frondeurs, Casos, l'île de l'écume, Cymé, la haute, Adramuttis, la maison de la mort, Amorgos ou Margoa, le repos, Délos, l'île aux Cailles dont le mot grec *Ortugia* nous donne la traduction, Ebusus, l'île des pins, Itanos, l'île des serpents, Ispan, l'île des mines ou des choses cachées, dont *Calypso* est l'équivalent grec, Mycènes, Méthone, Migonium, le camp, Mégara, la caverne, avec le sens d'abri, de creux, Minoa, Monaco, Munychie, la halte, Lemnos pour Libné, la blanche, Nagidos, la grande, au sens de ville principale, Paxos, la plate, Phanagoria, la tête de bœuf, Ranès, la bruyante, Soloï, la roche, Sagonte, et Zacinthe, la vieille, Sériphos, le pays de l'or, Sipha, la guette, Salamis, le salut, Syros, le rocher, Skyros, la noire, Samos, Sima, Saminthos, la haute, Kerkura, le vaisseau de course, Oliaros, l'ombreuse, Théra, la belle, Tanos, Tanagra, Ténos, Ténédos, l'île ou la ville du serpent, Témès, la fonderie (1). M. Bérard ajoute encore à ces noms ceux de Corinthe et du mont Ida, ainsi que des différentes Astupalaïa, dont le nom serait incorrect s'il leur avait été donné par des Grecs, mais qui s'explique au contraire très bien s'il est la traduction littérale d'un mot phénicien. Il suit de

(1) Sans doute aussi Delphes, l'occidentale.

là que les Hellènes, en se substituant aux Phéniciens, n'ont pas fait table rase de l'œuvre de leurs devanciers. Ils sont entrés dans des cadres préexistants. Ils en ont même tellement respecté l'ordonnance qu'on est tenté de croire qu'ils s'y sont introduits par voie d'infiltration et non pas de conquête, et que seule leur prépondérance numérique a fini par faire triompher leur langue.

M. Bérard a encore dressé une liste de mots grecs d'origine syro-arabe qui indique la nature des emprunts faits par la civilisation grecque aux civilisations orientales. Ce sont des noms d'animaux, surtout d'animaux marins, comme *gups*, *ano-païa*, *céux*, *phocaï*, *scopès*, de boissons, comme *nectar* et *oïnos*, d'armes, comme *machaira* et *xiphos*, de vêtements, comme *chiton*, *pharos*, *othonaï*.

Ce colon phénicien, connu d'Homère sous le nom de Phéacien, a été étudié ici même par M. Champault, et ce qu'il était vers le ix^e siècle en Italie, ne doit pas différer sensiblement de ce qu'il était en Grèce quelques siècles plus tôt. Ces gens nous apparaissent comme des commerçants, à la recherche des métaux que recèlent les pays neufs, navigateurs avec des factoreries et des stations de transbordement, organisés en grandes compagnies de commerce avec un conseil d'administration dont le président porte le titre de roi. Ils sont riches, jouisseurs, mais non pas amollis, immoraux, mais non pas irréligieux. car les plaisanteries qui courent chez eux sur le compte de leurs dieux ne tirent pas plus à conséquence que les plaisanteries analogues des hommes du moyen âge sur les saints les plus respectés. Leurs absences sont si longues que leurs femmes sont véritablement les maîtresses de leurs foyers. Ce sont elles qui dirigent les travaux de fabrication et de culture des matières premières. La reine des Phéaciens assiste aux festins des hommes, elle rend la justice; c'est à elle que l'étranger s'adresse en premier lieu. A la mort d'un chef, la souveraineté passe à son plus proche parent du sexe masculin; la propriété passe à sa fille, s'il en a. C'est peut-être pour réunir en sa main la souveraineté et la propriété que le frère du roi défunt a dans

Homère épousé sa nièce ; peut-être la fille du roi a-t-elle apporté ces deux titres à son mari. Vis-à-vis des indigènes, les Phéniciens, généralement très peu nombreux, se montrent pacifiques, ils s'insinuent par leur diplomatie ou s'imposent par le prestige de leur civilisation : les indigènes, stupéfaits d'admiration, regardent les nouveaux venus comme des dieux. Vis-à-vis de leurs concurrents, ils sont féroces. Une série de légendes terrifiantes circulait à ce sujet vers le ix^e siècle dans le monde grec. Peut-être étaient-elles l'expression poétique et par conséquent défigurée des dangers que l'on courait dans la Méditerranée occidentale ; peut-être avaient-elles été mises en circulation par les Phéniciens désireux d'en écarter les concurrents possibles. Toujours est-il qu'on se la représentait comme habitée par des êtres dangereux, Calypso qui ne laissait pas repartir les étrangers naufragés dans son île, Circé qui par ses sortilèges les transformait en animaux, les Sirènes qui par leurs chants les attiraient près d'elles et les faisait périr, Scylla qui décimait les équipages que l'étroitesse du détroit de Messine obligeait de passer à sa portée. C'étaient là autant de personnifications des forteresses inhospitalières placées de proche en proche par les Phéniciens, pour s'assurer le monopole du commerce.

Ils ne pouvaient d'ailleurs le conserver indéfiniment. Assez rapidement les indigènes se mettaient au courant des procédés de fabrication commune et s'emparaient du commerce de détail. Les Phéniciens, trop peu nombreux pour maintenir les armes à la main leur prépondérance économique, se retireraient sans lutte, allaient chercher ailleurs un pays complètement barbare, tout en continuant, pendant quelque temps encore, à fournir au pays qu'ils avaient civilisé les matières premières et les objets de luxe.

Parmi ces Syro-Arabes, les uns, comme Cadmos, sont représentés dans les légendes grecques comme venant de Phénicie ; les autres, comme Cécrops et Danaos, sont censés venir d'Égypte. Ceci peut tenir à ce fait qu'à l'époque où se placent probablement ces migrations, la Phénicie appartenait à l'Égypte. Les

Pharaons de la XVIII^e dynastie se vantaient de posséder les îles de la mer, et il ne faut pas oublier que les Lagides ont occupé un moment Chypre, la Cilicie, la Pamphylie, la Carie, Thasos, Athènes, Corinthe, Chalcis. Peut-être, au moment où ces légendes ont pris corps, vers le VI^e siècle, l'Égypte étant aux yeux des Grecs le principal foyer de la civilisation orientale, ils se sont représenté l'état de choses antérieur comme analogue à ce qui se passait sous leurs yeux. Peut-être le nom du pays mythologique dont Danaos était censé originaire avait-il quelques rapports avec le nom de l'Égypte.

Le second élément est l'élément hellénique. Il a pénétré en Grèce par le nord, suivant sans doute les montagnes de la Balkanie centrale. C'étaient des Indo-Européens, leur langue le prouve, proches parents à ce point de vue de ceux qui introduisirent en Italie la langue latine. Que l'on place le berceau des Indo-Européens dans la Russie méridionale ou sur les rivages de la Baltique, c'est forcément par la voie du Danube que les Hellènes se sont acheminés vers leur patrie actuelle (1).

Les plus anciennes données chronologiques, celles que fournissent par exemple les marbres de Paros, nous montrent les premiers représentants de la race sur les montagnes, Deucalion au Parnasse, Amphictyon aux Thermopyles, Hellen en Phthiotide. Ces montagnards étaient naturellement des pères, des guerriers et des barbares. Les cinq siècles qui s'écoulent du XVI^e au XI^e siècle sont une sorte de haut moyen âge, rempli de guerres et d'expéditions aventureuses, assez analogue à ce qui se passa chez nous entre le VI^e et le XI^e siècle de notre ère. Cette période dont la chronologie est très flottante, car elle ne repose que sur des documents épiques, aboutit à noyer sous le flot grossissant des barbares l'élément civilisateur représenté par les Phéniciens. Il s'est passé à ce moment quelque chose d'analogue

(1) Nos lecteurs savent que d'autres hypothèses ont été faites à ce sujet. Celle qu'émet ici notre érudit et consciencieux collaborateur n'engage pas la revue. Il est bon d'ailleurs que diverses explications se produisent. On pourra les confronter, et conclure en meilleure connaissance de cause. (*Note de la rédaction.*)

à ce que fut la lutte de la civilisation romaine contre la barbarie germanique. Pendant plusieurs siècles les barbares s'infiltrèrent dans l'empire romain sans modifier l'aspect extérieur de ses institutions. Ils étaient les maîtres et ils avaient l'air de n'être que des subalternes. Un jour, sous la poussée d'une peuplade, tout s'écroula, et la barbarie, jusque-là masquée par le vernis romain, apparut. En Grèce, ce fut ce qu'on appelle l'invasion des Doriens qui, vers le XI^e siècle, amena ce résultat. Les Achéens, les Ioniens doivent donc être considérés comme des Hellènes phénicianisés.

La science sociale a reconnu en Grèce l'existence d'un troisième élément, à savoir des agriculteurs de petites vallées adonnés surtout aux cultures arborescentes. L'existence d'une race méditerranéenne, présentant d'un bout à l'autre de ses rivages un type anthropologique et social identique, me paraît certaine. Il est donc probable que les populations de ce type que nous avons déjà trouvées sur le littoral syrien se sont acheminées vers la Grèce par les rivages anatoliens, mais il est impossible de prouver par des arguments historiques qu'elles aient pris leur route le long des rivages septentrionaux plutôt que le long des rivages méridionaux, car l'histoire ne les connaît qu'après leur contact avec les Phéniciens et les Hellènes. On les a quelquefois appelés Pélasges. Cette dénomination ne saurait être maintenue. Les Pélasges étaient, pour les historiens grecs, les plus anciens habitants de la Grèce, mais les monuments qu'ils leur attribuaient étaient en réalité des constructions achéennes. S'il faut les reconnaître dans les *Poulasati* des documents égyptiens, c'est un clan qui fait partie de la même confédération que les Achéens et les Danaens. Du moment qu'on nous les représente comme s'installant à Dodone en Épire comme à Larissa en Thessalie, c'est donc qu'ils ne sont pas venus en Grèce en suivant la côte orientale. Lorsque Hérodote nous dit qu'ils ne donnaient pas de noms à leurs dieux, il semble que cette religion, si peu développée dans le sens mythologique, est plutôt l'œuvre d'un peuple de pasteurs que d'un peuple de cultivateurs urbains.

III

L'histoire de la Grèce pendant les temps qui précèdent le *viii^e* siècle est fort difficile à faire, car il n'existe pas un seul événement sur la date duquel les chronologistes ne varient d'une centaine d'années. Nous connaissons même fort mal l'état social du pays. Les poèmes d'Homère ne nous renseignent pas plus sur le milieu où se sont passés les événements qu'ils racontent que les chansons de gestes de notre *xii^e* siècle sur l'époque de Charlemagne. Ils nous font simplement connaître, avec quelques traits des mœurs anciennes qu'ils ont peut-être conservés, la physionomie du pays, telle qu'elle se présentait aux yeux d'un homme du *ix^e* siècle.

Une partie de cette histoire est cependant restée écrite sur le sol et M. Bérard l'y retrouve en étudiant la topologie, c'est-à-dire la configuration des lieux. Il a pu ainsi déterminer quelle était la population qui avait bâti certaines villes. Les ports les plus anciens de Cos, Céos, Cythère, Paros, Rhodes, Samos, Salamine, sont nécessairement d'origine phénicienne, puisqu'ils regardent le midi, tandis que les ports grecs sont orientés au nord-est. Tirynthe, dont la mer baignait autrefois les fortifications, est un véritable château féodal de bey albanais ou d'émir arabe, qui suppose un commerce maritime actif, un palais avec des magasins pour recevoir les récoltes et les dîmes. Mycènes est un repaire de bandits à la porte du défilé qui conduit du port de Nauplie au port de Corinthe et suppose que ce passage est fréquenté par les caravanes. Tirynthe, avec ses blocs irréguliers, dénote une civilisation plus grossière et peut-être plus ancienne que Mycènes avec ses blocs réguliers et polis.

Si, pour étudier l'histoire ancienne de la Grèce, nous nous adressons aux sources écrites, le caractère fabuleux ou légendaire de ces récits nous saute immédiatement aux yeux. Il est évidemment impossible de prendre pour fait historique tout ce qui nous y est raconté.

Quoique la plupart des personnages dont il est fait mention dans ces récits n'aient jamais existé, cependant leurs aventures sont le symbole de faits réels dont je crois entrevoir assez exactement les grandes directions. Il y a d'abord un grand mouvement que les chronographes byzantins font contemporain de l'apparition de Ninus en Assyrie, de l'établissement de Bèlos et de Casas à Antioche et qui porte vers le xxiii^e siècle ou vers le xxii^e Crètès en Crète, Ogygès en Attique et en Béotie, Égialée à Siccyone, Inachos à Argos.

Ce mouvement entraîne des populations certainement différentes des Hellènes. Ceux-ci placent le déluge sous Deucalion, ceux-là sous Ogygès ; il s'agit donc de deux populations distinctes, puisqu'elles rapportent le même événement à deux personnages différents, et que d'ailleurs les dates qu'elles lui assignent sont différentes. Cela tient à ce que chacune a placé le déluge avant le plus ancien événement dont ses annales faisaient mention.

Si l'on pouvait ajouter foi à la liste des rois de Siccyone que nous donnent les chronographes, ces premiers habitants de la Grèce auraient parlé une langue syro-arabe, comme l'indiquent des noms propres tels que Marathos et Marathonios, analogue à celle que parlaient les Hyksos conquérants de l'Égypte. Cette occupation des rivages grecs se rattacherait donc au grand mouvement de conquêtes dont j'ai parlé dans les articles précédents et qui, vers le xx^e siècle avant notre ère, bouleversa tellement la Mésopotamie et l'Égypte.

La légende de Cadmos est le symbole de l'établissement des Phéniciens dans la Méditerranée orientale. Le fait est certain, quoique revêtu de couleurs mythologiques.

La persécution qui, à la même époque (xvi^e siècle), force Danaos à quitter l'Égypte, est peut-être le symbole d'une émigration occasionnée par les mêmes causes que celles qui entraînent l'Exode des Hébreux. Si l'on place en 1500, avec M. de Moor, la date de ce dernier événement, on aurait là un remarquable synchronisme chronologique, mais la plupart des historiens placent ce fait dans le cours du xiv^e siècle.

Parmi les faits héroïques dont l'histoire légendaire de la Grèce est pleine, deux seulement me paraissent historiques, la guerre de Thèbes et la guerre de Troie. Les historiens, quand il s'agit de leur trouver une date, hésitent entre le xiii^e et le xii^e siècle. Ce sont des expéditions de pillage et de piraterie dirigées par des syndicats de chefs guerriers. L'état troublé dont elles sont la manifestation la plus éclatante, joint à un commencement d'éducation industrielle et commerciale chez les habitants de la Grèce, a pour résultat de rendre très difficile aux Phéniciens l'exploitation des marchés de la Méditerranée orientale. Ils se rejettent donc vers la Méditerranée occidentale. Certains Hellènes les accompagnent ou les rejoignent; d'autres s'installent dans les postes qu'ils viennent d'abandonner.

De ce grand remue-ménage de peuples qui comprend les éléments les plus divers, commerçants en quête de débouchés, clans guerriers désireux d'échapper aux conséquences d'une défaite et cherchant une nouvelle patrie, clans vainqueurs lancés à leur poursuite, quelques épisodes seulement ont survécu. A une date sur laquelle on n'est malheureusement pas d'accord, au xv^e siècle, disent les uns, au xiii^e, disent les autres, une grande expédition de conquêtes doublée d'une migration jette les *Poulasati* et leurs confédérés sur la Syrie, où ils détruisent l'empire des Khati, dont, un siècle auparavant, ils étaient les alliés contre Ramsès II, et se font battre en essayant d'envahir l'Égypte par l'est, comme au siècle précédent, quand ils avaient essayé de l'envahir par l'ouest. Fuyant devant les Doriens, qui s'emparent de toutes les parties fertiles de la Grèce et poussent jusque dans l'Anatolie, les Éoliens et les Ioniens passent en Asie : certains de leurs groupes ne comprennent que des célibataires, sans doute des jeunes gens, s'il faut tenir pour historique le récit de la conquête de Milet, où les nouveaux venus ont massacré tous les habitants mâles pour épouser leurs femmes. Les Phéniciens s'installent à Utique en Afrique et à Cadix en Espagne. Un groupe phénicien, les Phéaciens, s'installe à Cumes pour exploiter les richesses métalliques de

l'Italie septentrionale. Devant l'hostilité des indigènes, désignés tantôt sous le nom syro-arabe d'*Oïnotra*, tantôt sous le nom grec identique de *Cyelopes*, ils vont se mettre à l'abri dans l'île de Schérie ou d'Ischia, sur le mont Négrone, et leur marine acquiert dans le monde grec une grande réputation. Il est fort possible que, dès cette époque, ils aient appelé dans leur île, en un point voisin de leur établissement, peut-être pour y établir une fonderie, des colons ioniens de Chalcis, la grande ville métallurgique, fondée sans aucun doute par les Phéniciens de Thèbes.

Un chef troyen, quelque peu phénicien, Énée, après avoir parcouru différents rivages pour y chercher un établissement conforme à ses désirs, aborde dans le Latium et s'y fixe malgré l'hostilité des indigènes. De la Lydie, c'est-à-dire d'un canton voisin de la Troade, partent au xi^e ou au x^e siècle les Étrusques qui vont également se fixer en Italie. Pendant que ces gens s'établissent sur les côtes, les Ombriens apparaissent dans l'intérieur au xi^e siècle, et leur apparition, contemporaine de celle des Doriens, auxquels ils ressemblent, a sans doute les mêmes causes. Pline nous montre l'Italie occupée d'abord par les *Liburni* et les *Siculi*, c'est-à-dire par des peuples de même race que les habitants de la Libye et de la Sicile, arrivant donc probablement du midi en suivant le rivage de la mer. Ils sont expulsés par les Ombriens, c'est-à-dire par des peuples de l'intérieur. L'arrivée des Étrusques rend l'avantage à l'élément maritime; mais les Celtes, suivant les traces des Ombriens, font de nouveau prédominer l'élément continental. Virgile voit dans les *Sicani* les habitants de l'Italie centrale avant l'arrivée des Troyens, mais son commentateur Servius nous montre qu'ils sont distincts des Aborigènes, lorsqu'il nous raconte qu'après s'être un instant imposés à eux, ils ont fini par être chassés.

IV

La plupart des récits qui constituent ce que les Grecs croyaient être l'histoire primitive de leur pays ne sont que des fables mythologiques. Les dieux grecs ne sont pas des hommes divinisés, mais des personnifications des éléments, des représentations variées de l'idée divine. Leurs aventures sont généralement la description poétique de phénomènes naturels. Sans doute, le fait que les Grecs leur ont prêté la forme humaine nous renseigne sur les mœurs de leurs premiers adorateurs : elles sont celles qu'ils attribuent à leurs dieux. Il ne faut pas oublier cependant que certaines de ces fables ont été apportées en Grèce toutes constituées par les Phéniciens. Certains détails, ajoutés par les Grecs, certaines déformations ou transformations qui proviennent de leur cru, nous font connaître des mœurs grecques, des idées grecques. D'autres traits sont orientaux et ne nous font connaître que les mœurs ou les idées du milieu mésopotamien ou syrien, où le récit a pris corps pour la première fois. Le fait seul que ces récits n'ont jamais qu'une vérité symbolique, nous oblige à nous tenir perpétuellement sur nos gardes. Pris en eux-mêmes, ils sont considérés par les Grecs comme possibles. Cela ne veut pas dire que les événements qu'ils racontent aient été fréquents dans la vie grecque.

Zeus est le grand dieu des Grecs. Une partie de sa légende repose sur l'idée qu'il est le créateur de l'ordre dans le monde : ainsi doivent s'interpréter ses luttes contre son père Kronos et contre les Titans. Son rôle est analogue en cela à celui de Bel-Mardouk dans la mythologie mésopotamienne, de Ra dans la mythologie égyptienne. Au point de vue philologique, il est peut-être le correspondant du mésopotamien Ea. La forme Zèn, sous laquelle il entre parfois dans la composition des noms propres et que je retrouve dans le latin *Janus* ou *Dianus*, me paraît correspondre au mésopotamien *Anou*. Au point de vue social, il est le père des héros. Fils de Zeus veut dire simplement

fils de Dieu. Les mythologues, qui n'ont pas compris cette filiation symbolique, se sont donné beaucoup de mal pour expliquer par des historiettes scandaleuses comment un héros qui avait sur terre un père connu pouvait être en même temps le fils de Zeus.

Au point de vue cosmologique, Zeus est la personnification du ciel. Son nom, dans certaines langues indo-européennes, en sanscrit par exemple (Dyaus), veut dire le ciel. Comme Dieu du ciel, c'est lui qui lance la foudre. Certaines historiettes mythologiques prennent ainsi un sens très clair. Athéna sortant tout armée du front de Zeus ouvert par le marteau d'Héphaïstos, c'est la foudre sortant du nuage céleste au milieu des roulements du tonnerre que l'imagination grecque prend pour des coups de marteau. Poséïdon, Plouton, Aïdès, Aïdoneus, Hermès, Dionusos, Apollon, Hephæistos ne sont à l'origine que des épithètes de Zeus. Ils deviennent des dieux différents lorsqu'on les localise dans des éléments distincts. Apollon, dont le nom syro-arabe (*Abal*) veut dire le fils, symbolise le soleil fils du ciel. Aïdès, l'invisible, se cache naturellement dans les profondeurs du sous-sol; il est naturellement le dieu des trésors enfouis dans le sein de la terre, comme les mines, et on l'appelle Plouton, le riche. Il est naturellement le roi des morts ensevelis dans la terre et son nom d'Aïdoneus n'est autre que l'Adonis, personnification du dieu mort chez les Syriens. Héphaïstos, tombé du ciel et devenu boiteux, n'est autre que l'éclair qui tombe des cieux en zigzag. Poséïdon a beau être le dieu de la mer; le trident qu'il tient en main n'est que la déformation de la foudre que Zeus tient en main sous forme d'une arme à trois pointes. Le dieu de la mer conserve ainsi un vestige des attributs qu'il possédait lorsqu'il était à la fois dieu du ciel et des eaux. A Athènes, lorsqu'il frappe la terre de son trident et en fait sortir le cheval, il est bien évident qu'il n'agit pas comme dieu de la mer. Le créateur du cheval est peut-être le dieu des transporteurs par terre, identifié par eux avec le dieu de leurs confrères, les transporteurs par mer; c'est peut-être le dieu du ciel qui, frappant le nuage de sa foudre, en fait jaillir la pluie rapide

comme un coursier. A Argos, lorsqu'il dessèche les eaux du fleuve Inachos, il agit comme divinité solaire, après avoir peut-être, dans une forme plus ancienne, agi comme divinité maritime et absorbé dans son sein les eaux du fleuve.

La foudre, l'arme à trois pointes devenue un trident en passant des mains de Zeus aux mains de son frère Poséïdon, change encore une fois de forme tout en conservant ses trois pointes, aux mains de ses fils Dionusos et Hermès, en devenant le thyrsse entouré de deux branches de vigne ou le caducée autour duquel s'enroulent deux serpents.

Les déesses sont logées, elles aussi, chacune dans un élément. Héra, la Sura des Iraniens, est la déesse du ciel. Déméter, la Damkina des Chaldéens, est la déesse de la terre. Toutes deux sont les femmes de Zeus; Aphrodite est sa fille; elle est la déesse des eaux, filles du ciel, la déesse de la mer. Une autre fille, Artémis, l'Ardivi des Iraniens, est la déesse de la lune. Une autre fille, Athéna, est la déesse de l'aurore (en sanscrit *Ahana*). Comme telle, elle ouvre au soleil les portes du ciel dans la frise du Parthénon où elle tient par la bride les chevaux de Poséïdon. Pour les Indous, Arjuni, la brillante, est une épithète d'Ahana; pour les Grecs, la Gorgone brille sur la cuirasse d'Athéna. Elle est aussi la foudre, l'auxiliaire de son père; c'est elle qui met en déroute les géants, les puissances malfaisantes et barbares du chaos primordial.

Si elle jaillit tout armée du front de Zeus, c'est parce qu'elle est la foudre, c'est aussi parce qu'elle est *Tritogénéïa* et que les Grecs ont cessé de comprendre le sens primitif de ce mot. Il signifie fille de Triton, et ce nom divin se retrouve dans le Trita des Indous; chez les Grecs, Triton n'est plus qu'un personnage secondaire de la mythologie. C'est un vieillard, un chef, un ancêtre; il habite les eaux primordiales dont le monde est sorti, mais on prend le mot chef pour son synonyme tête, et voilà une nouvelle raison de croire qu'Athéna est née de la tête de Zeus.

Athéna joue ainsi près de son père le rôle guerrier que nous avons vu jouer en Égypte à Sokit près de Ra, en Mésopo-

tamie à Istar près d'Anou. Par un autre caractère. Athéna se rapproche de Sémiramis et nous invite à voir en elle l'image de ces femmes qui possèdent et défendent le foyer pendant que les maris courent au loin les aventures profitables. Poséidon lui a disputé la possession d'Athènes; mais les Athéniens ont préféré l'olivier, cadeau de la déesse, au cheval, cadeau du dieu. C'est dire très nettement que la ville appartient à la femme qui y dirige la culture et non au mari que l'on invite à aller exercer au dehors l'industrie des transports. Argos se donne de même à Héra et refuse d'accepter la souveraineté de Poséidon.

Voici donc à Argos Zeus maître du ciel, Héra déesse de la terre, Poséidon rejeté dans les flots. Hermès et Athéna agissent comme les instruments de leur père, pour favoriser les héros de la race, pour détruire les personnages malfaisants. Apollon et Artémis, fils et fille de Zeus comme Hermès et Athéna, représentent la divinité en tant qu'elle envoie aux hommes la maladie et la mort; ils en sont l'aspect hostile, tandis que les deux autres en sont l'aspect bienveillant. Puisque Zeus est le dieu du ciel, de la lumière et de la vie, sa femme Héra, qui partage avec lui l'empire du monde, sera la déesse de la terre, des ténèbres et de la mort: tous les périls auxquels le héros Héraclès sera exposé seront son œuvre.

Un exemple des complications dont s'embrouille un récit mythologique nous est fourni par la fable d'Argos (Argus). Celui-ci, le dieu qui voit tout, le ciel constellé d'étoiles, est le gardien d'Io, la déesse vache, fille d'Inachos, la déesse de la fécondité, de la pluie bienfaisante, que le ciel enferme dans ses nuages et qui vient désaltérer la terre comme le lait qui découle des mamelles de la vache désaltère l'homme. Dieu du ciel, gardien d'Io, Argos est identique à Zeus, époux d'Io et dieu du ciel. Mais Hermès porte le nom d'Argéiphontès, et, dans ce mot qui voulait dire à l'origine celui qui lance la lumière, le dieu de l'éclair, les Grecs ont vu le meurtrier d'Argos, l'éclair qui déchire le ciel et délivre la pluie captive.

Il y a chez les Grecs différentes sortes de héros. Il y en a de mythologiques, il y en a de légendaires, il y en a d'historiques,

de très modernes. Il en va d'eux un peu comme de nos saints dont ils jouent à peu près le rôle dans la mythologie grecque. Comme je l'ai dit, la guerre de Thèbes, la guerre de Troie sont probablement des faits historiques, mais les Grecs n'ont sans doute pas davantage passé dix ans devant Troie que Charlemagne n'a guerroyé pendant sept ans en Espagne, et les héros de ces guerres, s'ils ont vécu à la même époque, ne sont probablement pas plus rigoureusement contemporains que les héros des chansons de gestes. Les longues pérégrinations qui ont suivi la prise de Troie ne sont sans doute que l'écho altéré des entreprises hardies de colonisation et d'établissement au loin, devenues incompréhensibles pour des hommes dont les idées étaient nécessairement tout autres, l'état social de la Grèce s'étant complètement transformé dans l'intervalle.

Il n'y a là que des embellissements légendaires. Voici des faits qui paraissent complètement fabuleux.

Cadmos part à la recherche de sa sœur Europe ou Téléphassa, enlevée par Zeus qui a pris pour la circonstance la forme d'un taureau et va fonder Thèbes. Cadmos et Europe n'ont jamais existé : dans les langues syro-arabes, le nom du premier veut dire l'oriental, le nom de la seconde, la nuit (*Ereb*) ou l'étoile du soir (*Dilbat*). Il s'agit donc tout simplement à l'origine d'une épopée solaire où l'astre du jour, se levant à l'orient, paraît se diriger vers l'ouest à la poursuite de la nuit. Les Phéniciens de Thèbes, qui reconnaissaient pour leur divin fondateur le dieu Cadmos, se sont représenté ses voyages sous la forme de leurs propres pérégrinations à la recherche de l'Europe, le pays de l'Occident, le pays neuf. Une déesse à cheval sur un taureau, peut-être son attribut, femme d'autre part d'un dieu taureau, est jugée avoir été enlevée par un dieu métamorphosé taureau. A cette époque de piraterie intense, les enlèvements de jeunes filles n'étaient pas rares. La fable renferme donc au point de vue social un élément d'informations.

Héraclès n'est pas davantage un personnage réel. Ses origines le rattachent à la fois à Argos et à Thèbes, c'est-à-dire aux deux villes que nous sommes portés à considérer, d'après leurs lé-

gendes, comme les foyers de l'influence orientale. Sa légende est arrivée en Grèce en partie formée. Ce n'est pas en Europe, c'est en Asie que l'idée du tueur de lions a pris naissance, et la couffe d'or du soleil dans laquelle il navigue n'est autre que la couffe d'osier dont se servent les bateliers de l'Euphrate.

L'ensemble des douze travaux constitue une épopée zodiacale, d'origine chaldéenne. La marche annuelle du soleil y est représentée comme une lutte contre une série de monstres enchainés sur l'écliptique et terminée par un voyage au pays des ténèbres et de l'hiver.

On voit par là avec quelle prudence il faut interroger ces vieux récits.

(*A suivre.*)

CH. DE CALAN.



LA LUTTE CONTRE L'ALCOOLISME

DANS LES DIVERS PAYS (1)

III. — LA LUTTE DANS LES PAYS NON PARTICULARISTES.

Les voyageurs qui parcourent les vastes plaines du Thibet et de la Mongolie s'accordent à rendre hommage aux mœurs douces et hospitalières des peuples nomades qui, sans cesse, errent à travers les vastes steppes du plateau central asiatique, en poussant devant eux de nombreux troupeaux. Telles l'histoire nous dépeint les tribus pastorales d'Abraham et de Jacob, telles nous retrouvons aujourd'hui ces peuplades figées dans l'immobilité sociale.

Ce sont ces *sociétés simples* qui constituent pour l'étude des sociétés humaines une mine précieuse d'observations (2) : avec une rigueur expérimentale qui satisfait les esprits les plus difficiles, la science sociale démontre que la présence d'un élément unique, l'*herbe* — seule végétation possible dans ces régions — impose aux habitants *un mode unique de travail, l'art pastoral* ; et, de ce genre de travail découle fatalement, inéluctablement, *un mode d'existence spécial*, qui, lui-même, régit la *constitution de la famille et de la société* (3).

(1) Voir la livraison précédente.

(2) E. Demolins, les *Pasteurs* (*Science sociale*, t. I).

(3) E. Demolins, *Comment la route crée le type social*.

La steppe a donné naissance à la famille patriarcale et à la société communautaire, comme « l'alambic scandinave » a créé de toutes pièces la famille-souche et la société particulariste (1).

Considérée dans son type primitif et le plus pur — le type des steppes de la prairie — la famille patriarcale, avec son chef souverain et respecté, le patriarche à la fois père, juge et pontife, ne manque certes pas de grandeur. Nul doute qu'une semblable famille ne puisse lutter victorieusement contre un fléau comme l'alcoolisme. Les Finlandais, d'ailleurs, vont nous en fournir la preuve.

Malheureusement, la stabilité, la force de cette famille est indissolublement liée au genre de travail, à la nature du lieu. Qu'une circonstance se produise qui prive la communauté de l'herbe suffisante à la nourriture du troupeau, que le pasteur se voie obligé de demander à un travail quelconque le complément de sa subsistance, nous voyons aussitôt les liens de la communauté se relâcher, puis se dissoudre au fur et à mesure que les manifestations de la vie publique se font plus nombreuses, que les rouages sociaux se compliquent. Et quand « l'envahissement de la vie publique est couronné par la complète disparition de la communauté de famille, l'individu reste alors isolé en présence de l'État tout-puissant (2) ».

C'est alors qu'apparaît dans toute son évidence l'infériorité de cette formation sociale dans laquelle le particulier, dépourvu de toute initiative, habitué à vivre sur le fonds commun, en est réduit, lorsque la communauté familiale vient à lui manquer, à tout attendre de l'État-Providence.

Ces sociétés à formation communautaire d'État ne luttent pas avec plus de succès contre l'alcoolisme que contre les autres fléaux sociaux qui les viennent assaillir.

FINLANDE. — « A la sortie de la grande prairie (la steppe asiatique), les populations poussées dans la direction de l'oc-

(1) H. de Tourville, *Histoire de la formation particulariste*.

(2) E. Demolins, *Cours d'Exposition de la science sociale (Science sociale, t. XV)*.

évident rencontraient devant elles deux routes à travers la grande plaine ponto-boréale qu'occupe actuellement la Russie : la route du nord et celle du sud. Or, chacune de ces deux routes a marqué de son empreinte un groupe important de populations issues des prairies : la route du nord a donné naissance aux Finnois, celle du sud aux Slaves (1). »

Issus d'une même souche de pasteurs, Russes et Finnois, géographiquement séparés par le chaînon uralo-baltique, ont évolué différemment suivant le lieu qu'ils ont occupé. Le second est notoirement inférieur; « la pauvreté et l'éparpillement des ressources naturelles, se réduisant aux forêts d'essences du nord, à l'herbe de qualité médiocre et aux poissons assez abondants (2) », la conformation même de la région boréale ou uralo-baltique qui forme une véritable impasse, toutes ces conditions ont contribué à faire du Finnois un type inférieur, sans cesse refoulé vers le nord par l'élément slave, rendu plus puissant par les ressources plus abondantes du lieu.

Il est curieux cependant de constater que les Finnois ont lutté plus efficacement contre l'alcoolisme; et ce fait, en apparence paradoxal, la Science sociale nous en donne la raison — qui vient encore à l'appui de notre thèse — à savoir que les Finnois, en raison même de la pauvreté des ressources de leur pays, de la possibilité de se livrer, après défrichement, à une récolte qui se rapproche beaucoup de la simple récolte, ont pu conserver la communauté de famille presque aussi pure que parmi les populations pastorales de la grande steppe asiatique. Les Slaves, au contraire, en raison du développement plus rapide et plus complet de leur vie publique, ont vu la communauté familiale absorbée peu à peu par les pouvoirs publics; la stabilité du foyer patriarcal s'est trouvée ébranlée, puis détruite, et la communauté d'état s'est imposée alors — avec toutes ses conséquences si désastreuses — à bien d'autres points de vue encore que sous le rapport de l'alcoolisme.

(1) E. Demolins, *le Type Finnois* (Science sociale, t. XVI).

(2) E. Demolins, *Ibid.*

Si l'on songe d'ailleurs que les Finlandais sont au point de vue social, quoique non politique, sous l'influence dominante des Suédois, très nombreux chez eux, on ne s'étonnera nullement de voir un peuple, qui doit tout cependant à ses origines orientales, accorder à la femme une place aussi large dans la lutte contre le fléau alcoolique.

Bien que la prohibition existe déjà dans les campagnes, les villes s'en tiennent encore au système de Gothembourg. La principale entrave vient du gouvernement.

Aussi la population finlandaise emploie-t-elle tous les moyens en son pouvoir pour obtenir une législation qui la satisfasse.

Au printemps de 1898, 70.000 électeurs, hommes et femmes, appartenant à toutes les classes du pays, ont, dans une grève d'un nouveau genre, décidé de s'abstenir pour un an de toute boisson alcoolique.

Le but de la grève est d'obtenir la suppression radicale de la fabrication, de l'importation et de la vente de toute boisson enivrante (1). Si cette loi ne passe pas à la prochaine session du « Landtag », les Finlandais demandent au moins l'établissement de l'*option locale* dans tout le pays, avec le droit de vote sur cette question de la prohibition pour tous les adultes, hommes et femmes.

ALLEMAGNE. — Le *Recueil des Actes du VII^e Congrès*, si riche en documents de toutes sortes, ne contient que fort peu de renseignements sur la lutte entreprise en Allemagne contre l'alcoolisme.

Et pourtant, là comme ailleurs, le mal existe. Bien que la boisson nationale, celle qui est le plus communément consommée, soit la bière, dont le titre alcoolique est assez faible, le chiffre de la consommation annuelle en alcool pur est légèrement supérieur à celui de l'Angleterre; il faudrait, d'ailleurs, posséder une statistique détaillée de la consommation dans les différentes parties de ce vaste empire, toutes n'appartenant pas à la même formation.

(1) L. Frank, *La Femme contre l'alcool*.

La communauté règne en effet dans tout le midi de l'Allemagne, tandis que les campagnes du Hanovre sont le refuge du particularisme qui exerce aussi une grande influence sur les trois villes libres : Hambourg, Lubeck et Brême.

C'est à cette dernière ville qu'appartenait M^{lle} Otilie Hoffmann, déléguée au Congrès de Paris par la Fédération des Associations des femmes allemandes; le Congrès international contre l'abus des boissons spiritueuses s'y est également réuni (1).

Fondée seulement en 1894, cette Fédération, inspirée par le mouvement féminin anglo-saxon, compte à présent 105 associations avec 80.000 membres.

La question a été également étudiée dans l'armée et quelques dispositions ont été prises dans le but d'enrayer les progrès de l'alcoolisation parmi les soldats. L'interdiction de l'alcool y est remplacée par une sévérité impitoyable contre les ivrognes — surtout quand ils se donnent en spectacle. Ne vaudrait-il pas mieux s'adresser à la cause que de s'en prendre à l'effet?

Il est vrai qu'au dire du rapporteur, il y aurait bien des réserves à faire au sujet de la tempérance parmi les officiers!

En somme, l'initiative privée est beaucoup moins développée que dans les nations que nous avons passées en revue précédemment, et l'on constate une grande lenteur dans les résultats.

La lutte, hésitante, cherche à s'inspirer des exemples fournis par les pays particularistes; la diversité des formations sociales est une entrave sérieuse à son succès.

Nous allons la voir, en pénétrant en Russie, changer complètement de caractère.

RUSSIE. — « L'histoire de la Russie, dans les quarante dernières années du XIX^e siècle, est marquée par quelques grandes

(1) VII^e Congrès international : *Rapport de l'Œuvre pour la tempérance dans la Fédération des Associations des femmes allemandes.*

mesures inspirées du sentiment très élevé que les souverains ont eu de leurs devoirs à l'égard de leurs millions de sujets. Au nombre des mesures qui ont le plus tenu au cœur de l'empereur Alexandre III, et dont l'empereur Nicolas II a recueilli l'héritage, il faut placer la lutte contre le fléau de l'ivrognerie, contre l'abus des boissons alcooliques (1). »

La réforme, dont l'initiative revient à l'empereur Alexandre III, constitue ce qu'on appelle *le monopole* : nous l'étudierons tout à l'heure dans son fonctionnement et dans ses résultats. Mais j'ai tenu à citer les paroles mêmes du rapporteur au Congrès de Paris, car elles marquent bien le caractère du mouvement antialcoolique en Russie et le différencient nettement de celui que nous avons étudié jusqu'ici.

L'histoire de la lutte contre l'alcoolisme en Russie se confond, jusqu'à ces dernières années, avec l'étude du régime des boissons. Décrire ses phases successives, c'est énumérer les diverses mesures successivement prises par l'État (monopole, ferme, accise), dans le but d'enrayer la consommation des boissons alcooliques.

La campagne a été entreprise et menée par *le pouvoir central*, et, depuis le premier acte législatif se rapportant au commerce des spiritueux, promulgué par Boris Godounow, en 1598, jusqu'au monopole actuel établi en 1898, c'est toujours la main de l'État — et rien que la main de l'État — que nous voyons s'armer contre le fléau.

Quant à l'initiative privée, nulle jusque dans ces derniers temps, elle commence à peine à s'organiser, au dire même du Dr Karowin, représentant de la nation russe au VII^e Congrès :

« Il n'y a pas longtemps que ce fléau appelle l'attention des hautes classes de la société russe. Il n'y a pas longtemps qu'on commença la lutte; le 7 du mois de janvier 1898, a eu lieu, à Saint-Pétersbourg, la première réunion de la commission pour étudier la question de l'alcoolisme. »

(1) *Réforme de l'impôt des Boissons en Russie* (communication au VII^e Congrès).

Ce n'est pas à dire, cependant, que l'alcool n'exerce pas ses ravages parmi ce peuple « dont l'ivrognerie est le vice dominant ».

J'ai rapporté plus haut les paroles de Tolstoï. Voici ce que dit sur le même sujet le D^r Karowin : « Le gouvernement du district de Cheeson, dans une statistique sur les ménages paysans, nous montre que les dépenses affectées à l'eau-de-vie représentent 43.37 et 13 % des dépenses affectées aux autres comestibles, selon la fortune du sujet.

Plus le paysan est riche, plus il consomme d'eau-de-vie. Je puis affirmer, d'après mes propres expériences, que le plus petit ouvrier consomme pour 100 roubles d'eau-de-vie.

Finalement l'alcoolisme atteint beaucoup plus la bourgeoisie que le bas peuple...

« Chaque jour, 130 personnes sont arrêtées à Saint-Pétersbourg pour cause d'ivrognerie scandaleuse; ce qui fait annuellement 37.450 personnes (1). »

Plus le paysan est riche, plus il boit; voilà un paysan qui ressemble bien peu à notre paysan norvégien! différence qui s'explique facilement pour la Science sociale par la différence de formation sociale de ces deux peuples.

Je laisse la parole au D^r Karowin. Mieux que tout autre, il se chargera de nous expliquer — ou du moins de nous faire toucher du doigt sans la saisir lui-même — la cause qui s'oppose en Russie au succès de la campagne tempérante.

« La plupart des membres des sociétés de tempérance sont ouvriers de fabrique, artisans, petits marchands, domestiques; les personnes des hautes classes, à notre honte, y prennent part bien rarement : leur rôle n'est pas grand *et tout à fait passif*, surtout à Moscou, dans le centre scientifique et industriel. »

C'est pourtant à l'aide de ses classes éclairées que le gouvernement, en présence des ravages épouvantables du fléau, va tenter d'organiser la lutte.

Mais comment, en l'absence de tout patronage effectif, ces

(1) D^r Karowin, communication au VII^e Congrès.

classes se mettront-elles en rapport avec le peuple, avec celui des campagnes surtout?

Un intermédiaire paraît tout indiqué pour remplir ce rôle : c'est le curé campagnard qui, lui, est en communication directe et constante avec ses fidèles. Et de fait, les premières sociétés de tempérance fondées dans les villages, en 1889, furent des sociétés religieuses paroissiales. Il y avait là un beau rôle à jouer pour les représentants de la religion dans la propagation des idées de tempérance et la réforme des mœurs alcooliques.

« Malheureusement, bien peu de curés comprennent leur rôle à cet égard; n'étant pas abstinents eux-mêmes, leurs prédications restent sans action sur la masse des paysans. »

Dans les villes, même absence de patronage — quand les obstacles ne viennent pas de ceux-là même qui devraient se mettre à la tête du mouvement. « La première société de tempérance de Moscou fut fondée le 25 avril 1895 par de simples ouvriers de fabrique. Il faut regretter que le nombre des personnes de la haute classe ne soit pas plus grand dans la lutte contre le fléau populaire; *de pareilles circonstances empêchent évidemment la marche en avant.* »

Et plus loin :

« La femme intelligente russe ne prend nul souci de sauver ses sœurs et ses frères. Et cependant son activité serait récompensée 100 fois, *et personne ne peut remplacer la femme ni dans la famille, ni dans la société.* »

La femme russe est-elle donc elle-même adonnée à l'ivrognerie ou voit-elle d'un œil indifférent ce vice installé au foyer? Tout au contraire, le D^r Karowin nous la montre « l'ennemie la plus énergique (?) de l'intempérance du mari, non seulement à cause de sa sobriété personnelle, mais aussi pour des raisons économiques qu'il est facile de comprendre (1) ».

Voilà, fournie par M. Karowin, une preuve éclatante de ce que nous disions en parlant de la femme anglo-saxonne : à sa-

(1) D^r Karowin, *loc. cit.*

voir que son activité en face du fléau est bien un fruit du particularisme.

« En résumé, conclut M. Karowin, en constatant le peu de succès de la campagne antialcoolique dans son pays, il est difficile de compter qu'une réglementation officielle empêchera les malentendus entre les diverses catégories de membres réunis par leur seule bonne volonté. Notre population n'est pas assez civilisée pour sacrifier les intérêts personnels au principe général. »

Heureux, rectifie la Science sociale, heureux les peuples chez lesquels l'intérêt général est étroitement lié à tous les intérêts particuliers ou, mieux encore, n'est que le résultat de ces derniers !

Voilà, n'est-il pas vrai, une famille et une société qui constituent un terrain bien mal préparé pour recevoir le grain de tempérance qu'il plaira au souverain de lui confier ?

Le monopole qui fonctionne depuis le 1^{er} janvier 1898 dans 35 gouvernements de la Russie européenne et qui va prochainement être étendu à tout l'empire, a pour objet de substituer, à la consommation des boissons alcooliques par doses rares mais fortes, la consommation par doses plus petites. Elle a pour objet, en enlevant le commerce des spiritueux aux mains des particuliers, en restreignant le nombre des débits où l'alcool peut être consommé sur place aux seuls *trabters* (restaurants), d'empêcher l'excitation du peuple à l'ivrognerie, et, enfin, de ne laisser entrer dans la circulation que de l'alcool rectifié.

En même temps, afin de remplacer les *cabarets en tant que lieux de réunion*, les comités officiels de tempérance se sont occupés de fonder des maisons du peuple, des débits de thé, des salles de lecture ; ils ont organisé des fêtes populaires, des conférences instructives et antialcooliques.

Nous avons pu, à la dernière Exposition, nous rendre compte du fonctionnement de ces comités de tempérance, et constater leur caractère franchement officiel. Seules en sont pourvues les provinces où le monopole est introduit. Ils sont composés de fonctionnaires de l'État qui veillent à l'application des règles concernant la lutte contre l'ivrognerie. Chaque comité reçoit

de l'État une subvention annuelle d'au moins 50.000 roubles.

Au 1^{er} juillet 1898, les comités de tempérance possédaient : 1.713 débits de thé et restaurants populaires, 747 salles de concerts ou de conférences, 91 théâtres populaires.

En 1898, les comités ont organisé 4.658 conférences, 602 représentations théâtrales, 445 fêtes populaires à ciel ouvert, 488 concerts et soirées dansantes. En 1900, le budget prévu pour les subventions était de 7.500.000 roubles (1).

Quel est le résultat de ce formidable mouvement de tempérance?

Son application est de date trop récente pour qu'on puisse se prononcer actuellement sur sa portée. Il faut convenir, toutefois, que les premiers effets de la réforme ne sont guère encourageants.

Voici quelques documents qui nous sont fournis par le *Journal des Économistes*, d'après une correspondance de Pologne.

Le tableau suivant nous retrace ce qui se passe dans une petite ville du gouvernement de Vitebsk :

« Dans la rue où se trouve le bureau de l'État, une foule de buveurs et de longues files de chariots empêchent toute circulation. On y transporte les bouteilles par centaines et l'eau-de-vie y est ingurgitée sans l'aide de verres. Le père, la mère, les enfants, tout le monde boit la bouteille collée aux lèvres, et l'on boit bien plus qu'avant l'introduction du monopole, car l'eau-de-vie de l'État est bon marché, d'un goût agréable et non mélangée d'eau dont les cabaretiers d'autrefois n'étaient point avares...

«... A Kiew, la police est impuissante à réprimer les désordres qui se produisent depuis la fermeture des cabarets. Dans la rue principale, l'agitation est extraordinaire; une multitude de cochers s'arrêtent avec leurs équipages devant le bureau du monopole, achètent leurs bouteilles, remontent sur le siège, et les libations continuent dans la rue, dans les fiacres et dans

(1) *Les Comités officiels russes de tempérance (Vie scientifique, 12 mars 1900)*.

les équipages. Le consommateur se tient non loin du bureau, car le prix de la bouteille est remboursé (1). »

Nous sommes loin, comme on le voit, de la grève organisée contre l'alcool en Finlande et en Amérique!

C'est qu'il ne suffit pas, nous ne saurions trop le répéter, fût-on le monarque le plus absolu, de décréter la tempérance pour enrayer un fléau profondément ancré dans les mœurs comme l'est l'ivrognerie. Une telle réforme ne peut s'imposer qu'en s'appuyant sur la famille et sur l'action individuelle. Or, l'autorité du patriarche, souveraine encore dans les familles qui ont conservé dans toute leur pureté les caractères de la formation communautaire, est impuissante à triompher d'un mal qui ne menace pas la communauté aussi directement, aussi immédiatement que la famille-souche et la propriété particulariste. L'intérêt général et l'intérêt particulier, loin de se confondre, sont, dans la nation russe, bien loin l'un de l'autre. Ils s'ignorent.

Nous sommes à même, maintenant, de saisir la différence essentielle qui existe entre ces deux courants de tempérance dont l'un a pris naissance dans la famille particulariste, tandis que l'autre descend, pour ainsi dire, du souverain, du patriarche vers la communauté russe.

Chez les premiers peuples — l'exemple est surtout frappant en Norvège — le courant prend sa source au sein même de ces innombrables cellules que constituent les familles souches, et sa vigueur, sa vitesse initiale est d'autant plus énergique que la cellule — c'est-à-dire la famille — est douée de plus de vitalité. Vitesse qui s'accroît encore suivant une loi bien connue en physique, à mesure que le courant pénètre dans des canaux de moins en moins nombreux, pour arriver enfin, avec toute sa force, au canal unique des pouvoirs publics.

C'est, qu'on me permette cette comparaison empruntée à la physiologie, l'image du cours du sang quittant les vaisseaux

(1) *Réforme sociale*, 1^{er} mars 1898.

capillaires — où il circule lentement — pour se réunir dans une série de canaux (les veines) de moins en moins nombreux, formant par conséquent, au point de vue schématique, un canal dont la capacité totale va en diminuant de largeur pour aboutir à la veine cave et au cœur où le courant sanguin acquiert son maximum de force.

Tout autre est le mouvement de résistance à l'alcoolisme dans le peuple communautaire que nous venons d'étudier. Il part de l'organe central, le cœur — je veux dire les pouvoirs publics, l'État — et quelle que soit la force, l'énergie de son impulsion initiale, on conçoit qu'il devra forcément s'atténuer, se ralentir à mesure qu'il pénètre dans un système de canaux de plus en plus ramifiés et présentant schématiquement une plus grande surface. Arrivé au terme de sa course considérablement affaibli, il est facile de prévoir que ce courant ne pénétrera que difficilement dans une cellule — dans une famille — dans laquelle les échanges vitaux sont sans énergie.

C'est là une loi sociale qui domine toute l'histoire de la lutte antialcoolique chez les peuples qui, comme la Russie, reçoivent d'en haut des lois que l'opinion n'a pas réclamées.

SWISSE. — Pas plus que l'autocrate Russie, les vingt-cinq petites Républiques indépendantes qui composent la Confédération Helvétique ne semblent avoir tiré du monopole un avantage bien marqué au point de vue de la diminution de l'alcoolisme.

Ce système (monopole de l'épuration et de la vente), appelé « système suisse », avait pour but, dans l'esprit de ses promoteurs, « de provoquer une augmentation de prix des alcools de consommation afin d'enrayer celle-ci, d'améliorer la qualité par une rectification soignée, et enfin, d'aider à la lutte contre l'alcoolisme en lui consacrant le 1/10 des recettes des monopoles réparties entre tous les cantons, proportionnellement à leur population (1). »

(1) Triboulet et Mathieu, *loc. cit.*

Voici les grandes lignes du monopole suisse :

a) Le droit de fabriquer et d'importer les spiritueux dont la fabrication est soumise à la législation fédérale, appartient exclusivement à la Confédération ;

b) La distillation du vin, des fruits à noyaux ou à pépins et de leurs déchets, des racines de gentiane, des baies de genièvre et d'autres matières analogues, est exceptée des prescriptions fédérales concernant la fabrication et l'impôt ;

c) La Confédération est tenue de pourvoir à ce que les spiritueux destinés à être transformés en boissons soient suffisamment rectifiés ;

d) L'État n'exerce pas lui-même son droit de fabrication, mais il le concède à des particuliers, à des sociétés ;

e, f).

g) La Confédération livrera les spiritueux en quantité de 150 litres au moins contre paiement comptant. Le prix de vente ne doit être ni inférieur à 120 francs ni supérieur à 150 francs par hectolitre d'alcool pur. Les ventes sont au comptant.

h) L'exportation a droit à un certain dégrèvement. L'alcool destiné à des usages industriels sera dénaturé par les magasins de la Confédération et livré au prix de revient ;

i) Le colportage des spiritueux de tout genre, ainsi que leur débit et leur commerce en détail dans les distilleries et dans les établissements où ce débit ou cette vente en détail ne sont point en connexité naturelle avec la vente des autres articles de commerce, est interdit.

Reste réservé le commerce en détail de l'alcool dénaturé ;

j) Le 10 % des recettes du monopole est réparti entre les cantons proportionnellement à leur population, à condition de l'employer à la lutte contre l'alcoolisme.

Étrange spectacle, en vérité : un État marchand d'alcool qui affecte le 1/10 de ses bénéfices à lutter contre la passion qu'il alimente d'autre part !

N'y a-t-il pas là une contradiction choquante ?

« L'alcool que je fournis, dit le gouvernement suisse, est pur de tout mélange ; c'est une marchandise saine et franche

de toute substance nuisible à la santé : buvez-en donc sans crainte, apportez-nous votre argent; plus nous aurons de bénéfices, plus nous pourrons vous aider à subventionner des asiles destinés à soigner les victimes de l'alcoolisme. »

Les partisans du monopole n'ont pas manqué de faire ressortir que, depuis l'application de ce système, la consommation des spiritueux avait quelque peu fléchi dans la Confédération.

Mais en soumettant leurs chiffres à un examen scrupuleux, les adversaires — au nombre desquels nous citerons M. L.-L. Rochat, des plus compétents en la matière — ont prouvé qu'il y avait seulement *concomitance* entre la diminution de la consommation des spiritueux et l'application du monopole.

De plus, comme les « boissons fermentées ont repris en Suisse le terrain abandonné par les spiritueux », les statistiques nous montrent que la *consommation totale* en alcool à 100°, de toutes provenances, a augmenté depuis le monopole.

Nous partageons donc entièrement l'opinion de l'éminent Président de la Croix-Bleue quand il avance que *la rectification n'est qu'un leurre*. « Si, dit-il, l'Assemblée fédérale se prononça en faveur du monopole et obligea le Conseil fédéral à la suivre sur ce terrain, cela tient à l'état politique de la Suisse à ce moment-là, et au courant étatiste et centralisateur qui était en majorité (1). »

Il y a lieu, en effet, de s'étonner que le monopole, qui semble plutôt une arme forgée par la main d'un monarque autocrate, se soit implanté dans un état démocratique où le citoyen, jaloux de toutes ses libertés, aime, dans la famille comme dans la commune, à se montrer maître chez lui.

Il est à croire que, si le citoyen suisse avait, comme le paysan norvégien, une action directe, immédiate sur le fonctionnement de toutes les affaires de l'État, cette loi n'aurait jamais été inscrite dans la constitution. Mais, maître absolu de

(1) L. Rochat, *les Véritables Causes de la diminution de la consommation du spiritueux en Suisse*.

tous les intérêts communaux, dont il est seul et d'ailleurs excellent juge, le Suisse se voit obligé d'élire des représentants aux conseils cantonaux et au conseil fédéral, deux organismes supérieurs auxquels la constitution attribue le règlement de certains intérêts généraux.

Or, ces deux organismes supérieurs du gouvernement suisse ne fonctionnent pas bien, les membres qui les composent se trouvant être au-dessous de leur tâche. Le peuple suisse, en effet, manque d'aristocratie naturelle : son sol pauvre ne produisant ni dans la culture, ni dans l'industrie, ni même dans le commerce, de ces grands chefs d'entreprises, de ces grands patrons à qui le commandement des hommes et l'expérience des affaires confèrent les aptitudes nécessaires pour pouvoir assumer le poids des affaires publiques.

Il est vrai que cette faiblesse du gouvernement est moins nuisible qu'on ne pourrait le croire au premier abord à la marche des affaires.

A l'aide du referendum, ce puissant *veto* dont les Suisses n'hésitent jamais à se servir, toute loi qui n'a pas leur agrément se voit impitoyablement renvoyée à ses auteurs.

Il est donc permis d'espérer qu'établi par surprise — ou dans l'espoir qu'il donnerait d'heureux résultats — le monopole, bientôt jugé à ses fruits, sera condamné par le suffrage populaire et remplacé par des moyens plus efficaces.

Car ce ne sont pas les preuves d'énergie et d'initiative qui manquent chez ce vaillant petit peuple.

« Depuis que la revision constitutionnelle de 1885 leur en a donné le droit, la plupart des cantons ont fait des lois de plus en plus sévères sur les auberges et débits.

« De leur côté, les sociétés de tempérance ont pris une extension de plus en plus grande depuis une douzaine d'années, notamment la Société de la Croix-Bleue, qui comptait en 1885 124 sections locales avec 4.217 sociétaires dont 1.351 étaient d'anciens buveurs immodérés, et qui, en 1896, avait en Suisse 316 sections locales avec 11.834 sociétaires (1). »

(1) L. Rochat, *loc. cit.*

BELGIQUE. — La Belgique, qui malheureusement tient une des premières places parmi les pays consommant le plus d'alcool, ne cesse de déployer la plus grande énergie afin d'enrayer et de détruire le fléau qui la ravage.

« Depuis dix-huit mois, dans presque chaque ville, surgissent des sociétés de tempérance pour enfants et pour adultes; des conférenciers parcourent le pays d'un bout à l'autre, portant la bonne parole de délivrance; l'enseignement antialcoolique est devenu obligatoire dans les écoles primaires et moyennes...

« M. le ministre d'État Le Jeune vient de soumettre, au Sénat belge dont il fait partie, une proposition de loi pour la police de la vente et des débits des boissons alcooliques distillées; puis un autre projet de loi concernant la création par l'État d'asiles pour alcooliques. Pour des raisons dont nous nous abstenons de discuter la valeur, ce projet de loi, combattu au point de vue financier par M. le Ministre de la Justice, n'a pas été voté. Mais nous avons la satisfaction d'apprendre que ce projet de notre cher président, *repris par la Chambre des Communes d'Angleterre, vient d'y être admis*, à la grande joie de tous ceux qui sont d'avis que les asiles pour alcooliques sont un complément indispensable, une partie intégrante de la lutte que nous poursuivons (1). »

Ces paroles du D^r de Vacleroy, dans son rapport au VII^e Congrès, nous indiquent nettement le caractère de la lutte anti-alcoolique dans ce peuple actif et énergique : initiative privée qui se cherche et s'organise et dont les efforts inexpérimentés ne rencontrent ni auprès des pouvoirs publics, ni dans la constitution sociale, un appui suffisant.

Un projet de loi, présenté au Sénat belge, est adopté immédiatement... par la Chambre des Communes d'Angleterre : nouvel exemple de l'esprit pratique anglo-saxon.

Et cependant, plus que tout autre, ce peuple a besoin de secouer le joug de la passion alcoolique qui l'opprime !

(1.) M. de Vacleroy, *Discours au VII^e Congrès*.

Pour ses 6.500.000 habitants, la Belgique possède 195.000 cabarets où se consomment chaque année 75 millions de litres de genièvre qui coûtent à la nation belge 150 millions de francs (D^r Van Emelen).

Dès 1868 pourtant, M. Frère-Orban, alors ministre des finances, préconisait hautement l'enseignement antialcoolique dans les écoles.

Cette réforme, ni le gouvernement libéral de cette époque, ni les ministres qui suivirent ne purent la mettre à exécution : le mouvement venait d'en haut, il ne se progéa point.

Il fallut, pour qu'il réussit, qu'il reçût l'impulsion particulariste du délégué anglais au 1^{er} Congrès contre l'abus des boissons alcooliques, tenu à Anvers en 1881. La communication de M. Wabely sur les *Bands of Hope* sollicita heureusement l'initiative d'un inspecteur principal de l'enseignement primaire, M. Robyns, qui créa, dans son ressort, des sociétés similaires.

Cette fois, communiqué de bas en haut, le courant s'établit, et bientôt se généralisa, non toutefois avec la même rapidité que dans les sociétés particularistes. De nombreuses communes manifestèrent leur hostilité ; l'administration communale d'Hodimont (arrondissement de Verviers), sur le rapport conforme de l'instituteur en chef — dont je regrette de ne pas connaître le nom — déclara « qu'il était absurde de vouloir faire prendre des engagements à des enfants de onze ans, et que les promoteurs de cette mesure devraient être envoyés aux petites maisons (1) ».

Ne se croirait-on pas en France, avant la circulaire Rambaud ?

Un membre distingué de la Science sociale, M. L. Poinsard, a bien voulu me donner, sur la formation sociale actuelle de la Belgique, l'opinion suivante :

« Population industrielle très agglomérée et très mêlée : probablement groupe communautaire où le travail est conduit par des immigrés particularistes. »

(1) L. Frank, *loc. cit.*

Est-ce cette salubre influence particulariste qui fait sentir ses effets sur la diminution de la consommation alcoolique dans certains centres industriels?

On serait tenté de le croire en lisant les conclusions d'un travail que le député socialiste, Vandervelde, a présenté au VII^e Congrès sur *l'Alcoolisme et les conditions du travail en Belgique* :

« Il ne semble pas, dit-il en résumé, que l'alcoolisme soit en décroissance dans les campagnes. Bien plus, il est probable que l'extension de l'alcoolisme rural a pour effet de masquer, dans les statistiques officielles, la diminution considérable constatée dans certaines régions industrielles (1). »

Et, dans une autre partie de son intéressante communication, le même auteur ajoute cette remarque, que ne désavouerait pas un membre de la Science sociale : « Une des principales causes de décroissance de l'alcoolisme, en Belgique, est l'*émigration temporaire aux États-Unis*. Dans ces dernières années, le quart de la population a émigré. Pour faire le voyage, il fallut épargner, et pendant six mois, un an, plus de cabaret... En Amérique, on « économisait avec âpreté l'argent du retour. Certains même ne seraient jamais revenus sans l'aide de leurs parents qui se trouvaient également forcés d'épargner dans ce but : d'où l'absence de fréquentation des cabarets (2). *De plus, le contact des Yankees a beaucoup développé le sentiment de la dignité personnelle.* »

Il y a là une action latente qui échappe au député socialiste : l'influence occulte de l'exemple bienfaisant de l'initiative et de l'énergie anglo-saxonnes sur les émigrés. Rien mieux que cette lente infusion de sève particulariste n'est capable de faire lever dans la nation belge le grain de tempérance si abondamment semé depuis quelques années par de généreuses initiatives; mais l'œuvre d'affranchissement sera une œuvre de longue haleine,

(1) Vandervelde, *l'Alcoolisme en Belgique* (VII^e Congrès).

(2) Ces émigrés, qui économisent pour le retour, et dont les parents économisent pour les faire revenir, est-ce assez communautaire! Ils n'émigrent pas pour coloniser, pour « essaimer », mais pour gagner un petit pécule qu'ils ne trouvent pas chez eux et dont ils viennent ensuite jouir dans la communauté.

car, en Belgique comme en France, l'armée antialcoolique détient actuellement le tiers de l'influence politique.

C'est là un sérieux obstacle au succès de la lutte. Il en est d'autres encore. Indépendamment de l'action puissante exercée par le climat sur le développement de l'alcoolisme, l'habitude de boire est inscrite en Belgique — dans toutes les classes de la société — au programme des réjouissances obligatoires; c'est même un des devoirs de l'hospitalité. Comme le vin est soumis à des droits très élevés, c'est pour le bourgeois aisé une satisfaction d'amour-propre d'avoir une cave bien montée et d'en faire les honneurs à toute occasion : pas de visiteur à qui l'on n'offre un verre de Bourgogne. — Chez l'ouvrier, c'est le genièvre.

Une réaction puissante de la famille peut seule venir à bout de réformer de semblables mœurs : c'est le rôle de la femme.

Le jour où cette dernière sera bien instruite des dangers de l'alcool et des devoirs qui lui incombent de ce fait, la lutte entrera dans une voie féconde et le succès sera d'autant plus prompt que, mieux partagée que la France, la Belgique possède une aristocratie qui comprend la grandeur de la tâche, que sa représentation nationale est mieux assurée, et que les rouages administratifs y sont moins multipliés.

(La suite au prochain numéro.)

D^r OUDAILLE.



LES

PREMIERS SOUVERAINS DE LA GASCOGNE

(Suite) (1).

I

Dans nos précédents articles, nous avons essayé de décrire aussi exactement que possible le *lieu* où, depuis une très haute antiquité, la famille des premiers souverains Gascons avait réussi à maintenir sa domination. Nous avons essayé de montrer à quels genres de travaux cette famille devait avoir recours pour assurer ses moyens d'existence. Nous avons pu constater, entre autres choses, que nos gens avaient à leur disposition un immense territoire renfermant de nombreux gisements métallifères, et que l'exploitation de ces gisements leur avait procuré les moyens de constituer de grands domaines agricoles.

Il nous faut maintenant appliquer la méthode de la Science sociale à un ordre de faits qui peut paraître tout d'abord difficile à observer : nous voulons parler de l'organisation intime de la *Famille*. Les documents provenant de l'époque antique qui pourraient donner quelques indications sur la vie de famille des métallurges pyrénéens font complètement défaut. Nous sommes donc obligés de faire porter nos recherches sur les époques postérieures, et de démêler, parmi les caractères sociaux que nous constaterons, ceux qui, selon toutes probabilités, ont dû exister depuis les temps anciens. L'applica-

(1) Voir *Science sociale*, livraison de septembre 1903.

tion de la méthode d'observation est ici extrêmement délicate.

Parmi ces époques, nous avons considéré le xviii^e siècle. De nombreux écrits se rapportant à ce temps encore rapproché de nous ont été conservés, et nous avons aussi considéré le moyen âge dont les chartes et les divers documents publiés par les historiens permettent d'apercevoir avec assez de netteté certains traits de l'organisation familiale chez les seigneurs gascons. Avec ces données, nous allons essayer de reconstituer le type social des chefs de la période antique.

Nous allons donc faire une application nouvelle du procédé d'analogie. On trouvera peut-être que nous nous engageons ainsi dans une entreprise bien risquée. Tel caractère social constaté à une époque du moyen âge ne pourra pas être, par cela seul, considéré comme ayant existé avant l'arrivée des Romains. Dans l'intervalle, les conditions du travail ont dû notablement changer.

Nous reconnaissons la portée de l'objection, mais cependant nous croyons devoir quand même persister dans notre tentative. Les causes modificatrices du travail, nous croyons pouvoir les connaître d'une façon suffisante, grâce aux données de l'histoire et à différents faits sociaux déjà mis en lumière par la Science sociale.

Un exemple caractéristique fera comprendre cette difficulté et la manière dont nous allons essayer de la résoudre.

A partir de la fin du ix^e siècle, l'immense domaine des ducs de Gascogne ne cessa de se morceler par suite de la création de seigneuries indépendantes au profit des fils, l'aîné gardant le titre de duc. Un tel fait ne s'était pas produit aux époques précédentes, puisque les chefs pyrénéens se considéraient comme les maîtres de l'ensemble du pays. Comme dans d'autres régions, cette pratique fut adoptée par imitation de ce qui se passait dans la France du Nord, alors que la féodalité se constituait. Nous allons voir dans un instant que rien de pareil ne pouvait se produire pendant le période antique, et que le morcellement féodal fut rendu possible par suite de certaines modifications dans les conditions économiques du pays.

La Science sociale a eu bien des fois l'occasion de constater que le genre de travail avait sur la constitution de la famille une influence prépondérante. Nous avons naturellement été amenés à penser qu'il en a été de même chez les anciens Aquitains.

Dans la famille que nous étudions, le genre de travail dominant et caractéristique, c'est l'exploitation d'une vaste zone de gisements métallifères. Grâce aux revenus et aux moyens d'action procurés par cette industrie, la création des grands domaines agricoles, et surtout des riches vignobles, fut possible. Il nous faut donc rechercher quelles furent les conséquences de cette métallurgie au point de vue qui nous occupe. Nous allons pour cela nous reporter au xviii^e siècle. Certaines communications obligeantes se rapportant à cette époque, nous ont fourni sur ce sujet des indications précieuses. Nous avons pu constater que certaines familles nobles qui avaient des forges dans leurs domaines avaient une tendance à rester dans l'indivision. Si l'établissement industriel n'était pas affermé, il était dirigé par un membre de la famille particulièrement capable (1) qui était activement secondé dans l'exploitation par des collatéraux, même par les dames, à condition toutefois que ces collatéraux ne fussent par retenus ailleurs par d'autres occupations.

Ce serait peut-être l'occasion de faire remarquer un effet intéressant de l'industrie métallurgique. Lorsqu'une exploitation de ce genre est lucrative, les gens qui prennent part à la direction et en perçoivent les bénéfices, ne demandent pas mieux que de rester associés. Si même une période de crise survient, on garde facilement l'espoir d'un relèvement, soit par la découverte de nouveaux gisements avantageusement exploitables, soit par une amélioration de la situation économique générale devant entraîner une demande considérable de métal. Dans le commerce il arrive souvent que des gens jusque-là associés prennent le parti de se séparer et de faire comptoir à part. Un associé peut avoir des raisons d'utiliser pour lui seul ses propres capacités. Le capital engagé dans le commerce est surtout un

(1) Quelquefois c'était un ancien officier d'artillerie.

capital en espèces, facile à partager. La métallurgie, au contraire, semble tendre à grouper les gens avec leurs capitaux et leurs intelligences.

Nous voyons aujourd'hui un exemple de cette tendance avec les *Trusts* et les Comptoirs. Les capitaux engagés dans la métallurgie sont considérables et ils prennent les formes les plus diverses. C'est un phénomène qui se produit de nos jours avec une puissante intensité, mais qui se réalisait dans une certaine mesure aux époques anciennes. Il fallait occuper un vaste territoire, en assurer la défense, grouper un nombreux personnel ouvrier, le faire subsister, etc.

Les frais généraux d'exploitation pour une industrie en grand sont à proportion moins élevés que ceux que nécessite une industrie réduite. C'est là un fait bien connu des industriels.

Il y a mieux encore dans le cas qui nous occupe. Pour notre famille de métallurges pyrénéens, ces causes conservatrices de l'indivision se trouvaient renforcées par les conditions spéciales du lieu.

Si, parmi nos gens ainsi groupés en communautés, une scission s'était produite, le parti qui aurait réussi à se maintenir sur les montagnes n'aurait pas tardé à redevenir le maître du bas pays. Bien mieux, le groupe qui aurait gardé la vallée d'Aure aurait pu couper à ses concurrents la route de Toulouse, et c'était la seule voie commode pour gagner les régions civilisées de la Méditerranée où se trouvaient les meilleurs clients. L'indivision était donc le résultat des conditions du travail renforcées par les conditions du lieu.

Des exemples d'indivision très curieux se retrouvent dans l'histoire des familles qui descendaient de nos métallurges. Nous avons pu voir notamment le titre de duc de Gascogne porté simultanément par deux frères.

Tout ce que nous disons doit paraître au moins quelque peu vraisemblable. Et cependant le lecteur ne va pas manquer de nous faire une objection qui se présente naturellement à l'esprit.

Tous ces gens qui, de génération en génération, devaient aller sans cesse en se multipliant, ne sont cependant pas restés groupés

entre eux pendant douze ou quinze siècles; il a dû se produire une certaine émigration?

Nous répondrons qu'il y a bien eu une émigration, mais d'un caractère spécial. De telles gens n'émigrent que s'ils ont la ferme espérance de trouver ailleurs des ressources équivalentes à celles dont ils auraient joui s'ils étaient restés dans leur famille.

L'histoire nous montre des Aquitains guerroyant dans les armées romaines en Espagne. Si, parmi ces guerriers, se trouvaient des gens de la classe supérieure, ils devaient probablement chercher dans ces guerres l'occasion d'acquérir de vastes domaines dans les contrées riches de la Péninsule.

Au temps de la domination romaine, on voit des Aquitains occuper de hautes fonctions dans l'Empire.

Il y eut cependant un genre d'émigration assez curieux sur lequel nous croyons devoir insister. Il s'agit d'une émigration locale où on retrouve un effet de la culture de la vigne déjà signalé par la Science sociale.

Des vestiges de villas gallo-romaines ont été retrouvés dans diverses parties de la Gascogne, mais plus spécialement autour des anciens *oppida* et le long de la vieille route stratégique connue sous le nom de Ténarèse. Ces vestiges accusent un grand luxe et donnent à croire que les possesseurs de ces villas devaient tirer des revenus considérables de cultures riches, principalement de la vigne.

Nous croyons pouvoir donner de ce fait une explication qui nous paraît au moins très vraisemblable. Des ménages, issus de la famille des métallurges pyrénéens, constituaient, avec les ressources fournies par l'industrie familiale, des domaines avec des vignobles. Ils trouvaient dans la culture facile, riche et attrayante de la vigne, les moyens de se procurer des revenus équivalents à ceux qu'ils auraient conservés s'ils avaient continué à participer à l'exploitation du minerai. Peu à peu les liens qu'ils conservaient vis-à-vis de leurs parents demeurés possesseurs de la montagne arrivaient à se relâcher. Ils se trouvaient ainsi occuper la situation de moyens propriétaires fonciers en pays riches. C'est bien là une des causes qui ont amené la colonisation de

l'Aquitaine sous l'Empire romain. Très probablement, un même phénomène d'émigration a dû se produire du côté de l'Espagne.

Au moyen âge, la Gascogne fut divisée en seigneuries par imitation du morcellement féodal. Les causes qui, dans l'antiquité, avaient produit l'indivision, avaient perdu beaucoup de leur efficacité. La direction des débouchés du minerai n'était plus unique. Des régions nouvellement arrivées à un assez grand développement économique, comme l'Angleterre, devaient faire une demande considérable de métaux. Des industries locales s'étaient créées (1). Il est aussi à croire que beaucoup de gisements, surtout de métaux précieux, dont l'exploitation avait autrefois été avantageuse, devaient être épuisés. Le sol de la Gascogne avait été mis en valeur par les possesseurs de villas gallo-romaines. Être propriétaire d'une grande étendue de terre où l'on pouvait faire de riches cultures était alors chose enviable, tandis que la possession de la montagne perdait de plus en plus d'importance au fur et à mesure de l'exploitation des filons avantageux.

Pendant très longtemps durant le moyen âge et une partie de l'époque moderne, alors que la Gascogne des vallées était partagée entre de très nombreuses seigneuries, d'immenses étendues de terrain, dans la Lande et dans la Montagne, étaient possédées par une même famille (Domaine des sires d'Albret, des captaux de Bueh, des comtes de Bigorre et de Béarn). Nous aurons plus tard à examiner les effets de cette situation territoriale au point de vue du caractère que prit alors l'émigration. Nous verrons là une des causes de la physionomie originale et caractéristique des Cadets de Gascogne.

II

La famille des anciens souverains gascons était une famille patriarcale. C'étaient les anciens qui avaient l'autorité. L'industrie métallurgique a toujours été pour celui qui la dirige

(1) Ce serait le lieu de mentionner les fameuses épées de Bordeaux.

une affaire d'expérience et de réflexion. Il en était certainement de même de la direction des domaines agricoles et des divers procédés auxquels les métallurges avaient recours pour assurer leur prestige sur les populations au milieu desquelles ils s'installaient.

Les familles des seigneurs gascons et les familles des ducs de Gascogne étaient des familles du type patriarcal.

Dans ces familles, les femmes paraissent avoir été des collaboratrices de leurs maris et de leurs frères. Elles prenaient part à la direction des travaux industriels et agricoles. Nous sommes portés à en conclure que, dans l'antiquité, les femmes de la famille maîtresse de l'Aquitaine devaient jouer un rôle semblable à beaucoup d'égarde. Et notre manière de voir reçoit une sorte de justification, si nous montrons qu'elle s'accorde avec l'hypothèse qui nous a paru la plus vraisemblable au sujet des origines de la race.

La famille des souverains gascons aurait été, croyons-nous, avant son installation définitive, une famille de chefs caravaniers métallurges qui se serait détachée de quelque ensemble de confréries caravanières rayonnant sur l'Europe méridionale. Elle aurait trouvé au port de Narbonne un débouché pour les produits qu'elle colportait (1). Elle aurait pris le parti de s'installer dans la partie des Pyrénées où conduisent les vallées de la Garonne et de son affluent la Neste. Devenue sédentaire, cette famille aurait dominé toute la Gascogne.

Dans les familles de caravaniers, les femmes sont chargées de la direction et de la garde des ateliers sédentaires, tandis que les hommes vont au loin escorter les convois et placer les marchandises, les femmes des chefs se trouvent être des reines d'amazones, et on sait que les auteurs anciens ont signalé des peuples à amazones dans la vallée du Danube qui fut la grande voie des migrations orientales vers la Gaule.

Quand une famille de chefs caravaniers, abandonnant les

(1) D'après certains textes cités par M. Cons dans sa thèse *de Atace*, l'existence de Narbonne aurait été connue des premiers rois juifs. Cette ville aurait donc été à l'origine un entrepôt phénicien.

longs parcours, s'installe dans une région riche en minerais, à proximité d'un port de commerce, la femme ne se croit pas pour cela obligée de renoncer à tout rôle actif. La communauté, qui ne demande qu'à acquérir toujours de nouvelles richesses, a besoin de la collaboration de tous ses membres. Les femmes ne deviennent pas oisives comme elles le sont dans certaines sociétés purement guerrières (1).

L'autorité patriarcale se maintient, mais les jeunes ne prêtent pas moins, eux aussi, un concours actif à l'œuvre commune. Des hommes jeunes et vigoureux étaient indispensables quand il fallait prendre les armes pour défendre le domaine familial avec ses trésors, pour châtier des rebelles ou pour conquérir un nouveau territoire. Même tout jeunes, les enfants étaient considérés comme destinés à être étroitement associés à l'œuvre de leurs parents. Ils étaient même considérés comme copropriétaires du patrimoine commun. Dans son *Histoire du Béarn*, Marca nous cite fréquemment des donations au profit d'églises, d'hôpitaux et d'abbayes, consenties par le seigneur, sa femme et ses fils.

L'éducation devait donc comporter un apprentissage en vue du rôle auquel étaient destinés les enfants lorsqu'ils auraient atteint l'âge adulte. On devait encourager chez eux le goût des exercices physiques, même violents. L'enfance d'Henri IV au château de Pau pourrait peut-être donner une idée de l'éducation des enfants chez les Aquitains de la classe supérieure.

Nous avons vu les ducs de Gascogne constituer des étendues de territoire en comtés au profit de leurs fils, et nous avons vu ceux-ci créer pour leurs enfants des vicomtés. Des fiefs institués de cette manière constituaient les dots des filles. On formait une dot avec une terre et une somme d'argent, parfois même avec une somme d'argent que le mari garantissait au moyen d'une hypothèque dotale sur ses propres biens. Le titre de duc ou de comte revenait au fils aîné ou à la fille aînée, s'il n'y avait que des filles, et cet aîné était largement avantagé

(1) Peut-être pourrait-on expliquer par l'amazone antique le type d'Éléonore d'Aquitaine.

pour pouvoir remplir les obligations diverses exigées par sa situation. Les cadets avaient toujours droit à une légitime (1). C'était là un régime successoral résultant de l'adoption du droit romain avec la coutume féodale du droit d'ainesse. Le droit romain avait été adopté par la classe supérieure gasconne lorsque la mise en valeur du sol eut mis la richesse immobilière sur le même pied que la richesse mobilière. Adopter le régime successoral du partage égal devenait alors possible.

Avant la domination romaine, lorsque le sol n'avait été que très faiblement mis en valeur, il n'en était plus de même. Le sol était considéré comme propriété commune de toute la famille. Si donc des filles se mariaient au dehors, les dots devaient être constituées en biens mobiliers, et très vraisemblablement en argent. Chez les peuples pasteurs, les dots étaient constituées avec du bétail. Il s'agit ici d'une famille industrielle où la richesse qui compte le plus est la richesse métallique. On devait aussi donner de l'argent aux fils qui allaient créer des domaines agricoles ou courir les aventures de la guerre.

Nous pouvons maintenant comprendre l'évolution sociale qui a conduit nos gens à adopter le droit romain. C'est là un fait qui a son importance ; on considère la France du Midi comme ayant conservé dans ses coutumes, beaucoup plus fortement que la France du Nord, l'influence des institutions romaines. Nous venons de voir, en Gascogne, la classe supérieure adopter le droit romain successoral. Nous verrons plus tard la classe bourgeoise faire de même. Nous aurons aussi l'occasion de constater des manifestations de cette influence romaine à d'autres points de vue, et spécialement dans la conception de la vie publique.

Au point de vue du mode d'existence, le fait caractéristique chez de telles gens, c'est l'habitude de la vie fastueuse. L'existence des nombreux objets de grand luxe que, de nos jours, on retrouve souvent en pleine campagne autour des premiers centres de civilisation, suffirait à en témoigner (2).

(1) Il arrivait que, pour rester dans l'indivision, les cadets vendaient leur légitime à l'ainé.

(2) On a retrouvé certains bijoux de fabrication étrusque.

Des érudits ont été fort étonnés de constater la présence de nombreux orfèvres dans les villes gasconnes du moyen âge. Ce goût pour la vie brillante et luxueuse sera un des traits caractéristiques de l'émigration des cadets de Gascogne. Des cadets de familles réduites à une situation amoindrie par suite du morcellement du sol et des guerres fréquentes, chercheront avec ardeur à s'enrichir, soit dans les aventures, soit par des emplois lucratifs, soit par des mariages.

Au sujet des phases de l'existence, nous rappellerons l'existence de sépultures mégalithiques à inhumation sur les bords de la Ténarèse et autour du plateau de Lannemezan. L'installation de notre famille serait donc antérieure à l'introduction du rite de l'incinération.

III

La famille des chefs pyrénéens était en réalité la maîtresse absolue de l'Aquitaine. A elle seule, dans les périodes d'indépendance, elle constitua l'État. Sous son autorité, les peuples de l'Aquitaine formaient une confédération. Lors de la conquête, les Romains exigèrent des otages de tous ces peuples. La plupart en envoyèrent; les autres, c'est-à-dire les plus éloignés, probablement ceux qui habitaient dans les hautes vallées pyrénéennes, négligèrent de le faire, et les Romains se tinrent pour satisfaits (1).

La famille souveraine n'avait pas trouvé d'éléments capables d'exercer une influence contraire à la sienne. Nous avons déjà vu que la constitution d'un clan rival au sein de la famille elle-même était impossible.

Le régime politique de l'Aquitaine indépendante nous semble donc avoir été une autorité absolue exercée par la famille des métallurges pyrénéens. Cette autorité avait pour limite les droits reconnus aux tribus de pasteurs ibères. Ce

(1) Voir César, *De Bello gallico*.

n'était ni une monarchie absolue avec un seul chef, ni une république aristocratique. Voilà, croyons-nous, une conséquence remarquable de l'extraction des métaux. Au moyen âge, avec le duc de Gascogne, le pouvoir devint monarchique (1). Avec le morcellement féodal apparut le régime du clan. On vit souvent des partis rivaux se former parmi les seigneurs gascons. La politique de clan fut pratiquée sur une grande échelle par la bourgeoisie des villes. Bordeaux, Bayonne, Dax, Condom étaient divisées en factions qui se disputaient l'autorité municipale. Les seigneurs féodaux étaient surtout des propriétaires, et les bourgeois des commerçants ou de petits industriels doublés souvent de petits propriétaires.

César dit, en parlant d'Adcanthuan et Adiatuanus, chefs des Sotiates : « *qui summum imperium tenebat* ». On a beaucoup disserté sur ce membre de phrase, et on a cru voir dans Adcanthuan un dictateur d'occasion. Nous pensons que la famille des métallurges devait charger de la direction des opérations de défense celui de ses membres qui paraissait le plus apte à cette tâche. Si on considérait ce personnage comme chef des Sotiates, c'est qu'il devait avoir surtout la charge de défendre l'*oppidum* de Sos, lequel se trouvait être la clef de l'Aquitaine à cause de sa position sur la Ténarèse non loin de la Garonne (2).

Après la prise de Sos, les Romains eurent à combattre en Aquitaine une armée de cinquante mille hommes. Ce chiffre donne une idée de la puissance des chefs pyrénéens.

Avant le XI^e siècle, lorsque des seigneurs faisaient à l'Église des donations de terre, les membres de la famille considéraient ces terres comme faisant quand même partie du patrimoine commun. A la mort du donateur, ses héritiers croyaient être dans leur droit en revendiquant l'immeuble donné. Saint Austinde, archevêque d'Auch, consacra beaucoup d'efforts à faire

(1) Certains plaids au moyen âge pourraient donner une idée des assemblées de famille de l'époque antique. Un de ces plaids, au XI^e siècle, se réunit dans la montagne, en plein pays basque.

(2) Dans le *Banquet des Sophistes*, Nicolas de Damas parle d'Adcanthuan, chef des Sotiates, et de ses Soldurii.

cesser cette pratique (1). Ces gens-là se croyaient donc possesseurs de l'ensemble du sol, et ne reconnaissaient pas à l'autorité sacerdotale le droit de la posséder malgré eux.

Il y a là, croyons-nous, un vestige du temps où les chefs politiques étaient en même temps chefs religieux.

Lorsque le métallurge était nomade, il reconnaissait nécessairement l'autorité des collèges de prêtres, car il ne pouvait se passer de leur secours. Il avait besoin de leurs lumières pour se guider dans ses longs itinéraires, recueillir toutes sortes d'informations sur les pays lointains, etc. Lorsque le métallurge devint sédentaire, l'autorité sacerdotale perdit une grande partie de ce qui constituait son prestige, et le chef politique en arriva à se considérer comme chef religieux.

Nous venons de voir comment l'organisation de la famille et de l'autorité publique chez les premiers souverains de la Gascogne nous semble devoir dériver directement des conditions du lieu et du travail. Il serait intéressant de rechercher les conséquences de cet état de choses dans les diverses périodes de l'histoire de ce pays. C'est ce que nous comptons faire à propos de certains faits particulièrement curieux.

Nous croyons cependant qu'il serait bon d'essayer de faire auparavant un peu plus de lumière sur les causes qui ont amené en Gascogne le développement de la vie urbaine que nous avons signalé. Ce sera l'objet d'un prochain article.

(A suivre.)

J. GARAS.

(1) Voir l'ouvrage de M. l'abbé Breuils : *Histoire de saint Austinde*.

LE MOUVEMENT SOCIAL

I. — A PROPOS DE L'UNITÉ MORALE DU PAYS

Nous recevons la lettre suivante :

« Monsieur,

« Voulez-vous me permettre de vous exposer quelques observations au sujet de la question de l' « unité morale ». Si ces réflexions n'arrivent pas à éclaircir le problème au point de vue de la Science sociale, elles peuvent contribuer à le résoudre pour quelques esprits, et c'est ce qui me détermine à vous les adresser.

« Si l'unité morale n'était autre chose que « l'unanimité des opinions », il est bien évident qu'elle constituerait une chimère : elle n'a jamais eu lieu dans aucune société humaine, et ne peut jamais se produire, par suite de la nature personnelle de l'esprit humain. Toute tentative pour la produire serait donc vaine, et les critiques que motiverait avec juste raison un projet de monopole de l'enseignement au profit de l'État s'appliqueraient aussi exactement à l'assistance avec laquelle l'Église poursuit le maintien de son influence sur l'éducation de la jeunesse : comme vous le remarquez en effet, des croyants sont sortis de l'Université, et des libres-penseurs ont été élevés chez les jésuites.

« Et cependant, malgré ce résultat, l'accaparement de la formation de la jeunesse du pays n'en reste pas moins, d'une part comme de l'autre, l'objet des visées les plus ardentes. C'est donc qu'il y a autre chose en réalité qu'une chimère dans la cause de tant d'efforts. La loyauté scientifique fait un devoir à celui qui discute les opinions d'autrui de ne pas prêter à son contradicteur des idées enfantines, mais de chercher à se placer à son point de vue.

« Pour nous en rendre compte, nous devons envisager la question sous un rapport plus général que le rapport confessionnel. Sans doute la question de religion entre pour beaucoup dans ce qui divise notre société : elle est même à tel point caractéristique de cette di-

vision, que l'on peut, d'une façon générale, classer l'un des partis sous l'étiquette de « catholique (1) ».

« Mais nous allons voir que ce caractère distinctif est moins profond qu'il ne semble, et j'en trouve immédiatement une preuve dans les scrupules qui m'empêchent de donner à l'autre parti l'étiquette de « libre-penseur ».

« Je ne veux ni ne puis analyser ici toutes les questions qui divisent les deux partis. L'objet de ces lignes est seulement de constater que si les « catholiques » adoptent généralement une manière de voir identique sur une foule de questions, cette attitude, qui sépare leur « bloc » de celui de l'autre parti, tient à une cause plus générale que leurs opinions religieuses. Personne ne soutiendra sérieusement dans cette Revue que l'attitude prise par eux de nos jours en matière politique, économique, scientifique, etc., leur était imposée par leur doctrine religieuse, et qu'ils n'auraient pu en prendre une autre sous peine de faillir à leur conscience religieuse; la preuve en est que nous connaissons tous d'excellents catholiques qui se séparent du parti de ce nom sur nombre de ces questions, et parfois sur toutes les questions autres que la question confessionnelle, et qui n'entendent nullement être compris dans ce groupe. Inversement, les individus qui se séparent du parti catholique en matière politique, scientifique, etc., ne sont pas seulement les libres-penseurs (parmi les principales notabilités du parti catholique, ne trouve-t-on pas plus d'un libre-penseur?) : on doit ranger parmi eux la plupart des protestants et quelques catholiques indiscutables.

« La cause qui divise notre société en deux groupes est donc plus générale que la question religieuse et, en elle-même, elle est indépendante de celle-ci. Il faut la chercher dans ce qu'on appelle la *mentalité*, dans la formation des esprits, dans la tendance à envisager non pas un seul point, mais tous les points sous un angle donné. Nous n'avons pas à rechercher ici pourquoi les catholiques sont naturellement enclins à juger de telle ou telle façon que l'on sait les divers problèmes qui se sont posés devant eux et à prendre telle position que l'on peut prédire presque à coup sûr dans ceux qui surgiront dans la suite; pourquoi ceux qui n'appartiennent pas à leur parti sont au contraire imbus de l'esprit scientifique au point qu'ils n'en savent pas toujours modérer l'ardeur dans de sages limites. Ce que nous constatons, c'est que la caractéristique entre les deux fractions de notre société n'est pas une question d'opinions sur

(1) C'est uniquement en ce sens de groupement social que j'emploierai cette expression dans les lignes qui suivront, et nullement dans le sens d'adeptes de la religion de ce nom.

tel ou tel problème, mais une question de formation intellectuelle et morale : le moule dans lequel a été façonnée l'âme de l'une n'est pas la même qui a servi à l'autre.

« Et ce qui prouve que l'unité morale dont il s'agit est bien l'unité dans la mentalité et non pas l'unité dans les opinions, c'est que la diversité d'opinions peut aussi bien exister entre intelligences qui ont reçu une même formation qu'entre celles qui ont reçu une formation opposée. Prenons des exemples : au moyen âge, il y avait incontestablement unité morale, et cependant on discutait ferme sur une foule de points : de nos jours, l'esprit scientifique n'impose aucune unanimité d'opinions tant qu'on n'a pas dégagé la loi : il la facilite seulement. Inversement bien des opinions, par exemple dans les matières qui ont eu la bonne fortune d'échapper au « bloc », et même dans les autres, sont communes aux deux groupes : la plupart des connaissances mathématiques, physiques ou chimiques, ne sont discutées par personne, quelle que soit la formation des esprits ; même dans les autres matières, dans celle de l'éducation par exemple, le système de l'autorité, celui de la liberté du père de famille ou celui du monopole de l'État (confessionnel ou neutre, peu importe) peuvent trouver des adeptes dans l'un des groupes aussi bien que dans l'autre. Il y a donc une unité ou une diversité morale qui n'est pas l'unité ou la diversité des opinions, mais qui est celle de la tendance et de la formation des esprits.

« S'il en est ainsi, il devient évident que l'unité morale, qui a existé dans notre propre pays, qui existe actuellement dans d'autres pays, peut se produire encore, et la méthode d'observation nous conduirait aisément à considérer son retour comme certain. Il est aussi non moins évident que, la formation des esprits dépendant en très grande partie de l'éducation, il est possible de réaliser cette unité en dirigeant l'éducation dans ce but.

« Il reste alors à se demander si l'unité dans l'éducation est nécessaire pour produire cette unité morale. La question intéresse à la fois les catholiques dont la dernière influence est menacée au nom de cette prétendue nécessité, et leurs adversaires qui poursuivent par ce moyen la généralisation de l'esprit scientifique. Il serait oiseux de démontrer aux lecteurs de la *Science sociale* que ce dernier, abstraction faite des erreurs commises par tels de ses protagonistes, en matière religieuse, sociale ou politique, est la seule formation qui soit conforme à la nature de l'esprit humain dans le sens de son développement, et que son extension, loin d'être un accident dans notre société, est l'un des objets vers lequel celle-ci évolue avec le plus de force et de nécessité. Son règne sur les es-

prits se produira donc malgré toutes les omissions ou les oppositions dont il pourrait être l'objet : toutefois, si les éducateurs ne peuvent s'attribuer le mérite de ce mouvement, ils peuvent y aider, et nous pouvons concevoir, en nous plaçant au point de vue de l'observateur impartial, que ceux qui considèrent l'unité morale dans la science espèrent la favoriser par l'éducation.

« Si nous nous plaçons maintenant au point de vue des « catholiques », l'application de la même méthode ne permet guère d'espérer que la formation d'esprit qui les caractérise puisse prévaloir de nouveau. Ils peuvent regretter que le courant qui emporte l'humanité se produise sans eux; ils peuvent protester contre la violation des principes qui leur sont chers et contre l'intolérance dont ils sont victimes : leurs doléances, justifiées ou non, ne changeront pas la direction du courant dont nous parlons. C'est à eux d'y rentrer pour reconquérir à leur religion l'influence morale sur les âmes à laquelle elle a droit et sans laquelle l'humanité n'atteindra pas le terme de son évolution.

« Si ces quelques remarques peuvent intéresser les lecteurs de la *Science sociale*, je vous serai reconnaissant de les faire paraître dans cette Revue, et je vous prie, Monsieur, d'agréer l'assurance de mes sentiments très distingués.

« Gabriel OLPHE-GALLIARD. »

Il y a des réflexions exactes dans la communication de notre honorable correspondant, mais nous y trouvons, somme toute, plus de philosophie que de science sociale, et, avec la philosophie, risque toujours de survenir une certaine subtilité.

Nous avons déjà parlé, dans cette Revue, de ce que l'on appelle la « mentalité ». Ce mot nouveau est assez à la mode; mais il n'exprime, en définitive, qu'un ensemble de dispositions intellectuelles dérivant pour une grande part de l'éducation, en prenant ce dernier mot dans son sens le plus large.

Des discordes et des malentendus affligent donc notre époque parce que les hommes n'ont pas la même « mentalité »; soit. Mais le mot n'y fait rien, et tout ce que nous avons dit pour démontrer que la mainmise sur l'enseignement ne saurait créer l'unanimité des opinions garde sa valeur s'il s'agit de démontrer que cette même mainmise ne saurait inculquer dans tous les esprits la même « mentalité ». Les opinions sortent de la mentalité comme la mentalité est créatrice d'opinions. C'est une question de synonymes, ou à peu près.

Mais tâchons de mieux éclaircir le sens dans lequel il convient

de prendre l'expression d'unité morale. Car nous craignons fort que, sur ce point, une différence entre la « mentalité » de M. Olphe-Galliard et la nôtre n'ait créé un léger malentendu.

M. Olphe-Galliard nous assure que l'unité morale a régné dans nos pays à d'autres époques. Il veut dire, sans doute, qu'à certaines époques, certaines doctrines niées aujourd'hui par beaucoup de gens étaient universellement admises. Par exemple, la foi chrétienne n'était pas mise en question. C'est exact. Il n'y avait pas de républicains dans les pays monarchiques, ni de monarchistes dans les pays républicains. C'est encore exact, au moins pour certains siècles et certains pays. Mais l'histoire nous dit que dans ces mêmes pays et à ces mêmes époques des haines terribles *divisaient* quand même les hommes. Les Guelfes et les Gibelins professaient le même Credo, Richelieu et Cinq-Mars reconnaissaient le même roi, Robespierre et Vergniaud voulaient « sauver la république ». Qu'importe, si l'on se place au point de vue de la concorde, de l'harmonie? Tous ces hommes ne s'en combattaient pas moins, mettant dans leurs querelles autant d'ardeur que nos « réactionnaires » et nos jacobins d'aujourd'hui. Les querelles prenaient même une forme plus sanglante que de nos jours. L'unité morale, si elle existait — et M. Olphe-Galliard pense qu'elle existait, — n'était donc plus ce grand bienfait que l'on nous prône, et auquel on ne craint pas de sacrifier la liberté. Il y manquait encore quelque chose, et ce quelque chose, au point de vue de la paix sociale, était tout. C'est ce « quelque chose » que nous comprenons, nous, sous le concept d'unité morale. Il s'agit seulement de s'entendre sur les mots.

De même, nous croyons fort que si, par un coup de baguette magique, on pouvait anéantir en France tous ceux que M. Olphe-Galliard désigne sous le terme conventionnel de « catholiques », l'unité morale ne s'en porterait pas mieux. Si l'on en doute, qu'on songe à l'âpreté des querelles entre socialistes. Et, si l'on veut renverser l'hypothèse, nous ne ferons pas difficulté d'avouer que les catholiques, dans le cas où un autre coup de baguette les laisserait subsister tout seuls, débarrassés de leurs adversaires, ne perdraient pas une si belle occasion de se fractionner en groupes hostiles qui se combattraient entre eux. Et cela, malgré cette « unité de mentalité » qui devrait réunir sous le même bonnet toutes leurs têtes supposées semblables.

En un mot, ou bien l'unité morale est une disposition, un « état d'âme » qui doit produire l'entente, le bon accord, le fameux *eadem velle, eadem nolle* qui permet aux hommes de vivre en paix les uns avec les autres, et alors aucun système d'enseignement, aucun mo-

nopole, aucune loi ne peuvent les produire ; ou bien l'unité morale est quelque autre chose, une ressemblance théorique et abstraite qui n'empêche pas les haines, les querelles, les luttes de partis, les insurrections, les guerres civiles, et, si elle n'empêche pas toutes ces calamités, est-il si nécessaire de la poursuivre ?

Gabriel d'AZAMBUJA.

II. — LE SOCIALISME ET L'AUTORITARISME DE L'ÉTAT

M. Albert Richard ayant dit, dans le journal socialiste *l'Yonne*, que la société rêvée par lui et ses amis n'était nullement l'étouffement de la liberté individuelle sous le despotisme de l'État, M. Henry Maret, dans le *Radical* du 29 octobre, a répondu que, si cela était vrai, M. Richard et lui seraient bien près de s'entendre, mais que *cela* risque fort de n'être pas vrai.

Citons la partie essentielle de cette intéressante réponse :

« Pas plus que lui en effet, il le sait, je ne voudrais, sous prétexte de liberté, laisser le plus fort imposer sa volonté au plus faible et respecter la mainmise de la féodalité financière et industrielle sur le travail et le prolétariat. Ce que je redoute, c'est que cette féodalité funeste soit remplacée par l'autoritarisme du pouvoir central, absolument comme l'ancienne féodalité fut remplacée par l'absolutisme royal. Il n'en est rien. Tout va bien.

« Mais comment n'en sera-t-il rien ? J'entends bien que, dans l'esprit de M. Richard, l'État ne doit être que l'administration des choses, que la société socialiste ne sera pas organisée par le gouvernement, que ce seront les travailleurs eux-mêmes qui l'organiseront en se concertant dans des congrès, et que par conséquent la liberté de l'individu demeurera complète.

« Or voilà. C'est cette conséquence qui ne m'apparaît pas très clairement. Dût-on me mépriser à l'égal de Jean Hiroux, j'avouerais que j'ai de la défiance. Je connais les pauvres mortels, espèce à qui j'ai le fâcheux honneur d'appartenir ; et j'ai remarqué qu'entre autres qualités précieuses, ils possédaient celle de donner par les mots une apparence tout à fait agréable et plaisante aux choses qui sont plutôt amères et pénibles. C'est ainsi que, toutes les fois qu'on m'a parlé d'organisation, de réglementation, d'ordre public, je n'ai pas tardé à m'apercevoir que cela signifiait servitude, soumission, abdication de

sa propre volonté. Organisation, voilà qui est parfait; il n'y a rien à dire contre. N'empêche que ce sac enfariné... Bref, j'ai peur d'être trop organisé. C'est la peur du loup de la fable devant l'organisation vantée par le bon chien : il s'enfuit, et court encore.

« Écartez, me dit-on, cette crainte chimérique. La preuve que cette organisation ne sera pas dangereuse pour la liberté, c'est qu'elle sera faite par des congrès, c'est-à-dire par des délégués des citoyens eux-mêmes. »

« Je comprends que, du moment où ce sont des congrès qui me lient, des lois qui m'obligent, je n'ai pas le plus petit mot à répliquer. Mais je n'en suis pas moins lié et obligé. Je sais bien qu'il y a soumission et soumission, comme il y a fagots et fagots, et que les coups de pied varient selon celui qui les donne. Cependant c'est toujours le même derrière qui les reçoit.

« Il m'importe peu qui m'organise, à moi qui tiens à être organisé le moins possible. Je ne dis point : pas du tout, sachant qu'il n'y faut pas compter et qu'à toute société il faut un minimum d'organisation; seulement je voudrais qu'on se bornât à ce minimum, et j'entends n'abandonner de ma liberté naturelle que juste ce qui est indispensable pour que les autres soient libres tout comme moi.

« Or voilà ce qu'on n'a pas vu depuis le commencement du monde; et, dans tous les pays, les hommes, quels qu'ils soient, qui ont assumé la tâche d'organiser le pays, ont pris leur œuvre tellement à cœur, que cela a été le diable pour les arrêter. La sagesse, la raison, ce sont de beaux mots, de grandes choses. Mais qui possède la sagesse et la raison? On a invoqué toujours la sagesse et la raison, lorsqu'on a prétendu m'empêcher de faire ce qui me plaît. Et, quand mon excellent confrère me dit que, loin d'établir le despotisme de l'État, il entend qu'il n'y ait plus rien dans la société qui ne soit l'expression de la volonté des citoyens, j'ai grande envie de lui répondre que c'est tout justement cela l'État.

« L'État, volonté de la majorité, au lieu de l'État, volonté d'un seul ou d'un petit nombre, mais au demeurant toujours l'État. La question est de savoir s'il vaut mieux être fricassé dans une grande poêle que dans une petite. »

Cette question, M. Maret termine en disant, avec humour, qu'il vaut mieux ne pas la poser. Cela se conçoit, et il est assez curieux de voir le socialisme, allié du radicalisme, ainsi réfuté par un des publicistes radicaux les plus éminents.



III. — SYNDICATS AGRICOLES ET SCIENCE SOCIALE

Nous trouvons dans le *Bulletin du Syndicat agricole de Bourg* le compte rendu de l'assemblée générale de ce syndicat, qui a eu lieu le 24 septembre dernier.

Au banquet qui a eu lieu à cette occasion, M. le comte Henri de Boissieu, notre dévoué collaborateur, vice-président du Syndicat agricole de Bourg, a prononcé le discours suivant :

« MESSIEURS,

« Les rapports documentés que nous avons entendus ce matin, les toasts vibrants qu'il nous a déjà été donné et qu'il va nous être donné d'applaudir, la nombreuse assistance qui les applaudit, la présence de notabilités à notre banquet annuel prouvent que, comme toutes les grandes œuvres, notre cher Syndicat gagne toujours en vieillissant.

« Que n'en est-il hélas ! de tous les membres de l'association comme de l'association elle-même ? Le médiocre orateur que vous avez la patience d'écouter sent qu'il vieillit sans que sa parole progresse, sans que sa voix devienne plus habile à exprimer ses sentiments intimes.

« Cependant il est une chose qui progresse en lui, et il tient à vous le dire en ce jour de fête, c'est l'estime et l'affection qu'il éprouve pour votre belle œuvre, à cause de la compréhension de plus en plus nette de son utilité.

« Dans un de ces *Bulletins* où il sait extraire à votre usage le miel de toutes les fleurs et pour ainsi dire la quintessence de la pensée française, notre dévoué secrétaire, M. Girod, vous montrait, à la suite d'une phalange de lutteurs à laquelle je suis fier d'appartenir, les vaillants de la « Science sociale », l'absentéisme du grand propriétaire rural comme un des fléaux de notre agriculture.

« Certes, beaucoup a été dit, tout ne l'a peut-être pas été sur cette désertion de la campagne par l'influence, par l'intelligence, par la fortune, sur cette abdication qui se pratique encore aujourd'hui, qui se pratiqua surtout naguère, et fut, à n'en pas douter, une des grandes causes des excès de la Révolution française.

« Mais il est un genre d'absentéisme moins coupable, assez excusable même et cependant bien fâcheux que je voudrais signaler ici, c'est ce que je me permettrai d'appeler, faute d'un meilleur terme, l'absentéisme sur place, la conduite de ces propriétaires qui restent sur

leurs terres, y vivent, y font même quelque bien, mais se condamnent trop volontiers au triste rôle d'exilés à l'intérieur et se renferment dans leur tour d'ivoire, en gémissant entre eux sur le malheur des temps.

« Au reste, à mesure que le propriétaire s'éloigne du cultivateur, le cultivateur s'écarte aussi du propriétaire. Le triste politicien, le professionnel de la politique alimentaire entre en ligne et n'a pas de peine à présenter celui qu'on ne voit mêlé à rien comme l'ennemi du progrès, le défenseur attitré d'un passé dont on exagère à l'envi les excès, sans en montrer jamais la grandeur.

« Les œuvres comme la nôtre, mes chers amis, ont ceci d'excellent qu'elles forcent chacun à ouvrir portes et fenêtres, qu'elles permettent aux intérêts divers, sinon divergents, de se frôler sans se heurter. Chez nous, chacun a son rôle à remplir, et le résultat obtenu dépend en somme autant de la variété que de l'intensité de l'effort donné.

« Je sais bien qu'on a essayé de déprécier notre œuvre en prétendant que nous aussi nous faisons de la politique. Est-ce vrai, messieurs? Nous avez-vous jamais entendu discuter d'un candidat ou d'un programme? Il est cependant une politique que nous avons le droit et même le devoir de faire. C'est la politique de défense agricole, ou plutôt, car nos maîtres du jour nous répètent sans cesse avec raison que toute défense, pour être efficace, doit être active, la politique d'action agricole.

« Cette pauvre agriculture, elle a de si nombreux ennemis! Ennemis minéraux, végétaux, animaux, sans compter les plus terribles de tous, les ennemis humains, cette nuée de fonctionnaires parasites qui vivent aux dépens du sol, demandent au cultivateur plus qu'il ne peut raisonnablement donner.

« Faisons bloc contre tous ces ennemis. Unissons nos travaux et nos efforts. J'ai remarqué avec plaisir, dans une de vos dernières réunions, que non contents d'aborder toutes les questions syndicales, vous vous élevez maintenant jusqu'aux plus hauts problèmes sociaux. Vous le faites d'ailleurs en hommes des champs, en gens habitués à observer la nature, cette nature qui arrondit les contours, émousse les angles, enseigne le prix du temps pour les plus nécessaires des transformations.

« Continuez dans cette bonne voie, mes chers amis. Travaillons, chacun dans notre sphère, à la réussite de l'œuvre commune. Faisons de plus en plus nôtre la noble maxime d'un de nos compatriotes : Tous pour un, un pour tous!

« Messieurs, je me permets de boire à une grande chose trop souvent négligée, la pratique du devoir social, ce devoir qui n'est pas le

même pour nous tous, mais qui est aussi impérieux pour chacun de nous. Je bois aux syndiqués absents et présents, à nos chefs, à nos frères, à la grande patrie française et à nos petites patries. »

Inutile de dire que nous nous unissons aux vœux si éloquemment exprimés par notre collaborateur, et que nous le félicitons de répandre autour de lui les Saines notions qui, dégagées de la Science sociale, peuvent venir en aide à bien des bonnes volontés dans l'œuvre de relèvement matériel et moral à laquelle elles se dévouent.

IV. — LA THÉORIE DU BONHEUR

La librairie Bloud et C^{ie} vient de publier une nouvelle brochure de notre collaborateur Gabriel d'Azambuja : *La Théorie du bonheur*.

Voici la Table des matières de cet opuscule :

Le bonheur et le cœur humain. — Le bonheur et les philosophes. — Le bonheur et le progrès. — Le bonheur et le tempérament. — Le bonheur et la formation sociale. — Le bonheur et les besoins. — Le bonheur et la religion. — Esquisse d'un programme de bonheur.

M. d'Azambuja a surtout pris la question par le côté où elle se rattache aux préoccupations modernes et aux points de vue mis en évidence par l'étude des sociétés. Dans le chapitre intitulé : « Le bonheur et la formation sociale », l'auteur s'est inspiré, en les résumant succinctement, de l'article publié ici même par M. Edmond Demolins, dans la livraison de décembre 1894 : *Le bonheur de vivre*.

La conclusion de M. d'Azambuja est qu'on peut, par l'effort personnel, sinon se débarrasser entièrement de la souffrance, du moins la rendre plus supportable, et s'exempter de beaucoup de maux auxquels bien des gens s'exposent chaque jour par leur faute.

La Théorie du bonheur est en vente chez Bloud et C^{ie}, 4, rue Madame, Paris. Prix : 60 centimes.

Rappelons les titres des trois autres opuscules publiés par le même auteur dans la même collection de la même librairie : *Pourquoi le roman à la mode est-il immoral et pourquoi le roman moral n'est-il pas à la mode?* (3^e édition). — *Ce que le christianisme a fait pour la femme* (2^e édition). — *L'esprit chrétien et les affaires*.

V. — COUP D'ŒIL SUR LES REVUES

Le problème du fonctionnarisme.

Nous avons mentionné la comparaison faite par un journal entre le personnel de ce qu'on appelle le « cabinet » des ministres en l'année 1872 et le même personnel en 1902. Le « cabinet » comprend des fonctionnaires qui se superposent aux bureaux proprement dits. Ils étaient, en 1872, au nombre de *douze*. En 1902, ils s'étaient élevés au nombre de *soixante et onze*.

M. Wilhelm, dans l'*Économiste Français*, tout en constatant que cet accroissement est un des « petits côtés » de la grande question du développement du fonctionnarisme, ajoute :

« Cependant, ce grossissement considérable des cabinets de ministre est un symptôme qui mérite un instant d'étude, car il est comme la synthèse des plus graves erreurs de notre organisation politico-administrative actuelle, du moins de celles qui entachent si lourdement le fonctionnement de nos administrations centrales, les seules que nous voulions étudier aujourd'hui.

« Le développement excessif de ces cabinets de ministre qui, il y a trente ans, se réduisaient à un ou deux personnages au plus, tient à deux tendances également regrettables : symptôme d'arrivisme chez ceux qui se font nommer, symptôme de méfiance chez ceux qui les nomment. Les premiers, presque toujours jeunes, recrutés au hasard des relations politiques, apportant parfois au service du ministre une valeur réelle, mais trop souvent dépourvus de toute préparation au rôle qu'ils vont jouer, se montrent bien vite fort satisfaits de leur tâche; ne voyant l'administration que par son côté brillant et intéressant, n'ayant pas été à même de connaître les débuts, toujours si ingrats, ni les amertumes de la carrière bureaucratique, ils s'éprennent de cette vie; bientôt ils n'ont plus qu'une pensée, à de rares et très honorables exceptions près, celle de découvrir dans l'administration une fissure par laquelle puisse s'infiltrer leur incompétence. Malheur au fonctionnaire de carrière qui, après bien des années d'attente, est arrivé à occuper le poste convoité! Ce seront d'abord des offres d'avancement ou de compensation; puis, si le titulaire, désireux de jouir quelque temps encore d'une situation longtemps attendue, chargé de famille peut-être, fait la sourde oreille et ne veut rien entendre, les insinuations malveillantes parfois entrent en lice et sont

bientôt suivies d'une exécution impitoyable, dont la politique n'est généralement que le prétexte.

« Les inconvénients de ces procédés sont nombreux : aggravation des charges du Trésor du fait de la retraite anticipée du précédent titulaire, incompétence plus ou moins complète de celui qui le remplace et surtout démoralisation absolue du personnel avoisinant, aux yeux duquel on démontre ainsi que le meilleur moyen de parvenir rapidement aux bons emplois dans une administration, c'est de n'y pas entrer par les concours réguliers et de n'y pénétrer que par la porte de la politique.

Nous disions en second lieu que l'effectif des cabinets était en outre le signe tangible de la méfiance des ministres envers leur administration. Combien de députés, en arrivant au pouvoir, entrent dans leur ministère avec la crainte d'être trompés par leurs bureaux ; cette trahison permanente des bureaux n'est-elle pas la fable habituelle des couloirs du Parlement, celle que répandent trop souvent, non sans quelque insincérité, les ministres désireux de se décharger sur des absents de la responsabilité de mesures malheureuses dont ils ont eu la directe initiative. Ceux qui sont de bonne foi ont le plus souvent perdu, en descendant du pouvoir, des préjugés dont ils étaient imbus à leur arrivée ; mais ils font alors place à un autre non moins prévenu, et tout est à refaire. C'est pourquoi les administrations publiques préfèrent à tout nouveau venu le ministre qui revient au pouvoir après un interrègne.

« Malheureusement, cette méfiance instinctive entraîne un ministre à s'entourer d'hommes à lui et à leur réserver tout ce qu'il juge important : ses affaires politiques et électorales d'abord, c'est-à-dire la disposition des places et l'avancement du personnel, puis les questions auxquelles s'intéresse la presse, dont les éloges ou le blâme font la hantise des hommes politiques. Au milieu de ces préoccupations, que deviennent les affaires ? Les services appelés à les gérer d'après leurs attributions cessent de les suivre et, conséquemment, ne sont plus à même d'éclairer le ministre ni de le renseigner sur les suites possibles de la décision qu'il veut prendre. La direction compétente, ignorant ce que décide le cabinet, travaille de son côté. Bientôt la dualité entraîne les contradictions et le gâchis.

• L'administration française était autrefois et, malgré les fantaisies auxquelles on s'est livré dans le recrutement de son haut personnel, est encore dans sa grande masse une force neutre, très disciplinée et entièrement à la disposition de ceux qui détiennent le pouvoir ; c'est comme un vaste clavier sur lequel tout ministre peut venir exercer sa virtuosité, mais qu'on a trop souvent tendance à rendre respon-

ble des fausses notes dont elle n'est que l'émetteur passif. C'est donc une erreur grave que de ne pas user de cet instrument, de le délaisser par méfiance et d'y vouloir substituer on ne sait quels rouages improvisés et peu sûrs. Au fond, ce que nos modernes politiciens reprochent surtout aux fonctionnaires de carrière, ce sont les avertissements que ceux-ci se croient parfois obligés en conscience de leur donner, comme aussi le scepticisme discret avec lequel ils accueillent les inspirations, plus souvent malheureuses que réformatrices, de leurs ministres. Telle est l'une des principales raisons pour lesquelles ces derniers préfèrent s'entourer de compétences de fraîche date et à l'admiration plus facile.

« Quelles qu'en soient les causes déterminantes, cette fâcheuse pratique des cabinets fortement constitués est donc tout à la fois une entrave à la marche des services et une source intarissable de candidats qu'il faut satisfaire et qui, pour se caser, tendent incessamment à saisir les bons emplois ou à en faire créer de nouveaux; ceux-ci, une fois inventés pour un homme, ne disparaissent pas avec lui et trouvent toujours plusieurs candidats, avec non moins de protecteurs, pour en exiger le maintien. »

M. Wilhelm, recherchant les causes du fait, cite certains développements nécessaires (influence très partielle), puis la mauvaise politique engendrant la mauvaise administration. Il note encore les deux causes suivantes :

« Les députés et les sénateurs contribuent inconsciemment pour une large part à l'accroissement du nombre des fonctionnaires, en exigeant inconsidérément des travaux sinon inutiles, du moins de luxe ou d'utilité secondaire. Ils y contribuent d'autre part sciemment, en se faisant les plus ardents soutiens de tous les quémandeurs d'emplois, et en harcelant sans cesse les ministres pour obtenir d'eux la création de postes avantageux, à seule fin d'y caser leur clientèle.

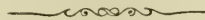
« Enfin, les administrations elles-mêmes collaborent de leur mieux à la multiplication des emplois, aussi bien supérieurs que subalternes, parce que les uns et les autres, dans l'état actuel de notre organisation administrative, sont nécessaires à l'accroissement de ce que l'on a appelé plaisamment « le ventre de l'administration ». En effet, les créations d'emplois supérieurs nouveaux constituent une manne ardemment souhaitée par tous ceux devant lesquels n'existent que des issues insuffisantes; quant aux emplois subalternes, si leur fondation satisfait quelques candidats, elle sert de justification à l'existence des emplois supérieurs, qui ne peuvent

naitre que sur un plus ou moins grand nombre de subordonnés. C'est ainsi que, du haut en bas de la hiérarchie, en y comprenant ceux qui attendent à la porte, tous ont un intérêt direct à la multiplication des fonctions : les petits pour entrer, les moyens pour avancer et les gros pour enfler leur situation au delà de toute mesure. »

M. Wilhelm termine en indiquant des remèdes.

« Il faut donc simplifier; mais, pour que les simplifications soient possibles, il faut deux conditions : la première, c'est que les grands chefs administratifs cessent d'estimer l'importance d'un service au nombre d'expéditionnaires qu'il emploie et au poids du papier que ceux-ci noircissent. Nous avons connu un chef de bureau qui, pour justifier la présence de trop nombreux expéditionnaires sous ses ordres, les employait à recopier à la main les clauses imprimées des marchés soumis à la signature du ministre et des adjudicataires! La seconde condition, c'est que les simplifications soient demandées à ceux-là mêmes dont elles diminueront le travail, et qui sont, plus que tous autres, à même de les suggérer; il suffit pour cela qu'on les écoute et qu'on les récompense, sous forme d'avancement, chaque fois qu'ils auront indiqué une simplification pratiquement réalisable. Le ministre qui poserait ce principe dans son administration, qui aurait l'énergie de tenir ses promesses et de mettre les initiateurs à l'abri des rancunes intéressées, serait vite surpris des résultats qu'il obtiendrait.

« En d'autres termes, pour simplifier les travaux et les rouages administratifs, il n'y a qu'un moyen, c'est d'intéresser, du haut au bas de la hiérarchie, le personnel à la simplification désirée, savoir : les initiateurs par des récompenses directes, et l'ensemble des employés par la répartition sur eux d'une partie des traitements supprimés. Vouloir réformer l'administration malgré elle et contre les intérêts de ceux qui la composent, c'est une chimère; l'amener à se réformer elle-même, c'est une œuvre que l'on peut tenter avec chance de succès; question de méthode. »



VI. — A TRAVERS LES FAITS RÉCENTS

E France. — Les émeutes du Nord et de Paris. — Les congrès des jardins ouvriers et les entraves aux transactions immobilières. — L'affaiblissement de la natalité française. — Les dépenses pendant l'Exposition de 1900.

Dans les colonies. — La statistique des concessions au Tonkin. — Les plaintes en Nouvelle-Calédonie.

A l'étranger. — La campagne de M. Chamberlain. — La convention anglo-française d'arbitrage. — La question de la Mandchourie.

En France.

Le mois qui vient de s'écouler a été marqué par de sanglantes bagarres. Dans le Nord, ces bagarres ont eu pour cause une série de grèves. A Paris, elles ont été provoquées par la question des bureaux de placement. Dans les deux cas, il y eu du sang versé. Dans les deux cas également, ce ne sont pas les chefs parlementaires du parti socialiste qui se sont trouvés à la tête du mouvement, mais d'autres personnages moins intéressés au maintien de l'ordre politique actuel et plus ardents à recourir aux procédés révolutionnaires.

Les grèves du Nord avaient ceci de particulier qu'elles étaient faites par prévision. Au mois d'avril 1904, le travail devra être réduit à dix heures dans les filatures qui emploient ensemble des adultes et des enfants. Les ouvriers voulaient donc s'assurer que le salaire ne subirait pas une réduction corrélative à la réduction de la durée du travail. Mais, comme il arrive souvent, les agitateurs proprement dits se sont vite emparés du mouvement gréviste, et, lorsqu'on a proposé la nomination d'une commission mixte destinée à étudier cette question de salaires, le désordre n'a pas cessé. A Armentières seulement, on a vu vingt-cinq maisons saccagées, le pillage de deux banques, une usine détruite par le feu, douze autres commencements d'incendies, et des prêtres gravement frappés, car l'anticléricalisme, en raison des lectures auxquelles s'adonnent les ouvriers, se mêle presque toujours à des manifestations de ce genre.

A Paris, c'est aux bureaux de placement que les ouvriers en voulaient. Bien des candidats ont promis de supprimer ces bureaux, qui, disent les ouvriers, exploitent ceux qu'ils placent. Cette promesse n'a jamais été tenue. La colère a conduit les ouvriers parisiens à des protestations tumultueuses. Malgré les députés du parti, la majorité a proclamé l'« action directe », autrement dit la nécessité de l'émeute. Cette émeute ayant été réprimée par la police, dans la sanglante journée du 29 octobre, les imprécations des socialistes se sont tournées

contre cette police avec d'autant plus de fureur qu'ils étaient gênés pour faire remonter plus haut leurs attaques. Le gouvernement a désavoué en partie le préfet de police, mais en partie seulement, de façon à ne mécontenter personne, s'il se pouvait. Là encore bien des gens, parmi les personnages les plus en vue, se sont sentis dans une position peu nette. L'impression des observateurs, c'est que les masses populaires, lorsqu'on veut trop les « mener », se rebiffent à la fin contre leurs meneurs, si populaires qu'aient pu être ceux-ci précédemment, et éprouvent au plus haut degré la démangeaison de faire « leurs affaires » elles-mêmes, qu'elles aient ou non des chances raisonnables de succès. Quant au préfet de police, il a joué dans la circonstance le rôle de bouc émissaire, et les plus ardents à réclamer sa tête étaient les plus persuadés, en définitive, que ce fonctionnaire n'y était pour rien. Mais avec certaines « bêtes noires », on a toujours beau jeu. Il y a toujours, dans la galerie, force gens pour applaudir Guignol lorsqu'il tape sur le gendarme, sans réfléchir à l'inappréciable sécurité dont ce pauvre gendarme les fait jouir.

Des scènes plus calmes se passaient à la salle des Sociétés savantes, où se tenait le Congrès des jardins ouvriers.

M. Louis Rivière y a résumé les rapports qui lui ont été adressés et d'où il résulte qu'en Belgique six cents jardins ouvriers ont été créés, donnant le « coin de terre » à trois mille personnes et qu'en France, cent trente et une œuvres ont créé six mille cent trente-sept jardins représentant deux cent vingt hectares. Ces jardins, attribués à des familles nombreuses, procurent l'assistance par le travail de la terre à plus de quarante-trois mille personnes.

Le congrès a adopté à l'unanimité un vœu tendant à ce que la loi du 3 novembre 1894 sur les habitations à bon marché soit modifiée de manière à permettre aux jardins ouvriers divers avantages. Il a également adopté à l'unanimité un vœu tendant à ce que la loi de 1884 sur les syndicats soit modifiée de manière à permettre aux syndicats agricoles de devenir propriétaires.

La loi française semble faite, en effet, pour gêner le plus possible, chez les humbles, les acquisitions immobilières. Une rivière de diamants de trente mille francs s'achète sans taxe et sans formalités, le plus facilement du monde. Un « lopin » de cent francs ne s'achète que moyennant des frais, des tracasseries et des longueurs.

Par exemple, un ouvrier veut acheter un terrain de 100 francs. Il devra verser pour les seuls droits de mutation dus au Trésor la somme de 17 fr. 37, et, pour les honoraires du notaire, 1 % avec minimum de cinq francs, ce qui fait 22 fr. 37 de frais.

S'il veut consolider son droit de propriété vis-à-vis des tiers en faisant transcrire son titre au bureau des hypothèques par l'intermédiaire du notaire, ses frais s'élèveront à 30 francs environ.

Enfin, si, pour entourer de toutes les garanties sa possession, il veut remplir les formalités de la double purge des privilèges et hypothèques, conformément à l'article 2181 du Code civil, et des hypothèques légales, conformément à l'article 2193, cela lui coûtera en moyenne de 300 à 400 francs.

A ce prix seulement l'on peut avoir un *titre régulier*, écartant toute chance de contestation.

C'est dire que bien des gens qui voudraient acheter n'achètent pas, et que l'intérêt de tous en souffre. Mais une réforme, quelque sage qu'elle soit, qui se traduit par une demande de dégrèvement, n'a pas grand'chance, à l'heure présente, d'être favorablement accueillie.

..

Le bien-être de l'ouvrier influe sur la natalité. Or cette natalité continue à n'être pas très brillante en France.

Justement, le *Journal officiel* vient de publier le rapport annuel sur le mouvement de la population en 1902.

La balance des naissances et des décès se solde par un excédent de 83.944 naissances, supérieur de 11.546 à l'excédent constaté en 1901. Seulement, ce résultat n'est pas dû à une augmentation de la natalité, il provient exclusivement d'une diminution de la mortalité. On a enregistré, en effet, l'an dernier, 11.896 naissances et 23.442 décès de moins que l'année précédente.

La natalité a donc encore diminué.

Par rapport à 1901, il y a eu diminution du nombre des naissances dans tous les départements, sauf 16.

L'excédent de naissances pour 10.000 habitants est de 108 en Suède, de 109 en Belgique, de 110 en Italie, de 115 en Hongrie, de 116 en Autriche et dans les Iles Britanniques, de 146 en Norvège, de 147 en Allemagne, de 150 en Hollande. On ne donne pas les chiffres de la Suisse, de la Russie et de l'Espagne, mais nul n'ignore que, dans ces pays, la natalité est très forte. Or, en France, l'excédent par 10.000 habitants n'est que de 13. C'est l'état stationnaire, à peu de choses près, et cela pendant que les autres peuples progressent, ce qui équivaut à un recul.

Les mariages, d'après la même statistique, ont diminué : 303.469 en 1901 et 294.786 en 1902.

Les divorces ont augmenté notablement : 7.741 en 1901 et 8.431 en 1902. Les naissances illégitimes représentent le dixième du nombre des

naissances légitimes. Dans le département de la Seine, on a enregistré 59.482 naissances légitimes et 49.327 naissances illégitimes. Le quart des enfants qui naissent à Paris naissent donc hors du mariage. Paris fournit aussi près du quart des divorces de toute la France. La situation morale du pays empire donc pour le moment, au lieu de s'améliorer. Le progrès des divorces, tout particulièrement, ne laisse pas de causer une certaine inquiétude.

*
*
*

La France a de l'argent cependant. Elle attire des émigrants laborieux des nations voisines, et, avec tout ce qui se dépense, l'on pourrait nourrir plus d'enfants français. Dans la haute sphère sociale, les plaisirs et l'agrément de la vie attirent chez nous, comme on le sait, de nombreux étrangers riches et oisifs, qui viennent dépenser leurs revenus, surtout à Paris et sur notre « côte d'Azur ».

A ce propos, il n'est pas indifférent de dire un mot des dépenses faites par les visiteurs de l'Exposition de 1900, d'après le calcul — un peu tardif — qui vient d'en être dressé par M. Alfred Picard, commissaire général de cette Exposition.

Il est venu à Paris, pendant celle-ci, environ 3 millions de visiteurs ayant dépensé en moyenne 500 francs chacun. Leur dépense totale a donc été de 1 milliard et demi.

Le rendement des impôts en 1900, d'après les chiffres de la comptabilité publique, a donné une plus-value de 45 millions de francs environ.

Les recettes des chemins de fer ont été, en 1900, de 80 millions de francs supérieures à celles de 1899. Celles de l'octroi de Paris se sont accrues de 11 millions 631.000 francs.

Les théâtres ont eu des recettes supérieures de 25.109.000 francs à celles de 1899.

Mais, d'autre part, ce flux a été notoirement suivi d'un reflux, autrement dit, d'un certain épuisement momentané dans la capacité consommatrice. C'est ce qu'on a remarqué d'ailleurs après toutes les expositions, lesquelles ont en outre le défaut de laisser inoccupés, ou *déracinés*, bien des ouvriers qui ont été employés à les aménager ou à les construire. La dernière avait contre elle, en particulier, son énormité même, d'où résultait, pour les visiteurs consciencieux, une fatigue réelle, propre à compenser le plaisir et à nuire sérieusement à l'instruction. Une puissante opinion se prononce donc pour la suppression définitive de ces foires géantes. Le mieux serait de ne songer, en organisant les expositions, qu'aux gens vraiment sérieux, de n'exposer par conséquent que ce qui est sérieux, et de tout présenter avec une parfaite méthode. Y arrivera-t-on quelque jour?

Dans les colonies.

Parmi les chiffres officiels relatifs aux colonies, on peut citer avec intérêt les suivants, relatifs aux domaines agricoles concédés au Tonkin, depuis l'occupation jusqu'à la fin de l'année 1902.

Ces concessions sont, au nombre de 233, subdivisées comme il suit :

75	concessions de	1 à	50	hectares.
17	—	51 à	100	—
76	—	101 à	500	—
31	—	501 à	1.500	—
30	—	1.001 à	5.000	—
4	—	plus de 5.000 hectares.		

C'est peu, comme on le voit, mais c'est quelque chose. Il y a au Tonkin un certain nombre de colons d'élite, de « vrais colons », capables de mener une exploitation agricole, et, parmi ces exploitations, un certain nombre, comme l'indique le tableau, sont d'une sérieuse étendue.

Dans un récent discours, le Gouverneur général, M. Beau, a annoncé son intention de poursuivre, avec un soin tout particulier, l'extension et l'amélioration des cultures locales, par l'augmentation et par un meilleur emploi des crédits affectés aux encouragements à l'agriculture. Son programme, à ce point de vue, se caractérise essentiellement par l'ouverture d'un crédit affecté à des essais agricoles pratiques et par un projet de transformation des champs d'essais des différents pays de l'Indo-Chine en fermes-écoles. L'étude du problème de l'aménagement des eaux fera aussi, nous promet-on, l'objet de la sollicitude administrative. Enfin, d'autres promesses ont été données, concernant l'amélioration du Mékong et du réseau de rivières navigables qui s'y rattache, ainsi que la construction d'une route importante allant de la côte de l'Annam septentrional au Laos. Tout cela, si les projets sont menés à bonne fin, pourra aider au développement de la production agricole et multiplier les points où des colons auraient des chances de s'établir avec succès.

En Nouvelle-Calédonie, l'on se plaint, et la colonie éprouve depuis quelque temps un certain malaise. Le budget colonial est en déficit. L'administration du dernier gouverneur a été orageuse et a soulevé des polémiques assez vives. On parle d'augmenter l'impôt sur les mines, ce qui soulève naturellement les protestations de ceux qui ex-

ploient dans l'île les gisements de chrome, de cobalt et de nickel. « Il y aurait mieux à faire, dit à ce sujet un correspondant de la *Quinzaine Coloniale*, que de chercher dans cette voie un remède qui serait pire que le mal; ce serait de pratiquer une politique d'économie. Il n'en manque pas à faire dans le personnel. Nos administrations regorgent de fonctionnaires et d'employés dont un certain nombre ont été nommés dans ces derniers temps, les uns en récompense de services électoraux, d'autres à titre de compensation de leur insuccès comme colons agricoles, et pour les empêcher de se plaindre trop fort. Une liquidation s'impose de ce côté. »

Un autre correspondant, non moins affligé, signale d'autres points noirs :

« Le chemin de fer est un gouffre; on aura bientôt dépensé les premiers cinq millions de l'emprunt de dix millions, et cela, pour quel résultat? Vingt kilomètres au plus de voie ferrée; du bassin de radoub, rien; du wharf, pas davantage. Le service des ponts et chaussées, qui dirige les travaux du chemin de fer, a fait preuve d'une insuffisance inouïe... Au point de vue agricole, la culture du café, — l'expérience en a été décisive, — n'a donné, en général, que des mécomptes aux colons qui s'en sont exclusivement occupés. La Nouvelle-Calédonie ne se prête pas à l'emploi des méthodes que l'on a pratiquées en vue de la colonisation et qui consistent à provoquer un afflux considérable d'immigrants. Le peuplement sain se fera lentement, progressivement, automatiquement, en quelque sorte, grâce à la natalité considérable qui est la grande force de ce pays. En attendant, tout l'effort doit être porté du côté de l'industrie minière. »

En ce qui concerne la transportation des criminels, l'opinion est divisée. Les uns disent que tout le mal vient de ce qu'on a fait de la Nouvelle-Calédonie une colonie pénitentiaire. Les autres pensent que c'est à l'insuffisance de la main-d'œuvre pénitentiaire qu'il faut attribuer la crise du moment.

D'après d'autres rapports, le mal viendrait de la douane, qui renchérit le prix de certains objets nécessaires aux petits planteurs.

Il est donc difficile de savoir à qui entendre. Tout ce qu'on peut dire, c'est que la Nouvelle-Calédonie a été dotée d'un excellent climat, de richesses naturelles et d'un sous-sol fertile en métaux. Cela fait trois raisons pour lesquelles l'île devrait prospérer si la capacité des occupants était à la hauteur des libéralités de la nature.

A l'étranger.

M. Chamberlain, comme il se l'était promis, a commencé sa campagne en faveur du protectionnisme et de la fédération impériale bri-

satannique, réunissant dans une sorte de Zolverein, — ou de quasi-Zolverein — la Grande-Bretagne, l'Irlande et toutes les colonies anglaises. Cette campagne est menée, dit-on, avec une merveilleuse énergie et un grand esprit de méthode. Des milliers de petites brochures de propagande sortent d'une « usine » spéciale qui occupe de nombreux ouvriers. Aux brochures s'ajoutent les conférences, les articles de journaux, bref, tout ce qui, chez nos voisins de l'autre côté de la Manche, constitue une consciencieuse « agitation ».

D'après le système de M. Chamberlain, l'Angleterre favoriserait l'introduction des produits coloniaux dans la métropole au moyen de « tarifs préférentiels ». Les colonies useraient de réciprocité à l'égard de la mère patrie. Depuis près de six ans, des négociations se poursuivent d'ailleurs entre celle-ci et celles-là au sujet de ces questions brûlantes; car, dans le monde anglo-saxon, les colonies, au lieu de subir la loi du gouvernement central, parlementent et « marchandent » avec lui. Il s'agirait de conclure, une bonne fois pour toutes, un grand traité entre toutes ces fractions d'une même grande puissance.

Ce qui est fâcheux pour les vues de M. Chamberlain, c'est que les échanges de la Grande-Bretagne avec ses colonies, quelque importants qu'ils soient en eux-mêmes, sont peu de chose en comparaison du commerce que la Grande-Bretagne entretient avec les peuples étrangers. La proportion est du quart aux trois quarts environ. On se demande donc si l'élévation d'une barrière fiscale entre le monde anglo-saxon et l'étranger n'aurait pas pour effet une hausse appréciable des subsistances. M. Chamberlain et ses partisans s'attachent à démontrer le contraire; mais les libre-échangistes, toujours nombreux, ne se montrent pas convaincus.

..

Que l'Angleterre en vienne ou non à organiser une guerre de tarifs, elle n'en montre pas moins, sur le terrain des relations ordinaires entre nations, des dispositions pacifiques.

Le 15 octobre a été signé à Londres, entre lord Lansdowne, ministre des affaires étrangères, et M. Cambon, ambassadeur de France, une convention d'arbitrage dont voici le texte :

« Le gouvernement de la République française et le gouvernement de Sa Majesté Britannique, signataires de la convention pour le règlement pacifique des conflits internationaux conclue à La Haye le 29 juillet 1899,

« Considérant que, par l'article 19 de cette convention, les hautes parties contractantes se sont réservé de conclure des accords en

vue du recours à l'arbitrage dans tous les cas qu'elles jugeront possible de lui soumettre, ont autorisé les soussignés à arrêter les dispositions suivantes :

« Art. 1^{er}. — Les différends d'ordre juridique ou relatifs à l'interprétation des traités existant entre les deux parties contractantes qui viendraient à se produire entre elles et qui n'auraient pu être réglés par la voie diplomatique seront soumis à la Cour permanente d'arbitrage établie par la convention du 29 juillet, à La Haye, à la condition toutefois qu'ils ne mettent en cause ni les intérêts vitaux, ni l'indépendance ou l'honneur des deux États contractants et qu'ils ne touchent pas aux intérêts de tierces puissances.

« Art. 2. — Dans chaque cas particulier, les hautes parties contractantes, avant de s'adresser à la Cour permanente d'arbitrage, signeront un compromis spécial déterminant nettement l'objet du litige, l'étendue des pouvoirs des arbitres et les détails à observer en ce qui concerne la constitution du tribunal arbitral et la procédure.

« Art. 3. — Le présent arrangement est conclu pour une durée de cinq années à partir du jour de la signature. »

Les dernières lignes de l'article 1^{er} contiennent, comme il est facile de le voir, une porte de sortie pour chacune des deux parties contractantes, ce qui diminue malheureusement la portée réelle de la convention. Mais était-il possible de faire autrement? Quoi qu'il en soit, il y a, dans la conclusion de cet acte, une précieuse « indication » de la volonté où sont les deux peuples d'éviter autant que possible toute cause de conflit.

..

Des bruits de guerre imminente ont couru pendant quelque temps entre la Russie et le Japon. Lors des troubles provoqués par les Boxers et qui firent courir un si grand danger aux légations européennes, la Russie avait occupé la Mandchourie et y avait établi de nombreuses troupes. D'après une convention diplomatique, ce pays devait être évacué le 8 octobre de la présente année. Mais on sait ce que pèsent les conventions diplomatiques en présence des « situations de fait ». Le 8 octobre a donc passé et les Russes ne sont pas partis. Ils n'ont pas plus évacué la Mandchourie que l'Angleterre n'a évacué l'Égypte, pas plus que l'Autriche n'a évacué et n'évacuera la Bosnie-Herzégovine. En fait, cette région semble fatalement condamnée à s'annexer à la Sibérie. Cette nécessité est d'autant plus inéluctable que, sans cette annexion, le chemin de fer transsibérien n'aurait pas d'aboutissement commode sur les mers d'Extrême-Orient et que ce chemin de fer, d'autre part, donne aux Russes de grandes facilités pour défendre leurs acquisitions nouvelles.

Le Japon, qui craint de voir la Corée devenir russe — pour la bonne raison qu'il veut la voir japonaise — a protesté contre ce maintien des troupes russes. La Russie n'ayant pas fait cas de ces protestations, on a redouté que le conflit ne prit une forme par trop aiguë. Le Japon, qui peut mettre sur pied une armée de 640.000 hommes — officiellement tout au moins, — et dont la flotte l'emporte sur les forces navales de la Russie en Extrême-Orient, a eu quelque démangeaison de trancher le différend par une attaque rapide et violente, où les premiers avantages auraient été probablement pour lui. Mais il faut croire que les hommes d'État japonais ont mieux réfléchi et qu'ils n'ont pas voulu s'exposer aux conséquences lointaines d'une lutte avec le colosse russe. Celui-ci, par la force des choses, reprendrait en effet le dessus au bout de peu de temps, à moins d'en être empêché par quelque autre intervention puissante. Mais alors, ne serait-ce pas la conflagration universelle, et la Mandchourie vaudrait-elle la destruction de plusieurs millions d'hommes? Les idées pacifiques ont donc prévalu, et il y a des chances pour que la domination moscovite continue à s'étendre dans cet immense bloc du continent asiatique, où il est si difficile d'aller s'opposer à son extension.

Gabriel d'AZAMBUJA.

VII. — BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

La Vie de jeune homme, par le D^r Surbled (2^e édition, revue et corrigée). — A. Maloine, Paris.

Contrairement à l'adage complaisant : « Il faut que jeunesse se passe », M. le D^r Surbled pense et prouve que l'intégrité des mœurs chez les jeunes gens est chose utile à ceux-ci et à la société. Un jeune homme doit se conserver chaste à celle qu'il épousera et avec qui il fondera une famille. C'est difficile peut-être, mais avec de l'effort on y parvient, et cet effort entraîne avec lui sa récompense. L'auteur, comme il en a le droit, parle à la fois en moraliste et en médecin, et, au seul point de vue de l'hygiène, on trouve dans son volume de très utiles renseignements.

Bref, excellent livre à mettre entre les mains des jeunes gens, au moment précis où commencent pour eux les premiers enivrants de l'émancipation.

La Vie de jeune fille, par le même auteur. — Même librairie.

Ce livre est le pendant du précédent, avec cette différence que

l'auteur le destine, non point aux jeunes filles elles-mêmes, mais à leurs mères, qui pourront s'en inspirer pour instruire et diriger leurs filles en des circonstances fort délicates de la vie.

Du champ de bataille à la Trappe. — Le Frère Gabriel (1835-1897), par Don du Bourg, moine bénédictin. — Perrin et C^{ie}, Paris.

Ce livre est l'histoire d'un officier qui se fait moine. Gabriel Mossier, après avoir conquis ses galons un à un à la pointe de l'épée, et devenu lieutenant de dragons, se distingue à Gravelotte où il est blessé. Prisonnier, il rentre en France, est nommé capitaine, donne sa démission, et va s'enfermer à la Trappe de Chambarand, où il exerce les fonctions les plus variées, depuis celles d'ânier du monastère jusqu'à celles d'architecte et d'écrivain. Destinée très rare, comme on le voit, très individuelle, et placée dans un cadre exceptionnel où la vie humaine se présente sous des aspects intéressants, puisqu'on observe là ce qu'on ne peut observer ailleurs.

Annuaire des charbonnages de Belgique, année 1903, avec carte et coupe, publié par le *Moniteur des Finances*, 50, rue des Riches-Clares, Bruxelles.

Les Cartells de l'agriculture en Allemagne, par A. Souchon, professeur à la faculté de Droit de Paris, maître de conférences à l'Institut agronomique. — Armand Colin, Paris.

De plus en plus les agriculteurs sentent la nécessité de se donner des aptitudes commerciales, et d'assurer, par des moyens nouveaux, l'écoulement de leurs produits. Les agriculteurs allemands ont imaginé, dans cet ordre d'idées, des combinaisons intéressantes, et ce sont elles que décrit M. Souchon. L'auteur étudie successivement ce qui a été fait pour les céréales, pour l'alcool et pour le sucre. On trouve dans son livre des renseignements sur le mouvement agrarien, dont il est souvent question depuis quelque temps. La conclusion de M. Souchon est que la création des cartells agricoles ne répond pas à un désir de bénéfices immodérés, mais à celui de limiter des pertes excessives, et que leur efficacité ne sera complète que lorsqu'ils pourront obtenir de leurs adhérents la restriction de certaines récoltes. De copieux documents sont annexés au volume.

Le Directeur Gérant : Edmond DEMOLINS.

AUX LECTEURS DE LA REVUE

Depuis trois années, absorbé par la création et l'organisation de l'*École des Roches*, j'ai dû demander à mon cher ami, Henri de Tourville, de me suppléer dans la direction de cette Revue.

On sait comment, jusqu'à son dernier jour, il s'est acquitté de cette tâche, non seulement en animant la Revue de son esprit, mais encore en lui donnant une magistrale série d'articles sur l'*Histoire de la formation particulariste*.

Aujourd'hui, Henri de Tourville n'est plus au milieu de nous. Mais sa mort, loin de nous abattre, nous a donné à tous, collaborateurs et amis de la *Science sociale*, le désir de nous grouper plus étroitement pour continuer l'œuvre si bien commencée et pour lui apporter de nouveaux développements.

L'*École des Roches* est aujourd'hui sortie de la période des débuts, elle est en pleine prospérité et je puis revenir à nos études sociales avec plus de liberté d'esprit.

Le moment est donc propice pour donner à notre œuvre des moyens d'étude et des moyens d'action plus puissants et mieux ordonnés.

Un comité, dont j'ai pris l'initiative, avec mes amis, MM. Paul de Rousiers, Paul Bureau et Maurice Firmin-Didot, vient de se constituer pour réorganiser sur des bases nouvelles et plus larges notre *Société de Science sociale*. Nous publierons, dans notre prochaine livraison, la composition du Conseil de la Société et une première liste de nos Correspondants en France et à l'étranger.

Le but de la Société est de favoriser par des bourses de voyage ou d'études, par des subventions à des publications ou à des cours, les travaux de science sociale. Elle organisera

des comités locaux en vue de l'étude des questions sociales dans les diverses régions. Il entre dans son programme de tenir des Congrès sur les points de la France, ou de l'étranger, les plus favorables pour faire des observations sociales ou pour propager la méthode et les conclusions de la science. Elle s'intéressera au mouvement de réforme scolaire qui est sorti de la science sociale et dont l'*École des Roches* a été l'application directe.

Nous allons apporter à la Revue certaines modifications qui auront, nous n'en doutons pas, l'approbation de tous les lecteurs.

La disposition actuelle des matières présente des inconvénients qui deviennent plus sensibles à mesure que la science se développe et se coordonne. Chaque étude est le plus souvent divisée en plusieurs articles qui se trouvent dispersés dans un certain nombre, parfois dans un grand nombre de livraisons. Cet émiettement des articles présente un grand inconvénient, lorsqu'il s'agit d'une science dont l'enchaînement doit toujours apparaître aux regards.

Cette disposition a, en outre, l'inconvénient de rendre les recherches très difficiles et presque impossibles; on a beaucoup de peine à retrouver les articles. Il faut se reporter à un grand nombre de livraisons et parfois à plusieurs volumes successifs pour avoir la suite des études qui traitent des diverses parties d'un même sujet.

Les abonnés eux-mêmes attendent souvent qu'une étude ait complètement paru avant d'en entreprendre la lecture, afin de ne pas être obligés de l'interrompre pendant un ou plusieurs mois.

C'est ainsi que cette Revue, qui est une mine incomparable et unique de science sociale, n'a pas eu, à cause de la dispersion de ses études, la très grande portée qu'elle aurait pu et dû avoir.

Cela est tellement vrai que le public n'a été réellement frappé et secoué que le jour où on lui a présenté, réunis en volumes, quelques-unes de ces mêmes études. La forme dispersée de la

Revue avait voilé le bel ensemble de la science que le volume a mis en pleine lumière. Et cependant c'était bien le même texte, qui, dans la Revue, avait passé presque inaperçu et qui, réuni en volume, atteignait jusqu'au chiffre de vingt-cinq mille exemplaires !

Beaucoup d'autres études insérées dans la Revue et perdues pour le grand public méritent le même succès.

C'est qu'en effet la plupart des travaux de la *Science sociale* n'ont pas, comme il arrive dans beaucoup de Revues, un simple caractère d'actualité ; ils ont un intérêt durable et marquent les étapes successives de la science. Le public commence à le comprendre, car les collections de la Revue sont totalement épuisées et il est même très difficile de se les procurer d'occasion.

Pour éviter à l'avenir les mêmes inconvénients, nous avons adopté la modification suivante :

Une étude (ou plusieurs études portant sur le même sujet) ne sera plus répartie entre un certain nombre de livraisons ; elle sera réunie tout entière dans un seul et même fascicule, qui lui sera exclusivement réservé. Chaque fascicule sera ainsi indépendant des autres ; il se suffira à lui-même et aura une unité complète.

Ainsi les divers éléments de la science, au lieu d'être dispersés, confondus, et presque perdus, viendront s'ordonner et se classer presque d'eux-mêmes dans notre Bibliothèque au fur et à mesure des progrès de nos connaissances. Ce sera comme une *Encyclopédie sociale* toujours tenue à jour et en ordre, où toutes les études se rapportant à un même groupe de questions pourront être réunies ensemble, où il sera toujours facile de les retrouver et de les relire, suivant le développement méthodique de la science.

Pour rendre le classement et la consultation encore plus faciles, on mettra à la disposition des membres des reliures spéciales qui leur permettront de réunir eux-mêmes en volumes indépendants les uns des autres les fascicules se rapportant à un même groupe de questions.

Les fascicules seront reliés en volumes distincts, suivant les groupements suivants :

- 1^{er} GROUPE : Méthode sociale.
- 2^e GROUPE : Géographie sociale (Géographie physique, Géologie, Météorologie, Botanique, Zoologie).
- 3^e GROUPE : Monographies de famille.
- 4^e GROUPE : Monographies de régions.
- 5^e GROUPE : Travail et Questions ouvrières,
- 6^e GROUPE : Enseignement et Éducation.
- 7^e GROUPE : Littérature et Art.
- 8^e GROUPE : Organisations religieuses.
- 9^e GROUPE : Institutions de la Vie publique.
- 10^e GROUPE : Émigration et Colonisation.
- 11^e GROUPE : Histoire sociale.
- 12^e GROUPE : Études diverses.
- 13^e GROUPE : Comptes rendus des Congrès.
- 14^e GROUPE : Journal de l'École des Roches (1).

Cette collection unique acquerra une réelle valeur en librairie, nous en sommes convaincus.

Le nombre des fascicules annuels sera établi proportionnellement au nombre des membres, à raison d'un fascicule de cent pages en moyenne par 50 membres. Au-dessus de 300 membres, on publiera un fascicule en plus par 100 membres. Il paraîtra, dès la première année, de six à dix fascicules.

La Revue rééditera, dans ses fascicules annuels, les meilleurs travaux publiés dans la *Science sociale*; ils sont aujourd'hui complètement épuisés et il est impossible de se les procurer en librairie. Ces travaux seront revus et complétés pour être mis au courant de la science. Ainsi rassemblés en brochures distinctes, ils auront auprès du public le même succès que les volumes déjà publiés à part.

(1) Nous espérons que la famille d'Henri de Tourville voudra bien nous autoriser à publier dans nos fascicules une partie plus ou moins importante de la précieuse correspondance de notre ami. Cette publication fournirait alors un 15^e groupe, qui ne serait pas le moins apprécié de nos lecteurs.

Nous avons dès maintenant en préparation la matière d'un certain nombre de fascicules et de volumes.

Le premier fascicule, qui paraîtra en janvier prochain, traitera la question suivante :

La méthode sociale : ses résultats et ses applications, par MM. Edmond Demolins, Robert Pinot et Paul de Rousiers.

Chaque fascicule comprendra un nombre de pages variable suivant l'importance du sujet.

En tête de chaque fascicule, sera publié un *Bulletin de la Société*, qui pourra être détaché, pour être ensuite placé dans des reliures spéciales qui seront mises à la disposition des membres. Il formera ainsi des volumes distincts que l'on pourra toujours et facilement consulter.

Ce *Bulletin* comprendra la liste des nouveaux membres et des sections d'études récemment ouvertes dans les diverses régions, l'indication des questions mises à l'étude dans ces sections, l'indication de questions à étudier avec des hypothèses à vérifier, la Correspondance, une Chronique des principaux faits sociaux, un Bulletin bibliographique, etc.

Les membres, dont les travaux seront acceptés et publiés, recevront gratuitement 50 exemplaires du fascicule consacré exclusivement à leur étude. Après le service fait aux membres de la Société, les fascicules restant du tirage seront mis en vente. Il sera accordé un droit d'auteur de 20 % sur le prix des exemplaires vendus au public (1). Le prix de vente sera établi suivant l'importance du fascicule. Il sera calculé de manière à assurer un avantage à ceux qui recevront les publications en qualité de membres de la Société.

Lorsqu'une série de fascicules, traitant des sujets similaires, sera établie en volumes sous un titre commun, les auteurs bénéficieront, en outre, de la vente du volume dans les mêmes

(1) La moyenne des droits d'auteurs accordés par les éditeurs est seulement de 10 %.

conditions et proportionnellement à l'étendue du texte donné par chacun d'eux.

Toutefois, après la publication de leur texte dans la Revue, les auteurs garderont toujours la libre disposition de leur travail qu'ils pourront publier ailleurs et comme ils le voudront, la Revue n'accordant des droits d'auteur qu'à titre gracieux de sa part, sans vouloir s'engager quant au chiffre des fascicules, et quant à leur conservation si elle ne lui paraît pas nécessaire.

Les auteurs apprécieront cette organisation qui leur assure un moyen plus simple et plus avantageux que celui de la librairie ordinaire de publier leurs travaux et de les faire connaître. En effet, chaque fascicule portant sur la couverture la liste de toutes les études publiées précédemment, la publicité sera à la fois permanente, renouvelée et progressivement accrue.

Nous établissons ainsi un double système de participation.

Nous intéressons les lecteurs, en augmentant le nombre des fascicules dans la même proportion que celui des membres, ce qui les engage tous à faire le plus de propagande possible.

Nous intéressons les auteurs, en les associant aux bénéfices résultant de leurs publications.

Les abonnés actuels de la Revue *la Science sociale* sont considérés, dès maintenant et sauf avis contraire de leur part, comme membres titulaires de la Société; ils continueront à recevoir à ce titre toutes les publications (1).

Edmond DEMOLINS.

(1) La cotisation, pour les membres titulaires, reste la même que le prix de l'abonnement.

La Société comprend trois catégories de membres :

1^o *Les membres titulaires*, versant une cotisation annuelle de 20 francs (25 francs pour l'étranger);

2^o *Les membres donateurs*, versant une cotisation annuelle de 100 francs;

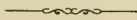
3^o *Les membres fondateurs*, versant une cotisation annuelle de 100 à 500 francs.

Il est prélevé sur chaque cotisation une somme de 20 francs, qui est employée à la publication des fascicules et à solder les frais généraux. Le surplus est consacré, par le Conseil de la Société, aux missions d'études, aux enquêtes, aux monographies de famille ou de régions, à l'organisation des Congrès, à des essais de vulgarisation et de publicité, etc.



LES NAVIGATIONS D'ULYSSE

DANS LA MER TYRRHÉNIENNE



L'identification de la Schérie homérique avec l'île d'Ischia n'éclaire-t-elle pas d'un jour nouveau la question des navigations d'Ulysse? Permettrait-elle de retrouver, au moins en partie, les mystérieux itinéraires que le poète du *Nostos* fait suivre à son héros? Telle est la question que m'ont aimablement posée certains lecteurs des *Phéaciens d'Homère*, et à laquelle je vais essayer de répondre en quelques pages.

Les navigations d'Ulysse! c'est sur ce chapitre surtout que la critique moderne triomphe. Les légendes dont Homère émaille son récit lui donnent beau jeu, et elle en profite pour refuser toute réalité aux indications géographiques. Il est cependant clair qu'il y a là deux questions absolument distinctes; l'une n'est pas liée à l'autre: les exemples abondent, dans toutes les littératures, de récits légendaires localisés dans des sites très réels.

Tout au contraire, la tradition classique a, depuis l'antiquité, tracé les « Errements » sur la carte. Voici l'itinéraire le plus communément proposé.

Le pays des Lotophages, auquel Ulysse aborde, sous la poussée des vents qui l'ont emporté loin des mers grecques, se place au golfe de Gabès, dans l'île de Djerba. De là, Ulysse remonte au nord, et touche à la Sicile où il rencontre les Cyclopes, ordinairement sur la côte sud-est, ou plutôt dans les environs de Catane. Pénétrant ensuite dans la mer Tyrrhénienne, il arrive chez Éole, dans l'archipel des Lipari, monte au nord

jusqu'à Gaète où sa flotte est détruite chez les Lestrygones, rencontre au cap Circello, à quelques lieues plus loin. Circé, l'inquiétante magicienne, descend au sud-est jusqu'aux Champs Phlégréens où il se trouve chez les Morts, salue les Sirènes aux îles Galli entre le cap Campanella et Amalfi, franchit le détroit de Messine et aborde à l'île du Soleil sur la rive orientale de Sicile. Il est ensuite jeté dans l'île de Calypso, aux alentours du cap Colonna, à l'entrée du golfe de Tarente, où il n'y a cependant ni île, ni presque île détachée. C'est de là qu'il arrive à Corfou, chez les Phéaciens, pour gagner enfin Ithaque, sa patrie, en quelques heures de navigation.

Il n'y a malheureusement aucun fond à faire sur tout cela pour l'interprétation des données homériques.

Puisque la Grande-Grèce avait complètement perdu le souvenir des Phéaciens d'Ischia, puisque Cumès elle-même, qui fut longtemps la ville principale de l'Occident hellénique, ne savait plus se reconnaître dans l'Hypéreià d'Homère, on ne peut s'étonner que les sites secondaires de l'*Odyssée*, appartenant d'ailleurs à une géographie préhellénique, à la géographie phénicienne, ne se soient pas inscrits sur la carte du monde grec. C'est la preuve que le Nostos, composé à Ischia par un aède de passage, n'a survécu que dans le pays de son auteur; ce qui d'ailleurs est en concordance avec l'histoire traditionnelle des poèmes homériques.

Les indications classiques relevées tout à l'heure ne sont donc pas dues à une tradition locale datant d'Homère; la tradition homérique s'était perdue; tout le monde, je crois, est d'accord sur ce point. Elles datent de recherches bien postérieures, et c'est une curiosité naïve, et d'ailleurs fort peu soucieuse des textes, qui les a inscrites sur le sol et maladroitement attribuées à des lieux presque toujours très différents. Ce travail, dû à l'enthousiasme populaire bien plus qu'aux recherches des savants, se fit au petit bonheur.

C'est ainsi que Schérie se plaça à Corfou, parce qu'une lecture superficielle du poème faisait croire qu'elle était à moins d'une journée de mer d'Ithaque. La Grèce continentale avait

Corfou sous les yeux, et cette identification est certainement l'une des premières faites. Plus tard, quand la Grande-Grèce se prit à homériser à son tour, Calypso, oubliant qu'elle était fille d'Atlas, abandonna sans esprit de retour le détroit de Gibraltar et s'installa à l'entrée du golfe de Tarente, parce que, dans l'*Odyssée*, il est question d'elle après Charybde et la Sicile. Puis une famille considérable de Campanie, la famille Lamia, qui, pour se faire des ancêtres, voulut « remonter aux Croisades » homériques, invita le vieux Lamos, roi des Lestrygons, à s'établir chez elle, au milieu de ses terres de Formies. Pendant ce temps-là, les Morts, authentiquement domiciliés sur les rives du fleuve Océan, venaient camper, comme ils pouvaient, sur le lac Averno, pour la plus grande commodité de Virgile.

Évidemment tout cela est fantaisiste. Il faut donc reprendre l'œuvre par la base et travailler sur nouveaux frais, en prenant pour seuls guides le texte et les constatations que nous en avons précédemment tirées.

Je dis non seulement le texte, mais encore les constatations faites précédemment. Car l'identification de Schérie avec Ischia une fois admise, la question se trouve renouvelée et change tout à fait d'aspect.

En effet si, comme on l'admet couramment, Schérie est à l'entrée de l'Adriatique, sur les côtes albanaises, et si le voyage d'Ulysse se place au loin dans une mer toute différente, aucun rapport, aucun lien spécial n'apparaît entre la narration du héros et son auditoire; c'est vraisemblablement par un pur caprice du poète que les Phéaciens entendent un récit qui pourrait s'adresser aussi bien à d'autres; et rien ne nous empêche de prendre au pied de la lettre cette donnée du poème qu'Ulysse a erré dix ans à l'aventure, au gré du vent et des flots. Tout au moins nous ne saisissons ni la raison d'être ni la pensée directrice de son expédition, et nos recherches, insuffisamment guidées par le texte, flottent au gré d'étymologies incertaines et de traditions sans autorité.

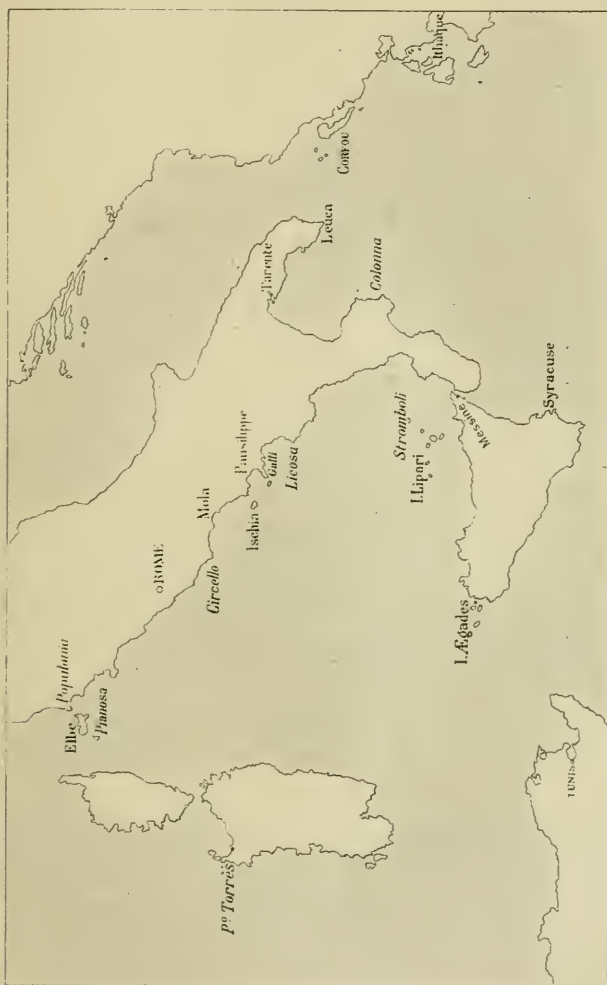
Rappelons, au contraire, nos conclusions précédentes. Non

seulement Schérie, aussi grecque désormais que phénicienne, appartient à la mer de Tyrrhénie, mais encore elle est le seul établissement grec de cette mer. De plus, c'est à Schérie même, au milieu de Gréco-Phéniciens, que parle, non plus seulement Ulysse, mais Homère en personne. Comme tous les poètes, et mieux que tous les poètes, grâce à son génie, il s'identifie puissamment avec ses auditeurs. Il vient de célébrer leur île, et nous savons avec quels accents vibrants, passionnés, patriotiques : c'est l'âme d'un Schériote qui chantait par sa voix. Et maintenant il célèbre cette mer qui commence là à la rive prochaine et s'étend radieuse à perte de vue, cette mer que l'on aime, cette mer dont on vit, cette mer qui est à la fois le domaine, la chose et la richesse de Schérie; et il la célébrerait froidement comme un rhéteur à gages! Évidemment, ici encore, la muse de Schérie le possède et l'inspire. Dans cette mer comme dans l'île, il va tout voir par ses yeux à elle; c'est elle qui, le prenant par la main, va le conduire ici et là, à travers cette mer, aux lieux les plus aimés des Schériotes.

Or les Schériotes sont des navigateurs et des commerçants. Ce qui les intéresse surtout, dans la mer Tyrrhénienne, ce ne sont donc pas les sites pittoresques, mais les ports sûrs et commodes, et plus encore les comptoirs où l'on achète, les marchés où l'on vend, puis les lignes de navigation et les stations de ravitaillement ou de défense qui soudent tout cela à leur île. Cet ensemble, c'est véritablement la Phéacie. Comptoirs, factoreries, marchés, ports et stations sont les compléments nécessaires de Schérie, et forment avec elle un tout plus ou moins organique lié par des relations de travail, une unité vivante dont la « Roche Noire » est la tête, et dont le corps est partout dans la mer Tyrrhénienne.

Participant lui-même à cette unité, le Nostos ne se propose donc pas de célébrer d'abord un peuple, puis une mer qui n'auraient pour trait d'union que la présence fortuite d'un aventurier fameux. Non! il chante un peuple roi de sa mer, une mer servante de son peuple! Le séjour d'Ulysse chez les Phéaciens nous a fait connaître le siège et le personnel de cette

compagnie commerciale qui exploite la Phéacie ; les voyages d'Ulysse vont nous montrer ses succursales et sa clientèle, ses



Les navigations d'Ulysse dans la mer Tyrrhénienne.

fournisseurs, ses acheteurs et ses correspondants. Ainsi compris, c'est la vie nationale prise dans son entier que glorifie le Nostos pris dans son entier !

Si tout ceci est vrai, les « Errements » d'Ulysse doivent nous

conduire d'une part aux pays producteurs, c'est-à-dire aux pays neufs, et c'est précisément ce qu'ils vont faire, en nous menant dans le nord de la mer Tyrrhénienne.

Ils doivent, d'autre part, nous montrer le chemin des pays consommateurs, des pays civilisés, et c'est précisément ce qu'ils feront en nous conduisant dans le sud-est vers la Grèce, et dans le sud-ouest vers les lignes africaines du monde phénicien.

Ce sont là, pour nos Eubéo-Phéaciens, les voies du grand commerce. Mais il n'est pas possible que le poème soit muet sur les pays voisins de Schérie, que tout son auditoire connaît et avec lesquels on fait assurément des échanges journaliers en vivres et en approvisionnements. Ces pays, Ulysse nous les montrera sur la côte de terre ferme, en face d'Ischia.

Il va sans dire qu'Homère n'a pas eu en vue ce quadruple exposé; mais il a dû s'en rapprocher beaucoup, si les « Errements » ont pour but de chanter la mer de Schérie, après Schérie elle-même.

Pour la commodité de cette étude, je parlerai d'abord des régions côtières voisines d'Ischia, puis des navigations vers le monde phénicien, ensuite de l'itinéraire vers la Grèce; nous terminerons par les pays neufs.

I. — LES COTES ITALIENNES EN FACE D'ISCHIA.

Prenons congé d'Aleinoos égal aux dieux, et de la divine Arète, pour nous confier à la mer onduleuse. La nef d'Ulysse est là, au bas du Negrone, toute prête à nous recevoir. Nous voici embarqués. Tandis qu'elle fait voile vers la côte prochaine, dans la direction du nord-est, jetons un dernier regard à l'île que nous quittons.

Une remarque nous frappe tout d'abord : c'est que nous avons sous les yeux tous les points d'Ischia que le Nostos nous a fait retrouver. Cette côte de l'île est bien celle que devait occuper une marine venant du midi par les itinéraires côtiers, c'est-à-dire, en dernier lieu, par le cap Campanella. Après d'autres géo-

graphes, M. Bérard a remarqué avec raison que les colonies s'orientent ordinairement vers le pays d'origine de leurs fondateurs. Venus les premiers, les Phéaciens ont pris le site le plus indiqué à ce point de vue : c'était aussi le plus phénicien de toute l'île. Arrivés après eux, les Grecs se sont établis un peu au delà, mais dans un lieu plus cultural et par conséquent plus hellénique.

Ainsi occupée par les deux colonies, cette région nord-est sera d'ailleurs la seule à jouer un rôle dans l'histoire de l'île : la région méridionale ne comptera pas plus dans toute la suite qu'elle ne compte aux yeux d'Homère.

Ce groupe d'établissements indiqués ou sous-entendus par le poète est également tourné vers la partie la plus rapprochée du continent voisin. En face, voici le cap Misène ; Cumès est à notre gauche, le Pausilippe avec l'île de Nisida à notre droite.

Toute cette côte, au dire d'Homère, est habitée par les Cyclopes, ou, pour conserver l'appellation phénicienne, par les OEnotriens. Les OEnotriens qui bâtissent à peine, et n'ont à peu près ni foi ni loi, sont des pasteurs transhumants ; et ils ne se trouvent à l'aise que dans la montagne (1), trait d'une observation parfaite. Ce sont aussi de rudes guerriers, et des voisins fort désagréables pour les gens de la plaine et des rivages, comme tous les montagnards.

En parfaite concordance avec Strabon, qui sait, par les traditions historiques, que les premiers habitants de Cumès ont eu maille à partir avec des Géants maîtres des Champs Phlégréens (2), Homère constate que les OEnotriens de la région phlégréenne, ceux qui ont chassé Nausithoos de Cumès, sont particulièrement mal notés à Schérie.

Là aussi, on a fait de ces terribles voisins des Géants, pour montrer à quel point ils sont redoutables. Puis, pour peindre leur absence de civilisation et leur férocité, on les a tout simplement transformés en anthropophages !

(1) *Odyssée*, IX, 113.

(2) Strabon, V, p. 243.

Quelque détestés que soient ces abominables brigands, c'est à eux qu'Ulysse consacre un chant entier. La longueur tout à fait exceptionnelle, et pour nous fastidieuse, de l'épisode montre clairement l'intérêt qu'y prend l'auditoire. Or cet intérêt s'explique bien, s'il s'agit d'une terre que l'on a sous les yeux et où l'on va fréquemment.

Mais nous avons mieux que cette induction; voici des preuves.

C'est à l'extrémité de Pausilippe qu'Ulysse rencontre les Cyclopes, et que se place son aventure chez Polyphème :

En face de la plage du pays des Cyclopes, raconte le héros, est un îlot qui conviendrait admirablement à un port, ni trop près, ni trop loin du rivage. (Nous savons par Thucydide (1) et par nos études précédentes que ces derniers mots signifient « presque soudé à la terre ferme, mais cependant isolé d'elle ».) De cette île, on entend le bêlement des brebis et la voix des habitants de la côte, et quand le quartier de roche lancé par Polyphème tombe derrière la barque d'Ulysse encore toute proche de la terre, le remous qui la pousse en avant suffit à la faire échouer dans l'île. Le poète dit ailleurs que le port merveilleux de cette île offre toute sécurité; « on n'y a besoin ni de cordes, ni d'ancre jetées, ni de lier les câbles; le marin peut y rester aussi longtemps que son âme le désire et attendre le vent » (2).

Il est impossible de ne pas reconnaître dans cette description l'île de Nisida désignée par ses trois caractères les plus saillants. Voici bien son cratère central, à demi noyé et à peine ouvert à la mer. Voilà sa distance de la plage dont huit cents mètres la séparent, et ses faibles dimensions : à peu près circulaire, elle mesure six cent cinquante mètres de diamètre. Sans doute, aux temps homériques, elle était légèrement plus grande et s'allongeait un peu vers Pausilippe (car, avec toute la région, elle a dû s'abaisser de quelques mètres sous les flots) et elle offrait alors plus de place aux vertes prairies qui ravissent le poète. Nulle part ailleurs, sur les côtes œnotriennes, on ne trouverait une île répondant même de loin à la description très claire d'Ulysse; l'i-

(1) Thucydide, VI, 2, 6.

(2) *Odyssée*, IX, 166-167. 536-542; 416-439.

dentification du pays des Cyclopes est donc certaine. Suspendu à la pointe de Pausilippe, le tunnel attribué à Séjan n'est peut-être qu'un agrandissement et un prolongement de la grotte de Polyphème, « haute caverne près de la mer, à l'extrémité du promontoire voisin ». Sans doute aussi, la roche qui, entre Nisida et la côte, porte le lazaret, c'est « le sommet de montagne » lancé par le cyclope contre la barque fugitive (1).

A certains détails relatifs à l'île, il est facile d'entrevoir que, dans les relations avec la terre ferme, on utilise le petit port, si bien abrité contre la mer et contre les terriens (2). C'est là qu'on remise les marchandises ; c'est de là que part vers la plage la nef qui va faire les échanges : de là aussi que le gros de l'expédition guette et surveille les indigènes pendant les transactions. Deux ou trois autres phrases (3) indiquent même assez clairement que, dans l'auditoire du poète, s'agite la question de fonder à Nisida un établissement permanent. On en peut conjecturer sans trop de témérité que le poème appartient à la fin du séjour à Ischia, au temps où les moyens de retourner définitivement sur le continent commencent à être à l'ordre du jour. A pareille époque, Nisida, suffisamment rapprochée, suffisamment isolée, doit attirer tout particulièrement l'attention. Elle est déjà l'escale à la côte, elle sera peut-être la Schérie de demain.

Cumes est, dans le *Nostos*, admirablement décrite d'un mot : c'est la ville « à la plaine largement ouverte (4) ». Lorsque, après avoir erré toute la journée dans la région bouleversée des Champs Phlégréens, le touriste arrive sur la roche où s'élevait Cumes, ce qu'il y a de plus imprévu pour lui dans le panorama, c'est la vaste plaine de la Campanie qui s'étend à perte de vue dans le nord. Il y a là une impression d'étendue très frappante par contraste.

Cumes, Nisida, Pausilippe, les Champs Phlégréens et les

(1) *Odyssée*, IX, 181-183 ; 481.

(2) *Odyssée*, IX, 136-141.

(3) *Odyssée*, IX, 131-135.

(4) *Odyssée*, VI, 4.

OEnotriens qui les habitent, c'est là tout ce qu'Homère nous montre de la côte voisine d'Ischia. Mais c'est bien la partie du continent la plus proche et celle qui doit surtout intéresser les colons de Schérie.

II. — L'ITINÉRAIRE VERS LES LIGNES PHÉNICIENNES D'AFRIQUE.

Une colonie phénicienne ne se conçoit pas sans communications avec les pays phéniciens. C'est évidemment vers la mère patrie et les pays d'Orient que Schérie écoule la plus forte part de ses produits, et c'est de là qu'elle tire, au moins en partie, ses pacotilles de troc. Homère indique les deux points principaux de cette ligne de rattachement au monde phénicien : le point où elle sort de la mer de Tyrhénie, et le point où elle se soude aux côtes d'Afrique, déjà possessions phéniciennes.

A l'extrémité occidentale de la Sicile, en avant de Trapani et du cap Boeo, les Ægades, comme des sentinelles avancées, barrent la route aux vaisseaux qui, venant d'Afrique, voudraient s'élever au nord par les itinéraires côtiers, les seuls recommandables, parfois même les seuls possibles aux navigations anciennes. C'est à cette porte occidentale de la mer Tyrhénienne qu'il faut, à mon avis, placer l'Éolie. Presque au-dessous, l'Afrique lance vers la Sicile la masse avancée de la Tunisie; c'est là que, peu de temps après Homère, s'élèvera Carthage; c'est là que je place déjà le pays des Lotophages.

La tradition met la demeure d'Éole, roi des Vents, plus à l'est dans l'archipel des Lipari, et plus exactement dans l'île Stromboli, la Strongyle des Anciens. Mais cette attribution ne paraît pas soutenable; ni la géographie, ni la météorologie n'ont préparé ces îles à ce rôle glorieux. Seulement, d'après Pline, le panache de fumée qui, sans interruption depuis l'histoire, couronne le Stromboli passait pour indiquer, trois jours d'avance, les changements de temps et la direction du

vent. Or, de deux choses l'une : ou bien le Stromboli était déjà en activité aux temps homériques, et dans ce cas il n'est pas admissible que le poète, conduisant son héros au pied d'un volcan, ne fasse aucune allusion à ce phénomène si exceptionnel, ou bien le Stromboli n'existait pas en tant que volcan, et alors l'île et l'archipel n'avaient aucun droit à héberger le maître des Vents.

Au contraire, placées en avant de la dernière pointe occidentale de la Sicile, en avant du cap Boeo, ce Finistère de l'Italie, les Ægades constituent, dans la Méditerranée, l'un des sites les plus exposés aux vents et aux courants. Avec tous les correctifs que comporte la différence des mers, on peut dire que leur situation a quelque analogie avec celle de nos îles de Sein et d'Ouessant. Entre les Ægades et la côte, un courant assez fort porte généralement au sud, et produit, par le vent du midi, une mer courte et mauvaise pour les petits navires. Le vent d'ouest venant du large et le vent sud-est soufflant en même temps dans le canal de Malte se heurtent parfois à travers l'archipel en tourbillons furieux. Aux alentours du cap San Vito vers le nord, par les coups de vent, la mer brisant sur une série de petits fonds devient vite dangereuse. Dans le sud, un peu au-dessous du cap Boeo, se manifeste, dans sa plus grande intensité, un phénomène des plus singuliers, qui appartient d'ailleurs à toutes les côtes voisines; c'est la *Marobbia*, violente agitation de la mer qui commence généralement par temps calme, mais est considérée comme le précurseur certain d'un coup de vent. Son approche est annoncée par un calme plat de l'atmosphère et un ciel livide. Tout à coup, la mer monte presque de soixante centimètres et se précipite dans les anses de la côte avec une effrayante rapidité; puis en quelques minutes elle se retire avec la même vitesse, remuant les vases du fond, entraînant les herbes marines et produisant des effluves nauséabondes. Ces mouvements rapides se succèdent au moins pendant trente minutes, parfois pendant deux heures et quelquefois plus. Puis le vent se lève au sud et souffle bientôt en violentes rafales. Ce phénomène est ordinairement précédé par le vent

d'ouest soufflant du large vers la côte nord de Sicile (1). Or ce vent arrive précisément des Ægades, où, pour les Siciliens, il paraît prendre naissance; le génie des Ægades se trouve ainsi présider à tout le phénomène et à la tempête qui le termine.

Ulysse donne d'ailleurs, au sujet de l'Éolie, une indication déterminante : « Éole prépara mon retour vers Ithaque; il enferma les Vents tempêteux dans une outre pour qu'il n'en sortit aucun souffle... Puis il envoya le seul Zéphyre pour nous conduire, les nefs et nous... J'avais toujours le gouvernail en main... Nous naviguâmes pendant neuf jours et neuf nuits, et le dixième jour la terre de la patrie apparut, et nous aperçûmes les feux de ses habitants. (2) » Il ressort bien clairement de ce passage que, de l'Éolie à Ithaque, la direction générale est constamment d'ouest en est (3). Voilà qui convient fort bien aux Ægades, mais ne saurait s'accorder avec l'hypothèse rivale. Si l'on parlait du Stromboli, il faudrait d'abord, pendant trois cents kilomètres, naviguer en plein contre le Zéphyre pour gagner le cap Boeo; car le voyage ne se fait certainement pas par le détroit de Messine qu'Ulysse ne connaît pas encore; nous le verrons en effet découvrir beaucoup plus tard ce passage, et ne s'y aventurer que sur l'ordre de Circé. J'ajoute que les neuf jours et neuf nuits de navigation entre les Ægades et Ithaque correspondent bien aux treize cents kilomètres qui, par la route des côtes, séparent ces îles.

Enfin il est intéressant de noter, sans y attacher trop d'importance, qu'Éole ne se montre au Laertiade qu'avec sa femme et ses douze enfants : ce qui fait quatorze personnes pour la famille. Or les îles et îlots au large de la côte comprise entre Trapani et le cap Boeo sont précisément au nombre de quatorze (4).

(1) Voir pour tout ceci les *Instructions nautiques*, n° 563 : *Côtes de Tunis, îles Maltaises, Sicile, Sardaigne*. Paris, 1876, p. 67, 71 et 76.

(2) *Odyssée*, X, 18 et suiv.

(3) Quel que soit l'endroit où l'on place l'Éolie, l'orientation très imparfaite qu'il faut nécessairement trouver dans le texte justifie à merveille ce que j'ai dit jadis de l'itinéraire de Calypso à Schérie par les côtes d'Europe (novembre 1902).

(4) Quatre grandes îles : Levanzo, Favignano, Marittimo, Stagnone; dix petites :

Il paraît d'ailleurs possible de déterminer celle de nos îles qu'habite Éole.

« Un vrai mur d'airain, dit Homère, entoure l'Éolie : la roche escarpée la borde de toutes parts (1). » Voilà une indication formelle qui convient à merveille à deux des Egades à l'exclusion des autres.

Levanzo et Marittimo, sont, au témoignage de nos Instructions Nautiques, entourées de falaises à pics et presque partout inaccessibles.

Mais Marittimo est, bien plus que sa voisine, intéressante au point de vue des navigations phéniciennes. Elle est d'abord la plus rapprochée de l'Afrique ; c'est la dernière étape en terre italiennè avant la traversée du « grand abîme de mer » qui sépare du cap Bon ; elle devait donc être, comme l'indique le texte, « fréquentée par les vaisseaux » (2). Puis elle possède dans sa *punta Troja*, qui porte encore aujourd'hui le château de l'île, un poste admirablement préparé pour une station : presqu'île bien détachée, haute d'une centaine de mètres, orientée vers la Tyrrhénie, et constituant une forteresse naturelle ; isthme bas et assez étroit, bordé à droite et à gauche de deux plages de sable ; enfin sommet principal haut de six cent quatre-vingt-dix mètres dominant un vaste horizon, et constituant une guette de premier ordre. D'ailleurs, c'est bien un établissement phénicien que paraît représenter Éole. Ce personnage « cher aux dieux immortels » n'est pas lui-même un dieu ; cette épithète ne convient qu'à un homme. Il n'est d'ailleurs que l'*intendant* des vents. Puis Ulysse l'appelle « son ami ». Enfin il héberge le héros un mois durant, et accorde ou refuse à ses vaisseaux l'autorisation de retourner en Grèce. Il a tout à fait l'allure d'un demi-dieu de chair et d'os, ayant pour le moins autant de réalité que Circé et Calypso, qui représentent d'une façon à peu près certaine des établissements phéniciens.

Faglione, Preveto, Galeotta, Galera, les deux Formiche, Columbara, Santa Maria, S. Pantaleo, la Scuola.

(1) *Odyssée*, X, 4.

(2) *Odyssée*, X, 3 : πῶτα ἔτι ἐνὶ γῆσιν.

C'est donc dans les îles Ægades, et de préférence à Marittimo, que nous plaçons la station phénicienne de l'Éolie (1).

Du royaume des Vents ainsi reconstitué descendons vers l'Afrique: nous sommes sûrs d'y trouver, ici ou là, le pays des Lotophages: « Le lotos que mangent ses habitants, dit Ulysse, est un mets né d'une fleur et aussi doux que le miel » (2). Évidemment il s'agit de la datte, qu'il est impossible de peindre en trois mots d'une façon plus poétique et plus indicative. Voilà donc clairement désignées, à l'exclusion de tout pays européen, l'Afrique et de préférence la Tripolitaine ou la Tunisie. Partout dans ces deux dernières contrées, même sur les côtes, les dattes jouent dans l'alimentation un rôle considérable, ou bien parce qu'on les récolte sur place, ou bien parce que des échanges vieux comme l'humanité les font pénétrer de proche en proche. Mais auquel de ces deux pays avons-nous affaire? Est-ce à la Tripolitaine, est-ce à la Tunisie?

« Au moment où je doublais le cap Malée, dit encore Ulysse, les courants et le Borée nous firent dévier et nous rejetèrent au large de Cythère. Puis, neuf jours durant, des vents funestes nous emportèrent à travers la mer poissonneuse; le dixième jour nous abordâmes au pays des Lotophages (3). »

Nous avons tout à l'heure, à propos de l'Éolie, rencontré une autre navigation de neuf jours, laquelle valait un peu plus de treize cents kilomètres. Il y a tout lieu de croire que les neuf jours que nous avons ici ont la même valeur. Mais cette fois il faut compter nos treize cents kilomètres presque en ligne droite, puisqu'il s'agit d'une navigation sans obstacles à travers la haute mer. Réduisons cependant un peu, à cause des déviations

(1) Le nom d'Éole pourrait être un argument en faveur de Marittimo. *Ai-ol* serait bien « l'île de la montagne »; or Marittimo, la plus haute des Ægades, n'est, à proprement parler, qu'une montagne s'élevant du sein de la mer et atteignant près de 700 mètres d'altitude, Éole ne serait ainsi devenu le maître des Vents que parce que son « île de la montagne » était dans une région particulièrement exposée aux vents.

(2) *Odyssée*, IX, 84, 94,

(3) *Odyssée*, IX, 80-84.

qui ont pu se produire, et, avec une longueur de douze cents kilomètres comme rayon, décrivons un arc de cercle à partir du cap Malée; nous coupons la côte d'Afrique d'abord vers Djerba, puis à l'ouest du cap Bon, vers Tunis. Voici la Tripolitaine mise hors de cause. Du même coup, les anciens sont excusés d'avoir choisi Djerba, évidemment acceptable si l'on croit le poème né en Asie Mineure, au milieu des marins d'Ionie.

Mais si, comme nous l'admettons maintenant, le Nostos a été composé dans la mer Tyrrhénienne et pour des navigateurs tyrrhéniens, les choses changent de face, et toutes les probabilités sont en faveur de la région de Tunis; cela pour deux raisons :

La première, c'est que, aux yeux d'un Tyrrhénien, le pays des dattes commence au cap Bon. Pour les marins de toutes les époques, en effet, un pays commence en son point le plus rapproché, à la côte que l'on touche d'abord par les voies ordinaires. Pour un Algérien de nos jours, aller en France signifie prendre terre à Marseille; pour un Européen, aller aux États-Unis ou faire le voyage de New-York sont deux termes synonymes. Imprécise et vague pour nous, modernes, l'expression homérique avait donc aussi pour des Phéaciens un sens très clair; aller chez les Lotophages, c'était aller tout d'abord au cap Bon ou dans ses alentours; car ce cap est le point le plus rapproché de la terre du lotos, et les nécessités de la navigation d'alors vous forçaient à prendre terre vers ce point, quel que fût le but final de votre voyage en Afrique.

En second lieu, la région du cap Bon ou de Tunis a, pour un navigateur de la mer Tyrrhénienne, surtout quand il est Phénicien, une importance considérable, tandis que Djerba n'en a aucune. Ce sont là deux propositions à peu près évidentes. Djerba pouvait être un point de relâche entre Carthage et la Cyrénaïque, mais fort éloigné de la Tyrrhénie et sans intérêt commercial pour elle. Au contraire la côte tunisienne entre le cap Bon et le cap Blanc, la région de Tunis, est le point de jonction naturel entre l'Italie et les pays barbaresques, entre

l'Afrique et l'Europe méditerranéenne. Cette situation vraiment unique a fait, peu de temps après Homère, la fortune prodigieuse de Carthage et lui a donné l'empire de la Méditerranée. Sans doute, à l'époque où nous reporte le poème, Carthage n'est pas née. Mais la côte au nord-ouest de Tunis, où elle s'élèvera plus tard est déjà occupée par une escale phénicienne de la ligne Tyr-Gibraltar : c'est Utique, sa voisine, ou plutôt c'est l'antique Caccabé ou Cambé, qui plus tard sera rajeunie et supplantée par la ville de Didon. A l'existence de cette devancière, Carthage devra son nom de « Ville neuve », *Carthada*.

Évidemment, c'est dans ce port, qui remonte au moins au XIV^e siècle, que nos Phéaciens viennent souder leurs itinéraires aux itinéraires phéniciens. C'est déjà là que, du nord, aboutissent hommes et marchandises à destination de Sidon, et aussi parfois à destination de Gibraltar. Là, d'ailleurs, on est en terre phénicienne et comme en famille. On n'a pas à prendre, pour n'être pas dépisté et suivi, les précautions de toute sorte qui s'imposent dans les relations avec les mers grecques.

Pour les Phéaciens d'Ischia, aller au pays des dattes ne signifiait donc pas seulement prendre terre au cap Bon, mais encore et surtout aller vendre ses produits sur les quais de Caccabé, et se retremper à Caccabé dans la vie nationale.

III. — L'ITINÉRAIRE VERS LES MERS GRECQUES.

Voici donc retrouvées dans les Navigations d'Ulysse les deux stations qui rattachent Schérie la Tyrrhénienne au monde phénicien. Homère va maintenant jalonner devant ses auditeurs la route de Grèce. C'est d'abord la route d'un marché très important; c'est aussi, par le golfe de Corinthe et l'Archipel, ou bien par le Péloponèse et la Crète, une de celles qui conduisent vers les mers orientales et la Phénicie. Le poète en indique quatre points : l'île des Sirènes, les Roches Errantes, le détroit entre Charybde et Scylla et le port de Messine.

Il faudrait y joindre en Grèce toute une région bien recon-

naïssable, évidemment familière à ses auditeurs : c'est l'ensemble comprenant Ithaque, le golfe de Corinthe, Thèbes et ses routes isthmiques, enfin l'Eubée avec ses deux villes de Chalcis et d'Érétrie. Nous en avons longuement parlé précédemment, et nous n'y reviendrons pas. Ce qu'il en faudrait dire appartiendrait d'ailleurs plutôt à une étude de la Grèce homérique.

Je me borne à remarquer que, aux yeux du poète, cette région n'intéresse pas seulement la partie eubéenne de son auditoire, mais aussi l'élément phéacien. Il conduit en effet jusqu'à l'entrée de cette région, jusqu'à Ithaque, la nef phéacienne qui ramène Ulysse dans sa patrie; et il ressort de l'ensemble du récit que l'itinéraire suivi est familier aux conducteurs du héros. On se rappelle d'ailleurs que cette nef ne pénètre dans les eaux grecques qu'en s'entourant de mille précautions; elle cache jalousement à tous, même à Ulysse, l'itinéraire qu'elle suit et le temps qu'elle y emploie.

Le site homérique le plus facile à reconnaître sur la route de Schérie la Tyrrhénienne à l'ionienne Ithaque, c'est assurément Charybde et Scylla. L'identification de ces deux monstres marins avec le détroit de Messine est admise par tout le monde, et ne laisse place à aucun doute. Il sera cependant intéressant, au point de vue de nos recherches, de relire la description homérique et de la comparer à la réalité.

« Plus loin, dit Circé à Ulysse, tu trouveras deux écueils : l'un de sa cime aiguë atteint le vaste ciel; une nuée sombre l'enveloppe et la sérénité ne règne sur ce sommet ni en été, ni en automne. Un mortel ne saurait ni le gravir ni en descendre, eût-il vingt pieds et vingt mains; car la roche en est lisse comme si elle avait été polie. Au milieu de l'écueil s'ouvre une caverne ténébreuse, tournée vers le nord et vers l'ouest; dirige vers elle ton navire creux, glorieux Ulysse... C'est là qu'habite Scylla aux rugissements épouvantables..., monstre funeste que personne ne se réjouirait de voir; non, pas même un dieu. Elle a douze pieds difformes; six cous immenses sont surmontés

chacun d'une tête horrible avec trois rangées de dents serrées toutes pleines de la noire mort. A moitié enfouie dans la profonde caverne, elle avance ses têtes hors du gouffre horrible, et, portant de tous côtés ses regards, elle saisit les dauphins, les chiens de mer, ou l'un des mille cétacés que nourrit la gémissante Amphitrite. Jamais les marins ne peuvent se vanter de lui avoir échappé sans dommage; mais chacune de ses têtes enlève un homme au navire azuré.

« L'autre écueil est bien plus bas : ils sont près l'un de l'autre, à une portée de trait. Celui-ci, un grand figuier le couronne de verdure. Au-dessous la divine Charybde engloutit l'eau noire. Trois fois par jour, elle la rejette; trois fois elle l'engloutit horriblement. Quand elle la revomit, l'eau bouillonne comme sur un grand feu, et elle la lance en l'air, et l'eau pleut sur les deux écueils. Et quand elle l'engloutit, elle est bouleversée jusqu'au fond et rugit affreusement autour de la roche. Puisses-tu ne pas te trouver auprès d'elle quand elle l'engloutit! Poseidon lui-même ne te sauverait pas. Approche donc des roches de Scylla, en poussant vivement ton vaisseau. Bien mieux vaut avoir à regretter six hommes de ton vaisseau que de les perdre tous (1). »

De cette magnifique description, rapprochons la réalité; elle sera beaucoup moins terrifiante.

Le rocher de Scylla est un étroit promontoire tout à fait à pic, et couronné d'un château fort d'où la vue est fort belle. En lui-même, il n'a rien de sourcilleux; seulement, à quelques kilomètres en arrière, l'Aspromonte porte sa cime à deux mille mètres. La rive sicilienne est beaucoup plus basse et se termine par le cap Faro, presque au niveau des vagues. Charybde n'est autre chose que l'ensemble des remous et des tourbillons occasionnés par les courants assez violents qui changent de direction toutes les six heures. On les rencontre vers la rive sicilienne depuis le cap Faro jusqu'auprès de Messine.

Charybde peut être effrayante, mais elle n'est pas vraiment

(1) *Odyssée*, XII, 73-110; 237-243.

redoutable; et Scylla, à éviter comme tous les écueils, n'offre pourtant pas de dangers spéciaux. Au surplus, il est facile de passer entre les deux : une distance de six kilomètres les sépare; en sa moindre largeur, le détroit a encore trois kilomètres. Il faut déjà lutter contre les courants par le beau temps; et quand la mer est forte, ils deviennent un danger.

Le rapprochement des deux descriptions est intéressant. Il montre d'une part qu'Homère n'a opéré que sur des choses vues et n'a pas inventé un détail topographique; mais il est clair, d'autre part, qu'il a très largement usé de la faculté poétique d'arranger et de grossir. Il a rapproché une montagne, resserré le détroit jusqu'à l'étranglement, rendu terribles des remous à peu près inoffensifs, et doté les deux écueils de monstres épouvantables. En face de ces dangers accumulés, on comprend qu'il faille les conseils impérieux de Tirésias et de Circé pour décider Ulysse à affronter un pareil passage (1).

Mais qu'y a-t-il sous tout cela? Le plaisir de développer longuement un thème poétique? Ce serait assurément très virgilien, mais pas du tout homérique: notre poète est moins fantaisiste et beaucoup plus utilitaire. Il me paraît d'ailleurs facile de trouver autre chose.

C'est d'abord l'intention manifeste, palpable, d'indiquer qu'avant les révélations de Circé, Ulysse ignorait totalement l'existence, au détroit de Messine, d'un passage praticable; voilà pour l'exagération des obstacles matériels. C'est probablement, en second lieu, la peinture allégorique d'un poste phénicien placé là pour interdire aux étrangers l'accès de la mer Tyrrhénienne; voilà pour les monstres dévorants qui arrachent les marins de leurs navires.

En tout cas, tenons pour certain qu'Ulysse n'a pris le détroit de Messine ni pour pénétrer dans la mer Tyrrhénienne lorsqu'il a quitté les Lotophages, ni pour aller de l'Éolie à Ithaque dans sa tentative avortée de retour. Certes, s'il était déjà passé là, il s'en serait aperçu!

(1) *Odyssée*, X, 538-540; XII, 37 et toute la suite; 154-160.

Quelque temps après avoir franchi le détroit en venant du nord, Ulysse aborde en Trinacrie dans un port profond, auprès d'une eau douce (1).

Cette indication trop brève à notre gré, mais évidemment claire pour les auditeurs du poète, convient à merveille à trois sites, Messine, Augusta et Syracuse. Il serait très difficile de choisir avec le texte seul pour guide. Peut-être inclinerions-nous pour Syracuse dont la fameuse fontaine d'Aréthuse embellit le port creux. Nous choisirons cependant le premier site, non seulement parce qu'il est le plus rapproché, mais encore et surtout parce qu'il est le plus phéacien. J'ai déjà fait remarquer que la première colonie de Cumes la Campanienne avait été Messine, et que, selon toute probabilité, les Eubéens de Cumes n'avaient fait que remplacer peu à peu dans ce poste de choix des Phéaciens d'Isehia, par une lente substitution d'éléments, analogue à celle qui se produisit à leur profit sur la côte de Campanie.

Franchissons de nouveau le détroit de Messine, et remontons dans la mer Tyrrhénienne; nous devons y trouver l'île des Sirènes et les Roches Errantes.

A Ulysse qui descendait du nord, la déesse a signalé d'abord les Sirènes; par conséquent, nous qui venons du sud, nous rencontrons d'abord les Roches Errantes. Ce sont, dit la déesse, « des masses rocheuses enveloppées de nuages, et environnées de tous côtés par les flots d'Amphitrite. Les dieux heureux les nomment les Errantes. Aucun oiseau ne peut passer au-dessus d'elles, pas même les colombes sauvages qui portent l'ambrosie à Jupiter : la roche en prend toujours quelqu'une. Aucun vaisseau des hommes, les ayant approchées, n'a pu en réchapper : les planches des nefs et les corps des hommes sont emportés par les flots de la mer et les tourbillons d'un feu dévorant » (2). Nous voici en face d'allusions manifestes à des phénomènes volcaniques. Ces îles enveloppées de nuages, ces Roches Errantes qui

(1) *Odyssée*, XII, 305-6.

(2) *Odyssée*, XII, 59-68.

font songer à des bancs flottants de pierres poncees (1), ces dégagements de gaz mortels aux oiseaux, même aux palombes dont le vol est particulièrement élevé, enfin ces tempêtes de feu qui consomment hommes et navires, le tout au milieu des flots d'Amphitrite, voilà, en quelques lignes, une peinture bien reconnaissable des volcans lipariens et surtout du Stromboli. Cette fois il n'y a plus de doute, le poète connaît le grand volcan des îles Lipari; mais s'il en parle seulement ici et le passe sous silence dans sa peinture du royaume d'Éole, manifestement ce royaume est ailleurs : il n'y a plus de doute possible.

Le Stromboli est au large; bien averti par la déesse. Ulysse range la côte de près; mais de loin il aperçoit de la fumée avec des vagues immenses, et il entend un grand fracas (2).

Avant les Roches Errantes, le héros a rencontré l'île des divines Sirènes, qui, « couchées au bord de la mer dans des prairies en fleurs, attirent le nautonier par des chants harmonieux; mais autour d'elles sont des ossements entassés et des cadavres pourrissants » (3).

On place ordinairement les Sirènes dans les îles Galli, entre le cap Campanella et Amalfi. Je n'ai pas d'objection décisive à y faire. Pourtant je soupçonne les Grecs de Naples d'avoir proposé cette identification pour garder près d'eux les séduisantes déesses; et je préférerais de beaucoup l'île Licosa en avant du cap du même nom. En harmonie avec le texte, Licosa est plus rapprochée des Roches Errantes. Puis elle est moins rocheuse et moins abrupte, mieux à même par conséquent d'étendre au niveau de la mer des tapis de verdure que les Galli n'ont jamais connus.

(1) Les îles Lipari fournissent actuellement presque toute la pierre ponce consommée en Europe.

Les anciens ayant mentionné des Îles Errantes dans d'autres mers, on a aussi proposé d'attribuer cette appellation aux illusions d'optique qui paraissent faire varier la position respective des îles dans un archipel autour duquel on tourne. Ainsi interprété, le nom d'Îles Errantes serait encore indicatif de l'archipel des Lipari.

(2) *Odyssée*, XII, 201-203.

(3) *Odyssée*, XII, 44-46.

Enfin et surtout, le site me paraît mieux convenir à une station phénicienne, qu'aurait d'ailleurs remplacée par la suite, dans un lieu voisin mais bien plus grec, la célèbre Poseidonia, le Pæstum des Romains.

Fort probablement d'ailleurs, Licosa avait eu, ou avait encore une réelle importance pour le commerce de Schérie. De l'épisode de Scylla montrant le phare de Messine comme jadis infranchissable, il ressort à tout le moins que le commerce primitif se servait peu de ce détroit. Il empruntait par conséquent une autre voie qu'il paraît facile de retrouver dans un portage joignant, par une voie beaucoup plus courte, le cap Santa Maria di Leuca à la région de Naples, et du même coup la mer Ionienne au centre de la mer Tyrrhénienne. Partant des très anciens établissements thébano-phéniciens de Tarente et de Métaponte, ce portage remontait la vallée du Bradano ou celle du Basento, passait, après Potenza, dans le bassin du Sélé, et par Salerne, Nocera et Naples (1), aboutissait à Cumes dont il explique admirablement la colonisation hâtive. Quand, sous la poussée des OEnotriens révoltés, Nausithoos dut, avec un regret maintenant facile à comprendre, abandonner Cumes, le portage en question fut obligé d'aboutir à la mer avant la région de Naples. Il descendit alors tout le cours du Sélé et arriva ainsi à portée de Licosa, le seul îlot côtier de la contrée.

Voici donc retrouvés les quatre points indiqués par Homère sur la route de Grèce : il convient de remarquer que les Sirènes et les Errantes, appartenant aux côtes méridionales de la mer Tyrrhénienne, se trouvent également, pour les nefes venues d'Ischia, sur d'autres itinéraires, en particulier sur la route des îles Egades et de la côte tunisienne.

IV. — LA ROUTE DES PAYS NEUFS.

Il nous reste à identifier, dans la mer Tyrrhénienne, trois sites odysseens : le pays des Lestrygons, l'île de Circé, et le royaume

(1) C'est encore aujourd'hui le tracé du chemin de fer de Naples à Tarente, lequel d'ailleurs longe à peu près des routes antiques.

des Morts. La tradition les a placés tout près de Naples; nous allons les retrouver beaucoup plus au nord.

Les Morts et Circé ont partie liée. Le pays des Morts est en effet à plus d'une journée de navigation dans le sud-ouest de l'île de la déesse. En quittant Circé, il suffit de tendre sa voile, sans plus s'occuper de rien; Borée, le vent du nord-est, vient la gonfler et se charge de vous mener au but; on n'a qu'à s'abandonner à son impulsion. Évidemment, c'est dans le sud-ouest qu'il vous mène. J'ai dit, en second lieu, « à plus d'une journée de navigation » : Ulysse part aux premières lueurs du jour, et le même soir, un certain temps après l'heure où les rues sont remplies d'ombre, il sort de la mer Tyrrhénienne, pour arriver au cours du fleuve Océan (1). Une journée d'été qui empiète un peu sur la nuit, c'est environ dix-huit heures, ce qui représente en marche rapide 170 kilomètres, peut-être ici un peu plus par suite des conditions surhumaines du voyage. La navigation continue, et c'est après avoir vogué un certain temps sur le fleuve au grand courant que la nef touche à la rive funèbre (2).

Sortir de la mer Tyrrhénienne par une navigation dans le sud-ouest, on ne peut le faire qu'en deux points : au sud de l'île de Sardaigne, ou bien au nord de la même île, par les bouches de Bonifacio qui la séparent de la Corse. Mais la première hypothèse s'élimine de suite, aucune terre tyrrhénienne ne se trouvant dans le nord-est à une distance acceptable.

Serons-nous plus heureux au détroit de Bonifacio?

Lorsque, descendant du nord, on a longuement côtoyé l'île de Corse, et que l'on aperçoit en avant la ligne indéfiniment prolongée des rivages de Sardaigne, on a la sensation d'un

(1) On traduit d'ordinaire « pour arriver au fond de l'Océan »; cela est tout à fait illogique. C'est la limite en deçà qu'indique Ulysse : il n'est pas au delà de l'Océan avant d'y avoir pénétré. Le texte dit simplement qu'il arrive à la frontière de l'Océan. Quand on va de Belgique en France, la frontière de France dont on parle n'est pas aux Pyrénées; elle est entre la Belgique et la France. Voir d'ailleurs IX, 284, où *περπατῶ* désigne, comme ici, la limite en deçà.

(2) *Odyssée*, X, 503-508; XI, 11-13; 639-640; XII, 1-4.

rempart qui interdit toute incursion vers l'ouest. Tout à coup cependant la côte s'infléchit et s'éloigne ; une percée s'ouvre sur la droite : entre le cap Cavallo au nord et l'île de la Maddalena au sud, voici des flots jusqu'à l'horizon. Les courants du détroit vous entraînent, on franchit le défilé, coupé l'îles, qui sépare les deux grandes terres : devant vous, c'est l'infini ; pour peu que vous ayez tourné à droite ou à gauche, le détroit s'est fermé en arrière. Vous avez la sensation d'être dans une mer nouvelle et inconnue. Les premiers navigateurs phéniciens qui tentèrent ce voyage purent fort bien se croire arrivés aux limites du monde, à ce mystérieux Océan, fleuve immense qui entoure la terre habitée de ses courants. Sans doute leurs frères des navigations africaines les détrompèrent ; mais une croyance de quelques années avait suffi à créer une légende : c'étaient là (le détroit de Bonifacio une fois franchi) les limites occidentales du monde, et, dans les dernières terres qui voient coucher le soleil, le pays des Morts. Jadis la Grèce naissante avait placé l'Hadès sur les rivages occidentaux de l'Épire, alors que, pour elle, le monde finissait à l'Adriatique ; plus tard, quand les Colonnes d'Atlas seront devenues la porte de l'Océan, les Champs-Élysées occuperont les plaines de Mauritanie ou d'Espagne en dehors des Colonnes ; maintenant, dans une période intermédiaire, les Morts, toujours domiciliés à l'occident des Terres, se trouvent sur les côtes occidentales de Corse ou de Sardaigne, au delà des courants du détroit.

Chercherons-nous à identifier de plus près leur pays, à rencontrer, au sud-ouest de la Corse ou au nord-ouest de la Sardaigne, les indications topographiques du poème ? L'Achéron, le Pyriphlégéthon, et le Coccyte, dérivation aérienne du Styx infernal (1), se retrouveraient-ils ailleurs qu'en Épire, leur patrie primitive ?

A 80 kilomètres dans le sud-ouest du détroit, Porto Torres, la *Turris Libyssonis* des Romains, semble bien avoir servi de modèle à la description odysseenne sur une côte maré-

(1) *Odyssée*, X, 514.

cageuse, infestée par la malaria (1), voici un rivage bas (2) et une rade orientée au nord (3) ; puis un petit fleuve à eau dormante vers son embouchure, tenu pour pestilentiel comme toutes les eaux dormantes de l'île (4), un vrai fleuve de mort ; il est d'ailleurs formé de deux rivières qui descendent d'une région volcanique, où elles ont pu jadis, à côté de laves incandescentes, recevoir des sources bouillantes (5). Voici en outre, au confluent de ces deux rivières, une croupe rocheuse qui domine la plaine (6). Le tout enfin appartient à une terre dont l'asphodèle est un des produits spontanés (7).

Or cette croupe rocheuse, au pied de laquelle Ulysse doit évoquer les Ombres (8), était toute désignée pour porter une station phénicienne commandant à la fois la rade et une route de pénétration vers l'intérieur. Par terre ou par mer, Porto Torrès mène à la riche contrée minière d'Iglesias, et il y mène seul, la distance entre la Sicile et la Sardaigne étant pratiquement infranchissable... Au temps d'Homère, la croyance au pays des Morts sur la côte sarde a vécu ; mais il en reste une légende, que le poète adapte à la topographie d'un comptoir.

Existe-t-il maintenant, dans l'est ou plutôt dans le nord-est, une terre qui puisse être le séjour de Circé ? La redoutable enchanteresse habite une île (9), basse ou peu remarquable en

(1) *Odyssée*, XI, 19 : « Une nuit *pernicieuse* couvre ces mortels *chétifs* ». Est-il exagéré de voir une allusion à la malaria dans ces épithètes ? — Second port de l'île par son tonnage. Porto Torrès n'est cependant qu'« un triste et pauvre village aux maisons basses où l'on voit errer des enfants hâves ». (G. VUILLIES, *La Sardaigne*.)

(2) *Odyssée*, X, 509. S'il l'on préfère la traduction « port exigü », M. Vuillies (*ouvr. cité*) répond que le port Porto Torrès « ressemble à une mare ».

(3) *Odyssée*, XI, 16.

(4) A l'embouchure du fleuve de Porto Torrès... « la nappe d'eau sommeille au milieu des hautes herbes sans un frisson, sans un murmure... Ah ! plus tard je ne les rencontrais qu'avec terreur ces eaux des fleuves sardes qui distillent des poisons et se glissent silencieuses, perfides, avec des ondulations de couleur... Mais il était déjà trop tard pour la fuir : la malaria m'avait pénétré ». (G. VUILLIES, *ouvr. cité*.)

(5) *Odyssée*, X, 513-514.

(6) *Odyssée*, X, 515.

(7) *Odyssée*, XI, 539.

(8) *Odyssée*, X, 516 et suiv.

(9) *Odyssée*, X, 195 ; XI, 70 ; XII, 3.

elle-même (1), assez petite pour que d'un point élevé de la côte on l'embrasse tout entière d'un coup d'œil (2), et entourée de toutes parts d'une vaste étendue de mer (3). Voici précisément dans le nord-est et à cent cinquante et cent soixante kilomètres des Bouches, et par conséquent à l'endroit où l'on a changé de mer, deux îles pouvant convenir : l'une est Monte-Cristo, petite, mais cependant de dimensions habitables ; elle a neuf kilomètres de tour. Elle se détache nettement du reste de l'archipel toscan ; et toutes les grandes terres en sont éloignées ; l'île d'Elbe est à plus de 40 kilomètres, la Corse à 65, la côte d'Italie à 75. Elle ne présente aucune particularité remarquable. Un peu plus au nord-est, toute voisine, également bien isolée, voici Pianosa, plus grande mais encore de petites dimensions, et tranchant nettement sur tout le reste de l'archipel en ce que, seule, elle est plate et basse. L'une et l'autre occupent en commun une situation tout à fait intéressante au point de vue des navigations phéniciennes. Elles sont la dernière étape entre le continent d'une part, la Corse et la Sardaigne d'autre part ; elles gardent la route des grandes terres occidentales : Pianosa, surtout pour les navires arrivant par l'île d'Elbe ; Monte-Cristo, pour ceux qui auraient quitté le continent vers Giglio. Circé habite certainement une de ces deux îles. Nous donnerons plus loin la préférence à Pianosa.

C'est aussi dans le nord de la mer Tyrrhénienne qu'il convient de placer le pays des Lestrygons.

Quand Éole refuse à Ulysse de lui donner de nouveau le vent qui le conduirait en Grèce, les compagnons du héros, « perdant tout espoir de retour, renoncent dans leur folie au travail pénible de la rame » (4), et s'abandonnent au caprice du vent.

Dans quelle direction sont-ils entraînés ? Longent-ils les côtes

(1) *Odyssée*, X, 196 : ce sont les deux sens possibles de $\chi\theta\alpha\mu\alpha\lambda\lambda\eta$.

(2) Cela résulte de la combinaison des vers, X, 194-5.

(3) *Odyssée*, X, 195.

(4) *Odyssée*, X, 78-79.

septentrionales de Sicile? Je ne le crois pas, car il leur faudrait pour cela ce même Zéphyre qui vient de leur être refusé. Ils s'élèvent donc dans la mer Tyrrhénienne par des itinéraires incertains, et recommencent, à travers les flots poissonneux, une dérive plus ou moins analogue à celle qui les a conduits chez les Loto-phages. C'est au pays des Lestrygons qu'ils reprennent terre, à une distance considérable des Egades, leur point de départ. Homère évalue cette distance à six journées et six nuits pleines de navigation (1). Mais il est évident que personne n'a jamais suivi cet itinéraire fantaisiste, et son évaluation laisse place à une assez grande incertitude.

Admettons cependant que les six jours et six nuits en question représentent dans la pensée du poète 900 kilomètres, ce qui répond à une marche moyenne et se trouve être, dans le cas actuel, le plus vraisemblable. Nous pouvons alors affirmer deux choses : la première, c'est que le pays des Lestrygons est à plus de 900 kilomètres comptés sur l'itinéraire le plus long que l'on puisse prendre, c'est-à-dire, l'itinéraire côtier longeant les deux Siciles; la seconde, c'est qu'il est à moins de 900 kilomètres comptés en ligne droite à travers la mer Tyrrhénienne. La région ainsi déterminée commence au sud vers le Tibre et finit au nord vers Sestri-Levante. C'est entre ces deux points qu'il faut porter nos recherches. Les Lestrygons doivent donc se retrouver ou sur la côte italienne entre le Tibre et Sestri-Levante, ou dans l'île d'Elbe, ou dans l'archipel Toscan, ou même au nord de la Corse.

Sur ce peuple, Homère nous apprend deux choses : l'une très favorable à ses yeux, l'autre aussi défavorable qu'il peut l'imaginer. Les Lestrygons sont des urbains; ce sont aussi des géants abominablement anthropophages. Le premier trait est bien caractérisé : ils habitent une ville, ils ont des remparts, de hautes demeures, de belles maisons et même une agora (2). Quant au second, il est manifestement inexact et allégorique; nous savons par l'épisode des Cyclopes et les traditions euméennes que l'on traite de

(1) *Odyssée*, X, 80-81.

(2) *Odyssée*, X, 108, 118; 81 et 107; 114-2; 113.

géants anthropophages les indigènes insociables assez puissants pour vous infliger des pertes et vous repousser. Mais à la façon dont il calomnie sous ce rapport ces Lestrygons maudits, nous pouvons être sûrs que le poète n'en a fait des urbains que contraint par l'évidence. Nous retenons donc ceci : les Lestrygons sont des urbains puissants appartenant à une race étrangère. Dans la région indiquée tout à l'heure, voilà qui convient aux Latins et mieux encore aux Étrusques, mais écarte du même coup les îles, dans lesquelles la vie urbaine est alors presque inconnue ou peu développée.

Nous savons, d'autre part, que le pays des Lestrygons présente « un port vaste et très abrité, dont les rivages opposés se rapprochent vers l'entrée et laissent entre eux un passage étroit (1) ». C'est à cette particularité qu'est due la catastrophe qui anéantit onze navires d'Ulysse ; ils ont eu l'imprudence de s'amasser dans ce havre fermé où les manœuvres de sortie sont lentes et difficiles. Les géants les y surprennent et les écrasent sous d'énormes pierres arrachées à la côte. De plus, la baie des Lestrygons est, « symétriquement à droite et à gauche, bordée de roches élevées (2) », sans que nous puissions dire s'il s'agit de falaises battues par le flot ou de sommets dénudés. Ces roches sont là, nous le voyons un peu plus loin, pour fournir aux Lestrygons les blocs avec lesquels ils coulent la flotte (3). Or il est clair que des géants assez forts pour lancer de pareilles masses peuvent aussi les cueillir très haut. Cette seconde indication garde donc un certain vague. « Cependant elle vient heureusement limiter nos recherches ; car si, sur les côtes étrusques et latines, les baies s'enfonçant dans les sables sont assez nombreuses, celles qui sont, au moins en partie, limitées par des falaises ou des montagnes sont assez rares, et il se peut que nous n'en trouvions pas une seule entièrement rocheuse ; ce qui d'ailleurs n'est pas exigé dans le texte.

M. Issel, l'éminent professeur de Gènes qui a bien voulu met-

(1) *Odyssée*, X, 89 et 90. *Add.* 125 et 94.

(2) *Odyssée*, X, 88 : διὰ μπερὲς ἀμφοτέρωθεν, « tout à fait des deux côtés ».

(3) *Odyssée*, X, 124.

tre de nouveau à mon service sa connaissance approfondie des côtes italiennes, m'indique cinq ports fermés, et au moins en partie rocheux ou montagneux : l'un à Orbetello près du mont Argentaro, l'autre près des monts Ucellina, un troisième à la lagune de Gualdo, le quatrième dans le lac à l'est du promontoire de Piombino, le dernier au nord du même promontoire à Porto-Baratti (1).

Mais des cinq, lequel choisir?

Étant donné nos constatations précédentes, il est certain que l'épisode des Lestrygons a, comme les autres, pour théâtre un site particulièrement intéressant au point de vue schériote. A côté de notre baie ou dans ses environs, nous devons donc retrouver les détails topographiques qui conviennent à un établissement phénicien.

De plus, comme nous sommes dans les Pays neufs, l'établissement que nous cherchons a toutes les chances du monde d'appartenir à une région minière, d'être un port de pénétration vers des gisements métalliques. Tel est bien l'avis d'Ulysse : « Nous arrivâmes, dit-il, à la forteresse de Lamos, c'est-à-dire à Télépyle de Lestrygonie, Τηλέπυλον Λαιστρυγονίην ». Traduisons cette seconde appellation dont le sens est transparent, et nous avons « la Porte lointaine. » qui se trouve chez les Lestrygons (2). Dans la patrie grecque, non loin d'Ithaque et du golfe de Corinthe, le nom de Pylos, « la Porte », est déjà trois fois inscrit sur la carte du Péloponèse, et il désigne bien clairement des points de pénétration à partir de la mer, de vraies *portes* de routes vers l'intérieur. Tel est encore pour nos Sché-

(1) « Les monts Argentaro, Ucellina et de Piombino, ajoute-t-il, sont trois îles soudées à la terre ferme par des dépôts récents de sable et de limon. Sans doute toute la côte est, comme celle d'Ischia, sujette au régime de la submersion ; mais ici le phénomène est compliqué d'une sédimentation très active, due à de petits cours d'eau très limoneux (surtout l'Albegna, l'Ombrone, la Cornia) et les effets de cette sédimentation sont beaucoup plus sensibles que l'affaissement du littoral ou l'exhaussement de la mer. » M. Issel termine en m'indiquant ses préférences pour le site de Populonia.

(2) On a beaucoup disserté sur le nom de cette malheureuse ville ; on traduit le plus souvent l'ensemble des trois appellations, « Lestrygonia la grande, habitée par Lamos ». Τηλέπυλος est ainsi transformé en adjectif. A mon avis, Lamos est un héros éponyme et représente le nom indigène, ou peut-être le nom phénicien.

riotes le sens de $\pi\lambda\lambda\alpha\iota$; seulement, comme « la Porte » dont il est question ici appartient à des pays éloignés de leur île, ils l'ont tout naturellement appelée « la Pylos lointaine ».

Or cette Pylos lointaine, *la seule station odysseenne qui dit un nom grec*, pourrait bien n'être pas uniquement un poste de pénétration à l'usage des marins d'origine phénicienne. « Mes compagnons, dit Ulysse, prirent le chemin par lequel, des hautes montagnes, les chariots amènent le bois à la ville ». Pourquoi, dans une narration assez brève, ce détail oiseux au premier abord? Évidemment c'est qu'ici cette route, ces chariots et le bois qu'il transporte ont un intérêt tout particulier. Pourtant nous sommes dans l'Italie centrale où l'on bâtit surtout en pierre, et nos géants ne construisent pas de navires! Une seule explication me paraît possible : c'est que ce bois alimente des hauts fourneaux! C'est que Télépyle soit non seulement un port en pays minier, mais encore une fonderie en pays minier; c'est que, dans cette fonderie au nom grec, travaillent surtout des métallurges chalcidiens venus jadis d'Eubée apporter leur concours aux Schériotes!

Or, entre notre quatrième et notre cinquième ports, voici, auprès de la montagne de Piombino qui domine au loin la mer, dans une presqu'île aujourd'hui largement soudée au continent mais jadis très isolée, voici, sur une roche abrupte, Populonium.

Non seulement, elle doit au site que je viens d'indiquer un aspect bien phénicien, mais elle est seule sur toute la côte à avoir cet aspect. D'une façon constante, les cités étrusques, même les plus maritimes, se sont établies sur les premiers contreforts du massif central et assez loin de la mer. Populonium tranche donc bien nettement sur toutes ses voisines.

De plus elle est au centre des richesses minières de l'Étrurie. Toute voisine de Campiglia et de la Cavina avec leurs filons d'étain (1), de Massa Marittima et de ses mines de cuivre, les plus riches de la Toscane, elle a en outre, à quelques lieues

(1) Campiglia Marittima est aujourd'hui la station de chemin de fer de Piombino.

dans le nord, les gisements cuprifères de Volterra, et à quelques lieues au sud, ceux de Rusellæ; Monte-Catini, Boccheggiano, Monte-Calvi, Rocca Tederighi sont ainsi à sa portée. Et devant elle, c'est l'île d'Elbe toute voisine avec son cuivre, peut-être de l'étain, et son fer si tentant par ses qualités exceptionnelles. Elle était donc, dans toute la force du terme, un port de pénétration en pays miniers. Pour des marins, elle en commandait les approches et les routes, elle en était vraiment la porte.

Il est clair qu'elle offrait aussi à des fonderies un site très indiqué. D'ailleurs les premiers souvenirs de l'histoire, plus récents à la vérité, la peuplent de métallurges et de hauts fourneaux; et il est d'autant plus à croire que les ancêtres de ces métallurges furent nos Chalcidiens de Schérie que l'alphabet étrusque est une simple dérivation de l'alphabet éolo-dorien, lequel était en usage dans l'Eubée (1). Il peut donc avoir été communiqué par les descendants de nos Gréco-Phéaciens, lorsque ceux-ci l'eurent reçu de la mère patrie.

Or c'est au sud-est de la montagne qui porte les ruines de Populonium que s'ouvre ou plutôt que s'ouvrait, au commencement de l'autre siècle, le lac de Piombino. Aujourd'hui, grâce aux opérations de colmatage datant de 1839, il est à peu près desséché et comblé par les apports limoneux de la Cornia qui le traverse.

On lui attribuait jadis sept kilomètres de profondeur sur cinq de largeur; à l'ouest il était borné par le promontoire rocheux de Piombino; à l'est il allait jusqu'à la montagne qui se dresse au nord de Follonica; dans le fond un massif plus imposant le couronnait de ses forêts. Au midi, il était séparé de la mer par un grand cordon sableux à travers lequel les eaux de la Cornia entretenaient un étroit passage. Si nos géants ont la taille de Polyphème (ce qui paraît certain d'après la stature de la reine « semblable à un sommet de montagne ») et s'ils sont, comme lui, capables d'arracher leurs projectiles à des cimes élevés, voici bien les lieux décrits par Homère : une

(1) Daremberg et Saglio, *Dictionn. des Antiquités*, v° *Alphabetum*. Voir la signature de F. Lenormant.

baie très vaste et entièrement abritée; deux grands massifs rocheux à droite et à gauche, et des rivages courant l'un vers l'autre jusqu'à se rejoindre. C'est un jeu pour nos Géants de poursuivre à travers ce lac peu profond les vaisseaux prisonniers.

Si au contraire on suppose aux sujets de Lamos une taille moins extraordinaire, il faut mettre sous leurs mains des rochers moins élevés et moins rapprochés, et la scène se place assez bien au nord de Populonium sur l'autre face de l'isthme qui la rattache à la terre ferme. L'anse de Porto Baratti que nous rencontrons ici est entourée de rochers baignant dans la vague; mais elle est petite et médiocrement fermée, ce qui ne répond plus au texte. Cependant telle qu'elle est, grâce à ses faibles dimensions, elle permettrait bien l'écrasement d'une flottille surprise dans son enceinte. Obligées ici de se serrer les unes contre les autres (1), les nef^s odysseennes se gênent mutuellement pour gagner l'entrée. Lancés de près, les quartiers de rocs les atteignent à coup sûr; les premières coulées barrent la sortie; le désastre est tout de suite irrémédiable.

Assurément le lac de Piombino doit être préféré; il s'adapte fort bien à tout le détail des données homériques. Un rapide coup d'œil à nos trois autres sites suffit d'ailleurs pour saisir leur infériorité (2).

Ainsi placée à Populonium, notre Télépyle devient le point de départ des expéditions maritimes vers les rivages septentrionaux de l'Italie. Vraisemblablement c'est par elle aussi que l'on gagne l'île d'Elbe et plus loin la Corse et la Sardaigne. L'île de Circé se place donc sur cette route, par conséquent à Pianosa, « l'île basse » du texte, d'ailleurs plus rapprochée de la Corse que sa voisine Monte-Cristo.

Les trois sites odysseens du Nord que nous venons de re-

(1) *Odyssée*, X, 92-3.

(2) Serait-il absolument déplacé de supposer un rapprochement d'étymologie ou d'assonance entre *Telepulos* et le nom latin *Populonium*? Avant de rien affirmer pour ou contre, il faudrait retrouver le sens et la prononciation exacte du vocable étrusque *Pupluna*.

trouver nous font ainsi connaître les deux groupes de pays neufs les plus remarquables pour nos Schériotes : Télépyle, c'est l'Italie septentrionale, avec toutes ses richesses; le pays des Morts, ce sont, comme le mythe l'exige, les terres les plus occidentales : la Corse et la Sardaigne, riches en mines elles aussi; Circé, c'est la porte de l'Occident et le trait d'union entre les deux parties de ce petit monde.

C'est peut-être à propos de ces trois sites que se manifeste le plus naïvement le sans-gêne des identifications traditionnelles.

Les Lestrygons sont placés à Mola di Gaeta, l'ancienne Formies. Or en ce point, la côte s'arrondit en une courbe à grand rayon, sans la moindre découpure; il n'y a pas, et il n'y a jamais eu là de baie s'enfonçant dans les terres. Pour trouver une lagune, du reste entièrement sableuse, il faudrait faire six lieues et aller jusqu'au delà de Fondi. Avec la meilleure volonté du monde, Ulysse n'aurait pu commettre à Mola l'imprudence si fatale à ses vaisseaux.

C'est Monte-Circello, à une quinzaine de lieues dans l'ouest, qui a, d'ordinaire, l'honneur de loger Circé l'enchanteresse. Et pourtant ce large promontoire, relié à la masse du continent par une base beaucoup plus large et qui va toujours en s'évasant, n'a rien de commun avec « une île entourée d'une vaste étendue de mer ». On ne peut d'ailleurs supposer que dans l'antiquité le mont ait été séparé de la terre ferme, à laquelle l'aurait réuni un soulèvement postérieur. Il faudrait attribuer à ce soulèvement une ampleur tout à fait invraisemblable; car d'un côté l'altitude, en arrière de Monte-Circello, oscille entre seize et vingt-quatre mètres et n'est nulle part inférieure à treize mètres; d'un autre côté, non seulement cette région ne s'est pas exhaussée, mais elle s'est au contraire affaissée, comme le prouvent la formation récente des Marais Pontins, qui sont tout proches, et les édifices de l'époque romaine submergés dans le Licola au pied même de Monte-Circello.

Enfin la tradition place le pays des Morts au lac Averno dans les Champs Phlégréens, et c'est là encore une localisation tout à fait malheureuse. Car Circé, qui devrait être dans le nord-est,

se trouve ainsi en plein nord-ouest; le fleuve Océan, qui baigne leurs côtes désolées, n'a jamais promené son vaste courant entre Terraccine et Pouzzoles, et c'est un non-sens de repasser par Monte Circillo pour entamer l'itinéraire côtier du sud.

Nous ne pouvons terminer cette revue des stations odysseennes en pays neufs, sans rappeler la lointaine Calypso, « déesse de la cachette » et fille d'Atlas, dont nous avons déjà parlé.

M. Bérard a fort bien montré qu'aux temps homériques Atlas désigne le mont aux Singes de la côte marocaine. Depuis, notre identification des deux itinéraires de Scylax, Messine-Gibraltar et Gibraltar-Ischia, avec les deux itinéraires homériques, Messine-Calypso et Calypso-Schérie, est venue confirmer sa thèse d'une façon décisive.

En outre, les alentours du détroit se prêtent bien à la localisation de la mystérieuse déesse, soit qu'on la place à Péréjil, l'île cachée, soit que l'on préfère Gibraltar, la péninsule aux cachettes profondes. Enfin l'on est évidemment là-bas dans une région d'un intérêt capital pour les navigations phéniciennes, non seulement parce qu'elle ouvre l'Atlantique, mais surtout parce qu'elle tient la clef des richesses minières de l'Espagne méridionale.

Nous avons maintenant placé sur la carte tous les lieux qu'a visités Ulysse. Il nous reste à les relier les uns aux autres par l'itinéraire qu'il indique.

Tout va ici s'expliquer et s'enchaîner logiquement si nous admettons deux données conventionnelles, et contraires à la réalité, mais sur lesquelles Homère a établi le canevas de son poème : l'une, que le héros est le premier Grec qui ait dépassé le nord-ouest de la Pouille et de la Calabre, et que par conséquent il ignore tout, absolument tout, de la mer Tyrhénienne et de l'Italie centrale; l'autre qu'il faut voir en lui un voyageur égaré et n'ayant qu'une préoccupation : retrouver le chemin de son pays.

Neuf jours après avoir été entraîné par le vent de Borée à

partir du cap Malée, Ulysse aborde à une terre inconnue de lui, et dont les habitants se nourrissent de dattes; il est sur la côte où s'élèvera Carthage.

Il cherche aussitôt à reprendre le chemin d'Ithaque, à s'orienter vers son île. Mais de quel point de l'horizon vient-il au juste? Puis quel angle font entre elles, au lieu où il se trouve, les deux directions du Malée et d'Ithaque? Il ne saurait le dire. Seulement, lorsqu'il a perdu de vue les côtes de Grèce, il était emporté dans le sud-ouest; par conséquent, pour refaire le chemin parcouru, il comprend qu'il faut, selon toutes probabilités, s'élever au nord-est, et, pour mettre le cap sur Ithaque, se rapprocher un peu plus du nord.

En conséquence, lorsqu'il dit adieu à Caccabé ou à Utique, il se dirige au nord-nord-est, laisse la Sicile à sa droite, traverse la mer Tyrrhénienne, et vient buter dans les côtes d'Italie au cap Misène, auprès de Naples; il est chez les Cyclopes. Là, probablement par la hauteur des astres, il se rend compte qu'il est trop au nord, et il redescend la côte, d'ailleurs orientée comme celle de l'Épire, au bas de laquelle il va peut-être retrouver son île. Comme nous l'avons dit précédemment, il ignore à cette époque le détroit de Messine, ou bien le trouve infranchissable. Après les côtes d'Italie, il suit donc les côtes septentrionales de Sicile et arrive aux Ægades. Les Phéniciens de Marittimo lui barrent la route qui, de cette île, pourrait le conduire en Grèce, ou bien les tempêtes du cap Boéo le rejettent dans la mer Tyrrhénienne. Dans les deux cas, l'intervention d'Éole s'explique, soit comme prince phénicien, soit comme maître des vents. N'ayant pu par le sud retrouver l'accès des mers grecques, il s'élève plus au nord que la première fois, probablement dans l'espoir de découvrir un passage septentrional; mais il vient encore buter dans le continent, cette fois vers Piombino. Après la catastrophe au pays des Lestrygons, il fuit égaré; c'est ainsi qu'il arrive à un vingtaine de lieues en mer à l'île de Circé, à Pianosa. Là, au bout de trois jours, il se ressaisit, mais pour déclarer à ses hommes qu'il est absolument égaré, désorienté, que toute route paraît fermée au nord comme au midi et qu'il

ne sait plus quel parti prendre (1). Heureusement on est chez Circé. La magicienne l'envoie d'abord en excursion, aux bouches de Bonifacio et à Porto Torrès d'où, comme elle l'affirme, il ne peut revenir, par des itinéraires côtiers, qu'en passant de nouveau chez elle. Puis elle consent à *préparer* son retour, c'est-à-dire à lui dicter sa route. Elle lui révèle alors que le seul itinéraire pratique pour gagner la Grèce est, malgré ses dangers, celui du détroit de Messine. Pour se conformer à ses impérieux conseils, le Laertiade reprend la direction du sud par les côtes, passe devant l'île Licosa, laisse le Stromboli à sa droite, traverse le redoutable détroit et débarque à Messine. Le voilà presque dans les mers grecques; et il est sauvé, si ses compagnons ont le courage de ne pas toucher aux bœufs d'Hypérion. Mais le sacrilège est commis; et quand, après avoir mis le cap sur l'est comme il convient, il perd la terre de vue, la tempête le ramène au nord du détroit de Messine. De là, en neuf jours et neuf nuits, il est emporté au détroit de Gibraltar par le nord de la Sicile, puis de l'Afrique. Sept ans après, il prend pour retourner en Grèce, l'itinéraire des côtes d'Europe. Le dix-huitième jour, la tempête le jette dans l'île d'Ischia, d'où la nef enchantée le conduit enfin à Ithaque.

C'est ainsi que la colère des dieux d'une part et la préoccupation constante de rentrer dans sa patrie d'autre part lui ont fait parcourir dans tous les sens des mers inconnues pour lui, mais familières aux Phéaciens auditeurs du Nostos.

Deux conclusions se dégagent, entre beaucoup d'autres, de ces navigations d'Ulysse, comme elles se dégagnaient déjà de l'identification de Schérie avec Ischia :

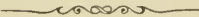
La première, c'est que, seuls peut-être de tout le monde grec, les auditeurs du poète, connaissent la mer Tyrrhénienne jusque

(1) Tout ceci est à la lettre : « Mes amis, dit-il (après avoir vu deux jours le soleil se lever et se coucher dans l'île), nous ne savons plus où est le nord, où sont le Levant et le Couchant; quel parti prendre? A mon avis, la situation est sans issue. » (*Odyssée*, X, 189-193.)

dans ses détails; ce qui n'a rien d'extraordinaire, s'ils sont venus, dans cette mer, grossir une colonie phénicienne.

La seconde, c'est que, malgré les légendes dont il est émaillé, le *Nostos* est une œuvre réaliste, toute pétrie de réalités tangibles et vivantes, et qu'il faut définitivement renoncer à y voir, avec les modernes, une fantaisie poétique brodée sur des thèmes imaginaires.

Ph. CHAMPAULT.



LA SCIENCE SOCIALE

ET LES ÉTUDES HISTORIQUES

VI

LE MONDE GRÉCO-LATIN DU IX^e AU VI^e SIÈCLES

I

L'histoire de la Grèce et de l'Italie ne commence, à vrai dire, qu'au VIII^e siècle, avec la première Olympiade (776) et la fondation de Rome (753).

Mais nous connaissons par les poèmes d'Homère l'état social du monde grec et des pays voisins au siècle précédent. Je dis au siècle précédent, me plaçant dans l'hypothèse où Homère aurait été le principal rédacteur des poèmes qui lui sont attribués. S'il a eu sous les yeux un texte antérieur qu'il se serait borné à rajeunir et à amplifier, comme cela est arrivé souvent pour nos chansons de gestes, l'état social qu'il décrit pourrait être un peu antérieur, et représenter par exemple celui du X^e siècle.

M. Champault a étudié très complètement cette société homérique. Après lui, j'y distinguerai trois groupes.

1^o Les Troyens vivent en familles nettement polygames, organisées en grandes communautés de ménages, en clans familiaux s'étendant au loin dans la parenté, avec une royauté héréditaire relativement forte et une assemblée politique, l'Agora,

aux mains des vieillards. C'est sans doute le type des Phrygiens, c'est-à-dire des Anatoliens contemporains de l'auteur.

2° La Grèce est une série de petits États, comprenant chacun une ville avec une banlieue cultivable plus ou moins étendue. Le sol appartient à la collectivité : l'assemblée des vieillards, c'est-à-dire des chefs de familles, le partage périodiquement entre les habitants et peut même, en certains cas, en détacher des portions à titre de domaines héréditaires en faveur de certains particuliers. Au milieu de ces communautés agricoles, vivant avec elles dans la même ville, se sont installés des guerriers, d'origine montagnarde et pastorale, riches par l'élevage et le pillage, doués d'un grand esprit d'initiative, d'une grande soif de gain, d'un grand besoin d'aventures, d'une grande force d'expansion. Ils sont organisés en communautés de familles réduites, dans lesquelles le père garde auprès de lui ses fils et parfois ses gendres en se les associant. Ils n'attachent d'importance qu'à la propriété mobilière. Ils sont organisés en clans constitués, non par le lien du sang, mais par une sélection qui groupe autour du chef un état-major guerrier et une clientèle de contribuables soldats. Le pouvoir politique est aux mains de ces différents chefs de clans. Le roi n'a qu'une autorité plus apparente que réelle ; l'Agora appartient aux jeunes, le gouvernement est oligarchique avec l'apparence de la monarchie.

3° Que l'Odyssée représente un état social plus récent ou que cet état social soit le produit de circonstances spéciales, la fragmentation familiale s'accroît dans ce poème, elle aboutit à la désertion du foyer paternel et à la déchéance des vieillards. Les fils, au moment de leur mariage, s'en vont fonder un établissement indépendant ; le simple ménage apparaît. L'importance de la femme grandit, comme celle de toutes les femmes de marins ; elle devient l'associée du mari, mais sans devenir l'égal de l'homme et sans avoir le droit de se mêler des questions politiques. Les pouvoirs publics n'existent que de nom. Les chefs de clans vivent indépendants, isolés et sans contrôle.

II

L'histoire du monde oriental entre le ix^e et le vi^e siècle avant notre ère rappelle par certains côtés l'histoire des mêmes pays entre le xii^e et le xvi^e de notre ère, et l'évolution du monde grec à ce moment correspond assez bien à l'évolution de notre monde occidental pendant la période correspondante.

Au début, la Syrie est partagée en petits royaumes qui jouissent de temps en temps, pendant quelques années, d'une courte période de gloire et de prospérité. Les souverains de l'Égypte et de la haute Mésopotamie se disputent les armes à la main ces territoires intermédiaires; mais la puissance des princes de Mossoul est beaucoup moins durable au moyen âge que celle des rois d'Assyrie à l'époque ancienne. L'Égypte en effet languit beaucoup moins longtemps sous les derniers Fatimites que sous les derniers Ramessides, et les Mamelouks du Caire ont beaucoup plus le pays dans leur main que les dynasties instables du Delta ou les Éthiopiens au vi^e siècle, dont la capitale recule de plus en plus vers le sud, de Napata à Méroé, et s'éloigne par conséquent de plus en plus de l'Asie. Quant aux derniers califes de Bagdad, ils végètent aussi obscurément que la plupart des derniers souverains babyloniens. Une fois les deux adversaires épuisés par leurs luttes réciproques, de nouveaux compétiteurs entrent en lice. Les Perses disputent l'empire du monde oriental aux Anatoliens qui s'appellent les Lydiens à l'époque ancienne, les Turcs Ottomans à l'époque moderne. Vainqueurs au vi^e siècle avant notre ère, les Perses sont vaincus au xvi^e siècle de notre ère. Aux deux époques, l'Anatolie, la Syrie, l'Égypte finissent par être réunies sous la même domination.

Vers le début des deux périodes, un grand mouvement se produit parmi les nomades des steppes. Il aboutit à y constituer un certain nombre d'États indo-iraniens assez analogues à ce que furent plus tard dans les mêmes parages les États mongols. J'ai dit précédemment quels avaient été pour l'Iran les résultats

de ce mouvement. En Europe, il a détruit l'empire des Cimmériens qui paraît s'être étendu vers le ix^e siècle des bouches du Rhône aux bouches du Danube, comme l'empire celtique du iv^e siècle. La bataille décisive aurait été gagnée par les Saces du roi Maduès sur les Cimmériens du roi Cobos, près d'un fleuve Tyras qui est certainement un des fleuves de la steppe russe, mais qui n'est pas nécessairement le Dniester. Fuyant devant leurs vainqueurs, comme les Goths devant les Huns et les Turcs devant les Mongols, les Cimmériens se jetèrent en Anatolie, où ils fondèrent un État guerrier et pillard, assez analogue à l'État galate du iii^e siècle. Le royaume de Phrygie, qui jouait un peu le rôle des Turcs Seljoukides d'Iconium, s'effondra sous leurs coups à peu près comme ceux-ci sous les coups des Mongols et fut remplacé par le royaume de Lydie comme les Turcs Seljoukides par les Turcs Ottomans. Les Cimmériens, en guerre constante contre leurs voisins civilisés d'Assyrie et de Lydie, poussant leurs pointes audacieuses jusque dans la Cilicie, s'usèrent vite, comme s'usèrent plus tard les Galates et les Karismiens. C'étaient peut-être des Iraniens; ils sont les alliés des Mèdes; un de leurs rois, Téispès, porte le même nom que l'un des ancêtres de Cyrus. Les Assyriens désignent les Mèdes et les Cimmériens d'un même nom, les Manda, c'est-à-dire les barbares.

Phrygiens et Lydiens ont eu une grande influence sur les destinées de la Grèce. Ils ont servi d'intermédiaires entre la civilisation mésopotamienne et les villes grecques de la côte d'Anatolie. A l'époque précédente, c'était à des Thraces que les Grecs attribuaient l'invention de la musique, de la fable, des arts utiles, etc., ou bien ils les faisaient venir de la Lycie par l'intermédiaire de la Crète. Orphée, Musée, Linos, Eumolpos, Ésope étaient thraces. Maintenant Ésope devient un Phrygien, vivant à la cour du roi de Lydie; le flutiste Marsyas, le flutiste Olympos sont des Phrygiens; la musique grecque compte un mode phrygien et un mode lydien; des légendes attribuent l'invention de la métallurgie du fer, tantôt à Bèlos le Phrygien, tantôt à Scythès le Lydien.

III

Ces invasions barbares avaient eu pour résultat de rendre impraticables aux marchands les vieilles routes de terre qu'ils suivaient d'habitude dans l'intérieur de l'Europe ou de l'Anatolie. Le commerce par mer offrait au contraire une grande sécurité. Les villes grecques en reçurent un essor considérable. Sur les rivages de la mer Noire, sur les côtes de la Balkanie, dans toute l'Italie méridionale, des colons grecs allèrent s'établir, créèrent des villes indépendantes de leur mère-patrie, partout où il était possible d'ouvrir un débouché maritime aux produits naturels des pays neufs. L'oracle de Delphes dirigeait ce mouvement de colonisation : il était admirablement renseigné sur la géographie du monde ancien par les pèlerins qui affluaient de toutes parts à ce sanctuaire vénéré.

Ce développement du commerce eut pour résultat la création de la monnaie. Tant que le commerce s'était fait entre civilisés et barbares, le troc en nature avait suffi ; pour les transactions entre habitants d'un même pays, la pesée des lingots de métal précieux employés dans les échanges n'était pas chose compliquée. Quand les relations commerciales s'établirent entre villes différentes, mais également civilisées, ce fut une grande simplification que quelqu'un certifiât le poids et le titre des fragments de lingots. Comme l'a établi M. Babelon, les banquiers s'en chargèrent d'abord, puis ce fut l'État. Égine, qui était au ^{VI}^e siècle l'un des plus grands marchés commerciaux de la région, eut l'honneur de cette initiative. Phidon, tyran d'Argos, s'appropriera l'invention, en même temps qu'il faisait adopter dans tout le Péloponèse un système unique de poids et de mesures, ce qui facilitait encore singulièrement les transactions commerciales. Chalcis, qui couvrait alors le monde de ses colonies, en quête de matières premières et de débouchés pour les produits de ses industries métallurgiques, faisait adopter en même temps à Athènes, à Corinthe et aux villes maritimes un autre système

de poids et de mesures de même nom, mais de valeur moindre. Enfin Crésus, roi de Lydie, faisait frapper les premières monnaies d'or et y gravait l'image des deux animaux symboliques de la royauté orientale, le lion et le taureau.

Ce développement de l'industrie et du commerce amena une profonde transformation dans l'organisation politique des cités grecques. A Athènes, par exemple, nous voyons d'abord l'Attique partagée entre un certain nombre de familles, seules propriétaires du sol, seules en possession d'un culte privé, seules riches et seules nobles, groupées dans quelques villages autour d'un temple collectif et d'une citadelle où habitait leur chef commun, le roi. Cette aristocratie, par crainte du despotisme, supprime bientôt la royauté, c'est-à-dire le pouvoir héréditaire et le titre royal; elle augmente ensuite le nombre des dépositaires du pouvoir exécutif, raccourcit la durée de leurs fonctions, les oblige à les exercer en commun, en collèges, nous dirions aujourd'hui en commissions et non pas individuellement. Cependant l'industrie et le commerce prennent naissance. L'exploitation des mines d'argent en est sans doute le point de départ. L'industrie céramique atteint par exemple un grand développement. Des étrangers, des paysans viennent s'établir dans la ville, y font fortune, constituent une bourgeoisie plus riche et plus instruite que les nobles ruraux qui continuent cependant à lui refuser l'accès des fonctions publiques. Voilà des chefs tout trouvés pour les petites gens de la campagne, débiteurs et justiciables des nobles, qui se plaignent à la fois du poids de leurs dettes et des condamnations qui les frappent en vertu de lois non écrites qu'ils ne connaissent pas. Dès lors, c'est une vraie guerre de classes. Et il en est de même dans la plupart des villes grecques. Parfois, par exemple à Athènes, les nobles firent des concessions. Dracon essaya d'accorder la publicité des lois sans désarmer la noblesse, en édictant un code d'une rare sévérité. On ne put le maintenir. Solon dut adoucir les pénalités, satisfaire les pauvres par la réduction des dettes et l'établissement d'un impôt progressif, ouvrir la porte des fonctions publiques aux bourgeois riches. L'agitation continua.

Elle aboutit à l'établissement de la tyrannie. Un homme de grande famille, riche et ambitieux, Pisistrate, s'empara du pouvoir et, sans titre officiel, gouverna Athènes avec une autorité dictatoriale. Il avait pour lui les gens de la montagne, habitués au pouvoir absolu des chefs militaires, disposés à considérer comme anarchique tout autre gouvernement que la monarchie, faciles à enrégimenter par l'appât d'une solde. Il avait pour lui la bourgeoisie fatiguée des luttes politiques qui la détournaient des affaires, des agitations qui leur étaient nuisibles, assoiffée d'ordre et de tranquillité, heureuse d'ailleurs de voir la noblesse humiliée sous le même joug. Il avait pour lui les littérateurs et les artistes qu'il pensionnait, le peuple auquel il donnait des fêtes et auquel ses grands travaux procuraient du travail, qui d'ailleurs pouvait se croire libre, car le tyran ne prétendait pas, comme les rois, à l'hérédité du pouvoir.

Argos, Corinthe, Sicyle, Lesbos, Samos, Milet, Agrigente, Reggio, Syracuse présentent pour les mêmes causes le même spectacle au cours des VII^e et VI^e siècles.

Les arts ne pouvaient manquer de fleurir parmi la population riche et instruite de ces villes. Dans le dernier quart du VII^e siècle, au moment où Ninive, arrivée à son apogée artistique, allait disparaître, les Ioniens d'Asie, sans doute par l'intermédiaire de la Lydie, recueillent son héritage. En même temps l'Égypte de la XXVI^e dynastie recommence à faire figure dans le monde, et s'ouvre largement aux Grecs. Glaucos de Chio invente la soudure ; le marbre est travaillé pour la première fois par des sculpteurs de Chio et de Naxos. Rhœcos de Samos applique le procédé égyptien de la fonte. La Crète, qui jadis, au temps du fabuleux Minos, avait été l'un des premiers états civilisés de la Grèce, participe à cette renaissance artistique et, par l'intermédiaire de Sicyle, fait naître dans le Péloponèse tout un peuple de sculpteurs. La peinture grecque apparaît avec Cléanthes de Corinthe et Philoclès l'Égyptien (1).

(1) Certains auteurs les ont vieillies à tort de deux siècles : Philoclès n'a pu acquérir son surnom par un séjour en Égypte qu'après l'ouverture de ce pays aux Grecs par les rois de la XXVI^e dynastie.

D'origine asiatique, barbare et militaire, la musique semble aux Spartiates, les plus barbares et les plus militaires des Grecs, le meilleur stimulant et le meilleur régulateur des exercices gymnastiques par lesquels ils se préparent à la guerre. Le VII^e siècle voit venir chez eux Terpandre, Aleman et Thalétas, et ces trois hommes me semblent les créateurs des trois grands modes phrygien, lydien et dorien de la musique grecque.

La littérature se développe à son tour suivant un ordre qui rappelle à s'y méprendre notre propre histoire littéraire. Au début les petits groupes féodaux, que nous avons vus disséminés un peu partout sur le sol grec, ne s'intéressent, comme nos barons du XI^e siècle, qu'à la poésie narrative, à l'épopée : c'est l'époque d'Homère. Au siècle suivant, ce genre conserve toute sa faveur ; mais à côté, en Béotie, dans ce pays de soldats laboureurs où la préoccupation des idées morales animera toute l'œuvre d'un Pindare et d'un Plutarque, la poésie didactique, morale et scientifique, apparaît avec Hésiode. Ses dissertations sur la violence et la mauvaise foi, ses recommandations techniques sur les travaux des champs rappellent les sermons en vers du moyen âge et les poèmes sur le calendrier. La *Théogonie* répond au même besoin que nos histoires saintes versifiées, les *Grandes Eées* répondent à nos vies de saints. L'épopée prend de plus en plus la forme historique. La fable animale, qui aboutit chez nous au roman de Renard, produit en Grèce la fable ésoptique. La poésie lyrique au VI^e siècle, la poésie dramatique et la prose au VI^e, arrivent, elles aussi, à constituer des genres littéraires.

IV

Toutes les cités grecques n'ont pas une part égale dans ce développement des cultures intellectuelles.

Sparte est le type achevé de l'état militaire. Le sol fertile a attiré les conquérants. Pour se maintenir dans un pays où ils sont le petit nombre, au-dessus des serfs ruraux (les Ilotes) qui,

vivant dans des cabanes isolées, ont été facilement soumis, au-dessus des industriels et des commerçants des petites villes de la côte et de la frontière (les Périèques) qui, protégés par leurs murailles, se sont maintenus au rang d'hommes libres, il faut que les conquérants demeurent soldats et soldats disciplinés. Il est nécessaire qu'ils soient élevés en commun, comme des enfants de troupe; il est nécessaire qu'ils prennent leurs repas en commun, comme nos officiers dans leurs mess, pour maintenir l'esprit de corps; il est nécessaire que les femmes reçoivent une éducation virile; il est nécessaire que le pouvoir politique s'exerce par voie d'autorité, que l'assemblée des citoyens n'ait aucun droit d'initiative, que le mode de votation ne lui permette guère de contrôler ses votes. C'est une société à la fois aristocratique et militaire, organisée pour la défense d'une conquête, plutôt que pour l'extension territoriale, animée par conséquent d'un esprit conservateur très prononcé. Le Sénat est composé de vieillards que leur âge rend naturellement hostiles aux innovations. Aussi, comme à Rome et en Angleterre, ne supprime-t-on jamais une fonction et se borne-t-on à placer à côté une magistrature nouvelle. Après avoir partagé, pour l'affaiblir, le pouvoir royal entre deux titulaires, comme on le fit à Rome entre les consuls, on leur enlève les fonctions civiles que l'on confie à des éphores, chargés de plus à leur égard d'une mission de surveillance générale.

Ces hommes qui ne se détendent jamais dans le loisir, qui, loin de former comme les autres Grecs une sorte de garde nationale, constituent une véritable armée permanente, exercée tous les jours, ont bien pu perfectionner l'art de la guerre, substituer aux bandes féodales où chaque homme, armé à sa guise, combat comme il l'entend, un véritable régiment, la phalange, où l'armement de chaque homme est identique, rompu par la gymnastique et la musique aux évolutions régulières et cadencées. Ces citoyens qui affectent le parler bref et n'ont ni le temps, ni le goût, ni les occasions de s'instruire, ne seront jamais des littérateurs ni des artistes. Leurs sages, Aristodème Chilon, Myson, ne sont pas des philosophes spéculatifs, mais des

gens pratiques, des hommes d'action. Pour avoir une poésie lyrique, l'accompagnement nécessaire de leurs exercices militaires, il leur faut aller chercher des étrangers, Aleman, Tyrtée, qui ne sont Spartiates que par leur résidence, et il est possible que ce soit seulement par suite de leur séjour à Sparte que l'on accolé ce qualificatif au nom de statuaires comme Dantas, Gorgias, Gitiadas, Médon (vi^e siècle), Callicratès, Sauras, Batrachos (i^{er} siècle a. C.) (1).

Un grand port de la côte asiatique, Phocée, qui est un grand port de corsaires, d'aventuriers lancés à la découverte des pays neufs, présente dans le domaine intellectuel, et pour les mêmes raisons, la même pénurie que Sparte. A peine y peut-on citer au vi^e siècle le statuaire Téléphanès. Ses colonies, plus riches, moins absorbées par la lutte quotidienne pour l'existence, gardent, dans leur production intellectuelle, quelque chose du tempérament de la mère patrie. Le philosophe Parménide d'Élée est un infatigable dialecticien, un indomptable lutteur; le géographe Pythéas de Marseille est un voyageur doublé d'un savant. Dans les cités purement commerçantes, comme Corinthe, l'homme n'a guère plus de loisir que dans les villes militaires, et le citoyen affairé n'a pas plus le temps de s'occuper de littérature que le soldat spartiate toujours sous les armes. Corinthe est une des villes les plus commerçantes de la Grèce; ses lainages, ses poteries, ses bronzes sont renommés; on lui attribue différents perfectionnements techniques, mais ce sont surtout des inventions utilitaires, comme celles du navire ponté à trois rangs de rames; on parle de ses sages, c'est-à-dire de ses politiciens habiles, de ses philosophes, de ses architectes, de ses mathématiciens; mais on n'y trouve pas de grands noms dans l'ordre intellectuel; on y veut vite gagner de l'argent, on y arrive en fabriquant beaucoup d'objets d'un prix modique, on

(1) Les Spartiates sont à l'origine des pasteurs de petit bétail, comme le prouve leur sacrifice principal, celui de la chèvre. Qu'on se rappelle par contraste les sacrifices de chevaux, de bœufs et de moutons, offerts aux dieux dans l'*Avesta*, ou le sacrifice romain du porc, du mouton et du taureau.

Le costume court du Dorien indique bien d'ailleurs un piéton et un soldat, comparé aux vêtements longs et flottants de l'Ionien commerçant.

ne s'absorbe pas des années entières dans la poursuite de l'idéal artistique ou littéraire qui, même réalisé, ne paye pas, car il n'est pas à la portée de toutes les bourses. Corinthe offre à ce point de vue le même spectacle que Sparte. Ses poètes épiques du VIII^e siècle appartiennent au type des fabricants d'histoire versifiée, et il faut sans doute ranger Eumélos de Corinthe dans la même catégorie que Cinéthon de Sparte. Périandre de Corinthe, un des sept sages de la Grèce, appartient au même type que Chilon ou Myson.

Pour arriver à un développement intellectuel plus intense, il faut sortir de ces milieux étroits, il faut rencontrer un territoire suffisamment voisin des riches cités commerciales pour que la richesse puisse y créer le loisir, pour que la fréquentation des étrangers puisse y développer la curiosité, suffisamment rural en même temps pour que l'appât du gain ne dévore pas jusqu'au plus petit instant d'activité. Voici par exemple Sicyone. C'est, à vrai dire, la banlieue agricole de Corinthe, qu'elle approvisionne de légumes, d'huile et de fruits. La grande ville commerçante éveille par son voisinage le sentiment de l'art qui se mûrit ensuite lentement dans le calme travail des domaines rustiques. Aussi Sicyone voit-elle naître quelques-uns des plus grands artistes de la Grèce, le sculpteur Lysippe, le peintre Mélanthos. Le caractère de leur production artistique se ressent encore cependant de l'influence corinthienne. Lysippe travaille surtout dans le bronze, ce qui lui permet une production plus abondante. Mélanthos se recommande surtout aux yeux des anciens par l'exacte observation des règles. Le milieu est favorable à la culture littéraire. C'est de Sicyone qu'Épigène apporte à Athènes la première ébauche de la tragédie. Non loin de là voici Phlionte, patrie de Pratinas l'inventeur du drame satyrique et de Timon qui ridiculisa ses contemporains dans une série de médaillons spirituels. Mégare est une grande ville de commerce : ainsi s'explique le caractère utilitaire de sa poésie lyrique chez un Théognis, homme politique et moraliste, la subtilité de ses philosophes Euclide et Stilpon ; et la farce mégarienne d'un Susarion, dont les Athéniens ont tiré leur comé-

die, paraît bien n'avoir été à l'origine qu'une arme aux mains d'un parti politique pour ridiculiser le parti adverse. Athènes à ses débuts nous offre un spectacle analogue, et c'est surtout le caractère utilitaire qui frappe dans les exhortations patriotiques et guerrières d'un Tyrtée, dans les poésies politiques d'un Solon. Argos, Égine, qui n'ont pas joué un grand rôle littéraire, ont vu naître quelques-uns des plus grands artistes grecs et se rattachent aisément au type de Sicione et de Mégare. La Crète, dont on connaît la constitution guerrière et l'activité commerciale, joue un grand rôle comme initiatrice. Dipoinos et Scyllis sont les maîtres des sculpteurs péloponésiens. Dans ce pays guerrier on n'est pas étonné de voir se développer la musique chorale que Thalétas introduit à Sparte. Un des rares poètes crétois que l'on connaisse, Hybrias, a chanté les avantages du métier de soldat; un autre, Sotadès, ne s'est pas élevé au-dessus de la satire grossière et de la plaisanterie de corps de garde; un autre, Rhianos, n'est qu'un historien des guerres de Messénie. Les philosophes y ont plus de valeur et, même en négligeant des personnages à demi fabuleux comme Épiménide et Onomacrite, on peut citer des hommes de talent comme Diogène d'Apollonie et Énésidème de Gnosse.

Si la guerre et les voyages de découvertes absorbent toute l'activité des Phocéens, les Milésiens, citoyens du plus grand port de commerce des VII^e et VI^e siècles, n'ont pas davantage le temps de s'adonner aux travaux qui ne rapportent pas, et s'ils ont plus d'intérêt que les Phocéens au développement des cultures intellectuelles, ils ne s'y consacrent que dans la mesure de cet intérêt. Tous sont marqués d'une empreinte utilitaire. Les artistes sont des architectes, Hippodamos au V^e siècle a. C., Nicias au VI^e siècle. Ces écrivains substituent les premiers la prose à la poésie; ses logographes transforment les premiers avec Cadmos (VI^e siècle), Hécatée et Denys (V^e siècle), l'épopée en histoire; c'est là que naissent les premiers savants, Thalès, Anaximène, Anaximandre; peut-être Leucippe; Thalès, Leucippe, n'ont rien écrit, ce qui indique chez eux l'absence complète de préoccupations littéraires.

La musique savante de Timothée revêt, elle aussi, ce caractère scientifique. En revanche le poète lyrique et moraliste Phocylide (vii^e siècle) est le plus sec, le plus utilitaire qu'on puisse voir et ce n'est pas l'épigrammatiste Nicias (iii^e siècle) qui peut faire croire que les Milésiens aient jamais possédé un large souffle poétique. Milet n'était sans doute plus qu'une ville de plaisir quand Aristide y composa des romans célèbres que nous connaissons d'ailleurs fort mal.

En face de Milet, de l'autre côté du golfe, voici Priène, patrie de Bias qui fut, comme Thalès de Milet, un des sept sages de la Grèce. Samos forme, avec les villes ioniennes de la côte qui lui fait face, le centre le plus important de la peinture grecque. Samos, Colophon, Ephèse ont vu naître Théon, dont on admirait surtout l'originalité, ce que les Grecs appelaient *phantasia*, ce que Quintilien traduit par *concupiendæ visiones*, Apelle, surtout vanté par le même auteur pour sa finesse et son élégance (*ingenium* et *gratia*), Parrhasios qui n'eut pas de rival pour la précision du dessin. Samos est un grand port de commerce et cela nous explique le caractère pratique des plus illustres de ses enfants. Ce sont de grands navigateurs, comme Colaïos, des astronomes, comme Phocos et Aristarque, des philosophes disputeurs, comme Mélissos. Pythagore, pas plus que Thalès ou Leucippe, n'est un écrivain et ne s'est préoccupé de rien laisser par écrit. Il a d'ailleurs au moins autant de réputation comme mathématicien que comme philosophe. Le goût de l'art industriel est encore prépondérant à Samos. Mandroclès est architecte (v^e siècle); Théodoros, architecte, fondateur et graveur (vi^e siècle), Agatharcos, graveur en pierres fines, passe pour avoir inventé le paysage et la peinture de théâtre, l'œuvre de placement facile, vivement brossée et menée à bien (v^e siècle). C'est là, dit-on, que furent coulées par Rhoïcos les premières statues en bronze, et il y a là plutôt un perfectionnement technique qu'une idée artistique, car on sait que les plus féconds des statuaires sont ceux qui ont travaillé sur le métal. Ses lettrés sont des historiens en vers comme Asios ou Choerilos, ou en prose comme Douris, des

grammairiens, des lyriques moralisants, comme Simonide surnommé d'Amorgos, des poètes au souffle court, comme les épigrammatistes Hédyle et Asclépiade.

Mais en face, dans les villes de la côte qui sont vis-à-vis de Samos dans la même situation que Sicyone vis-à-vis de Corinthe, la littérature prend un essor considérable. Tous ne sont évidemment pas des littérateurs de premier ordre. A Ephèse, par exemple, les médecins Rufus et Soranus, le rhéteur Lollianus, le géographe Artémidore, un autre Artémidore qui écrivit sur l'art d'interpréter les songes, ne méritent guère qu'une mention. Zénodote est avant tout un philologue, un éditeur des textes critiques. Xénophon (1) est un romancier élégant, mais superficiel. Le lyrisme rude et trivial d'Hipponax paraît avoir souvent choqué les anciens par son affectation de réalisme, et nous savons trop peu de chose de Callinos pour essayer de caractériser sa poésie. Il y a sans doute trop d'érudition dans les épopées et les élégies d'un Antimaque de Colophon ou de son compatriote Hermésianax, mais Antimaque eut pour le moins de la force, du feu, du mouvement. Il y a peu de poètes lyriques qui soient au-dessus d'Anacréon de Téos ou de Mimnerme de Colophon ; il est peu de plus grands philosophes qu'un Héraclite d'Ephèse ou un Xénophane de Colophon.

Lesbos, île fortunée, où l'homme n'a pas besoin d'efforts pénibles pour gagner sa vie, où l'âme se dilate et s'épanche sous un beau ciel dans de longs loisirs, en face de beaux horizons qui développent le goût de la poésie descriptive, moins commençante que les villes d'Ionie, car elle n'est pas située comme ces dernières aux bouches des fleuves anatoliens et mise par eux en contact incessant avec la civilisation mésopotamienne, a vu naître des notabilités de tout ordre : Pittacos, un des sept sages de la Grèce, l'astronome Matricétas, le statuaire Ariston, l'historien Hellanicos, le philosophe Théophraste, l'historien Charès, l'épigrammiste Crinagoras, probablement aussi le romancier Longos. Mais elle est, avant tout, la patrie des grands

(1) Ne pas confondre ce Xénophon avec son homonyme d'Athènes.

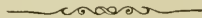
musiciens et des maîtres du lyrisme personnel, Terpandre, Arion, Alcée, Sapho. La musique passionnée d'Arion correspond exactement à la poésie passionnée de Sapho. Le vin, la guerre et les femmes, voilà la triple passion qui fait vibrer l'âme de ces belliqueux montagnards.

Dans ces races demi-rurales et demi-guerrières, la femme joue un tout autre rôle que dans les cités commerçantes qui la cloîtent comme à Athènes dans un gynécée. J'ai déjà dit combien la femme spartiate est plus associée à la vie de l'homme. C'est au sein de trois sociétés de ce genre que nous voyons apparaître trois femmes poètes, Sapho à Lesbos, Corinne à Thèbes, Anyté à Tégée.

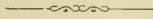
Fertile et montagneuse comme Lesbos, l'île de Paros est également un des berceaux de la poésie lyrique et c'est sans étonnement que nous retrouvons dans les vers d'un Archiloque ou d'un Evénos la grâce virile qui anime les statues d'un Agoracrite ou d'un Scopas.

La Sicile et l'Italie médionale occupent dès lors une place importante dans l'art grec. Leur rôle est moins considérable en littérature. Nous ne connaissons à peu près rien d'Ibycos de Reggio. Déjà cependant l'épopée lyrique, telle que la conçoit Stésichore d'Himère, annonce les préoccupations qui feront de l'histoire un des genres cultivés de préférence par les Siciliens.

Ch. DE CALAN.



LES GASCONS DES VILLES



Dans un de nos précédents articles (1), nous avons dit qu'un des traits caractéristiques du pays gascon consistait dans la multiplicité des centres urbains. Dès la période antique, la famille souveraine des métallurges pyrénéens avait fondé les *oppida*.

Pendant la domination romaine, des membres de cette famille fondèrent, dans les parties les plus riches du pays, des domaines avec des villas: des fonctionnaires de l'Empire et des commerçants venus de régions ayant déjà subi l'influence latine firent de même. Certaines de ces villas ont été l'origine d'agglomérations qui ont subsisté jusqu'à nos jours. Autour de certains postes romains, ou même ailleurs, se créèrent des bourgades appelées *vici*.

Au moyen âge, la partie de la famille romaine qui avait réussi à se maintenir sur la montagne fit la conquête des régions plus basses, et ses descendants, devenus seigneurs féodaux, construisirent un peu partout des châteaux forts. Ils fortifièrent certaines agglomérations qui furent désignées sous le nom de *bastides*. L'Église, de son côté, créa des abbayes et des monastères qui furent richement dotés par les seigneurs.

Telles furent les origines de la plus grande partie des agglomérations gasconnes.

Nous devons maintenant nous demander ce que furent les habitants de ces villes, quel doit être, aux diverses périodes de l'histoire, leur type social caractéristique. Si nous parvenons à faire sur cette question une lumière suffisante, nous aurons la satisfaction de pouvoir montrer un des éléments essentiels du type

(1) Voir *Science sociale*, mai 1902.

gascon. Sans doute la physionomie de nos cités a quelque peu varié suivant les époques, mais certaines conditions, dues essentiellement aux caractères propres du lieu, sont restées les mêmes. Il nous semble pouvoir les dégager avec assez de netteté pour présenter au lecteur une vue d'ensemble qui lui permettra de comprendre le rôle que la Gascogne dut jouer au point de vue social, dans les événements de l'histoire, et particulièrement pendant l'époque contemporaine.

Les créateurs des centres urbains (*oppida*, châteaux ou monastères) amenaient avec eux les ouvriers ou artisans qui leur étaient indispensables par suite des divers besoins qu'ils tenaient de leur habitude de la vie civilisée. Nous avons pu constater, à la lecture de certains papiers de famille, que tel château de la Lande au xvii^e et au xviii^e siècle, dépourvu d'industrie spéciale, avait son forgeron, son cocher, son jardinier, et d'autres serviteurs. Le forgeron en arrivait à travailler non plus seulement pour le châtelain, mais pour la population rurale du voisinage. Chaque château avait aussi un moulin. Des gens qui, grâce à l'exercice de ces divers métiers, avaient réalisé des économies, achetaient des terres au seigneur. Plus tard, au fur et à mesure de la mise en valeur du pays, ces ouvriers devinrent plus nombreux. Des fils de familles paysannes étaient mis en apprentissage.

Des commerçants venaient s'établir dans les agglomérations. Ils vendaient aux gens du voisinage des objets fabriqués ou des denrées que le pays ne produisait pas. Dans beaucoup de bourgs landais, il existe un marchand vendant toutes sortes de choses : du vin, du vinaigre, des étoffes, de la quincaillerie, des grains, des denrées coloniales. A une époque assez rapprochée de nous, après le milieu du xix^e siècle, dans une certaine partie de la Lande, on ne se servait pas de la monnaie, le troc était d'une pratique constante. Les paysans landais ont longtemps ignoré la véritable valeur des objets qu'on leur vendait. Il en était d'ailleurs ainsi des habitants de certaines régions reculées de la Gascogne des vallées, avant l'ouverture des voies de communication. Dans chaque localité un peu importante, il y avait seu-

lement un marchand ou deux pour chaque commerce de détail. Dans les parties les plus fertiles, la population des agriculteurs, vigneron, propriétaires ou métayers constituait une clientèle aisée. Beaucoup de ces marchands ne se contentaient pas de vendre dans leur boutique, ils avaient une voiture et se rendaient dans les foires.

La Gascogne a toujours été un lieu de passage pour les voyageurs et de transit pour les marchandises. Elle était traversée par les grandes voies qui conduisaient de France en Espagne. Pendant la première partie du moyen âge, les pèlerins qui allaient prier saint Jacques de Compostelle suivaient plusieurs chemins traversant les Landes, le Marensin et la Chalosse, tandis que d'autres, venant du bassin de la Méditerranée, suivaient l'antique route qui longeait la chaîne des Pyrénées du côté du nord (1). Au XI^e siècle (2), des négociants de Limoges et de Lyon se rendaient en Espagne en passant par la vallée d'Aspe. Jacca était alors le siège de foires célèbres. L'encens arrivait alors d'Arabie en Europe par l'intermédiaire des négociants arabes du sud de l'Espagne. Il y avait aussi un certain transit entre la Méditerranée et l'Océan par la Gascogne. Le Languedoc envoyait ses pastels au port de Bayonne (3).

Ces passages de voyageurs et de convois de marchandises avaient naturellement pour résultat la prospérité des auberges des villes où l'on s'arrêtait; les commerçants de ces localités trouvaient là un supplément de clientèle. Avant l'établissement des chemins de fer, l'industrie des maîtres de poste était très lucrative; les routes étaient suivies par de nombreux rouliers dont la plupart étaient originaires de la région pyrénéenne. Ce développement du roulage s'explique facilement. D'une part les produits agricoles de la Gascogne des vallées, le blé, le vin et l'eau-de-vie sont des pro-

(1) Beaucoup de marchands se joignaient aux pèlerins pour faire entrer en Espagne des marchandises exemptes de tout droit.

(2) Voir l'ouvrage de M. l'abbé Breuils : *Histoire de saint Austinde*, archevêque d'Auch.

(3) Marca nous apprend que, de son temps, l'Espagne recevait des toiles du Béarn et de la Saintonge, et des porcs du Périgord.

duits lourds et encombrants ; d'autre part, le pays manquait de voies d'eau où la navigation fluviale eût été possible. A part la Garonne, les seuls cours d'eau navigables sont l'Adour, et son affluent la Midouze (et encore sur une assez faible longueur), et enfin la Baïse. Les éléments sociaux que nous venons de passer en revue se retrouvent ailleurs qu'en Gascogne. Nous allons maintenant signaler des types plus caractéristiques avec les industriels qui élaborent les produits naturels du pays, et les commerçants qui les emportent au dehors.

Déjà nous avons longuement parlé de l'industrie métallurgique qui fut la cause initiale de la mise en valeur du pays. Au xviii^e siècle, certaines forges landaises appartenant à des familles nobles étaient affermées à des industriels venus de Paris. D'autres forges furent affermées ou dirigées par des propriétaires du voisinage qui se sentaient des aptitudes commerciales. Vers 1760, un gentilhomme landais, le marquis de Tollye, issu d'une branche cadette de la maison de Bourbon, trouvant insuffisants les revenus de sa terre de Pontenx, fit faire des recherches qui lui révélèrent la présence de minerais de fer pas très loin de son château. Il créa des forges, il créa aussi une fabrique de porcelaine : il faisait venir le kaolin de Cambo dans le pays basque.

Au xvi^e siècle, un Belge afferma à Henri de Navarre l'exploitation des gisements d'or qui pourraient se trouver dans le royaume de Navarre et dans le comté de Foix.

Il existe en Gascogne beaucoup d'endroits où affleurent des bancs d'argile très pure. De là la création de nombreuses industries de briqueterie et de poterie. Au xvi^e siècle, des Belges exploitaient une briqueterie dans les dépendances du château d'Arengosse, près de Mont-de-Marsan. Au xviii^e siècle, un prêtre issu d'une famille noble, l'abbé de Roquépine, créa à Samadet une faïencerie qui devint célèbre.

Il y eut aussi des verreries où l'on fabriquait des bouteilles. D'anciens documents signalent des gentilshommes verriers dans la Lande. Au xviii^e siècle, une verrerie était exploitée à Nérac. On faisait venir la soude de Saintonge et l'argile réfractaire du

Quercy. Le sable de la Lande, mélangé de grains d'oxyde de fer, est excellent pour la fabrication des bouteilles.

Le liège des chênes-lièges donna lieu à la fabrication des bouchons. Dans le courant du *xix^e* siècle, cette industrie prit une grande extension, et le liège du pays n'y suffit plus. On se mit à faire venir de grandes quantités de liège d'Algérie.

De nombreux tonneliers exercent leur profession, accessoire indispensable de la culture de la vigne. Les superbes chênes venus sur les coteaux fournissent d'excellents bois pour les futailles.

Au *xviii^e* siècle, beaucoup de châteaux de la Lande avaient dans leurs dépendances une fabrique d'essence de térébenthine, quelquefois même une fabrique de goudron.

A Bordeaux, à Bayonne, à Dax, il y a eu de tous temps des commerçants qui achetaient le bois de pin ou de chêne, la résine, l'essence de térébenthine. Depuis la mise en valeur de la Lande, ces commerces ont pris une très grande extension. Des négociants ont ainsi gagné des fortunes considérables.

Dans la Gascogne des vallées, il y a aussi eu de tous temps des marchands qui achetaient les bois de chêne, de noyer ou d'ormeau.

Depuis que la vente du bétail est rémunératrice, les maquignons font d'excellentes affaires. Il en est qui vont acheter aux environs d'Auch de jeunes bovidés de race gasconne pure pour les revendre dans les pays où, jusqu'à ces derniers temps, on ne trouvait que des races abâtardies. D'autres vont à Limoges acheter des animaux de race limousine. Il en est aussi qui achètent des animaux gras pour les envoyer dans les grandes villes (Bordeaux ou Toulouse).

Le commerce des blés procurait autrefois de sérieux bénéfices. On achetait le blé aux propriétaires, et on le revendait à Bordeaux (1). Lors de la concurrence américaine, ces bénéfices diminuèrent, et de nombreux commerçants se retirèrent des

(1) Montluc, dans ses commentaires, signale des entrepôts de blé à Mont-de-Marsan. Le blé était envoyé dans le Béarn et le pays basque.

affaires. Certaines maisons puissantes se sont maintenues; il en est qui possèdent des moulins munis des appareils de blutage les plus perfectionnés (1).

Les vins ont toujours fait l'objet d'un trafic important. Il en fut de même des eaux-de-vie à partir du xvi^e siècle (2). Avant le xviii^e siècle, les négociants en vin étaient plutôt des commissionnaires. Ils achetaient du vin pour le compte des clients qui habitaient l'Angleterre ou le Nord de la France (3). Ce n'étaient pas de véritables négociants de vin. Personne n'osait prendre à sa charge des quantités considérables de cette marchandise à cause des gros risques à courir et de la variabilité des cours. Les plus anciennes véritables maisons de commerce de vins de Bordeaux ne remontent pas plus haut que le xviii^e siècle. A partir de cette époque, les risques à courir devinrent moindres par suite de la plus grande facilité des communications et de la rapidité plus grande des moyens d'information.

Toutefois, dans le courant du dernier siècle, et même encore dans ces dernières années, des gens disposant de capitaux insuffisants voulaient faire le commerce en grand des vins et des eaux-de-vie. Ils se trouvaient dans l'obligation d'avoir souvent recours au crédit du banquier. Voulant faire de l'argent coûte

(1) Il existe, dans certaines régions de la Gascogne des vallées, particulièrement entre le cours inférieur du Gers et celui de la Baïse, des coteaux de nature argilo-calcaire qui s'abaissent en pentes douces; ils déterminent ainsi des plateaux légèrement inclinés où la couche de terre végétale est profonde. Dans ces conditions, il est possible de constituer des exploitations agricoles avec le blé comme culture principale. Certaines métairies produisent des récoltes variant entre 150 et 200 hectolitres; on y pratique aussi avantageusement la culture de l'avoine. De grandes étendues semées en blé se trouvent aussi dans la plaine de l'Adour.

(2) Dès le xvi^e siècle, le port de Bordeaux exportait des eaux-de-vie. Les commencements de ce commerce à la Rochelle datent de la même époque. Au xvii^e siècle, un voyageur signale aux Antilles d'excellentes eaux-de-vie provenant d'Hendaye. Il s'agissait probablement d'eaux-de-vie d'Armagnac qui avaient été embarquées dans les ports de la côte basque. Voir à ce sujet Francisque Michel, *Histoire du Commerce de Bordeaux*, p. 191 et suiv.

(3) Marca (*Histoire du Béarn*, p. 590), nous apprend que des marchands gascons envoyaient leurs vins en Espagne, à Cordoue et à Vieille-Huelva; il signale aussi une importation en Béarn des vins d'Armagnac et de Chalosse. Depuis le moyen âge jusqu'au xviii^e siècle, les vins de Gascogne étaient exportés par l'intermédiaire d'étrangers qui venaient les acheter à Bordeaux, en Ecosse, dans les Pays-Bas, en Suède, dans l'Allemagne du Nord, en Pologne et en Russie.

que coûte, ils se laissèrent aller à des opérations commerciales très aléatoires. Beaucoup ont été obligés de se retirer des affaires avec de très grosses pertes. Pour faire ce commerce en grand des vins et des eaux-de-vie, il faut disposer de capitaux considérables, et aussi être très prudent. Ces conditions, malheureusement, se rencontrent très rarement; le Gascon, c'est le cas de le rappeler, est assez enclin à l'optimisme.

Quoi qu'il en soit, il existe encore en Gascogne des négociants en vins. Il en est qui ont commencé à faire le commerce en petit et ont peu à peu étendu le cercle de leurs opérations. D'autres ont pu avoir à leur disposition de grands capitaux. Des commis voyageurs, pour le compte de ces maisons, parcourent les villes du nord de la France.

Cette multiplicité d'industriels et de commerçants a souvent fait les affaires des banquiers. Aux époques de prospérité, certains banquiers des villes du sud-ouest ont réalisé de très grosses fortunes.

Pour être complet dans notre exposé, disons que les notaires ont longtemps trouvé en Gascogne une excellente clientèle, par suite du grand nombre de propriétaires, et de la pratique du partage égal dans les successions. Ces mêmes causes favorisèrent aussi les avoués et les avocats, car elles sont la source de nombreux conflits. Beaucoup de commerçants sachant faire leurs affaires ignorent le code et la jurisprudence. Ils mettent aussi leur amour-propre de Gascons à se faire rendre justice devant les tribunaux lorsqu'ils ont une difficulté. La crise économique de ces dernières années a diminué le nombre des procès.

On peut donc dire que le milieu gascon a de tout temps offert des moyens de s'élever par l'industrie et le commerce. Le petit commerce et la petite industrie sont à la portée de beaucoup de fils de familles paysannes, qui, grâce à des conditions spéciales d'éducation et de milieu, acquièrent un esprit un peu débrouillard. De telles gens se trouvent naturellement aux environs des villes, surtout lorsque ces villes sont le siège d'industries, ou lorsqu'elles sont desservies par une route très fréquentée. Des fils de

paysans deviennent souvent aubergistes, maquignons, boulangers, bouchers, marchands de bois, etc.

Le grand commerce et la grande industrie exigent une éducation spéciale et des capitaux considérables. Il est souvent arrivé que des fils de négociants gascons ont pratiqué le commerce sur une échelle beaucoup plus vaste que leurs pères. Les pères étaient des commerçants modestes, les fils sont devenus grands négociants. Nous pourrions citer de ces grands négociants qui sont allés au collège jusque vers l'âge de dix-huit ans. Ils ont alors pris le parti de faire leur carrière dans les affaires. L'éducation leur avait ouvert l'esprit et leur avait enseigné le moyen de raisonner avec méthode. De tels résultats contribuent beaucoup à la réussite dans les commerces où il faut un esprit avisé, du calcul et de la méthode. Des gens qui avaient débuté avec une position aisée ont gagné des fortunes très considérables.

Et cependant, les Gascons ont souvent été dans leur propre pays, au point de vue de l'industrie et du commerce, souvent concurrencés par des gens venus d'autres régions de la France, notamment par des Auvergnats et des Normands. Les Auvergnats et les Normands sont moins affinés que les Gascons (surtout les Auvergnats), mais sont essentiellement pratiques. Le Gascon, quand il lui arrive de pécher par naïveté ou par excès d'optimisme, se fait « rouler » par des gens plus terre à terre.

C'est ici le moment de rappeler que les Gascons sont trop souvent portés à rechercher les professions libérales ou les emplois publics. Il est arrivé que d'excellentes situations dans le commerce et l'industrie, qui auraient pu profiter à des enfants du pays, ont été occupées par des étrangers. Certaines maisons bordelaises ont été créées au XVIII^e siècle, non par des Gascons, mais par des étrangers, par des Anglais et des montagnards des Cévennes. De grands négociants de Bordeaux sont aussi d'origine basque (1).

(1) Aux XVI^e et XVII^e siècles, beaucoup de Bordelais négociants et banquiers étaient

Les bourgeois gascons, à côté de certaines qualités indéniables, ont des défauts très graves qui constituent pour eux autant de causes d'infériorité. Nous allons essayer d'en montrer quelques-uns.

Les commerçants ou industriels devenus riches achètent des propriétés. Si le terrain s'y prête, ils y font planter des vignes. Ils trouvent là un placement avantageux de leur argent. Cependant, ils ne deviennent pas pour cela de véritables ruraux. Ils préfèrent rester à la ville, se livrer au commerce, à l'industrie, ou même s'occuper de spéculations financières. Il en était surtout ainsi avant la crise agricole de ces dernières années.

Depuis, on a vu beaucoup de ces bourgeois qui avaient des habitudes laborieuses, s'adonner avec passion à la reconstitution des vignobles et à la lutte contre les maladies cryptogamiques. Ils ont ainsi pris goût aux choses de la terre, et le type gascon a nettement évolué vers la culture. Il est à remarquer aussi que beaucoup de petits commerces et de petites industries sont devenues plus difficiles par suite de la concurrence des grandes maisons.

Il n'en est pas moins vrai que beaucoup de Gascons propriétaires habitant les villes se sont trouvés inhabiles quand il s'est agi de diriger eux-mêmes la culture de leurs terres. Ils s'en remettaient facilement à leurs métayers qui trop souvent étaient imbus de l'esprit de routine. Ils n'avaient pas l'aptitude à la mise en valeur méthodique, aux innovations intelligentes qui sont le fait des agriculteurs éclairés. Ils manquaient aussi de cet esprit de longue prévoyance qui constitue la supériorité des vrais propriétaires terriens. Trop de propriétaires gascons ont reculé devant la tâche ardue qu'était la reconstitution des vignobles. Or, il est en Gascogne beaucoup de propriétés où la majeure partie des terres consiste en coteaux qui ne peuvent donner de revenus que s'ils sont plantés en vignes et la direction d'un grand vignoble dépasse les moyens et les capacités d'un

des étrangers récemment naturalisés. D'autres étrangers (principalement des Anglais et des Hollandais) venaient y faire le commerce, puis retournaient dans leur pays après fortune faite.

paysan métayer; c'est ce que n'ont pas su comprendre des gens qui avaient pourtant su gagner de l'argent dans l'industrie ou le commerce.

Au point de vue successoral, le régime pratiqué par les bourgeois gascons est le partage égal tel qu'il est réglé par le Code civil. C'est un régime qui s'accorde assez bien avec le petit commerce, avec la petite industrie, surtout lorsque, par suite des circonstances, ces professions permettent de réaliser en peu de temps des bénéfices notables, et le cas s'est produit souvent en Gascogne. Dans la grande industrie et le grand commerce, il arrive que les frères restent associés, et évitent ainsi les inconvénients d'un partage. La plupart des fortunes consistent à la fois en argent placé et en petites propriétés. Il est facile de s'entendre; à la rigueur, on détache de l'exploitation agricole quelques carreaux de vignes, ou même quelques champs de blé. Il est possible que cette pratique présente un jour de graves inconvénients lorsque les propriétés seront de grands vignobles organisés méthodiquement; il sera alors nécessaire de conserver l'exploitation tout entière avec son organisation, ses constructions et son outillage (1).

Les bourgeois gascons, jusqu'à ces derniers temps, envoyaient leurs fils dans les collèges de leur propre ville ou d'une ville voisine. Dans ces établissements, on donnait l'éducation classique si souvent critiquée par la *Science sociale*. Les enfants y apprenaient du latin, du grec, de l'histoire ancienne, mais les choses de la vie pratique y tenaient fort peu de place.

Dans ces collèges, les enfants d'industriels ou de commerçants étaient élevés avec les enfants des familles d'une noblesse plus ou moins ancienne et dont la tradition était autrefois de destiner les fils à l'armée, à la magistrature, à l'administration ou au barreau, et cette tradition se continua après la Ré-

(1) Dans la Lande, la bourgeoisie adopta le système du droit d'aînesse par imitation de la noblesse. La vie urbaine était peu développée et le sol, de nature pauvre, ne se prêtait pas au morcellement. Le droit d'aînesse est inscrit dans les coutumes de la Lande depuis le xvi^e siècle jusqu'à la Révolution.

volution. Sous la double influence de l'éducation et de l'exemple, l'ambition des jeunes Gascons se trouva orientée vers les fonctions publiques et les professions libérales.

Il est arrivé que des pères de famille ont voulu mettre dans les affaires leurs fils fortement imbus de cette éducation au collège. Les jeunes gens qui caressaient l'espoir de réussir dans l'armée, la magistrature ou le barreau, n'avaient plus le goût et l'application nécessaires pour s'adonner au commerce et à l'industrie. Bien des erreurs d'éducation ont été ainsi payées fort cher.

D'autres pères de famille, et ce fut le plus grand nombre dans la classe aisée, eurent, au sujet de l'avenir de leurs fils, des vues inspirées, non par un esprit de longue prévoyance, mais par un raisonnement basé sur les observations qu'il leur était donné de faire. Ils se rendaient compte que l'enseignement des facultés de droit était la continuation naturelle de l'éducation classique.

Ils prirent nettement le parti d'envoyer leurs fils faire leur droit; quelques-uns, moins nombreux, se décidaient pour la médecine. Au bout de quelques années, ces jeunes gens seraient en état de devenir magistrats, avocats, avoués, notaires. De telles carrières étaient considérées comme très pratiques. Les gens de loi, nous l'avons déjà dit, ont pendant très longtemps trouvé une excellente clientèle en Gascogne. Dans la magistrature ou l'administration, on se croyait assuré d'un avancement rapide, grâce à l'appui de compatriotes arrivés à de hautes situations.

Le choix de ces carrières fut cependant la cause de plus d'une déception. Des avocats inscrits au barreau de la sous-préfecture voisine trouvèrent leur clientèle assez peu rémunératrice. Le séjour dans les grandes villes, Toulouse, Bordeaux, ou Paris, avait fait concevoir des espérances tout autres. Certains sollicitèrent des fonctions publiques, d'autres se lancèrent carrément dans la politique.

Dans les Facultés de Droit, les étudiants gascons écoutaient l'enseignement de professeurs imbus de la théorie de la toute-

puissance de l'État, et qui croyaient à l'efficacité souveraine des lois écrites (1).

« L'État est le maître absolu. Quand une loi est votée et promulguée, il n'y a qu'à s'incliner. » Telles sont les maximes favorites des légistes gascons devenus hommes politiques. Ces maximes leur tiennent souvent lieu d'arguments, et ils trouvent beaucoup d'approbateurs parmi leurs compatriotes. (Nous examinerons plus tard en détail les causes de cet état d'esprit.) Trop facilement s'ils négligent les forces sociales que l'application des lois peut contrarier, et dont il y aurait avantage, dans l'intérêt du bien général, à ne pas entraver le libre développement.

La réforme de l'éducation s'impose en Gascogne autant qu'ailleurs. Depuis quelque temps, les familles se mettent à envoyer leurs enfants dans des écoles primaires supérieures, les écoles spéciales de commerce et d'agriculture. Cette tendance est excellente. Cependant elle ne suffit pas à donner aux enfants le véritable esprit d'initiative. Beaucoup trop de jeunes gens de dix-huit ans sortant des écoles d'agriculture ont pour ambition d'être nommés à un poste rétribué par l'État. La création d'écoles appropriées aux exigences de la vie contemporaine, comme il en existe sur quelques points de la France, est ici chose désirable au premier chef.

Nous suspendons momentanément ce travail, pour compléter les observations qu'il exige. Nous tâcherons d'examiner plus tard quelle tournure d'esprit, en ce qui concerne les choses de la vie publique, était susceptible de se développer chez les Gascons, étant donné les influences auxquelles ils étaient soumis.

J. GARAS.

(1) Sous l'ancien régime, depuis le moyen âge, l'Université de Toulouse formait des légistes qui étaient les serviteurs dévoués de la monarchie absolue.

LE MOUVEMENT SOCIAL

I. — LE COURS DE M. BUREAU

Le mercredi 18 novembre, M. Paul Bureau a inauguré, à la Société de Géographie, son nouveau cours de science sociale (1).

Ce cours, fondé par M. le comte et M^{me} la comtesse Gonzague de Maistre et par M. Louis de Tourville, héritiers de notre maître vénéré et regretté M. l'abbé Henri de Tourville, prendra le titre de « Fondation Henri de Tourville ».

Un nombreux auditoire se pressait dans la salle de la Société de Géographie, presque trop étroite pour contenir cette studieuse et sympathique affluence, qui témoigne de l'intérêt porté, par une élite croissante, aux travaux de nos amis.

M. Paul Bureau expose cette année la *méthode d'observation monographique*, inaugurée par F. Le Play et perfectionnée par Henri de Tourville.

Ce cours a lieu tous les mercredis, à 5 heures (2), à la *Société de Géographie*, boulevard Saint-Germain, 184. Il n'est prélevé aucun droit d'inscription.



II. — L'EMPIRE DES AFFAIRES

Nous avons reçu, au moment où la dernière livraison était sous presse, le livre remarquable de M. Carneggie, *L'Empire des affaires*, traduit de l'anglais par M. Arthur Maillet, avec une préface de M. Gabriel Bonvalot (3).

Nous n'avons donc pu en parler à propos du *Maitre de la Mer* de M. de Vogüé, dont nous venions justement de donner l'analyse et

(1) Une distraction, au moment de la mise en pages de la dernière livraison, nous a empêché d'annoncer l'ouverture de ce cours.

(2) A l'occasion des fêtes de Noël et du jour de l'an, le cours sera suspendu les 30 décembre et 6 janvier. Il reprendra le 13 janvier.

(3) Chez Ernest Flammarion, Paris.

qui constitue, d'une certaine manière, l'« illustration » littéraire des idées émises par le célèbre milliardaire américain.

Ce livre curieux, après la préface de M. Bonvalot et une notice sur M. Carneggie, contient la traduction d'articles publiés par celui-ci, ou encore des discours caractéristiques prononcés par lui en diverses circonstances, notamment lors de la fondation de ces bibliothèques splendides que le riche Américain s'est plu à multiplier systématiquement pour fournir aux hommes de travail et d'initiative un moyen de fortifier leur intelligence, c'est-à-dire de monter plus haut.

Ces extraits de M. Carneggie sont étiquetés sous les rubriques suivantes : Le chemin du succès dans les affaires ; — Travail et capital ; — Le devoir d'épargner ; — Comment faire fortune ; — La richesse et ses usages ; — Le « bugaboo » des Trusts ; — Relations commerciales anglo-américaines ; — « Business » ; — Fabrication de l'acier aux États-Unis ; — Le prix des nécessités de la vie en Angleterre et en Amérique.

M. Andrew Carneggie aime les ambitieux et se plaît à encourager leur ambition. Mais, en l'encourageant, il la guide et il montre que cette ambition peut rester honnête, malgré « l'ardeur déployée par l'ambitieux » pour se hisser vers la fortune. Probité en la cherchant, générosité après l'avoir acquise : telle doit être la maxime du jeune homme qui, dans la noble vie des affaires, court légitimement après les millions.

M. Carneggie insiste sur trois écueils que ce jeune homme doit éviter : la boisson d'abord — et ce trait est assez américain, — ensuite la spéculation, qui n'est que la contrefaçon dangereuse des vraies affaires, — enfin la facilité à endosser des effets sans être sûr de pouvoir les payer. Il rappelle à ceux qui veulent monter qu'ils doivent à toute force « se distinguer » et, pour cela, savoir à l'occasion se mêler intelligemment de ce qui ne les regarde pas, pour attirer sur eux l'attention, intelligente elle-même, d'un patron qui a tout intérêt à se procurer des auxiliaires supérieurs. Ceux-là seuls ont des chances de « parvenir » qui savent, au moment voulu, sortir énergiquement de l'ornière. Qu'on n'aille pas dire à M. Carneggie que certains gens n'ont pas de chance. Tout le monde a de la chance. Seulement tout le monde ne sait pas s'en servir au moment où elle se présente : tant pis pour ceux qui ne profitent pas des atouts de leur jeu.

Quoique milliardaire et cherchant à former des millionnaires, M. Carneggie est plein de sympathie pour les ouvriers. Il estime avantageuse pour tous l'augmentation des salaires, et apprécie les combinaisons par lesquelles certains patrons avisés intéressent leurs ouvriers à leurs bénéfices. Il exhorte les travailleurs à acheter des

actions des entreprises qui les emploient. Excellente idée, peu appliquée encore, mais qui, si elle pouvait se propager, porterait en elle de quoi résoudre bien des problèmes sociaux et atténuer bien des conflits. Tout en souhaitant le relèvement des classes laborieuses, M. Carneggie met en garde contre la fureur du nivellement. La suppression des grandes fortunes serait préjudiciable au peuple, car les grandes fortunes, entre les mains d'hommes entreprenants, ouvrent des sources de richesses qui, sans elles, seraient demeurées fermées. « Ce serait une grande faute pour la communauté, dit-il, que de tuer les millionnaires, car ils sont les abeilles qui font le plus de miel et qui en fournissent le plus à la ruche, même après s'en être gorgés à satiété. »

Il y a de la profondeur, de l'originalité, du pittoresque et de la brusquerie parfois, comme on pouvait s'y attendre, dans le livre du Crésus d'outre-mer. « Tout est à lire et à méditer dans ce volume, dit M. Bonvalot ; l'homme d'affaires y trouvera de sages avis, des moyens pratiques de rétablir la confiance entre les employeurs et les employés. L'auteur critique l'éducation négative des collèves qui ne préparent pas les hommes aux affaires et à la lutte. Les patrons et les ouvriers pourront réfléchir à ce qu'il dit des grands maux de l'ignorance des questions sociales dont les uns et les autres sont victimes : « Le capital ignore ce qui est nécessaire et ce qui est justement dû au travail, et le travail ignore les besoins et les risques du capital. » Mais je ne veux pas analyser ce livre où est enfoui le trésor le plus précieux : l'expérience d'un homme de bien... Je regrette qu'un tel homme ne soit pas Français, car il remettrait notre pays sur son axe — si cela est possible. »

C'est possible, et les exhortations de M. Carneggie, puisqu'elles incitent au courage et à l'effort, sont faites pour donner de l'espérance.

G. D'A.

III. — DEUX PUBLICATIONS

Bien que l'ouvrage ne soit pas encore sous presse, nous tenons à informer nos lecteurs que notre savant collaborateur, M. Champault, va réunir en volume ses articles sur les *Phéaciens d'Homère à Ischia*, articles qui ont été très goûtés et très remarqués. Le volume paraîtra dans quelques semaines. On en trouvera des exemplaires aux bureaux de la Revue.

.

M. le docteur Oudaille publie chez Lethielleux (10, rue Cassette, Paris), le volume dont nous avons publié des extraits dans nos dernières livraisons.

Ce volume a pour titre : *Le Foyer familial et la Femme contre l'alcoolisme*. Prix : 2 fr. 50; in-12.

M. le docteur Oudaille, comme on le voit par ce titre, compte spécialement sur l'influence de la femme et du foyer pour rendre efficace la campagne entreprise un peu partout contre l'alcoolisme, avec des moyens et des succès divers.

Nous ne saurions mieux recommander cet ouvrage qu'en reproduisant la conclusion de l'auteur :

« La conclusion se dégage elle-même de ces pages.

« Je n'aurais donc rien à y ajouter si je ne tenais à répondre d'avance à un reproche qu'il est de mode aujourd'hui d'adresser à tous ceux qui ont l'audace de ne pas trouver que tout est pour le mieux dans notre pays — et de le dire.

« C'est assurément un louable sentiment qui veut que l'on n'aille pas de parti pris dénigrer tout ce qui se fait chez soi; mais encore doit-on prendre garde de ne pas tomber dans l'excès contraire, et, hypnotisé par l'éclat de son ancienne grandeur, se laisser paresseusement absorber dans une contemplation toute orientale.

« Le réveil pourrait être cruel.

« Lorsque le Français ne sera plus imbu de l'idée fâcheuse et « rétrograde qu'il est supérieur en tout à ce que sont les autres peuples, il aura fait un progrès immense (1). »

« Justement alarmé — avec tant d'autres — du danger que le mal alcoolique fait courir à notre pays, j'ai porté mes regards au delà de nos frontières, demandant aux autres peuples, victimes comme nous du fléau, quelles armes les avaient aidés à en triompher.

« Ces procédés, je les ai consciencieusement exposés pensant que dans un aussi riche arsenal nous pourrions, par un choix judicieux, trouver des armes à notre convenance.

« De ce que toutes ne sont pas à notre portée, s'ensuit-il que nous devons les délaïsser en bloc?

« L'énergie, l'initiative individuelle ne sont pas le propre de notre race, j'en conviens; mais ces qualités si précieuses, ne pouvons-nous tenter de les acclimater en France? En admettant que nous n'arri-

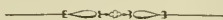
(1) Henri Romin, *Impressions d'Allemagne*.

vions pas à leur donner la force, la puissance qu'elles possèdent chez nos voisins anglo-saxons, leur développement dans notre société. dans notre famille, nous apporterait, je pense l'avoir montré, un précieux renfort dans la lutte contre l'intempérance, en infusant dans nos veines latines un peu de ce sérum particulariste, qui, s'alliant à nos qualités naturelles, réaliserait des merveilles.

« N'est-ce pas d'ailleurs de cet alliage que sont fondues nos plus pures gloires nationales? Nos grands hommes ne joignent-ils pas, pour la plupart, aux brillantes et généreuses qualités de l'esprit et du cœur, qui sont l'apanage de notre race, l'énergie et la ténacité des hommes du Nord?

« C'est là le seul but que je souhaite atteindre en préconisant, comme le meilleur remède contre l'alcoolisme, l'évolution individuelle vers le particularisme.

« Ses heureux résultats ne se feraient pas attendre. Et, qui sait? peut-être, le monstre une fois terrassé, serons-nous tentés de bénir sa hideuse mémoire si les nécessités de la lutte engagée contre lui ont contribué à restaurer dans notre France cette chose sainte, enviable entre toutes : *le culte du foyer familial.* »



IV. — QUELQUES MOTIFS D'ESPÉRER (1)

Sous ce titre, M. l'abbé Félix Klein publie un volume, qui n'est que la réunion de divers articles de revue et de discours prononcés en des circonstances variées, spécialement devant des jeunes gens, mais qui doit être néanmoins signalé aux lecteurs de la *Science sociale*. On y voit, en effet, comment un prêtre, habitué à observer méthodiquement, sait reconnaître, au milieu des tumultes et des agitations universelles, les moyens précis d'action que doit employer le chrétien pour convaincre ses frères de la valeur morale et scientifique de sa foi. Alors que tant d'autres se lamentent, gémissent sur le malheur des temps et en sont réduits à souhaiter la venue de je ne sais quel sauveur dont la seule apparition ne ferait qu'accroître encore la confusion, — lui espère et lui dit simplement aux jeunes gens d'être plus généreux et de vouloir le Bien avec plus de sincérité et d'ardeur, aux professeurs des grands séminaires de mieux adapter leur enseignement au progrès des sciences profanes, aux professeurs en général de travailler davantage afin de s'élever à une

(1) *Quelques Motifs d'espérer*, par l'abbé Félix Klein, professeur à l'Institut catholique de Paris. — Victor Lecoffre, éditeur, XI-297 pp.

connaissance plus méthodique et plus scientifique de ce qu'ils enseignent.

Nos contemporains ont peu le sens de la force toute-puissante de l'action personnelle bien conduite, je veux dire conduite suivant les préceptes de la vérité simple et profonde, et non suivant le convenu du monde. Notre ami leur montre la nécessité et l'efficacité de cette action, et en le faisant, avec ce charme de style que l'on apprécie tant, il conclut à l'espérance et à la vie; il a raison, car l'une et l'autre sont le partage de ceux qui *agissent* suivant la vérité.

P. B.

V. — A TRAVERS LES FAITS RÉCENTS

En France. — Le régime futur de l'enseignement. — La statistique du mouvement syndical.

A l'étranger. — La révolution de Panama.

La loi de 1850 sur la liberté de l'enseignement a été abrogée au Sénat, et l'on est sûr qu'elle le sera également à la Chambre.

Le régime qui le remplacera pourra se résumer en quatre points : interdiction de l'enseignement à tous les congréganistes, conditions plus rigoureuses imposées aux fondateurs ou professeurs d'écoles libres, faculté pour l'État d'écarter de l'enseignement quiconque, pour des raisons indéterminées, ne lui paraîtra pas doué d'« aptitudes pédagogiques », droit pour ce même État de supprimer une École libre par simple décret.

Nous n'avons pas à apprécier cet événement qui, pour le moment, demeure du ressort de la politique. Constatons seulement qu'en fait il va en sens inverse de ce qui se passe en Angleterre, où le dernier *bill* sur l'enseignement vient d'améliorer la situation des écoles libres, de les fortifier par une organisation de comités locaux officiellement chargés de les soutenir, et de les faire participer aux largesses impartialement répandues par l'État sur toutes les écoles, publiques ou non.

. . .

L'*Annuaire des syndicats professionnels* pour 1903 vient de publier des statistiques sur le mouvement syndical en France, qui continue à se développer, tant du côté des ouvriers que de celui des patrons.

Le nombre des syndicats patronaux a augmenté de 148 en 1902; il était, au commencement de 1903, de 2.757. Le nombre des adhé-

rents a passé de 185.000 à 205.000, en chiffres ronds ; soit une augmentation d'environ 20.000. Les industries qui comptent le plus grand nombre de syndicats patronaux sont : l'alimentation — fabrication et commerce — avec 789 syndicats et 78.600 membres ; celle des transports, manutention, etc., avec 405 syndicats et 21.500 membres ; celles du bâtiment, avec 294 syndicats et 17.000 membres ; le travail des métaux est représenté par 181 syndicats avec plus de 40.000 membres.

Le nombre des syndicats ouvriers s'est accru de 255. On en compte 3.934. Le nombre des adhérents passe de 614.000 à plus de 643.000, soit une augmentation de près de 30.000. Ces chiffres sont discutés, parce que beaucoup de ces adhérents, bien qu'inscrits sur les registres des syndicats, n'acquittent pas leurs cotisations et ne font pas acte d'associés. En tête de ces groupements professionnels se trouvent : ceux des mineurs, avec 69 syndicats et près de 69.000 membres ; ceux des industries textiles avec 285 syndicats et 59.000 membres ; ceux du travail des métaux, avec 427 syndicats et 87.700 membres ; ceux des transports, manutention, commerce, avec 584 syndicats et 176.000 membres, etc. Ce sont les mineurs qui représentent, à proportion, le plus fort groupement.

Plusieurs de ces syndicats ont fondé des institutions annexes.

Les syndicats patronaux ont fondé 204 offices de placement, 193 bibliothèques professionnelles. 96 caisses de secours mutuels, 49 caisses de retraites, 5 caisses de chômage, 9 sociétés d'assurances contre les accidents, 70 cours et écoles professionnelles. L'ensemble de ces institutions atteint le chiffre de 911.

Les syndicats ouvriers ont plus de mille offices de placement, 932 bibliothèques professionnelles, 321 caisses de secours mutuels, 602 caisses de chômage, 73 caisses de retraites, 45 caisses de crédit mutuel et 27 caisses d'assurances contre les accidents.

Les syndicats mixtes sont peu nombreux — 156 avec 33.400 adhérents — et se maintiennent difficilement. Ils comptent, en 1903, environ 1.000 adhérents, ou membres, de moins qu'en 1902.

Les syndicats professionnels peuvent se constituer en Unions. Ces Unions sont, pour les employeurs ou patrons, de 82, groupant plus de 1.500 syndicats avec 157.000 adhérents. Du côté des ouvriers, 134 Unions ont été créées avec plus de 2.000 syndicats ou associations et 680.000 adhérents — chiffre plus élevé que celui du total des syndicats et qui par conséquent est sujet à discussion.

Les Bourses du Travail, au nombre de 94, renferment 1.871 syndicats avec 288.000 membres. Mais la Bourse du Travail de Paris, qui accusait en 1902 un effectif de 317 syndicats avec 163.000 mem-

bres, n'a pas fourni de chiffres à l'administration en 1903. Il faut donc relever le chiffre.

L'opinion des gens compétents qui commentent ces statistiques est que, pour le moment, les groupements syndicaux ouvriers ne comprennent encore, en France, que les éléments les plus « combattifs » de la population ouvrière, mais que les autres, c'est-à-dire les ouvriers sérieux et rangés, commencent à se laisser agréger peu à peu.

*
*
*

L'isthme de Panama est constitué, officiellement, en république indépendante.

Pratiquement, on sait ce que cela veut dire, et que l'événement, quelles que soient les fictions diplomatiques, déguise assez mal une annexion de l'isthme par les États-Unis.

Nous avons prophétisé à plusieurs reprises, dans cette revue, l'intervention de plus en plus active des États-Unis dans les affaires de l'Amérique du Sud. Dernièrement encore, à propos du Venezuela, nous avons montré comment l'Union américaine se considère comme la protectrice ou la tutrice de tout le continent américain.

L'isthme de Panama échappe à la Colombie, *parce que c'est un isthme*, et qu'à travers cet isthme on peut percer un canal. La Colombie ne pouvait pas entreprendre cette besogne, les États-Unis pouvaient s'en charger, et, comme la Colombie refusait d'autoriser les États-Unis à exécuter cet ouvrage, les États-Unis ont créé un gouvernement nouveau qui les y autorisera.

L'influence du *lieu*, comme on le voit, éclate lumineusement dans toute cette affaire. Une fois de plus — et abstraction faite des actes humains, moraux et immoraux, justes ou injustes, par lesquels ces sortes d'événements s'accomplissent — l'on peut vérifier cette éternelle loi que les territoires appartiennent tôt ou tard, de gré ou de force, à ceux qui sont capables de les utiliser.

Il y a deux isthmes importants dans le monde : Suez et Panama. Aujourd'hui Suez est à l'Angleterre, c'est-à-dire aux Anglo-Saxons, et Panama est aux États-Unis, c'est-à-dire aux Anglo-Saxons.

Pourtant le canal de Suez a été fait par la France, et c'est par la France qu'a failli être fait celui de Panama.

Les patriotes puiseront dans la contemplation de ces faits le sujet de méditations amères ; mais, en même temps, ils comprendront que le regret ne suffit pas, et que, pour éviter d'être écrasé par la force, il faut aviser aux moyens, aux vrais moyens, de devenir fort.

VI. — BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

L'eau profonde, par PAUL BOURGET. — PLOX, NOURRIT et C^{ie}, Paris.

Dans ce volume, qui contient une nouvelle un peu plus courte que les romans ordinaires, et six autres beaucoup plus brèves, M. Paul Bourget déploie ses qualités ordinaires de psychologue et d'analyste. Il ne s'attache, cette fois, à soutenir aucune thèse sociale, sauf par parenthèses en quelques rares endroits.

Toutefois, comme en d'autres œuvres de l'écrivain, on voit éclater partout un culte intense de l'aristocratie mondaine. M. Bourget tient essentiellement à mettre sur un pavois *sui generis* le monde « comme il faut », où du reste — nous serions mal venus de le contester — on trouve tant de belles âmes et de remarquables esprits. Mais le culte tourne parfois à la dévotion malade. C'est vraiment, par réaction contre les fanatiques de la démocratie, trop de ferveur pour l'aristocratie. Les plus chauds amis de la noblesse, eux-mêmes, finissent par se sentir gênés de ce perpétuel hommage, qui d'ailleurs évite souvent de se préciser, et s'introduit volontiers sous forme d'incidences ou d'allusions.

Les amis de la *Science sociale* peuvent d'ailleurs glaner çà et là, parmi les réflexions et les peintures psychologiques, un certain nombre d'observations sociales, qui ont leur réel intérêt.

Un an de Justice (1902-1903), par HENRI VARENNES, GARNIER, Paris.

Ce volume est le troisième du recueil des choses sociales et judiciaires. Les curieux y trouveront des documents. A côté d'anecdotes et de portraits des plus réussis (tels ceux de M^{es} Waldeck-Rousseau et Bourdillon), le nouveau volume contient des comptes rendus de l'affaire Vidal, du procès Sydon, de l'affaire Margueritte, de l'affaire Loismant, etc. Mais la moitié du volume est consacrée à l'affaire Humbert.

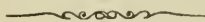


TABLE ANALYTIQUE

DES TOMES XXXV ET XXXVI

(ANNÉE 1903)

Cette Table suit les divisions de la Nomenclature sociale. Elle présente ainsi en abrégé, un exposé analytique des questions traitées dans la Revue et, par conséquent, un précieux instrument d'étude. (Voir le tableau général de la Nomenclature, t. II, p. 493 et suivantes, et l'exposé détaillé de chaque partie, t. I, p. 399 à 410; t. II, p. 22 à 48, 534 à 570, etc.)

MÉTHODE GÉNÉRALE

L'œuvre de Henri de Tourville, XXXV, 465-496. — Rapports de la médecine et de la science sociale, XXXV, 357-381. — L'étude méthodique de la géographie doit précéder celle de l'histoire, qu'elle explique partiellement, XXXVI, 431.

LIEU

GÉNÉRALITÉS. — Les cours d'eau constituent des obstacles naturels qui ne peuvent être vaincus que grâce à des efforts exceptionnels, XXXV, 426. — Les ponts sont des routes qui s'imposent dans tout un large rayon. De là leur rôle stratégique, 436. — La propension à l'alcoolisme varie selon les climats, XXXVI, 336. — Les rivages de la Méditerranée, XXXVI, 423. — Reconstitution de l'itinéraire d'Ulysse dans l'*Odyssée*. L'observation des lieux et la connaissance de l'état social permet de conclure à de nouvelles hypothèses, XXXVI, 503-539.

EUROPE. — **Belgique.** — Description de l'Ardenne : pays pauvre, peu abordable, à communications difficiles, forêts, plateaux dénudés, hauts marécages, etc., XXXV, 499-514. — Le froid est très vif en hiver. — XXXVI, 26. — Le village de Fauvillers en Ardenne, XXXVI, 37.

France. — Les vallées de Gascogne sont étroites, ce qui détermine, dans les domaines, le mélange de terrains bas et élevés, XXXV, 237. — La situation de la route de la Ténarèze favorisait la domination

des métallurges sur la Gascogne, XXXV, 418. — La vallée d'Aure et la haute vallée d'Hasparren, par leur configuration et leur commodité, se désignaient à l'établissement des métallurges, XXXVI, 265. — L'indivision du domaine, chez les métallurges pyrénéens, résultait des conditions du lieu, XXXVI, 464.

Italie. — Description de la Lombardie : région des montagnes, XXXV, 36; région des collines et de la haute plaine, 39; la plaine basse, 43. — Les détails topographiques de l'île d'Ischia l'identifient avec l'île des Phéaciens, XXXV, 51. — Hypothèse principale, en considérant la configuration de la côte orientale, 51-67; hypothèse accessoire, en considérant la côte sud, 67-70. — Résumé des ressemblances entre Ischia et Schérie, 70. — L'emplacement d'Ischia favorisait le commerce et la centralisation des minerais, XXXV, 207. — Diverses étapes d'Ulysse sur les côtes d'Italie, XXXVI, 508.

ASIE. — **Iran.** — L'Iran : plateau avec désert, rebord de montagnes, climats extrêmes, 152.

Mésopotamie. — La Mésopotamie : terre très fertile, moyennant une savante irrigation, XXXVI, 138.

Syrie. — La configuration de la Syrie surexcite l'instinct commercial, XXXVI, 374. — La côte phénicienne s'y prête spécialement, 375.

AFRIQUE. — **Égypte.** — La situation d'Alexandrie favorisait son développement commercial, politique et littéraire, XXXV, 297. — La vallée du Nil, par sa fertilité

invitait les habitants à être des cultivateurs, XXXV, 356.

Sahara. — La transformation du lieu, au Sahara, doit être conçue de façon à engendrer la transformation des hommes, XXXV, 6. — Le Sahara est moins aride à mesure qu'on s'enfonce vers le Sud, XXXV, 13.

AMÉRIQUE. — **Vénézuela.** — Le Vénézuela, par ses productions, constitue un pays où des entreprises peuvent réussir, et attire ces entreprises, XXXV, 189.

TRAVAIL

GÉNÉRALITÉS. — La spécialisation permet de diminuer les frais d'une culture modèle, XXXV, 288. — Les ponts sont une violence du travail contre le lieu, XXXV, 425. — Il n'y a pas de solution à la question du travail dans une autre voie que celle du développement des capacités dans la classe ouvrière, XXXVI, 20. — La force motrice substituée au travail des bras va trouver le travailleur à domicile ou le travailleur change de domicile pour la chercher; ou il garde son domicile et va travailler, pendant le jour, dans un établissement pourvu de force motrice, XXXVI, 316-333. — Le moteur installé à l'atelier fonctionne comme machine épargne-travail ou comme machine-épargue-bras, XXXVI, 317. — Pour qu'une petite industrie puisse profiter du petit moteur, il faut qu'elle ne puisse pas évoluer vers le type de l'usine, que la main-d'œuvre ait moins de valeur que la matière première, que la division du travail ne soit pas trop grande, et que le *sweating-system* soit impossible, XXXVI, 329. — La petite industrie a encore beaucoup d'avenir, et l'électricité peut contribuer à la sauver, XXXVI, 332. — Les populations travailleuses sont portées à user de l'alcool comme stimulant, XXXVI, 337. — Le brasseur d'affaires est dans le monde un élément fertilisateur, XXXVI, 406.

EUROPE. — **Angleterre.** — Des patrons anglais invitent leurs ouvriers à faire connaître les perfectionnements qu'on pourrait apporter à leur industrie, XXXVI, 69.

Belgique. — Les produits des bois et des eaux ne fournissent aux habitants de l'Ardenne que des ressources accessoires, XXXVI, 21. — L'Ardenne a été contraint de s'adonner à la culture, 26. — Cette culture est limitée par le climat et le sol à un petit

nombre de produits, 29. — L'enrichissement du sol par l'importation du calcaire a amélioré la culture, 33. — L'Ardenne est à l'apogée du travail et ne néglige aucune ressource, 35. — L'Ardenne a pratiqué jusqu'en ces derniers temps un pâturage simple et élémentaire, XXXVI, 156. — Il pratiquait une culture primitive et peu productive, 158. — Une fois la culture terminée, l'art pastoral régnait en maître, 113. — La culture a progressé sur certains points, 172. — L'Ardenne trouve la culture pénible, et cherche à y échapper, XXXVI, 178.

France. — Le travail de la culture s'est senti heureusement du retour à la campagne des propriétaires écartés des fonctions par les événements politiques, XXXV, 275. — Exemple d'un fonctionnaire révoqué devenant un agriculteur modèle, 278. — Les propriétaires revenus à leurs terres ont tiré de cette évolution plus d'honneur que de profit, XXXV, 282. — L'organisation de la culture perfectionnée a coûté plus cher qu'elle ne rapportait, 287. — Les chemins de fer ont d'abord favorisé la culture par la création de débouchés, XXXV, 289. — Ils l'ont ensuite entravée par les facilités données à la concurrence étrangère, 283. — Un mouvement se produit dans la Lande de Gascogne en faveur de la spécialisation des cultures, XXXV, 232-246. — L'exploitation des pins lait des progrès, 234; la culture de la vigne se perfectionne, 239; la spécialité de l'élevage se développe, 244. — Les produits de la Gascogne ont donné naissance à des industries locales : poterie, verrerie, bouchons, tonneaux, térébenthine, etc., XXXVI, 558. — Les Ibères fournissaient des transports aux métallurgues gascons. Ceux-ci formaient un personnel de mineurs esclaves ou corvéables, XXXVI, 267. — Les usines de force motrice, sans logement pour l'ouvrier, ont précédé à Paris les domiciles pourvus de force motrice, ou les établissements de force motrice comportant un domicile, XXXVI, 317. — Description de ces divers types, 317-333. — La grande industrie centralisée ruine les usines distribuées aux petits fabricants la force motrice, XXXVI, 320. — Description de la rue des Immeubles-Industriels, ou les logements sont pourvus de force motrice distribuée à chacun, XXXVI, 320. — L'électricité, employée comme force motrice, comporte à Paris, sauf une exception, la dissémination des ateliers, XXXVI, 320. — Petits ateliers employant à Paris le gaz, l'air comprimé ou

l'électricité, XXXVI, 325. — Le métier d'emballeur se trouve bien des deux premiers systèmes. 327. — Le moteur électrique est le plus pratique pour le petit atelier, 328.

Italie. — Les propriétaires romains, après les Gracques, substituaient des esclaves au travail libre, et l'élevage ou la cueillette à la culture des céréales, XXXVI, 223. — La fabrication de la toite est le travail naturel de la Phéacienne, XXXV, 334. — Les Phéaciens étaient des navigateurs, XXXV, 148. — Description de la navigation à l'époque des Phéaciens : c'est une navigation côtière avec haltes fréquentes, 149-159. — Ces navigateurs n'étaient pas des pirates, mais des commerçants, XXXV, 159. — Travaux en Lombardie ; dans la montagne, pâturages, cultures pauvres, cocons, vin ; dans la colline et la haute plaine, cultures très variées et laborieuses, industrie de la soie ; dans la plaine basse, culture à l'irrigation, prairies artificielles, industrie croissante, XXXV, 45.

ASIE. — **Phénicie.** — Les Phéniciens étaient non seulement transporteurs de métaux, mais métallurgistes, XXXV, 21.

AFRIQUE. — **Égypte.** — L'agriculture dans l'ancienne Égypte, XXXVI, 337.

Sahara. — Le cultivateur des oasis travaille d'une façon précaire et son travail est exploité par les nomades, XXXV, 8.

AMÉRIQUE. — **États-Unis.** — L'ouvrier américain est encore plus déspecialisé que l'ouvrier anglais, XXXVI, 61. — La leçon donnée aux Anglais par l'indépendance américaine favorisa l'essor industriel, XXXV, 122. — Cet essor industriel a, par réaction, perfectionné la culture, 123. — Ces progrès ont poussé en avant la navigation, 123.

PROPRIÉTÉ

GÉNÉRALITÉS. — Il n'est guère possible à un propriétaire de la classe supérieure de s'adonner à la culture sans avoir des revenus indépendants de la culture, XXXV, 290.

EUROPE. — **Angleterre.** — Les Anglais ont usé de moyens ingénieux pour que la terre fût toujours répartie chez eux de manière à favoriser l'initiative, XXXV, 20. — L'ascension des non-propriétaires à la possession du sol était facile, 21. — Par suite, la race est restée longtemps rurale, 22. — Plus tard, la gentry, une fois élevée, achète les biens des petits propriétaires, 29.

Belgique. — Description d'un domaine ardennois, XXXVI, 170. — Ce domaine est trop morcelé, 176.

France. — Des domaines des Landes de peu de valeur ont acquis une valeur considérable en se transformant de pâturages en forêts de pins, XXXV, 236. — La culture de la vigne en Gascogne, perfectionnée, exige des capitaux considérables, XXXV, 242. — Des familles, depuis le phylloxéra, se sont endettées, 245. — Les chefs pyrénéens avaient de grands domaines, à culture intégrale, XXXVI, 270. — Chez les seigneurs gascons le fils aîné était avantagé, XXXVI, 469. — Avant les Romains, le sol était considéré comme propriété de toute la famille, 469. — Les Gascons des villes achètent des propriétés, sans devenir des ruraux. Quelques-uns acquièrent les qualités du vrai propriétaire, XXXVI, 563. — Les bourgeois gascons pratiquent le partage égal, 564.

Italie. — La propriété communale domine dans la montagne lombarde, XXXV, 36. — Les moyens propriétaires sont nombreux dans la région des collines et de la haute plaine ; on pratique le métayage ; on améliore les domaines, 41. — Dans la plaine basse, la grande propriété règne, en régie ou avec fermes ; l'eau, précieuse, est un objet de propriété, 43. — A Rome, les pâturages restaient domaine public ; les terres arables étaient aliénées aux particuliers qui en devenaient maîtres absolus ; les terres incultes étaient mises par l'État à la disposition des particuliers, à titre précaire, XXXV, 126. — La puissance des patriciens, la guerre et l'inégalité des aptitudes contribuèrent à créer la question agraire, XXXV, 130. — L'expansion de Rome tient moins à l'avidité conquérante qu'au besoin social des familles romaines de trouver pour leurs enfants un domaine indépendant, XXXV, 136. — La multiplicité des esclaves, en décourageant le petit cultivateur romain, poussa au développement des *latifundia*, XXXV, 139. — Les Romains de la classe inférieure, vers la fin de la République, étaient devenus incapables à la possession d'un domaine, XXXV, 143. — La possession du sol, vers la fin de l'Empire, devient une servitude qui voue le propriétaire aux colères du peuple et aux poursuites de l'État, XXXVI, 232. — Après les Grecques, la propriété foncière rurale a échappé de plus en plus aux petits agriculteurs, XXXVI, 222. — La valeur de la terre diminue, 226. — La crise agricole se

propage dans les provinces, 227. — La disette s'ensuit, 235.

AFRIQUE. — **Égypte.** — Le Pharaon avait un haut domaine sur toutes les terres d'Égypte, XXXVI, 357.

AMÉRIQUE. — **États-Unis.** — Le désir de se créer des domaines indépendants donna aux colons anglais d'Amérique la force de résister à l'oppression, XXXV, 114. — Le grand domaine fournit des chefs à l'insurrection américaine, XXXV, 115. — Le type de Washington, 121. — Les Américains occupent les terres vacantes sous la forme du domaine moyen, caractéristique de la race, XXXV, 125.

BIENS MOBILIERS

EUROPE. — **Belgique.** — Les Ardennais ont des bœufs dégénérés, des chevaux petits, mais endurants, des moutons petits et médiocres, des porcs à engraissement tardif, XXXVI, 31. — Il faut ménager les bœufs, dont le travail donne un rendement faible, 177.

France. — Les chefs pyrénéens possédaient des chevaux pour les transports et attachaient un grand prix aux troupeaux de moutons, XXXVI, 269.

Italie. — Le luxe des Phéaciens se traduisait par de beaux ameublements et une profusion de métaux précieux, XXXV, 216. — Ils aimaient les belles étoffes et le beau linge, 217.

SALAIRE

EUROPE. — **France.** — La prospérité engendrée par les chemins de fer a amené l'augmentation des salaires et, par contre-coup, le malaise des propriétaires, XXXV, 281. — L'extraction de la résine dans la lande de Gascogne s'opère moyennant le partage égal du bénéfice avec les ouvriers ou à prix fait par barrique, XXXV, 234.

Italie. — Les salaires fournis par les travaux de luxe des bourgeois en villégiature aident le paysan lombard à subsister, XXXV, 42. — Les femmes qui travaillent le cocon sont peu payées, 42.

ÉPARGNE

EUROPE. — **Belgique.** — Le paysan arden- nais se condamne à une économie sor-

dide et mal entendu, XXXVI, 166, 175. **France.** — Des commerçants et industriels gascons placent leurs épargnes en propriétés rurales, XXXVI, 563.

FAMILLE

GÉNÉRALITÉS. — Le changement des conditions de l'existence doit amener un changement corrélatif dans l'éducation, XXXVI, 97-129. — Cette éducation doit être fondée sur un principe de liberté bien réglée, 108. — La femme antique, lorsque le mari est présent au foyer, n'est que la première servante; lorsqu'il est absent, elle devient la maîtresse du foyer, XXXVI, 133.

EUROPE. — **Angleterre.** — La femme anglaise doit son énergie dans les œuvres utiles à la solide constitution de la famille, XXXVI, 353.

Belgique. — L'éducation de l'Ardennais le rend habile, rusé, déliant avec l'étranger, XXXVI, 169.

France. — La famille des seigneurs gascons était de type patriarcal. Les femmes prenaient part à la direction des travaux industriels et agricoles, XXXVI, 467. — On donnait dans l'éducation des enfants une large part aux exercices physiques, 468.

Italie. — L'épouse phéacienne, suppléante du père de famille absent, gouverne la famille, XXXV, 322.

AFRIQUE. — **Égypte.** — La femme avait une situation importante dans l'ancienne Égypte, XXXVI, 359.

MODE D'EXISTENCE

GÉNÉRALITÉS. — Les ponts sont des lieux de rencontre, et, par suite, de rendez-vous ou de promenades, XXXV, 435. — La campagne, de source de production, tend à devenir de plus en plus un instrument de jouissance et un réservoir d'hygiène, XXXVI, 211. — L'emploi du moteur mécanique à domicile est favorable à la vie de famille, XXXVI, 323. — L'alcool crée dans l'organisme un besoin et constitue une source de distractions et de jouissances, XXXVI, 338.

EUROPE. — **Angleterre.** — Description d'intérieurs dans les logements ouvriers anglais aménagés par les institutions philanthropiques, XXXV, 224. — Descriptions de logements ouvriers construits par la

- municipalité de Londres, XXXVI, 247.
- Belgique.** — L'Ardenais a, par suite des conditions de son travail, une vie simple, médiocre, étroite, XXXVI, 168. — L'amour-propre qui consiste à avoir une cave bien montée entrave en Belgique la lutte contre l'alcoolisme, XXXVI, 459.
- France.** — Le retour à la culture, au point de vue du mode d'existence, a eu des résultats précieux, XXXV, 287. — La culture a pris souvent le caractère d'un luxe que le propriétaire se donnait, 287. — La multiplication des villégiatures permet aux urbains d'agir plus fortement qu'autrefois sur les ruraux, XXXVI, 209. — Les propriétaires gaseons, grâce aux soins nouveaux qu'exige la vigne, prennent goût à la campagne, XXXV, 243. — Les Gaseons aimaient la vie fastueuse, XXXVI, 469.
- Italie.** — Les chefs phéaciens vivaient somptueusement et recherchaient les plaisirs, XXXV, 217.
- Russie.** — L'alcoolisme sévit en Russie dans toutes les classes, malgré le monopole et les efforts du pouvoir central, XXXVI, 446-453.
- AFRIQUE.** — **Égypte.** — La poésie alexandrine atteste le désœuvrement de gens distingués, pour qui la littérature est un instrument de plaisir, XXXV, 341.

PHASES DE L'EXISTENCE

- GÉNÉRALITÉS.** — L'alcool est une cause de désordre et de décadence sociale, XXXV, 339.
- EUROPE.** — **Angleterre.** — L'ouvrier pauvre de Londres, par suite de sa pauvreté, ne profite pas de ce que font les pouvoirs publics en matière de logements ouvriers, XXXVI, 256.
- France.** — Le phylloxéra a fortement éprouvé les vignobles de Gascogne, et la reconstitution s'en est opérée moins rapidement qu'ailleurs, XXXV, 239. — Le black-rot a occasionné une nouvelle crise, qui a poussé les viticulteurs à perfectionner leurs exploitations, 240. — Ces crises ont opéré une sélection parmi les propriétaires et les paysans, 245.
- Italie.** — Le navigateur phéacien était contraint à des absences longues, irrégulières et périlleuses, XXXV, 320.

PATRONAGE

- GÉNÉRALITÉS.** — L'instituteur, même hors de ses fonctions, manque d'indépen-

dance, car il est surveillé, soit par les familles, soit par l'État, XXXV, 101. — Les vrais résidents à la campagne doivent participer à tous les actes de la vie sociale qui ont de l'importance pour les campagnards, XXXV, 332.

- EUROPE.** — **Angleterre.** — Des institutions philanthropiques aident l'ouvrier de Londres à résoudre le problème du logement, XXXV, 220-231. — Beaucoup de patrons imprimeurs exploitent de jeunes ouvriers au lieu de former des apprentis, XXXVI, 7. — Des apprentis découragent les patrons consciencieux en les quittant aussitôt formés, 8. — L'altitude des patrons anglais à l'égard de leurs ouvriers a contribué à la restriction de la productivité et a entravé l'introduction des machines outils, XXXVI, 64. — Les ouvriers y ont contribué pour leur part, 65. — Fonctionnement du « Saint-Bride foundation Institute » pour la formation d'imprimeurs modèles, XXXVI, 11-20. — Patronage de l'ouvrier pauvre, au point de vue du logement, par la municipalité de Londres, XXXVI, 247.

France. — Les propriétaires revenus à la culture entraînaient leurs métayers, XXXV, 279. — Ils ont obtenu de bons résultats au point de vue du patronage, 287.

AFRIQUE. — **Égypte.** — Les Ptolémées ont patronné la littérature et mis les écrivains, savants et artistes à l'abri des besoins matériels, XXXV, 301.

Sahara. — Le Touareg est capable d'exploiter le travail du sédentaire, mais non de l'imiter, XXXV, 9.

COMMERCE

- GÉNÉRALITÉS.** — Les ponts favorisent le commerce en créant des communications et en attirant les vendeurs qui veulent saisir le client à son passage, XXXV, 433.
- EUROPE.** — **Belgique.** — L'Ardenais est un commerçant retors, XXXVI, 168. — L'insuffisance des produits du pays, en Ardenne, faisait que l'on achetait au dehors, ce qui a fait prospérer les foires, XXXVI, 164. — On vendait à l'étranger les chevaux, 165.
- France.** — La Gascogne a toujours été un lieu de transit, ce qui a fait prospérer le commerce local, XXXVI, 357. — Le Gascon se met volontiers dans le commerce, où son optimisme lui nuit quelquefois, 361.
- Grèce.** — Le commerce par mer se déve-

Ioppa en Grèce par suite de l'insécurité des routes de terre, XXXVI, 544.

Italie. — Les Phéaciens étaient des commerçants, XXXV, 461. — Les Phéniciens de Schérie faisaient la traite en pays neufs, à la recherche des mines, XXXV, 201-219. — Les Phéaciens étaient enrichis par le commerce, XXXV, 215. — Les navigations d'Ulysse dans la mer Tyrrhénienne indiquent les principales routes de commerce suivies par les Phéaciens d'Ischia, XXXVI, 505.

ASIE. — **Mésopotamie.** — Le commerce a fourni aux Mésopotamiens les patrons du travail, XXXVI, 138.

Phénicie. — Les Phéniciens faisaient le commerce de troc avec les barbares, XXXVI, 375.

AFRIQUE. — **Sahara.** — Avantages commerciaux d'un chemin de fer transsaharien, XXXV, 16.

CULTURES INTELLECTUELLES

GÉNÉRALITÉS. — L'instituteur, étant le fondé de pouvoir, soit des familles, soit de l'État, ne peut être indépendant dans l'exercice de sa profession, XXXV, 99. — La vraie indépendance dans l'enseignement consiste, pour les pères de famille ou pour les instituteurs en communon d'îdes avec eux, à se libérer des préjugés éducatifs, XXXV, 105. — Les loisirs du gentleman-farmer lui permettent de ne pas tomber dans la condition intellectuelle d'un simple professionnel, XXXV, 290. — L'éducation rationnelle de la volonté est utile à notre progrès social, XXXV, 387-381. — La bonne volonté éclairée est supérieure à la bonne volonté tout court, XXXV, 381. — La difficulté de la construction des ponts tend à donner un prestige spécial à ceux qui les construisent, XXXV, 432. — Les progrès de la science ont encouragé récemment le retour des propriétaires à la culture, XXXV, 285. — La science a transformé les procédés et les instruments de culture, 286. — Dans les essais d'école d'apprentissage, il est indispensable que l'école soit suivie en même temps que l'atelier, XXXVI, 19. — L'école nouvelle doit avoir pour ressort le prestige moral, la persuasion, la liberté bien entendue. Elle doit intéresser l'enfant à l'œuvre que le maître accomplit en lui, XXXVI, 104. — Les professeurs, au collège, réussissent difficilement à implanter des opinions par

voie d'autorité, XXXVI, 303. — Le brasseur d'affaires est capable de valeur intellectuelle, XXXVI, 411.

EUROPE. — **Angleterre.** — L'école anglaise contribue à la lutte contre l'alcoolisme, XXXVI, 354.

France. — Condition des instituteurs en France. Ils sont diminués par la mainmise de l'État su. eux, XXXV, 97-106. — L'enseignement donné aux fils de bourgeois gascons les prédispose aux carrières libérales, XXXVI, 564.

Grèce. — L'évolution de la littérature grecque primitive rappelle celle du moyen âge, XXXVI, 547. — L'art se développe en diverses localités selon le caractère de celles-ci, 547.

Italie. — Le Nostos (Odyssee) est l'épithalame de deux races (Grecs et Phéaciens), la célébration allégorique d'une alliance de peuples, XXXVI, 54.

ASIE. — **Chaldée.** — Les Chaldéens, poussés par les besoins de leurs travaux, inventèrent les sciences, XXXVI, 142. — Leur art a souffert de l'imperfection des matériaux, 143.

Phénicie. — Le Phénicien, poussé par ses besoins commerciaux, invente l'alphabet, XXXVI, 375.

AFRIQUE. — **Égypte.** — La poésie alexandrine a perdu l'enthousiasme, la ferveur religieuse et l'esprit de cité; elle a acquis le raffinement, le goût de l'érudition et de la science, le culte de l'amour et du joli, XXXV, 301-317. — La littérature égyptienne se ressent de la religion, XXXVI, 364. — L'art révèle la préoccupation du logement après la mort, 364.

RELIGION

GÉNÉRALITÉS. — La religion a fourni les ressources et le prestige nécessaires aux premiers constructeurs de ponts, XXXV, 428. — Ce travail a donné naissance à des confréries religieuses, 430. — Le christianisme ne prêche pas seulement le renoncement, mais aussi l'initiative, XXXVI, 126. — La mythologie dérive, par corruption, du monothéisme primitif. La multiplicité des noms aida à faire admettre celle des dieux, XXXVI, 134. — Les hommages rendus à Léon III et la facilité avec laquelle s'est opérée la transmission du Pontificat contribuent à montrer l'immuitabilité spéciale de l'Église à travers les milieux divers qu'elle traverse depuis des siècles, XXXVI,

180. — La religion résiste aux tentatives faites pour la détruire par l'enseignement officiel. XXXVI, 307.
- EUROPE.** — Grèce. — La mythologie grecque se ressent d'une origine orientale; mais certains détails des légendes font connaître des mœurs et des idées grecques, XXXVI, 436. — Divers dieux grecs, XXXVI, 436. — Divers dieux grecs, 437.
- Italie.** — La religion des Phéaciens indique leurs goûts commerciaux, XXXV, 161-219. — Les incidents religieux de l'épisode des Phéaciens permettent d'attribuer à l'auteur des attaches avec Chalcis, XXXVI, 42. — La supériorité des Phéaciens, aux yeux des peuples moins avancés, portaient ceux-ci à les diviniser. XXXV, 386.
- Russie.** — Le clergé russe est inapte à lutter contre l'alcoolisme, XXXVI, 449.
- ASIE.** — Chaldée. — La religion chaldéenne, XXXVI, 141.
- AFRIQUE.** — Égypte. — La religion des Égyptiens était utilitaire. XXXVI, 362. — Elle a inspiré les arts, 364. — Légendes mythologiques, 366.
- Sahara.** — Le fanatisme religieux rend le Touareg plus hostile à l'Européen, XXXV, 10.

VOISINAGE

- GÉNÉRALITÉS.** — Une foule de contacts très variés, en dehors des enseignements du maître, contribuent à former les opinions, XXXVI, 309.
- EUROPE.** — France. — Le rôle des propriétaires revenus à la culture a été de pousser au progrès et d'élever la masse, XXXV, 281. — Les citadins qui émigrent aujourd'hui à la campagne gardent avec la ville un lien étroit, XXXVI, 204. — Le type du paysan s'allie au contact désormais, multiplié des urbains, XXXVI, 209. — Les riches sont moins enviés dans la banlieue des villes que dans la campagne paysanne, XXXVI, 215.
- Grèce.** — Le voisinage des grandes villes de commerce grecques favorisait, dans des cités moins absorbées par le commerce, l'éclosion de la poésie et des arts, XXXVI, 550.
- Angleterre.** — Des associations philanthropiques s'efforcent de procurer à Londres des logements confortables aux ouvriers, XXXV, 228. — La Marylebone Association achète les maisons délabrées, et les rend habitables, 228-231. — Cette association, due à l'initiative privée, s'attache à exciter chez les ouvriers l'esprit d'initiative, 231. — Dans le comité de direction du « Saint Bride foundation Institute » figurent des représentants de la fabrique, de l'Église et du collège de Sion. XXXVI, 11. — Les Trade-Unions favorisent et surveillent cette fondation, 17. — La *National free labour Association* fait campagne contre les *Trade-Unions* qu'elle accuse de tyranniser les ouvriers, XXXVI, 65. — Statistique et progrès des *Trade-Unions*, XXXVI, 67. — Les associations de tempérance ont fait beaucoup, en Angleterre, contre l'alcoolisme, XXXVI, 352.
- Belgique.** — Les sociétés de tempérance agissent énergiquement en Belgique, XXXVI, 457.
- France.** — Le retour des propriétaires à la culture, après les proscriptions politiques, a favorisé le succès de la Société des Agriculteurs de France, XXXV, 285. — Cette même poussée a produit la création des syndicats agricoles, 286. — Des ouvriers parisiens s'associent par petits groupes pour louer un atelier de force dans une usine, XXXVI, 331.
- Italie.** — Le commerce et les transports en commun constituaient probablement les Phéaciens en compagnie de commerce et de navigation, XXXV, 213.
- Suisse.** — Les sociétés de tempérance prennent de l'extension en Suisse. XXXVI, 456.

COMMUNE

- EUROPE.** — France. — Les *oppida* de Gascogne étaient des postes pour défendre le pays contre les invasions et maintenir l'ordre dans les tribus pastorales, XXXVI, 266.
- Italie.** — Le municipale, lorsque l'empire agrava les impôts, devint un instrument perfectionné d'oppression, XXXVI, 230.

CORPORATION

- EUROPE.** — Allemagne. — Des associations de femmes allemandes luttent contre l'alcoolisme, avec de médiocres résultats, XXXVI, 445.

UNION DE COMMUNES

- EUROPE.** — Italie. — La Phéacie comprenait un groupe de factoreries, de comptoirs, de stations commerciales, XXXV, 215.

— Une alliance ou entente paraît avoir existé entre Schérie et Chalcis, XXXV, 326; XXXVI, 48.

ASIE. — **Phénicie.** — Les villes phéniciennes étaient groupées en une fédération assez lâche, XXXVI, 376.

CITÉ

GÉNÉRALITÉS. — La diffusion des villes dans les campagnes fait qu'on est plus indépendant de ses voisins, XXXVI, 212. — Les sentiments et affections se transforment, 215.

EUROPE. — **Angleterre.** — Le Metropolitan Board a collaboré avec le gouvernement anglais pour résoudre le problème des logements ouvriers, XXXVI, 238. — L'exploitation de logements ouvriers par la municipalité de Londres a suscité trois reproches : 1° le prix de revient est trop élevé; 2° les loyers sont trop chers pour les ouvriers modestes; 3° l'entreprise municipale décourage l'initiative privée, XXXVI, 254.

France. — Le nombre des hommes d'ordre tend à augmenter dans les villes et à diminuer dans les campagnes. XXXVI, 201-217. — La grande ville, actuellement, enlève aux campagnes des types inférieurs et leur renvoie quelques types supérieurs, XXXVI, 204. — La facilité des communications entre les grandes villes et les campagnes explique le mauvais rayonnement des villes, et pourra produire un bon rayonnement, XXXVI, 205. — De vastes espaces de campagnes, autour des villes, prennent un caractère urbain, XXXVI, 206. — Le métallurges installaient des garnisons dans les centres importants de la Gascogne, XXXVI, 266. — De riches villas romaines, puis des abbayes, ont donné naissance à des villes, 333. — Le bourgeois gascon se détache difficilement de la ville; pourtant, la pression des circonstances l'y décide, XXXVI, 563.

Grèce. — Les Grecs, après Alexandre, se sont installés dans l'orient en citadins dispersés, XXXVI, 294. — Leurs villes n'étaient plus le centre de cités indépendantes, 295. — Les révolutions d'Athènes s'expliquent par le progrès des classes commençantes, XXXVI, 545. — Sparte est une société aristocratique et militaire, organisée pour la défense d'une conquête, et, par suite, essentiellement conservatrice, XXXVI, 347.

Italie. — L'épouse phéacienne a une grande

influence politique dans la cité, et en l'absence du chef, administre la cité, XXXV, 326. — Le chef phéacien gouverne la cité avec le conseil supérieur des grands marchands, dont il respecte la puissance, XXXV, 337.

ASIE. — **Phénicie.** — Les villes phéniciennes étaient gouvernées par des rois analogues aux émirs syriens du moyen âge, XXXVI, 376.

PAYS MEMBRE DE LA PROVINCE

EUROPE. — **Angleterre.** — Les conseils de comté ont été obligés d'exproprier les immeubles malsains, et autorisés à exploiter en régie directe des maisons destinées aux classes populaires, XXXVI, 243. — L'industrialisme de ces conseils n'est pas à proprement parler du socialisme, 243.

France. — Le Comminges fut probablement peuplé par des pasteurs ibères qui furent obligés de se livrer à la culture et que dominèrent les métallurges, XXXVI, 260. — Hypothèses analogues sur la vallée d'Aure, la plaine de Tarbes, la Chalosse, le Marenzin, etc., 261. — Le pays basque a mieux conservé son indépendance vis-à-vis des dominateurs, 264. — Avec le morcellement féodal, s'est établi en Gascogne le régime du clan, XXXVI, 471.

PROVINCE

EUROPE. — **Belgique.** — Le conseil provincial du Luxembourg aide les paysans ardennais à construire des citernes à fumier, XXXVI, 174.

France. — Il y a eu en Gascogne mainmise sur le pays par une aristocratie qui s'est emparée du sol, XXXV, 410. — Histoire des chefs gascons, 411. — Les chefs pyrénéens peuvent être considérés comme ayant joué, pendant l'antiquité et le haut moyen âge, le rôle de souverains naturels de la Gascogne, 421; XXXVI, 257. — La domination des ducs de Gascogne aide à se faire une idée de ce qu'était la domination des anciens maîtres de la Gascogne, XXXV, 412. — L'unité politique de la Gascogne a renforcé les causes naturelles qui ont produit le type gascon, 421. — La famille des chefs pyrénéens était en réalité maîtresse absolue de l'Aquitaine, XXXVI, 470.

Suisse. — Les cantons suisses font des lois de plus en plus sévères sur les auberges et débits, XXXVI, 456.

AMÉRIQUE. — États-Unis. — Concert entre les colonies anglaises au moment de l'insurrection, XXXV, 415.

ÉTAT

GÉNÉRALITÉS. — Le monopole de l'enseignement par l'État ne peut engendrer l'unité morale de la nation, XXXVI, 297-313. — La répression de l'alcoolisme demande l'intervention de l'État, laquelle s'opère elle-même sous la pression de l'opinion, XXXVI, 342. — Le brasseur d'affaires est plus fort que les politiciens, XXXVI, 415.

EUROPE. — Angleterre. — Les Tudors, profitant de ce que les progrès de la gentry étaient imparfaits, ont pu être despotes, XXXV, 31. — Les Stuarts entrèrent dans le système des Tudors, 107. — Le gouvernement anglais a tenté de résoudre la question des logements ouvriers par des lois, XXXVI, 237.

Finlande. — Les Finlandais cherchent à obtenir une législation contre l'alcoolisme, XXXVI, 444.

France. — L'épuisement imprévoyant des finances de l'État français rend impossibles de grands travaux d'une utilité souveraine, XXXV, 17. — L'État, en faisant de l'instituteur un fonctionnaire, empêche l'enseignement d'être indépendant, XXXV, 100. — Le prestige dont jouit l'instituteur dans les campagnes pousse l'État à faire de lui un instrument électoral, 104. — Les ponts, par les péages, ont longtemps fourni des ressources à l'État, XXXV, 435. — Les événements politiques, à diverses reprises, ont rejeté vers la vie rurale ceux qui étaient écartés des fonctions publiques, XXXV, 274. — Le gouvernement trouve moins de docilité électorale chez les populations denses que chez les populations clairsemées, XXXVI, 203-212. — Malgré les divisions des partis, le patriotisme est plus intense et plus unanime qu'autrefois, XXXVI, 298. — Les politiciens n'ont pas intérêt à obtenir l'unité morale. Leur intérêt est de tenir à l'écart une partie des citoyens pour partager la butin du pouvoir avec moins de monde, XXXVI, 310.

Italie. — Les lois agraires de Rome, lorsqu'elles rendirent des services, durent leur efficacité à des concours de circonstances, XXXV, 136. — Aperçu des lois agraires, 138; les Grecques, 141. — Les lois ayant pour but de reconstituer le petit domaine n'obtinrent pas de succès, 144. — Après les

Grecques, le gouvernement intervient par ses libéralités pour nourrir le peuple, XXXVI, 218. — Lois édictées contre les municipes pour le recouvrement de l'impôt, 231. — Sous l'empire romain, l'impôt aboutit à l'épuisement de la matière imposable, XXXVI, 230.

Norvège. — Lois contre l'alcoolisme en Norvège, XXXVI, 345.

Russie. — La lutte contre l'alcoolisme, en Russie, est menée par le pouvoir central, XXXVI, 446. — Il agit par le monopole et par des comités officiels de tempérance, 450.

Suède. — Lois contre l'alcoolisme en Suède, XXXVI, 348.

Suisse. — Le gouvernement suisse lutte contre l'alcoolisme par le monopole, mais les résultats sont peu satisfaisants, XXXVI, 433.

ASIE. — Assyrie. — La monarchie assyrienne : types de Niuss et de Sémiramis, XXXVI, 146.

Perse. — Monarchie perse, XXXVI, 154.

AFRIQUE. — Égypte. — Le rôle des Mécènes, après Alexandre, s'est trouvé dévolu à des grands rois, comme les Ptolémées, XXXV, 296. — La littérature est devenue institution d'État, 300. — La monarchie égyptienne : divinité du pharaon, XXXVI, 361.

Sahara. — Le chemin de fer transsaharien aurait surtout des avantages d'ordre politique, XXXV, 17.

AMÉRIQUE. — États-Unis. — Lois contre l'alcoolisme aux États-Unis, XXXVI, 350.

Vénézuëla. — Le gouvernement du Vénézuëla ne maintient pas la sécurité, ce qui paralyse les entreprises, XXXV, 191.

EXPANSION DE LA RACE

GÉNÉRALITÉS. — Le brasseur d'affaires favorise l'expansion coloniale en créant dans les pays neufs des intérêts matériels, XXXVI, 420.

EUROPE. — Angleterre. — Les guerres de l'Angleterre au moyen âge ont favorisé l'expansion de la race anglo-saxonne, XXXV, 29. — Les querelles de partis, en Angleterre favorisèrent l'émigration en Amérique, XXXV, 110. — Chaque groupe s'installe à part, selon l'ancienne méthode saxonne, 111.

Belgique. — L'émigration temporaire aux États-Unis a diminué, par imitation, l'alcoolisme en Belgique, XXXVI, 459.

France. — Un chemin de fer transsaharien serait un agent de protection, développerait la culture et ferait communiquer la Méditerranée avec le Niger et le Tchad, XXXV, 45. — La protection et l'extension des oasis peuvent aider à la colonisation française, XXXV, 43. — L'exode des individualités d'élite tend à disqualifier les villes au profit du *home rural*, XXXV, 288. — Des ménages d'émigrants, détachés des métallurgues pyrénéens, ont dû coloniser l'Aquitaine sous l'empire romain, XXXVI, 465. — Les Pyrénées fournissent à la Gascogne une émigration pauvre qui ne peut s'élever tout de suite au niveau du paysan gascon, XXXV, 408. — Les chefs pyrénéens ont accompli une œuvre de colonisation agricole, XXXVI, 268.

Grèce. — L'essor d'Alexandrie résulte de la projection en Orient du type grec après Alexandre, XXXV, 294. — L'établissement grec d'Ischia paraît avoir été fondé par des colons eubéens apparentés aux Phéaciens, XXXVI, 50.

Italie. — Les établissements de colons romains après les conquêtes explique le développement de Rome, XXXV, 136. — Les Phéaciens entretenaient pacifiquement leur clientèle chez les autres peuples et leur apportaient le prestige de la civilisation, XXXV, 385. — Ils conservaient jalousement, vis-à-vis de leurs concurrents, le monopole de la navigation, 389-403.

ASIE. — **Phénicie.** — Le type phénicien s'est répandu par des essaimage directs et par des essaimage au second degré, XXXV, 524.

ÉTRANGER

GÉNÉRALITÉS. — Le progrès des communications et le développement des entreprises multiplient le nombre des cas où l'étranger peut intervenir dans les conflits intérieurs d'une nation, XXXV, 200.

EUROPE. — **Angleterre.** — Le commerce anglais trouve une concurrence sérieuse chez les Allemands, les Belges et les Suisses, XXXVI, 71.

France. — La concurrence internationale a causé en France la baisse des fromages, XXXV, 284.

Grèce. — Les Phéaciens ont eu de l'influence sur la formation du type grec, XXXVI, 426. — Les Phrygiens et les Lydiens ont influé sur la formation sociale de la Grèce, XXXVI, 543.

Italie. — Les étrangers étaient mal reçus à Schérie, à cause de la nécessité de protéger les secrets de la navigation phéacienne, XXXV, 395. — On les réduisait volontiers en esclavage, 401.

AMÉRIQUE. — **Vénézuëla.** — Les étrangers, au Vénézuëla, supplantent les Vénézuéliens dans la création des entreprises importantes, XXXV, 190. — De là le risque plus grand d'interventions étrangères, 191.

HISTOIRE DE LA RACE

GÉNÉRALITÉS. — L'histoire montre que de violentes discordes ont existé à diverses époques entre hommes élevés dans les mêmes principes, XXXVI, 302.

EUROPE. — **Angleterre.** — La *Gentry* a renouvelé la noblesse anglaise, XXXV, 25. — La nouvelle noblesse n'eut plus les tendances militaires de l'ancienne, 26. — Sous les Tudors, la race, malgré ses progrès, n'a pas de chefs dignes d'elle, 31. — Après 1648, la *gentry* recruta les lords, 109. — La révolution anglaise de 1648, fut la rencontre de l'élite de la *gentry* avec des chefs précédents devenus insuffisants, XXXV, 107. — Les sommités de la *gentry*, arrivées au pouvoir, voulurent se servir du Parlement pour opprimer les colonies naissantes, XXXV, 112.

Grèce. — La Béotie et Chalcis furent colonisées par des Phéaciens congénères de ceux d'Ischia, XXXV, 519.

Italie. — Résumé de l'histoire de la Lombardie, XXXV, 34. — Les Phéaciens étaient d'origine phénicienne, XXXV, 146-162. — L'histoire de la région de Gumes atteste la valeur commerciale de cet emplacement, XXXV, 208. — La Lombardie s'est développée à travers les épreuves et les dominations étrangères, XXXV, 36.

ASIE. — **Phénicie.** — Les migrations et établissements des Phéaciens dans la lointaine antiquité expliquent certaines particularités de l'état social décrit dans l'*Odyssée*, XXXV, 515-529.

Pays divers. — Etudes historiques, d'après la science sociale, sur la Mésopotamie, XXXVI, 131; l'Iran, 151; l'Égypte, 356; la Syrie, 374; le monde gréco-latin avant le *x^e* siècle avant Jésus-Christ, 423; le monde gréco-latin du *ix^e* au *vi^e* siècle, 540.

Nota. — Beaucoup d'observations concernant l'histoire de la race ont été classées seulement, pour éviter les répétitions, sous la rubrique adhérente au fait lui-même.

Voir la table du tome XXXV (livraison de juin et celle du présent volume [présente livraison]).

RANG DE LA RACE

GÉNÉRALITÉS. — La lutte contre l'alcoolisme est plus efficace dans les pays à formation particulariste que dans les autres pays. XXXVI. 341.

EUROPE. — **France.** — L'ouvrier français, comparé à l'ouvrier anglais, l'emporte par la vivacité, l'ingéniosité, la dextérité, l'imagination et le sentiment artistique, XXXVI, 59.

Italie. — Les Phéaciens constituaient une

élite commerçante, sélectionnée par la nature spéciale de leur travail, XXXV. 203. — L'état arriéré des peuples de la Méditerranée occidentale favorisait leur exploitation par les Phéaciens. XXXV. 203. — La supériorité des Phéaciens impressionnait vivement les autres peuples, XXXV. 385. — Les habitants de la Lombardie sont progressifs et ont contribué fortement à l'essor économique de l'Italie, XXXV. 50.

AMÉRIQUE. — **États-Unis.** — Les États-Unis actuels ont une *gentry* rurale qui garantit la stabilité de la race, XXXV. 125. — Les États-Unis, quoique sans titre officiel, protègent de plus en plus, en vertu de leur supériorité, les états de l'Amérique du Sud, XXXV, 193.



TABLE DES MATIÈRES

DU TOME TRENTE-SIXIÈME

LIVRAISON DE JUILLET 1903

	Pages.
Questions du jour. — Une école d'apprentis imprimeurs à Londres (Saint-Bride foundation Institute), par M. P. Prieur.....	5
Le plateau de l'Ardenne et les modifications sociales résultant des transports. — II. Le lieu et son appropriation, par M. V. Muller.....	21
Les Phéaciens d'Homère à Ischia (<i>fin</i>). — VII. Les Eubéens à Schérie et les origines du Nostos, par M. Ph. Champault.....	41
Le fort et le faible de l'ouvrier anglais, par M. J. P.....	57
Mouvement social. — I. La question des propriétaires résidants, par le baron de Vomécourt et M. F. R. — II. La question de la dot. — III. Coup d'œil sur les revues. — IV. A travers les faits récents, par M. Gabriel d'Azambuja. — Bulletin bibliographique.....	73

LIVRAISON D'AOUT 1903

Questions du jour. — Comment traiter l'enfant à l'école, par M. E. Picard.....	97
La Science sociale et les études historiques, par M. Ch. de Calan.....	130
Le plateau de l'Ardenne et les modifications sociales résultant des transports. — III. La culture hier et aujourd'hui, par M. V. Muller.....	155
Un mot sur Léon XIII, par M. G. d'A.....	180
Mouvement social. — I. L'impôt sur le revenu, par M. L. A. — II. Encore « l'Étape » (Extrait d'une conférence de M. Charles Arnaud). — III. Le clergé et les associations agricoles en Belgique. — IV. Les cultures intellectuelles et les moyens d'existence. — V. L'exposition de Saint-Louis. — VI. A travers les faits récents, par M. G. d'Azambuja. — VII. Bulletin bibliographique.....	182

LIVRAISON DE SEPTEMBRE 1903

Questions du jour. — Le rayonnement des grandes villes et le mauvais esprit des campagnes, par M. G. d'Azambuja.....	201
La propriété foncière à Rome (<i>suite</i>), par M. Paul Bureau.....	218
La « Housing question » à Londres. — IV. L'intervention des pouvoirs publics, par M. D. Alf. Agache.....	237
Les premiers souverains de la Gascogne, par M. J. Garas.....	257
Mouvement social. — I. Les sept pays de France (projet de M. Henri Mazel). — II. L'École des Roches et la réforme scolaire. — III. La répartition des fortunes en France. — IV. Coup d'œil sur les revues. — V. A travers les faits récents, par M. G. d'Azambuja. — VI. Bulletin bibliographique.....	272

LIVRAISON D'OCTOBRE 1903

	Pages.
Questions du jour. — L' « unité morale » du pays, par M. G. d'Azambuja.....	297
L'emploi du moteur mécanique dans la petite industrie parisienne, par M. Henri de Boissieu.....	314
La lutte contre l'alcoolisme dans les divers pays, par le D ^r Oudaille... ..	334
La Science sociale et les études historiques. — L'Égypte et la Syrie, par M. Ch. de Calan.....	356
Mouvement social. — I. Chez les socialistes allemands, par M. H. B. — II. Le congrès socialiste de Reims. — III. Correspondance. A propos de l'impôt sur le revenu, par M. J. D. — IV. Coup d'œil sur les revues. — V. A travers les faits récents, par M. G. d'Azambuja. — VI. Bulletin bibliographique.....	377

LIVRAISON DE NOVEMBRE 1903

Préface du nouveau volume de M. Edmond Demolins.....	401
Questions du jour. — Le type héroïque de l'homme d'affaires, d'après un livre récent, par M. Gabriel d'Azambuja.....	403
La Science sociale et les études historiques. — III. Le monde gréco-latin avant le x ^e siècle avant J.-C., par M. Ch. de Calan.....	423
La lutte contre l'alcoolisme dans les divers pays. — La lutte dans les pays non particularistes, par M. le D ^r Oudaille.....	442
Les premiers souverains de la Gascogne (<i>suite</i>), par M. J. Garas.....	461
Mouvement social. — I. A propos de l'unité morale du pays. Lettre de M. G. Olphe Galliard et réponse de M. G. d'Azambuja. — II. Le socialisme et l'autoritarisme de l'État. — III. Syndicats agricoles et science sociale. Discours de M. Henri de Boissieu. — IV. La théorie du bonheur. — V. Coup d'œil sur les revues. — VI. A travers les faits récents, par M. G. d'Azambuja. — VII. Bulletin bibliographique.....	473

LIVRAISON DE DÉCEMBRE 1903

Aux lecteurs de la Revue, par M. Edmond Demolins.....	497
Les navigations d'Ulysse dans la mer Tyrrhénienne, par M. Ph. Champault.....	503
La Science sociale et les études historiques. — Le monde gréco-latin du 1 ^{er} au 6 ^e siècles, par M. Ch. de Calan.....	540
Les Gascons des villes, par M. J. Garas.....	555
Mouvement social. — I. Le cours de M. Bureau. — II. L'empire des affaires, par M. G. d'A. — III. Trois publications. — IV. Quelques motifs d'espérer, par M. P. B. — V. A travers les faits récents. — VI. Bulletin bibliographique.....	567
Table analytique des matières des tomes XXXV et XXXVI.....	576
Table des matières du tome trente-sixième.....	587

Le Directeur Gérant : Edmond DEMOLINS.





